U d'/of OTTAWA
39003011257408

BIBLIOTHEQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE.

TOME VINGT-SIXIÈME ET DERNIER.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD

RUE DE LA HARPE, N° 78.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE

DES

PÈRES DE L'ÉGLISE

GRECQUE ET LATINE,

OU

COURS D'ÉLOQUENCE SACRÉE;

PAR MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON,

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE SACRÉE DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS, INSPECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, AUMÔNIER DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS, PRÉDICATEUR ORDINAIRE DU ROI, CHANOINE HONORAIRE DE SAINT-DENIS.

Ouvrage dédié au Roi.

TABLES.

TOME VINGT-SIXIÈME ET DERNIER.

Tantum series juncturaque pollet.
HORAT., *Art poet.*, vers 242.

PARIS,
MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.
M. DCCC. XXVIII.

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
BIBLIOTHECA

APPENDICE.

I. HERMAS. Livre intitulé : *Le Pasteur.*
II. CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES.
III. S. PAPIAS, évêque d'Hiéraple.
IV. S. DENIS, évêque d'Alexandrie.
V. HÉGÉSIPPE, historien.
VI. S. DENYS, évêque d'Alexandrie.
VII. Ecrivains profanes des temps apostoliques.

SECONDE PARTIE.

PÈRES APOLOGISTES.

Tableau des persécutions et des écrits publiés à cette époque.

1° Ecrivains qui ont combattu le christianisme.

1. Celse.
2. Lucien.
3. Porphyre.
4. Fronton.
5. Hiéroclès.
6. L'empereur Julien.

2° Esprit de leurs ouvrages.

APOLOGISTES GRECS.

I. QUADRAT.
II. ARISTIDE.
III. AGRIPPA.
IV. S. JUSTIN, philosophe et martyr.

Notice sur sa Vie, et jugement sur ses ouvrages.

1. Exhortation aux gentils.
2. Dialogue avec le Juif Tryphon.
3. Ses deux apologies.
4. Lettre à Diognète.

V. S. Meliton, évêque de Sardes.

VI. Tatien.

VII. S. Apollinaire.

VIII. Athénagore.

Apologie sous le nom de légation.

IX. S. Théophile d'Antioche.

Défense du christianisme.

X. Hermias.

Critique des philosophes.

XI. S. Clément d'Alexandrie.
1. Ses deux exhortations aux gentils.
2. Stromates.
3. Le Pédagogue.
4. Traité : Quel est le riche qui peut être sauvé?

XII. S. Hyppolite.

TOME SECOND.

XIII. Origène. Notice de sa vie.
1. Traité contre Celse.
2. Ses autres ouvrages.
3. Traités et Homélies sur l'ancien et le nouveau Testament.
4. Passages tirés de ses divers ouvrages.

XIV. TERTULLIEN, prêtre de Carthage. Idée de ce grand homme, et jugement sur ses ouvrages.

1. Apologétique.
2. Deux livres aux gentils.
3. Requête à Scapula.
4. Du Témoignage de l'âme.
5. Traité de l'idolatrie.
6. Livre de la couronne.
7. Traité de la pénitence.
8. Traité de l'oraison.
9. Traité de l'ornement des femmes.
10. Les deux livres à sa femme.
11. Le traité : Que les vierges doivent être voilées.

TOME TROISIÈME.

(SUITE DE TERTULLIEN.)

12. Livre contre Hermogène et les Valentiniens.
13. Livres contre Marcion.
14. Traité de la chair de Jésus-Christ.
15. Livre contre Praxéas.
16. Traité de la résurrection de la chair.
17. Le livre du Scorpiaque.
18. Discours aux martyrs.
19. Du témoignage de l'âme.
20. Contre les spectacles.
(Même sujet, traité par saint Cyprien.)
21. Les prescriptions.
(Rapprochements de Tertullien *De præscrip-*

tionibus, et de saint Cyprien, *De unitate*;
1° sur la matière de l'hérésie et du schisme;
2° sur la matière de l'Eglise.

XV. MINUCIUS FÉLIX.

XVI. ARNOBE.

XVII. LACTANCE.

1. Institutions divines.
2. Epitome, ou Abrégé du livre des divines institutions.
3. Traité de la colère de Dieu.
4. Traité de l'œuvre de Dieu.
5. Traité de la mort des persécuteurs.

TOME QUATRIÈME.

XVIII. S. CYPRIEN, évêque, martyr, docteur.

1. Témoignage contre les Juifs.
2. Traité de la vanité des idoles.
3. Traité contre Démétrien.
4. Autres traités du saint docteur.
5. De ceux qui sont tombés durant la persécution.
6. De l'Oraison dominicale, par saint Cyprien et Tertullien.
7. De la conduite des vierges.
8. De l'aumône.
9. Des avantages de la patience.
10. Traité de la mortalité.
11. Lettres de saint Cyprien.

XIX. JULIUS FIRMICUS MATERNUS.

XX. S. Archélaus, évêque de Cascare. Ses conférences avec l'hérésiarque Manès.

XXI. S. Grégoire Thaumaturge.

XXII. S. Pamphile, prêtre et martyr.

SUPPLÉMENT AUX APOLOGISTES.

1. Miltiade.

2. S. Apollonius, sénateur et martyr.

3. Rhodon.

4. Astère Urbain.

5. Eusèbe de Césarée. Sa préparation évangélique (à son article).

6. S. Athanase. Contre les gentils (à son article).

7. S. Cyrille d'Alexandrie. Dix livres contre Julien (à son article).

8. S. Grégoire de Nazianze.

9. Théodoret.

10. Philostorge (de même à leur article).

Autres apologistes.

Les martyrs de Lyon. Lettre des Eglises de Lyon et de Vienne à celles d'Asie et de Phrygie.

Conciles. Depuis celui de Jérusalem, jusqu'à celui de Nicée.

Considérations sur les trois premiers siècles.

TOME CINQUIÈME.

TROISIÈME PARTIE.

PÈRES DOGMATIQUES.

Discours préliminaire.

1. Osius, évêque de Cordoue.

II. S. Alexandre, patriarche d'Alexandrie.
III. Le pape saint Jules.
IV. S. Méthodius.
V. Didyme l'Aveugle.
VI. Eusèbe, évêque de Césarée.
VII. L'empereur Constantin.
VIII. S. Athanase, patriarche d'Alexandrie.
IX. S. Optat, évêque de Milève.
X. S. Pacien, évêque de Barcelone.
XI. S. Phébade, évêque d'Agen.
XII. S. Astère, archevêque d'Amasée.
XIII. S. Hilaire, évêque de Poitiers.
XIV. S. Amphiloque, archevêque d'Icone.
XV. Lucifer, évêque de Cagliari.
XVI. S. Antoine, patriarche des solitaires.
XVII. S. Eusèbe de Samozate.
XVIII. S. Eusèbe de Verceil.
XIX. Eusèbe d'Emèse.
XX. S. Eustathe, archevêque d'Antioche.
XXI. Marcel, évêque d'Ancyre.
XXII. Le pape Libère.
XXIII. S. Philastre, évêque de Bresse.

Conciles. Depuis le concile de Nicée jusqu'à ceux de Rimini et de Séleucie

TOME SIXIÈME.

(Suite des pères dogmatiques.)

XXIV. S. Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople. Sa Vie écrite par lui-même.

S. Grégoire de Nazianze, orateur.

1. Homélies.
2. Panégyriques.
3. Oraisons funèbres.

TOME SEPTIÈME.

Jugement de M. de La Harpe sur les Pères du quatrième siècle.

Continuation du précédent. — SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, POÈTE.

Choix de ses poésies.

XXV. S. BASILE-LE-GRAND, archevêque de Césarée. Notice sur sa Vie.

1. Homélies sur l'Ecriture Sainte. Son Héxaëmeron.
2. Homélies sur divers points de dogme et de morale.
3. Panégyriques.
4. Traités de controverse.
5. Œuvres morales et ascétiques.
6. Choix de lettres.

TOME HUITIÈME.

(SUITE DES PÈRES DOGMATIQUES.)

XXVI. S. GRÉGOIRE DE NYSSE. Notice sur sa Vie.

1. Traités dogmatiques.
2. Homélies.
3. Panégyriques. Eloges. Traités divers.

XXVII. S. Ephrem, diacre d'Edesse, docteur. Notice sur sa Vie.

1. Commentaires sur divers livres et passages de l'Ecriture.

2. Exposition oratoire du cantique de Moïse, après le passage de la mer Rouge, par l'auteur de cette Bibliothèque.

3. Pensées et méditations diverses.

Homélies. Discours parænétiques.

4. Doctrine de saint Ephrem.

XXVIII. S. Cyrille, patriarche de Jérusalem. Notice sur sa Vie.

1. Ses Catéchèses.

2. Ses Mystagogyques.

3. Homélie et lettre.

XXIX. S. Gaudence, évêque de Bresse. Notice sur sa Vie.

Ses homélies.

XXX. S. Zénon, évêque de Vérone. Notice.

Homélies et panégyriques.

Conciles. Jusqu'au second concile général, tenu à Constantinople.

TOME NEUVIEME.

(Suite des pères dogmatiques.)

XXXI. S. Ambroise, archevêque de Milan, docteur. Notice de sa Vie.

1. Livres sur l'Ecriture Sainte. Son Hexaëmeron.

2. Œuvres morales et théologiques.
3. Sermons et autres ouvrages attribués à saint Ambroise.
4. Choix de lettres.
5. Oraisons funèbres.
6. Hymnes de saint Ambroise.
7. Pensées diverses, extraites de ses ouvrages.

XXXII. Synésius, archevêque de Ptolémaïde.
Idée de son caractère et des ouvrages, tant de prose que de vers.

XXXIII. Cassien, prêtre de Marseille.
Ses Institutions, ou Conférences sur la vie monastique.

SUPPLÉMENT.

S. Martin, archevêque de Tours.
Le pape saint Sirice.
Nectaire, patriarche de Constantinople.
Conciles. Depuis 381 jusqu'en 391.

TOME DIXIÈME.

(Suite des pères dogmatiques.)

XXXIV. S. Jean Chrysostôme, archevêque de Constantinople, docteur de l'Eglise.
Discours préliminaire sur l'éloquence du saint patriarche.
Vie de saint Jean Chrysostôme.
Traduction nouvelle du Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme, avec les notes du prélat Giacomelli.

TOME ONZIÈME.

(Suite de saint Jean Chrysostôme.)

Discours préliminaire. Des éditions diverses des OEuvres de saint Jean Chrysostôme.

De la distribution particulière donnée par l'auteur de cette Bibliothèque à la collection des OEuvres de saint Jean Chrysostôme.

Idée générale des ouvrages des saints Pères. De la manière de les traduire.

Des traductions diverses de saint Jean Chrysostôme publiées jusqu'ici.

Ordre des ouvrages de saint Jean Chrysostôme dans l'édition des Bénédictins et celle de Morel, ou Fronton Du Duc.

Dessein de la nouvelle traduction des OEuvres de saint Jean Chrysostôme, divisée en trois grandes classes.

PREMIÈRE PARTIE.

FOI

I. Principes généraux sur la foi.

Sa définition. Ses fondements. Ses caractères. Ses avantages et sa nécessité.

Pensées détachées sur la foi et l'incrédulité.

Soumission aux mystères. Combien la foi l'emporte sur la raison. Sources de l'incrédulité. Ses égarements. Ses dangers.

II. Objets de la foi. Dogmes.

1. Existence de Dieu.

Dieu, Esprit éternel, immense, infini, incompréhensible à toute intelligence.
Son unité contre l'idolatrie.
Prescience de Dieu.
Toute-puissance de Dieu. L'œuvre des six jours.
Formation de l'homme.
Bonté et miséricorde divine.
Accord de la miséricorde et de la justice divines.

TOME DOUZIEME.

(Suite de saint Jean Chrysostôme.)

Sagesse et Providence de Dieu.
Providence divine prouvée, tant par la création que par la conservation de l'univers. Désordres physiques et moraux. Mélange des bons et des méchants. Providence, tant générale que particulière, prouvée par l'histoire du monde et des patriarches. Pourquoi des ténèbres dans la connoissance que nous avons de la Providence. Solution de toutes les difficultés sur la question de la Providence.

II. Ame humaine. Ses facultés. Raison. Intelligence. Industrie. Conscience. Loi naturelle. Distinction du bien et du mal. Libre-arbitre. Immortalité de l'âme. Son excellence.

III. Du culte qui est dû à Dieu. Culte extérieur et intérieur. Amour de Dieu. Crainte de Dieu.

IV. Le saint nom de Dieu. Crime du blasphème. Contre les serments.

v. Accord de la foi avec les œuvres, ou Foi pratique. Idolatrie en action. Crimes et dangers de l'infidélité.

vi. Indifférence des hommes pour le salut. Importance du salut.

vii. Symbole de profession de foi.

TOME TREIZIÈME.

(Suite de saint Jean Chrysostôme.)

Considérations générales sur la foi. Dogmes de la foi révélée.

i. Insuffisance des révélations antérieures au christianisme.

ii. Ecriture Sainte. Caractères de sa divine inspiration.

iii. Eglise. Son infaillibilité dans la prédication des dogmes de foi révélée. Sa force. Son indéfectibilité. Promesses qui lui ont été faites. Son unité qui repousse toute division.

iv. Hérésies. Ce qui les excite. Mœurs des hérétiques. Pourquoi il est nécessaire qu'il y ait des hérésies.

v. Crime et dangers du schisme.

vi. Eglise romaine. Sa prééminence.

vii. Autorité de la Tradition.

viii. Conciles. Censures ecclésiastiques. Ante-Christ.

Révélation chrétienne.

i. Traité de la divinité de Jésus-Christ.

Contre les Juifs. Prédictions concernant Jésus-Christ.

II. Accord de l'ancien et du nouveau Testament. Supériorité du nouveau.

III. Prophéties qui ont annoncé Jésus-Christ. Figures et oracles. De l'obscurité des prophéties.

IV. La loi nouvelle, ou l'Evangile. Jésus-Christ auteur de l'une et de l'autre.

V. Concordance des Evangiles.

VI. Les philosophes et l'Evangile.

VII. Incarnation divine. Ses bienfaits. Pourquoi l'avénement de Jésus-Christ parmi les hommes avoit-il été si long-temps différé?

Ce qu'étoit le monde avant la divine incarnation de Jésus-Christ.

VIII. Jésus-Christ Dieu, égal à Dieu son père. Consubstantialité du Verbe.

TOME QUATORZIÈME.

(Suite de saint Jean Chrysostôme.)

IX. Jésus-Christ homme. Histoire de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ sur la terre.

Miracles de Jésus-Christ. Guérison du lépreux. Le centenier. Tempête appaisée. Guérison des possédés. Multiplication des pains. Guérison de l'aveugle-né. Autres miracles. Paralytique de la Piscine. L'aveugle de Jéricho. Résurrection de Lazare.

X. Sacerdoce de Jésus-Christ.

XI. Jésus-Christ prophète. Prédictions qu'il a faites; leur fidèle accomplissement.

XII. Nous donnés à Jésus-Christ.

XIII. Jésus-Christ législateur. Sa doctrine. Ses paraboles. Le débiteur de mille talents. L'enfant prodigue. Les vierges folles. Ouvriers envoyés à la vigne. Le pharisien et le publicain. Le levain mêlé à la pâte. La divine parole comparée à la semence. Le Samaritain. Lazare et le mauvais riche.

XIV. Dogme de la rédemption.

XV. Mystères. Nativité de Notre Seigneur. Circoncision. Epiphanie. Baptême. Transfiguration de Jésus-Christ.

Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Gloire de Jésus-Christ par ses humiliations. Vertu de sa croix.

XVI. Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ.

XVII. Ascension de Jésus-Christ.

XVIII. Pentecôte. Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Miracles. Divinité du Saint-Esprit.

XIX. Miracles contemporains.

XX. De la très sainte Trinité.

XXI. La sainte Vierge mère de Notre Seigneur Jésus-Christ.

TOME QUINZIÈME.

(SUITE DE SAINT JEAN CHRYSOSTÔME.)

XXII. Établissement de la religion chrétienne. Apôtre. Propagation évangélique. Miracles des Apôtres.

XXIII. Réprobation des Juifs et vocation des gentils.
XXIV. Martyrs. Temps des persécutions. Sous Dioclétien. Sous Julien. Martyrs chrétiens, comparés avec les philosophes.
XXV. Vierges et veuves chrétiennes.
XXVI. Solitaires.

SECONDE PARTIE.

ESPÉRANCE.

XXVII. Objets et caractères de l'espérance chrétienne.
1. Motifs de confiance.
Fondement de l'espérance chrétienne.
2. Manque d'espérance.
XXVIII. Le monde présent et le monde futur.
1. *La vie présente.*
1. Vanité des choses humaines. Vaine gloire. Ambition. Amour des louanges. Luxe des festins, des ameublements, des équipages, des parures, des sépultures.
2. Ambition. Amour des honneurs, des distinctions, des richesses.
3. Passions. Plaisirs. Prospérités mondaines.
4. Bonheur. Les huit béatitudes.
5. Spectacles.
6. Vertus philosophiques. Sages païens.
7. Afflictions. Tempérance et résignation dans les maux de la vie présente.

TOME SEIZIÈME.

(Suite de saint Jean Chrysostôme.)

Adversités et révolutions humaines.

2. Disgrâce d'Eutrope. Réflexions sur la fameuse homélie de saint Jean Chrysostôme à cette occasion.
2. Sédition d'Antioche. Renversement des statues.

II. *La vie future.*

1. Les quatre fins de l'homme.
2. La mort et ses suites.
3. Jugement dernier.
4. Récompenses et châtiments après la mort.
5. Enfer.
6. Paradis. Bonheur du ciel.

XXVIII. Exemple des saints.

1. Les saints patriarches de l'ancien Testament. Abel, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, Josué, Anne, mère de Samuël, David, Suzanne, Daniel et les trois jeunes hommes de la fournaise. Les saints Machabées et leur mère.
2. Les saints du nouveau Testament. Les Apôtres saint Pierre et saint Paul. Panégyriques particuliers de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean Baptiste. Les saints confesseurs. Saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr. Saint Babylas, évêque d'Antioche et martyr. Sainte Pélagie, vierge et martyre.

TOME DIX-SEPTIÈME.

(Suite de saint Jean Chrysostôme.)

TROISIÈME PARTIE.

CHARITÉ.

I. Excellence de la charité (en général). Elle embrasse l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Charité envers Dieu.

1. Dieu principal objet et modèle de la charité.
2. Combien Dieu a aimé le monde.
3. Amour de Jésus-Christ pour les hommes.
4. Devoir de la reconnoissance et de l'amour envers Dieu. Caractères de la charité.

II. Comment nous pouvons témoigner à Dieu notre amour? Par une vie chrétienne.

1. Devoirs de la vie chrétienne.
   1. Prière.
      Oraison Dominicale.
      Prière des solitaires d'Egypte après le repas.
   2. Assistance à l'église. Parole de Dieu. Prédication.
   3. Sanctification du dimanche.
   4. Psaumes et chants sacrés. Livre des prophètes. Actes des Apôtres. Epîtres de saint Paul.

III. Jésus-Christ et le monde.

1. Voie étroite. Tentations. Fautes légères.
2. Persévérance. Fuite des occasions.
3. Paix spirituelle.

IV. Sacrements.

1. Baptême. Péché originel.
2. Confirmation.
3. Pénitence. De la componction du cœur. Jeûne et abstinence. Confession. Déclaration des péchés faite au prêtre.
4. Eucharistie. Présence réelle. Communion. Sacrifice de la Messe.

TOME DIX-HUITIÈME.

(Suite de saint Jean Chrysostôme.)

Morale chrétienne. Vices et vertus.

1. Vices. Du péché en général.
   Ambition. Orgueil. Vanité. Amour-propre.
2. Amour de l'argent. Envie. Intempérance.
3. Colère. Emportement.
4. Jugements téméraires. Médisances. Calomnies.
5. Impureté.
6. Mensonge. Dissimulation. Fausse piété.
7. Respect humain. Vanité des jugements des hommes.
8. Scandale.
9. Oisiveté. Paresse. Ignorance.

II. Vertus en général.

1. Piété. Sagesse chrétienne.
2. Humilité. Modestie chrétienne.

3. Douceur. Simplicité de cœur. Patience et résignation.
4. Gravité et sérieux de la vie chrétienne.
5. Chasteté. Sévérité chrétienne. Commerces scandaleux.
6. La vie du chrétien. Sa dignité.
7. Zèle.
8. Virginité. Vie religieuse. Contre les détracteurs de la vie religieuse. Contre l'habitation des ecclésiastiques avec les vierges, et les liaisons des vierges avec les hommes.

CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN.

1. Devoirs généraux.

1. Société humaine. Inégalité des conditions.
2. Liberté.
3. Autorité civile. Rois et magistrats. Maîtres et serviteurs. Riches et pauvres.
4. Prêtre. Ministère spirituel. Assistance due aux ministres de l'autel. Biens ecclésiastiques.
5. Prédication.

TOME DIX-NEUVIÈME.

(SUITE DE SAINT JEAN CHRYSOSTÔME.)

II. Devoirs particuliers.

1. Aumône chrétienne.

CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

1. Précepte de l'aumône.

2. Avantages et récompenses de l'aumône.
3. Commisération naturelle. Dureté du riche qui ne fait pas l'aumône.
4. Dignité des pauvres.
5. Prétextes contre le devoir de l'aumône.
6. Exemple des saints.
7. Conditions et règles de l'aumône chrétienne.

II. Devoir de l'hospitalité.
III. Support mutuel.
IV. Des amitiés.
V. Des conversations. Contre les paroles obscènes.
VI. Pardon des injures. Amour des ennemis.
VII. Du mariage.
VIII. Education.

Fin de saint Jean Chrysostôme.

SUPPLÉMENT

AUX PÈRES ET ÉCRIVAINS DE L'ÉGLISE GRECQUE APRÈS SAINT JEAN CHRYSOSTÔME.

Réflexions préliminaires.

I. S. Proclus, archevêque de Constantinople.
II. S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie.
III. S. Isidore de Peluze.
IV. Théodoret, évêque de Cyr. Théodore de Mopsueste.
V. S. Nil, abbé.
VI. S. Basile de Séleucie.
VII. Historiens grecs. Socrate, Sozomène, Philippe de Side, Théodoret, Evagre, Philostorge, Nicéphore Calliste, Georges Syncelle, Nicéphore,

Eutychius, Michel Glycas, Zonaras, les écrivains de l'Histoire byzantine.

VIII. Hesychius, prêtre de Jérusalem.

IX. Anastase le Sinaïte.

X. Photius, faux patriarche de Constantinople.

XI. George, métropolitain de Nicomédie.

XII. Germain de Constantinople.

XIII. Théophane Céranus.

XIV. L'empereur Léon.

XV. Théophylacte.

XVI. Œcumenius.

XVII. Psellus.

XVIII. S. Jean Damascène.

XXIX. Georges Pisidès.

XX. Théodore Studite.

XXI. S. Macaire.

XXII. Cosme l'Egyptien.

XXIII. S. Jacques de Nisibe.

XXIV. S. Maruthas.

XXV. Siméon le Métaphraste.

XXVI. S. Sophrone de Jérusalem.

XXVII. Némésius.

XXVIII. Enée de Gaze.

XXIX. André, archevêque de Crète.

XXX. S. Denis l'Aréopagyte. Ouvrages publiés sous son nom.

Poètes grecs chrétiens. (Réponse à une critique qui nous a été faite, à l'occasion de l'article Synésius, inséré dans le IXe vol. de cet ouvrage.) S. Nil, Nonnus, Georges Pisidès, Psellus, saint Jean Damascène, Joseph l'hym-

nographe, Zonaras l'Annaliste, Théodore Prodrome.

Conciles. Depuis l'an 400 jusqu'en 787 ; septième concile général tenu à Nicée.

TOME VINGTIÈME.

(Suite des pères dogmatiques.)

XXXI. S. Epiphane, archevêque de Salamine, docteur de l'Eglise. Notice sur sa Vie.

Analyse de ses ouvrages.

XXXII. Ruffin, prêtre d'Aquilée. Notice sur sa Vie.

Analyse et extraits de ses ouvrages.

XXXIII. S. Jérôme, prêtre, docteur de l'Eglise. Notice de son histoire. Idée de ce grand homme. Ses ouvrages.

1. Lettres sur différents sujets de religion et de morale.
2. Lettres contenant des éloges funèbres.
3. Lettres sur l'éducation. (Leçon donnée dans le cours d'éloquence sacrée.)
4. Extrait du commentaire de saint Jérôme sur les livres de l'ancien et du nouveau Testament.
5. S. Jérôme historien.
6. Extrait de ses livres contre Helvidius, Jovinien, Jean de Jérusalem, Vigilance.
7. Extrait du dialogue entre un Luciférien et un catholique sur le concile de Rimini.
8. Doctrine de saint Jérôme.

XXXIV. S. Paulin, évêque de Nole.
S. Sulpice-Sévère, historien.

Poètes latins.

Ausone.
Prudence, poète chrétien.
Juvencus, prêtre espagnol.
S. Fortunat, évêque de Poitiers.
Sidoine Apollinaire.
Mammert Claudien, prêtre de l'Eglise de Vienne.
XXXV. Victorin d'Afrique.
XXXVI. Le pape Damase.
XXXVII. S. Célestin, pape.

TOME VINGT-UNIÈME.

QUATRIÈME PARTIE.

Pères controversistes.

XXXVIII. S. Augustin, évêque d'Hippone, docteur de l'Eglise.

1re *Conférence.* Introduction. Notice sur la Vie de saint Augustin.

IIe *Conférence.* (Première classe des ouvrages de saint Augustin. Traités de philosophie.

1. Trois livres contre les Académiciens.
2. Traité de la vie heureuse.
3. Deux livres sur l'ordre ou la Providence.
4. Traité de l'âme et de son origine.
5. Livre de l'étendue de l'âme.

(Seconde classe). Livres de littérature, de critique chrétienne et autres.

1. Livres de la musique et du maître.
   Soliloques, suivis du traité de l'immortalité de l'âme.

IIIe *Conférence.*

1. Traité sur la manière d'instruire les catéchumènes.
2. Livres de la doctrine chrétienne.

IVe *Conférence.*

1. Livre de l'utilité de la foi.
2. Livre de la véritable religion.
3. Des mœurs de l'Église catholique.
4. Enchiridion, ou Manuel adressé à Laurent.
5. De la croyance aux choses qu'on ne voit pas.

Ve *Conférence.* (Troisième classe.) Traités contre les païens.

1. La Cité de Dieu.
2. De la divination, ou des prédictions faites par les Démons.

VIe *Conférence.* Livres sur l'ancien et le nouveau Testament.

1. Du livre imparfait sur la Genèse, expliqué selon la lettre.
2. Douze livres sur la Genèse à la lettre.
3. Des questions sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome Josué et les Juges.

4. Questions sur quelques endroits de l'Evangile.
5. Commentaire sur l'Evangile de saint Jean.
6. Commentaire sur l'Epître de saint Jean.
7. Commentaire sur l'Epître aux Galates.
8. Des quatre-vingt-trois questions.

(Quatrième classe.)

9. Commentaire, ou homélies sur le livre des Psaumes. Première partie

---

TOME VINGT-DEUXIÈME.

(Continuation de saint Augustin.)

Commentaire, ou homélies sur le livre des Psaumes. Seconde partie.

VIIe *Conférence.* (Cinquième classe.) Traités polémiques.

1. Traité des hérésies.
2. Contre les Juifs.
3. Contre les hérésies.
4. Réfutation du discours en faveur de l'Arianisme.
5. Deux livres contre Maximin, évêque arien.
6. Conférences de saint Augustin avec Pescentius et autres Ariens.
7. Quinze livres sur la Trinité.
8. Contre les Priscillianistes et les Origénistes.

VIIIe *Conférence.* Contre les Manichéens et les Pélagiens.

1. Livre de la foi et du Symbole.
2. Des mœurs des Manichéens.
3. Traité des deux âmes.
4. Livre contre l'Epître du fondement.
5. Réfutation de Fauste le Manichéen.
6. De la nature du bien.
7. Actes ou conférences contre Fortunat le Manichéen. Conférence avec Félix.
8. Livre contre Secondin.
9. Deux livres contre l'adversaire de la loi et des prophètes. Contre Adimante.

Contre les Pélagiens.

1. De la grâce de Jésus-Christ.
2. Du péché originel.
3. De la nature et de la grâce.
4. Lettre à Sixte.
5. De la grâce et du libre arbitre, adressé aux moines d'Adrumet.
6. De la correction et de la grâce, adressé aux mêmes.
7. Lettre à Vital.
8. Du baptême des enfants, ou des mérites et de la rémission des péchés.
9. Livre de l'Esprit et de la lettre.
10. Livre des Actes de Pélage. Quatre livres au pape Boniface, contre les deux lettres des Pélagiens.
11. Six livres contre Julien.
12. Livres du mariage et de la concupiscence.
13. Livre de la prédestination des saints.

14. Du don de la persévérance.
15. Deux livres à Simplicien.
16. De l'ouvrage imparfait contre Julien.
17. Traité du libre arbitre.

IXe *Conférence.* Contre les Donatistes.

1. Trois livres contre la lettre de Pétilien, évêque donatiste.
2. Sept livres du baptême.
3. Trois livres contre les lettres de Pétilien.
4. Réponse au livre contre l'unité de l'Eglise, ou Epître contre les Donatistes.
5. Réponse au grammairien Cresconius.
6. Abrégé de la Conférence avec les Donatistes.
7. Livres de Gaudence, évêque donatiste.

Xe *Conférence.* (Sixième classe.) Traités divers, concernant le dogme, la morale et la discipline.

1. De l'accord des évangélistes. Concordance entre les quatre Evangiles.
2. Du combat chrétien.
3. De la foi et des œuvres. De la pénitence. Pensées diverses sur la pénitence.
4. Des soins que l'on doit aux morts.
5. Traité de la patience.
6. Des avantages du jeûne.
7. Du bien du mariage.
8. Traité de la sainte Trinité.
9. Du bien du mariage, adressé à Julienne, mère de Démétriade.

10. Livre de la continence.
11. Des mariages adultères.
15. De l'ouvrage des moines.
16. Règle de saint Augustin, adressée aux serviteurs de Dieu.
17. Confessions de saint Augustin.

XIe. *Conférence.* (Septième classe.) Sermons.

XIIe *Conférence.* Choix de lettres, de la traduction de Dubois de l'Académie française.

TOME VINGT-TROISIÈME.

(Suite des pères controversistes et scolastiques.)

XXXIX. S. Hilaire, archevêque d'Arles. Son panégyrique par saint Honorat. Ses homélies.

XL. S. Fulgence, évêque de Ruspe. Analyse de ses livres.

XLI. S. Alcime Avite, archevêque de Vienne. Ses lettres, homélies, poèmes.

XLII. S. Eucher, archevêque de Lyon. Sa lettre sur la fuite du monde.

XLIII. S. Remi, archevêque de Reims, Notice de sa vie.

XLIV. Salvien, prêtre de Marseille. Traité de la Providence. Traité contre l'avarice ou l'esprit d'intérêt. Lettres

XLV. Vincent de Lérins. Son *Commonitorium* ou Avertissement.

XLVI. S. Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne. Ses homélies. Jugement sur le caractère de son éloquence.

XLVII. S. Maxime de Turin. Homélies.

XLVIII. Boèce, sénateur. Notice de sa vie. Traité de la consolation.

XLIX. Cassiodore, sénateur. Analyse de ses ouvrages.

L. S. Prosper. Extraits de sa réponse à Cassien et de son poème contre les ingrats.

LI. Gennade, prêtre de Marseille.

LII. Paul Orose.

LIII. Julien Pomère. Son traité de la vie contemplative. Extraits.

LIV. S. Césaire, archevêque d'Arles. Ses homélies.

LV. Ferrand, diacre. Son abrégé des canons de discipline de l'Eglise d'Afrique.

LVI. Le pape S. Léon-le-Grand. Notice de sa vie. Idée de son pontificat. Ses ouvrages. Sermons. Lettres décrétales.

Controversistes. Supplément.

LVII. Le pape S. Innocent. Ses Décrétales.

LVIII. Le pape S. Hormisdas.

LIX. S. Benoît, abbé du Mont-Cassin. Sa règle.

LX. S. Germain, évêque de Paris. Sa lettre à la reine Brunehaut.

LXI. S. Germain, évêque d'Auxerre.

LXII. S. Loup, évêque de Troie.

LXIII. Marius Mercator.

LXIV. Facundus, évêque d'Hermiane.

LXV. Fauste de Riez.

LXVI. S. Victor de Vite. Récit de la persécution d'Afrique.

LXVII. Chrysippe de Jérusalem. Homélie.

LXVIII. DENIS-LE-PETIT. Recueil des canons.

POÈTES. Saint Ennode, évêque de Pavie. Ses lettres et ses poésies.

Arator.

Eudocie.

Proba Falconia.

Paulin de Périgueux.

TOME VINGT-QUATRIÈME.

(SUITE DES CONTROVERSISTES ET SCOLASTIQUES.)

Discours préliminaire. Décadence des lettres et de l'éloquence après le cinquième siècle.

I. L'empereur JUSTINIEN. Ses Novelles et ses Institutes.

II. S. GRÉGOIRE-LE-GRAND. Notice sur sa vie. Analyse et extraits de ses ouvrages. Explication de Job. Homélies. Son pastoral. Dialogues. Décrétales.

III. S. ISIDORE de Séville.

IV. S. LÉANDRE.

V. S. ILDEFONSE, archevêque de Tolède. S. JULIEN de Tolède.

VI. S. COLOMBAN et S. DOROTHÉE.

VII. S. JEAN CLIMAQUE.

VIII. S. ELOI de Noyon. Homélies.

IX. S. BONIFACE de Mayence.

X. GRÉGOIRE de Tours. Principaux historiens et chronologistes ecclésiastiques qui ont écrit en latin :

Frédégaire et ses continuateurs. Chronique abrégée par Cassiodore. Chronique de Marcellin. Chronique d'Alexandrie, ou pascale. Orose et saint Isidore de Séville. Marius. Fréculphe. Anastase le bibliothécaire. Aimoin. Otton de Frisingue. Geoffroi de Viterbe. Saxon le Grammairien. Jean Aventin, annaliste de Bavière. Historiens des croisades.

SUPPLÉMENT.

Révolutions survenues dans l'enseignement théologique. L'Université de Paris. La Sorbonne. (Discours prononcé dans l'école de théologie de la maison de Sorbonne, pour l'ouverture de ses cours, le 13 décembre 1823.)

IX, X ET XIe SIÈCLES.

I. Charlemagne. Capitulaires. Ses successeurs. Alcuin. Ses ouvrages.
II. Eginard.
III. Paul de Warnefrid.
IV. Théodulphe d'Orléans.
V. Amalaire, prêtre de l'Eglise de Metz. Traité des offices ecclésiastiques.
VI. Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre.
VII. Le B. Rhaban-Maur, archevêque de Mayence. Commentaires. Dissertations. Homélies. Traité des offices divins.
VIII. Pascase Radbert, abbé de Corbie. Traité du corps et du sang de Notre Seigneur.
IX. Ratramne, moine de Corbie.

X. Hincmar, archevêque de Reims. Histoire de son pontificat et de ses ouvrages.

XI. Amolon, archevêque de Lyon. Wulfade, archevêque de Bourges.

XII. Agobard, archevêque de Lyon. Notice sur sa Vie. Analyse et extraits de ses ouvrages.

XIII. Loup de Ferrières. Ses Lettres.

XIV. Odon de Cluny. Odilon. Abbon. Les deux saints Adalbert. Brunon de Cologne. Rosvuide.

XV. Rathérius, évêque de Vérone. Idée de son Agnosticon.

XVI. Walafride Strabon. Son traité de l'origine et des progrès des choses ecclésiastiques.

XVII. Luitprand. Atton de Verceil. Traité des souffrances de l'Église. Analyse.

XVIII. S. Fulbert de Chartres. Ses lettres.

XIX. Gratien. Son Décret. (Histoire abrégée du droit canonique.)

Réginon. Burchard de Worms. Raymond de Pégnafort.

XX. Marculphe.

XXI. Gerbert pape, sous le nom de Sylvestre II.

XXII. Le cardinal Pierre Damien. Opuscules. Lettres.

XXIII. Hildebrand pape, sous le nom de Grégoire VII.

Scolastiques.

Discours sur la théologie scolastique.

XII et XIIIe siècles.

I. Jean Scot Erigène.

II. Jean d'Italie.

III. Le B. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry.
IV. Brunon, abbé du Mont-Cassin. Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament.
V. S. Bruno, instituteur des Chartreux.
VI. Prédicateurs : Raoul, Ardent, Foulques de Neuilly, Eustache de Flay.
VII. Yves de Chartres. Homélies. Lettres.
VIII. Le pape Urbain II.
IX. S. Anselme, archevêque de Cantorbéry. Ses ouvrages.
X. Geoffroy de Vendôme. Halinard de Lyon.
XI. Pierre Alphonse, Juif espagnol, converti au christianisme, auteur d'un Dialogue entre un Juif et un chrétien.
XII. Bérengose. Sermons.
XIII. Jean de Sarisbéry, évêque de Chartres. Ses OEuvres.
XIV. Anselme de Laon.
XV. Guillaume de Champeaux.
XVI. Hildebert du Mans.
XVII. Pierre Lombard, évêque de Paris. Son livre des Sentences. Analyse.
XVIII. Le vénérable Godefroi, abbé des Monts.
XIX. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. Ses livres de la foi, des lois, des vertus et des mœurs.
XX. Pierre Comestor, chancelier de l'Eglise de Paris. Ses ouvrages.
XXI. Le pape Innocent III.

XXII. Pierre de Blois, archidiacre de Bath. Ses lettres.

XXIII. Arnould de Lizieux.

XXIV. Pierre de Celles.

XXV. Vincent de Beauvais.

XXVI. Jacques de Voragine.

XXVII. Robert Sorbon.

XXVIII. Guillaume de Saint-Amour. Philippe de Graves. Henri de Gand. Richard Midleton.

XXIX. Robert Pullus.

XXX. Gérocu.

XXXI. S. François d'Assise. S. Dominique.

Poètes.

Pierre de Pise.

Théodulphe d'Orléans, Abbon, Ermold le Noir, Godescalc.

Milon, Alcuin, Charlemagne, Florus.

Walafride Strabon.

Agobard, saint Paulin.

Balderic, Michon.

Orfride.

Roswuide, le B. Notker.

Arnould, Marbold de Rennes, saint Anselme de Cantorbéry, Zacharie-Benoît, Wicentini.

Jean de Hauteville, Guillaume de La Pouille, Gunther.

Guillaume le Breton.

Alain le Convers, Gui d'Arezzo, Herman.

Innocent III, Philippe de Bonne-Espérance, Pierre le Vénérable.

S. Thomas d'Aquin, Clémangis, le pape Jean XXII.

TOME VINGT-CINQUIÈME.

I. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Lettres. Homélies. Traités théologiques.

II. L'abbé Rupert. Traités théologiques.

III. Hugues et Richard de Saint-Victor.

IV. L'abbé Suger.

V. S. Norbert, l'abbé Guerry, et autres prédicateurs.

VI. Alexandre de Halès, Albert-le-Grand.

VII. Jean Duns Scot.

VIII. Raymond Lulle.

IX. Roger Bacon.

X. Gerson, chancelier de l'université de Paris.

XI. Pierre d'Ailly.

XII. Clémangis, Thomas de Courcelles, Almain, Ockam, d'Oresme.

XIII. S. Thomas d'Aquin. Précis de sa vie et de ses ouvrages. Sa Somme théologique.

XIV. S. Bonaventure, docteur de l'Eglise.

XV. S. Bernard, abbé de Clairvaux, docteur de l'Eglise. Notice sur sa vie. Ses ouvrages.

I. Lettres de saint Bernard.

II. Ses livres de la considération, adressés au pape Eugène.

III. Traités divers : 1° Des mœurs et des devoirs des évêques ; 2° De la réforme des clercs ; 3° Du précepte et de la dispense ; 4° Apologie de saint Bernard ; 5° Écrit à la louange des chevaliers du Temple ; 6° Des degrés d'humilité et d'orgueil ; 7° Traité de la grâce et du libre-arbitre ; 8° Traité du baptême ; 9° Contre les erreurs d'Abailard ; 10° Vie de saint Malachie, évêque d'Irlande ; 11° Traité du chant, ou Correction de l'Antiphonier.

IV. Sermons et Homélies. Première classe. Sermons sur les mystères. Pour le jeûne du Carême. Sur le Psaume XC. Sur les Démons et les saints Anges. Sermons d'après divers textes de l'ancien et du nouveau Testament. Panégyriques. Seconde classe. Sermons sur divers sujets.

V. Sermons sur le Cantique des cantiques. Conciles. Jusqu'au concile de Trente.

SUPPLÉMENT.

Principaux écrivains ecclésiastiques des XIV, XV et XVIe siècles jusqu'à Bossuet.

I. Arnaud de Bonneval. Thomas Akemis. Jean Nider.

II. Le cardinal Bessarion.

III. Jacques de Lausanne.

IV. S. Vincent Ferrier.

V. S. Bernardin de Sienne. S. Jean de Capistran. S. Antonin.

VI. Savonarole.

VII. Pic de la Mirandole. Marsile Ficin.

VIII. Jean Raulin.
IX. S. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence en Espagne.
X. Tostat, docteur de Salamanque.
XI. S. François Xavier, Apôtre des Indes. Salmeron. Simon Vigor. Le cardinal Caïetan.
XII. Melchior Canus.
XIII. Le cardinal Ximenès.
XIV. Vivès.
XV. Erasme.
XVI. J. Eckius.
XVII. Corneille Mussi, évêque de Bitonte.
XVIII. Le cardinal Bembo.
XIX. Le cardinal Sadolet.
XX. Muret.
XXI. Prédicateurs italiens.
XXII. Segneri.
XXIII. Prédicateurs espagnols.
XXIV. Sainte Thérèse.
XXV. Rodriguez. Dupont. Ribadenéira. Barthélemy de Las Casas.
XXVI. Grenade.
XXVII. Gratien (Balthazar).
XXVIII. Prédicateues anglais et autres.
XXIX. Taylor (Jérémie).
XXX. Barrow (Isaac).
XXXI. Tillotson.
XXXII. Prédicateurs français.
XXXIII. Menot.
XXXIV. Barlette.

XXXV. DESPENCE (Claude).
XXXVI. VALLADIER.
XXXVII. PRÉDICATEURS DE LA LIGUE.
BOUCHER, curé de SAINT-BENOÎT.
PONCET, curé de SAINT-PIERRE-DES-ARCIS.
XXXVIII. S. FRANÇOIS DE SALES. S. CHARLES BORROMÉE.
XXXIX. CAMUS, évêque de Belley.
XL. Le cardinal de BÉRULLE.
XLI. S. PHILIPPE DE NÉRI.
XLII. LINGENDES (Claude de).
XLIII. LINGENDES (Jean de).
XLIV. COSPEAU.
BERTHAUD.
XLV. SENAULT.
XLVI. LE JEUNE, de l'Oratoire. BENING.
XLVII. LA COLOMBIÈRE.
XLVIII. GIROULT.
XLIX. MASCARON.
L. BOSSUET.

TOME VINGT-SIXIÈME.

TABLE GÉNÉRALE de la nouvelle Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine, ou Cours d'éloquence sacrée.

TABLE CHRONOLOGIQUE des principaux écrivains ecclésiastiques, depuis les temps apostoliques jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

TABLE DES AUTEURS ET OUVRAGES cités dans cette Bibliothèque.

TABLE GÉNÉRALE des matières contenues dans les vingt-cinq volumes de cet ouvrage.

JUGEMENTS portés sur cette Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES,

DEPUIS LES TEMPS APOSTOLIQUES JUSQU'A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Année.

54. S. Barnabé, Apôtre.
40. Philon, Juif.
65. S. Clément, pape.
Canons apostoliques.
Hermas.
67. Flavius Josephe.
101. S. Ignace d'Antioche.
108. S. Polycarpe de Smyrne.
110. Papias d'Hiéraple.
125. Quadrat.
Aristide.
128. Aquila.
132. Castor Agrippa.
136. Ariston de Pella.
140. S. Justin, martyr.
167. S. Irénée.
168. Théophile d'Antioche.
170. Méliton.
Apollinaire.
S. Denis de Corinthe.

Année.

173. Tatien.
175. Théodotien.
177. S. Athénagore.
180. Miltiade.
181. S. Pantène.
188. Astère Urbain.
189. Rhodon.
190. Ezéchiel, poète. Sérapion. Le pape Victor.
192. Apollonius, sénateur.
Théophile de Césarée.
S. Clément d'Alexandrie.
Tertullien.
196. Polycrate d'Ephèse.
201. Symmaque.
210. Caïus.
212. Alexandre, évêque dans la Cappadoce.
220. Minucius Félix.
S. Hippolyte.
Ammonius.
Jules Africain.
230. Origène.
233. S. Firmilien.
240. S. Cyprien.
251. Pontius.
254. S. Grégoire Thaumaturge. (Paul de Samozate, hérétique.)
S. Denis d'Alexandrie.
270. Théognoste.
Malchion.
Anatole.

Année.

278. S. Archélaüs de Cascare. (Manès, hérétique.)
285. Pierius.
290. Victorin.
S. Méthodius.
294. S. Pamphile.
301. Pierre d'Alexandrie,
305. Arnobe.
Lactance.
Dorothée, évêque.
313. S. Alexandre d'Alexandrie. (Arius, hérétique.)
315. Eusèbe de Césarée.
L'empereur Constantin.
316. Osius.
325. Eustathe d'Antioche.
S. Jacques de Nisibe.
326. S. Athanase.
330. Juvencus.
S. Antoine, patriarche des solitaires.
Astérius.
Marcel d'Ancyre.
337. Le pape saint Jules.
Julius Firmicus maternus.
341. Eusèbe d'Edesse.
347. Sérapion (d'Egypte).
350. S. Cyrille de Jérusalem.
352. Le pape Libère.
354. S. Hilaire de Poitiers.
Eusèbe de Verceil.
Lucifer de Cagliari.

Année.

359. S. Phébade.
S. Mélèce.
360. S. Zénon de Vérone.
362. L'Anonyme, auteur des livres publiés sous le nom de saint Denis l'Aréopagite.
Tite de Bostre.
Victorin d'Afrique.
365. S. Ulphilas.
366. Le pape Damase.
S. Optat de Milève. (Donat, hérétique.)
S. Maruthas.
370. S. Pacien de Barcelonne.
S. Ephrem d'Edesse.
S. Basile-le-Grand. (Eunomius, hérétique.)
S. Grégoire de Nysse. (Macédonius, hérétique.)
S. Grégoire de Nazianze.
S. Amphiloque.
Dydime l'Aveugle.
371. Proba Falconia.
373. S. Macaire.
374. S. Ambroise.
Hégésippe l'historien.
378. S. Jérôme. (Pélage, hérétique.)
380. Evagre.
381. Nectaire, patriarche de Constantinople.
385. Le pape Sirice.
Philastre.
Némésius.
386. Jean de Jérusalem.

Année.

587. S. Gaudence de Brescia.
590. Sophrone.
Ruffin.
593. S. Paulin de Nole.
596. S. Augustin.
598. S. Jean Chrysostôme.
401. S. Astère d'Amasée.
Marc l'Ascète.
Sulpice-Sévère.
Pallade.
402. Le pape saint Innocent.
405. Le poète Prudence.
410. Le poète Nonnus.
Synésius de Ptolémaïde.
S. Isidore de Peluze.
412. S. Cyrille d'Alexandrie. (Nestorius, hérétique.)
416. Paul Orose.
418. Marius Mercator.
420. Léporius.
Paulin de Milan.
421. Eudocie.
422. S. Maxime de Turin.
Le pape saint Célestin.
423. Théodoret.
424. Cassien.
425. Philostorge.
426 S. Loup de Troies.
430. Possidius.
Théodote d'Ancyre.

Année.

430. S. Hilaire d'Arles.
432. S. Patrice, apôtre d'Irlande.
435. S. Pierre Chrysologue.
434. S. Proclus.
S. Eucher de Lyon.
Marius Victor.
Sédulius.
439. Socrate.
Sozomène.
440. Salvien.
Eustathe.
Les deux saints Nil de Constantinople.
Dracontius.
S. Léon-le-Grand.
Constance, prêtre de Lyon.
444. Tyro Prosper.
447. Flavien de Constantinople. (Eutychès hérétique).
448. Basile de Séleucie.
455. Chrysippe.
461. Paulin.
462. Claudien Mamert.
471. S. Remi de Reims.
472. Sidoine Apollinaire.
484. Victor de Vite.
487. Ænée de Gaze.
490. S. Honorat de Marseille.
S. Alcime Avite.
492. Le pape Gélase.
495. Gennade de Marseille.
498. Julien Pomère.

Année

502. S. Césaire d'Arles.
507. S. Fulgence.
510. Boèce.
511. Ennode.
514. Cassiodore.
S. Hormisdas, pape.
520. Procope de Gaze.
527. L'empereur Justinien.
530. S. Benoît.
533. Denis-le-Petit.
Ferrand.
534. Marcellin.
536. Hésychius l'Illustre.
540. Facundus.
544. Arator.
552. Jornandes.
558. Fortunat.
S. Martin de Tours.
564. S. Jean Climaque.
573. Grégoire de Tours.
576. Cosme.
581. Euloge d'Antioche.
Gildas-le-Sage.
583. S. Léandre.
589. S. Columban.
Léonce de Byzance.
590. S. Grégoire-le-Grand.
594. Evagre l'historien.
595. S. Isidore de Séville.
599. Anastase le Sinaïte.

Année.

601. Jean Philoponus.
Hésychius de Jérusalem.
S. Dorothée, abbé.
611. Théophylacte.
627. Braulion.
629. Sophrone de Jérusalem.
630. Jean Mosch.
635. André de Crète.
640. Georges Pisidès.
Georges de Nicomédie.
S. Eloi. S. Ouen.
645. S. Maxime.
646. S. Eugène.
657. S. Ildefonse.
660. Marculphe.
701. Le Vénérable Bède.
715. Germain de Constantinople.
723, S. Boniface de Mayence.
730. Cosme de Jérusalem.
S. Jean Damascène.
732. Egbert.
740. Fredégaire.
760. Florus. (Félix d'Urgel, hérétique.)
768. Charlemagne.
772. Le pape Adrien I.
774. Paul de Warnefrid.
776. Paulin d'Aquilée.
780. Alcuin.

Année.

792. Georges de Constantinople.
794. Théodulphe d'Orléans.
798. Leydrade.
812. Amalaire.
813. Théodore Studite.
Agobard.
814. Eginard.
828. Ansegise.
830. Loup de Ferrières.
Isidore Marchand.
837. Florus de Lyon.
Thégan.
840. Bertramme.
841. Amolon.
842. Walafride Strabon.
844. Pascase Radbert.
845. Hinckmar de Reims.
847. Rhaban-Maur. (Godescalc, hérétique.)
858. Jean Scot Erigène.
870. Photius.
Anastase le bibliothécaire.
871. Alfred-le Grand.
876. Usuard.
880. Nicétas David.
892. Réginon.
901. Siméon Métaphraste.
916. Hubald.
928. Rhathérius.
930. Odillon.

Année.

940. Flodoard.
945. Atton de Verceil.
946. Luitprand.
961. S. Dunstan.
970. Abbon.
971. Notker.
980. Suidas.
Roswide.
Alfric.
990. OEcuménius.
996. Burchard.
999. Silvestre II.
1001. Aimoin.
1005. Fulbert de Chartres.
1040. Théophane Céramus.
1049. Le pape Léon IX.
1050. Psellus.
1057. Pierre de Honestis.
Cédrenus.
1066. Xiphilin.
1070. Lanfranc. (Bérenger hérétique.)
1073. Grégoire VII.
1077. Théophylacte.
1080. Jean d'Italie.
1086. S. Bruno.
1092. Yves de Chartres.
1093. S. Anselme.
Sigebert.
1106. Pierre Alphonse.

Année.

1110. Théodore Prodrome.
1111. Rupert.
1114. Balderic.
1115. S. Bernard. (Pierre de Bruys. Arnaud de Bresse. Pierre Abailard, hérétiques.)
1118. Zonaras.
Anne Comnène.
1120. Michel Glycas.
Hugues de Saint-Victor.
1121. Eadmer.
Pierre le Vénérable.
1123. L'abbé Suger.
1127. S. Norbert.
1130. Guillaume de Somerset.
1131. Le moine Gratien.
1134. S. Malachie.
1140. L'abbé Guerry.
Orderic Vitalis.
1141. Pierre Lombard.
1144. Otton de Frisingue.
Robert Pullus.
1145. Gilbert de la Porrée.
1150. Ælrède.
Richard de Saint-Victor.
1160. Pierre de Blois.
Jean Tzetzès.
1162. Jean Beleth.
Arnoud Bonneval
S. Thomas Becket.

Année.

1170. Pierre Comestor.
Eustathe, archevêque de Thessalonique.
Godefroi de Viterbe.
Saxon le grammairien.
1172. Jean de Sarisbéry.
1180. Théodore Balsamon.
1185. Beaudoin.
1192. Etienne de Tournay.
1198. Innocent III.
1206. Etienne Langton.
1208. Rodrigue Ximenès.
S. François d'Assise.
1210. Gunther.
1212. Hélinand.
1215. Alain de l'Ile.
1220. Jacques de Vitri.
S. Antoine de Padoue.
1225. Rigord.
1227. Grégoire IX. (Albigeois hérétiques.)
1228. Guillaume d'Auvergne.
Raymond de Pennaford.
1230. Alexandre de Halès.
1235. Robert Grosthead.
1240. Matthieu Paris.
1244. Vincent de Beauvais.
1255. S. Thomas d'Aquin.
S. Bonaventure.
Thomas de Cantpré.
1260. Albert-le-Grand.

Année.

1278. Roger Bacon.
1280. Georges Pachymer.
1286. Guillaume Durantes.
1290. Jean de Paris.
Jacques de Voragine.
Richard Midleton.
1296. Gilles de Colonne.
1301. Jean Duns.
Raymond Lulle.
Guillaume de Nangis. (Jean Wiclef, hérétique.)
1302. Jean de Fribourg.
1310. Nicolas Trivet.
1311. Guillaume Durant.
1316. Le pape Jean XXII.
1317. Jacques de Lauzanne.
1320. Durand de Saint-Porcien.
Thomas Morus. (Henri VIII, auteur du schisme d'Angleterre.)
Nicolas de Lyra.
1323. Pierre Bertrand.
1330. Guillaume Ockam.
1335. Matth. Blastarès.
1340. Planudes. Cabasilas.
1342. Jean Cantacuzène.
1345. Nicéphore Grégoras.
1347. Théophane.
1350. François Pétrarque. Jean Bocace.
Jean Thaulere.
1360. Nicolas Oresme.
1367. Sainte Catherine de Sienne.

Année.

1384. Emmanuel Paélologue.
1396. Pierre d'Ailly.
1404. Gerson.
1410. Siméon de Thessalonique.
1414. S. Vincent Ferrier.
1416. Nicolas de Clémangis.
Thierri de Niem.
1420. Léonard Arétin.
Le Pogge.
1426. Le cardinal Julien. (Jean Hus. Jér. de Prague, hérétiques.)
S. Bernardin de Sienne.
Henri de Hesse.
1451. Joann. Nider.
Thomas de Valden.
1431. Le B. Laurent Justinien.
1434. Tostat.
1436. Le cardinal Bessarion.
1440. Jean de Capistran.
Laurent Valle. George Gemistus.
Ambroise le Camaldule.
Balsamon.
Nic. Tudesch. Panormitanus.
1446. S. Antonin.
1448. Nicolas de Cusa.
1450. Thomas Akempis.
1453. Georges Scolaire.
Le cardinal de la Tour-Brûlée.
1458. Enée Silvius, pape, sous le nom de Sylvestre II.
1465. Dominique de Dominicis.

Année.

1470. Gabriel Barlette.
Jean Hérold.
1474. Rudolph Agricola.
Denis le Chartreux.
Platina.
Georges de Trébisonde.
1479. Jean Raulin.
1480. Bernardin de Bustis.
Robert Caraccioli.
Jérôme Savonarole.
Marcile Ficin.
1485. L'abbé Trithème.
1484. Pic de La Mirande.
1488. Antoine de Lebrixa.
1494. Robert Gaguin.
J. Reuchlin.
Oliv. Maillard.
1495. Joann. Jov. Pontanus.
1500. Claude Seyssel.
1501. Louis Vivès.
Le Mantouan.
Almain.
1504. Albert Crantz.
1506. Le cardinal Ximenès.
1512. Jean Aventin.
1513. Le pape Léon X.
1520. Sylvestre de Prierio.
1527. Jacobatius.
Jacques Hochstrat. (Luther, Melanchton, hérétiques.)

Année.

1534. Le cardinal Caïetan.
1535. Jean Fischer.
Thomas Morus.
Henri Corneille Agrippa.
Erasme.
1537. Lefebvre d'Estaples.
1541. Jacq. Merlin. Jérôme Cardan.
Sanctès Pagninus.
1543. Josse Clichtoue.
Jean Eckius.
1547. Le cardinal Sadolet.
1550. Jean Cochlée.
Jean de Castagniza.
1558. Gropper. (Calvin, hérétique.)
Le cardinal Pollus.
1560. Melchior Canus.
1568. Onuphre Panvini.
1571. Cl. Despence.
1580. Nic. Sandérus.
1584. S. Charles Borromée.
1586. Antoine Augustin.
1588. Louis de Grenade.
Laurence Strozzi.
1593. Le cardinal Tolet.
1595. S. Philippe de Néry.
1597. Genebrard.
Pierre Pithou.
Sponde de Pamiers
1599 Alph. Ciaconius.

Année.

1613. Estius.
1615. Jean Berthaud.
1618. Le cardinal Duperron.
François Bening.
Pierre de Besse.
Valladier.
1619. Le cardinal Baronius.
Le cardinal Bentivoglio.
1621. Le P. Petau.
Le P. Cotton.
1622. S. François de Sales.
Camus.
Matthieu de Morgues.
1623. Frapaolo.
Coeffeteau.
Martin Becan.
Marc-Antoine de Dominis.
1629. Le cardinal de Bérulle.
Laur. Bouchel.
Le P. Morin.
1631. Edmond Richer.
Corneille Jansénius.
1636. Hallier.
1642. Le cardinal de Richelieu.
Jacques Biroat.
Le P. Bourgoing.
François Duneau.
1651. Le P. Sirmond.
Nic. Caussin.

Année.

1651. Pierre et Jacques Dupuy.
1655. Jean Adam.
Antoine Castillon.
Jean Grisel.
Le P. Houdry.
1658. Antoine Le Maistre.
Walton, auteur de la Polyglotte.
1661. Luc Holstenius.
Les frères Valembourg.
1662. Pierre de Marca.
Hardouin De Perefixe.
L'abbé Dangeau.
Théoph. Raynauld.
Le P. Senault.
Pascal.
Fromentières.
Le P. Le Jeune.
Lingendes.
Guillaume de Saint-Martin.
Mascaron.
Bossuet.
1665. Bollandus.
1666. Le prince de Conti.
Le cardinal Bona.
Philippe Labbe.
Cossart.
1669. Léon Allatius.
1672. Godeau.
Bourdaloue.

Année.

1672. Fénelon.
Fléchier.
Molinier.

1674. Arnaud d'Andilly.
Moréry.
Massillon.

1676. H. de Valois.
François Bosquet.
L'abbé de Bretteville. Le P. Giroult. Hubert de l'Oratoire. Le P. Texier.

1678. Launoi.

1679. Combéfis.
Cheminais. Le P. De La Roche de l'Oratoire. De La Colombière. Laur. Chesnard. L'abbé Boileau. Montmorel. Le P. Séraphin. Dufay. Joli. Hébert. Lambert. Anselme. Prevôt. Segui. Ségaud. Terrasson. Bretonneau. De La Boissière. Collet. De La Rue.

1681. J. Garnier.
Ch. Le Cointe.

1684. Isaac Le Maître de Sacy.

1685. Luc d'Achery.
Le P. Hardouin.
Mallebranche.

1686. J.-B. Cotelier.
L. Maimbourg.
Begault. Bignon. Huet. Renaudot.

1690. Godefroi Hermant.
Jacques Abbadie. Claude. Basnage. Beausobre. Saurin.

1694. Antoine Arnaud.

Année.

Thomassin.
Molanus. Leibnitz.

1695. Nicole.
Duguet.
D'Asfeld.
Ant. Pagi. Le card. Orsi.

1698. Montfaucon.

1699. Gerbais.
Le cardinal d'Aguirre. Le cardinal Sfondrate.

1700. L'abbé de Rancé.
Archon.
L'abbé Tiers.
De La Chétardie.

1704. Le cardinal Noris.
Adrien Baillet.
Louis Cousin.

1707. Mabillon. Martenne. Colonia. d'Achery.

1709. D. Ruinart.

1712. Richard-Simon.

1718. Etienne Baluze. Le Quien. Frassen. Lallemand.

1719. L. P. Quesnel. Tournely. Vitasse. Juénin.
Du Pin. Grand-Colas. D. De Vert.

1721. Le P. Daniel. Le P. Tournemine. Bouhours.

1723. L'abbé Fleuri.
Tillemont. Surian.
L'abbé de Choisi. Marsollier. De Nesmond.
Noël Alexandre. Pezron. Le P. Dez.

Année.

1725. D. Denis de Sainte-Marthe. Bernard et François Lamy.

1728. Gisbert. Cabassut.
Pontas.
Tronson.

AUTRES SAVANTS ILLUSTRES DU XVIIIe SIÈCLE.

Les papes Clément XI. Benoit XIV. PIE VI.

ITALIE. — Andréucci. Bacchini. Bianchini. Battaglini. Fontanini. Assemani. Muratori.

ALLEMAGNE. — Augustin Erath. Shannat. J. Albert Fabricius. Frédéric Mayer. Meel Fuhrer. Godefroi Olearius. Mosheim. Georges de Pritz. Rechenberg. Sturm. Herman Franck. Goetze. Wurtz. Jaeger. Neander. Reinhard. Jérusalem.

ANGLETERRE. — Bull. Beverige. Nicolson. Hopper. Hoaldy. Sherlock. Prideaux. Boyle, Bennett. Bentley. Bingham. Wollaston. Clarke. Mill. Vaterland. Young. Vallis. Jennings. Jean Leland. Lowth. Bryant. Walmesley. Varner. Alban Butler.

SUISSE. — Placide de Zurlanben. Crouzas. Hottinger. Turretin. Vernes. Vernet.

PAYS-BAS. — Steyaërt. Nieuwentit. Van Espen.

POLOGNE. — Zaluski. Jablonski. Skarga. Le roi Stanislas. Lachowschi.

ESPAGNE. — Louis Ant. de Belluga de Moncade. Aravaca. Franç. de Posadas. Isla. Xaramillo. Bocca negra. Bertran. Le cardinal Lorenzana.

France. — De Belzunce. Le cardinal de Bissy. Languet, archevêque de Sens. De Pressy. De Rastignac. De La Parisière. Poncet de La Rivière. Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne. De Montazet, archevêque de Lyon. De La Luzerne, évêque de Langres, cardinal. Les PP. Longueval. Berthier. Barruel. Gauchat. Crillon. Bergier. Pey. Duvoisin. Hayer. Bullet. Guenée. De Gourcy. De Feller. Godescard. Bonnaud. Guérin du Rocher. Bérault-Berscastel.

Pérusseau. De Neuville. Maboul. Beauregard. Lenfant. De Marolles. Duserre-Figon. Le P. Le Chapelain. Poulle. De Boismont. L'ancien évêque de Senez. L'abbé Clément.

TABLE DES AUTEURS

ET OUVRAGES PRINCIPAUX

MENTIONNÉS DANS LE COURS DE CETTE BIBLIOTHEQUE CHOISIE DES PÈRES GRECS ET LATINS.

A.

ABBADIE (Jacques). *Traité de la Vérité de la religion chrétienne*, 3 vol. in-12, 1728, avec le *Traité de la divinité de Jésus-Christ*. — *Sermons*, 3 vol. in-12. Amsterdam, 1750.

ABBON, abbé de Fleury. Son article, tom. XXIV, pag. 314.

ACHERY (D. Luc d'), religieux de la congrégation de Saint-Maur. *Spicilége* en 13 vol. in-4°. (Réimprimé en 1723, 3 vol. in-fol., par les soins de M. de La Barre.)

ADAM (*Hist. de la dédadence de l'empire romain*, abrégée par), 3 vol. in-8°. Paris, 1807. Traduite de l'anglais de Gibbon par Briant.

ADELME (S.). A son article, tom. XXIV, pag. 509.

ACTA *Martyrum sincera et selecta*, par D. Theodoric Ruynart, 1 vol. in-4°. Paris, 1689. Traduits en français par Drouet de Maupertuis, 2 vol. in-12.

ÆLRED DE RIEVAL (Le Bienheureux). Son article, tom. XXV, pag. 36.

AGOBARD, archevêque de Lyon. Traités divers. Son article, tom. XXIV, pag. 300 et suiv. — Ses poésies, *ibid.*, pag. 517.

AGUIRE (Le cardinal d'). *Collection des Conciles d'Espagne*, 6 vol. fol. Rom. 1753. (Mort en 1699. Bossuet, qui l'a combattu dans sa Défense de la déclaration de 1681, a dit de lui, qu'il étoit la lumière de l'Eglise, le modèle des mœurs, l'exemple de la société.)

AIMOIN, moine de Fleury. *Hist. de France*, tom. XXIV, pag. 168.

AKEMPIS (Thomas). Son livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*, attribué à Gerson. Tom. XXV, pag. 31, 59, 522.

Alain le Convers. Poème héroïque. Tom. xxiv, pag. 524.

Albert-le-Grand. Son article, tom. xxv, pag. 36.

Albert (L'abbé Antoine). *Dictionn. portatif des prédicateurs français*, 1 vol. in-8°. Lyon, 1757.

Alcimi Aviti (S.). *Opera*, edit. Sirmond, 1 vol. in-8°. Paris, 1643. Tom xxiii, p. 19. Voyez la note, *ibid.*, p. 19. — Ses poésies, *ibid.*, p. 32, et t. xxiv, p. 515.

Alcuin (Flaccus Albinus). *Bibliotheca homiliarum et sermonum priscorum Ecclesiæ Patrum*, imprimé à Lyon, 4 vol., 1588. — *Opera omnia*, edit. Andr. Duchesne, 3 vol. fol. Paris, 1617. (La meilleure édition est celle de Ratisbonne, 1777, 2 vol. fol.) Son article, tom. iii, pag. 738. Ses poésies, tom. xxiv, pag. 315.

Alexandre (S.) d'Alexandrie. *Lettres* dans Théodoret et Socrate. T. v, p. 89 et suiv.

Alexandre de Halès. Son article, t. xxv, p. 36.

Alexandre (Le P. Noël), docteur de Sorbonne. *Historia ecclesiastica veteris novique Testamenti*, 8 vol. in-fol. Paris, 1699. (Y joindre les notes de Constantin Romaglia.) On a publié le Catalogue raisonné de ses ouvrages en 1 vol. in-4°. Paris, 1716.

Alexandrie (Chronique d'), ou Chronique pascale, tom. xxiv, pag. 176.

Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre. Son article, t. xxiv, p. 240.

Allatius (Leon Allacci), bibliothécaire du Vatican, mort en 1669. *Diatribe de Simeonibus*, 1 vol. in-4°. Paris, 1664. — *De Ecclesiæ orientalis et occidentalis perpetua consensione*. Colon., 1648, in-4°. — *Græciæ orthodoxæ scriptores*. Rom., 1657, 2 vol. in-4°

Almain, docteur de l'Université de Paris. Son article, tom. xxv, pag. 54.

Alphonse (Pierre), Juif espagnol. *Dialogue entre un Juif et un chrétien*. A son article, t. xxiv, p. 437.

Amalaire, prêtre de Metz. *Offices ecclésiastiques*. Analyse de cet ouvrage, à son article, t. xxiv, p. 235.

Ambrosii (S.), mediolanensis episcopi. *Opera*, edit. Bened. D. Jacq. De Friche et Nic. Le Nourry. Paris, 1686. Son article, tom ix, pag. 1 et suiv.

Ame. *De l'immortalité de l'âme*, ou *Essai sur l'existence de l'homme*, 1 vol. in-12. Dijon, 1781.

Amelotte (Denis), prêtre de l'Oratoire. Traduction du *Nouveau Testament*, 2 vol. in-4°. Paris, 1688.

Amolon, archevêque de Lyon. Son article, t. xxiv, p. 280.

Ammiani Marcellini *Histor. ex recensione* H. Valesii. Paris, 1636.

Amphiloque (S.), archevêque d'Icône. Homélies publiées sous son nom. Son article, t. v, p. 401.

Analecta græca per Benedictinos. Lutet., 1688.

Anastase le Sinaïte Son article, t. xix, p. 430.

André, archevêque de Crète *Homélies*, t. xix, p. 477.

Andres (Giov.). *Dell' Origine, progressi, e stato attuale di ogni letteratura*, 9 vol. in-4°. Rom., 1808.

Anquetil (Louis-Pierre), Génovéfain. *Esprit de la Ligue*, 3 vol. in-12 Paris, 1767.

Anselme (S.), archevêque de Cantorbéry, docteur de l'Eglise. *Opera*, edit. Gerberon. Paris, 1675; et Venit., 1744, 2 vol. fol. A son article, t. xxiv, p. 414 et suiv. — Ses poésies, *ibid.*, p. 521.

Anselme de Laon (en 1117). *Historia calamitatis*, etc., apud Cave, *Script. Eccles.*, et dans le tom. x de l'*Hist. littér. de France*. Son article, t. xxiv, p. 444.

Anselme (L'abbé). *Oraisons funèbres*. 1 vol. in-12. Paris, 1701.

Antoine (S.), patriarche des solitaires. Son article, t. v, p. 402.

Antoine de Padoue (S.). Son article, t. xxv, p. 34.

Apulée. *Florid.*, edit. Lugd., 1614.

Arator, poète latin du moyen âge. Son article, t. xxiii, p. 523

Archélaus (S.), évêque de Cascare. *Conférence avec Manès*, dans le Recueil des monuments de l'Eglise grecque et latine, par Zaccagni. Son article, t. iv, p. 308.

Aristoteles. *Opera*, edente Duval, 2 vol. in-fol. Typ. regiis, 1619.

Arrien. *Vita Alexandri*, ed. Lyon, 1600.

Argens (Le marquis d'). *Philosophie du bon sens*, 2 vol. in-12. *OEuvres*, 1724.

Argentré (Ch. Duplessis), docteur de Sorbonne, évêque de Tulle. *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio seculi* xii, *ad*

annum 1725, *in Ecclesia proscripti sunt et notati*, 3 vol. fol. Paris, 1728.

Arnauld d'Andilly. *Vies des saints Pères du désert*, 3 vol. in-8°. *Traductions diverses.*

Arnauld (Antoine), docteur en théologie. *Perpétuité de la foi. Logique*, ou l'*Art de penser*. Paris, 1752. (Conjointement avec Nicolle). *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*, 1 vol. in-12. Paris, 1695.

Arnobius. *Advers. gentes*, in-8°. Lugd. Batav., 1651. Son article, t. III, pag. 329.

Arnould de Lisieux. Son article, t. XXIV, p. 479. — Ses poésies, *ibid.*, p. 521.

Aristide, apologiste. Fragment de son Apologie des chrétiens, t 1, p. 274.

Aringhi (Paul). *Roma subterranea.* 2 vol. fol. Colon., 1659.

Art de peindre a l'esprit, 3 vol. in-12. Paris, 1758.

Assemani (Joseph-Simon), archevêque de Tyr. *Bibliotheca orientalis*, etc. Rom., 1719-1728 — *S. Ephrem syri opera græce, syriace, latine*, 6 vol. fol. Rom., 1732-1754.

Assemani (Steph. Evodius). *Acta martyrum orientalium et occidentalium*, 2 vol. fol. Rom., 1748.

Asser. *De gestis Alfredi regis Anglor.*, 1 vol. fol. Londin., 1574; et Francf., 1602.

Astère (S.), archevêque d'Amasée. *Homélies* et *Panégyriques*, dans les Recueils de Cotelier et de Combéfis. Son article, tom. V, p. 305 et suiv.

Astère Urbain (S.), écrivain ecclésiastique. Fragments conservés par Eusèbe, t. IV, p. 325.

Athanasii (S.), docteur de l'Eglise. *Opera.* Paris, 1698. Son article, tom. V, pag. 172 et suiv.

Athenagoræ. *Apologia seu legatio pro christianis* (à la suite de saint Justin). Edit. de Cologne, in-fol., 1686. Son article, tom. I, pag. 336.

Atticni (Donio d') *De Vita eminentissimi cardinalis de Berulle, libri duo*, 1 vol. in-8°. Paris, 1649.

Atton, évêque de Verceil. Ses ouvrages à son article, tom. XXIV, pag. 320.

Auctuarium primum, secundum et tertium *ad Bibliothecam Patrum, auctore* Combefis. Paris, 1648-1672.

Audoenus (S. Ouen, archevêque de Rouen). *Vie de saint Eloi, évêque de Noyon.*

Augur (L'abbé Athanase). *Extraits des Homélies de saint Jean Chrysostôme*, 4 vol. in-8°. Paris, 1785. — Traduction des *Œuvres choisies de saint Basile*, 1 vol. in-8°.

Augustin (S.), hipponensis episcopi *Opera omnia studio monachorum Benedictinorum* (D. Blampin, Constant, etc.) Paris, 11 vol. in-fol., 1689. — *D. Aurelii Augustini confessionum libri* XIII. (Ad calcem additæ sunt variæ lectiones). Paris., 1776, 1 vol in-12. — Traduction du livre des *Confessions*, par D. Jacques Martin, 2 vol. in-12. Paris, 1741. — Du même, par M. l'abbé de La Menais, 2 vol. in-12. Paris, 1829. — *Les plus tendres sentiments d'un cœur envers Dieu*, extraits du livre des *Confessions de saint Augustin*, par Arnaud d'Andilly, 1 vol. in-12. Paris, 1743. — Traduction des livres de la *Cité de Dieu*, par Lombert, 4 vol. in-12. Paris, 1736. — *S. Augustini opuscula selecta*, 3 vol. in-12. Lutet., 1726. — *Traités choisis de saint Augustin sur la grâce de Dieu, le libre arbitre et la prédestination des saints*, 2 vol. in-12. Paris, 1737. — Traduction des *Soliloques*, du *Manuel* et des *Méditations de saint Augustin*, 1 vol. in-12. Paris, 1747. — Traduction des *Sermons de saint Augustin*, par l'abbé Dubois, de l'Académie française, 14 vol. in-12. Paris, 1739; et par le docteur Antoine Arnaud, 7 vol. in-8°. Paris, 1601. — Extraits et analyses dans *Bibliothèque choisie*, tom. XXI et XXII. — Les *Veilles de saint Augustin*, par Guzzera, 1 vol. in-8° Paris, 1814.

Aumône chrétienne, ou *Tradition de l'Eglise sur l'aumône*, 1 vol. in-12. Paris, 1651.

Aventin (Jean). *Annales de Bavière*. Basil., 1615. Francof., 1617. Son article, t. XXIV, p. 171.

B.

Bacon (*Christianisme de*), fameux chancelier d'Angleterre, 2 vol. in-12, par M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, Paris, an VII.

Bacon (Roger). Son article, t. XXV, p. 45.

Baillet (Adrien), prêtre, bibliothécaire de M. de Lamoignon. *Jugement des savants*, édit. de Paris, 1772, 7 vol. in-4°, par La Monnaie, revu par Ménage. — Les *Vies des saints*, 10 vol. in-4°. (Les Bollandistes l'appellent un critique outré, *hypercriticus*. Ménage publia contre lui une satire sanglante, sous le titre l'*Anti-Baillet*, 2 vol. in-12.)

Balderic. Poésies. Son article, t. XXIV, p. 518.

Balsamon (Théodore), garde des chartres de l'Eglise de Constantinople, et patriarche d'Antioche pour les Grecs. *Nomocanon* de Photius, in-fol. Oxford, 1672. — *Scholia in canones*. Lutet., 1620. Son article, t. XIX, p. 435.

Baluze (Etienne). *Capitularia regum francorum*, 2 vol. fol. Paris, 1677. — *Lettres du pape Innocent III*, 2 vol. fol., 1682. — Diverses éditions — *Mélanges*, 7 vol. in-8°, de 1678 à 1715. — *Supplément aux Conciles du P. Labbe*, in-fol., 1683. (Mort en 1718. On reconnoît dans tous ses ouvrages un savant plein de critique et de modération, qui connoît à fond l'histoire ecclésiastique et profane, le droit canon ancien et moderne, et les Pères de tous les siècles.)

Balzac (Jean-Louis Guez, seigneur de). *Lettres*. Elzevir, et dans la collect. de ses *OEuvres*, 2 vol. in-fol., 1665.

Barlet ou Barlette. *Sermons*, imprimés avec Remarques de Ménard. Venise, 1571 et 1585. Son article, t. XXV, p. 675.

Barnabé (S.), Apôtre. *Epître catholique*, au 1er vol. des *Pères apostoliques* de Cotelier, et dans le 4e vol. de la *Bible* in-fol. de Sacy. Son article, t. I, p. 106.

Baronius (César), cardinal, bibliothécaire du Vatican. *Annales ecclesiast.*, in-fol., 1593 et suiv. — *Martyrol. roman.*, fol. Paris, 1613. (On l'appelle à juste titre le père des Annales de l'Histoire ecclésiastique. Le P. Pagi, Casaubon, Noris, Tillemont, y ont re-

levé quelques inexactitudes. Continué par Rainaldi. Tout l'ouvrage est de 28 vol. in-fol.)

Barbeyrac (Jean). *Traité de la morale des Pères*, 1 vol. in-4° (réfuté par D. Ceillier), 1728. — Traduction des *Sermons* de Tillotson.

Barrow (Isaac). Son article, t. xxv, p. 572.

Barruel (Augustin), prêtre. Les *Helviennes*, ou *Provinciales philosophiques*, 5 vol. in-12. Paris, 1786; et 1812, 4 vol. in-12. — *Journal ecclésiastique*, depuis 1788 jusqu'en 1792. — *Histoire du clergé de France pendant la révolution*, 2 vol. in-12. Londres, 1794. — *Du pape et de ses droits*. Paris, 1803. (Mort à Paris en 1820. *Cunctis ille bonis flebilis occidit, nulli flebilior quam* mihi. Il n'a fait que prêter son nom à la *Collection ecclésiastique*, 14 vol. in-8°, rédigée par son disciple.)

Barthélemi de Las Casas. Son article, t. xxv, p. 567.

Barthélemi des Martyrs. Son article, t. xxv, p. 568 (note).

Barthélemy (L'abbé Jean-Jacques), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Voyage du jeune Anacharsis*.

Barthius (Gaspard). *Adversaria*, vol. fol. Francfort, 1624 et 1648. (Recueil divisé en 60 livres, assez mal digéré.)

Basilii (S.), cæsariensis archiepiscopi, docteur de l'Eglise. *Opera*, edit. Garnier et Prud. Marand, 3 vol. fol. Paris, 1721. Son article, tom. vii, pag. 69—485.

Basile de Séleucie (S.). Dans *L'Ecclésiastes* du P. Combefis, 1 vol. in-8°., 1674. Son article, t. xix, p. 411.

Basnage. *Hist. de l'Eglise*, 2 vol. fol. Rotterd., 1699. Et *Sermons*, dans *Morc. chois. des protestants*, pag. 210.

Basnage de Beauval. *Hist. des ouvrages des savants*, 1687—1809.

Bastide (De la). *Hist. de la littérat. française*, 2 vol. in-12.

Batteux (Charles), prêtre, de l'Académie française. *Histoire des causes premières*, 1 vol. in-8°. Paris, 1769. — *Cours de belles-lettres*, 5 vol. in-12.

Bayle. *Nouvelles de la républ. des lettres*, 1624 et successivement.

Beaume (Jacques de La). *Panegyrici veteres*. Paris, 1676.

Beauregard (Analyse des *Sermons* du P.), 1 vol. in-12. Paris, 1820. (Ebauche infidèle.)

Beausobre (Isaac de). *Sermons* , 4 vol. Lausanne, 1758; et dans *Morceaux choisis des protestants*, pag. 287.

Beausset (S. E. Mgr. le cardinal de) , ancien évêque d'Alais. *Vie de Bossuet* , 4 vol. in-8°. Versailles, 1814.

Beauvais (Jean-Baptiste-Charles Marie de) , ancien évêque de Senez. *Sermons*, *Panégyriques*, *Oraisons funèbres*, 4 vol in-12. Paris, 1807. Publié par M. l'abbé Boulogne , mort évêque de Troies.

Bède (Le Vénérable). Ses *Homélies* et autres ouvrages, tom. xxiv, pag. 172. (Ses ouvrages ont été imprimés à Bâle et à Cologne, en 8 vol. in-fol.)

Bellarmin (Le cardinal). *De Scriptoribus ecclesiasticis* , 1 vol. in-8°. Paris, 1658.

Bellegarde (J.-B. Morven de). Traductions de saint Basile , de saint Jean Chrysostôme , de saint Grégoire de Nazianze.

Bembo (Le cardinal). Son article, t. xxv , p. 554.

Bening (François) , jésuite , prédicateur. *Le Bouclier d'honneur* , *où sont représentés les plus beaux faits de très généreux et puissant seigneur Louis de Berton de Crillon*, *surnommé le Brave* , 1 vol., 1616. Son article, tom. xxv, pag. 598.

Bengelius. *Notæ in tractat. D. Chrysost. de Sacerdotio.*

Benoît (S.) , abbé du Mont-Cassin. Sa règle. A son article , t. xxiii , p. 499.

Bérault-Bercastel. *Histoire ecclésiastique.* Besançon , 1820.

Bérengose. *Homélies.* Son article, t. xxiv , p. 439.

Bergier (L'abbé). *OEuvres complètes.* Besançon , 1820.

Bernardi (S.) *Opera* , edit. Mabillon , fol. Paris , 1690. Son article , t. xxv , p. 96 et suiv. — Ses *Lettres*, traduites par le P. Antoine de Saint-Gabriel, Feuillant, 4 vol. in-8°. Paris, 1672; par l'abbé de Villefore , 2 vol. in-8°. Paris, 1715. — *Sentences et Instructions chrétiennes*, tirées des *OEuvres de saint Bernard*, par le sieur de Laval , 1 vol. in-12. Paris, 1709.

Bernardin de Saint-Pierre. *Etudes de la nature.*

Berthaud (Jean) , poète et orateur. *Oraison funèbre.* Son article , t. xxv , p. 595.

Bérulle (Le cardinal de). Son article , t. xxv, p. 586.

Lesplas (L'abbé de). *Essai sur l'éloquence de la chaire* , 1 vol. in-12.

Paris, 1778; — *Dissertation sur l'abus des citations de l'Ecriture*. in-12, 1747.

Beveridge (Guillaume), évêque de Saint-Asaph, en Angleterre. *Pandectæ canonum apostolorum et concionum*, 2 vol fol., 1672 — *Codex canonum Ecclesiæ primitivæ vindicatus*, in-4°. Londr., 1648.

Bible (La sainte), *Traduction*, *Dissertations et Commentaire*, par D. Calmet et l'abbé de Vence, 14 vol. in-4°. Paris, 1750. Voyez aux mots *Carrières*, *Chais*.

Bible (La sainte). Traduct. de Sacy. Cologne, 1730.

Bibliotheca maxima patrum. (Margarin de La Bigne, et Despont) Lyon, 1677.

Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, par Elie Du Pin, docteur de Sorbonne, 1686 et suiv.

Bibliothèque choisie des pères de l'église grecque et latine, par par M.-N.-S. Guillon. Paris, 1822—1828, 26 vol. in-8°.

Bingham. *Origines ecclesiasticæ*, 10 vol. in-4°. Halæ, 1728.

Bissy (Henri de Tyard de), cardinal, évêque de Meaux, docteur de Sorbonne. *Instructions pastorales* (sur le formulaire), 3 vol. in-4°.

Blagwel. *Lettres sur la mythologie*, trad de l'anglais, 2 vol. in-12. Paris.

Blair (Hugues). *Sermons*, 3 vol. in-8°. Paris, 1807. Tom. xxv, pag. 574 (note).

Blastarès (Matthieu), moine grec de l'ordre de Saint-Basile au quatorzième siècle. *Syntagmæ*, ou *Recueil de Constitutions ecclésiastiques*. Oxford, in-fol.

Bletterie (L'abbé de la), prêtre de l'Oratoire, de l'Académie des belles-lettres. *Vie de Julien*, 1 vol. in-12. Paris, 1735. Avec la traduction de ses douze Césars, et de quelques-unes de ses lettres, à la suite de la *Vie de Jovien*, par le même, 1 vol. in-12, 1748. — Traduction des six premiers livres des *Annales de Tacite*, 3 vol in-12. Paris, 1768.

Blondel (David). *Traité des Sybilles*, 1 vol in-4°, 1649.

Boëce, sénateur. Ses écrits. Son article, t. xxiii, p. 344.

Boileau (L'abbé le), chanoine d'Auxerre. *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique et civile*, 3 vol. in-12. Paris (Mort en 1761).

Bochard (Samuel). *Geographia sacra*, dans le recueil de ses *OEuvres*, 3 vol. fol. Amsterd., 1692.

Boismont (L'abbé de). *Sermon de charité*, édit. in-4°. Paris, 1782. — *OEuvres*, 1 vol. in-8°. Paris, 1805.

Boissière (L'abbé de la). *Sermons*, etc., 6 vol. in-12. Paris, 1765.

Bollandus (Jean). *Acta sanctorum*. (Ce savant jésuite d'Anvers a donné son nom à la collection des monuments qui constatent les Vies des saints. Commencé par le P. Rosweide, de la compagnie de Jésus, continué par Papebrock, et autres savants de la même société. Arrêté au mois de mars par la mort de Bollandus, en 1565; repris par les ordres de l'impératrice Marie-Thérèse, et par les soins de l'abbé de Tongerloo, 53 vol. in-fol.)

Bona (Jean), cardinal. *De rebus liturgicis*, 1 vol. in-8°. Romæ, 1672.

Bonaventure (S.). Son article, t. xxv, p. 88 — *OEuvres*, édit. de Rome, 8 vol. in-fol., 1588; de Venise, 14 vol. in-4°; 1751—1756.

Boniface (S.), archevêque de Mayence. Son article, tom. xxiv, pag. 159

Bonnet, prêtre de l'Oratoire. Traduction des *Lettres de Salvien*, et du *Commonitorium de Vincent de Lérins*, 2 vol. in-12.

Borrichius (Olaüs), médecin danois. *Dissertat. academ. de Poet. græcis et latinis*, 1 vol. in-8°, 1688.

Bos (L'abbé du). *Hist. de la monarch. franç*, 3 vol. in-12.

Bossuet (J.-B.), évêque de Meaux. *OEuvres* recueillies par les PP. Bénédictins, in-4°. Paris, 1743 et suiv. — *OEuvres choisies*, par l'abbé de Sauvigny, in-4°. Nîmes, 1785. — *OEuvres posthumes*, 3 vol. in-4°. Amsterd., 1753. — *Discours sur l'Histoire universelle*, in-4°. Paris, 1681; et in-12, 1719. — *Hist. des Variations*, in-12. — *Sermons*, édit. in-8°. Paris, 1772. — *Sermons, Panégyriques, Oraisons funèbres*, in-8°. Versailles, 1816. — *Sermons choisis*, 1 vol. in-12. Paris, 1803 — *Oraisons funèbres*, édit. Renouard. Paris, 1802. — *Oraisons funèbres*, avec Commentaire par l'abbé Bourlet de Vauxcelles, 1 vol. in-8°. Paris, 1805. — *Politique sacrée. Elévations sur les mystères. Avertissement aux protestants.*

Conférence avec le ministre Claude. Exposition de la doctrine chrétienne. Fragments sur diverses matières de controverse. Défense de la tradition et des SS. Pères. Réflexions sur la comédie. — *Defensio declarationis cleri gallicani de ecclesiastica potestate* Amstelod., in-4°. 1745. — Traduction en français par les Bénédictins de Blanc-Manteaux (même année.) — *Doctrine chrétienne*, extraite des *OEuvres de Bossuet*, par Lucet, 6 vol. in-8°. Paris, 1805. — *Éloge de Bossuet*, par l'abbé Talbert, couronné par l'Académie de Dijon. Dijon, 1783. — *Discours préliminaire* pour servir de Préface à la première édition des *Sermons de Bossuet*, par Mgr le cardinal Maury, au 2e vol. de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, p. 467—534; et en tête de l'édit. de 1772. — *Pensées de Bossuet*, par l'abbé Barret, 1 vol. in-12. Paris, 1788. — *Génie de Bossuet*, 1 vol. in-8°. Paris, 1808. — Traduction de la *Dissert. prélimin.* de Bossuet *sur les Psaumes*, par M. N. S. Guillon, 1 vol. in-8°. Paris, 1822.

Boucher (Jean), curé de Saint-Benoît. Son article, tom. xxv, pag. 579.

Boucher (J.-B. A.), curé de Saint-Merry. *Vie de sainte Thérèse*, 2 vol. in-8°. Paris, 1816.

Bourreau (Elie). Traduction du *Traité d'Origène contre Celse*, 1 vol. in-4°. Amsterd., 1700.

Bouhours (Dominique), jésuite. *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes. Pensées ingénieuses des Pères de l'Église*, 2 vol. in-12. Paris, 1700.

Boulay (César Egass. du). *Historia Universit. Paris.*, 6 vol. in-fol. Paris, 1665. (Abrégé par Crevier.)

Boulogne (M. l'abbé de), évêque de Troies. *Notice historique sur la Vie et les Sermons de feu M. l'ancien évêque de Senez* (en tête du 1er vol. de l'édition qu'il en a publiée).

Bourdaloue. *Sermons.* Paris, 1750. (Edit. des libraires associés.)

Bouteroue. *Traité des Monnaies.* Paris, 1666.

Braulio. *Prænotat. ad libros sancti Isidori.* (A la tête de l'édition de l'évêque de Seville, par Jacq. Dubreuil, vol. fol. Paris, 1601.

Bretteville (Étienne Dubois de). *Essais de Sermons et de Panégyriques*, 3 vol. in-8°. Paris, 1684.

Bréviaire de Paris. Traduction française. Paris, 1767.

Briet (Le P.) *Dissert. de Poet. latin.*

Brucker (Jacq.), *Institutiones historiæ philosophicæ.* Lips., 1756.

Brun (Le), prêtre de l'Oratoire. *Hist. critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarassé les savants, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas* (avec la suite par l'abbé Granet), 4 vol. in-12. Paris, 1732. — *Explication de la messe, contenant des Dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les Eglises du monde chrétien*, suivie d'une *Explication littérale des cérémonies de la messe*, 4 vol. in-8°, 1716.

Bruno (S.), fondateur des Chartreux. Son article, t. xxv, p. 395.

Brunon de Segny. *Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament.* Son article, t. xxiv, p. 396.

Bruyère (Jean de La). *Caractères.* Paris, 1691.

Buddée. *Parerga theolog.*, in-8°. Magdebourg, 1603.

Buffon (Le comte de), auteur de l'Histoire naturelle. *Génie de Buffon*, 1 vol. in-12. Paris, 1778.

Bullet. *Histoire de l'établissement du Christianisme*, in-8°. Paris, 1814. — *Traité de l'existence de Dieu*, 1 vol. in-12. Paris, 1768.

Bullus. *Defens. fid. nicænæ.* Oxon., 1688.

Burigny. *Vie de Bossuet*, 1 vol. in-12. Bruxelles, 1761.

Butler (Alban). *Vies des Pères, des martyrs et autres principaux saints*, traduit de l'anglais par Godescard, 13 vol. in-8°. Versailles, 1811.

Buxtorf (Jean), professeur d'hébreu à Bâle. *Bibliotheca rabbinica.* Bâle, 1618, 1619, 4 vol. in-fol. — *Synagoga judaica*, 1 vol. in 8°, 1682.

Byzantine (Ecrivains de l'Histoire). Tom. xix, pag. 427. Voyez au mot *Du Cange.* (Il s'en publie une collection nouvelle, d'après le plan conçu par B. G. Niebuhr. Paris, 1828.)

C.

Cabasilas (Nicolas). *Exposition de la liturgie grecque* (traduction de Gentien Hervet), grec et lat. in Auctuario Patr., tom. II, pag. 209. Paris, 1624.

Caïetan (Le cardinal). A son article, tom. xxv, p. 547.

Calabre (Edme), prêtre de l'Oratoire. *Paraphrase du psaume Miserere.* Souvent réimprimée.

Calmet (Dom). *La sainte Bible*, édit. in-4°. Voyez au mot *Bible.*

Calvin (Jean). *Institutio christiana.* Edit. Etienne, 1553, 1 vol. fol.

Cambacérès. *Sermons*, 3 vol. in-12. Paris, 1781.

Camus (Jean-Pierre), évêque de Belley. *Mélange d'Homélies.* Paris, 1522. Son article, tom. xxv, pag. 584.

Cange (Charles Dufresne du). *Glossaire de la basse latinité*, 3 vol. fol., 1733. (Augmenté de 4 vol. par Carpentier.) — *L'Histoire de saint Louis*, par Joinville, 1 vol. fol. — *Historia byzantina commentario illustrata*, 1 vol. fol. Paris, 1680.

Canisius (Pierre), de la compagnie de Jésus. *Summa doctrinæ christianæ.* Paris, 1567.

Canisius (Henri), neveu du précédent. *Antiquæ lectiones.* Antuerpiæ, 1601, 6 vol. in-4°.

Canons apostoliques. *Inter opostolica.* Cotelier, vol. II, *Biblioth.*, tom. I, pag. 179.

Caraccioli. *Lettres*, publiées sous le nom *du pape Clément XIV*; et démasquées par l'abbé Bonnaud, dans son Opuscule intitulé : *Le Tartufe épistolaire dévoilé.*

Carion de Nysas. *Discours sur le concordat de* 1802.

Carrières (Louis de), de la compagnie de Jésus. Traduction de la *Sainte Bible*, avec *Commentaire littéral* inséré dans la traduction française et le texte latin, 6 vol. in-8°. Paris, 1750.

Carron (L'abbé). *Pensées ecclésiastiques*, 4 vol. Paris, 1801; *L'Ecclésiastique accompli.* Londres, 1800.

Cassien. *De incarn. Dominic.*, *inter opera edit.* Paris, 1642.

Cassiodore. *Opera*, edit. Garet, Presbyt. congregat. Sancti-Mauri, 2 vol. fol. Rhotom., 1679. Venise, 1729. Son article, t. xxiii, p. 355; sa Chronique, tom. xxiv, pag. 167.

Cato (Marcus). *Origines* (dans *Rei rusticæ scriptores*), 2 vol. in-4. Leipsic, 1735.

Catrou (Nicolas), jésuite. *De eloquentia sacra et civili*, 1 vol. in-4°.

Cave (Guill.). *Scriptor. eccles. Hist. litter.*, fol. Colon., 1720.

Ceillier ou Cellier (Dom Remy). *Hist. génér. des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, 25 vol. in-4°, y compris la Table. Paris, 1732. — *Apologie de la morale des Pères contre Barbeyrac*, 1 vol. in-4°., 1718.

Centuriatores Magdeburg. *Hist. eccles.* Basileæ, 1564.

Césaire (S.), archevêque d'Arles. Son article, tom. xxiii, pag. 409.

Chais (Charles). La *Sainte Bible*. La Haie, 1743.

Champion de Pontalier (L'abbé de). *Trésor du chrétien*, 3 vol. in-12. Paris, 1813.

Chanut (Pierre). Sa traduction de la *Seconde Apologie de saint Justin*.

Chapelain (Le P. Le). *Sermons*, *Panégyriques*, *Oraisons funèbres*, *Discours de vêture*, 6 vol. in-12.. Paris 1768.

Charlemagne. Son article, tom. xxiv, pag. 216. Ses poésies, *ibid.*, p. 515.

Charles Borromée (S.). Tom. xxv, pag. 580.

Chateaubriand (M. de). *Génie du christianisme*, édit. Paris, 1803.

Cheminais (Le P. Timoléon), de la compagnie de Jésus. *Sermons*, 5 vol. in-12. Paris, 1764. (Publiés par le P. Bretonneau.)

Chesnard (Laurent), prédicateur, docteur de Sorbonne. *Discours de piété*, 4 vol. Paris, 1696.

Chiribiri. *Prediche*, 1 vol. in-8°. Venez., 1772.

Chroniques. Tom. xxiv, pag. 165.

Chrysippe de Jérusalem. *Homélies*. Tom. xxiv, pag. 518.

Chrysostomus. Au mot *Saint Jean Chrysostôme*.

Cicéron (M. T.). *Opera*, edente Westenio. Amstelod., 1714. — *De natura Deorum*. *Tusculanes*, de la traduction de l'abbé d'Olivet, 3 vol. in-12. Paris, 1732 et 1737.

Clarke. *Traité de l'existence de Dieu*, 3 vol in-12.

Claude (Jean), ministre et prédicateur de la prétendue religion réformée. (Mort en 1687.) *Sermons sur l'Ecriture*, dans *Morc. chois*, *des protestants*, p. 181.

Claudien (Le poète). *In Ruffinum*.

Clémangis (Nicolas de). Son article, tom. xxv, pag. 52.

Clément (S.), pape. Son article tom. 1, pag. 112.

Clementis Alexandrini (S.) *Oper.*, edit. fol. Morel. Paris, 1629. Jo. Potter. Oxon., 1715.

Clément (L'abbé). *Sermons*, *Panegyriques*, etc. Paris, 1770. — *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde*, 1 vol. in-12. Paris, 1753.

Clémencet (Dom). *Art de vérifier les dates.*

Clerc (Jean Le). *Bibliothèque universelle et historique*, de 1686 à 1703. — *Biblioth. choisie*, de 1703 à 1713, 5/4 vol. in-12. (Moins chrétien que socinien.)

Cointi (Charles Le), prêtre de l'Oratoire. *Annales ecclesiastici Francorum*, 8 vol. fol., 1667—1679 (Mort en 1681, estimé et regretté de tous les savants.)

Collet, prêtre de la Mission. *Sermons*, 2 vol. in-12. Lyon, 1764.

Colonia (Dominique de), de la compagnie de Jésus. *Hist. littér. de la ville de Lyon*; avec une *Biblioth. des auteurs lyonnais sacrés et profanes*, 2 vol. in-4°. Lyon, 1729, 1730. — *La religion chrétienne autorisée par les témoignages des auteurs païens*, 2 vol. in-12. Lyon, 1718. (Ouvrage étendu par celui de Bullet, sous le titre *Hist. de l'établissement de la religion chrétienne.*)

Colomban (S.), abbé. Sa règle, tom. xxiv, pag. 144.

Colombière (Claude de La), de la compagnie de Jésus. *Sermons*, 4 vol. in-8°. Lyon, 1679. — *Réflexions chrétiennes*, 1 vol. in-8°. Même année.

Combefis. *Ecclesiastes græcus, id est, illustrium græcorum Patrum digesti sermones ac tractatus*, 1 vol. in-8°. Paris, 1674. — *Bibliotheca Concionatorum.* Paris, 1662. — *Auctarium novum Biblioth. græcor Patrum.* Paris, 1648.

Comestor (Pierre). *Histoire ecclésiastique.* Tom. xxiv, pag. 169. Son article, *ibid.*, p. 465.

Comnène (Anne). Son *Alexias.* Tom. xix, pag. 427.

Conciliorum collectio maxima. Labbe, 18 vol. fol., avec notes, 1672. (Les huit premiers volumes sont du P. Labbe, les autres du P. Cossart. Le dernier est le traité de Jacobatius.) *Collectio* Steph. Baluz., 1 vol. fol. Paris, 1683. — *Concilia galliæ*, auctore D. Labbat, 1 vol. fol., 1789. — *Summa Conciliorum*, auctore Bull, doctore sorbonico, 2 vol. fol. Paris, 1672. — *Analyse des Conciles*, par

D. Richard, 5 vol. in-4°. Paris, 1772. — *Etude des Conciles*, 1 vol. in-4°. Paris, 1724. — *Dictionnaire portatif des Conciles*, 1 vol. in-8°. Paris, 1764. — *Hist. abrégée des Conciles*, 1 vol. in-12. Paris, 1599. — *Hist. des Conciles de Pise, de Bâle et de Constance*, par Jacq. Lenfant, 6 vol. in-4°. — *Hist. du Concile de Trente*, par Pallavicin, Fra-Paolo, Le Courrayer, etc.

Conférences de Grenoble (*sur les commandements*), d'Angers, de Paris.

Considérations philosophiques sur le christianisme, 1 vol. in-8°. Paris, 1785.

Constantin (L'empereur). Ses *Harangues*, à son article, tom. v, pag. 168.

Constitutiones apostolicæ, *apud Coteler. Patr. apostol.*, tom. 1, pag. 179.

Conti (Le prince de). *Traité de la comédie et des spectacles*, 1 vol. in 8°. Paris, 1666. Avec la Défense de ce traité, par M. Voisin. Paris, 1672.

Corgne (L'abbé). *Droit des évêques*, 2 vol. in-4°.

Cospeau. Son article, tom. xxv, pag. 594.

Cosme (L'Ancien). Poésies. Tom. xix, pag. 495.

Cosme (L'Egyptien). *Topographie chrétienne.* Son article, tom. xix, pag. 460.

Constance, prêtre de l'Eglise de Lyon. Sa *Vie de saint Germain d'Auxerre.* Tom. xxiii, pag. 503.

Cotelier (Jean-Baptiste). *Patres ævi apostolici; sive Patres qui temporibus apostolicis floruerunt, opera edita et non edita.* Paris, 1692, 2 vol. fol.; et Amstelod., 2 vol. fol., 1698—1724, edit. Le Clerc. — *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, 3 vol. in-4°, 1677--1981.

Coupé. *Spicilège de littérature ancienne et moderne* (*Traité des Panégyriques*), 1 vol. in-8°. Paris, 1801.

Courcelles (Thomas de). Son article, tom. xxv, pag. 53.

Cousin (Le président). Traduction en françois des *Historiens ecclésiastiques grecs*, 4 vol. in-4°.

Cousin-Despréaux. *Etudes de la nature*, 4 vol. in-12. Paris.

Coustant (Pierre), religieux bénédictin. *Collectio epistolar. romanor. pontificum.* (Volumen primum Paris, 1721)

Crevier. *Hist. de l'université de Paris*, 7 vol. in-12. Paris, 1761. — *Remarques sur le Traité des Études de Rollin*, 1 vol. in-12 ; *Rhétorique*, 2 vol. in-12.

Croizet (Jean), de la compagnie de Jésus. *Réflexions chrétiennes*, 2 vol. in-12. Souvent réimprimées (mort en 1738).

Croze (De la). *Hist. du Christianisme des Indes*, 2 vol. in-12. La Haie, 1724.

Cyprian. (S.) Carthagin. episcopi, docteur de l'Eglise. *Opera*, edit. Pamel. Paris, 1603; Fell. Oxon., 1700. Son article, tom. IV, pag. 1 et suiv.

Cyrille de Jérusalem (S.), docteur de l'Eglise. *Catéchèses*. Paris, 1640. Son article, t. VIII, p. 342.

Cyrille d'Alexandrie (S.), docteur de l'Eglise. *Opera;* 7 vol. fol. Paris, 1638. Son article, t. XIX, p. 351.

D.

Dacier (Madame). Traduct. de l'*Odyssée d'Homère*. Rigaud. Paris, 1719. (*Préface.*)

Dailly (Pierre), docteur de la faculté de théologie. T XXIV, p. 199 (note).

Damase (Le pape). Son article, t. XX, p. 488.

Damien (Le cardinal Pierre). Ses *Lettres*, ses *Sermons*. Son article, t. XXIV, p. 338.

Daniel (Gabriel), jésuite. *Hist. de France*, 17 vol in-4°. Paris, 1756 (Revue par Griffet son confrère.) — *Ouvrages philosophiques, théologiques, apologétiques et critiques*, 3 vol. in-4°, 1724.

Delille. *Défense de la vérité du martyre de la légion thébéenne*, in-8°, 1737.

Delille (L'abbé). Traduction en vers français du poème des *Géorgiques de Virgile*.

Denis l'Aréopagite (S.). *Œuvres* publiées sous son nom. Son article, t. XIX, p. 478.

Denis d'Alexandrie (S.). Ses *Lettres*. Son article, t. I, p. 191.

Denis de Corinthe (S.). Son article, t. I, p. 184.

Denis-le-Petit. *Recueil des Canons de l'Eglise universelle.* Son article, t. xxiii, p. 520.

Desbillons (L'abbé). Edit. du livre de l'*Imitation.* Manheim, 1780.

Deslandes. *Hist. critique de la philosophie*, 3 vol. in-12. Amsterd., 1741.

Despont. *Maxima Bibliotheca Patrum.* Lyon, 1677.

Desprez de Boissy. *Lettres sur les spectacles.* Paris, 1771.

Devert (Dom Claude), religieux de l'ordre de Cluny. *Dissertation sur les mots de messe et communion.*

Didyme l'Aveugle. Ses traités théologiques. A son article, tom. v, pag. 123.

Dion Cassius *Hist. rom.* Edit. d'Herman, Samuel Reimarus à Hambourg, 1750, 2 vol. in-fol, grec et latin (avec de savantes notes).

Dictionnaire historique de l'abbé de Feller (François Xavier). Paris, 1821.

Dictionnaire historique de Chaudon et Landine.

Dictionnaire historique de Bonnegarde, 4 vol. in-8°.

Ditton. *La relig. chrét. démontrée par la résurrection de J.-C.*, 1 vol. in-4°. Paris, 1729.

Domat (Jean). *Lois civiles*, 1 vol. in-fol., 1777.

Dominique (S.) Son article, tom. xxiv, pag. 502.

Dorothée (S.), abbé. *Sermones a Chrysost.-Calabro græc. et lat. editi*, 1 vol. in-12. Venet., 1564. *Discours* publiés sous ce nom. Son article, t. xxiv, p. 144.

Drelincourt, prédicateur protestant de la réforme. Dans *Morceaux choisis des protestants*, 1 vol. in-8°, p. 1341.

Drouet de Maupertui. Traduction des *Actes des martyrs* de D. Ruynart, 2 vol. in-12. Paris, 1756.

Duchêne (André), le père de l'*Histoire de France. Recueil des historiens de France.* (Un des plus savants hommes que la France ait produits), mort en 1640.

Duchêne (Jean-Baptiste), jésuite. *Hist. du prédestinianisme*, 1 vol. in-4°. Paris, 1724.

Duguet (L'abbé Jacques-Joseph), prêtre de l'Oratoire, mort en 1733. *Conférences ecclésiastiques*, 2 vol. in-4°. Cologne, 1742. — *L'ouvrage des six jours*, composé avec l'abbé d'Asfeld, 1 vol. in-12.

— *Traité de la prière publique*, 1 vol. in-12. — *Les Caractères de la charité*, 1 vol. in-12. — *Explication de la passion*. Paris, 1733.

Duns (Jean), surnommé Scot. Son article, t. XXV, p. 40.

Du Pin (Elie), docteur de Sorbonne. *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*. Paris, 1686 et suiv.

Dupont (Louis), jésuite. Son article, t. XXV, p. 567.

Dupont de Nemours. *Mém. sur l'Hist. naturelle*, 1 vol. in-8°.

E.

Echard (Le P. Jacques), religieux dominicain (mort en 1724) *Scriptores ordinis prædicatorum*, 2 vol. fol., 1719.

Echard (Laurent), historien anglais. *Histoire romaine*, 16 vol. in-12. Traduite en français par l'abbé Desfontaines.

Eckius (Jean). Son article, t. XXV, p. 551.

Egbert. *De rebus gestis Alfredi*. Paris, 1656, et Londin., 1696.

Eginard, secrétaire de Charlemagne. Son article, t. XXV, p. 231.

Eloi de Noyon (S.). Ses *Homélies*. T. XXIV, p. 150.

Encyclopédie méthodique. (Philosophie.)

Enée de Gaze. Son écrit *sur l'immortalité de l'âme*. A son article, t. XIX, p. 476; et t. XXIII, p. 517.

Espence (Claude d'). Son article, t. XXV, p. 576.

Ennode (S.), évêque de Pavie, orateur et poète. Son article, t. XXIII, p. 520. Ses *Lettres*, *ibid.*, p. 522.

Erhem (S.) *Opera* edit. Assemani. Rom., VI vol. fol., 1737. Son article, t. VIII, p. 111 et suiv.

Epiphane (S.), docteur de l'Eglise. *Adversus Hæreses*, edit. Petau, 1622. Son article, t. XX, p. 1 et suiv.

Epistolæ decretales summorum pontificum, edit. Constant.

Ermès, docteur de Sorbonne. *Entretien sur le célibat ecclésiastique*. Paris, 1792.

Esprit de saint Basile, par M. Planche, 1 vol. in-12. Paris, 1824.

Estius (Guillaume). *In Paulum*. Commentaire sur les Epîtres de saint Paul, 2 vol. fol. Rothomagi, 1709. (Plein d'une vaste et utile érudition.)

Etoile (Pierre de l'). *Journal de Henri III*, publié par Lenglet Du-Fresnoi, 5 vol. in-8°.

Evagre, historien ecclésiastique. Son article, t. xix, p. 425.

Eucher (S.) Lugdun. episc. *De contemptu mundi et sæcularis philosophiæ*, 1 vol. in-8°. Antuerp., 1621. Son article, t. xxiii, p. 81.

Eudocie. Ses poésies. Son article, t. xxiii, p. 524.

Eugène (S.). Ses poèmes. T. xxiv, p. 510.

Euloge, patriarche d'Alexandrie. Divers *Traités* et *Homélies*, t. xxiv, p. 126 (note).

Eusebii, cæsariensis episcopi *Historia ecclesiastica*, edit. H. Valois. Paris, 1659.—Traduction par le président Cousin, 1er vol. — *Præparatio evangelica.* Franç. Viger, societ. Jesu. Paris, fol., 1638.— *Demonstratio evangelica. Vita et Panegyr. Constantini.* Paris, 1627, 1628.—*Animadversiones in Philostrati de Apollonio Thyanensi commentarios ob institutam ab illo cum Hierocle Christi comparationem adornatæ.* (Dans le *Philostrate* de Goffrid Olearius. Lips., 1709, fol.) — *Comment. in psalmos toto volumine* 1 *novæ Collectionis Patrum græcorum, studio Bern. Montfaucon*, 2 vol. fol. Paris, 1706. Son article, t. v, pag. 126 et suiv.

Eustache de Flay, prédicateur Son article, t. xxiv, p. 401.

Eustathe (S.), archevêque d'Antioche. Analyse de son *Discours* au Concile de Nicée. Tom. v, pag. 411.

Eutychius, patriarche d'Alexandrie. *Abrégé d'Hist, univers.* T. xxix, p. 426.

F.

Fabricius (Jean Albert). *Bibliotheca græca, seu notitia scriptorum veterum græcorum quorumcumque monumenta integra aut fragmenta edita extant, tum plerorumque e manuscriptis ac deperditis*, 14 vol. in-4°. Hambourg, 1705—1728. — *Bibliotheca latina ecclesiastica*, fol. Hambourg, 1718. — *Delectus argumentorum et Syllabus Scriptorum qui veritatem Religionis christianæ adversus Atheos, Judæos et Muhammedanos lucubrationibus suis assuerunt*, 1 vol. in-4°. Hambourg, 1725.

Facundus, évêque d'Afrique. Son article, tom. xxiii, pag. 508.

Fauste de Riez. Son article, tom. xxiii, pag. 509.

Felibien (D. Michel), bénédictin de Paris. *Antiquités de Paris*, 5 vol.

fol., 1725 (Continué par D. Lebineau.) — *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, 1 vol. fol. Paris, 1706. (Mort en 1719.)

Feller (L'abbé François Xavier de). *Dictionn. histor.* Paris, 1821; *Catéchisme philosophique.* Paris, 1777.

Fénelon. *Œuvres choisies*, édit. Boullage, 6 vol. in-8°. Paris, 1821. — *Dialogues sur l'éloquence*, 1 vol. in-12. Paris, 1740. — *Traité de l'existence de Dieu*, édit d'Aimé-Martin. Paris, 1811. — *Lettres sur la religion.* Paris, 1812. — *Entretien avec M. de Ramsay.* Paris, 1801. — *Panégyriques, Sermons choisis*, 1 vol. in-12 Paris, 1714 et 1803. — *De l'éducation des filles*, 1 vol. in-12. Paris, 1763. — *Principes sur la souveraineté*, 1 vol. in-8°, publié par l'abbé de Querbeuf. Paris, 1797.

Ferrand, diacre de l'Eglise de Carthage. Son article, tom. XXIII, pag. 413.

Ferrand *Esprit de l'histoire*, 4 vol. in-8°. Paris, 1802.

Ferry. *De l'éloquence et des orateurs anciens et modernes*, 1 vol. in-8°. Paris, 1789.

Fischer. *Traité de l'athéisme*, 1 vol. in-8°. Amsterd., 1760.

Fevret de Fontette. *Traité de l'abus*, 2 vol. fol. Lyon, 1736.

Fléchier (Esprit), évêque de Nîmes. *Hist. de Théodose-le-Grand*, 1 vol. in-12; la *Vie du cardinal Ximenès*, 2 vol. in-12.; *Sermons, Panégyriques, Oraisons funèbres.* Recueil de ses *Œuvres*, 10 vol. in-8°. Nîmes, 1782.

Fleury (L'abbé Claude). *Hist. eccles.*, édit. in-12. Paris, 1724, et in-4°. Paris, 1691. (Continuation infidèle par le P. Fabre). — *Mœurs des chrétiens*, in-12. Paris, 1766. — *Discours sur l'Histoire ecclésiastique*, 1 vol. in-12. Paris, 1765. — *Institution au droit canonique*, édit. de Boucher d'Argis, 2 vol. in-12, 1764. — *Opuscules*, 5 vol. in-8°. Nîmes, 1780. — *Opuscules* (publiés par M. Emery, supér. génér., de Saint-Sulpice), 1 vol. in-12, 1807. — *Du choix des études*, 1 vol. in-12. Paris, 1687. — *Le soldat chrétien*, 1 vol. in-12. (Il est mort en 1722.)

Flodoard. *Histor. eccles. remensis*, 1 vol. in-8°. Douai, 1617.

Florès. Ses poésies. Tom. XXIV, pag. 515.

Folguin. *Vie du bienheureux Gerze.*

Fontaine. Traduct. des *Homélies de saint Jean Chrysostôme sur les Epîtres de saint Paul*, 7 vol. in-8°. Paris, 1686—1690.

Fontaine (Jean de la) et tous les fabulistes, par M.-N.S. Guillon, 2 vol. in-8°. Paris, 1803.

Fontaines (Pierre-François Guyot des). *Observations sur les écrits modernes* (conjointement avec l'abbé Granet), 33 vol. in-12.

Fontanini (Giusto). *Delle eloquenza italiana*, 1 vol. in-4°. Rome, 1736.

Fortunat de Poitiers (S.). Ses poésies. Tom. xx, pag 458; t. xxiv, p. 509.

Fossard. *Sermons*, 3 vol. in-12. Rouen, 1786.

Fossé (Pierre-Thomas Sieur du). *Hist. de Tertullien et d'Origène*, 1 vol. in-8°.

Foulques de Neuilly, prédicateur. Son article, t. xxiv, p. 400.

Formey (J.H. Samuel). *Histoire abrégée de la philosophie*, 1 vol. in-8°. 1760.

Fragments choisis d'éloquence, 2 vol. in-12. Paris, 1755.

François d'Assise. (S). Son article, tom. xxiv, pag. 495.

François-Xavier. *Exercices spirituels*, in-fol.. Paris, 1644. *Constitutions*, 2 vol. fol. Prague, 1572. Son article, t. xxv, p. 544.

François de Sales (S.). *Introduction à la vie dévote*, édit. in-fol. Imprim. roy., 1641. — *Traité de l'amour de Dieu.* — *Lettres.* Son article, tom. xxv, pag. 580.

Frégulphe, évêque de Lizieux. *Abrégé de l'Hist. univers.* T. xxiv, p. 168.

Frédégaire. *Epitome histor. Francor.* Son article, t. xxiii, p. 25 (note). Sa Chronique, *ibid.*

Frodoard (Chronique de). T. xxiv, p. 170.

Fromentières (Jean-Louis), évêque d'Aire. *Carême et Sermons.* Paris, 1692 et 1696. (Mort en 1684.)

Fronton Du Duc, jésuite. Edition des *OEuvres de saint Jean Chrysostôme*, 11 vol. in-fol. Paris, 1636. (Citée dans cet ouvrage sous le nom d'édition Morel. Mort en 1624.)

Fulbert de Chartres. Son article, tom. xxiv, pag. 324.

Fulgence (S.), évêque de Rupse, docteur de l'Eglise. *Opera* edit. Maugeant, 1 vol. in-4°. Paris, 1624. Son article, t. xxiii, p. 9.

G.

Gachis (Raymond), ministre, prédicateur de la religion réformée dans *Morc. choisis des protestants*, pag. 193.

Gallia Christiana Sammarthanorum. Lutet., 1656. (Claude Robert Brice, Scévole de Sainte-Marthe.) 12 vol. in-fol. Paris, 1625 et années suivantes.

Gallois. *Jugement des savants.*

Gallon. *De cruciatibus martyrum*, 1 vol. in-4°. Paris, 1660.

Garnier (Jean), de la société de Jésus. *Notæ in Marium Mercator*, 1 vol. in-fol., 1673 (contre le Pélagianisme). Réimprimées dans l'*Appendice de saint Augustin*. Anvers, 1703.

Garnier (Jean-Jacques). *Hist. de France.* Continuation de celle de Vely. Elle ne va pas au-delà de la moitié du règne de Charles IX. (Il est mort en 1805.)

Garrat. *Éloge de Suger.*

Gazzera (Henri). *Les Veilles de saint Augustin*, traduit de l'italien. 1 vol. in-8°. Paris, 1818.

Gaudence (S.), évêque de Bresse. Son article, tom. VIII, pag. 447.

Géroux (L'abbé). Dans *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, vol. IV.

Gennade, prêtre de Marseille. *De viris illustribus seu de Scriptoribus ecclesiasticis.* (A la suite du Catalogue des écrivains illustres de saint Jérôme, in-4°. Bale, 1628. *Biblioth. eccles.* d'Aubert Lemyre, tom. I. Antverp., 1639.)

Genlis (Madame de). *La religion chrétienne considérée comme base du bonheur et de la véritable philosophie*, 1 vol. in-8°. Paris, 1787.

Geoffroi de Vendôme. Son article, tom. XXIV, pag. 435.

Georges Syncelle. *Chronologie universelle.* Tom. XIX, pag. 437.

Gerbert Pierre. Son article, tom. XIX, pag. 455. Ses poésies, *ibid.*, pag. 458.

Gerbert, archevêque d'Alexandrie. *Vie de saint Jean Chrysostôme* au tom. XVII des *Œuvres de saint Jean Chrysostôme*, par les Bénédictins.

Georges Cédrenus *Abrégé d'Hist. univers.* Bâle, 1566 et Paris, 1547. Son article, tom. XIX, pag. 426.

Georges de Nicomédie. *Homélies sur la sainte Vierge.* A son article, tom XIX, pag. 436.

Gerbert, pape, sous le nom de Sylvestre II. Son article, t. XXIV, p. 334.

Germain (S.), évêque de Paris. Sa *Lettre à la reine Brunehault.* Tom. XXII, pag. 502.

Germain (S.), évêque d'Auxerre. Son article, tom. XXIII, pag. 503.

Germain de Constantinople. Son article, tom. XIX, pag. 441.

Géroch. Son article, tom. XXIV, pag. 493.

Gerson (Jean Charlier), fameux chancelier de l'Université de Paris. Tom. XXIV, pag. 200 (note). Son article, t. XXV, p. 46.

Gervaise (Dom). *Vie de Ruffin*, 2 vol. in-12.

Giacomelli. *Notes sur le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme*, 1 vol. in-4°. Rome, 1757. (Grec et italien.)

Gibbon. *Histoire de la décadence de l'empire romain. Abrégée* par Adam, et traduite de l'anglais sur la 2e édit., par Briand. Paris, 1807, 3 vol. in-8°.

Ginguenée. *Hist. littéraire d'Italie.* Paris, 1811.

Gilles de Colonne. Son article, t. XXV, p. 35.

Giroult (Jacques), de la compagnie de Jésus, mort en 1689. *Serm.*, 5 vol. in-12. Paris, 1700. Son article, tom. XXV, pag. 604.

Giry (Louis). Traduction de *L'Apologétique* de Tertullien, 1 vol. in-12, 1634; du Traité du même Père, *sur la résurrection de la chair.*

Gisbert. *De l'éloquence chrétienne*, 1 vol. in-12. Amsterd., 1738.

Goar (Le P.). *Eucolog. in liturgiam D. Joann. Chrysost.*, edit. Venet.

Godefroi (Le Vénérable). Son article, t. XXIV, p. 456.

Autres écrivains du même nom, *ibid.* (note).

Godescard (L'abbé). Traduction des *Vies des saints*, de l'anglais d'Alban Butler. Versailles et Paris, 1811. — Traduction du Traité de Lactance, *De la mort des persécuteurs*, 1 in-8o. Paris, 1792.

Godwin. *De Præsulibus anglicis.*

Godescalc. Ses poésies. Tom. XXIV, p. 515.

Gobeau (Antoine), évêque de Grasse. *Œuvres poet.*, 3 vol. in-12. *Histoire de l'Eglise.*

Gourcy (L'abbé de) Traduction des *Apologistes* (Origène et Tertullien), 1 vol. in-8°. Paris, 1786.

Gratien. Son *Codex Canonum ecclesiæ universalis.* A son article, tom. XXIV, pag. 328.

Gratien (Balthazar). Son article, t. XXV, p. 569.

Graveron. *Conférences*, 2 vol. in-12. Paris, 1763.

Grégoire Thaumaturge (S.), évêque de Néocésarée. Son *Eloge d'Origène*, tom. VIII, pag. 1 et suiv.

Gregorii Nysseni (S.). *Opera græce et latine*, par le P. Fronton Du Duc. Ch. Morel, 3 vol. fol. Paris, 1615—1618. Son article, tom. IV, pag. 311.

Gregorii Nazianzeni (S.). *Opera*, edit. Billy. Paris, 1609—1611. Son article, t. VI, p. 1 et suiv.; t. VII, p. 1—69. — *Discours de saint Grégoire de Nazianze sur l'excellence du sacerdoce*, 1 vol. in-12. Paris, 1747. — Tradnct. des *Discours de saint Grégoire de Nazianze*, 2 vol. in-8°. Paris, 1693. — *Vie de saint Grégoire de Nazianze*, par le prêtre Grégoire, dans l'édit. de l'abbé de Billy.

Gregorii Magni (S.). Ses ouvrages : 1° Pastoral, 2° Homélies, 3° Commentaires sur Job; 4° Dialogues, 5° Lettres. Edit. de Sainte-Marthe et de D. Bessin, 4 vol. in-fol. Paris, 1705. Son article, tom. XXIV, pag. 46.

Grégoire de Tours, le père de l'Histoire de France. *Hist. ecclésiastique et profane.* — *De la gloire des martyrs*, etc., édit. de D. Ruinart, 1 vol. Paris, 1699. Son article, t. XXIV, p. 361.

Grégoire VII (Hildebrand). Son article, tom. XXIV, pag. 343.

Grenade (Louis de). *Rhétorique de l'Eglise*, ou *Eloquence des Prédicateurs*, traduit de l'espagnol en français, 1 vol. in-8°. Paris, 1698. A son article, t. XXV, p. 568.

Grischovius. Traduction des *Origines ecclésiastiques* de Bingham. Hall., 1728, in-4°.

Grosier (L'abbé). *Mémoires d'une société célèbre*, 3 vol. in-8°.

Grosthead (Robert ou Capitan), évêque de Lincoln. Son article, tom. XXV, pag. 34.

Gualterii (Jac.), e societate Jesu. *Tabulæ chronologicæ status ecclesiæ*, 1 vol. fol. Lutet., 1656.

Guerry (L'abbé). Son article, tom. xxv, pag. 33.

Guesnard (Le P.). *Discours sur cette question : En quoi consiste l'esprit philosophique.* (Dans le second vol. de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, par M. le cardinal Maury.)

Guenée (L'abbé). *Lettres de quelques Juifs portugais à M. de Voltaire*, 4 vol. in-12. Paris, 1815.

Guibert, abbé de Nogent. *Traité des reliques des saints.* Paris, 1651 (édit. de D. Luc d'Achery).

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. Son *Traité de la foi, des lois, des vertus et des mœurs* (Analyse). Son article, t. xxiv, p. 457.

Guillaume de Tyr *Hist. des Croisades*, publiées à Bâle, en 1549, in-fol. (Dans le livre de Bongars, intitulé : *Gesta Dei per Francos.*)

Guillaume de Saint-Amour. Tom. xxv, pag. 60 (note), dans l'article de saint Thomas d'Aquin.

Guillaume de Champeaux. Son article, tom. xxiv, pag. 444.

Guillaume de La Pouille. Poème, tom. xxiv, pag. 522.

Guillaume Le Breton. Sa *Philippide*, poème épique, tom. xxiv, pag. 523.

Guillaume de (Nangis). Ses Chroniques. Dans le cinquième volume de la Collection de Duchêne.

Guillon (Marie-Nicolas-Sylvestre), de Paris. *Parallèle des révolutions*, 1 vol. in-8°. Paris, 1791, 1792. — *Collection ecclésiastique*, 14 vol. in-8°, 1790--1792. (Publiée sous le nom de l'abbé Barruel.) — *Commentaire critique, historique et littéraire sur les fables de La Fontaine*, 2 vol. in-8°. Paris, 1803. — *Collection des brefs du pape Pie VI*, 2 vol. in 8°. Paris, 1798. — Edition des *Pensées ecclésiastiques* de l'abbé Caron, 4 vol. in-12. Paris, 1801. — Des *Leçons de la nature* de M. Cousin Despréaux, 4 vol. in-12. — Des *Sermons* du P. Lenfant, 8 vol. in-12. Paris, 1818. — *Du respect dû aux tombeaux, et de l'indécence des inhumations actuelles*, 1 vol. Paris, 1796. — *Entretiens sur le suicide*, 1 vol. in-12. Paris, 1802. — *Essai critique et historique sur les élections populaires, la Pragmatique sanction, et le Concordat*, 1 vol. in-8°. Paris, 1801. *Discours et Mémoires divers.* — Traduction de la *Dissertation préliminaire des Psaumes*, par Bossuet, 1 vol. in-8°. Paris, 1822.

— *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine*, 26 vol. in-8°.

Gunther. Poésies. Son article, t. xxiv, p. 522.

Guy d'Arezzo. Son article, t. xxiv, p. 524.

Gyldæ sapientis *de excidio et conquestu Britanniæ epistola*. Londini, 1568, ou *Remontrances au clergé britannique*. (Dans le 1er vol. des *Mémoires* de Tillemont.)

H.

Haeschelius (David). *S. Joann. Chrysostomi de Sacerdotio, libri* VI *græc. et lat.*; 1599.

Halinard de Lyon. Son article, tom. xxiv, pag. 437.

Hallier (François), docteur de Sorbonne, évêque de Cavaillon. *Traité des élections et des ordinations*, 1 vol. fol. Paris, 1636. — *De hierarchia ecclesiastica*, lib. IV. Paris, 1646.

Halloix (Pierre), de la compagnie de Jésus. *Illustrium ecclesiæ orientalis scriptorum qui sanctitate et eruditione floruerunt*, 2 vol. fol. Douai, 1633. — *Origenes defensus*, 1 vol. fol. Liége, 1648; et Douai, 1633, 1 vol. in-4°.

Harduin (Jean), de la société de Jésus, mort en 1729. *Opera selecta*, 1 vol. fol. Amstelod., 1709.

Harel. *Esprit du sacerdoce*, 2 vol. in-12. Paris, 1818.

Hazon, doctor medicus. *Laudatio Panegyrica Universitatis parisiensis*, 1 vol. in-4°, français et latin avec notes.

Hauteville (Jean de). Ses *Lamentations* en vers. T. xxiv, p. 522.

Haymond Halberstad, episc. *Breviar. Hist. eccles.*

Heinsius (Daniel). *Dissertat. de critica vetere.*

Hénault (Le président). *Abrégé chronol. de l'Hist. de France*, 1 vol. in-4°, 4e édit. Paris, 1752 (Avec Supplément), 3 vol. in-12.

Hégésippe, historien. Son article, tom. 1, pag. 187.

Henri de Gand. Son article, t. xxiv, p. 492.

Héricourt (Louis de), avocat au parlement de Paris. *Loix ecclésiastiques*, 1 vol. fol. Paris, 1771.

Herman. *Hymnes*. Tom. xxiv, pag. 524.

Hermant (Godefroi). Vies de saint Athanase, de saint Grégoire de

Nazianze, de saint Basile, de saint Jean Chrysostôme, de saint Ambroise, tous vol in-4°. (Mourut en 1690.)

Hermant (Jean). *Hist. des hérésies*, 4 vol. in-12. — *Hist. des ordres religieux*, 2 vol. 12.

Hermas, écrivain des temps apostoliques, auteur du livre intitulé : *Le Pasteur*. Extraits de ce livre, tom. 1, pag. 174 et suiv.

Hermias. *Irrisio philosophorum*. (A la suite du saint Justin de Cologne, 1 vol. in-fol., 1686.) Son article, tom. 1, pag. 361.

Hersan. Exposit. orat. du Cantique de Moïse, dans le *Traité des études* de Rollin, t. VIII, p. 139.

Hesychius, prêtre de Jérusalem. Son article, t. XIX, p. 428.

Hieronimi (S.) *Opera*, edit. Bened. (Martianay) Paris, 1706. Son article, tom. XX, pag. 50--411.

Hilaire (S.), évêque de Poitiers, docteur de l'Eglise. *Opera* edente Gillot. Paris, 1 vol., 1752. A son article, t. V, p. 342.

Hilaire (S.), archevêque d'Arles. *Panégyrique de saint Honorat*. Dans le Saint Léon de Quesnel. Ses homélies Tom. XXIII, pag. 2 et suiv.

Hinckmar, archevêque de Reims. Ses ouvrages, tom. XXIV, pag. 260.

Hildebert du Mans. Son article, tom. XXIV, pag. 445.

Histoire ecclésiastique. Voyez les articles Eusèbe, Socrate, Sozomène, etc., Fleury, Bérault-Bercastel, Le Cointe. — *Abrégé chronolog. de l'Hist. ecclés.*, 2 vol. in-12. Paris, 1751.

Histoire de l'Eclectisme, 2 vol. in-12, 1766.

Histoires de France, d'Angleterre, etc., Bysantine.

Hyppolite (S.), évêque, docteur et martyr. Son article, tom. 1, pag. 448.

Holstenius (Lucas). *Code des règles de Saint-Benoît d'Aniane*, 1 vol. Paris, 1633.

Homeri *Ilias*. De la traduct. de madame Dacier.

Honorat de Marseille(S.). Son *Eloge de saint Honorat d'Arles*. T. XXIII, p. 4.

Hoock. *Religionis natur. et revel. principia*, 3 vol. in-8°. Paris, 1774.

Hormisdas (S.), pape. Son article, t. XXIII, pag. 496.

Houdry (Vincent), de la société de Jésus. *Bibliothèque des Prédicateurs*, 22 vol. in-4°. Lyon. (Mort en 1729.)

Houtteville (Claude-François), prêtre, membre de l'Académie française. *La vérité de la religion prouvée par les faits*, in-4°, Paris, 1764.

Hucbald. Poème singulier, t. xxiv, p. 519.

Huet (Pierre Daniel), évêque d'Avranches. *Origen. opera* fol. Lutet., 1679 — *Origeniana, primo volumini prœfata, et quarto, editore Car. Ruæo.* — *De claris interpretibus, et de optimo genere interpretandi*, 1 vol. in-8°. La Haie, 1683. (Mort en 1721.)

Huetiana, 1 vol. in-12, publié par l'abbé d'Olivet.

Hugues, archevêque de Rouen. Ses ouvrages, tom. xxv, pag. 35.

Hugues de Saint-Victor. Son article, tom. xxv, pag. 22.

Hume (David). *Histoire d'Angleterre*, trad. en franç. par Suard.

I.

Ignatii antioch. (S.). *Epist.*, dans *Patres apostolici* de Cotelier, 2 vol. fol. Amstelod., 1698, 1734.

Ignace de Loyola (S.). Ses *Exercices* Traduit par l'abbé Boucher, 1 vol. in-12. Paris, 1807.

Innocent I (Le pape saint). Son article, tom. xxiii, pag. 494. Ses *Décretales*, *ibid.*

Innocent III (Le pape). Son article, tom. xxiv, pag. 465. Ses poésies, *ibid.*, p. 525.

Ildefonse (S.), archevêque de Tolède. Ses ouvrages à son article, t. xxiv, p. 142.

Irenæi (S.) Lugd. episc., *Opera*, edit. Feu-Ardent. Paris, 1639. Son article, t. i, p. 157.

Isidore de Séville (S.), docteur de l'Eglise. *Opera* edit. Jac. Dubreul, bénédictin, 1 vol. fol. Paris, 1601. Son article, t. xxiv, p. 136

Isidore de Peluze. Son article, t. xix, p. 389.

Isocrates. Fol., édit. Londres, 1749.

J.

Jacques de Nisibe (S.). *Opera armeniace et latine*, 1 vol. fol. Rome, 1756, edit. Antonelli. Son article, t. xix, pag. 461 et suiv.

Jacques de Voragine. Sa *Légende dorée*. T. xxiv, p. 456.

Jamin (Dom Nicolas), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. *Pensées théologiques*, 1 vol. in-12. Paris, 1789.

Jeauffret (G.-J.-), mort évêque de Metz. *Entretiens sur le sacrement de confirmation*, 1 vol. in-8°. Paris, 1814.

Jennings, membre de la chambre des communes d'Angleterre. *Evidence de la religion chretienne*, traduit de l'anglais, 1 vol. in-12. Paris, 1797.

Joannis Chrysostomi (S.), archevêque de Constantinople et docteur de l'Eglise. *Opera*, edit. Bened. Montfaucon. Paris, 1718; Morel et Fronton Du Duc, Paris, 1623. *Tractatus de sacerdotio* (avec la traduction italienne et les notes du prélat Giacomelli), in-4°, Rom., 1737. — *Tractat. de sacerdotio*, edente Dav. Hæschelio. August., 1660. — *Le Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme*, traduit en françois par l'ordre de M. l'évêque de Beauvais. Paris, 1650 — Traduction du même ouvrage, par Ant. Le Maître; traduction des *Homélies sur saint Matthieu*, par le même, 3 vol. in-8°; des *Homélies sur saint Jean*, par Le Merre, 4 vol. in-8°.; *sur les statues*, par Maucroix, 1 vol. in-8°; *sur la Genèse et les Actes des Apôtres*, par Bellegarde; des *Panegyriques et des Lettres*, par Bonrecueil. — *Extraits de saint Jean Chrysostôme*, par Auger, 4 v. in-8°.—*Der Heilige Joh. Chrysost.*, etc., Bon Neander, 2 vol. in-8°. Berlin, 1822. Son article, depuis le xie vol. jusqu'au xxie.

Joannes Damascenus (S.), docteur de l'Eglise, *Opera*, edit. Le Quien, 2 vol. in-fol., 1712. Son article, t. xix, p. 444.

Jean Climaque (S.). Son livre intitulé *L'Echelle*. Extraits, tom. xxiv, pag. 147.

Jean de Sarisbéry. Ses ouvrages à son article, t. xxiv, p. 441.

Jean XXII (Le pape). Ses poésies. T. xxiv, p. 526, 527.

Joli, évêque d'Agen. *Prônes et Dominicales*. Paris, 1734, *OEuvres mêlées*. Paris, 1702.

Joli (Le P. Romain). *Histoire de la prédication*, 1 vol. in-12.

Joseph (Tit. Flav.). *Antiq. judaic.*; et *de Bello judaico*, fol. Lips., 1691.

Josephe. Ses *Hymnes*. Son article, t. xix, p. 495.

Journal historique et littéraire de 1785.

Journal des débats. (Année 1827.)

Jugné (D. D. Antoin. Eleonor. Le Clerc de), archevêque de Paris. *Pastorale parisiense*, 3 vol. in-4°. Paris, 1786.

Jules (Le pape S.) Ses *Lettres*, à son article, t. v, p. 110.

Juliani imperatoris *Epist.*, edit. Petau, 1630.

Julien Pomère. *De Vita contemplativa*, à la suite du *Saint Prosper* de l'édition de Paris. Son article, t. xxiii, p. 392.

Julius Firmicus Maternus. *De errore profanarum religionum*. Son article, t. iv, p. 303.

Julien de Tolède (S.). Ses ouvrages à son article, t. xxiv, p. 143.

Justinien (L'empereur). Son article, t. xxiv, p. 42 et suiv.

Juvencus, poète chrétien. Son article, t. xx, p. 476.

L.

Labbe (Sébastien), de la compagnie de Jésus. *Conciliorum collectio maxima*, 18 vol., fol. 1672. Avec le Supplément de Baluze. (Il fut aidé dans ce travail par le P. Cossart son confrère. Nicolas Colati a donné une Collection des Conciles plus ample, en 25 vol. in-fol., Venise, 1728—1732. Avec les Suppléments de Jean-Dominique Mansi.) — *Novæ Bibliotheca manuscriptorum*, 2 vol. fol., 1657. — *De Scriptoribus ecclesiasticis dissertationes*, 2 vol. in-8°.

Lactance. *Opera*, edit. Varior. Lugd. Batav., in-8°, 1660. Son article, t. iii, p. 370.

Lafiteau (Pierre-François), évêque de Sisteron *Sermons*, 4 vol. in-12.

La Harpe. *Cours de littérature*. Toulouse, 1813.

La Luzerne (M. le cardinal de), évêque de Langres. *Instruct. pastor. sur les attaques portées à la religion*, éd. in-4°. — *Sur la déclaration de* 1681, 1 vol. in-8°. Paris, 1821.

Lanfranc (Le Bienheureux), archevêque de Cantorbéry. Son article, t. xxiv, p. 395.

La Malle (M. de). *Eloge de Suger*, dans *Œuvres diverses*, 4 vol. Paris, 1827.

Laval. *Sentences*, tirées des anciens Pères de l'Eglise, 2 vol. in-12 Paris, 1680. — De saint Bernard, sous le titre d'*Instruction chrétienne*, 1 vol. in-12. Paris, 1708.

La Place. *Recueil de pièces intéressantes*, 8 vol. in-12, publiées par Duclos, de l'Acad. française.

La Porte (L'abbé de). *Ecole de littérature*, 2 vol. in-12. Paris, 1754.

La Rue (Charles de), de la compagnie de Jésus. *Sermons*, *Panégyriques*, *Oraisons funèbres*, 4 vol. in-8°. Paris, 1719. (Il est mort en 1725, laissant une égale renommée d'orateur et de poète.)

La Rue (D Charles), bénédictin de Saint-Maur, disciple de Montfaucon. Edit. d'*Origène*, 4 vol. in-fol. Les deux premiers volumes sont de lui; l'ouvrage fut continué et achevé par D. Vincent de La Rue son neveu.

La Tour (L'abbé de). *Sermons*, 3 vol. in-8°. Avignon, 1750.

La Tour. *Mémoire sur le Bréviaire de Montauban*, 1 vol. in-4°.

Launoi (Jean de). *Veneranda Romanæ Ecclesiæ circa simoniam traditio*, 1 vol. in-8°. Paris, 1675. — *De Varia Aristotelis fortuna*, 1 vol. in-8°. Paris, 1753. — *Historia gymnasii Navarræi; De veteribus parisiensium basilicis*, etc., réunis dans la collection de ses ouvrages, 10 vol. fol.

Laurierre. *Ordonnances des rois de France* (conjointement avec Secousse), XI in-fol.

Le Chapelain (Le P. Charles-Jean-Baptiste), prédicateur célèbre de la compagnie de Jésus. *Sermons*, 6 vol. Paris, 1768. (Mort en 1780.)

Le Gras, de l'Oratoire. Traduction des *Pères apostoliques*. Paris, 1 vol. in-12, 1717—1747.

Leibnitz. *Théodicée*, 1 vol. in-8°. Amsterd., 1712. — *Pensées de Leibnitz*, recueillies par M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice.

Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, archevêque de Vienne. *Questions diverses sur l'incrédulité*, 1 vol. in-12.—*L'incrédulité convaincue par les prophéties*, 1 vol. in-4°. Paris, 1759. — *Lettres à un évêque*, 2 vol. in-8°. Paris, 1802. — *Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières de religion*, 1 vol. in-12. Avignon, 1780.

Le Franc de Pompignan (Jean-Jacques), frère du précédent. *Odes sacrées*, et le *Discours préliminaire* qui ouvre ce recueil, 1 vol. in-4°. — *Mélange de traductions*, 1 vol. in-8°. Paris, 1779.

Le Jeune (Le P.), de l'Oratoire. *Sermons*, 10 vol. Toulouse, 1663-1688. Son article, t. xxv, p. 597.

Le Long (Jacques), prêtre de l'Oratoire. *Bibliotheca sacra*, 2 vol. fol. Paris, 1723.

Le Merre. Traduction du *Commentaire de saint Jean Chrysostôme, sur l'Evangile de saint Jean*, 4 vol. in-8°. Paris, 1741.

Lenfant (Jacques), ministre protestant. *Histoire du Concile de Constance*, 2 vol. in-4°, 1727; *du Concile de Pise*, 2 vol. in-4°, 1724; *du Concile de Bâle*, 2 vol. in-4°, 1731. — *Sermons* en 2 vol. in-12, et dans *Morc. chois. des protestants*, p. 278. Traduction de *Lettres choisies de saint Cyprien*, 1 vol. in 12.

— Lenfant (Le P.). *Sermons*, 8 vol. in-12. Paris, 1818.

Le Nourry. *Apparatus ad Biblioth. Patrum*. Paris, 1703.

Lingendes (Claude de), prédicateur. *Conciones*, 3 vol. in-8°. Paris, 1664. Traduit en français, 2 vol. in-8°. Son article, tom. xxv, pag. 588.

Lingendes (Jean de), évêque de Macon. *Oraisons funèbres. Ibid.*, pag. 594.

Leonis Magni (S.) *Opera*. (*Cum dissertationibus de vita et rebus gestis S. Leonis magni*, in fol. Lugd., 1700, edit. Quesnel; et Romæ, 2 vol. fol., 1753, edit. Cacciari.) Son article, t. xxiii, p. 415. — *Sermons* de saint Léon pape, surnommé le Grand, 1 vol. in-8°. Paris, 1698.

Léon (L'empereur), dit le Sage. Son article, t. xix, p. 442.

Lettre des Eglises de Lyon et de Vienne, t. iv, p. 328.

Lhomond (L'abbé). *Histoire de l'Eglise*, 1 vol. in-12. Lyon, 1813.

Lombard, évêque de Paris, surnommé le *Maître des Sentences*. Ses *Œuvres*, 1 vol. fol. Louvain, 1546. Analyse de son *Livre des Sentences*, à son article, t. xxiv, p. 446 et suiv.

Lombert (Pierre), avocat. *Vie de S. Cyprien*, in-4°. Rouen, 1716. Traduction en français des *Œuvres de saint Cyprien*, 1 vol. in 4°; de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, 4 vol. in-12. (Mort en 1710.)

Longin. *Traité du sublime*, de la traduction de Boileau, 1 vol. in-8°. Paris, 1805.

Longueval (Jacques), jésuite. *Traité du schisme*, 1 vol. in-12.

Bruxelles, 1718. *Hist. de l'Eglise gallicane* (huit premiers volumes), continuée par Fontenay, Brumoi et Bertier, 18 vol. in-4°.

Loup de Ferrières. Son article, t. xxiv, p. 308.

Lowth. *De sacra poesi Hebræorum*, 2 vol. in-8°. Gotting., 1758.

Luitprand. Son article, t. xxiv, p. 319.

Lyron (D), religieux bénédictin. *Singularités historiques*, 2 vol. in-12. Paris, 1738.

Lyon. *Compte rendu des travaux de l'Académie de cette ville*, en 1824.

Luciani Samozat. *Philop. et catechum.*, de la traduction de Perrot d'Ablancourt (t. 1, p. 231).

Lucifer de Cagliari. Son *Ecrit à l'empereur Constance en faveur de saint Athanase*. T. v, p. 216.

M.

Mabillon (Jean), mort en 1707. *Analecta*, 4 vol. in-8°., 1675. — *Dissertationes*, 1 vol. fol. Paris, 1723. — *De re diplomatica*, 2 vol. fol., 1709. — *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, Paris, 1680. — *Annales ordinis benedictinorum*, 4 vol. fol., avec la suite par D. Ruinart et Thuillier. — *Ancienne liturgie gallicane*. — *S. Bernardi opera*, 1 vol. in-fol. Paris, 1690.

Macaire (S.), l'Egyptien ou l'Ancien. *Homélies spirituelles*. Son article, t. xix, p. 457.

Maillard (Olivier). *Sermons latins*, 3 vol. in-8°. Lyon, 1499. Son article, t. xxv, p. 575.

Maimbourg (Louis). *Hist. du pontificat de saint Léon-le-Grand, de saint Grégoire-le-Grand, de l'Arianisme, des Iconoclastes, du grand schisme des Grecs*, etc., in-4°.

Maistre (Antoine le). Traduction du *Traité du Sacerdoce* de saint Jean Chrysostôme. — *Vie de saint Bernard*, 1 vol. in-8°, 1649. (Sous le nom du sieur Lamy.)

Malebranche. *Recherche de la vérité*, 2 vol. in-12. Paris, 1720.

Marca (Pierre de), archevêque de Toulouse, nommé au siége de Paris. *De concordia sacerdotii et imperii* (edit. Baluze), 1 vol. in-fol. Paris, 1641 — *Opuscules*, 1 vol. in-8°, 1681.

Marcilly (Antoine de) *Abrégé de saint Jean Chrysostôme sur l'ancien Testament. — Abrégé du même sur le nouveau Testament.* Paris, 1688.

Marculphe (Formules de). T. XXIV, p. 333.

Maréchal (Dom). *Concordance des Pères des premiers siècles*, 2 vol. in-4°. Paris, 1739.

Malmesbury (Guillaume de). *De gestis Anglorum*, 1 vol. fol.

Marbode de Rennes. Poème. T. XXIV, p. 521.

Marcellin (Chronique de). T. XXIV, p. 167.

Marcile Ficin. Son article, t. XXV, p. 533.

Marius Mercator. Son article, t. XXIII, p. 507.

Marius, évêque d'Avranches. Sa Chronique. T. XXIV, p. 167.

Marolles (Le P. de). *Sermons*, 2 vol. Paris, 1786.

Marlot (D.), religieux bénédictin. *Histor. metropol. remensis*, 2 vol. fol. Reims, 1679.

Marsaron. Son article, t. XXV, p. 605.

Martenne (Edmond), bénédictin de Saint-Maur. *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 vol. fol., 1717. — *Veterum scriptorum amplissima collectio*, 9 vol fol. Paris. (Mort en 1739.)

Martianay (Le P.). Traduction du *Commentaire de saint Jérôme sur l'Ecclésiaste.* — Edit. des *Œuvres de saint Jérôme*, 5 vol. in-fol. (Avec le P. Ponjet). — *Vie de saint Jérôme*, 1 vol. in-4°, 1706.

Martyrologium romanum, fol. Paris, 1613.

Masuthas (S.). Son article, t. XX, p. 469.

Massillon. *Sermons, Panégyriques, Conférences ecclésiastiques*, etc., par les libraires associés. Paris, 1751.

Maucroix (L'abbé François de). Traduction des *Homélies de saint Jean Chrysost sur la sédition d'Antioche*, etc., 1 vol. in-8°. Paris, 1689.

Maugras (Urbain), prêtre. Editions qu'il a publiées. Tom. XXIII, pag. 9, 10 (note).

Maury (Mgr. le cardinal). *Essai sur l'éloquence de la chaire*, édit. in-8°. Paris, 1810. — *Panégyrique de saint Augustin*, au second vol. de l'Essai sur l'éloquence de la chaire. — *Discours sur les sermons de Bridaine.* (*Ibid.*)

Maxime de Turin. *Sermons*, nouv. vol. des *Anecdotes de l'Eglise de Milan.* Medol, 1697. 5 vol. in-4°. Son article, t. XXIII, p. 337.

Maxime de Tyr. *Dissert.*, édit. Lond., 1740.

Méhégan. *Tableau de l'Histoire moderne*, 3 vol. in-12. Paris, 1766.

Melchior cano, ou Canus. *Locorum theologicorum, libr.* xii. Paris, 1707, in-4°. Son article, t. xxv, p. 548.

Mémoires du clergé de France. *Procès-verbaux de l'assemblée du clergé de France*, 1770 et 1775.

Ménage (Gilles). *Ménagiana*, 4 vol. in-12, 1715 (par La Monnaie).

Mennais (M. l'abbé de la). *Doctrine chrétienne.* Paris, 1822.

Menot (Michel). *Sermons*, imprimés. Son article, t. xxv, p. 575.

Mérault (M. l'abbé). Les Apologistes involontaires. Paris, 1826. — *Instructions pour la première communion*, 1 vol. in-12. Paris, 1825; — *Introduction à ces mêmes instructions*, 1 vol. in-12.

Merlin (Le P.), jésuite. Dans les *Memoires d'une société célèbre*, par l'abbé Grozier, 3 vol. in-8°.

Métaphraste. A son article, t. xix, p. 471; t. xxiv, p. 487.

Methodius (S.), évêque de Tyr. Analyse de son ouvrage intitulé : *Banquet des Vierges.* Son article, t. v, p. 120.

Mézeray. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, 2 vol. in-12, 1700.

Michel Glycas, chronologiste. T. xix, p. 426.

Michon. Poésies. T. xxiv, p. 518, 519.

Micrælius. *Hist. eccles.* Leips., 1699.

Midleton (Richard). T. xxiv, p. 492.

Milon, moine de Saint-Amand. Ses poésies. T. xxiv, p. 515.

Minucius Felix. *Octavius*, edit. Varior., in-8° Elzevir, 1672.

Molinier (Jean-Baptiste), prêtre de l'Oratoire. *Sermons choisis*, 14 vol. in-12. Paris, 1730. (Mort en 1745.)

Montaigne (Michel de). *Essais*; édit. de Paris, 1793.

Montargon. *Dictionnaire apostolique.* Paris, 1767.

Montereul (Le P. de). *Vie de N. S. J.-C.*, 3 vol. in-12. Paris, 1741.

Montesquieu. *Esprit des lois.*

Montfaucon (Bernard de), religieux bénédictin de la congrégat. de Saint-Maur. *Diarium italicum*, in-4°, 1702. — *Analecta græca*, 1 vol. in-4°, 1688. — Editions de *S. Athanase* et de *S. Jean*

Chrysostôme. — *Nova collectio Patrum*, 2 vol. grec et lat., 1700. — *Les Exaples d'Origène.* (Il mourut en 1741.)

Morceaux choisis des protestants. A savoir : Saurin, P. Dubosc, Alex. Morus, Daillé, Drelincourt, Brousson, Raym. Gaches, Dav. Martin, De la Treilhe, Spanheim, Claude, Dav. Eustache, Jacquelot, Jacq. Lenfant, Mezrezat, Basnage, Abbadie, Beausobre, Superville), recueillis par Caillot, 1 vol. in-8°. Paris, 1810.

Morin (Jean), prêtre de l'Oratoire. *De sacris ordinationibus*, 1 vol. fol., 1655. — *De pœnitentia*, 1 vol. fol., 1651. (Mort en 1659.)

Mosc (Jean). *Pre spirituel.* Caractère de cet ouvrage, t. XXIV, p. 487 (note).

Mothe Le Vayer (La). *Œuvres diverses*, 2 vol. fol.

Mouchon (Pierre). *Sermons*, 2 vol. Genève, 1798.

Muratori (Louis-Antoine). *Anecdota ex Biblioth. Ambrosiana*, 2 vol. in-4°. — *Liturgia romana vetus*, 2 vol. 1748. (Il mourut en 1750. Tous ses ouvrages ont été recueillis en 46 vol. in-fol.) *Milan.*, 1697, 4 vol. in-4°. Son article, t. XXIII, p. 337.

Muret (Marc-Antoine). T. XXV, p. 557.

Musi (Corneille), évêque de Bitonte. Son article, t. XXV, p. 557.

N.

Naudé (Gabriel). *Apologie pour les grands hommes accusés de magie*, 1 vol. in-12.

Némésius. Son *Traité de la nature de l'homme.* Son article, tom. XIX, pag. 475.

Neuville (Le P. Charles Frey de), de la société de Jésus. *Sermons.* Paris, 1726.

Nicétas David. *Vita S. Ignatii patriarchæ Constantinopoleos.* (Græc. et lat. cum Actis concil. VIII. Ingolst., 1604, et Conc. Labbe, tom. VIII, pag. 1179.)

Nicéphore. *Hist. eccles.*, traduct. du présid. Cousin.

Nicéphore Callixte, religieux du quatorzième siècle, historien ecclésiastique. Son article, t. XIX, p. 415.

BIBLIOTECA

Nicéphore-Glycas. *Disputat. et Epistol.*, dans le recueil intitulé : *Novæ eruditor. deliciæ*, 2 vol. in-8°. Florent., 1785.

Nicolaï (Jean), dominicain. *Summa S. Thomæ theologica*, 1 vol. fol. Paris, 1663.

Nicolle. *Essais de morale*, édit. in-12. Paris, 1725. — *Préjugés légitimes contre les calvinistes.*

Nieuwentit. *Traité de l'existence de Dieu*, 1 vol. in-4°. Amsterd., 1760.

Nil (S.), abbé. Extraits de ses ouvrages. *Sententiæ spirituales.* Rom., 1673. Græc. et lat., edit. Suarèz. Son article, t. xix, p. 404.

Nil (S.), poète chrétien, *ibid.*, pag. 493.

Noé (M. de), évêque de Lescar. *Œuvres*, 1 vol. in-8°. Paris, 1818.

Nonotte (L'abbé). *Les philosophes des trois premiers siècles*, 1 vol. in-12. Paris, 1789.

Nonnus. Ses poésies, à son article, t. xix, p. 493.

Norbert (S.). Son article, t. xxv, p. 33.

Norris (Henri), *Hist. pélagienne*, 1 vol. fol. Florent., 1672. (Mort en 1704.)

Notker (Le Bienheureux). Ses poésies. T. xxiv, p. 520.

Novæ eruditorum deliciæ, 2 vol. in-8°. Florentiæ, 1785.

O.

Ockam. Son article, t. xxv, p. 54.

Œcuménius. Son article, t. xix, p. 443.

Odilon de Cluny. Son article, t. xxiv, p. 314.

Odon de Cluny. Son article, t. xxiv, p. 313.

Olivet (L'abbé d'), de l'Académie françoise. Traduction de l'ouvrage de Cicéron, *De la nature des Dieux.* — *Tusculanes.* — *Théologie des anciens philosophes*, 3 vol. in-12. Paris, 1732, 1737.

Optat de Milève (S.). Son *Traité contre les Donatistes.* Son article, t. v, p. 258.

Oresme (Nicolas d'). Son article, t. xxv, p. 54.

Ovide. Ses poésies. T. xxiv, p. 519, 520.

Oraison funèbre de Duguesclin. T. xxiv, p. 386, t. xxv, p. 577. — Du brave Crillon (article *Bening*, t. xxv, p. 598.)

Orateurs chrétiens (Les), ou Choix des meilleurs discours prononcés dans les Eglises de France, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours. Paris, 1818.

Origènes *Adv. Celsum*, edit. in-4°. Cantabr., 1658, 1 vol. in-4°, editor Sigism. Gelen. et Guill. Spencers. — *Origen. Opera*, edit Huet. Paris, 1679. Genebrard. Ch. Vinc. de La Rue. — *Hexaples*, edit. Montfaucon, fol., 1713. — *Eloge d'Origène*, par saint Grégoire Thaumaturge, t. iv, p. 312. Son article, tom. ii, pag. 1 et suiv.

Orosr (Paul), prêtre espagnol. *Historia adversùs paganos*, lib. vii. Paris, 1589. Son article, t. xiii, p. 391.

Oroux. *Histoire de la chapelle du Roi*, 2 vol. in-4°. Paris, 1777.

Osius, évêque de Cordoue. Son article, t. v, p. 78.

Otton de Frissingue. Ses ouvrages. T. xxiv, p. 169.

Oudin (Casimir). *Commentarius de Scriptoribus ecclesiæ antiquis illorumque scriptis*, 3 vol. in-fol. Lips., 1722. — *Supplementum de Scriptor. à Bellarmino omissis*, 1 vol. in-8°. Paris, 1686.

P.

Pacaud (Pierre), de l'Oratoire. *Discours de piété*, 3 vol. Paris, 1757. (Mort en 1730.)

Pacien (S.), évêque de Barcelone. Son article, t. v, p. 279.

Pacatus, orateur gaulois. Extraits de son *Panégyrique de Théodose*. T. v, p. 37 et suiv.

Pallade. *Dialog. de vita S. Joann. Chrysost.*, ed. Bigot, 1 vol. in-4°, 1680.

Pallu (Le P.). *La religion considérée comme base*, etc., 1 vol. in-12.

Pamphile (S.). *Apologie d'Origène*, inter opera Origenis.

Pasquier (Etienne). *Recherches sur la France*. Paris, 1665. — *Plaidoyer en faveur de l'Université*, en 1563.

Pascal. *Pensées*. Paris, 1714.

Paschase Radbert. Son *Traité du corps et du sang de Notre Seigneur*,

Analyse de ce Traité. A son article, t. XXIV, p. 248. Autres traités. *Ibid.*, p. 258.

PASTORET (M. de). *Moïse considéré comme législateur*, 1 v. in-8o.

PAUL DE WARNEFRIDE. Son article, t. XXIV, p. 232. — Ses poésies, *ibid.*, pag. 511.

PAULIN DE NOLE (S.). Son article, t. IX, p. 379.

PAULIN (S.), patriarche d'Aquilée. Poème. T. XXIV, p. 517.

PAULIN DE PÉRIGUEUX. Ses poésies. A son article, t. XXIII, p. 525.

PERRON (Jacques du), cardinal, mort en 1618. *Traite de l'Eucharistie. Lettres et Harangues, Oraisons funèbres.* T. XXV, p. 577. *OEuvres* recueillies en 5 vol. fol.

PELOUTTIER (Simon). *Histoire des Celtes*, 2 vol. in-4o. (Y joindre les additions de M. de Chiniac, 5 vol. in-12.)

PÉRUSSEAU (Silvain), jésuite. *Sermons choisis*, 2 vol. in-12. Lyon, 1758.

PETAVII (Dionysii). *Dogmata theologica*, 3 vol. fol. — *Rationarium temporum*, 3 vol. in-12. Paris, 1702. Diverses éditions de Pères grecs. (Mort en 1652.)

PETIT. Traduction des *Lettres de saint Jérôme*, 1 vol. in-8o, 1679.

PETIT-DIDIER (D. Matthieu), bénédictin. *Remarq. critiques sur la Biblioth. de Du Pin.* Paris, 1691. (Mort évêque de Macra, en 1728.)

PEY (M. l'abbé). *La loi de nature développée et perfectionnée par la loi évangélique*, 1 vol. in-12. Paris, 1789.

PFEIFFER (Aug.). *Theolog. judaism.* Lips., 1687.

PIC DE LA MIRANDE. *Opera Basil.*, 1601. Son article, tom. XXV, pag. 533.

PIERRE CHRYSOLOGUE. (S.). Ses *Homélies.* A son article, tom. XXIII, p. 309 et suiv.

PIERRE LE VÉNÉRABLE, abbé de Cluny. Son article, tom. XXV, pag. 1 et suiv.

PIERRE DE BLOIS. Ses *Lettres.* (Voyez ses *OEuvres*, par le P. de Goussainville.) Paris, 1667. Son article, t. XXIV, p. 471.

PHÉBADE (S.), évêque d'Agen. Son article, t. V, p. 296.

PHILIPPE DE NÉRI (S.). Son article, t. XXV, p. 588.

Philippe de Commines. *Mémoires*, édit. de Lenglet Dufresnoy, 4 vol., 1747.

Philippe de Bonne-Espérance. Ses poésies. T. XXIV, p. 525.

Philippe de Grèves. Son article, t. XXV, p. 492.

Philostorge, historien arien. T. V, p. 221.

Philonis *Judæi Opera*. Francof., 1691.

Photius. *Biblioth.*, 1 vol. in-fol. Genev., 1612. — *Nomocanon.* — *Epistolæ*, edit. Montacut. Lond., 1 vol. in-fol., 1651. Son article, t. XIX, p. 431.

Pinchinat (Barthélemi), religieux de l'ordre de saint François. *Dictionn. chronologique, historique et critique sur l'origine de l'idolatrie, des sectes et des hérésies*, 1 vol. in-4°.

Piquigny (Bernardin de), *Bernardinus à Piconio*, religieux de l'ordre de saint François. *Triplex expositio in Paulum*, 1 vol. fol. Paris, 1708.

Platonis *Opera*, edit. Bipont., 1787. — *Traduction des Œuvres de ce philosophe*, par Dacier. Paris, 1701.

Pline l'Ancien. *Hist. natur.*, édit d'Elzevir, 1635.

Pline-le-Jeune. *Epist.* 1 vol. in-12. Paris, 1749.

Pluquet (L'abbé). *Dictionnaire des hérésies*, 2 vol. in-12. Paris, 1762. — *Traité de la superstition et de l'enthousiasme*, 1 vol. Paris, 1804.

Plutarque. *Traité de la musique*. Traduct. d'Amyot et Ricard.

Poètes grecs ecclésiastiques du moyen âge. T. XIX, p. 489.

Poètes latins ecclésiastiques du moyen âge. T. XXIV, p. 508 et suiv.

Possevin (Antoine), de la compagnie de Jésus *Apparatus sacer*, 3 vol. in-fol. Rom., 1593.

Possidius. *Vie de saint Augustin*, dans le Recueil des Œuvres du saint docteur.

Poujet (François-Ame), prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne. *Catéchisme de Montpellier*, 1 vol. in-4°. Paris, 1720. Traduit par lui-même en latin, sous le titre d'*Institutiones catholicæ*, 1 vol. fol. Louvain, 1774.

Poulle (L'abbé). *Sermons*, 2 vol. in-12. Paris, 1781.

Prémagny. *Notes sur les deux Epîtres du pape S. Clément*, 1765.

Proba Falconia. Ses poésies. A son article, t. xxiii, p. 525.

Proclus (S.), archev. de Constantinople. Dans le 1er vol. du supplément à la *Biblioth. des Pères*, par Combéfis. Son article, t. xix, p. 341.

Prosper (S.). *Poème contre les ingrats; Chronique*, dans ses *Œuvres*. Paris, 1711. Son article, t. xxiii, p. 371.

Prudentius (Aurelius-Clemens). *Peristephanon. Hymnes* en l'honneur des martyrs. Tom. xx, p. 462 et suiv.; t. xxiv, p. 509.

Psellus. Son article, t. xix, p. 443 et 494.

Ptolémée. *Geographia*. Francof., 1605.

Q.

Quadrat. Son article, t. i, p. 273.

Querbeuf (Yves-Mathurin-Marie de), de la compagnie de Jésus. *Principes de Bossuet et de Fénelon sur la souveraineté*, 1 vol. in-8°. Paris, 1792.

Quintiliani. *Institutiones oratoriæ*, 2 vol. in-12, édit. Rollin. Paris, 1715.

R.

Raoul-Ardent. Son article, t. xxiv, p. 398.

Racine (L'abbé Bonaventure). *Abrégé de l'Hist. ecclés.* Paris, édit. in-12 et in-4°. Cologne, 1762; et 13 vol. in-12. On y joint un un quatorzième volume des *Lettres à Morénas*, et une suite en 2 vol., formant les 15 et 16e vol. (Il mourut en 1755.)

Racine (Louis). *Poème sur la grâce*, publié en 1720, et souvent réimprimé.

Rapin (René), jésuite. *Réflexions sur l'éloquence, la poésie*, etc., dans ses *Œuvres diverses*. Amsterd., 3 vol. in-12.

Rastignac (Louis-Jacques Chapt de), docteur de Sorbonne, archevêque de Tours. *Instruction sur la justice chrétienne*, 1 vol. in-12. 1749. (On a cru y voir des assertions hasardées. Il est mort en 1750.)

Rathérius, évêque de Vérone. Son *Agnosticon*. T. xxiv, p. 316.

Ratramne, moine de Corbie. Son article, t. XXIV, p. 259.

Raymond Lulle. Son article, t. XXV, p. 42.

Réflexions décisives sur le judaïsme, 1 vol. Paris, 1751.

Réflexions sur les différends de religion (entre les catholiques et les protestants), 1 vol. in-12. Paris, 1690.

Régnon. *Traité de la discipline ecclésiastique*, édit. Baluze, in-8°, 1671.

Rheinhard. *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain.* Dresde, 1799. — *Lettres*, trad. de l'allemand, par M. Monod. Paris, 1816.

Remi (S.), archevêque de Reims. Son article, t. XXIII, p. 81.

Rhaban-Maur, archevêque de Mayence. *Œuvres théologiques*, 6 vol. fol. Cologne, 1627. Son article, t. XXIV, p. 244.

Ribadeneira. Son article, t. XXV, p. 567.

Richard de Saint-Victor. Son article, t. XXV, p. 26.

Richard (Le P.), dominicain. *Analyse des conciles*, 5 vol. in-4° Paris, 1772.

Richard-Simon. *Critique de la Bibliothèque de Du Pin.*

Rigoley de Juvigni. *Décadence des lettres et des mœurs*, 1 vol. in-12. Paris, 1787.

Rivaz. *Eclaircissement sur le martyre de la légion thébéenne.* Paris, 1779.

Rivet (D.), religieux bénédictin. *Histoire littéraire de la France.* (Conjointement avec trois de ses confrères D. Joseph Duclou, D. Maur. Poncet, et D. J. Colomb. Mort en 1749.)

Rivet (André), ministre calviniste. *Criticus sacr.* Dordrecht, 1 vol. in-4°, 1619.

Robert Sorbon. Son article, t. XXIV, p. 488.

Robert Pullus. Son article, t. XXIV, p. 492.

Rodriguez (Alphonse). Son article, t. XXV, p. 566.

Robertson. *Introduction à l'Hist. de Charles-Quint*, trad. franç., édit. in-12. Paris, 1771. — *Hist. de l'Amérique.* Paris, 1778.

Rollin (Charles), recteur de l'université. *Traité des études*, 2 vol. in-4°. Paris, 1740.

Rousset (Dom). Traduct. des *Lettres de S. Jérôme*, 2 vol. in-8°. Paris, 1713.

Roswuide. Son article, tom. xxiv, pag. 316. Ses poésies, *ibid.*, pag. 520.

Rounat (Le P. Constance). *Sermons pour l'Octave des Morts*, 1 vol. in-8°.

Rousseau (J.-J.) *L'Emile; Lettres de la Montagne; Discours sur l'inégalité des conditions.*

Rupert (L'abbé). Son article, t. xxv, p. 14. (Edit. de ses *OEuvres*, 1 vol. fol. Mogunt., 1631, par Arnold. Mylium.)

Ruynart. *Acta sincera et selecta martyrum*, 1 vol. in-4°. Paris, 1689.

Ryant. *Bienfaits de la religion chrétienne*, 2 vol. in-8°. Paris, 1807.

S.

Sabattier (André-Hyacinthe de Cavaillon). *OEuvres diverses*, 2 vol. in-12. Avignon, 1779.

Sacy (Le Maistre de). *Traduction de la sainte Bible.* Cologne, 1730.

Sadolet (Le cardinal). Son article, t. xxv. p. 555.

Saint-Hyacinthe. *Mémoires de littérature.*

Sainte-Marthe (D. de), général des bénédictins de Saint-Maur. *Vie de saint Grégoire-le-Grand.* Rouen, in-4°, 1697. Edition du même pape.

Salmeron (Alphonse). Son article, t. xxii, p. 547.

Salvianus. *De Gubernatione Dei*, édit. Steph. Baluze, in-8°. Paris, 1674. Son article, t. xxiii, p. 91 et suiv.

Santolius. *Hymni sacri.* Paris, 1698.

Savonarole (Hieron.). *Triumphus crucis, sive de veritate fidei*, lib. iv. Paris, 1652, 1 vol. in-12.

Saurin (Jacques). *Sermons sur divers textes de l'Ecriture sainte.* 13 vol. in-8°. La Haye, 1749.

Saxon le Grammairien, T. xxiv, p. 170.

Scaligeriana, 1 vol. in-12, 1740.

Scot (Jean). Son article, t. xxiv, p. 389.

Segaud (Guillaume de), de la compagnie de Jésus. *Sermons*, 6 vol. in-12. Paris, 1750, 1752. Recueillis par le P. Berruyer.

Seguy (L'abbé de), de l'Académie française. *Panégyriques*, 2 vol. in-12, 1736.

Senault, de l'Oratoire. *Panégyriques*, 3 vol. in-8°. Paris, 1660. Son article, t. xxv, p. 595.

Sévérien de Gabales. *Homiliæ inter opera D. Chrysostomi.* T. iv, et xii, edit. Bened.

Sixte de Sienne, Juif converti, se fit religieux franciscain. *Bibliothèque sainte*, 2 vol. in-fol. Napoli, 1742.

Slilting. *Vita S. Joann. Chrysostom.* Antuerp., 1753.

Smith (Thomas). *Epist. de græcæ Ecclesiæ hodierno statu*, 1 vol. in-8°. Lond., 1678.

Soanen. *Sermons*, dans le *Dictionnaire apostolique* de Montargon.

Socrate et Sozomène, historiens ecclésiastiques. H. Valois. Paris, 1688. A leur article, t. xix, p. 422. Leur histoire réunie en une seule par Cassiodore, sous le titre de *Historia Tripartita.* Tom. xxiii, pag. 357.

Solis (Antonio de). *Histoire du Mexique*, traduct. française. Paris, 1730.

Sophrone de Jérusalem. Sa *Vie de sainte Marie Egyptienne*, à son article, t. xix, p. 472.

Sormani. *Origines apostolicæ della Chiesa milanese.* Milan, 1754.

Spanheim (Ezéchiel). Dans *Morc. chois. des protestants*, p. 252.

Stobée. *Sermones ceu collectanea sententiarum.* Francof., 1581; Lugd., 1608.

Strabon, géograph., Amstelod., et *Traduct. franç.* Paris, 1805.

Suard (Jean-Baptiste), de l'Académie française. *Variétés littéraires*, 4 vol. in-12.

Suétone. *De illustribus grammaticis.* Paris, 1644.

Suidas. *Lexicon.* Genèv., 1619.

Sulpice-Sévère. *Historia sacra.* Antuerp., Elzev., 1574.

Suger (L'abbé). Son article, t. xxv, p. 26.

Superville (Daniel). *Sermons*, 4 vol. in-8°. Rotterdam, 1724. Et dans *Morceaux choisis des protestants*, pag. 149.

Surian (Le P.). *Sermons*, dans Montargon, *Dictionnaire apostolique.*

Surius (Laurent), chartreux. *De probatis Sanctorum vitis.* Colon. , 6 vol. fol., 1617.

Symmaque. *Epistolæ inter opera S. Ambros.*, tom. II.

T.

Talbert (L'abbé). *Eloge de Bossuet*, 1 vol. in-8°. Dijon, 1773.

Tacite. *Histoire romaine*, de la traduction de l'abbé de La Bletterie. Paris, 1724.

Taylor (Jérémie). Son article, t. xx, p. 571.

Terrasson (Gaspard). *Sermons*, vol. in-4°. Paris, 1726.

Tertulliani *Opera* (ed. Nic. Rigault, *cum notis Albaspin., Aurelian. episc., et Lacerdæ*, fol.) Paris, 1734.

Texier (Le P. Claude), de la compagnie de Jésus. Dans le *Dictionn. apostol.* de Montargon. (Ses *Sermons* ont été publiés en 10 vol. in-8°. Paris, 1673. Mort en 1687.)

Thaulerus (Joann.) *Conciones de tempore. De Sanctis,* etc. Lugd., 1557.

Thégan. *Annales du règne de Louis-le-Débonnaire* dans le corps des *Historiens de France* de Pierre Pithou.

Thémines (M. de), évêque de Blois. *Lettre à ses diocésains sur le schisme*, en 1795.

Théodore Studite. Son article, t. xix, p. 455.

Théodulphe d'Orléans. Son article, t. xxiv, p. 233.

Theodoreti *Opera*, édit. Sirmond et Garnier. Paris, 1642, 1684. — *Histoire ecclés.*, traduite par Cousin, dans son *Recueil des historiens ecclésiastiques grecs.*

Théodore Mélochite. *Liber hist. romanæ*, 1 vol. Lugd. Batav., 1618.

Théodore Prodrome. Ses poésies. T. xix, p. 495.

Théophane Céraneus. Son article, t. xix, p. 441.

Théophylacte, archevêque d'Acrido. Son article, t. xix, p. 442.

Thérèse (Sainte). Son article, t. xxv, p. 506.

Thomas d'Aquin (S.). *Opera theologica.* Romæ, 1750, 18 vol. fol. Son article, t. xxv, p. 55. Analyse et extraits de ses ouvrages. Sa *Somme*, *ibid*, p. 73.

Thomas Becquet (S.), archevêque de Cantorbéry. Ses *Historiens* T. XXIV, p. 411 (note). Ses *Lettres*, *ibid.*, p. 413 (note).

Thomas, de l'Académie françoise. *Essai sur les éloges*. — *Œuvres choisies*. Paris, 1773.

Thomassin (Le P.), de l'Oratoire. *Discipline ancienne et nouv.*, 3 vol. fol. Paris, 1725.

Tillemont. *Mémoires ecclésiastiques*, 16 vol. in-4°. Paris, 1701. — *Histoire des empereurs*, 6 vol. in-4°. Paris, 1740. (Est mort en 1698.)

Tite-Live. *Hist. romaine*.

Torné (L'abbé). *Sermons*, 3 vol. Paris, 1765.

Tour (L'abbé de la). *Sermons* et *Panégyriques*, vol. in-8°. Tulles, 1749.

Tournieux (Nicolas le). Traduction du *Bréviaire* en françois.

Tourreil (Jacques de). *Préface* de sa traduction de *Démosthène*, 1 vol. in-4°.

Touron (Antoine), dominicain. *Vie de saint Thomas d'Aquin*, 2 vol. in-4°. Paris, 1737. — *Vie de saint Dominique*, 2 vol. in-4°, 1739. — *Histoire des hommes illustres de son ordre*, 6 vol. in-4°. Paris, 1743.

Treille (Jean de la). Dans *Morceaux choisis des protestants*, pag. 315.

Trévern (M. l'abbé de), évêque d'Aire, puis de Strasbourg. *Discussion amicale*, 2 vol. in-8°. Londres, 1817.

Tricalet. *Bibliothèque portative des Pères*, 9 vol. in-8°. Paris, 1762.

Trublet (Nicolas-Charles). *Réflexions sur l'éloquence*, servant de Discours préliminaire à ses *Panégyriques*, 2 vol. in-12. Paris, 1764.

Turchi (Adeodat), évêque de Parme. *Raccolta delle orazioni, omelie e lettere*. Torino. (Mort en 1803.)

Turretin (Jean-Alphonse). *Traité de la Vérité de la religion*, 2 vol. (Conjointement avec Vernet.)

U

Usserius (Jacques), mort archevêque d'Armach, en 1655. *Histoire chronologique*, ou *Annales de l'ancien et du nouveau Testament*,

2 t.vol. in-fol. Paris, 1722. — *Antiquités des Eglises britanniques*, 1 vol fol. Londres, 1687. — *Hist. de Gothescalc*, 1 vol. in-4°. Dublin, 1631. — *Prolegomena in Epist. S. Ignat.*, tom. II Apostolicor. Cotelier.

V.

Valladier (André). Son article, t. XXV, p. 577.

Vassoult (Jean-Baptiste). Traduct. de l'*Apologét. de Tertull.*, 1 vol. in-12.

Vauvenargues (Le marquis de). *Introduction à la connoissance de l'esprit humain.* Paris, 1746.

Vély (L'abbé). *Histoire de France*, édit. in-12.

Verdolin. *Introduction aux lois ecclésiastiques*, 3 vol. in-12. Paris, 1783.

Victor de Vite (S.). Son *Histoire de la persécution.* A son article, t. XXIII, p. 511.

Victorin d'Afrique. Son article, t. XX, p. 485.

Vigor (Simon). Son article, t. XXV, p. 547.

Villaret. *Histoire de France.* (Suite de l'abbé Vély.)

Villefore (L'abbé de). Traduction des *Lettres de saint Bernard*, 2 vol. in-8°. Paris, 1715. — *Vie de saint Bernard*, 1 vol. in-4°, 1704.

Villemain (M.). *Nouveaux Mélanges historiques et littéraires*, 1 vol. in-8°. Paris, 1827.

Vincent de Lérins. Ses deux *Avertissements*, édit. Baluz. (*Cum* Salviano). Paris, 1674. A son article, t. XXIII, p. 269—308.

Vincent de Beauvais. Ses ouvrages historiques. Ses *Sermons*, à son article, t. XXIV, p. 483.

Vivès (Jean-Louis). *De ratione dicendi*, lib. III, Basil., 1537. (Ses ouvrages recueillis à Bâle, 2 vol. fol., 1555.) Son article, t. XXV, p. 549.

Voisin (L'abbé du), docteur de Sorbonne. *Démonstration évangélique*, 1 vol. in-8°, 1800. — *Essai polémique sur la religion naturelle*, 1 vol. in-12. Paris, 1770.

Voltaire. *Essai sur l'Histoire générale. Histoire de la Sorbonne*, sous le nom de l'abbé Duvernet., 1 vol. in-4°. Amsterd., 1654.
Vossius (Ger. Joh.). *De Poet. lat*, 1 vol. in-4°. Amsterd., 1654.
Vossius (Isaac). *Epist. additæ ad Ignatiana Pearson.*, tom. II Apostolicor. Cotelier.

W.

Walafride Strabo. *De origine, progress. rerum ecclesiastic.* Dans le tom. XIII de la *Biblioth. des Pères*. Ses poésies. T. XXIV, p. 516.
Walter. *Offic., apud.* Buxtorf., *Biblioth. rabbin.*
Wicentini. Poésies. T. XXIV, p. 521, 522.
Winkelman. *Histoire de l'art*, 3 vol. in-8°, traduct. franç. — *Lettres sur la peinture et la sculpture chez les Grecs*. Dans le 1er vol. des *Variétés littéraires* de Suard, 4 vol. in-12.
Worsth. *Philosoph. sacr.* Dans Buxtorf, *Biblioth. rabbin.*
Wulfade, archevêque de Bourges. Son article, t. XXIV, p. 285.

X.

Xenophontis *Opera*. Paris, 1620.
Ximenès (Le cardinal). Son article, t. XXV, p. 548.

Y.

Yves de Chartres. Son *Décret*. Ses *Lettres*. A son article, t. XXIV, pag. 403.

Z.

Zaccagni. *Monumenta Eccles. græcæ et lat.* Rom., 1698.
Zénon de Vérone (S.). Son article, tom. VIII, pag. 464.
Zonaras, historien et poète. Ses *Annales*, 2 vol. fol. Basil., 1557. T. XIX, p. 427. Ses poésies, *ibid.*, p. 495.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES VINGT-CINQ VOLUMES DE CETTE BIBLIOTHÈQUE CHOISIE DES PÈRES GRECS ET LATINS (*).

A.

Aaron, grand-prêtre, manquant de zèle. S. Chrysostôme, tom. X, pag 380 — Tertullien, t III, p. 142.

Aaron-Raschild, calife célèbre, ami de Charlemagne, tom. XXIV, pag. 34; *ibid.*, p. 217 (note).

Abailard (Pierre). Notice de sa vie et de ses ouvrages, tom. XXV, pag. 183, 186. — S'écarte des routes anciennes pour se livrer à la méthode des scolastiques, tom. XXIV, pag. 363. — Ses dange-

(*) Nous croyons devoir motiver par quelques réflexions préliminaires l'extension que nous avons donnée à cette table.

Il est rare de rencontrer des tables qui satisfassent pleinement à la curiosité des lecteurs. Le défaut principal qu'on est en droit de leur reprocher, est une brièveté paresseuse, qui réduit les matières à des annonces vagues et stériles, s'arrête à des superficies, expose à des omissions graves; d'où résulte l'absence d'ordre et de méthode. Cette partie de l'ouvrage, l'une des plus importantes, en est aussi la plus communément négligée, parce qu'elle ne vient qu'après tout l'ouvrage, et que l'activité de l'esprit, fatiguée d'ordinaire par le travail qui a précédé, ne se traîne plus qu'avec contrainte sur l'espace qui reste à parcourir; que rien n'y soutient l'imagination, et que la sécheresse des

gereuses nouveautés, tom. XXV, pag. 184, 188. — Son portrait, *ibid.*, p. 276 (note). — Témoignage qui lui est rendu par Pierre-le-Vénérable, *ibid.*, p. 7, 8.

---

détails n'admet d'autre mérite que celui d'une patience, dont peu de personnes sont capables. Aussi les hommes, même le plus laborieux, abandonnent-ils cette pénible tâche à des mains étrangères. Ce n'est pas Montfaucon qui a fait la table de saint Jean Chrysostôme; et celle du saint Augustin des Bénédictins nous a paru loin de mériter les éloges quelle a reçus dans sa communauté. De tous nos modernes érudits, Rondet est le seul qui ait bien senti l'importance d'une table combinée avec l'esprit du livre qu'elle est chargée de retracer en raccourci; mais son travail sur Fleury et D. Ceillier ne ressemble à aucun de ceux qui l'avoient précédé.

Nous avons pensé, d'après lui, qu'une table, pour être régulière, devoit être complète et raisonnée, quelle ne devoit pas se borner à une simple nomenclature, mais présenter, au moins dans un aperçu général, la substance des principaux objets qu'elle énonce, et l'analyse de tout l'ouvrage; qu'elle ne devoit pas craindre de descendre aux ramifications les plus minutieuses; que la profusion, bien loin d'y être un défaut, en étoit une des qualités les plus essentielles, surtout lorsque les développements s'y enchaînent par une progression méthodique, et s'y fortifient par le concours des autorités. A qui n'est-il pas arrivé d'en faire l'expérience? Quelle vive impression de joie ou de déplaisir n'a-t-on pas éprouvée en raison du plus ou moins de succès de ses recherches dans les tables que l'on eut besoin de consulter! que de veilles, que de dégoûts auroit épargnés une exactitude plus consciencieuse dans les citations! Ce n'est pas ici que le mieux peut être réputé l'ennemi du bien. Utile à celui qui a besoin d'apprendre, une table ne l'est pas moins à celui qui sait, mais qui ne veut que se rendre compte de ce qu'il sait : *Indocti discant, et ament meminisse periti.* Plus une mappemonde est subdivisée, plus elle devient profitable. Des indications sommaires pourroient suffire à la curiosité laborieuse; celle qui n'a pas le temps de l'être, recevra avec reconnaissance les notions de détail, qui, en venant s'offrir d'elles-mêmes, lui épargnent de fastidieuses études.

Traité de saint Bernard contre ses erreurs, t. XXV, p. 276. — Abailard dénoncé au concile de Sens, *ibid.*, p. 187 et 511.

Abandon à la conduite de Dieu. Doctrine de saint Clément, pape,

---

C'est là l'espoir qui nous a soutenus constamment dans la composition de tout cet ouvrage, entrepris sous les auspices de la divine Providence. Nous nous sommes réservé à nous seuls les fatigues du travail; nous en présentons à nos lecteurs les résultats et les bienfaits. Que l'on fasse donc à cette table le reproche d'être trop prolixe: personne n'en conviendra plus aisément que nous; car personne ne sait mieux que nous ce qu'elle nous a coûté. Avec saint Augustin, nous répéterons: *Magno labore quæsita sunt et inventa, magno labore nunciata: sit labor noster fructuosus vobis.*

Un double avantage, qu'il est impossible de méconnaître, c'est d'abord d'attacher à chacun des articles principaux de dogme, de morale et de discipline, une assez longue série de témoignages, recueillis d'après les écrivains des divers siècles qui ont traité des sujets analogues, et par là d'établir une concordance qui justifie pleinement l'uniformité de notre croyance catholique; ensuite d'indiquer, avec les sources les plus pures, les matériaux les plus abondants, tant pour la science ecclésiastique que pour l'éloquence chrétienne. Le sage Rollin l'a dit avant nous: « Quelque matière que le prédicateur ait à » traiter, il a un vaste champ ouvert dans les écrits des Pères grecs et » des Pères latins, où il est sûr de trouver tout ce qu'on peut dire de » plus solide sur cette matière, non-seulement les principes et les con- » séquences, les vérités et leurs preuves, les règles et leur applica- » tion; mais encore très souvent les pensées et les tours; en sorte » qu'un orateur, assez médiocre par lui-même, se trouve tout d'un » coup riche du fonds d'autrui, qui devient en un certain sens son » propre bien par l'usage même qu'il en fait. »

Il ajoute: « Quand le travail des prédicateurs se borneroit à ex- » traire les plus beaux endroits des Pères, et à les débiter à leurs au- » diteurs, les peuples n'en seroient pas moins bien instruits; et ils ne » seroient pas fort à plaindre d'avoir encore aujourd'hui pour maîtres » et pour pasteurs saint Ambroise, saint Augustin, saint Chrysos- » tôme. »

t. I, p. 125. — Tertullien, t. II, p. 62. — Saint Cyprien, t. IV, p. 63. — Saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 21. — Saint Chrysostôme, t XII, p. 50, 57 et suiv., 65, 202. (Exemple des saints patriarches et des saints du nouveau Testament. Voyez leurs articles.) — Saint Bernard, t. XXV, p. 423. — S. Jean Chrysostôme, homélies sur les Psaumes, tom. XV, pag. 194-274.

Ce n'est jamais Dieu qui nous abandonne le premier. Sa miséricorde, océan sans bornes. Abandonnons-nous à sa conduite; qu'il exauce ou non nos prières, ne nous décourageons pas. Il connoît bien mieux que nous le temps favorable; ce n'est pas lui qui nous manquera jamais. S. Chrysost., t. XV, p. 194.

Nous avons beau offenser Dieu, sa Providence ne nous abandonne pas; miséricordieuse pour le pécheur qui se convertit, sévère pour le pécheur impénitent. S Chrysost., t. XII, p. 189.

Ne confondez pas l'oubli avec l'abandon (de la part de Dieu). Autre chose est d'être oublié, autre est d'être abandonné. S. Chrysostôme, t. XV, p. 246 et suiv.

C'est quand tout est désespéré de la part des hommes que Dieu se plaît à signaler sa toute-puissance. S. Chrysost., *ibid.*, p. 243. (Voy. *Espérance.*)

Il n'y a véritablement à désespérer que de celui qui s'abandonne lui-même et renonce à l'espérance. S. Chrysost., t. XV, p. 274. — C'est un moindre mal de tomber que de ne point faire d'effort pour se relever, de s'engourdir dans le vice, et de couvrir sa lâcheté sous le voile d'un faux désespoir, *ibid.*, p. 299.

Abandon de Dieu. Ses funestes effets. Saint Ambroise, t IX, p. 37, 38. — Saint Augustin, t. XXI, p. 261. — Saint Eucher, t. XXIII, p. 62, 63. — Ceux dont le malheur est vraiment déplorable, ce ne sont pas ceux que Dieu châtie, mais bien plutôt ceux qui pèchent sans avoir rien à souffrir dans ce monde. S. Chrysostôme, t. XII, p. 563. — S. Bernard, tom. XXV, pap. 224. — Julien Pomère, t. XX, p. 401, 402. (Voy. *Endurcissement.*)

Châtiment du pécheur abandonné de Dieu. L'insensibilité dans le crime est le premier châtiment dont la justice du ciel punit le pécheur. S. Chrysost., XVIII, p. 17.

Le mal n'est pas d'être puni après que l'on a péché, mais de ne l'être

pas, c'est comme si on refusoit des remèdes à un malade. Vous n'êtes pas puni, tremblez; la justice de Dieu vous réserve à un bien plus rigoureux châtiment. S. Chrysost., t. XVIII, p. 19.

Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés. Poème épique sur le siége de Paris par les Normands, t. XXIV, p. 512.

Abbon, abbé de Fleury. T. XXIV, p. 314, 315.

Abeilles. Leur industrie. S. Chrysost., t. XII, p. 20-26. — S. Basile, t. VII, p. 125. — Argument que l'on en peut tirer en faveur de la Providence. Origène, t. II, p. 169-171.

Abel, immolé par son frère. Sa foi. S. Jean Chrysostôme, t. XI, p. 170-172; t. XII, p. 206 et suiv.

Abel et Caïn. S. Chrysostôme, t. XII, p. 192 et suiv.; t. XIX, p. 212, 213. (Voy. *Caïn.*)

Abstinence chrétienne. Ce que c'est. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 436.— S. Augustin, t. XXI, p. 379.

Abraham. Son éloge, son histoire par saint Ambroise, t. IX, p. 41 et suiv. — Son sacrifice, *ibid.*, p. 46, 47 et suiv. — Ses longues et cruelles épreuves. S. Chrysost., t. XII, p. 212 et suiv.; *ibid.*, p. 221. — Son obéissance à sacrifier son fils. S. Chrysost., t. XVI, p. 291-293.

Homélie sur son sacrifice par saint Basile de Séleucie, t. XIX, p. 413 et suiv. — S. Ephrem, t. VIII, p. 307.

Sa discrétion. S. Chrysost., t. XIX, p. 193.

Abraham mariant son fils Isaac. S. Chrysost., t. XIX, p. 261.

Sa charité envers les pauvres. S. Chrysost., t. XIX, p. 131-135. — Son hospitalité. S. Chrysost., t. XIX, p. 165-168. — Son humilité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 15, 36. — Sa foi. S. Chrysost., t. XXIV, p. 438. — Son détachement. S. Chrysost., t. XVII, p. 92.

Abraham et Sara. S. Chrysost., t. XIX, p. 281, 282; *ibid.*, p. 193, 194; *ibid.*, p. 289, 290.

Abraham et les saints patriarches n'ont point eu d'autre règle de leur conduite que la loi naturelle. S. Chrysost., t. XII, p. 368.

Absalon, révolté contre David son père. Son crime et son châtiment. S. Chrysost., t. XII, p. 118; t. XVI, p. 439 et suiv. — Image de l'ambitieux. S. Chrysost., t. XV, p. 367.

Abstinence chrétienne Origène, tom. II, pag. 193. — S. Basile, t. VII, p. 232. — S. Jérôme, t. XX, p. 386. — Homélie de saint Jean Chrysostôme sur les paroles de l'Epître à Timothée : *Usez d'un peu de vin*, etc., t. XV, p. 454 et suiv. — Ses effets. S. Léon, t. XXIII, p. 432. (Voyez *Mortification des sens. Jeûnes.*)

Abîmes. *Dieu tient les abîmes dans ses trésors.* Explication de ce mot. S. Augustin, t. XXI, p. 434 et suiv. — La fausse conscience comparée à un abîme. S. Bernard, t. XXV, p. 393.

Absolution. Ne doit pas s'accorder légèrement. S. Ambroise, t. IX, p. 142.

Acace, métropolitain de Césarée, t. VIII, p. 348, 349.

Acace, intrus au siége de Constantinople, t. X, p. 133.

Académiciens (Livre de saint Augustin contre les), t. XXI, p. 29 et suiv.

Académie palatine de Charlemagne, t. XXIV, pag. 183, 228; *ibid.*, pag. 30.

Accord des deux Testaments. S. Chrysost., t. XIII, p. 381 et suiv. (Voy. au mot *Testament.*)

Achab, roi d'Israël. Portrait de l'avare. S. Ambroise, t. IX, p. 91 et suiv.—Meurtrier de Naboth. Son crime et ses remords. S. Chrysost., t. XII, p. 331 et suiv., 342; t. XVIII, p. 6, 7.

Achillas, arien. T. V, p. 87.

Acclamations publiques interrompant l'orateur, tom. VI, pag. 3, 54 (et note); t. X, p. 4; *ibid.*, p. 454; t. XIV, p. 238. S. Jean Chrysostôme en combat l'usage, t. XVIII, p. 429, 430; *ibid.*, p. 493, 494.

Accusation de ses péchés. (Voy. *Confession.*)

Actes des Apôtres (Le livre des). S. Chrysost., t. XIII, p. 526. — Pourquoi ce titre donné à l'ouvrage, quel en est l'auteur, *ibid.*, p. 526, 528; t. XVII, p. 234.

Action de graces. Notre culte est tout entier un culte d'actions de grâces. S. Chrysostôme, t. XII, p. 438, 463. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 5. — Doit précéder et suivre toutes nos actions. S. Chrysost., t. XI, p. 93; t. XVIII, p. 19. — Toutes les prières des chrétiens se terminent par l'action de grâces, t. VIII, p. 439. — Modèle d'action de grâces. S. Chrysost., t. XV, p. 237-274.

Action de graces. (Homélie de saint Basile, intitulée de l'). T. VII, p. 249 et suiv.; 266 et suiv.

Acolythes. Leur institution dès la plus haute antiquité, t. XX, pag. 19.

Adalbert (S.). A Trèves, fait refleurir les lettres, t. XXIV, p. 26.

Adalbert (Les deux saints). T. XXIV, p. 315.

Adam, premier homme, père de toute la race humaine. S. Augustin, t. XXI, p. 255, 256.

Fut créé avec des dons particuliers. S. Chrysost., t. XII, p. 188, 189, 352.

Créé avec la connaissance de la loi naturelle, donc avec son libre arbitre. S. Chrysost., t. XII, p. 351 et suiv.

Fut créé libre, tom. IV, pag. 388. — Julien Pomère, t. XXIII p. 405. — S. Chrysost., t. XII, p. 353. — Il n'est tombé que par lâcheté, *ibid.*, p. 367.

Adam fut libre de ne pas pécher. S. Augustin, t. XXII, p. 184-189.

Sa chute fut toute volontaire. S. Chrysost., t. XII, p. 159. 160.— S. Basile, t. VII, p. 225. (Voy. *Orgueil. Libre-arbitre*)

Adam dans le paradis. S. Chrysost., t. XI, p. 405, 418-422.

Adam et Ève dans le paradis. S. Chrysost., t. XII, p. 205.

Adam. Sa désobéissance. S. Augustin, t. XXI, p. 555-557. (Voy. *Orgueil. Péché originel. Démons* ou *Anges rebelles.*)

A quoi bon leur prescrire un commandement, puisque Dieu savoit qu'ils alloient le violer? Question impie, etc. S. Chrysost., t. XII, p. 357, 358.

Adam après son péché accusé par sa conscience. Tertullien, t. II, p. 507. — S. Chrysost., t. XII, p. 324 et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 32.

Adam coupable, en présence du Seigneur qui lui fait subir un interrogatoire. S. Chrysost., t. XI, p. 447 (note). — Adam, fuyant à la voix du Seigneur qui l'appelle dans le paradis terrestre. — S. Ephrem, t. VIII, p. 126 et suiv.

Adam seroit-il mort s'il n'eût pas péché? S. Augustin tient pour la négative, t. XXII, p. 199.

Pénitence d'Adam après sa chute. S. Chrysost., t. XII, p. 159.

Adam. Sa sépulture sur le mont Calvaire. S. Ambroise, t. IX, p. 183, 184 (note).

Adam, figure de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 408.

Adam (Les deux). Toute la science de la religion consiste dans la connoissance des deux Adam; ce que nous avons hérité du premier, ce que nous avons reçu gratuitement du second; la nature tombée en Adam, la nature relevée en Jésus-Christ, voilà toute la religion. T. XXII, p. 141.

Adam. Abréviateur de Gibbon. Calomnies qu'il se permet contre saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 124 (note). —Contre S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 388. — Ses blasphêmes contre la sainte Vierge et la tradition chrétienne, *ibid.*, p. 371.

Adelme (S.). Le premier Anglais qui se soit appliqué à la poésie latine, t. XXIV, p. 509.

Adimante (Livre de saint Augustin contre), t. XXII, p. 132.

Adoration. A qui elle est due. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 382, — Ce qui la constitue. S. Basile, t. VII, p. 171. — Ne se donne qu'à Dieu seul. S. Jérôme, t. XX, p. 173. —S. Augustin, t. XXI, p. 246. (V. *Dieu.*) — Vraie adoration. S. Chrysost., t. XII, p. 421-433. (Voy. l'article *Culte extérieur et intérieur.*)

Adrien (L'empereur). Persécution sous son règne, t. I, p. 311 (note). — Lettre en faveur des chrétiens, *ibid.*, p. 312, 326. — La persécution se relâche sous son règne, *ibid.*, p. 275 (note). — Profane la cité sainte, t. XIII, p. 364. — Fait placer sur le Calvaire la statue d'Adonis, t. XX, p. 439.

Adrien I (Le pape). T. XXIV, p. 176. —Son éloge par Charlemagne, *ibid.*, p. 217.

Adrien II (Le pape). Sa lettre et ses menaces au roi Charles-le-Chauve, t. XXIV, p. 266, 267.

Adultère (Crime de l'). T. IV, p. 162; t. VII, p. 433 (note). S. Chrysost., t. XIX, p. 277; *ibid.*, p. 284-286. — Egal à celui de l'idolâtrie. Tertullien, t. III, p. 115. — A celui de l'homicide, *ibid.*, p. 115.

Adultère. L'exemple des patriarches ne l'autorise pas. S. Ambroise, t. IX, p. 45.

Qui regardera une femme avec un mauvais désir, s'est déjà rendu

coupable d'adultère. Salvien, t. XXIII, p. 130. — S. Augustin, t. XXII, p. 224. (Voy. *Mariage. Son indissolubilité.*)

Peines canoniques contre l'adultère, t. VII, p. 433, 435.

Adultère d'intention, t. III, p. 462.

Ælaïde de Rieuval (Le bienheureux). Son article, tom. XXV, pag. 36.

Aétius, hérétique, nie la divinité du Saint-Esprit, t. VII, p. 422.

Afflictions. Adversités. (Voy. *Souffrances. Maux. Providence Les saints patriarches, tant de l'ancien que du nouveau Testament. Vie chrétienne.*) — S. Barnabé, t. I, p. 109. — Hermas, t. I, p. 175, t. II, p. 411; t. III, p. 325; t. IV, p. 28, 120. 125, 127, 157; t. VIII, p. 449. — Traité de saint Cyprien *de Duplici martyrio*, t. IV, p. 145 et suiv. — Doctrine de saint Athanase, t. V, p. 253. — De saint Jean Chrysostôme, t. XII, p. 191, 478, 482.. (Homélies sur la sédition d'Antioche et sur la disgrâce d'Eutrope.) — Dessein de la Providence dans les adversités qu'elle nous envoie. S. Chrysot., t. XII., p 200 et suiv. ; t. XV, p. 459; t. XXIV, p. 458

Injustice de nos plaintes dans l'adversité. Quiconque murmure dans les persécutions et les maux qu'il endure, accuse la justice de celui qui les lui envoie. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 67, 81.

Dans les adversités, envisager le terme où elles aboutissent. S. Augustin, t.XXI, p. 457. — S. Grégoire-le-Grand, tom. XXIV, pag. 81. — Ce sont les afflictions mêmes qui fondent nos espérances. S. Chrysost., t. XV, p. 190.

Toujours méritées. S. Augustin, t. XXI, p. 553; t. XXII, p. 41. — S. Chrysost., t. XII, p. 290. — Salvien, t. XXIII, p. 119, 144, 248, 153, 169, 203.

Si l'affliction est nécessaire aux justes, combien plus l'est elle au pécheur, *ibid.*, p. 423.

Leur utilité. S. Chrysost., t. XVI, p. 86-98, 102 et suiv. — S. Basile, t. VII, p. 181. — S. Augustin, t. XXI, p. 434. — Tertullien, t. III, p. 143, 330. — S. Chrysost., t. XII, p. 89, 108, t. XIV, p. 429, t. XV, p. 247, 443; t. XVI, p. 86-91.

Adversités. Il faut des épreuves pour manifester la vertu. S. Cyprien, t. IV, p. 124, 125, 129. — S. Basile, t. VII, p. 179. — S. Chrysost., t. XV, p. 423, 471.

Comment nous devons apprendre de l'exemple des saints à supporter les afflictions qui nous sont envoyées. S. Chrysost., t. XII, p. 206 et suiv. — Jésus-Christ ne s'est pas contenté de nous exhorter à souffrir ; le premier, il nous en a donné l'exemple ; il n'est parvenu à son immortelle gloire que par la voie des souffrances. Origène, t. II, p. 281. (Voy. *Job. Tous les saints persécutés. Eglise militante.*)

Combien le chrétien et le mondain diffèrent entre eux sur la manière de juger les afflictions. S. Cyprien, t. IV, p. 28, 29, 30.—S. Augustin, t. XXI, p. 200 et suiv. — Ce n'est point à ses ennemis, c'est à ses amis, à ses disciples, que Jésus-Christ commande de boire son calice et de porter sa croix. Origène, t. II, p. 218, 219.

Le vrai chrétien ne se plaint point de l'adversité. Salvien, t. XXIII, p. 98, 99. — Ce qu'elle lui fait perdre. S. Augustin, t. XXI, p. 193. — Ce qu'elle lui fait gagner. Minucius-Felix, t. III, p. 321. — S. Bernard, t. XXV, p. 348. — S. Chrysost., t. XV, p. 189 et suiv. (Voy. *Espérance* et *Bonheur du ciel.*)

Le chrétien les aime et les recherche. S. Ambroise, t. IX, p. 153. Il triomphe par les souffrances. S. Ignace d'Antioche, tom. I, p. 146, 150. S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 399, 400. — Tertullien, t. II, p 432. (Voy. les mots *Confesseur. Martyre. S. Paul. Vie chrétienne. Calamités publiques.*)

La lecture de l'Ecriture Sainte, source de consolations dans les adversités. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 65.

Agapes. Repas des chrétiens, t. II, p. 344, 407 ; t. III, p. 282, 310.

Agobard, archevêque de Lyon. T. XXIV, p. 286-307. — Nommé coadjuteur, *ibid.*, 294, 295. — Se déclare contre son légitime souverain, qu'il réussit à faire déposer, *ibid.*, p. 298. (Voy. *Louis-le-Débonnaire. Concile de Compiègne.*). — Son écrit séditieux, sous le titre *Apologie des fils de Louis-le-Débonnaire contre leur père*, *ibid.*, p. 300. — Ses autres écrits, *ibid.*, p. 301 et suiv., 307. — Ses poésies, *ibid.*, p. 517.

Agnès (Sainte), vierge et martyre. Son éloge par saint Ambroise, t. IX, p. 217. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 105.

Agrippa, apologiste, t. I, p. 275.

Agrippin, évêque de Carthage, soutient la rébaptisation des hérétiques, t. IV, p. 352, et t. XXIII, p. 277.

Afrique (Eglise d'). Code de ses canons, t. XXIV, p. 329.

Ailly (Pierre d'), docteur de la faculté de théologie, chancelier de l'université de Paris, t. XXIV, p. 199 (note 3). — Jugement qu'en porte Bossuet, t. XXV, p. 52.

Aimoin, moine de Fleury. *Histoire de France*, t. XXIV, p. 168.

Akempis (Thomas). Son livre de l'Imitation de Jésus-Christ attribué à Gerson, t. XXV, p. 51, 52, 522.

Alain le Convers. Poème héroïque, t. XXIV, p. 524.

Alaric, roi des Goths, maître de Rome, défend que l'on inquiète ceux qui s'étoient réfugiés dans les basiliques des saints Apôtres, t. XXI, p. 189 (note).

Albert-le-Grand. Jugement sur ce théologien, t. XXV, p. 37-40.

Albigeois. Leur hérésie séditieuse, t. XXIV, p. 503. — Leurs cruautés, *ibid.* (et note).

Albinus, pontife idolâtre, père de Læta, t. XX, p. 129, 130.

Alboflède, sœur du roi Clovis. Lettre de consolation sur sa mort, par saint Remi, archevêque de Reims, t. XXIII, p. 88.

Alcime Avite (S.), archevêque de Vienne. Ses écrits, t. XXIII, p. 19. — Sa conférence avec les Ariens, *ibid.* (note). — Sa lettre au roi Clovis pour le féliciter de son baptême, *ibid.*, p. 22-28. — Au grammairien Viventiolus, *ibid.*, p. 28, 29. — Ses homélies, *ibid.*, p. 29-32. — Homélie pour la fête des Rogations, *ibid.* — Ses poèmes, *ib.*, p. 32-36; et t. XXIV, p. 515.

Alcuin. Son article, t. XXIV, p. 227-231. — Appelé en France par Charlemagne. Son éloge, *ibid.*, p. 228. — Son style et ses écrits, *ib.*, p. 229. — Ses poésies, *ib.*, p. 515.

Alexandre-le-Grand. Honneurs rendus par lui au Dieu des Juifs, t. II, p. 194, 383. Leçon qui lui est donnée par un pirate. S. Augustin, t. XXI, p. 219, 220.

Alexandre (S.), martyr à Lyon, t. IV, p. 343.

Alexandre (S.), martyr à Alexandrie, t. I, p. 196.

Alexandre, patriarche d'Alexandrie. T. V, p. 361, 419, 421 et suiv. — Ses lettres, *ibid.*, p. 86, 109. — Assiste au concile de Nicée, *ibid.*, p. 427. Son article, *ib.*, p. 86.

Alexandre de Basinople, attaché à saint Jean Chrysostôme, t. IX, p. 469.

Alexandre (Le P. Noël), auteur de l'*Histor. eccles. veteris novique testam.*, 8 vol. fol. Paris, 1699. (Benoît XIII ne l'appelait que son maître. Mort à Paris en 1724.)

Alexandre de Halès. Sa Somme de théologie. Jugement sur ce théologien, t. XXV, p. 36, 37.

Alexandrie. Son école, t. I, p. 372; t. XXIV, p. 181 (note).

Alexandrie (Chronique d'), ou Chronique pascale, t. XXIV, p. 167.

Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre. Dans quelle situation étoient les lettres en Angleterre quand il parvint au trône, t. XXIV, p. 11, 242. — Traduit en langue saxonne le Pastoral de saint Grégoire-le-Grand, *ibid.*, p. 48, 244. — Autres écrits de ce prince, *ibid.* — Son éloge, *ib.*, p. 240-244.

Alipe, ami de saint Augustin. T. XXII, p. 385, *ibid.*, p. 393, 398.

Allaitement. Recommandation faite aux mères d'allaiter leurs enfants. S. Ambroise, t. IX, p. 27 (et notes); t. XXIV, p. 286.

Allégories. Sens allégorique des écritnres, t. I, p. 109; t. II, p. 105, 157. — L'allégorie n'exclut pas le sens historique. Origène, t. II, p. 156; *ibid.*, p. 106, 107. — Tertullien, *ibid.*, p. 505. — Abus de l'allégorie, t. I, p. 170, 401, 402; t. VII, p. 130; t. XXIV, p. 58, 159, 193, 259.

Les païens obligés de recourir à l'allégorie pour masquer la turpitude de leurs mystères et de leurs récits. Origène, t. II, p. 157; t. IV, p. 457. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 401. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 189. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 382.

Alleluia. Sur la coutume de ne le chanter que depuis Pâques jusqu'à Pentecôte, t. XXII, p. 554.

Alliances de Dieu avec les hommes à diverses époques. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 344. — S. Chrysost., t. XII, p. 221, 224, 343 et suiv., 369; t. XIII, p. 42, 45, 387, 388, 406. (Voy. *Accord des deux Testaments. Révélation. Prophètes. Jésus-Christ-Messie.*)

Almain. Son livre de l'*Autorité de l'Eglise et des Conciles*, t. XXV, pag. 54. — Réfute l'ouvrage du cardinal Cajetan sur l'autorité du pape, comparée à celle des conciles, *ibid.*

Alphonse (Pierre), Juif espagnol. *Dialogue entre un Juif et un chrétien*, t. XXIV, p. 437.

Amalaire, prêtre de Metz. *Offices ecclésiastiques.* Analyse de cet ouvrage, t. XXIV, p. 265. — Attaqué par Agobard, *ibid.*, p. 307 (note).

Ambition. S. Chrysost., t. XVIII, p. 28-33; *ibid.*, p. 36. — S. Basile, t. VII, p. 280. — Origène, t. II, p. 307. — Lactance, t. III, p. 177, 179. — S. Ambroise, t. IX, p. 164, 165 (et note). — Excès où elle conduit. S. Chrysost., t. X, p. 306, 307; t. XV, p. 367.

Portrait de l'ambitieux. S. Chrysost., t. XVII, p. 28 (Voy. *Absalon*); t. XII, p. p. 118; t. XVII, p. 429, 431; t. XVIII, p. 181.

L'ambition criminelle, surtout dans le prêtre. S. Chrysost., t. X, p. 286-290, 302 et suiv. (*Traité du Sacerdoce.*) — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 120 et suiv., *ibid.*, p. 283; t. XVIII, p. 30, 31 (et notes); *ibid.*, p. 406-408; t. XV, p. 369. — S. Bernard, tom. XXV, p. 238. (Voy. ses *Traités des mœurs et des devoirs des évêques, et de la réforme des clercs.*)

Les Apôtres au commencement exposés à la maladie de l'ambition. S. Chrysost., t. XVIII, p. 158-160, 164.

Ambition et désir de domination, sources de schisme dans l'Eglise. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 71-77, 98. — S. Chrysost., t. XIII, p. 141; t. XVIII, p. 161, 164. (Homélie *sur la demande des enfants de Zébédée.*)

Seule ambition digne du chrétien. S. Eucher, tom. XXIII, p. 54, 55, 72.

Ambon ou Jubé, lieu élevé d'où le prédicateur parloit au peuple, t. X, p. 455.

Ambroise (S.), archevêque de Milan, docteur de l'Eglise. T. IX, p. 1 et suiv. — Notice de sa vie, *ibid.*, p. 5 et suiv. — Sa nomination extraordinaire au siége de Milan, *ib.* — Sa courageuse résistance à des entreprises impies, *ib.*, p. 8 et suiv. — Ne permet pas à l'empereur Théodose d'entrer à l'église après le massacre de Thessalonique, *ib.*, p. 12 et suiv. — Sauve après sa mort la ville de Florence, *ib.*, p. 16. — Jugement sur son éloquence, p. 16, 17. —Ses livres sur l'Ecriture Sainte, p. 17 et suiv. —La plupart de ses interprétations sont allégoriques, *ib.*, p. 33, 40, 79.—Son explication des Psaumes. Eloge de cet ouvrage, *ib.*, p. 118 (note). — Ses Offices, *ib.*, p. 186 et suiv. (Caractère de cet ouvrage). — Son livre des avantages de la mort, *ib.*, p. 206. — Ses livres sur la virginité, *ib.*, p. 214-261. — Sur les mystères, *ib.*, p. 261 et suiv. — Sur la pénitence, *ib.*, p. 281 et suiv. — Sur la foi, *ib.*, p. 293. — Livres du Saint-Esprit, *ib.*, p. 299 et suiv. — Autres traités, *ib.*, p. 310 et suiv. — Choix de lettres, *ib.*, p. 318 et suiv. — Oraisons funèbres, *ib.*, p. 488 et suiv. — Hymnes, *ib.*, p. 445. — Pensées extraites de saint Ambroise, *ib.*, p. 448. — Il fut l'âme du concile d'Aquilée, *ib.*, p. 492.

Sa doctrine sur le péché originel justifiée et développée par saint Augustin, t. XXII, p. 145 ; *ibid.*, p. 238.

S'étoit exercé à traduire quelques morceaux de Platon et d'autres écrivains grecs, t. XI, p. 40.

Accueille Augustin avant sa conversion, t. XXI, p. 11. — Lui confère le baptême, *ib.*, p. 14.

Ses occupations, t. XXII, p. 383.

Caractère de son éloquence, t. X, Disc. prélimin., p. 35.

Ambroise, ami d'Origène, qui lui adresse son traité contre Celse, t. II, p. 9 (note).

Ambrosia, fille d'Eugène, un des principaux citoyens de Milan. Saint Ambroise compose pour elle son livre de l'*Education des Vierges*, t. IX, p. 255.

Ame humaine. Doctrine de saint Augustin sur sa nature, t. XXII,

p. 101. — Doctrine de Cassiodore, t. XIII, p. 362. — De S. Mamert, t. XX, p. 483.

Traité des deux âmes par saint Augustin contre les Manichéens, t. XXII, p. 110-114.

Ignorance, incertitude, contradictions des anciens philosophes sur la nature et les destinées de l'âme, t. I, p. 278, 284, 363, 364, 402; t. II, p. 152, 425; t. III, p. 437; t. IV, p. 400.

Opinion de Tertullien sur la nature de l'âme, t. III, p. 45.

Traité de l'âme et de son origine S. Augustin, t. XXI, p. 44-47 et suiv. — Traité de l'étendue de l'âme, *ibid.*, p. 55-58.

Propriétés de l'âme humaine. S. Augustin, t. XXI, p. 58-62.

L'âme est la vie du corps, et Dieu est la vie de l'âme S. Augustin, t. XXII, p. 439; *ibid.*, p. 363, 380, 397, 398.

Substance de l'âme. S. Augustin, t. XXI, p. 70, 71.

Création de l'âme. S. Chrysost., t. XII, p. 297.

L'âme n'a été créée qu'après le corps, pourquoi? S. Chrysost., t. XII, p. 296.

Ame humaine créée par Dieu. S. Chrysost., t. XI, p. 343. — N'est pas une portion de la nature divine comme l'ont rêvé quelques philosophes, *ibid.* — Origène, t. II, p. 234.

Créée à l'image de Dieu. Explication de ce mot. S. Chrysost., t. XII, p. 298, 377. — Combien déchue par le péché originel. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 65. (Voy. *Péché originel.*)

Mélange de grandeur et de bassesse. Chrysost., t. XII, p. 416.

Dégradée par le péché, t. I, p. 330, 377; t. III, p. 50; t. V, p. 243; t. VII, p. 225, 279 et suiv; t. XII, p. 303, 304.

Créée à l'image de Dieu. Bien qu'elle soit dégradée par le péché, mais réparée par le Verbe divin, votre âme ne sauroit être heureuse en s'attachant à ce qui est au-dessous d'elle. Elle ne peut l'être que par la possession d'un bien qui soit au-dessus d'elle. Eh! que peut-il être que Dieu? — S. Augustin, tom. XXI, pag. 438.

Ses prérogatives Lactance, t. III, p. 465, 466. — S. Chrysost, t. XII, p. 296-395.

Son immatérialité. S. Chrysost., t. XI, p. 325, 326; t. XII, p. 299.

Spiritualité de l'âme. Tatien, t. I, p. 330. — S. Cyprien, t. IV,

p. 401-405. — S. Basile, t. VII, p. 292 et suiv. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 47, 99. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 299. — S. Ambroise, t. IX, p. 30. — S. Jean Chrysost., t. XII, p. 397. — S. Augustin, t. XXI, p. 58-62.

Immortalité de l'âme. S. Justin, t. I, p. 300, 301. — Origène, tom. II, p. 189; *ibid.*, p. 129, 131, 142. — Tertullien, t. II, p. 427; t. III, p. 29, 40 et suiv. — Lactance, t. IV, p. 374, 430, 437. — S. Athanase, t. V, p. 242, 243. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p 51, 103.—S. Ephrem, *ibid.*, p. 210.—S. Ambroise, t. X, p. 212. — S. Chrysost., t. XII, p. 143, 296, 307, 308, 397, 419. — Ænée de Gaze, t. XIX, p. 517.—S. Augustin, t. XXI, p. 65-71.

Le dogme de l'immortalité de l'âme prouvé par l'unanimité de consentement de tous les peuples du monde. S. Chrysost. t. XII, p. 395. — Encore enveloppé d'incertitudes jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ, *ibid.*, p. 401, 402 (et notes).

Son union avec le corps. S. Basile, t. VII, p. 247. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 47, 100. — S. Cyrille de Jérus., t. VIII, p. 369. — S. Chrysost., t. XII, p. 299 (et note). — Cassiodore, t. XXIII, p. 362. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV., p. 66.

Union de l'âme et du corps, mystère incompréhensible. Minucius Felix, t. III, p. 314. — S. Augustin, t. XXI, p. 53; *ibid.*, p. 558.

Que devient l'âme après la mort. S. Chrysost., t. XII, p. 401.

Sur les opérations de l'âme séparée du corps, t. XXII, p. 565. et suiv.

Ou l'homme est sans destinée, point de royaume céleste à prétendre, point de rigoureux jugement à redouter, point de résurrection contre la parole expresse de Jésus-Christ; ou s'il y a pour l'homme un avenir, il faut, de toute nécessité, conclure que les deux substances dont l'homme se compose sont réservées à un dernier jugement après la mort. Tertullien, t. III, p. 39.

Dogme des peines et des récompenses après la mort, solide fondement de la morale. Tertullien, t. II, p. 418, 419; t. III, p. 27, — Lactance, t. III, p. 434.

Etoit-il ignoré des Juifs? Origène, t. II, p. 189, 253.

Du dogme incontestable de l'immortalité suit nécessairement le dogme de l'éternité des peines et des récompenses. Tertul., t. III, p. 39. Lactance, *ibid.*, p. 454.—S. Chry., t. XII, p. 418, 419.

Ame naturellement chrétienne. Dans quel sens? Tertullien, t. II, p. 361, 441, 443, 447; t. III, p. 297.

Est faite pour le ciel. S. Chrysost., t. XII, p. 66, 416 et suiv. — S. Léon, t. XXIII, p. 428.

C'est à l'âme à commander, au corps à obéir. S. Aug., t. XXI, p. 71. — S. Eucher, t. XXIII, p. 44, 45. (Voy. *Morale chrétienne.*)

Ame chrétienne. (Voy. les mots *Piété. Dévotion.*) — Ame élevée à Dieu. S. Ambroise, t. IX, p. 54. — Comment l'âme est justifiée, t. VIII, p. 369.

Ame (Prix de l'). Origène, t. II, p. 298, 299. — S. Eucher, t. XXIII, p. 35, 43, 45. (Voy. *Soin du salut.*) — C'est à elle que doivent se rapporter tous les soins de l'homme, *ibid.*—S. Augustin, t. XXI, p. 151. — L'homme est quelque chose de bien précieux, puisque pour le racheter il n'a pas fallu moins que le sang de Jésus-Christ. Synésius, t. IX, p. 467. — S. Bernard, t. XXV, p. 138; *ibid.*, p. 287. — Origène, t. II, p. 298, 299 — S. Eucher, t. XXIII, p. 45. S. Cyprien, t. IV, p. 52.—S. Basile, t. VII, p. 237 et suiv., 292. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 98. — S. Ephrem, *ibid.*, p. 281. — S. Ambroise, t. IX, p. 144, 211. — S. Chry., t. XII, p. 410 (et notes). — Combien nous la négligeons, *ibid.*, p. 412, 414 et suiv. —Tertullien, t. III, p. 154. (Voy. *Indifférence pour le salut.*) — S. Chrysost., t. XV, p. 199; t. XIX, p. 142, 143. — S. Augustin, t. XXI, p. 72; *ib.*, p. 437.

Son excellence. S. Augustin, t. XXI, p. 319; *ib.*, p. 403.

Beauté de l'âme, préférable à celle du corps. S. Bernard, t. XXV, p. 439. — S. Augustin, t. XXI, p. 68. (Voy. *Beauté.*)

Ame dans ses rapports intimes avec Dieu. Origène, t. II, p. 282.—Tertullien, *ibid.*, p. 446. — S. Ambroise, t. IX, p. 54 et suiv. — Ne peut être heureuse sans Dieu. S. Augustin, tom. XXI, p. 37, 41, 155, 254, 438.

Ame pécheresse, ses agitations. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV,

p. 70, 71 ; *ib.*, p. 72-75. — S. Augustin, t. XXI, p. 396 (Voy. *Conscience. Péché.*)

Ame humaine porte en soi une image de la Trinité. S. Ambroise, t. IX, p. 448.

Culture de l'âme, comparée à celle de la vigne, t. I, p. 124.

L'âme humaine ne peut rester ici-bas sans un attachement à quoi elle mette son bonheur. Il faut de deux choses l'une : ou qu'elle se passionne pour les choses de la terre, ou qu'elle s'attache aux biens célestes; car il est impossible de les aimer les uns et les autres également. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 86.

Maladies de l'âme. S. Eucher, t. XXIII, p. 404. — S. Chrysost., t. X, p. 193, 224 et suiv., 252; *ib.*, p. 272 (note); t. XVII, p. 398. — S. Basile, t. VII, p. 156, 157. — Combien elles demandent plus d'habileté que celles du corps. S. Grégoire de Naz., t. VI, p. 106 et suiv., 109, 114, 115, 117. — Prêtres, médecins spirituels, chargés du soin de leur guérison. S. Chrysost., t. X, p. 390. — L'espérance est le remède de toutes les maladies de l'âme. S. Chrysost., t. XV, p. 186. (Voy. *Maladies.*)

Ame des bêtes. Origène, t. II, p. 170-174.

Ame humaine dans Jésus-Christ. Origène, t. II, p. 144, 145, 225. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 110. — S. Augustin, t. XXII, p. 82. (Contre les Appollinaristes) (Voy. *Union de l'humanité et de la divinité dans Jésus-Christ.*)

Amen. C'est le sceau de toutes les prières que nous adressons à Dieu, t. VIII, p. 437.

Amitié (Définition de l'). S. Chrysost., t. XIX, p. 179.

Discrétion dans l'amitié. (Exemple d'Abraham). S. Chrysost., t. XII, p. 454; t. XIX, p. 193, 194.

Choix dans les amitiés. S. Ambr., t. IX, p. 192, 193, 205, 206, 211.

Amitiés chrétiennes, t. VI, p. 474. — S. Chrysost., t. XVII, p. 48; t. XIX, p. 177-194. — Combien rares, *ib.*, p. 187-189. — Amitié de David et de Jonathas, *ib.*, p. 189 et suiv. — Exemple d'amitié chrétienne, *ib.*, p. 191-193.

Amitiés mondaines. S. Chrysost., tom. XIX, pag. 182 ; t. XVIII, p. 190-193 ; *ibid.*, p. 273-295. — S. Augustin, t. XXII, p. 89.

Amolon, archevêque de Lyon. T. XXIV, p. 280-285.

Amour. C'est l'amour ou la crainte qui nous font faire le bien ou tout le mal que nous faisons. S. Augustin, t. XXI, p. 562. — L'amour, quel qu'il soit, tend à unir les âmes, et de deux n'en faire qu'une. *ibid.*, p. 44.

Amour de Dieu. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 441. — S. Cyprien, t. IV, p. 152. — Dieu veut être aimé. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 385. — S. Chrysost., t. XII, p. 457-471; t. XVII, p. 5-21. — S. Bernard, t. XXV, p. 269. (*Traité de l'amour de Dieu.*)

Précepte de l'amour de Dieu. — S. Ambroise, t. IX, p. 141. S. Chrysost., t. XII, p. 457. — S. Ephrem, t. VIII, p. 177. — S. Augustin, t. XXII, p. 365, 558. — S. Eucher, t. XXIII, p. 67. — Devoir de justice. Equité de ce commandement. S. Chrysost., t. XII, p. 459, 461; t. XVIII, p. 119. — Devoir de reconnaissance. S. Augustin, t. XXI, p. 77. — S. Chrysost., t. XI, p. 427-433, 437; t. XVII, p. 7, 14, 18. — Salvien, t. XXIII, p. 151; *ibid.*, p. 252. (Voy. l'article *Bienfaits de* Dieu.) — D'intérêt personnel. S. Chrysost., t. XII, p. 460. — S. Bernard, t. XXV, p. 164. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 385.

Tout l'esprit du christianisme est d'exciter dans les âmes l'amour de Dieu. S. Augustin, t. XXI, p. 76.

Nécessité de cet amour. Il est impossible de se sauver, sans la crainte et sans l'amour de Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 464

Comment aimer ce qu'on ne voit pas? Réponse. S. Chrysost., t. XVII, p. 14, 16, 17. — S. Augustin, t. XXI, p. 180.

Réponse à l'objection : Ce n'est pas ma faute à moi, si je n'ai pas l'amour de Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 170.

Amour de Dieu a besoin de se répandre au dehors. S. Chrysost., t. XV, p. 252 et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 457. — S. Augustin, t. XXI, p. 154-156; *ibid.*, p. 531-533.

Caractères du divin amour. Il se manifeste par les œuvres. S. Chrysost., t. XII, p. 451, 456, 469. — S. Augustin, t. XXI, p. 156; t. XXII, p. 52, 53. — S. Bernard, t. XXV, p. 477, 478.

Ses effets. Il élève au-dessus de toutes les disgrâces de la vie S. Chrysost., t. XII, p. 466, 467.

Amour divin se plaît dans les tribulations. S. Chrysost., t. XV, p. 477. (Voy. *S. Paul.*)

Force du divin amour. S. Bernard, t. XXV, p. 487.

Amour de Dieu, seule source de bonheur sur la terre. S. Augustin, t. XXI, p. 36, 150, 154, 155. — Charmes ravissants du divin amour. S. Eucher, t. XXIII, p. 66-67.—En qui pourriez-vous trouver autant de délices que dans celui qui a fait tout ce qui cause vos délices? S. Augustin, t. XXI, p. 429.

Ferveur de l'amour qui est dû à Dieu. Exemple des Apôtres qui ont tout quitté pour le suivre. S. Chrysost., t. XII, p. 457. — De Magdeleine convertie, *ibid.*, p. 459. — Des saints Apôtres, Pierre et Paul, des premiers chrétiens, *ibid.*, et à leur article. — L'holocauste que Dieu demande, c'est un cœur tout embrasé d'amour, une âme pénétrée des feux d'une charité vive, ardente, qui s'empare de notre être tout entier, pour le consacrer à son service. S. Augustin, t. XXI, p. 495. (Voy. *Culte.*)

La cause d'aimer Dieu est Dieu même, et la mesure de l'aimer est de l'aimer sans mesure. S. Bernard, t. XXV, p. 269; *ibid.*, p. 495, 491 et 492.—Point d'autre mesure dans l'amour que l'on doit à Dieu que de l'aimer sans mesure. Origène, t. II, p. 303.

Amour de préférence dû à Dieu. Un roi veut être servi en roi, pourquoi Dieu ne seroit-il pas aimé en Dieu? Or, il ne peut être aimé en Dieu, s'il n'est aimé préférablement à toutes les créatures. S. Chrysost., tom. XII, pag. 368; t. XVII, p. 21. — Qui ne préfère pas Dieu à tout, n'a pas encore commencé à l'aimer. S. Augustin, t. XXII, p. 11; *ibid.*, p. 51-53. — L'amour des parents ne doit passer qu'après l'amour de préférence qui est dû au Seigneur. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 438.

Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment. S. Augustin, t. XXII, p. 166 (et note).

Amour de Dieu, de préférence à tout, s'accorde avec les affections naturelles et légitimes. S. Ambroise, t. IX, p. 176, 177. — S. Bernard, t. XXV, p. 270. — Exclut tout partage avec les affections coupables. Tertullien, t. II, p. 475; t. III, p. 65. — S. Ambroise, t. IX, p. 149, 387.

Le véritable amour de Dieu bannit la crainte dans les âmes. S. Augustin, t. XXI, p. 372. (Voy. *Crainte.*)

Désintéressement du véritable amour. S. Chrysost., t. XII, p. 465;

ibid., p. 471. — La plus douce recompense à attendre de l'amour que l'on porte à Dieu, est dans cet amour même. S. Chrysost., t. XII, p. 464.

Toutes les vertus chrétiennes viennent se réduire à l'amour de Dieu S. Augustin, t. XXI, p. 157-159. (Voy. *Charité.*)

La conséquence naturelle de l'amour que l'on a pour Dieu est de faire ce qu'il commande. S. Cyprien, t. IV, p. 152, 160. — S. Chrysost., t. XII, p. 469, *ibid.*, p. 518-542.—Amour de Dieu se fait reconnoître par les œuvres. S. Chrysost., t. XII, p. 531, 533. —Ne me dites pas que vous aimez Dieu, que vous l'aimez plus que vous-même; ce sont là des paroles : prouvez-le par les œuvres Si ce que vous dites est vrai, aimez Dieu plus que l'argent, et alors je vous crois sur parole. Qui est plus attaché à son argent qu'à Dieu, pourra-t-il aimer Dieu plus que soi-même? S. Chrysost., *ibid.*, p. 533.

L'amour est le seul sentiment par lequel l'homme puisse se rapprocher de Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 501, 502 (et note)

Amour de Dieu. A qui il convient de parler de son amour pour Dieu. S. Basile, t. VII, p. 184.—S. Bern., t. XXV, p. 475, 476.

Amour de Dieu pour les hommes, combien ils y répondent mal S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 382, 383. — S. Chrysost, t. XI, p. 112, 113.

Ce que ni père, ni mère, ni ami, ni votre fils, n'ont fait pour vous, Jésus-Christ l'a fait pour vous sauver, vous, son esclave, vous, qui n'aviez fait que l'offenser... Et nous, assurés de posséder éternellement le Dieu que nous avons aimé dans cette vie, nous résistons à cet amour; nos cœurs sont de glace; et la charité, tant celle qui regarde Dieu que celle qui regarde le prochain, est morte dans nos âmes; le défaut de l'une étant la destruction de l'autre. S. Chrysost., tom. XII, pag. 559, 571. — S. Bernard, t. XXV, p. 416-418.—S. Augustin, t. XXI, p. 77.

Amour profane ou cupidité. La cupidité charnelle règne partout où l'amour de Dieu ne règne pas. S. Augustin, t. XXI, p. 178 — Tyrannie qu'elle exerce sur l'âme et sur les sens. S. Chrysost., t. XII, p. 571, t. XVIII, p. 45, 46.—Julien Pomère, t. XXIII, p. 400, 401. (Voy. *Cupidité, Passions.*)

Comparaison de l'amour profane avec l'amour divin. S. Chrysost.,

t. XII, p. 465; t. XVII, p. 69, 70. — S. Augustin, t. XXI, p. 266, 267; t. XXII, p. 39, 97, 98.

Amour profane. Tertullien, t. III, p. 170, 190. — S. Augustin, t. XXII, p. 370-372. — Tyrannie réelle, qui soumet l'âme tout entière. S. Chrysost., t. XVIII, p. 105; *ibid.*, p. 233. (Voy. *Passions. Plaisirs des sens.*) — Moyens d'y échapper. S. Chrysost., t. XII, p. 411 et suiv.; t. XVIII, p. 106.

Amour-propre. Exclut la charité. S. Chrysost., t. XVII, p. 29; *ibid.*, p. 45, 46. — Ses dangers. S. Augustin, t. XXI, p. 399. — S. Paulin, t. XX, p. 422-428. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 168, 169. (Voy. *Humilité. Modestie.*) — Point de péchés dont il ne soit capable. S. Ephrem, t. VIII, p. 266.

Amour de nous-mêmes bien entendu. S. Augustin, t. XXI, p. 90, 139. — Il est si peu possible qu'on ne s'aime pas soi-même quand on aime Dieu, que ceux qui aiment Dieu sont les seuls qui sachent s'aimer eux-mêmes, *ibid.*

Amour du prochain, t. III, p. 439. (Voy. *Charité.*) — Amour de Dieu, amour du prochain ne font qu'un seul et même amour. S. Chrysost., t. XI, p. 19, 20; t. XVII, p. 27-29. — S. Augustin, t. XXI, p. 91, 161. — Seul et même commandement, *ibid.*, p. 46, 47. — S. Léon, t. XXIII, p. 429, 430. — Plaisirs qui s'y attachent. S. Chrysost., t. XVII, p. 67, 71.

Ce n'est pas seulement par des aumônes que l'on assiste ses frères; on se rend utile, par ses paroles, par ses procédés, par ses services, ou toutes sortes de manières. S. Chrysost., t. XVII, p. 52.

Amour des ennemis. Tertullien, t. II, p. 398, 399.— S. Chrysost., t. XIX, p. 172, 214-252; t. XIII, p. 450; t. XVIII, p. 38, 39, 94, 328. — Que parlé-je de l'amour des ennemis à des hommes qui ne savent pas même aimer ceux qui leur font du bien? *ibid.*, p. 41; t. XVII, p. 401. (Voy. *Pardon des injures. Vengeance.*)

Amour des pauvres. S. Chrysost., t. XVIII, p. 38, 39. (Tout l'article *Aumône*), t. XIX, p. 1 et suiv.

Amour de la vie. Son véritable objet. S. Eucher, t. XXIII, p. 49, 54.

Amour des richesses. S. Chrysost., t. XV, p. 326; t. XVI, p. 49 et suiv.; *ibid.*, p. 355-359; t. XI, p. 165-167; t. XVIII, p. 46.

(Voy. *Avarice. Biens du monde.*) — S. Eucher, t. XXIII, p. 52 et suiv.

Amour des pères pour les enfants. Règles qu'il doit se proposer. Salvien, t. XXIII, p. 235, 237. (Voy. *Education.*)

Amour des richesses et des plaisirs (Contre l'). S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 104. (Voy. *Richesse* et *Plaisirs des sens.*)

Amour des louanges. S. Chrysost., t. XV, p. p. 340, 345. (Voy. *Louanges. Vaine gloire*); t. XVII, p. 43, 44. — S. Paulin, t. XX, p. 428. — S. Bernard, t. XXV, p. 130.

Ammonius, philosophe chrétien, t. V, Disc. prélimin., p. 16.

Ammonios (Sainte), vierge, martyre à Alexandrie, t. I, p. 196. — Autre de même nom, *ibid.*

Amphiloque (S.), archevêque d'Icône. Homélies publiées sous son nom. A son article, t. V, p. 401; et t. VII, p. 422 (note). — Sa remontrance à l'empereur Théodose, t. V, p. 399 et suiv. — Lettre de saint Basile à ce saint évêque, t. VII, p. 473.

Amphithéâtre (Divertissements de l'). (Voy. *Spectacles.*) T. III, p. 180 et suiv.

Ampoule (La sainte). T. XXIII, p. 85, 86 (note); t. XXIV, p. 266 (et note).

Ananie et Saphire. Leur crime et leur châtiment. S. Jérôme, t. XX, p. 233. — Ananie puni comme violateur de la loi de la charité, et voleur de son propre bien. S. Chrysost., t. XVI, p. 463

Anastase le Bibliothécaire. Son *Hist. eccléS.* (*Tripartite*), t. XXIV, p. 168.

Anastase le Sinaïte. Notice de ses ouvrages. t. XIX, p. 430.

Anastasie (Eglise de l'), ou de la Résurrection. T. VI, p. 43, 325

Anathème. Contre ceux qui en prononcent trop légèrement la sentence ou la menace. S. Chrysost., t. XIII, p. 245. (Homélie sur l'Anathème.) — Explication du mot de saint Paul : *Je voudrois être anathème.* Homélie de saint Jean Chrysostôme sur ce mot, t. XVI, p. 535. — Origène, t. II, p. 314.

Anaxagore le philosophe. Nie un dépôt qu'il a reçu Tertull., t. II, p. 423.

Anaximian. Son système de théologie, t. I, p. 365.

Ancillon, pasteur de l'Eglise protestante de Berlin, t. X, p. 15 (note).

Ancyre (Concile d'). T. IV, p. 355. — Réglement sur la durée du catéchuménat, t. VIII, p. 355.

André (S,), Apôtre. Son panégyrique par Hesychius de Jérusalem, t. XIX, p. 428. — Par S. Bernard, t. XXV, p. 358-352.

André de Crète. Extrait de son Homélie sur la mort de saint Jean-Baptiste, t. XIX, p. 477.

Andragate, maître de philosophie de saint Jean Chry., t. X, p. 69.

Andronique, gouverneur. Persécute les évêques, t. IX, p. 468.

Anges, bons et mauvais. Différence entre les bons et les mauvais Anges. S. Augustin, t. XXI, p. 245; *ibid.*, p. 254. — Qualités des uns et des autres. Le même, t. XXV, p. 245-248. — Montent et descendent. Dans quel sens? S. Bernard, t. XXV, p. 323.

Les bons Anges. Dons surnaturels qui composent leur essence. S. Augustin, t. XXI, p. 245, 246. — Non-seulement ils sont présents à nos côtés, mais ils combattent avec nous. S. Bernard, t. XXV, p. 323. — Sont présents au saint sacrifice de nos autels. S. Chrysost., t. X, p. 476. — Accompagnent les âmes fidèles dans leur passage à l'éternité, *ibid.*, p. 477 — Respect qui leur est dû. Les invoquer en toutes circonstances. S. Bernard, t. XXV, p. 324. — S. Augustin, t. XXI, p. 254.

Chaque homme a son bon et son mauvais ange. Hermas, t. I, p. 174. — S. Basile, t. VII, p. 122.

S. Augustin est dans l'usage d'entendre le verset de la Genèse : *Divisit lucem a tenebris*, par la séparation des bons et des mauvais anges, t. XXI, p. 244; t. XXII, p. 101

Sont les premiers nés de la création. S. Basile, t. VII, p. 84. — S. Chrysost., t. XI, p. 329.—Pourquoi ne sont pas nommés dans le récit de la création de Moïse; *ibid.*, p. 377, 396.

Mauvais Anges ou Démons. Leur chute causée par l'orgueil et par l'envie. S. Chrysost., t. XI, p. 405, 406, 421, 457; t. XII, p. 303, 304; t. XVIII, p. 153, 154. — S. Augustin, t. XXII, p. 183, 184. — S. Bernard, t. XXV, p. 281. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 405.

Doctrine d'Origène sur les Anges, t. II, p. 179, 180, — De Tertullien, t. II, p. 377. — De Minucius Felix, t. III, p. 304. — De S. Cyprien, t. IV, p. 8, 9. — De S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 382, 383. — De S. Ambroise, t. IX, p. 136, 155. — De

S. Bernard, t. XXV, p. 244, 245, 323, 466. — Mis en fuite par la seule invocation du nom de Jésus-Christ, *ibid*, p. 25, 26. — S. Chrysost., t. XV, p. 136, 137. — La superstition païenne en a fait des Dieux. (Voy. *Idolâtrie.*) — Leurs prestiges S. Augustin, t. XXI, p. 305.

Toujours conjurés contre le salut des hommes. S. Cyprien, t. IV, p. 25, 26. (Voy. *Démons.*)

Fausse opinion sur le nombre et la nature des Anges. Origène, t. II, p. 197.

Ange instruisant Hermas sous la figure d'un pasteur, t. I, p. 175.

Chœurs des Anges dans le ciel. Tom. XIX, p. 486; t. XXV, p. 244, 248. (Voy. *Hiérarchie céleste.*) — Leur occupation dans le ciel, t. VI, p. 331.

Sont témoins de toutes nos actions, t. V, p. 389, 390; t. VII, p. 176, t. IX, p. 136, 155.

Dans quel sens les Anges sont appelés Dieux par nos saintes Ecritures. Origène, t. II, p. 179.

Leurs apparitions sur la terre. Se montraient fréquemment chez les Juifs, t. II, p. 194, 198; t. III, p. 15. — Anges qui apparurent près du tombeau de Jésus-Christ. Origène, t. II, p. 197, 198.

Les chrétiens adorent-ils les Anges, comme les païens les en accusent? Réponse par Origène, t. II, p. 180.

Le chrétien est appelé à partager la condition des Anges, t. IV, p. 61 (note).

Angleterre. Ignorance qui y régnait lorsque Alfred-le-Grand parvint à la couronne, t. XXIV, p. 11. — Sa conversion au christianisme, t. XXIV, p. 130 (note).

Animaux. Combien au-dessous de l'homme. Origène, t. II, p. 164—175.

Leçons que l'homme peut tirer de la considération des animaux. S. Basile, t. VII, p. 120 et suiv., 125, 128, 129 et suiv., 132. — S. Ambroise, t. IX, p. 26, 27 — S. Chrysost., t. XII, p. 19 et suiv., 26, 49, 54 et 55.

Annalistes du moyen âge, t. XXIV, p. 37.

Anne, mère de Samuel. Ferveur de sa prière. S. Chrysost., t. XVI,

p. 424 et suiv. — Son éloge, t. XII, p. 69, 70. — Education qu'elle donne à son fils. S. Chrysost., t. XIX, p. 312.

Anoméens. T. XI, p. 289 (et note). — Combattus par saint Jean Chrysostôme, *ibid.* et suiv.

Anscaire (S.), apôtre du Nord. T. XXIV, p. 26.

Anselme (S.), archevêque de Cantorbéry, t. XXIV, p. 414-435. — Ses écrits, *ibid.* — Jugement sur son éloquence, *ib.*, p. 415. — Ses poésies, t. XXIV, p. 521.

Anselme de Laon. T. XXIV, p. 444.

Antéchrist (Doctrine d'Origène sur l'). T. II, p. 224, 237. — De S. Jean Chrysost., t. XIII, p. 278-281. — Quelle sorte de prodiges il opèrera, *ib.*, p. 279. — Ses prestiges, avant-coureurs du dernier jugement. Lactance, t. III, p. 455.—S. Ephrem, t. VIII, p. 303. — Il y en a déjà eu plusieurs dans le monde. Orig., t. II, p. 237.

Antioche. Histoire de sa sédition, t. X, p. 87 et suiv.; t. XVI, p. 30. — Homélies de saint Jean Chrysostôme à ce sujet, *ibid.*, p. 31-213. — Dans quel nombre, *ib.*, p. 31 (et note). — Dépouillée de ses priviléges Ce qui lui reste, t. XVI, p. 162 et suiv. — Tremblement de terre qu'elle eut à essuyer, t. XIII, p. 165 (et note); t. XVI, p. 35. — Antioche après le tremblement de terre, t. XVII, p. 175.

Antioche, illustre berceau du christianisme. S. Chry., t. XV, p. 175.

Concile d'Antioche, ou l'hérétique Paul de Samozate est condamné, t. IV, p. 344.

Schisme d'Antioche, t. VI, p. 41 (note); t. IX, p. 496; t. XX, p. 168.

S. Jean Chrysostôme à Antioche, t. X, p. 87.

Antiochus ordonne le supplice des Machabées, t. VI, p. 374 et suiv.; t. IX, p. 496; t. XVI, p. 459.

Antiochus, évêque du parti de Théophile d'Alexandrie, persécuteur de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 126; t XIX, p. 329 (note).

Antiphone. Ce que c'est, t. IX, p. 445.

Antiquaires. S'exerçoient à transcrire les anciens livres, t. XXIII, p. 360; t. XXIV, p. 24-29.

Antiquité (Etude de l'). T. I, Disc. prélimin., p. 23 et suiv. — Son importance aujourd'hui méconnue, *ibid.*

Anthuse, mère de saint Jean Chrysostôme. T. X, p. 68. — Louée

par le philosophe Libanius, *ib.*, p. 69 (note), 205; et t. XI, p. 152. 153. — Combat son dessein d'entrer dans la solitude. Son discours rapporté par son fils, *ib.*, p. 174, 177 (note).

Anthyme. Sa nomination à la nouvelle métropole de la Cappadoce, y devient l'occasion d'un schisme, t. VI, p. 512. — Son caractère, *ibid.*

Antoine (S.), patriarche des solitaires. A Son article, t. V, p. 402. Sa Vie par saint Athanase, *ibid.*, p. 255 et suiv. — Fragment d'un de ses discours, p. 402 et suiv. — Impression que fait sur le cœur de saint Augustin le récit des miracles de saint Antoine, par Pontitien, t. XXII, p. 392, 393.

Antoine (S.) de Padoue. T. XXI, p. 502. — Ses sermons, t. XXV, p. 34.

Antonien, évêque de Numidie. Lettre que lui adresse saint Cyprien, t. IV, p. 232.

Antonin-le-pieux, empereur. Sa lettre en faveur des chrétiens, t. I, p. 312. — Persécution sous son règne, *ibid.*, p. 288. — S. Justin publie, sous lui, son apologie, *ib.*, p. 289. 290.

Antonins, empereurs philosophes. T. V, Disc. prélimin., p. 25 (et note).

Antonin (Arrius). Son mot sur les martyrs chrétiens, t. II, p. 445, 446.

Antonin (S.), archevêque de Naples. Ses écrits, t. XXV, p. 531.

Apelle, hérétique. Nie les livres de l'ancien Testament, t. II, p. 197.

Apiarius. Son appel à l'Eglise romaine, t. XIX, p. 497. (Voy. *Appels. Eglise d'Afrique.*)

Apocalypse (Le livre de l'). T. XX, p. 89. — Témoignage de saint Denis d'Alexandrie, t. I, p. 206. — De S. Jérôme, t. XX, p. 89.

Apollinaire, écrivain ecclésiastique, t. I, p. 335.

Apollinaire, hérétique. Réfuté par saint Athanase, t. V, p. 236. — Ses erreurs, t. VI, p. 242. 372.

Apollonie (Sainte), martyre à Alexandrie. T. I, p. 193.

Apollonius, sénateur romain, apologiste, t. IV, p. 324.

Apollonius de Thyane. Ses prétendus miracles opposés aux miracles de Jésus-Christ, t. I, p. 249; t. II, p. 220, 221 (et notes); t. V, Disc. préliminaire, p. 23, 142 (note). — S. Chrys., t. XIII, p. 348,

t. XVI, p. 514.—S. Augustin, t. XXII, p. 485. (Voy. *Porphyre.*)

Apologétique de Tertullien. (Voy. *Tertullien.*)

Apologistes du christianisme. (Voy. *Religion chrétienne.*)

Apologue. T. VII, pag. 48, 49.

Apollonius, prêtre de Novarre. Poème latin, t. XXIV, p. 510.

Apostasie (Crime de l'). T. IV, p. 235 (note). (Voy. Idolatrie.)— A quelle pénitence il doit être soumis. S. Basile, t. VII, p. 436.

Apostats. Crime dont ils se sont rendus coupables. S. Cyprien, t. IV, p. 36 et suiv., 150, 253 (note). — Différence d'avec les Libellatiques, t. IV, p. 145.

Apostats. Il en est de plus d'un genre. S. Cyp., t. IV, p. 154, 159.

Apostoliques (Pères). T. I, p. 61, 100 et suiv. (Voy. au mot *Saints Pères.*)

Apostoliques (Eglises). Tertullien, t. III, p. 256; t. IV, p. 385, 414, 415. (Voy. *Eglise.*)

Apôtres. Etablissement du christianisme par leur prédication, prodige de la Toute-Puissance divine. S. Chrysost., t. XV, p. 1-80 (et notes. (Voy. *Evangile. Eglise. Religion chretienne.*)

Choisis parmi des hommes ignorants et simples, t. I, p. 247, 263. — Arnobe, t. III, p. 338. — Le philosophe Celse leur reproche d'avoir abandonné leur maître. Réponse d'Origène, t. II, p. 47, 123 et suiv., 126, 131 —Calomnies de Celse contre les Apôtres, et réponse. Origène, t. II, p. 45, 46, 49, 112. — Qui avoit le pouvoir de remettre les péchés pouvoit bien se donner des pécheurs pour Apôtres. S. Chrysost., t. XIII, p. 481.

Vocation des premiers Apôtres, saint Pierre et saint André. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 101, 102.

Mission des Apôtres. S. Chrysost., t. XIII, p. 312 et suiv.

Pourquoi Jésus-Christ a choisi des hommes sans lettres et sans science. Chrysost., t. XV, p. 20 et suiv.; *ibid.*, p. 30 et suiv., 39. — Origène, t. II, p. 112 et suiv., 127, 205. — Tertullien, t. II, p. 516. — S. Cyprien, t. IV, p. 63, 394, 395. — S. Ambroise, t. IX, p. 170. — Furent long-temps sans rien comprendre au double mystère des ignominies et de la résurrection de leur maître. S. Chrysost., t. XIV, p. 403.

Quelles récompenses Jésus-Christ promettoit-il à leur dévoûment? S. Chrysost., t. XV, p. 17.

Promesses faites par Jésus-Christ à ses Apôtres. S. Chrysost., t. XV, p. 13, 14, 24, 25 ; *ibid.*, p. 65. (Voy. *Eglise. Jésus-Christ prophète.*)

Promesses faites aux Apôtres passent à leurs successeurs jusqu'à la consommation des siècles. S. Chrysost., t. XV, p. 10-12.

Apôtres. Changement prodigieux opéré dans leurs personnes par la descente de l'Esprit Saint. S. Chrysost., t. XIV, p. 496 et suiv., 504-508. — S. Augustin, t. XXI, p. 124. (Livre de la vraie religion.)

La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres au jour de la Pentecôte. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 411. (Voy. *Pentecôte Esprit Saint.*) — En fait les docteurs de tout l'univers. S. Chrysost., t. XIII, p. 465 ; t. XIV, p. 509. — S. Bernard, t. XXV, p. 330 et suiv.

Leur dispersion par toute la terre. S. Chrysost., t. XV, p. 71 ; *ibid.*, p. 108.

Ont prêché comme témoins de la résurrection de Jésus-Christ. Origène, t. II, p. 35, 88. (Voy. *Résurrection de Jésus-Christ.*)

Ont prêché l'Evangile par tout le monde. Tertull., t. II, p. 372. — Origène, t. II, p. 126, 268.

Apôtres jetés au milieu des tempêtes. S. Chry., t. XIV, p. 127, 128.

Persécutions qu'ils ont à souffrir de toutes parts, t. III, p. 147. — S. Chrysost., t. XIII, p. 315 ; t. XV, p. 89 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 272.

Apôtres dans les fers. S. Chrysost., t. XV, p. 133.

Quelles armes ils ont opposées aux plus violentes persécutions S. Chrysost, t. XV, p. 23 et suiv.

Apôtres prêchant dans tout l'univers Jésus crucifié et ressuscité, ont été crus dans tout l'univers. Fait incontestable, et qui ne s'explique que par la Toute-Puissance divine, donc, preuve invincible de la vérité du christianisme, t. IV, p. 394, 395. — S. Augustin, t. XXI, p. 292-296.

Leurs miracles. S. Chrysost., t. XV, p. 84-88. — Origène, t. II, p. 85. — Tertullien, t. III, p. 120. — Opérés en quel nom S. Chrysost., t. XV, p. 91, 92. — La conversion de l'univers est le plus grand des miracles. S. Chrysost., t. XV, p. 87. (Voy.

Miracles.) — Au don des miracles ils joignent celui de la prophétie. S. Chrysost., t. XV, p. 94.

Ont converti l'univers. Comment. S. Chrysost., t. XIV, p. 441 et suiv.

Leurs miracles, opérés par la seule toute-puissance de Jésus-Christ, t. V, p. 160. — S. Chrysost., t. XI, p. 89.

Leur ignorance a confondu toute la science des philosophes. S. Ambroise, t. IX, p. 454.

Envoyés, non comme des philosophes pour disputer, mais comme des conquérants pour soumettre. S. Chrysost., t. XI, p. 90.

Les Apôtres comparés aux philosophes. S. Chrysost., t. XV, p. 13, 14, *ibid.*, p. 27 et 28, 50 et suiv., 58, 81 et suiv.; *ibid.*, p. 172.

Apôtres, sans étude et sans lettres, s'élèvent tout à coup à la plus sublime science, t. X, p. 12, 13 (note), 14. — Nouveauté de leur doctrine et de leur langage, *ibid.*, pag. 16. — S. Chrysost., t. XIII, p. 472-475.

Manifestement inspirés par l'Esprit divin. Origène, t. II, p. 127.

Il leur fut donné de pénétrer les mystères de l'Essence divine. S. Ambroise, t. IX, p. 167.— Ont su tout ce qu'il étoit nécessaire qu'ils sussent et qu'ils apprissent aux peuples. Tertullien, t. III, p. 252.

Caractère de leur éloquence, toute surnaturelle. S. Chrysost., t. XV, p. 83, 84. (Voy. *S. Paul.*)

Noms donnés aux Apôtres. S. Chrysost., t. XV, p. 55.

Ils ont fondé les Eglises, appelées de leurs noms apostoliques. Tertullien, t. III, p. 250, 256.

Foi des Apôtres. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 141.

Ce que nous apprennent nos saints Apôtres. S. Bernard, t. XXV, p 338.

Le livre des *Actes des Apôtres.* S. Chrysost., t. XIII, p. 526; t. XVII, p. 234. — S. Jérôme, t. XX, p. 88.

Apparitions. Origène, tom. II, pag. 198. — S. Augustin, t. XXII, p. 565.

Appels au siége romain (Abus des). S. Cyprien, tom. IV, pag. 227; t. XXIV, p. 445; t. XXV, p. 239.

Abraate (S.), solitaire, quitte sa retraite, pour venir à la cour de Valens défendre la foi catholique, t. XX, p. 46.

Abbe (S.), ami de saint Paulin de Nole. Lettre que lui adresse le saint évêque, t. XX, p. 414 et suiv.

Apulée. Ses Livres de Magie. S. Augustin, t. XXI, p. 240; t. XXII, p. 486.

Aquilée (Concile d'), convoqué par l'empereur Gratien, tom. IX, pag. 492. — Les actes en ont été rédigés par saint Ambroise, *ibid.*, p. 493.

Aquila, Juif, traducteur de la sainte Bible, t. II, p. 276 (note).

Arabes (Etudes des). Leurs progrès, t. XXIV, p. 34. — Leur mauvaise direction, *ibid.*, p. 364, 371 (note). — Traduisent les livres d'Aristote. (Voy. *Aristote* et *Scolastique*.)

Arator, poète. Jugement sur ses écrits, t. XXIII, p. 523.

Arbogaste (Le comte), meurtrier de l'empereur Valentinien, t. IX, p. 426.

Arbre de la science du bien et du mal. S. Augustin l'entend à la lettre, t. XXI, p. 320.

Arcade (L'empereur) Foiblesse de son caractère, t. X, p. 104, 106, 125. — Abandonne saint Jean Chrysostôme à la haine de ses persécuteurs, *ibid.*, p. 117, 126, 130. — Son panégyrique par saint Zénon de Vérone, t. VIII, p. 471.

Archélaus (S.), évêque de Cascare. Sa conférence avec l'hérésiarque Manès, t. IV, p. 308.

Aristide, apologiste. (Fragment de son apologie des chrétiens), t. I, p. 274.

Aristippe le philosophe. Ses débauches. Tertullien, t. II, p. 423.

Ariston de Pella, apologiste. T. I, p. 275; t. II, p. 157 (et note), t. X, p. 22.

Aristophane. Est-il vrai que saint Jean Chrysostôme ait eu une sorte de prédilection pour ce comique? t. X, p. 256, 257.

Aristote le philosophe. Mauvais citoyen. Tertul. t. II, p. 423. — Son système de théologie, t. III, p. 300. — Ses variations, *ibid.* (note).

Traduction de ses livres chez les Arabes, introduite dans l'Occident par les croisés, t. XXIV, p. 39; *ibid.*, p. 358, 364. — La lecture en est interdite dans les écoles de théologie, *ibid.*, p. 193;

ib., p. 369. — Sa renommée y prévaut au douzième siècle. Désordres qu'elle y introduit, *ib.* (et note), p. 196, 358-360, 361; *ib.*, p. 372. — Empire qu'il y exerce, *ib.*, p. 382. (Voy. *Scolastique.*)

Commenté par Albert-le-Grand et saint Thomas d'Aquin, dans la vue de concilier les scolastiques avec l'Évangile, t. XXIV, p. 369, 382. — Son enseignement approuvé par une décision formelle du pape Nicolas V et de l'Université de Paris, t. XXIV, p. 382, 383.

Son influence sur l'enseignement de la théologie, funeste à la science et à l'éloquence chrétiennes, tom. V, Disc. prélimin., p. 53, 54; t. XXIV, p. 195 (note 2); *ibid.*, p. 352, 364 et suiv., p. 382 et suiv.

Arianisme. Commencement de cette hérésie; ses progrès, tom. X, pag. 30, 31. — Son auteur, *ibid.*, et t. V, p. 86, 89, 109. — Combattu à sa naissance par saint Alexandre d'Alexandrie, *ibid.*, p. 88, 102. — Par le pape saint Jules, *ibid.*, p. 114. — Sa doctrine, *ib.*, p. 225, 227 (note).

Ses ravages dans l'Orient, t. VI; p. p. 552; t. VII, p. 62; t. XXIII, p. 275. — Saint Basile sollicite le zèle des Occidentaux contre cette secte impie, t. VII, p. 468. —Ses ravages dans l'Occident, t. VII, p. 468.

Portrait de cette secte. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 393. — Ses violences, *ibid.*, p. 393 (tout l'article de saint Athanase), t. V, p. 86 (note), 90 et suiv., 101, 119, 197 (note), 214 et suiv., 300, 353. — Au concile de Constantinople de l'an 360, t. VIII, p. 474. — Aux conciles de Rimini, de Séleucie et de Constantinople. S. Jérôme, tom. XX, pag. 388 et suiv.; *ibid.*, p. 394 (et note).

Réfuté par saint Athanase, t. V, p. 189, 199, 203, 209, 214, 237. — Par S. Phébade d'Agen, *ibid.*, p. 300. — par S. Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p. 363. — S. Augustin, t. XXII, p. 81-88.

Ses calomnies contre les catholiques, tom. VII, p. 452. — Contre les plus saints évêques, t. V, p. 101, 303. — Persécute,

non-seulement le dogme catholique, mais ses défenseurs et toute l'Eglise, t. V, p. 193, 214, 218, 219, 376, ; t. VI, p. 40.

Ses artifices et ses formules captieuses. S. Athanase, t. V, p. 203, 223. — S. Phébade, *ibid.*, p. 297, 300.

Ariens. Abus qu'ils faisoient de l'Ecriture. Passages éclaircis. Saint Alexandre d'Alexandrie, tom. V, pag. 93 et suiv., 104 et suiv. — S. Athanase, *ibid.*, p. 229. — S. Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p. 343 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 81-88; *ibid.*, p. 94, 96, 445, 465.

Rebaptisoient ceux qui avoient reçu le baptême, t. XXII, p. 268 (note).

Arius. Ses blasphèmes contre la divinité de Jésus-Christ, ouvertement exposés au concile de Nicée, t. V, p. 432 433. — Impressions qu'ils produisent sur l'assemblée, *ibid.*

Son portrait. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 394, 540 (notes); t. X, p. 419-421.

Sa mort, t. V, p. 205 (note).

Ses livres condamnés aux flammes, *ibid.*, p. 437. (Voy. les mots *Arianisme. Ariens. Hérésie.*)

Arintuée. S. Basile écrit à l'épouse de ce général pour la consoler de la mort de son époux, t. VII, p. 474.

Arles. Concile célèbre tenu dans cette ville, t. IV, p. 354. — Ne permet pas les mariages contractés avec les infidèles, tom. III, pag. 185 (note).

Armes (Profession des). Origène et Tertullien ne la permettent pas au chrétien, t. II, p. 466.

On peut s'y sauver comme dans toute autre. S. Chrys., t. XVIII, p. 334. — S. Augustin, t. XXII, p. 559, 560. (Voy. *Légion thébéenne.*)

Arnaud ou Ernaud de Bonneval. Ses écrits, t. XXV, p. 521.

Arnaud de Brescia. S. Bernard dénonce ses erreurs, t. XXV, p. 186.

Arnaud d'Andilly. Ses Vies des Pères du désert, t. XX, p. 44. — Traduction de la lettre de saint Eucher sur la fuite du monde, tom. XXIII, pag. 41 (note). — Des confessions de saint Augustin, t. XXII, p. 361 (note). — Des œuvres spirituelles d'Avila, t. XXV, p. 566.

Arnobe, apologiste du christianisme, t. III, p. 329; t. X, p. 24. — Extraits de ses livres contre le paganisme, t. III, p. 333 et suiv. — Jugement sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 330 (et notes); t. XX, p. 192, par saint Jérôme. — Ses erreurs, t III, p. 349.

Arnould, évêque de Lizieux. Traités de théologie, sermons et lettres, t. XXIV, p. 479. — Poésies, *ibid.*, p. 521.

Arnould, abbé de Morimont. S. Bernard lui écrit pour le ramener à son monastère. t. XXV, p. 118 et suiv.

Arsace, intrus au siége de Constantinople. S. Chrys., t. XIII, p. 241.

Arsenne, précepteur des fils de Théodose, t. XX, p. 45 (note). — Sa vie austère, *ibid*

Artifice innocent et légitime, t. X, p. 188 et suiv., 193 (note). (Voy. le mot *Mensonge.*)

Arts. Pourquoi inventés. Origène, t. II, p. 165, 166. — S. Chrysost., t. XIII, p 304, 305. — S. Aug., t. XXII, p. 416. (Voy. *Industrie.*)

Art. Ce qu'il faut appeler *art* dans les saints Pères, t. I, Disc. prélimin., p. 52.

Art de la traduction, t. XI, p. 26 et suiv.; *ibid.*, p. 40. — Ses difficultés, *ibid.*, p. 39. — Traduction de saint Jean Chrysostôme. Idée de celles qui en ont été publiées jusqu'ici, tom. XI, pag. 34-38. (Voy. *S. Jean Chrysostôme.*)

Ascètes. Ce qu'ils étoient, t. II, p. 193 (note).

Ascétiques (Livres). Avis pour la direction de la vie chrétienne et la perfection dans la vie religieuse, t. VII, p. 427.

Assemblées des chrétiens accusées de clandestinité, t. I, p. 255; t. II, p. 15, 403; t. III, p. 279, 283. — Réponse par Origène, t. II, p. 17, 18.

Lieux d'assemblées durant les persécutions, t. I, p. 245 (note). — On s'y réunissoit pour y prier ensemble et offrir le saint sacrifice. — S. Justin, t. I, p. 303, 310. — S. Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 358. — Minucius-Felix, t. III, p. 310. — Tertullien, t. II, p. 403. — Quels en étoient les présidents, *ibid.*, pag. 404. (Voy. *Persécution. Eglise.*)

Asella, dame romaine. Lettre que lui adresse saint Jérôme, t. XX, p. 223 et suiv. — Son éloge, *ibid.*, p. 304.

Astère Urbain, écrivain ecclésiastique. Fragments conservés par Eusèbe, t. IV, p. 325.

Astère (S.), archevêque d'Amasée. Homélies et Panégyriques, t. V, p. 305 et suiv. — Jugement sur son éloquence, *ibid.*, p. 341.

Astérius, sophiste d'Alexandrie. T. VI, p. 549.

Astre. Extravagance de l'astrologie, ou opinion que les astres influent sur la destinée des hommes. S. Chrysost., t. XII, p. 150 et suiv.

Astrologie. Vanité de cette science. S. Basile, t. VII, p. 119. — S. Chrysost., t. XII, p. 150 et suiv.

Athanase (S.), patriarche d'Alexandrie. Son article, t. V, p. 172 et suiv., édition de ses œuvres par les PP. Lopin et Montfaucon, bénédictins, *ibid.*, p. 178. — Caractère général de ses écrits, t. V, Disc. prélimin., p. 34. — De son éloquence, *ib.*, p. 174, 221. — Assiste au concile de Nicée, *ib.*, p. 427. — Succède à Achillas au siége d'Alexandrie, *ib.*, p. 110. — Persécuté par les Ariens, p. 114, 193. — Se dérobe par la fuite à leurs violences; justifie sa fuite, *ib.*, p. 211 et suiv. — Est défendu par le pape saint Jules, *ib.*, p. 110. — Son caractère et son éloge, p. 172 et suiv.; t. XIII, p. 132. — Son panégyrique par saint Grégoire de Nazianze; t. VI, p. 530 et suiv. — Ses études, p. 533. — Il est appelé au siége d'Alexandrie, pag. 535. — Etat de cette Église, p. 539. — Calomnies répandues contre lui par les Ariens, p. 543. — Son exil, sa retraite dans l'Egypte, p. 547. — Résiste à toutes les fureurs de l'arianisme, p. 553. — Il est persécuté par l'empereur Julien, p. 559. — Ce prince le fait bannir d'Alexandrie, p. 560 (note). — Sa mort, p. 562. — Symbole qui lui est attribué, p. 562 (note).

Psalmodie qu'il établit dans son Eglise, t. XXII, p. 416.

Saint Athanase fait enterrer des reliques apocryphes, t. XIX, p. 451.

Athées, Athéisme. S. Chrysost., t. XI, p. 256, 257, 268, 274 (note), 276, 380 et suiv. — Objection de l'athée : On n'adore point ce que l'on ne connoît point. Réponse. S. Chrysost., t. XI, p. 325. — Comment on doit en user avec les hommes de cette profession. S. Chrysost., t. XI, p. 261; t. XII, p. 7.

Folie de l'athéisme. S. Chrysost., t. XI, p 258, 276. — Provient de corruption de cœur, *ibid.*, p. 277.

Athées célèbres. T. III, p. 278, 279. — Les chrétiens accusés d'athéisme, t. I, p. 244, 297, 340; t. II, p. 354; t. IV, p. 258, 375. — Parce qu'ils fuyoient les temples des fausses divinités, *ibid.*, pag. 376.

Athénagore, apologiste. Son article, t. I, p. 336 et suiv.

Athènes. Etudes que l'on y faisoit, t. VI, p. 21. — Mœurs des étudiants de cette ville, *ibid.*, p. 470 et suiv., 475. — Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile s'y rencontrent avec Julien, depuis empereur, t. VI, p. 21.

Atômes d'Epicure n'ont pu créer le monde, tom. I, p. 64; t. X, p. 18. (Voy *Matière. Epicure.*)

Attale (S.), martyr de Lyon. T. IV, p. 353.

Attention sur soi-même. Homélie de saint Basile à ce sujet, t. VII, p. 235-248.

Attila, arrêté dans ses conquêtes par saint Léon, tom. XXIII, p. 419. — Epargne la ville de Troyes par considération pour son évêque saint Loup, *ib.*, p. 507.

Atton, évêque de Verceil. Ses ouvrages, t. XXIV, p. 320-323. — Son Capitulaire, *ib.*, p. 323.

Avantages extérieurs. T. III, p. 88, 89. (Voy. *Beauté. Richesse. Biens du monde.*) — S. Augustin, t. XXI, p. 29. — S. Eucher, t. XXIII, p. 52.

Avent. Esprit de son institution. S. Bernard, t. XXV, p. 280 — Sermons de l'Avent, par ce Père, *ibid.*, p. 278 et suiv. — Le mercredi de la dernière semaine de l'Avent étoit distingué, au temps de saint Bernard, par une solennité particulière, t. XXV, p. 289.

Aventin (Jean). Annales de Bavière, t. XXIV, p. 170.

Auditoires (Caractère général de nos). S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 122 et suiv.

Avocats. Dangers de cette profession, t IV, p. 177. — N'ont de science que pour mentir, d'éloquence que pour combattre la vérité. S. Bernard, tom. XXV, pag. 230.

Auger (L'abbé). Sa traduction de saint Basile, tom. VII, pag. 74, 79, 134. — Des OEuvres choisies de saint Jean Chrysostôme,

t. I, Disc. prélimin., t. XI, p. 28 (note). — Jugement qu'il porte des traductions publiées avant lui, *ibid.*, p. 36. — Défauts de son travail sur saint Jean Chrysostôme, t. XI, p. 44, 45, 46 (et notes). — Sa traduction de l'homélie sur la disgrâce d'Eutrope, t. XVI, p. 5, 25, 26.

Augures chez les Romains. T. III, p. 304. — Dus à l'influence des Démons. — S. Augustin, t. XXI, p. 388, 309. (Voy. *Oracles.*)

Averrhoïs, médecin arabe. Traduction des livres d'Aristote, t. XXIV, p. 364.

Augustin (S.), évêque d'Hyppone, docteur de l'Eglise. Sa naissance, ses parents, ses premières études, ses égarements, t. XXI, p. 8-11; t. XXIII, p. 370-380. — Manichéen. Comment il s'étoit attaché à cette secte, t. XXI, p. 113; t. XXII, p. 103-105, 378, 380. — Nommé professeur de rhétorique à Milan, y entend saint Ambroise, t. XXI, p. 11; t. XXII, p. 381. — Sa conversion, t. XXI, p. 12; t. XXII, p. 384, 387, 407. — Ses combats, *ibid.*, p. 392, 396 et suiv. — Perd sa mère sainte Monique. Ses regrets, *ibid.*, p. 15; t. XXII, p. 316. — Il est contraint de se laisser ordonner prêtre par Valère, son évêque, t. XXI, p. 15. — Ses prédications, *ibid.*, p. 17. — Succès qu'elles obtiennent, *ibid.*, p. 18, 109, 110. — Valère le choisit pour son coadjuteur, *ib.*, p. 19, 20. — Refuse de quitter Hyppone, assiégée par les Vandales. Il y meurt, t. XXII, p. 579.

Ses immenses travaux, t. XXII, p. 21, 22, 24. — Ses vertus, *ibid.*, p. 21-23. Sa profonde intelligence des saintes Ecritures, t. XXI, p. 309, 312, 314. — Son génie, *ib.*, p. 24; t. XXII, p. 414. — Son éloge, *ib.*, p. 3 (et notes), *ib.*, p. 6, 8, 21, t. XXII, p. 388. — Panégyriques qui en ont été faits, *ibid.*, p. 23. — Son autorité, *ib.*, p. 6, 28. — Edition de ses œuvres, p. 27. — Nouvelle distribution, p. 24, 25.

Conférences sur saint Augustin. Première conférence. Introduction et notice de la vie de saint Augustin, t. XXI, p. 1-58. — Seconde conférence. Ses traités de philosophie, *ibid.*, p. 59-71. — Troisième conférence. Traités oratoires, ou sur la prédication, *ib.*, p. 71-112. — Quatrième conférence. Traités dogmatiques, *ib.*, p. 112-183. — Cinquième conférence. Livres contre les

païens, p. 183-307. — Sixième conférence. Livres sur l'ancien et le nouveau Testament, *ib.*, p. 309, 400; t. XXII, p. 1-77. — Septième conférence. Ouvrages publiés contre les Ariens et autres, *ibid*, p. 77-103. — Huitième conférence. Suite. Ouvrages contre les Manichéens et les Pélagiens, *ib.*, p. 103. — Neuvième conférence. Suite contre les Donatistes, *ibid.*, pag. 254-296. — Dixième conférence. Traités divers, concernant le dogme, la morale et la discipline, *ib.*, p. 296-355. — Confessions, *ibid.*, p. 355-423. — Onzième et douzième conférences. Sermons et lettres, *ib.*, p. 423-582. — Explication du sermon sur la montagne, *ib.*, p. 425.

Ses livres contre les académiciens, t. XXI, p. 29 et suiv.

Son commentaire sur les Psaumes, tom. XXI, pag. 400 et suiv.; t. XXII, p. 1 et suiv. — Eloge de cet ouvrage, t, XXI, p. 402. Traduction qui en a été faite, *ibid.* — Sa méthode, *ib.*, p. 403. — Sur les autres livres, tant de l'ancien que du nouveau Testament, t. XXI, p. 309 et suiv.; t. XXII, p. 296.

Cité de Dieu. Traité de saint Augustin sous ce titre, t. XXI, p. 183-309. — Eloge de ce livre, *ibid.* (notes). — Traductions qui en ont été faites, *ib.*, p. 184.

Distinction entre Cité de Dieu ou Jérusalem céleste, et Cité de la terre ou Babylone, *ib.*, p. 186.

Dessein de cet ouvrage, tracé par le saint évêque lui-même, *ibid.*, p. 188. — Analyse et extraits, *ibid.*, p. 188 et suiv.

Sermons de saint Augustin. Jugement sur cette partie de ses ouvrages, t. XXII, p. 423, 424.

Caractère de son éloquence, tom. I, Disc. prélimin, pag. 46-51; t. X, Disc. prélim., p. 35, 53.

Reproches faits à son style, t. XXII, p. 25 et suiv.; *ibid.*, p. 310 et suiv.; t. I, Disc. prélimin., p. 54; t. XXII, p. 423.

Son amour pour Dieu, t. XXII, p. 408 et suiv.

Sa charité envers les Donatistes qui attentèrent plusieurs fois à sa vie, t. XXI, p. 22, 23. — Sa charité à l'égard des hérétiques, *ibid.*, p. 284, 286, 287, 296, 489.

Accusé d'avoir varié dans sa doctrine sur la conduite à tenir à l'égard des hérétiques. Justifié, t. XXII, p. 516 (note).

Confessions de saint Augustin. Pourquoi saint Augustin a entrepris cet ouvrage, t. XXII, p. 406-408. — Caractere et éloge de ce livre, *ibid.*, p. 355-360. — Traductions qui en ont été faites, *ib.*, p. 361. — Extraits et Analyses du livre des Confessions, *ib.*, p. 362-423.

Sa doctrine sur la grâce, le libre arbitre, la prédestination, t. XXII, p. 137-254.

Sur le péché originel, le baptême, les enfants morts sans baptême, t. XXII (tout l'article *Donatistes*), p. 224, 258.

Sur l'Eglise, *ibid.*, p. 227, 259, 265, 275, 495 et suiv.

Sur le baptême conféré par les hérétiques, t. XXII, p. 267 et suiv.

Sur les idées, t. XXI, p. 399, 400.

Sur l'âme, t. XXI, p. 47, 53, 55, 57 et suiv.

Sur la manière d'instruire, soit en public, soit en particulier, t. XXI, p. 75-111.

Lettres (Choix de) de saint Augustin, t. XXII, p. 445-582.

Sa lettre à saint Jérôme sur sa querelle avec Ruffin, t. XX, p. 27.

Témoignage rendu par saint Jérôme à ses livres sur la grâce, t. XXII, p. 209.

Saint Augustin est de tous les Pères celui qui ait parlé de l'Essence divine avec le plus d'énergie et de précision, t. XXII, p. 89 (note).

Augustin (S.), apôtre de l'Angleterre, t. XXIV, p. 130 (et note).

Avila (Jean d'), célèbre prédicateur espagnol. Son éloge, t. XXV, p. 565; *ibid.*, p. 529 (note).

Aumône (Précepte de l'). S. Cyprien, t. IV, p. 193, 200, 208. — S. Chrysost., t. XIV, p. 207, 208, 209 (et note); *ibid.*, p. 228 et suiv.; t. XVII, p. 51. — Salvien, t. XXIII, p. 137 et suiv. — S. Pierre Chrysologue, *ibid.*, pag. 336. — S. Léon, *ibid.*, p. 424-427.

Excellence de l'aumône. Doctrine de saint Clément d'Alexandrie, t. I, p. 431 et suiv. Lactance, t. III, p. 441. — S. Cyprien, t. IV, p. 77, 78, 86, 91. — S. Astère, t. V, p. 316 et suiv., 324. — Eusèbe de Césarée, t. V, p. 164. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 254, 361, 371. — S. Basile, t. VII, p. 303 et suiv., 349. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 58 et suiv. — S. Chry-

dence, *ib.*, p. 460. — S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 334. — S. Paulin de Nole, t. XX, p. 423 et suiv. — S. Chrysost., t XV, p. 326; t. XVI, p. 53 et suiv., 81, 330, 331; t. XIX, p. 3, 4 et suiv.; p. 163, 164.

Traités à ce sujet. S. Cyprien *de l'aumône*, tom. IV, pag. 86-91.— S. Basile, homélie sur la parabole du riche détruisant ses greniers pour en reconstruire de nouveaux, t. VII, p. 298.— Le même, Homélie contre les richesses, *ibid.*, p. 315. — Homélie pour un temps de famine et de sécheresse, *ibid.*, p. 334 et suiv. (Voy. *Riches* et *Pauvres*.)—S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 243-266. — S. Grégoire de Nysse, homélie sur ces paroles : *Autant de fois que vous aurez fait l'aumône à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez faite*, t. VIII, p. 57 et suiv. — Traité de Salvien contre l'avarice, t. XXIII, , p. 212 et suiv. Tout l'article de saint Jean Chrysost., *sur la charité envers les pauvres*, t XXI, p. 1-164.

Précepte rigoureux dont personne n'est exempt. S. Chrysost., t. XIX, p. 3, 4, 15; *ibid.*, p. 128, 129. — Salvien, t. XXIII, p. 251.

Devoir si rigoureux que rien n'est capable de la suppléer. Chrysostôme, t. XIX, p. 39; *ibid.*, p. 129.

Motifs qui la déterminent. Motifs d'humanité. Lactance, t. III, p 438-442. — S. Cyprien, t. IV, p. 86, 91. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 32 et 33; *ibid.*, p. 57, 58, 63.— S. Léon, t. XXIII, p. 425. — S. Jean Chrysostôme, t. XVIII, p. 413 et suiv. ; t. XIX, p. 5-7; *ibid.*, p. 28, 32, 43 et suiv. — S. Paulin de Nole, t. XX, p. 426, 427, 431. — Motifs de justice. S. Chrysost., t. XIX, p. 55-57. — Dieu étant le dispensateur de tous les biens, c'est à lui que l'hommage en doit être rapporté. Salvien, t. XXIII, p. 217, 218. — Il nous les demande, non par besoin, mais par bonté; non pour lui, mais pour les pauvres, *ibid.*, p. 219, 220.—Motifs d'intérêt personnel. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 63 —S. Chrysost, t. XIX, p. ,7, 8, 21, 30, 49, 88.—S. Augustin, t. XXII, p. 459.

Se proposer pour modèle Dieu lui-même. S. Chrysost., tom. XIX, pag. 58, 70, 124. — L'Apôtre saint Paul, *ibid.*, p. 10, 19, 92,

p. 93 Les saints Apôtres, *ibid.*, p 102-104.—Les saints patriarches, *ibid.*, p. 132 et suiv.—Les premiers chrétiens, *ibid.*, p. 140.

Refuser l'aumône au pauvre, c'est l'assassiner. Lactance, t. III, p. 366, 441. S. Chrysost., t. XIX, p. 60.

Grâce attachée à l'aumône. Exemple, le centenier Corneille. S. Chrysost., tom. XII, pag. 545-547. — Résurrection de Tabithe, obtenue par les prières des fidèles, en récompense de ses aumônes, t. IV, p. 84. —S. Chrysost., t. p. XIX, p. 61, 62. — Veuve de Sarepta. S. Cyprien, t. IV, p. 86. — S. Chrysost., t. XIX, p. 135.

Charme attaché à la bienfaisance qui exerce l'aumône. S. Chrysost, t XIX, p. 75-77, 88.

L'aumône est l'expiation du péché; elle en est aussi le préservatif. Lactance, t. III, p. 447. — S. Ambroise, t. IX, p. 458. — S. Chrysost., tom. XIX, pag. 61-71, 78. — Salvien, t. XXIII, pag. 237.

Comparée à la semence. S. Chrysost., tom. XIX, pag. 21, 127. 155, 156,

Prête à usure au Seigneur. S. Chrysost., t. XIX, p. 33, 34, 45, 52 et suiv., 54, 147. — S. Paulin de Nole, t. XX, p. 424, 425. — S. Augustin, t. XXII, p. 459.

Faire l'aumône au pauvre, c'est la faire à Jésus-Christ. S. Chrysost., tom. XIX, pag. 7, 28 et suiv., 37; *ibid.*, p. 170. — Salvien, t. XXIII, p. 257, 258. — Non-seulement Jésus-Christ est dans l'indigence avec les pauvres, mais il y est plus qu'aucun pauvre. Salvien, t. XXIII, p. 220.

L'aumône au dernier jugement. S. Cyprien, t. IV, p. 89, 91. — S Basile, tom. VII, pag. 314, 327. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 31, 33, 57. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 371. S. Chrysost., t. XV, p. 326; t. XVI, p. 53 et suiv., 81, 330, 331; t. XIX, p. 34-37. — Salvien, t. XXIII, p. 258.

Aumône chrétienne. Ses conditions, t. IX, p. 195-197.—S. Chrysost., t. XIX, p. 142-162. — S. Augustin, t. XXI, p. 174 — Salvien, t. XXIII, p. 240 — Ennemie de l'ostentation et de la vaine gloire. S. Chrysost., t. XV, p 346; t. XIX, p 146, 147 et suiv.

L'aumône faite sans témoins n'en est que plus agréable au Seigneur. S. Augustin, t. XXI, p. 439.

La donner à tous. S. Chrysost., t. XIX, p. 131, 132, 157, 160, 166. — Avec joie, *ibid.*, p. 150. — Avec largesse, *ib.*, p. 155. — S. Gaudence, t. VIII, p. 461.—Ce n'est point faire l'aumône que de donner peu quand on a beaucoup. S. Ambroise, t. IX, p. 457. (Voy. *Superflu.*)

L'aumône n'est point agréable à Dieu quand elle provient d'un fond inique. S. Ambroise, t. IX, p. 450.

Aumônes faites au prix des larmes et du sang des pauvres. S. Chrysost., t. XVIII, p. 461 ; t. XIX, p. 143, 146.

Prétextes pour ne pas faire l'aumône. S. Cyprien, t IV, p. 84-90. — Lactance, t. III, p. 444. — S. Basile, t. VII, p. 312-328. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 62.—S. Chrysost., t. XVIII, p. 346, 359, 360; t. XIX, p. 23-25; *ibid.*, p. 80; *ibid.*, p. 105, 132. — Salvien, t. XXIII, p. 226.

Vos héritiers légitimes ce sont les pauvres. — Salvien, t. XXIII, p. 126, 233-236.

Comment la faire n'ayant rien soi-même? Réponse. S. Jérôme, t. XX, p. 352, 353. — S. Chrysost., t. XVII, p. 52; t. XIX, p. 128, 129.

L'aumône du pauvre est bien plus riche que celle de l'homme opulent. S. Ambroise, t. IX, p. 240. (Exemples, *ibid.*)

Contre ceux qui ne font du bien qu'à la mort. S. Basile, t. VII, p. 330. — S. Chrysost., t. XIX, p. 157, 158. — Salvien, t XXIII, p. 226, 237, 238, 241 et suiv.

Aumônes. Emploi qui s'en faisoit chez les premiers chrétiens. S. Justin, t. I, p. 310. — Tertullien, t. I, p. 404.

Prodigieuses aumônes que faisoient les Eglises d'Antioche et de Constantinople au temps de saint Jean Chrysostôme. S. Chrysost., t. XIX, p. 142.

Assister les pauvres, non pas seulement de son argent, mais par de bons offices. S. Chrysost., t. XIX, p. 79 et suiv.; *ibid.*, p. 94; *ibid.*, p. 153, 162 et suiv.

La donner de préférence aux saints Quels sont ceux que l'Apôtre

appelle de ce nom? S. Chrysost., t. XVII, p. 55, 199; t. XVIII, p. 207; t. XIX, p. 10 et suiv. (Homélie sur les paroles : *De collectis quæ fiunt in Sanctos.*)

Prières et aumônes en faveur des morts. S. Chrysost., t. XIX, p. 94-96. (Voy. *Morts.*)

Aumônier (Grand) de France. T. XXIV, p. 280; *ibid.*, p. 231, 308.

Aurèle (L'empereur Marc-). Persécution sous son règne, t. I, p. 336; t. IV, p. 341. — Sa victoire sur les Quades, obtenue par les prières des chrétiens, t. II, p. 415; *ibid.*, p. 261. — Sa constitution en faveur des chrétiens, t. II, p. 341 (et note); p. 445. — Athénagore lui adresse son apologie, t. I, p. 336.

Aurèle. Lettre de saint Cyprien sur sa promotion à l'office de lecteur, t. IV, p. 197-199.

Aurèle, évêque de Carthage, consent à la promotion de saint Augustin dans les fonctions de coadjuteur de l'évêque d'Hyppone, t. XXI, p. 20. — Obtient de saint Augustin son travail sur la sainte Trinité, t. XXII, p. 89.

Aurélien, officier de l'armée de Clovis, l'engage à embrasser le christianisme, t. XXIII, p. 82.

Ausone, poète. Fut-il chrétien? t. XX, p. 460; t. XXIII, p. 525.— Sa correspondance avec saint Paulin, évêque de Nole, t. XX, p. 468. — Son caractère, *ibid.*, p. 461. — Son panégyrique de l'empereur Gratien, *ibid.*, p. 461, 462.

Austérités (Excès dans les). Leurs dangers. S. Jérôme, t. XX, p. 233, 234. — S. Bernard, t. XXV, p. 380, 381.

Autels. Les premiers chrétiens en avoient-ils dans leurs lieux d'assemblée? t. I, p. 245. (Voy. *Eglise. Persécution.*)

Les autels étoient revêtus de linges pour la célébration des saints mystères, t. V, p. 277.

Sacrement de l'autel. (Voy. *Eucharistie. Sacrifice de la Messe.*)

Autels et oratoires qui auroient servi à l'hérésie peuvent-ils être employés au service catholique? t. XXIII, p. 20.

Autorités civile ou politique, et religieuse ou divine. Leur distinction, leur indépendance. Odon, t. V, p. 84. — Mot de Constantin à ce

sujet, *ibid.*, p. 431. — S. Optat, , *ibid.*, p. 270. — Synésius t. IX, p. 457; t. XXIV, p. 336, 345, 346, 347.

Deux sortes d'autorités, l'une divine, l'autre humaine S. Augustin, t. XXI, p. 43, 44.

Autorité divine. S. Augustin, t. XXI, p. 56; *ibid.*, p. 118. — On abrège et le temps et les difficultés en croyant à l'autorité. S. Augustin, t. XXI, p. 56. (Voy. *Foi.*)

Autorité civile (Principe, origine, droits de l'). S. Chry., t. XVIII, p. 316-327. — Sa nécessité, t. XXI, p. 42. — Soumission qui lui est due, *ibid.* — Caractère de cette soumission, *ib.*, p. 322. — Elle remonte à Dieu même. Désobéir au prince, c'est désobéir à Dieu, *ib.*, p. 329. — Objections et réponses, *ib.*, p. 324. — Personne n'est affranchi de ce devoir, *ib.*, p. 317. — Comment doit être exercée, *ib.*, p. 331. (Voy. *Puissance.*)

Respect des premiers chrétiens pour l'autorité. S. Justin, p. 303.— Tatien, *ibid.*, p. 328. — Origène, t. II, p. 270, 272. — Tertullien, t. II, p. 391, 396, 403, 442. — Même à l'égard des princes païens et apostats. S. August., t. XXII, p. 49.

L'autorité civile ou séculière ne doit pas empiéter sur les droits de l'autorité ecclésiastique. S. Chrysost., t. XVIII, p. 334-336; t. XXIV, p. 345-347.

Excellence de l'autorité ecclésiastique. S. Chrysost., t. X, p. 271; t. XXIV, p. 336, 337. (Voy. *Juridiction.*) — Décret du concile œcuménique de Calcédoine, portant que les affaires concernant la juridiction des évêques seront réglées suivant les canons, et non suivant les lettres impériales et les pragmatiques, t. XIX, p. 503.

Autun. Son école, t. XXIV, p. 181

Auxence, évêque arien. T. V, p. 356; t. IX, p. 6, 344, 351 (et note).

Avarice (Crime de l'). S. Cyprien, t. IV, p. 178, 179. — S. Astère, t. V, p. 321 et suiv. — S. Zénon de Vérone, t. VIII, p. 469. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 344, 345 (note).

Sa folie. S. Chrysost, t. XVIII, p. 335; t. XIX, p. 84. — Salvien, t. XXIII, p. 230

Quels maux elle a répandus dans la société. S. Ambroise, t. IX, p. 457. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 47-53.

Monstrueuse ingratitude envers Dieu. S. Basile, t. VII, p. 300 et suiv. — S. Chrysost., t. XIX, p. 44-46.

Source d'idolâtrie et d'apostasie réelle. S. Cyprien, t. IV, p. 37. — S. Grégoire de Nysse, tom. VIII, pag. 104. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 57, 58.

Son insatiable avidité. S. Basile, t. VII, p. 308. — S. Ambroise, t. IX p. 87, 89. — S. Chrysost., t. XII, p. 165; t. XVIII, p. 51, 59.

Passions qui l'accompagnent. Salvien, t. XXIII, p. 213, 214.

Désordres où elle jette. S. Ambroise, t. IX, p. 38, 76, 198. — Sa cruauté contre les autres et contre soi-même, *ib.*, p. 92-95.

Servitude honteuse. S. Chrysost., t. XII, p. 52 et suiv.; *ibid.*, p. 165 et suiv.; t. XVIII, p. 55; t. XIX, p. 89. — Monstre cruel et sanguinaire. S. Chrysost., t. XIV, p. 328 (Exemple de Judas). — Démon furieux pour celui qui en est possédé. S. Chrysost. t. XIV, p. 89 et suiv.

Prétextes de l'avarice. S. Cyprien, t. IV, p. 84, 87, 90. — Lactance, t. III, p. 444, 445. — S. Basile, t. VII, p. 312, 320, 322, 328. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 62. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 340, 359, 360; t. XIX, p. 23-25; *ib.*, p. 80; *ib.*, p. 105-132. Salvien, t. XXIII, p. 226, 231.

Moyen de se guérir de ce mal. S. Chrysost., t. XVIII, p. 53.

Injustice et dureté de l'avarice. S. Basile, t. VII, p. 308 et suiv.; *ib.*, p. 348. — L'avare est à lui même son plus cruel bourreau. S. Chrysost., tom. XVIII, pag. 52, 53. — Haï de Dieu et des hommes. S. Chrysost., t. XVIII, p. 51 (et note); t. XIX, p. 75-86. — Sa prospérité n'est jamais de longue durée. S. Chrysost., t. XVIII, p. 357.

L'avare au moment de mourir. Salvien, t. XXIII, p. 221-225. — L'avare après la mort, *ib.*, p. 227.

Azarias, souverain sacrificateur. Sa généreuse résistance aux entreprises du roi Ozias. S. Chrysost., t. XVIII, p. 334-336.

B.

Babylas (S.), évêque et martyr d'Antioche. S. Chrysost., t. XV, p. 146, 147. — Ses reliques, transportées de Daphné à Antioche, *ibid.*, p. 148. — Son panégyrique. S. Chrysost., t. XVI, p. 574.

Babylone. Ce que saint Augustin appelle fleuves de Babylone, t. XXII, p. 65. — Quels sont ceux que le prophète entend par les enfants de Babylone, *ibid.*, p. 68. — Deux cités, celle de Jérusalem ou Cité de Dieu, opposée à celle de Babylone ou de la terre. S. Augustin (*livre de la Cité de Dieu*), t. XXI, p. 185 et suiv.

Bacon (Roger). Son éloge, t. XXV, p. 45.

Bacon (François), chancelier d'Angleterre. Son jugement sur la scolastique, t. XXIV, p. 357.

Baiser de paix. Se donnoit au baptême, t. IV, p. 295; t. VIII, p. 422. — Et au saint sacrifice, *ibid.*, p. 431. (et note).

Baiser spirituel (Ce que saint Bernard entend par). Tom. XXV, p. 399 et suiv., 403, 405.

Bagdad. Centre de la politesse et du savoir chez les Arabes, t. XXIV, p. 34.

Balaam. Sa prophétie avoit répandu dans l'Orient la foi d'un Messie à venir. Origène, tom. II, pag. 44.

Baldéric. Poésies, t. XXIV, p. 518.

Balsamon (Théodore), garde des chartres de l'Eglise de Constantinople, et patriarche dAntioche pour les Grecs. Son article, t. XIX, p. 435.

Baptême (Sacrement de). Doctrine de S. Justin, t. I, p. 307. — De S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 422. — De Tertullien, t. III, p. 55. — De S. Cyprien, t. IV, p. 335, 426. — De S. Pacien, t. V, p. 295. — Discours de S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 355 et suiv. — De S. Basile, t. VII, p. 197. — De S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 351 et suiv. (Ses quatre premières Catéchèses.) — De S. Jean Chrysost., t. XVII, p. 295. — De S. Augustin, t. XXI, p. 171, 172, 336; t. XXII, p. 199-201. — De S. Bernard, t. XXV, p. 275, 276.

Baptême figuré dans l'ancienne loi, t. III, p. 56; *ibid.*, pag. 57; t. V, p. 329, 331. — S. Chrysost., t. XIII, p. 415, 416, 421.

Sa nécessité. Origène, t. II, p. 301. — S. Optat, t. V, p. 273, 275. — S. Pacien, *ibid.*, p. 285, 286. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 352. — S. Basile, t. VII, p. 197, 199. — S. Ephrem, t. VIII, p. 335. — S. Augustin, t. XXII, p. 200, 201.

Pouvoit être suppléé par le martyre. S. Chrysost., t. XVII, p. 340.

Le baptême imprime le sceau de la régénération. S. Athanase, t. V, p. 251, 252. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 355 et suiv. — S. Ephrem, t. VIII, p. 358, 359. — S. Chrysost., t. XVII, p. 296 et suiv., 304-308.

Les païens essayent d'imiter dans des sacrifices la régénération que le baptême imprime au chrétien, tom. IV, pag. 305 et suiv.

Comment s'opère la grâce du sacrement de baptême. S. Optat, t. V, p. 274. — S. Pacien, *ibid.*, p. 285. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 369, 408.

Nous fait enfants de Dieu. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 87. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 355, 425.

Ses fruits. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 433, *ib.*, p. 445. —

Le baptême est l'affranchissement de votre captivité, la rémission et la mort des péchés, le sceau ineffable de la sainteté, l'entrée du royaume des cieux, la grâce de l'adoption des enfants. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 359.

Nous donnés à ce sacrement. S. Grégoire de Nazianze, tom. VI, pag. 356. S. Chrysost., t. XVII, p. 304, 339.

Illumination. S. Chrysost., t. VIII, p. 352. — S. Ambroise, t. IX, p. 262.

Ses effets. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 371. — S. Chrysost., t. XVII, p. 314. — Guillaume d'Auvergne, t. XXIV, p. 463. Remet tous les péchés. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 371, 425. S. Chrysost., t. XVII, p. 305, 312, 320, 321. — S. Augustin, t. XXII, p. 190-201. (*Traité du baptême des enfants, ou des mérites et de la rémission des péchés.*)

Administré au nom de la sainte Trinité. S. Basile, t. VII, p. 419. S. Chrysost., t. XVII, p. 389.

Différence entre le sacrement de baptême et celui de pénitence.

S. Athanase, tom. V, pag. 251. — S. Pacien, *ibid.*, p. 285. — S. Chrysost., t. XVII, 306.

Engagement du baptême, ce que Tertullien appelle *Pondus baptismi* t. III, p. 59, 167, 175.

Obligations du baptême. Origène, t. II, p. 281.— Tertullien, *ibid.*, p. 465; t. III, p. 167, 168, 175. — S. Cyprien, t. IV, p. 155. S. Optat, t. V, p. 275.— S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 358. S. Chrysost., t. XVII, p. 315.

Préparation au baptême, t. III, p. 59-66. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 351 et suiv. — S. Augustin, t. XXIII, p. 304, 305. (Voy. *Catéchumènes* et *Catéchuménat.*) — S. Basile, t. VII, p. 201 et suiv.; t. VIII, p. 351 et suiv., 359 (note), 360, 368 et suiv.—S. Chrysost., t. XVII, p. 302 et suiv.; *ibid.*, p. 336, 337, 338.

Cérémonies du baptême. (Voy. *Cathécumènes.*) S. Ambroise, t. IX, p. 262, 268 et suiv. — S. Cyrille de Jérusalem (IIIe Catéchèse) *ibid.*, p. 418.—Prières pour les cathécumènes. S. Chrys., t. XVII, p. 330-336.

Exercices qui précédoient l'admission au sacrement de baptême, *ib.*, p. 336-338. — Demandes et réponses. S. Ambroise, t. IX, p. 263, 270. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 421-424.

Symbole de la profession de foi demandée aux cathécumènes, t. VIII, p. 421. — Exposée par forme d'instruction, *ibid.*, p. 374 et suiv. — Immersions au baptême (au nombre de trois), t. VIII, p. 224. — S. Chrysot., t. XVII. p. 297, 303 (note), 339. — S. Ambroise, t. IX, p. 271. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 418. — L'eau du baptême y reçoit la vertu du sang de Jésus-Christ. S. Ambroise, t. IX, p. 271.— Renonciation au Démon, t. VIII, p. 420, 421. — S. Chrysost., t. XVII, p. 312, 313, 315. — S. Ambroise, t. IX, p. 262, 268.

Cérémonies du baptême consacrées par la tradition, t. I, p. 289, 307; t. II, p. 469; T. VIII, p. 356, 357 (et notes), 367, 419, 420, 421 (note). — S. Chrysost., t. XVII, p. 341.

L'usage de laver les pieds aux initiés étoit particulier à l'Eglise de Milan. S. Ambroise, t. IX, p. 272.

Les néophytes recevoient au baptême une robe blanche, symbole

de pureté, t. XVII, p. 341; t. IX, p. 264. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 418, 419.

Le prêtre donnoit le baiser de paix à l'enfant qu'il venoit de baptiser, t. IV, p. 255; t. VIII, p. 422 (note).

Les noms étoient inscrits sur des registres particuliers S. Cyrille de Jérusalem, t. t. VIII, p. 354 (et note).

On leur donnoit un nom particulier, celui d'un saint ou de quelqu'un de leurs parents, t. XVII, p. 341; t. IV, p. 436 (note).

On leur mettoit à la main un cierge allumé, symbole de l'ardeur de la foi qui doit éclairer l'esprit. S. Cyrille de Jérusal., t. VIII, p. 360 (et note).

Exorcismes et onctions saintes par l'huile bénite. Tertullien, S. Cyprien, S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 422, 423 (et notes), 425, 426. (Voy. *Chrême. Onction.*)

Esprit de ces cérémonies. S. Chrysost., t. XVII, p. 297. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 362. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 427 (et note). — S. Ambroise, t. IX, p. 264, 271.

Leur parfaite conformité avec la liturgie pratiquée de nos jours, t. VIII, p. 419, t. IV, p. 9.

Dans plusieurs Eglises n'étoit conféré qu'à la solennité de Pâques, t. XVII, p. 303 (et note). — Ordinairement administré deux fois l'année aux fêtes de Pâques et de Pentecôte, *ibid.*, p. 399.

L'administration des sacrements de confirmation et d'eucharistie suivoit immédiatement celle du baptême. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 419-425 (IIIe et IVe Mystagogiques). — S. Ambroise, t. IX, p. 273-275.

Baptême donné par saint Jean à Jésus-Christ, t. III, p. 58, t. V, p. 275, t. VI, p. 352, t. VIII, p. 370, 371, 425; t. XXI, p. 342, 343. — Baptême donné à notre premier roi chrétien. (Voy. *Clovis. S. Remy.*)

Du ministre du baptême, t. III, p. 59; t. VIII, p. 412; t. XXII, S. Augustin, p. 274. — Ce n'est pas l'homme, c'est Dieu qui opère dans nos sacrements. S. Optat, t. V, p. 274, 275.

Les laïques pouvoient-ils le conférer? t. VI, p. 17 (note); t. X, p. 539; t. IX, p. 274.

Ne peut être réitéré. S. Athanase, t. V, p. 251. — S. Optat, *ibid.*,

p. 274 et suiv. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 355. — S. Chrysost., t. XVII, p. 339. —S. Augustin, t. XXII, p. 267 et suiv. ; *ibid.*, pag. 283. — Vincent de Lérins, tom. XXIII, p. 277.

Dans quelles circonstances il peut être supplée par les saints désirs. S. Ambroise, t. IX, p. 431.

Baptême conféré par les hérétiques, t. IV, p. 352; t. XXII, p. 258, 259, 267, 268 (et note).

Rebaptisation des hérétiques, t. XXIII, p. 277. — Quels troubles elle excita dans l'Eglise, *ibid.*

Baptême des enfants (Question du), t. IV, p. 293-295. — S. Chrysost., t. XVII, p. 323. — S. Augustin, t. XXII, p. 199-201 ; *ibid.*, p. 270-275.

Baptême conféré dans une autre forme que celle de son institution apostolique est de nulle valeur, t. IV, p. 352.

Le baptême étoit long-temps différé, t. VII, p. 197 et suiv.; t. X, p. 73 (note). — Plainte des Pères contre le délai du baptême (applicable au délai de la conversion). S. Grégoire de Nazianze, tom. VI, pag. 358 et suiv. — S. Basile, t. VII, p. 197-200. — S. Chrysost., t. XVII, p. 317 et suiv.

Barbares (Mœurs des) comparées à celles des chrétiens. Salvien, t. XXIII, p. 155 et suiv.

Barbeyrac. Comment il s'exprime au sujet des saints Pères, Disc. prelim., p. 71 (note).

Barlaam (S.), martyr. Son panégyrique par saint Basile, t. VII[1], p. 382.

Barlette (Gabriel), prédicateur français. Idée de ses sermons, t. XXV, p. 575, 576.

Barnabé (S.), apôtre. Notice sur son Epître catholique, à son article, tom. I, pag. 106-112.

Barrow (Isaac), Prédicateur anglais, tom. XXV, pag. 572.

Barthélemy de las Casas. T. XXV, p. 567.

Barthélemy des Martyrs, dominicain, évêque de Prague, t. XXV, p. 568 (note).

Basile (S.) le Grand, archevêque de Césarée. Analyse de son panégyrique par saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 453. — Ecri-

vains de sa vie, t. VII, p. 71. — Sa nomination au siége de Césarée, t. VI, p. 453. — Ses parents, *ibid.*, p. 405. — Ses premières études à Athènes, p. 467-475. — Se lie avec saint Grégoire de Nazianze, p. 473. — Il est fait prêtre, p. 479. — Son voyage à Césarée, s'y rend utile à son évêque Eusèbe, p. 486 et suiv. — Est appelé à lui succéder, p. 492. — Son administration, p. 494. — Sa courageuse résistance aux menaces du préfet Modeste, p. 501 et suiv.; t. VII, p. 73. — A celles d'Eusèbe, gouverneur du Pont, t. VI, p. 508. — Fonde des monastères, *ibid.*, p. 515. — Un magnifique hôpital, p. 516, t. VII, p. 470. — Génie de ce grand évêque. Ses écrits, p. 519-523. — Sa mort, p. 526.

Son article, t. VII, p. 69. — Jugement sur ses ouvrages, *ibid.*, p. 69, 70. — Sur son oraison funèbre par saint Grégoire de Nazianze, p. 70. — Son éloge par saint Ephrem, p. 71. — Traductions faites de ses ouvrages, p. 74 (et notes). — Son Hexaemeron, p. 75 et suiv. — Il est resté incomplet, p. 133. — Ses panégyriques, p. 378. — Ses traités de controverse, p. 400. — Ses ascétiques, p. 426. — Ses lettres, p. 439. — Jugement sur ses lettres, *ibid.* et notes. — Sa mort, *ibid.*, p. 484.

Son panégyrique par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 67. — Eloge de son éloquence, t. X, Disc. prélimin., p. 34.

Mal apprécié par Richard-Simon, t. VII, p. 401.

Basiliade, nom donné à un magnifique hôpital bâti par saint Basile, t. VI, p. 516.

Basile, ami de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 171. — Son interlocuteur dans le Traité du Sacerdoce, *ibid.*, p. 74. — Quel étoit ce Basile? *ibid.*, p. 208. — Son éloge, *ibid.*, p. 238. — Est fait évêque malgré ses résistances, *ibid.*, p. 154. — Et grâce à une supercherie innocente de son ami, *ib.*, p. 157-179. — Plaintes qu'il lui en fait, *ib.*, p. 160 et suiv., 162, 183. — Réponse de saint Jean Chrysostôme, p. 187 et suiv.

Basile de Séleucie (S.), t. XIX, p. 411-422. — Jugement sur ses ouvrages, *ibid.*, p. 413. — Sévaermons, *ibid.* et suiv. — Imitations qui en ont été faites, *ib.*, p. 411-413, 420, 421.

Basilide, hérétique des premiers siècles, t. II, p. 63 (note).

Basilique vorienne à Milan. Les Ariens veulent s'en emparer,

t. IX, p. 8 et suiv. — Courageuse résistance de saint Ambroise, t. IX, p. 335—354.

Batteux (L'abbé). Paraphrase oratoire du psaume 103, t. XVII, p. 226 (note).

Bayle. Favorise l'hérésie de Marcion, t. II, p. 480.

Béatitudes (Traité des huit). S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p 25. — S. Chrysost., t. XV, p. 379-386.—S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 383, 384. — S. Bernard, t. XXV, p. 347-352.

Béatitudes proposées par Jésus-Christ. S. Ephrem, t. VIII, p. 320 et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 122 et suiv. — S. Bernard, t XXV, p. 357.

Béatitude attachée à la pureté du cœur. S. Augustin, t. XXII, p. 32-34.

Béatitudes promises aux pauvres. S. Bernard, t. XXV, p. 285. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 27.

Beauregard (Le P), jésuite. Analyse de ses sermons, publiée en 1820, 1 vol. in-12. Jugement sur cet ouvrage, t. III, p. 155. (Cité à l'occasion des *Spectacles*, *ibid.*, p 155, et dans le cours des notes.)

Beauté. Ses écueils, t. I, p. 429; t. III, p. 89. — S. Cyprien, t. IV, p. 80.

En quoi consiste la vraie beauté. S. Chrysost., t. XII, p. 411. — S. Augustin, t. XXI, p. 68, 69.

Contre le trop de soin donné à la beauté. S. Cyprien, t. IV, p. 79. — Ce qu'il en faut penser. S. Chrysost., t. XVI, p. 246.

Avantage fragile. S. Chrysost., t. XIX, p. 266-270. — A quelle école on peut apprendre à la juger, *ibid.*, p. 267.

L'amour de la beauté, sommeil pour la raison. S. Jérôme, t. XX, p. 375.

La vraie beauté de la femme consiste dans sa chasteté. S. Chrysost., t. XIX, p. 263, 266, 269, 270, 302.

Beauvais (J.-B.-Ch.-Marie de), ancien évêque de Senez, avoit conçu l'idée d'un ouvrage sur les saints Pères qu'il intituloit : *Orator sacer*, t I, Disc. prélimin, p. 82 et suiv.; t. X, p. 168.

Bède (Le Vénérable). Son éloge, t. XXIV, p. 171. — Ses homélies, *ibid.*, p. 172. — Son style, *ibid.*, p. 175. — Ses ouvrages imprimés à Bâle et à Cologne, *ibid.*

Bellegarde (L'abbé de), traducteur des panégyriques de saint Jean Chrysostôme, t. XI, p. 36 (note).

Bembo (Le cardinal). Jugement sur cet écrivain, t. XXV, p. 554, 555.

Bénédictions (Trois sortes de) qui nous sont nécessaires S. Bernard, t. XXV, p. 389. —Bénédictions données par les patriarches (Commentaire de Rufin sur les), t. XX, p. 30.

Bénédictins. Leur éloge, t. I, Disc. prélimin., p. 60. — Regrets sur leur suppression, t. XXIV, p. 22.

Bénéfices (Contre le mauvais usage des). T. XXIII, p. 261.

Bénéfices (La pluralité des) défendue par le concile de Latran (œcuménique. T. XXV, p. 512. (Voy. *Biens ecclésiastiques.*)

Décret sur l'âge nécessaire pour être promu aux bénéfices à charge d'âmes, *ibid.*

Grades nécessaires pour aspirer aux titres ecclésiastiques, t. XXIV, p. 202 et suiv. (notes).

Benoît (S.), abbé du Mont-Cassin, t. XXIII, p. 498. — Sa règle, *ibid.*, p. 499.

Benoît d'Aniane (S.) Son recueil de Constitutions monastiques, t. XXIII, p. 500.

Benoît (François), prédicateur français. Extrait de son oraison funèbre du brave Crillon, t. XXV, p. 598-603.

Bergiers, protestant, éditeur du Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme. Sa livre aux préventions de sa secte, t. X, p. 247, 248, 334, 338, 523.

Bérenger. T. XXIV, p. 363, 364 (note); *ibid*, p. 450. —Condamné par un concile de Rome de l'an 1050, t. XXV, p. 509.

Bérengier. Sermon sur le respect dû aux saintes reliques, t. XXIV, p. 439 et suiv.

Bernard (S.), abbé de Clairvaux, docteur de l'Eglise. T. XXV, p. 96-504. — Précis de sa vie, *ibid.*, p. 97. — Son éloge, *ibid.*, 98-103; t. XXIV p. 378-381, t. X, Disc. prélimin., p. 55. — Ses lettres, t. XXV, p. 104 et suiv. — Ses traités divers, *ibid.*, p. 210 et suiv. — Ses sermons et homélies, *ibid*, p. 278. — Dans quelle langue ils ont été prêchés, *ib.* (note).— Pourquoi quelques-uns sont distingués par les mots *Missus est*, *ib.*, p. 289 —Sermons sur divers

sujets, p. 363 et suiv. — Sur le Cantique des cantiques, *ibid.*, p. 394-504.

On lui reproche le mauvais succès de la croisade, t. XXV, p. 31-103.

Ses historiens, *ibid.*, p. 103.

Son humilité, t. XXV, p. 131, 132, 139, 144, 153, 174.

Bernardin (S.) de Sienne. Ses prédications. Ses succès, t. XXV, p. 529, 530.

Bernon, abbé de Richenou. Ce qu'il dit du cérémonial de la messe, t. XXIV, p. 240.

Bérulle (Le cardinal de), fondateur de l'Oratoire de France. Son éloquence, t. XXV, p. 588.

Béryte. Ecole célèbre de cette ville, t. IV, p. 313.

Besplas (L'abbé de). Légèreté de son jugement, t. X, Disc. préliminaire, p. 44, 45.

Bessarion (Le cardinal). Son éloge, t. XXV, p. 523.

Berthaud (Jean), poète et orateur. Oraison funèbre. Son article, t. XXV, p. 595.

Bésas (S.), soldat, martyr à Alexandrie, t. I, p. 195, 196.

Bethléem. C'est là qu'est né Jésus-Christ, conformément à la prophétie, t. II, p. 38. — S. Chrysost., t. XIV, p. 31. — S. Bernard, t. XXV, p. 295, 296. — Leçon qui nous est donnée par l'humilité de la crèche de Bethléem, *ibid.*, p. 308-313. — Puisque le Messie doit naître dans cette ville, pourquoi n'y a-t-il plus de Bethléem? Tertullien, tom. II, pag. 475. — Plus de Bethléem où puisse naître le Messie. S. Jérôme, t. XX, p. 360. (Voy. *Juifs. Messie.*)

Bethléem. Les langes du Fils de Dieu, commencement de sa sépulture. Tertullien, t. II, p. 520.

Monastère établi à Bethléem; fervent qui y régnoit, tom. XX, p. 331.

Bibliothèques de Fulde et du Mont-Cassin, t. XXIV, p. 21-23; *ib.*, p. 370.

En france, celles de Louis IX et de Charles V, *ibid.*, p. 371.

Bibliothèques des monastères seules ont conservé les livres et la science, t. XXIV, p. 21-25.

Bibliothèque des prédicateurs du P. Combéfis. T. I, Disc. prélim. — Jugement sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 80.

Bibliothèque portative des Pères par Tricalet. Jugement sur cet ouvrage, t. I, Disc. préliminaire, p. 84

Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, par Du Pin. Jugement sur cet ouvrage, tom. I, Disc. préliminaire. Par D. Ceillier, *ibid.*, p. 76-79.

Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins. Le dessein de cet ouvrage est de faire connoître les Pères comme les modèles de la chaire chrétienne et les vrais maîtres de l'éloquence, t. XI, p. 21. — N'est pas le recueil complet de leurs ouvrages, t. XIX, p. 340. — N'est pas l'histoire de l'Eglise, *ibid.*, p. 407. — Réponse à quelques observations critiques, *ib.*, p. 490-492 (notes).

Bibias (Sainte), martyre de Lyon, t. IV, p. 336.

Bienheureux. Quels sont ceux que Jésus-Christ appelle bienheureux? S. Ambroise, t. XVII, p. 410 et suiv. (Voy. les *Huit béatitudes. Bonheur du ciel.*)

Bien (Souverain). Comment les sages du paganisme en ont parlé? t. II, p. 204. — Sentiment de Platon, *ibid.*, p. 207. — Lactance, t. III, p. 409. — S. Augustin, t. XXI, p. 38, 150, 151, 155. — Consiste à connoître Dieu, t. I, p. 283. — S. Augustin, t. XXI, p. 34 et suiv. — N'existe nulle part sur la terre. Lactance, t. III, p. 401.

Biens. Tous appartiennent au Seigneur. Comment nous pouvons lui en rapporter l'hommage. Salvien., t. XXIII, p. 217-220.

Autres sont les biens que Dieu abandonne pour la consolation des captifs, autres ceux qu'il a réservés pour la félicité de ses enfants. S. Augustin, T. XXII, p. 66.

Biens (Communauté de). T. I, p. 114 (Voy. *Premiers chrétiens.*)

Biens de la terre. Faussement appelés de ce nom. Salvien, t. XXIII, p. 248. — S. Ephrem, t. VIII, p. 282. — S. Eucher, t. XXIII, p. 52. — Leur vanité. S. Chrysost., t. XV, p. 373. — S. Augustin, t. XXI, p. 30, 35, 36; t. XXII, p. 62. — Ce que l'on possède avec amour ne se perd pas sans douleur, le même, tom. XXI, pag. 173

Leur fragilité. S. Chrysost., t. XVI, p. 8, 9, 14. — S. Grégoire de

Nazianze, T. VI, p. 223. — S. Basile, t. VII, p. 292, 304. — S. Bernard, t. XXV, p. 257. — Tel est le sort des biens du monde : ils vous échappent ou vous leur échappez S. Augustin, t. XXI, p. 35.

Dieu les abandonne indifféremment aux bons et aux méchants. Pourquoi ? S. Augustin, t. XXI, p. 540. — Jésus-Christ n'en a pas voulu, pour nous apprendre à les mépriser. Tertullien, t. II, p. 465. — S. Augustin, t. XXI, p. 136.

A quoi nous serviroient les biens du monde s'ils nous perdent ? Tertullien, T. IV, p. 66.

Comment on peut les posséder sans une affection coupable. S. Chrysost., t. XVIII, p. 235. (Voy. *Richesse. Du bon usage que l'on peut en faire.*)

Bien et mal. Qu'est-ce qu'il faut entendre par le bien et le mal ? Le bien, c'est l'obéissance à la loi de Dieu ; le mal, c'est la désobéissance. S. Chrysost., t. XII, p. 354, 355. (Voy. *Mal.*)

Distinction du bien et du mal, ou du vice et de la vertu. Imprimée par Dieu lui-même au fond de tous les cœurs. S. Chrysost., t. XII, p. 335, 343 (note). — Titre principal de la supériorité de l'homme sur les animaux et de l'excellence de notre nature. S. Chrysost., t. XII, p. 352. (Voy. *Mal.*)

Biens et maux. S. Chrysost., t. XIV, p. 235. — Mécompte des hommes sur la nature des uns et des autres. S. Augustin, t. XXI, p. 213. — S. Chrysost., t. XI, p. 86, 87. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 81.

Ce que c'est que le vrai bien. S. Augustin, tom. XXI, pag. 36 et suiv. ; t. I, p. 178 ; t. II, p. 465 ; t. III, p. 101, 436 ; t. IV, p. 66, 75 et suiv. (Voy. *Bonheur.*)

Vrais biens. Minucius-Felix, t. III, p. 321. — S. Chrysost, t. XV, p. 216 et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 123. — Ceux que donne le christianisme opposés à ceux que le monde promet, t. II, p. 133. — Plus assurés que tous ceux de la vie présente. S. Chrysost., t. XV, p. 184.

Bien d'autrui (Cupidité du). Tertullien, t. III, p. 125.

Biens d'Église. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 68. — Comment

doivent être administrés. S. Chrysost, t. XIX, p. 130, 131. — Tout ce qui excède le rigoureux nécessaire dans l'emploi des biens ecclésiastiques est un larcin, un vol du bien public; c'est une profanation sacrilége. S. Bernard, t. XXV, p. 117.

Bienheureux dans le ciel. (Voy. *Saints Bonheur du ciel. Paradis.*) Ont-ils tous la même récompense? t. V, p. 338.

Bienfaisance chrétienne. T. I, p. 110; t. III, p. 444 — Doit être désintéressée. Lactance, t. III, p. 442. — Il est beau de faire du bien à tout le monde, et surtout à ceux qui sont hors d'état de vous payer de retour. S. Nil, t. XIX, p. 409.

Billy (L'abbé de). Sa traduction de saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 5 (note). Son éloge, *ibid.*, p. 11 (note).

Bingham, écrivain protestant. Comment il s'exprime sur les saints Pères, Disc. prélimin., p. 72 (note).

Byzantine (Les écrivains de l'Histoire). T. XIX, p. 427.

Bitaud (Jean). Ses thèses de théologie, supprimées par arrêt du parlement, t. XXIV, p. 484 (note).

Blair (Hugues), prédicateur anglais, comparé avec saint Basile, t. VII, p. 248 (note). — Jugement sur ses sermons, t. XXV, p. 664.

Blandine (Sainte), martyre de Lyon, t. IV, p. 334.

Blasphème (Crime du). S. Chrysost., t. XII, p. 127, t. XVI, p. 422, 123, 145; t. XVII, p. 178, 179. (Voy. les mots *Le saint nom de Dieu. Serment.*)

Sévèrement puni par la justice du ciel. S. Chrysost., t. XVI, p. 76 et suiv. — Châtiment réservé au blasphémateur. S. Augustin, t. XXI, p. 487, 488.

Blésille, dame romaine liée avec saint Jérôme, t. XX, p. 201 — Sa mort, *ibid.*, p. 238 — Ses funérailles, *ibid.*, p. 239, 240. — Son éloge funèbre par saint Jérôme, t. XX, p. 237 et suiv.

Boèce, sénateur. t. XXIII, p. 343-355. —Sa science tant sacrée que profane, *ibid.*, p. 451. — Machines qu'il avoit composées, *ibid.*, p. 345, 346 (et notes.) — Son livre de la consolation, *ib.*, p. 351. — Ses poésies, *ib.* — Autres ouvrages, *ib.*, p. 351 (note) — Jugement sur cet écrivain, *ib.*, p. 523.

Bonaventure (S.), docteur de l'Eglise, t. XXV, p. 88-96. — Juge-

ment sur ses livres ascétiques, *ib.*, p. 91. — Ses écrits, *ib.*, p. 93. — Extrait de l'un de ses sermons, *ib.*, p. 95, 96.

Bonheur. En quoi il consiste. Sentiment de saint Barnabé, tom. I, p. 109. — De Lactance, t. III, p. 372, 402 et suiv. — De S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 383 et suiv. — De S. Basile, t. VII, p. 151. — De S. Ambroise, t. IX, p. 122 et suiv., 194 (second livre des *Offices.*) — Tous y aspirent, peu y parviennent, faute de connoître la route qui y mène. S. Chrysost., t. XVI, p. 171 et suiv. — Le chrétien seul en jouit, *ibid.*, p. 175-181. — S. Augustin, t. XXI, p. 34 (*Traité de la vie heureuse.*); *ib.*, p. 436, 444; t. XXII, p. 247, 248. — S. Bernard, t. XXV, p. 303-311.

Les passions promettent le bonheur, et sont bien loin de le donner. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 395. — S. Augustin, t. XXII, p. 31. (Voy. *Passions*)

La différence entre celui qui est heureux et celui qui ne l'est pas consiste dans le choix de l'objet où l'un et l'autre a placé l'espérance de son bonheur, c'est-à-dire dans la différence des biens éternels et périssables. S. Augustin, t. XXII, p. 247.

On manque le bonheur autant en obtenant de faux biens qu'en n'obtenant pas ceux que l'on désire. S. Augustin, t. XXI, p. 35. (Voy. *Biens de la terre.*).

Le bonheur est-il dans les jouissances du monde? S. Chrysost., t. XII, p. 164 et suiv., 473. — S. Ephrem, t. VIII, p. 282.

Le bonheur du monde, ombre de bonheur. S. Augustin, t. XXI, p. 491.

Ce qui fait le bonheur des empires. S. Augustin, t. XXI, p. 218-221. — Des princes, *ibid.*, p. 233, 234.

Le bonheur parfait ne se rencontre pas sur la terre. S. Chrysost., t. XV, p. 377, 378. — S. Augustin, t. XXI, p. 276, 277.

Point de bonheur pour l'impie. — S. Augustin, t. XXII, p. 18.

Il n'y en a que dans la fidélité à la loi de Dieu. S. Augustin, t. XXI, p. 371, 437. S. Chrysost., t. XVII, p. 97. — S. Ambroise, t. IX, p. 69. — Le sage peut être heureux au milieu des souffrances, mais le sage dont je parle, c'est celui qui les endure pour la foi, pour la justice, pour Dieu. Lactance, t. III, p. 407.

Il est étranger dans ce monde. Lactance, t. III, p. 401. — Seule voie qui y mène, *ibid.*, p. 402.

Bonheur parfait ne réside que dans le ciel. C'est là qu'il faut le chercher. Lactance, t. III, p. 410. — S. Augustin, t. XXI, p. 277. — S. Eucher, t. XXIII, p. 47. (Voy. *Ciel. Paradis.*)

Bonheur promis à ceux qui pleurent ici-bas. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 29-31.

Bonheur promis à la pureté de cœur. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 34 (Voy. *Pureté. Vertu chrétienne.*)

Boniface (Le pape). Saint Augustin lui adresse ses livres contre Julien, t. XXII, p. 211 et suiv.

Boniface (Le comte). Avis spirituels que lui adresse saint Augustin, t. XXII, p. 557-563.

Boniface (S.), archevêque de Mayence, apôtre de l'Allemagne, t. XXIV, p. 159-161.

Boniface VIII (Le pape). Sa manière de prêcher, t. XXIV, p. 385. Sa bulle *Unam sanctam*, t. XXV, p. 517.

Bonose, solitaire lié avec saint Jérôme qui lui écrit, t. XX, p. 137-139.

Bordeaux. Son école, , t. XXIV, p. 181. (Voy. *Ausone.*)

Bossuet. Son éloge, t. I, p. 411 (note).—Excelle dans sa manière de citer les Pères, t. V, Disc. prélimin., p. 68, 69. — Son oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, t. XVI, p. 22. — Sermons sur la Providence, t. XII, p. 5 et suiv. — Ses premières prédications, t. X, Disc. prélimin., p. 57 (et note). — Jugement sur ses sermons, *ib.*, p. 58. Comparé à Bourdaloue, *ibid.* — Sa dissertation préliminaire sur le livre des Psaumes, t. VIII, p. 173. — Sa réponse à Louis XIV sur les spectacles, t. III, p. 155. — Proclamé Père de l'Eglise, t. XXIV, p. 206. — Vengé contre une assertion d'un livre moderne, t. III, p. 395 (note).

Son fameux morceau *La vie est un chemin*, etc., semble être une imitation de Lactance, t. III, p. 434, 435. — Mieux encore de saint Basile, t. VII, p. 153, 154; *ibid.*, p. 290.

Bossuet réformateur de la chaire, t. XXV, p. 606.

Boucher (Jean), curé de Saint-Benoît, prédicateur français du temps de la ligue, t. XXV, p. 579.

Bouhereau. Sa traduction du Traité d'Origène contre Celse, t. II, p. 8 (note).

Bourdaloue. Sa manière de citer les Pères, t V, Disc. prélimin., p. 64, 65. — Avec quelle habileté il a imité saint Jean Chrysostôme, t. XII, p. 591 et suiv. — Comparé à Massillon, t. V, Disc. prélimin., p. 66, 67. — Jugement sur ses sermons, t. X, Disc. prélimin., p. 58. — Son sermon sur la Providence, t. XII, p. 5.

Breton (Guillaume Le). Poème héroïque de la Philippide, en l'honneur de Philippe-Auguste, t. XXIV, p. 523.

Brunehaut. Lettre de saint Germain, évêque de Paris, à cette princesse Son portrait, t. XXII, p. 502 (et note).

Bruno (S.), fondateur des Chartreux. Ses écrits, t. XXIV, p. 395-397.

Brunon, évêque de Seguy. Ses écrits, t. XXIV, p. 395.

Brunon, archevêque de Cologne. Idée de cet écrivain, t. XXIV, p. 315, 316. — Conseils que lui donne saint Bernard, tom. XXV, p. 125.

Brutus se donnant la mort. S. Augustin, t. XXI, p. 199.

Bruyère (La) demandoit la réforme de la prédication telle qu'elle étoit de son temps, t. XI, Disc. prélimin., p. 59. — Son jugement sur les saints Pères, t. I, Disc. prélimin., p. 25, 26.

Burchard de Worms, canoniste. T. XXIV, p. 332.

C.

Caïetan (Le cardinal). Ses ouvrages, t. XXV, p. 547.

Caïn, meurtrier d'Abel par envie. S. Chrysost., t. XVI, p. 107; t. XVIII, p. 65; *ibid.*, p. 100; t. XXIII, p. 335. — Son fratricide. S. Chrysost., t. XI, p. 467 et suiv. — Énormité de son crime, *ibid.*, p. 472.

Sa pénitence fausse. S. Ambroise, t. IX, p. 33.

Caïn avant son crime en connoissoit déjà l'énormité. S. Chrysost., t. XII., p. 355.

Caïn après son crime, poursuivi par ses remords. S. Chrysost., t. XIII, p. 324-327 (Voy. *Conscience.*)

Pourquoi le nom de Caïn donné par Ève à son fils premier né? S. Chrysost., t. XII, p. 295.

Caïus (S.), prêtre de Rome. T. II, p. 171.

Calamités publiques. Imputées aux chrétiens, t. I, p. 264. — Calomnie réfutée par Tertullien, t. I, p. 407, 408; t. III, p. 332, 333. — S. Cyprien, t. IV, p. 14, 15, 28, 124. (Voy. *Persécution*.) — S. Augustin (*Cité de Dieu*), t. XXI, p. 189-203. — S. Ambroise, t. IX, p. 332. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 96, 97, 109, 123. S. Chrys., t. XVI, p. 31 et suiv. — (Homélies sur la sédition d'Antioche.) Devenues moindres depuis l'établissement du christianisme. Tertullien, t. III, p. 333.

Calamités publiques, frappent également les bons et les méchants. Pourquoi? S. Chrysost., t. XII, p. 200; t. XV, p. 297, 298. *Mortalité*. S. Cyprien, t. IV, p. 119 et suiv. — *Peste*, t. I, p. 264. — S. Ephrem, tom. VIII, pag. 242-246. — *Guerres*. S. Augustin, t. XXI, p. 189 et suiv.; t. XXII, p. 430, 431. — Injustice des plaintes contre la Providence dans les calamités publiques. S. Cyprien, t. IV, p. 28, 33, 120. (Voy. *Afflictions*.) — Châtiments provoqués par nos crimes. Salvien, t. XXIII, p. 169-171. — S. Bernard, t. XXV, p. 202. — S. Basile, t. VII, p. 219, 220 et suiv. — S. Ephrem, t. VIII, p. 246. — Tous punis, parce que tous ont été coupables. S. Chrysost., t. XVI, p. 83 et suiv. — Salvien, t. XXIII, p. 118 et suiv., 144 et suiv., 181 et suiv.

Bon usage que nous pouvons en faire, t. IV, p. 119 (Traité de S. Cyprien *De mortalitate*). — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 248-249. — S. Augustin, t. XXI, p. 29, 30. — S. Chrys., tom. XV, pag. 480 et suiv.; t. XVI, p. 86; t. XVII, p. 351; t. XVIII, p. 330.

Comment les mettre à profit? t. VI, p. 249; t. VII, p. 261, 337 et suiv. — Pourquoi Dieu les permet ou les envoie? S. Basile, t. VII, p. 343. — S. Augustin, t. XXI, p. 193. (Voy. *Adversités*. *Providence*. *Vie chrétienne*.)

Calcédoine (La ville de) élevée au rang de Métropole, mais sans préjudice aux droits de l'ancienne métropole ecclésiastique, t. XIX,

p. 503, 504. — Concile de Calcédoine, IVe œcuménique, convoqué par l'empereur Marcien. Ses décrets, *ibid.*, p. 502. — Intrigues et violences des partisans d'Eutychès contre le concile; *ibid.*, p. 507, 508.

Caldéens. T. I, p. 133 (note). — Louanges hypocrites données à ce peuple, t. II, p. 237. — Adonnés à la magie, *ibid.*

Calomnie (Crime de la). S. Cyprien, t. XVIII, p. 201. — De toutes les persécutions, auxquelles les justes sont exposés, la plus cruelle est celle de la calomnie. S. Chrysost., t. XVIII, p. 101, 102.

Calvaire. Pourquoi le sacrifice de Jésus-Christ sur la croix s'est-il fait hors de Jérusalem ? S. Chrysost., t. XIV, p. 214. — S. Léon, t. XXIII, p. 467.

Calvaire (La sainte montagne du) profanée par les païens, t. VIII, p. 376 (note); *ibid.*, p. 444; t. XX, p. 95. — Constantin y fit bâtir une église magnifique, t. VIII, p. 376 (note). — Opinion qui place sur la montagne du Calvaire la sépulture d'Adam, t. XX, p. 11. — S. Ambroise, t. IX, p. 183.

Calvin. Ce qu'il dit des saints Pères, t. I, Disc. prélimin., p. 18.

Camus (Jean-Pierre), évêque de Belley. Ses sermons, t. XXV, p. 585 et suiv.

Canaan (Terre de). Promise à Abraham et à sa postérité. S. Augustin, t. XXI, p. 269.

Canidien (Le comte), d'intelligence avec Nestorius, persécute les évêques fidèles, t. XIX, p. 500.

Cano (Melchior), dominicain espagnol. Ses ouvrages, t. XXV, p. 548.

Canons apostoliques. Jugement sur ce recueil, t. I, p. 179 et note).

Canons pénitentiaux. Ceux de saint Basile, t. VII, p. 430, 432 et suiv. — De S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 107.

Canons ou Constitutions ecclésiastiques. Collections qui en ont été faites, t. XXIV, p. 328 et suiv.

Cantiques de l'ancien Testament. S. Bernard, t. XXV, p 397.

Cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge. S. Ephrem., t. VIII, p. 130 et suiv. — Nouvelle exposition oratoire du même cantique, par l'auteur de cette *Bibliothèque choisie*, p. 133-175. — Chef-d'œuvre de poésie, *ibid.*, p. 137. — Comparé avec les productions

modernes du même genre, *ibid.*, p 174. — De David : *Diligam te Domine*, *ibid.*, p. 184.

Cantique des cantiques de Salomon. Caractère de ce livre. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p 104, 105. — Divin épithalame où est célébrée l'union mystique de Jésus-Christ avec son Eglise S. Bernard, t. XXV, p. 394-398. — S. Ambroise, t. IX, p. 53 et suiv. — Ne fut pas l'ouvrage des hommes, mais l'inspiration de l'Esprit Saint. S. Bernard, t. XXV, p. 397.

Le cantique d'action de grâces (*Te Deum*). Son éloge, t. IX, p. 466. — Est-il de saint Ambroise ? *ibid.*, p. 445.

Capistran (S. Jean de). t. XXV, p. 530.

Capitulaires de nos rois français. T. XXIV, p. 219, 220 (note). — De Théodulphe d'Orléans, t. XIV, p. 233.

Cappadoce, divisée en deux métropoles, t. VI, p. 512.

Captifs (Rachat des). Devoir de miséricorde. Lactance, t. III, p. 443. — S. Cyprien, t. IV, p. 208. — S. Ambroise, t. IX, p. 198, 199, 289. — Le saint évêque veut que pour racheter les captifs, on vende, s'il le faut, jusqu'aux vases sacrés, *ibid.*

Captivité. Est-elle un malheur pour le chrétien? S. Augustin, t. XXI, p. 197.

Carême. Comment employer le saint temps de Carême? S. Léon, t. XXII, p. 454. — Jeûne du Carême. (Voy. *Jeûne.*)

Carterus. L'un des maîtres de saint Jean Chrysostômes, t. X, p. 72 (note).

Carthage. Mœurs dissolues de ses habitants au temps de Salvien, t. XXIII, p. 203-211. —Splendeur de cette ville, et crimes qui s'y commettoient impunément, *ib.* — La corruption des mœurs qui y régnoit a provoqué la ruine de cette ville. Salvien, t. XXIII, p. 182, 183, 203.

Conciles tenus dans cette ville, t. IV, p. 352, 353 ; t. IX, p. 494; t. XIX, p. 497.

Casa (Jean de La), prédicateur italien. T. XXV, p. 558.

Cassiodore, sénateur. T. XXIII, p. 255-371. — Ses ouvrages, *ib.*, p. 357 et suiv. — Sa science dans la mécanique, *ibid*, p. 361. — Son traité de l'âme, *ib.* — Son éloge, *ib.*, p. 363. — Ses lettres, *ib.*, p. 367 et suiv. — Sa chronique, t. XXIV, p. 167.

Ses tentatives pour ramener en Italie le goût des lettres et des études ecclésiastiques, t. XXII, p. 360; t. XXIV, p. 11; *ib.* p. 23; *ibid.*, p. 181 (note),

Cassien (S.), martyr, honoré particulièrement à Imola. Ce que Prudence en raconte, t. XX, p. 464, 465.

Cassien, prêtre et abbé de Marseille. Ses institutions monastiques et ses conférences, t. IX, p. 374 et suiv. — Extrait de son ouvrage sur l'incarnation, *ibid.*, p. 475. Sa doctrine sur la grâce n'est pas sans obscurité, *ib.*, p. 481.

Cassien (Jules), hérétique, t. I, p. 396.

Castulus, prêtre arien, maltraité par le peuple de Milan, secouru par saint Ambroise, t. IX, p. 8.

Catéchismes. Leur caractère et leur utilité, tom. VIII, p. 439. — Est-il vrai que l'usage en ait été inconnu dans les premiers siècles? t. VIII, p. 342 (note).

Catéchistes. Expliquoient les mystères de la foi à ceux qui se présentoient au baptême, t. XVII, p. 336. — Devoirs du catéchiste. S. Augustin, t. XXI, p. 80 et suiv.

Catéchèses de saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 85.— De S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 342 et suiv., 418 et suiv. — De S. Gaudence, *ibid.*, p. 451 et suiv. — De Théodore Studite, t. XIX, p. 456.

Catéchuménat. Pourquoi institué. S. Augustin, t. XXII, p. 302, 303.

Exercices du Catéchuménat. S. Cyprien, t. IV, p. 155, 156 (et notes); t. VIII, p. 351 et suiv. — Temps que duroit le catéchuménat, *ibid.*, p. 355 (et note).

Catéchumènes. Soumis à la pénitence, t. VIII, p. 358. — Confessoient leurs péchés, *ibid.*, p. 360. (Voy. *Confession sacramentelle.*)

Exercices par lesquels ils se préparoient au saint baptême, t. IV, p. 155 (note). — S. Cyrille de Jérusalem, VIII, p. 354 et suiv. — Instructions qui leur étoient données, *ibid.*, p. 359 (et toute la suite des Catéchèses de saint Cyrille, *ibid.* — Traité de la manière d'instruire les catéchumènes. S. Augustin, t. XXI, p. 71-87.

Cathares ou purs, hérétiques. T. I, p. 200 (note).

Prière pour les catéchumènes. S. Chrysost., t. XVII, p. 336-336

Catholique (Le vrai). Son caractère. S. Chrysost., t. XIII, p. 193, 194. — Différence entre catholique et hérétique, t. III, p. 199 (note). (Voy. *Eglise catholique. Schisme. Hérésie.*)

Caton d'Utique se donnant la mort. S. Augustin, t. XXI, p. 198, 199.

Cécilien, évêque de Carthage. Son ordination sert de prétexte aux Donatistes pour faire leur schisme, t. XXII, p. 255, 261; *ib.*, p. 495-497.

Cécilius, un des interlocuteurs du dialogue de Minucius, t. III, p. 272-328.

Célestr, idole à qui l'on rendoit un culte divin. Salvien, t. XXIII, p. 212.

Célestin (Le pape saint). T. XX, p. 488.

Célestius, pélagien, t. XXII, p. 134. — Surprend le pape Sozime, *ibid.*, p. 210.

Ceillier ou Cellier (Dom Remi), religieux bénédictin de Saint-Vannes, prieur de Flavigni, mort en 1761. Auteur de l'*Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*. T. I, Disc. préliminaire, p. 76.

Célibat ecclésiastique. Canon du concile de Nicée, concernant le, t. IV, p. 439. — Loi qui l'ordonne, t. IX, p. 493, 494; t. XXII, p. 326 (note); t. XXIII, p. 484.

Témoignages en faveur du célibat ecclésiastique. S. Jérôme, t. XX, p. 400, 401. — S. Epiphane, *ibid.*, p. 18, 19. — S. Basile, t. VII, p. 460. (Lettre au prêtre Paregoire). — S. Cyrille de Jérusalem, p. 402. — S. Anselme, t. XXIV, p. 453. — S. Bernard, t. XXV, p. 489, 490. — S. Chrysost., tom. XVIII, p. 242, 252. — S. Augustin, t. XXII, p. 326. — S. Léon, t. XXIII, p. 484.

Célibat ecclésiastique. Objections et réponse. S. Ambroise, t. IX, p. 243; t. XX, p. 18, 273, 401; *ib.*, p. 374. — Doit être embrassé de bonne heure. S. Augustin, t. IX, p. 247, 248.

Célibat, préférable au mariage. S. Jérôme, t. XX, p. 69, 194, 374 (Voy. *Mariage*). — Réponse à l'objection: Que deviendroit

le monde s'il n'y avait que des célibataires? S Jérôme, *ibid.*, p. 375.

Vrai célibat. S. Chrysost., t. XVIII, p. 264, 265.

Celse, philosophe épicurien. Attaque le christianisme par un écrit publié sous le titre : *Discours véritable*, réfuté par Origène, t. I, p. 230; t. II, p. 8 et suiv.

Censure (Droit de). L'Eglise a sa puissance, elle a ses lois et sa police spirituelle; elle a ses ministres et ses magistrats, par lesquels elle exerce une divine censure contre tous les crimes. (Voy. les mots *Eglise. Juridiction. Excommunication.*) Tertullien, t. II, p. 403; t. III, p. 430.

Censures ecclésiastiques, doivent être dirigées par l'esprit de charité. S. Chrysost., t. X, p. 338, 339; t. XIII, p. 219, 243. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 108. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 289.—S. Augustin, t. XXI, p. 491.

Cerveau. Son merveilleux mécanisme. S. Chrysost., t. XI, p. 408, 409.

Cérularius (Michel), patriarche de Constantinople. Consomme le schisme des Grecs, t. XIX, p. 434.

Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, médecin à la cour des empereurs Constance et Julien, t. VI, p. 28 (note). — Son oraison funèbre par saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 396 et suiv. — — Son éloge, t. VII, p. 12, 13. — Sages conseils que lui adresse saint Grégoire de Nazianze pour le prémunir contre les dangers de la cour, t. VII, p. 50 et suiv.

Echappé par miracle à un tremblement de terre. Lettre que saint Basile lui écrit à ce sujet, t. VII, p. 448.

Césaire (S.), archevêque d'Arles. T. XXIII, p. 409 et suiv. — Ses Homélies, *ibid.*, pag. 411. Jugement sur son éloquence, *ibid.*, p. 413.

Césarée. Importance de ce siége, t. VI, p. 450 (note). — Divisions qui y régnoient, *ibid.*, p. 449. — Désordres que les Ariens commettent dans cette ville, t. VII, p. 465, 467.

Son école, t. XXIV, p. 181 (note).—Eloge de cette Eglise, t. VII, p. 55, 56.

État déplorable où cette ville étoit tombée, t. VI, p. 464 et suiv.; *ibid.*, p. 467.

Césars (Les) pouvaient-ils être à la fois Césars et chrétiens? — Tertullien, t. II, pag. 372; t. XX, p. 178. (Mot expliqué par Bossuet, *ibid.*)

Chair. Ne doit pas être méprisée, t. VIII, p. 380; t. XX, p. 178 — Est-elle si méprisable, depuis que Jésus-Christ l'a ennoblie par sa divine incarnation? Traité de Tertullien, *de la Chair de Jesus-Christ*, t. III, p. 9, *ibid.*, p. 29, 30 et suiv., p. 117 et 118.

La chair associée aux destinées de l'âme. Tertullien, t. III, p. 39, 40, 41, 61. (Voy. *Résurrection de la Chair.*)

Combats de la chair et de l'esprit. S. Chrysost., t. XVII, p. 266 — S. Augustin, t. XXI, 259. — S. Paulin, t. XX, p. 432.

Chaire de pestilence. S. Basile, t. VII, p. 156, 157. Pierre de Blois, t. XXIV, p. 475.

Changements. Quels changements sont permis dans la discipline, t. IV, p. 367.

Chanoines réguliers (L'institution des). Quels biens elle a répandus dans l'Eglise, t. XXIV, p. 29.

Chants profanes, indignes du chrétien, t. I, p. 182; t. I, 426; t. III, p. 197; t. VIII, p. 31;. — Saint Jérôme les appelle *Alimenta Dæmonum*, t. XX, p. 357. — Défense d'introduire dans les églises des chanteurs étrangers, t. V, p. 448.

Chapitres (Affaire des trois), t. XIX, p. 507 et suiv.; t. XXIV, p. 45.

Charité. Tout dans la morale chrétienne se lie et se rapporte à la charité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 1 et suiv. (Tout l'article de la *Charité*.) — Pas une vertu qui ne prenne sa source dans la charité; pas un vice qui ne soit proscrit par la loi de la charité, *ibid.*

Éloge de la charité. S. Chrysost., t. XI, p. 292; t. XIX, p. 173, (et note). — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 79, 80. — S. Zénon de Vérone, t. VIII, p. 468. — S. Ephrem, *ibid.*, p. 288. — S. Augustin, t. XXI, p. 89, 177, 178; t. XXII, p. 558, 559, 564.

La plus excellente des vertus. S. Chrysost., t. XVII, p. 4, 66, 67.

Embrasse l'amour de Dieu et l'amour du prochain. S. Chrysost., t. XI, p. 19-20, t. XVII, p. 1 et suiv. 15, 26, 41. — S. Au-

gustin, t. XXI, p. 89-92; *ibid.*, 159-160; t. XXII, p. 558. — S Léon, t. XXIII, p. 429-430.

Toute la morale chrétienne porte sur le double fondement de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, S. Clément d'Alex., t. I, p. 441. — Lactance, t. III, p. 437. —S. Justin, t. I, p. 293 et suiv. — S. Cyprien, t. IV, p. 64, 65, 109, 159, 160. — S. Chrysost., t. XVII, p. 32, 53, 62, 77.

Fait l'esprit du christianisme, t. I, p. 441 et suiv.; t. II, p. 4-405; t. III, p. 312-438. — Est la marque distinctive du chrétien. S. Chrysost., t. XVII, p. 25, 26, 34 et suiv., 58, 65, 290.

CHARITÉ entre les chrétiens (Devoir de la). T. I, p. 110. — La lettre de S. Clément pape, aux Corinthiens, t. I, p. 113 et suiv.; *ibid.*, p. 132 136; t. III, p. 423-424. — Ses heureux effets. S. Chrysost., t. XI, p. 20-21; t. XVII, p. 3, 48, 57 et suiv., 71. — S. Ambroise, t. IX, p. 59. — S. Ephrem, t. VIII, p. 252, 253.

Ses caractères, t. I, p. 410, 419. —D'après S. Paul. S. Chrysost., t. XVII, p. 54, 60, 64. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 80.

Deux sortes de charité, l'une d'action, l'autre d'affection : leur caractère. S. Bernard, t. XXV, p. 475.

Que veut dire l'expression de saint Paul : *Poursuivez la charité?* S. Chrysost., t. XII. p. 464.

Ordre qui doit régner dans la charité. S. Bernard, t. XXV, p. 474.

Charité envers Dieu, t. II, p. 303. (Voy. *amour de Dieu*). — Flamme toujours active, qui de la terre s'éleve jusqu'au Ciel, et consume autour d'elle tout ce qui est terrestre. S. Ephrem, t. VIII, p. 287.

Mesure de la charité chrétienne. S. Chrysost., t. XVII, p. 63, 64. — Rend tout commun entre les chrétiens. S. Augustin, t. XXI, p. 367, 368.

Motifs d'aimer Dieu. S. Chrysost., t. XVII, p. 14, 22 et suiv. (Voy. *Amour de Dieu*).

Charité pour le prochain. S. Basile, t. VII, p. 274. — S. Augustin, t. XXI, p. 384. — S. Chrysost.; t. XVII, p. 44, 68, 71, 72, t. XIX, p. 209 et suiv. — S. Ephrem, t. VIII, p. 252, 253. — S. Paulin, t. XX, p. 436.

Charité n'est pas un vain commerce de paroles ; se manifeste par les œuvres. S. Chrysost., t. XIX, p. 3. — La charité pour le prochain s'inquiète de ses intérêts comme des siens propres. S. Chrysost., t. XVIII, p. 220 et suiv. (Voy. *Zèle*).—S. Augustin, t. XXI, p. 160.

Éviter avec soin tout ce qui peut nuire à la charité. S. Chrysost., t. XVII, p. 44, 68, 56, 57, 71, 72; t. XVIII, p. 100.

Comment l'on aime son prochain comme soi-même. S. Bernard, t. XXV, p. 390.

Qui ne repousse pas, quand il en a les moyens, l'injustice faite à un autre, n'est pas moins coupable que l'aggresseur lui-même. S. Ambroise, t. IX, p. 191.

Charité dans les corrections. S. Chrysost., t. XVII, p. 88-91

Charité envers les pauvres (Voy. *Aumône*, *Compassion*).

Zèle sans la charité, ne sauroit plaire au Seigneur. S. Chrysost., t. XVII, p. 78, 82, 85 et suiv. S. Bernard, t. XXV, p. 474 (Voy. *Zèle*).

Ce que serait le monde, si la charité régnait dans tous les cœurs Lactance, t. III, p. 423.

Charité des premiers chrétiens, t. I, p. 114, 123, 125, 183, 185, 205, 299; t. II, p. 203, 268, 398, 205, 310, 342, 359, 443, t. IV, p. 442; t. XXII, p. 71.

Charité des premiers fidèles opposée à la dureté des riches de nos jours Salvien, t. XXIII, p. 114, 233

Combien oubliée chez les chrétiens d'aujourd'hui. S. Chrysost., t. XVII, p. 43; *ibid.*, p. 287, 288. — S. Jérôme, t. XX, p. 410.

Vices opposés à la charité. S. Chrysost., t. XVII, p. 29 et suiv., 70, 71. (Voy. *Jugements téméraires*, *Médisance*).

Charité s'étend à tous les hommes, même infidèles. S. Chrysost., t. XVII, p. 39-40; *ibid.*, p. 84 91.—Exemples de Jésus-Christ, S. Ambroise, t. IX, p. 176. — S. Augustin, t. XXII, p. 21, 408, 409, 413, 422, 423. — S. Bernard, t. XXV, p. 486 — S. Chrysost. — De S. Paul. (Voy. *S. Paul* et les mots *Hérétique*, *Anathème*, *Miséricorde*).

Charité, image de la sainte Trinité; comment? S. Augustin,

t. XXII, p. 96. — Nous en portons en nous-mêmes des images sensibles. — S. Augustin, t. XXII, p. 97, 98, (et note).

Modèles de charité, Jésus-Christ. (Voy. *Amour de Jésus-Christ pour les hommes*). — Les saints apôtres. S. Chrysost., t. X, p. 216, 277, 340; t. XII, p. 469: t. XVII, p. 42 et suiv. (Voy. *S. Pierre, S. Paul, les premiers chrétiens.*)

Charles (S.) Borromée, archevêque de Milan, t. XXV, p. 581. — Succès de ses prédications et de son zèle apostolique, *ibid.*, p. 582.

Charlemagne. Son article, t. XXIV, pag. 216 et suiv.

Est couronné comme empereur d'Occident, dans la basilique de S. Pierre à Rome, t. XXV, p. 505; t. XXIV, p. 29-31, *ibid.*, 182. — A-t-il été le fondateur de l'Université de Paris? *ibid.*, p. 183. — Son académie, *ibid.* et 228. — Ses efforts pour ranimer la science, t. X, Disc. prélimin., p. 54; t. XXIV, p. 31, 182. — Son éloge, p. 216, 223. — Sa législation, *ib.*, p. 218 (Voy. *Capitulaires*), 220. — Écrits publiés sous le nom de ce grand prince, *ibid.*, p. 223. — Ses successeurs, *ibid.*, p. 224, 227, 292. — Sa vie, par Eginhard, *ib.*, p. 232. — Ses poésies, *ibid.*, p. 515.

Chartreux. Leur institution, t. XXIV, p. 395. — Leur ferveur, *ibid.* (Voy. *S. Bruno*), t. XXIV, p. 395-397.

Chasse (L'exercice de la), interdit aux ministres des autels, t. XXIV, p. 475.

Chasteté (Devoir de la), t. III, p. 110-114. — (Traité de Tertullien, *de la Pudicité*). — Autre du même, sous le titre : *Exhortation à la chasteté;* t. XXIV, p. 422 (Voy. les mots *Pudeur. Pureté. Vierges.*) — Nécessaire aux personnes consacrées à Dieu. S. Jérôme, t. XX, p. 143 (*Lettre à deux dames françaises*); *ibid.*, p. 159. (*Lettre à Héliodore.*)

Chateaubriant (M. de), son opinion sur l'usage des couronnes dans la primitive église, t. III, p. 389 (notes). — Son jugement sur S. Cyprien, t. IV, p. 7 (note).

Cheminais (Le P.). Son exhortation en faveur des prisonniers, t XVI, p. 21.

Cheremon, philosophe stoïcien. Son livre des présages, sous le titre : *Traité des Comètes*, t. II, p. 43.

Cheremon, évêque. Confesseur dans la persécution de Dèce, t. I, p. 199.

Chesnard (Laurent). Jugement sur ce prédicateur, t. VIII, p. 219 (note).

Childebert. Reconnoît avoir été guéri d'une maladie grave par l'intercession de saint Germain, t. XXIII, p. 501.

Chilpéric, roi de France. Sa déposition, t. XXIV, p. 349.

Chiabrai (Joseph), prédicateur italien. Extraits de ses sermons, t. VIII, p. 298-302; t. XXV, p. 564 (où il est renvoyé à la page 298 du t. IX. Faute d'impression, c'est le t. VIII). — Caractère de son éloquence, t. VIII, p. 299

Chrême (Le saint), huile bénite, t. VIII, p. 423 (et note). — Sa vertu, *ibid.*, p. 424, 426. — Nommé le *Sceau du don du Saint-Esprit*, t. VIII, p. 425 (note). (Voy. *Onction. Baptême.*) — Sur quelles parties du corps se faisoit l'onction du saint chrême, t. VIII, p. 426.

Ne peut être consacré que par les évêques, t. XXIII, p. 495.

Chrétiens. Les premiers chrétiens avoient été pour la plupart Juifs ou païens, t. I, p. 227, 353; t. III, p. 269. — Quels motifs ont pu déterminer leur changement? t. I, p. 281, 282; t. III, p. 269, 307; t. IV, p. 169, 442

Chrétiens, au temps des persécutions. (Voy. ce mot.)

Accusés sur leur nom seul, comme si le nom étoit un crime. S. Justin, t. I, p. 293 — Tertullien, t. II, p. 325 et suiv., 330, 333-335. — Confondus avec les Juifs, t. II, p. 97, 187. — Accusés de s'en être séparés, *ibid.*, p. 97, 187, 319.

Reproche de nouveauté, t. I, p. 358; t. IV, p. 435 et suiv. — De sédition, t. II, p. 337, 401, t. IX, p. 341, 342 (note); t. XIII, p. 219 et suiv.

Injustice des lois qui les condamnent, t. II, p. 332, 337. — Leurs contradictions, *ibid.*, p. 343. — Violences des persécutions. (Voy. *Apologistes. Supplices. Martyrs. Saints confesseurs.*)

Accusés d'athéisme, t. I, p. 341; t. III, p. 279 — De crimes infâmes, t. I, p. 257, 307, 340 et suiv., 358, 360, 406; t. II, p. 344; t. III, p. 279, 281, 309. — De magie, t. I, p. 260, 261; *ib.*, p. 335.

Accusés d'être cause des malheurs publics. Tertullien, t. I, p. 407, 408; t. III, p. 332, 333. — S. Cyprien, t. IV, p. 14, 28, 124. — Arnobe, t. III, p. 332 — S. Ambroise, t. IX, p. 332. — S. Augustin, t. XXI, p. 189, 201-203.

Accusés de foiblesse et d'ignorance. Arnobe, t. III, p. 344.

Innocence et sainteté de leur vie, t. I, p. 319, 320, 342; t. II, p. 419, 417; t. III, p. 311, 348; t. IV, p. 465. — S. Chrys., t. XV, p. 172-175; t. XVI, p. 460-472.

Ne font de mal à personne, et font du bien à tous. Tertullien, t. II, p. 398.

Chrétiens n'adorent que Dieu seul. Athénagore, t. I, p. 341. — Théophile, *ib.*, p. 345. — Origène, t. II, p. 181. — Arnobe, t. III, p. 356.

Condamnent l'astrologie et la science des augures. Tertullien, t. II, p. 397.

Le plus ignorant des chrétiens en sait plus sur la religion que le plus savant des philosophes du paganisme. Tertullien, t. II, p. 421.

Charité des premiers chrétiens, t. I, p. 114, 299; t. II, p. 203, 268, 398; t. IV, p. 442; t. XV, p. 172; t. XXIII, p. 164.

Leur chasteté, t. I, p. 299; t. III, p. 310, 311, 325. — S'abtiennent de tout plaisir déshonnête, t. II, p. 180, 181, 289, 310, 311, 325.

Leur invincible éloignement pour tout mensonge. S. Justin, t. I, p. 293, 295. — Tertullien, t. II, p. 331 et suiv.; *ib.*, p. 375.

Leur pauvreté volontaire, t. III, p. 321.

Les premiers chrétiens furent-ils des gens de la lie du peuple? t. IV, p. 365 — Etoient-ce des hommes de néant? S. Chrys., t. XV, p. 63, 64; *ibid.*, p. 74.

Accusés de n'avoir point de temples ni d'images; t. III, p. 283 (et note), 312, 313 (et notes). — Arnobe, t. III, p. 360, 361 (note). (Voy. *Eglise.*)

Réponse aux calomnies. (Voy. *Apologistes.*) — Mœurs des chrétiens, t. I, p. 259, 319, 332, 340, 360; t. II, p. 352 et suiv.; 395, 404, 407; t. III, p. 310 et suiv., 319, 325, 360; t. IV, p. 359, 465.

S'abstenoient des spectacles et fêtes publiques, t. I, p. 360; t. II, p. 264; t. III, p. 92, 181, 289, 325; t. IV, p. 136. — De tout aliment offert aux idoles, t. II, p. 264. — Avec quel soin s'éloignent de tout ce qui est mêlé d'idolâtrie, *ibid.*, p. 344, 326, 386, 464, 471.

Leurs repas (ou agapes) t. II, p. 350, 407; t. III, p. 282, 310.

Fêtes des chrétiens, t. II, p. 263; t. III, p. 198.

Leur mépris de la mort et des supplices, t. I, p. 261; t. III, p. 280, 324. — Se font gloire d'être persécutés pour le nom de Jésus-Christ. S. Justin, t. I, p. 319. — Tertullien, t. II, p. 366. — S. Chrysost., t. XI, p. 156 et suiv.

N'offrent point de sacrifices au nom des empereurs, t. II, p. 344, 326, 386, mais ils prient pour eux, t. II, p. 275, 398, 410.

Paient fidèlement les impôts, t. II, p. 414.

Remplissent tous les devoirs de la vie civile, t. I, p. 295, 319; t. II, p. 260, 413, 415; t. III, p. 311.

Ne savent pas résister, même aux plus mauvais princes, dans tout ce qui concerne la puissance civile — Les choses de la religion seule limite de cette obéissance. S. Augustin, t. XXII, p. 49, 127, 128 (note). Les chrétiens n'obéissoient pas moins à Julien dans tout ce qui n'intéressoit pas la religion, S. Augustin, T. XXII, p. 49.

N'ont eu pour persécuteurs que les méchans princes. Tertullien, t. II, p. 341, 342. (Voy. *Martyrs chrétiens.*)

Quels sont leurs ennemis? Tertullien, t. I, p. 415.

Ce qui distingue les chrétiens, c'est la foi de la résurrection de Jésus-Christ, S. Augustin, t. XXII, p. 59.

Chrétien fait pour le ciel. S. Chrysost., t. XII, p. 462, 463. — Qui ne déplore pas son exil, ne pense guère à la patrie. S. Augustin, t. XXI, p. 497.

Espérance du chrétien. Sa fermeté. S. Chrysost., t. XVI, p. 287, 288 — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 40.

Chrétien, étranger et voyageur sur la terre, S. Chrysost., t. XI, p. 187, 189 (note), t. XVII, p. 91. — Un chrétien, c'est un homme mort au monde. S. Ephrem, t. VIII, p. 281. — La vie entière du chrétien doit être un martyre, c'est-dire, un témoi

gnage rendu à Dieu. S. Cyprien, t. IV, p. 152. — S'offrir soi-même tout entier à Dieu, voilà ce qui s'appelle être chrétien, être le véritable Apôtre de Jésus. S. Jérôme, t. XX, p. 232.

Chrétien souffrant : consolation qu'il puise au sein des célestes espérances, t. VI, p. 415, 417, 434, 439.— S. Augustin, t. XXI, p. 201 et suiv. — Triomphe par les souffrances. Tertullien, t. II, p. 332. — Minucius Félix, t. III, p. 323.

Son bonheur dès la vie présente. S. Augustin, t. XXI, p. 145.

Portrait du vrai chrétien, t. I, p. 119, 121, 359, 404, 408, 409; t. II, p. 439; t. III, p. 154, 459, 460; t. IX, p. 377; t. XX, p. 362, 363; t. XVII, p. 92-97.

Son égalité dans les biens et dans les maux. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 96,

Chrétiens sont les vrais Israélites. S. Justin, t. I, p. 287.

Dignité du chrétien. S. Chrysost., t. XVIII, p. 199-216.

Sacrifice du chrétien. S. Augustin, t. XXI, p. 247.

Vocation du chrétien, t. I, p. 385, 389, 432; t. III, p. 119, 137, 156, 157; t. IV, p. 157.

Appelé à la béatitude des Anges, t. IV, p. 61 (et note).

Un chrétien n'est pas à lui, il est à Dieu. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 143. — Tertullien, t, II, p. 255, 263; t. III, p. 111. — N'est plus à lui, mais à Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XII, p. 456.

Pour être chrétien, il ne suffit pas d'en porter le nom, il faut l'être en effet. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 135. (Voy. *Foi par les œuvres.*)

Chrétien doit se faire reconnoître par sa modestie extérieure. Tertullien, t. III, p. 95, 111. — S. Jérôme, t. XX, p. 362, 363.

Est le temple du Seigneur. S. Barnabé, t. I, p. 110. — Origène, t. II, p. 262. — S. Cyprien, t. IV, p. 11. — Minucius Félix, *ibid.*, p. 380. — De l'Esprit Saint, *ibid.* et t. I, p. 404, 409, 430.

Sérieux des chrétiens, t. III, p. 284. —S. Ambroise, t. IX, p. 193. S. Chrysost., t. XVIII, p. 185-193, 194; t. XIX, p. 197-199.

Doit toujours tendre à la perfection. S. Bernard, t. XXV, p. 134, 156, 198. — S. Augustin, t. XXI, p. 463, 464.

Exemples de fervents chrétiens. S. Augustin, t. XXII, p. 301. — S. Eucher, t. XXIII, p. 62.

Combien rares de nos jours. Salvien, t. XXIII, p. 128-136 (Voy. les mots *Vie chrétienn. Morale évangélique. Monde et Jésus-Christ.*) — Chrétiens de nos jours, combien différents des premiers fidèles. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 432; t. II, p. 423; t. III, p. 319, 349 (note).

Chrétiens (Faux). S. Cyprien, t. IV, p. 153, 154. (Voy. *Christianisme.*)

Christianisme. Foi, espérance, charité; voilà toute l'essence du christianisme. S. Augustin, t. XXI, p. 168. — N'est-il qu'une secte de philosophie? t. II, p. 419.

Comment le christianisme étoit enseigné dans le temps des persécutions. — Origène, t. II, p. 103, 116, 130. — Comment l'on apprenait aux cathécumènes les principes et les vérités de la foi chrétienne. — S. Cyrille de Jérusalem (Voy. *catéchumènes*), t. VIII, p. 351 et suiv.

Méthode de démonstration en faveur du christianisme proposée par S. Augustin, t. XXII, p. 120 et suiv.

Vie des premiers chrétiens, argument en faveur de la vérité du christianisme. S. Chrysost., t. XIII, p. 177; t. IV, p. 371-373.

Calomnies contre ses dogmes et sa morale, t. I, p. 246 et suiv. 307 (note), 424, 425. — (Voy. *Apologistes. Religion chrétienne.*)

Esprit du christianisme. S. Chrysost., t. XVII, p. 3, 25, 31, 84-85, 91-104. — Esprit de vie, *ibid.*, p. 273-275.

Chronion (S.), martyr d'Alexandrie, t. I, p. 195.

Chroniques, s. XXIV, p. 155-170. — D'Alexandrie ou chronique pascale. — Abrégées de Marius, d'Aimoin, d'Othon de Frisingue, de Godefroi de Viterbe, de Frodoard, *ibid.*, p. 167-170.

Chronologie sacrée. Son étude n'est pas sans difficultés. S. Augustin, t. XXI, p. 94.

Chrysippe, prêtre de Jérusalem. Son panégyrique de la sainte Vierge, t. XXIII, p. 518, 520.

Chrysostôme. (Au mot *Saint Jean Chrysostôme.*)

Christ. (Voy. *Jésus-Christ.*)

Cicéron. Caractère de sa philosophie, tom. III, p. 392 (note). Tout

ce qu'il a recueilli de son vaste savoir, c'est qu'il ne savait rien, *ibid.*, 402.—Le procès qu'il fait aux philosophes, *ib.*, 403. — Ses inconséquences, *ibid.*, p. 392. — Traductions qu'il avait faites, t. I, p. 89; t. XI, p. 40, 41, 47. — La péroraison de son discours *pro Milone*, comparée avec celle d'une homélie de saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 307-317.

Saint Jérôme passionné pour la lecture de cet orateur en est puni, t. XX, p. 215.

Ciel. Firmament, t. I, p. 116; t. VII, p. 87; t. IX, p. 25; t. XI, p. 376; t. XIX, p. 374.

Ciel (Bonheur du). S. Chrysost., t. XVI, p. 400, 416. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 393, 397. — Au-dessus de toute comparaison et de toute intelligence, S. Eucher, t. XXIII, p. 43; — S. Bernard, t. XXV, p. 385, 386; — S. Augustin, t. XXI, p. 229. — Le saint Docteur la fait consister dans la félicité du corps et de l'âme, *ib.*, p. 305. — Dans l'absence de tous maux, *ib.*, p. 305, p. 306.—Dans une félicité souveraine, *ib.*, p. 325, 326; *ib.*, p. 452, 453. — Inépuisable, *ib.*, p. 541, 415. — Une vie immortelle, *ib.*, p. 355. — Une paix sans mélange, S. Augustin, t. XXII, p. 5 (et note), 277, 454. — Description, *ib.*, p. 400, 404, t. XXI, p. 456. — Félicité souveraine pour l'âme et pour le corps, S. Chrysost., t. XVI, p. 405.—Gloire des élus dans le ciel, S. Chrysost., t. XVI, p. 411;—S. Augustin, t. XXI, p. 229. — Images approximatives du bonheur du ciel, S. Augustin, t. XXI, p. 401, 403, 406 411; t. XXII, p. 2, 4. — S. Fulgence, t. XXIII, p. 16, 17. — Comparaison des biens de la terre avec ceux du ciel, S. Augustin, t. XXI, p. 229. — S. Eucher, t. XXIII, p. 48 et suiv. — S. Chrysost., tom. XV, pag. 189 et suiv.; tom. XVI, pag. 403. (Voy. *Biens de la terre.*) — Pensée du ciel, combien propre à nous élever au-dessus de toutes les disgrâces de la vie présente, et à nous enflammer du saint amour de la vertu, S. Chrysost., t. XVI, p. 412, 416. — S. Bernard, t. XXV, p. 366. — Exemples des saints, tant de l'ancien que du nouveau Testament. S. Chrys., t. XVI, p. 416 et suiv. Saints désirs du ciel; exemple de David, S. Augustin, t. XXI, p. 39, *ib.*, p. 412, 414, 416, 497, 435; t. XXII, p. 6. — L'on n'y parvient point sans combats, S. Augustin, t. XXII, p. 17,

— S. Isidore de Séville, t. XXIV, p. 140. — S. Bernard, t. XXV, p. 334. (Voy. *Salut. Difficultés du salut, et le traité de saint Augustin, du Combat chrétien.*)

Cierge, mis dans les mains du catéchumène au jour de son baptême. — Antiquité de cet usage, t. VIII, p. 422.—Cierges allumés dans les églises au moment de lire l'Evangile. S. Jérôme, t. XX, p. 401.

Cimetière. Les chrétiens s'y rassemblaient encore au temps de saint Chrysostôme pour les solennités des martyrs, t. XIV, p. 406.

Circoncision. Imposée à Abraham. Ce qu'elle signifioit, S. Augustin, t. XXII, p. 122; t. II, p. 302.—Symbole de la nouvelle circoncision spirituelle, t. I, p. 287.

A quel peuple l'institution en appartient. Origène, t. II, p. 192

Insuffisance de la circoncision légale S. Chrysost., t. XI, p. 118.

Reprouvée par la loi évangelique. S. Chrysost., t. XIII, p. 334 et suiv.

Circoncision de notre Seigneur. Dès ce jour, Jésus-Christ prélude à son sanglant sacrifice, t. VIII, p. 467.

Vraie circoncision, t. II, p. 302. S. Chrysost., t. XI, p. 114.

Circoncellions, secte de donatistes, t. V, p. 259, 260; t. XX, p. 256, 276; t. XXII, p. 256, 257, 489 et suiv.

Circulation du sang (Système de la). Pressenti par saint Ambroise, t. IX, p. 40.

Citations des saints Pères. Tom. V, Disc. prélimin., p. 62, 63, 74.

Cité de Dieu opposée à celle de la terre. S. Augustin, t. XXI, p. 251. — Il faut nécessairement appartenir à l'une ou à l'autre de ces deux cités, *ibid.*, p. 185, 267. — Maintenant confondues et toujours en guerre, partagées entre deux sortes d'habitants dont les uns vivent selon la chair, les autres selon l'esprit, *ibid.*, p. 186 (et notes).

Clémanges (Nicolas de), chancelier de l'Université de Paris, t. XXIV, p. 199 et 387.—Ses poésies, *ibid.* 526.

Clefs (Puissance des), donnée par Jésus Christ à tous les Apôtres, t. X, p. 250, 251, 337.—En particulier à saint Pierre. S. Chrysost., t. XIII, p. 276. — C'est par la puissance des clés que les péchés mortels sont remis S. Augustin, t. XXII, p. 207. — Données par Jésus-Christ à son Eglise, *ibid.* — S. Jérôme, t. XX, p. 398, 399.

—Caractère de cette juridiction. S. Bernard, t. XXV, p. 492. (Voy. *Église. Juridiction.*)

Clément (S.), pape. Notice sur sa vie, à son article, t. I, p. 112. Son épître aux Corinthiens, *ibid.*, p. 113 et suiv. — Son éloge, t. XXIII, p. 59.

Clément (S.) d'Alexandrie. Notice sur sa vie, t. I, p. 372. — Son exhortation aux Gentils, *ibid.* p. 373; ses *Stromates*, *ibid.*, 390; son *Pédagogue*, *ibid.*, p. 420. — Jugement sur cet ouvrage, t. XI, p. 24 (note). Traité quel est le riche qui peut être sauvé, *ib.*, p. 433. Imitations faites de ce Père, *ib.*, p. 446.

Clerc (Jean le). Avait promis une édition nouvelle des œuvres de saint Jérôme après celle des bénédictins, t. XX, p. 66.

Clerc. Ce que veut dire ce mot, t. XX, p. 157.—Les mots clergé et science long-temps synonymes, t. XXIV, p. 185; *ibid.*, p. 261.

Clergé. Services qu'il a rendus à l'humanité tout entière, t. XXIV, p. 191.

Plaintes contre le relâchement du clergé, t. XXIV, p. 317; 325, p. 345, 367, 394; *ibid.*, 493; t. XXV, p. 242, 258 et suiv. (notes). —Sa réforme sollicitée par les conciles, t. XXV, p. 516, 517, 520.

Clergé (vices du). Avec quelle discrétion le prédicateur doit traiter cette matière, t. XXIII, p. 260, 261.

Clotilde (Ste), reine de France, épouse de Clovis, lui persuade de se faire chrétien, t. XXIII, p. 83.

Clovis, le premier de nos rois chrétiens, son baptême par saint Remy, archevêque de Rheims, t. XXIII, p. 23, 25 (note); *ibid.*, p. 83 et 85. Lettre de saint Alcime Avite à ce sujet, *ibid.*, p. 23 et suiv. —Epoque précise où se célébra cette solennité, *ibid.*, p. 25 (et note), p. 85 *ibid.* 86, 87. Lettre de saint Remy au pape saint Hosmidas à ce sujet, t. XXIII, p. 497. —Histoire de son baptême, *ibid.*, p. 81, 88.—Seul roi catholique lors de son baptême, *ibid.*

Cluny (ordre de), accusé de relâchement. Réponse de Pierre le Vénérable, t. XXV, p. 6.—Saint Bernard, *ibid.*, p. 262, 266.

Colère (crime et dangers de la). Voy. *Impatience*, t. I, p. 176; *ib.*, p. 409; t. III, p. 129. — Désordres où jettent ses emportements.

S. Chrysost., t. XVIII, p. 82, 86, 178, 179.—Outrage également la raison et la nature, *ibid.*, p. 85.—Opposée à la douceur, *ibid.*, p. 177 et suiv.

La combattre par la douceur et par la patience, *ibid.*, p. 182 et suiv.—Saint Augustin, t. XXII, p. 15.

Homélie de saint Basile, t. VII, p. 357.

Portrait de l'homme colère. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 37, 38.—S. Basile, t. VII, p. 358 et suiv.

Quelle chaîne de maux pour qui se livre à cette passion! S. Ephrem, t. VIII, p. 256. S. Grégoire de Nysse, *ibid.*, p. 28.

Exemple de Caïn assassin d'Abel. Tertullien, t. III, p. 124.

Il y a une colère légitime: laquelle? S. Chrysost., t. XV, p. 213.—S. Basile, t. VII, p. 364. (Voy. *Zèle*).—S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 68.

Collection ecclésiastique, publiée en 1791 et 1792 par l'auteur de cette Bibliothèque. Jugement porté sur cet ouvrage par un illustre évêque de France, t. XIII, p. 245.

Collection des brefs du pape Pie VI, concernant le schisme de 1791, publiée par le même, t. XIII, p. 244.

Colluthus, arien, p. 89 (et note).

Collectes en faveur des pauvres. Comment l'apôtre veut qu'elles soient faites. S. Chrysost., t. XIX, p. 15 et suiv.; *ibid.*, 26 et suiv.

Colomban (S.), abbé. Sa règle, t. XXII, p. 144, 145.

Colombière (Claude de la), prédicateur français. Son éloge, t. XXV p. 604.

Combat chrétien (livre du), par S. Augustin, t. XXII, p. 299-301.

Combefis. Jugement sur sa *Bibliothèque des Prédicateurs*, t. I, Disc. préliminaire, p. 80 et suiv.

Comédie, Tragédie, etc., t. III, p. 177, 187, 189; t. IV, p. 136 et suiv. 174; t. XV, p. 387; t. XXIII, p. 175. (Voy. *Spectacles*). — Tout la condamne, rien ne l'absout, t. III, p. 175, 177.

Comédien (La profession de), réputée infâme chez les païens eux-mêmes, t. III, p. 185. S. Chrysost., t. XV, p. 399.

Comédiens. L'Église les admet-t-elle? S. Cyprien, t. IV, p. 175.

Comestor (Pierre). *Histoire ecclésiastique*, t. XXIV, 169. — Son article, *ibid.*, p. 465.

Commerce, est-il permis aux ministres du sanctuaire ? t. XXIV, p. 476.

Communautés religieuses. Tous n'y sont point parfaits. S. Augustin, t. XXII, p. 23, 24.

Communion de prières, t. I, p. 136.

Communion des saints. (Voy. *Saints dans le ciel*). L'union des saints avec nous consiste en ce que nous les félicitons sur leur bonheur, et qu'ils compâtissent à nos maux. Nous régnons, pour ainsi dire, en eux, par la méditation pieuse de leur félicité; et eux, combattant en nous et pour nous, par leur sainte intercession. S. Bernard, t. XXV, p. 353; *ib.*, p. 444.

Communion (Lettres de), adressées à l'évêque de Rome, en témoignage de l'unité de foi, t. V, p. 266, (et note).

Communion (fréquente). Doctrine de S. Basile à ce sujet, t. VII, p. 438 (Voy. *Eucharistie*). — Vivez de manière à mériter de vous nourrir chaque jour de ce pain de salut. S. Augustin, t. XXII, p. 444.

Communion indigne (Exemples de punition contre le crime de la). S. Cyprien, t. IV, p. 48.

Communion sous les deux espèces, t. X, p. 335. — Sous une seule espèce, t. IX, p. 279 (et note); t. XXIV, p. 512.

Comnène (Anne), fille de l'empereur Alexis Comnène. — Son Alexias, t. XIX, p. 427, 428.

Compagnies. Fuite des mauvaises compagnies, t. II, p. 464, 472.— S. Chrysost., t. XVIII, p. 190 et suiv.; t. XIX, p. 184.

Compassion (Sentiment de), naturel à l'homme. S. Chrysost., t. XVIII, p. 308; t. XIX, p. 72 et suiv. (et note), S. Astère, t. V, p. 314. — S. Bernard, tom. XXV, pag. 143. — S. Augustin, t. XXII, p. 377.

Compétent, nom donné aux catéchumènes, t. VIII, p. 355 (note). — S. Augustin, t. XXII, p. 303, 304.

Compiègne (Concile de). T. XXV, p. 506.

Componction. S. Athanase, t. V, p. 252, 253.—S. Bernard, t. XXV, p. 333, 379, 380, 401, 402. (Voy. *Tristesse selon Dieu.*) — Traité à ce sujet, par S. Jean-Chrysost., t. XVII, p. 396, 426. — Ses

caractères. S. Chrysost., t. XV, p. 214 et suiv.

Conception de la sainte Vierge. Opinion de S. Bernard sur cette solennité, tom. XXV, pag. 178 et suiv. (Voy. au mot *La sainte Vierge.*)

Conciles. En usage dès les premiers temps, t. III, p. 82. — Pourquoi convoqués. Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 296. — Leur autorité. S. Chrysost., tom. XIII, pag. 274. — Droits de la puissance impériale sur l'exécution de leurs décrets, t. VIII, p. 487.— Différence de formule entre les dogmes de foi et les réglements de discipline, t. V, p. 468. — Conciles les plus célèbres des trois premiers siècles, t. IV, p. 347 et suiv. — Rares au commencement, rendus plus fréquents depuis la paix rendue à l'Eglise par Constantin, t. XXIV, p. 328. — Concile d'Elvire, son canon sur les images, t. XIX, p. 456. — Sur la durée du catéchuménat, t. VIII, p. 355. — Conciles de Carthage sur le baptême des enfants et la rebaptisation des hérétiques, t. IV, p. 353.

Concile de Nicée. Discours de Constantin aux Pères de Nicée, t. V, p. 171, 248 et note. — Son histoire, p. 417 et suiv. — Lettre synodale, p. 444. — Eloges donnés à ce concile, p. 444 et suiv. — Canons de Nicée, nommés *Arabiques*, p. 443 — Son décret sur la Pâque, *ibid.*, et t. XIII, p. 336. — Sur l'Eglise romaine, t. V, p. 441 et note.—Sur ceux qui reviennent de l'hérésie, *ibid.*, p. 441. — Son autorité, t. VII, p. 471; t. X, p. 27, 29. — Témoignage de saint Jean Chrysost., t. XIII, p. 274. — D'Eusèbe de Césarée, t. V, p. 444. — De S. Athanase, de S. Augustin, *ibid.* — Révéré des protestants comme des catholiques, *ib.*, p. 446. — Concile d'Alexandrie, en 321, présidé par l'archevêque S. Alexandre, où Arius est condamné, t. V, p. 87, 401, 197. — De Rome, sous le pape S. Jule, contre les Ariens, t. V, p. 110 et suiv. — De Sardique en 347, t. V, p. 446. — De Laodicée, *ib.*, p. 448. — De Rimini et de Séleucie, en 359, p. 238, 298, 355. — Surprises faites aux évêques, t. V, p. 450 et suiv. —Conciliabules de Tyr et de Constantinople, tenus par les Ariens, t. V, p. 114, 115 (et notes), p. 446.—Concile second de Constantinople, t. VI, p. 69, 70 (note). — D'Aquilée, en 381, t. IX, p. 492 et suiv. — De Rome, en 386, où le célibat ecclésiastique est prescrit, *ibid.*, p. 496. — D'Anti-

che, de Rome, de Milan, de Capoue, contre diverses hérésies, *ibid.*, — Concile de Diospolis, t. XXII, p. 134, 208, 209 — Histoire des actes de ce concile, altérée par la relation mensongère de Pélage, rétablie par S. Augustin, t. XXII, p, 210. — Concile arien de Constantinople, en 360. — Son histoire, t. VIII, p. 474. — De Paris, en 364. S. Hilaire de Poitiers en fut l'âme, *ib.*, 475. — D'Alexandrie, en 362. S. Athanase. — S. Eusèbe de Verceil, *ibid.* — D'Antioche, en 363. S. Mélès, *ib.*, 479. — De Gangres. — De Rome, pour la défense de la sainte Trinité et de la divine Incarnation, t. VIII, p. 480 et suiv. — De Sarragosse, contre les priscillianistes, *ib.*, p. 483. — De Constantinople, en 381, second concile œcuménique, *ib.*, p. 484 et suiv. — Conciles du temps de S. Jean Chrysostôme, t. XIX, p. 496. — Premier concile de Tolède, en 400, t. XIX, p. 496. — De Carthage, t. IV, p. 353. — D'Afrique, en 402, *ibid.*, p. 497. — Des Gaules, *ibid.*, p. 498. — D'Alexandrie, contre Nestorius, *ibid.* — Concile général d'Éphèse, *ibid.* — Concile de Rome, pour l'affaire de Chélidonius, *ib.*, p. 501. — De Constantinople, contre Eutychès, *ib.* — Faux concile d'Ephèse, connu sous le nom de *brigandage d'Ephèse*, *ibid.* — Concile général de Chalcédoine, *ibid.*, p. 502. — (Son histoire), *ibid.*, p. 508. — Conciles tenus à Rome, *ib.*, 504, 505, 506. — D'Orange, en 441, portant qu'il ne sera point ordonné de diacre marié, à moins qu'il ne promette de garder la continence, sous peine d'être déposé, t. XIX, p. 501. — Par le sixième concile du canon du concile *in Trullo*, il est défendu aux sous-diacres de se marier sous la même peine, *ibid.*, p. 512. — Concile d'Orléans, en 511, tenu par ordre du roi Clovis, p. 506. — Concile d'Éphèse, troisième général. (Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 305 et suiv.) Concile d'Orange, sur la matière de la grâce, en 529. — Concile de Tolède, *ib.*, p. 509, 510. — Concile général de Constantinople, en 680, contre le monothélisme, *ibid.*, p. 510. — Concile nommé *in Trullo*, ses décrets, *ib.*, p. 512-513. — Conciles ou synodes, sous les rois Pépin, Charlemagne, etc., p. 514. — Second Concile de Nicée, sur les saintes images, *ibid.*, p. 514-516. — Concile de Narbonne, en 791, contre Félix d'Urgel, t. XXV, p. 505. — Concile de Francfort, sur les saintes images, *ibid.* — Concile d'Attigny, en 822, où

le roi Louis-le-Débonnaire se soumet à la pénitence publique, *ibid.*, p. 506. — Concile de Quiercy où Gothescale est condamné, *ib.*, p. 507. — Concile de Constantinople, contre Photius, en 869. — Concile de Latran, en 960; l'empereur Othon y assiste. — Concile d'Angleterre, présidé par S. Dunstan, archevêque de Cantorbéry. — 1050, concile de Rome, contre Bérenger, *ib.*, p. 509. — Concile de Rome, en 1059, concernant l'élection du pape, *ibid.* — Conciles tenus par le pape Grégoire VII, 1095. — Concile de Clermont, où la croisade est résolue. — Concile de Latran, contre les investitures (en 1112), *ibid.* p. 510. — Conciles de Sens et de Soissons contre Abailard, t. XXV, p. 187. — Concile de Latran, X^e^ concile général, *ib.*, p. 512. — 1215. Concile de Latran, XIe œcuménique, *ib.*, p. 513; canons célèbres sur la confession, les mariages et le saint viatique, où le terme *transubstantiation* se trouve consacré, *ib.*, p. 514, 515. — Décret portant que ceux qui auront été convaincus d'hérésie seront abandonnés aux puissances séculières pour recevoir la punition convenable, tom. XXV, pag. 513. — En 1229, concile de Toulouse, où il est défendu aux laïques d'avoir les livres de l'ancien et du nouveau Testament traduits en langue vulgaire, à cause de l'abus qu'en faisoient les hérétiques, *ibid.*, p. 516. — Concile de Lyon, XIIe œcuménique, où l'empereur Frédéric est déposé, p. 516. — XIIIe concile œcuménique, pour la réunion des Grecs avec l'Eglise latine, *ibid.* — En 1409, 1414, 1431, conciles de Pise, de Constance et de Bâle, pour l'extinction du schisme, et contre les erreurs de Jean Hus et de Jérôme de Prague, t. XXV, p. 518. — Le concile de Constance regardé en France comme concile œcuménique, *ibid.* — Décret en faveur des gradués, t. XXIV, p. 204 (note).

Qu'étoit-il besoin de conciles pour condamner des erreurs aussi manifestes que celles de Pélage et de Célestius? N'y a-t-il donc jamais eu d'hérésies qui n'aient été condamnées par des conciles? N'est-il pas encore plus vrai qu'on se soit vu rarement forcé de les convoquer, pour la condamnation des hérésies qui se sont élevées? S. Augustin, t. XXII, p. 213-214.

On parle de convoquer l'assemblée générale des évêques: qu'y a-t-il en cela de contraire aux droits de la majesté royale, à l'u-

tilité du royaume? S. Bernard, t. XXV, p. 199-200 (et note). Conciles provinciaux, où la réforme du clergé est proposée, t. XXV, p. 516, 517, 520.

Concerts domestiques. Leurs dangers, t. III, p. 451 et suiv.

Concupiscence. S. Augustin, t. XXII, p. 217, 219, 224, 226; *ibid.*, p. 228.

(Livres du mariage et de la concupiscence), *ibid.*, p. 230, 231; 335, 336. — Ses ravages, t. III, p. 182. (Voy. *Péché originel.*)

Conditions (Inégalité des). Voy. ce mot.

Conduite de la vie spirituelle. T. I, p. 109.

Confesseurs et martyrs. T. III, p. 150; t. IV, p. 31, 32, 190 et suiv., 197, 199, 202, 203. (Voy. *Martyrs.*)

Leur intercession implorée par ceux qui étoient tombés durant la persécution, t. I, p. 199; t. IV, p. 41 (note); *ib.*, p. 44 et 45.

Confesseurs (Courage et vertu des saints). Tertull., t. III, p. 133.

Soins qui leur sont dus. S. Cyprien, t. IV, p. 196, 206, 207.

Précautions à prendre de la part de ceux qui les visitent, t. IV, p. 207.

Lettres que leur adresse saint Cyprien. T. IV, p. 182 et suiv.

Confesseurs (Gloire des): S. Cyprien, t. IV, p. 31. — Leur saint courage opposé à la foiblesse de ceux qui avoient succombé, *ibid.*, p. 32.

Devoir de les assister dans la captivité. S. Cyprien, t. IV, p. 207.

Ceux qui mouroient en prison réputés martyrs et honorés comme tels, t. IV, p. 199. — Ne manquez pas de marquer exactement le jour où ils sont morts (les martyrs et les confesseurs), afin que nous puissions en célébrer la mémoire. S. Cyprien, t. IV, p. 200.

Les corps des confesseurs morts en prison doivent être mis au même rang que ceux des martyrs. S. Cyprien, t. IV, p. 199.

Gloire des confesseurs. — Généreux sentiments qu'elle inspire à la piété chrétienne. S. Augustin, t. XXI, p. 339. — S. Chrysost., t. XX, p. 398.

Le pape saint Sixte et son diacre saint Laurent. — Leur confession. S. Augustin, t. XXI, p. 365.

Confession de ses péchés (en général). S. Augustin, t. XXI, p. 387, 388, 510; t. XXII, p. 7, 18.—Ses avantages.—La confession lave

nos péchés, purifie le pecheur, et perfectionne le juste. S. Bernard, t. XXV, p. 377. S. Chrysost., t. XVII, p. 443, 444, 448.

Les deux acceptions de ce mot, t. XVII, p. 442 (note) (Voy. *Exomologèse*).

Différence entre celle qui se fait aux hommes et celle que l'on fait à Dieu. Saint Augustin, t. XXI, p. 542.

Nécessaire pour la rémission du péché. S. Chrysost., t. XVII, p. 381, 434-450. — S. Jérôme, t. XX, p. 398.

C'est du cœur que doit sortir la confession, non de la bouche seulement. S. Chrysost., t. XVII, p. 436.

Confession publique distincte de la confession particulière faite au prêtre. S. Augustin, t. XXII, p. 307, 308.

Confession publique abolie sous Nectaire, t. IX, p. 490, 491.

Juridiction sacerdotale qui s'exerce au tribunal de la pénitence. S. Chrysost., t. XVII, p. 434.

Confession faite au prêtre, t. XI, p. 296, 298 (et note); t. IV, p. 68, 69; t. V, p. 251. — Témoignages de saint Basile, t. VII, p. 431, 188. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 360. — S. Ephrem, *ibid.*, p. 333. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 107. — S. Ambroise, t. IX, p. 462. — Sozomène, *ib.*, p. 491. S. Chrysost., t. XVII, p. 438, 439 (et note), *ibid.*, 445. — S. Jérôme, t. XX, p. 398. — S. Augustin, t. XXI, p. 349 (et note) — S. Bernard, t. XXV, p. 390, 286, 287 (et note), 290. — Que personne ne dise : Je fais pénitence en secret aux yeux de Dieu, c'est assez que celui qui doit m'accorder le pardon connoisse la pénitence que je fais au fond de mon cœur. S'il en étoit ainsi, ce seroit sans raison que Jésus-Christ auroit dit : Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, et qu'il auroit confié les clés à son Eglise. Ce n'est donc pas assez de se confesser à Dieu, il faut encore se confesser à ceux qui ont reçu de lui le pouvoir de lier et de délier. S. Augustin, t. XXII, p. 307, 308.

Examen qui doit la précéder. S. Chrysost., t. XVII, p. 440, 441 — S. Bernard, t. XXV, p. 378

Trois conditions nécessaires pour la bonne confession. S. Bernard, t. XXV, p. 379, 380, 418, 420.

Doit être accompagnée de la componction du cœur. S. Chrysost., t. XVII, p. 437.

Pleine et entière, s'étend à toutes les fautes. S. Chrysost., t. XVIII, p. 440. — Fausse honte qui retient l'aveu des péchés. S. Chrysost., *ibid.*, p. 381 (et note) ; *ib.*, p. 443, 446, 447.

Doit être accompagnée d'humilité. S. Bernard, t. XXV, p. 418.

Vices des confessions. S. Chrysost., t. XVII, p. 449, 450.—S. Bernard, t. XXV, p. 418

Confession de saint Ephrem, t. VIII, p. 263. — Celles de saint Augustin, t. XXII, p. 355.

Confiance en Dieu (Motifs de). S. Augustin, t. XXI, p. 428, 429, 430. — S. Ephrem, t. VIII, p. 224, 225.— S. Chrysost., t. XV, p. 221. (Voy. les mots *Espérance. Miséricorde. Bienfaits de Dieu*).

Motifs qui la commandent. S. Chrysost., t. XV, p. 235, 241, 242, 249, 284 et suiv. — Jamais permis d'en manquer, *ibid.*, p. 274.

Sainte générosité du chrétien dans sa confiance au Seigneur. S. Ambroise, t. IX, p. 138. — Exemples : David. S. Chrysost., t. XV, p 250 (et note); saint Paul. S. Chrysost., t. XV, p. 265, 267, 272.

Confirmation (Sacrement de). S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p 425 (IIIe Mystagogique).

Connoissances (Principe de nos). Selon saint Augustin, t. XXI, p. 87.

Connoissance de Dieu. Ce que c'est. S. Augustin, t. XXI, p. 407. —En quoi elle consiste, S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 347. — S. Augustin, t. XXI, p. 407. — Il n'y avoit que Dieu qui pût nous faire connoître Dieu. S. Athanase, t. V, p. 184.

Le premier devoir de l'homme est de connoître Dieu. S. Eucher, t. XXIII, p. 43.

Un des plus forts arguments en faveur du dogme de l'immortalité, c'est que, de tous les animaux, l'homme est le seul qui connoisse Dieu. Lactance, t. III, p. 463.

Connoissance de soi-même. T. I, p. 428. — Pour connoître Dieu, commencez par vous connoître vous-même. S. Cyprien, t. IV, p. 26.— S. Basile, t. VII, p. 115.

Conquérants. Lactance, t. III, p. 316. — S. Augustin, t. XXI, p. 219.

Conrad, roi des Romains. S. Bernard lui écrit pour l'engager à prendre la défense de l'Église romaine, t. XXV, p. 196.

Conscience. Tribunal intérieur qui nous instruit et nous juge. S. Chrysost., t. XII, p. 309, 310 (et note), 313, 327. — Organe de Dieu même au fond de nos âmes, *ibid.*, p. 311 et suiv. — Parle au cœur de tous les hommes. Tertullien, t. II, p. 454, 464, 522, 524. — On ne peut se soustraire à ses reproches. S. Chrysost., t. XII, p. 309, 313, 327. — S. Augustin, t. XXI, p. 417.—S. Bernard, t. XXV, p. 219.

Cri involontaire par lequel elle reconnaît l'existence de Dieu. Tertullien, t. II, p. 441, 446, 449, et son traité *De testimonio animæ*. Rend un secret hommage à la vérité et à la vertu, *ibid.*, p. 326.

Son action après le crime. S. Chrysost., t. XI, p. 442 et suiv. *ib.*, 459, 467. S. Ambroise, t. IX, p. 128.

Conscience coupable, ses agitations. S. Augustin, t. XXII, p. 24. S. Ambroise, t. IX, p. 131.

Qui résiste à la voix de sa conscience, résiste à l'ordre de Dieu même. S. Chrysost., t. XII, p. 338 (Exemple des Juifs, meurtriers de saint Étienne).

Les frères de Joseph châtiés de leur crime par les remords de leur conscience. S. Chrysost, t. XVI, p. 84, 85.

Bonne conscience, source de paix. S. Chrysost., t. XII, p. 342.

Fausse conscience. S. Bernard, t. XXV, p. 393. — S. Chrysost, t. XII, p. 340 et suiv.

Combats entre la conscience et la passion. S. Bernard, t. XXV, p. 498. — S. Augustin, t. XXII, p. 395-398. — S. Paulin, t. XX, p. 433.

Liberté de conscience discutée par S. Augustin, t. XXII, p. 492-530.

Examen journalier de conscience recommandé par saint Jean Chrysostôme, t. XVIII, p. 449.

Conseils (Distinction entre les) et les préceptes évangéliques. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 183. — S. Ambroise, t. IX, p. 188.

Conseils donnés aux souverains pontifes. S. Bernard, t. XXV, p. 205; *ibid.*, p. 211.

Aux rois et aux princes de la terre. S. Bernard, t. XXV, p. 139; *ibid.*, p. 197. — S. Chrysost., t. XVI, p. 216. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIII, p. 128.

Aux juges et magistrats. S. Augustin, t. XXII, p. 490.

A ceux qui se destinent au saint ministère, t. XX, p. 99, 104. 108 et suiv., 151, 157, 217 et suiv. — A ceux qui administrent des bénéfices à charge d'âme, t. XX, p. 480; t. XXIV, p. 285. (Voy. *Evêques. Prêtres.*)

Aux vierges chrétiennes. S. Jérôme, t. XX, p. 209-220. — S. Bernard, t. XXV, p. 171.—Aux veuves. S. Jérôme, t. XX, p. 209, 220.—Tertullien, t. III, p. 84 et suiv. S. Chrysost., t. XV, p. 155.

Aux jeunes gens. S. Basile, t. VII, p. 341. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 137. — S. [illegible], t. XXI, p. 42 et suiv.

Conseils de perfection évangélique. S Basile, t. VII, p. 428. — S. Jérôme, t. XX, p. 298 et suiv.

Consentius. Saint Augustin lui écrit sur la Trinité, t. XXII, p. 445 et suiv. — Sur le mensonge, *ibid.*, p. 343.

Considération. Ce que saint Bernard entend par ce mot, t. XXV, p. 228. — Son objet, *ibid.*, p. 231.

Consolation. Traité de Boëce sous ce titre, t. XXIII, p. 351-353.

Consolations (Lettres de). S. Basile, t. VII, p. 474-483.

Consolations pour la mort des personnes qui nous sont chères. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 65. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 46. — S. Jérôme, t. XX, p. 241-248; *ibid.*, p. 263, 301. — S. Bernard, t. XXV, p. 444.

Motifs de consolation dans les souffrances. S. Chrysost., t. XV, p. 425. — (Voy. *Souffrances.*)

Conspirations. Les chrétiens ne savent point en faire, t. II, p. 16 (note), 396 et suiv., 399, 401, 442. (Voy. *Autorité. Puissance. Chrétien.*)

Constance Chlore, père du grand Constantin. T. V, p. 162.

Constance, prêtre françois. T. XXIII, p. 503. — Son éloge, *ibid.* (et note). — Sa Vie de saint Germain d'Auxerre, écrite à la sollicitation de deux évêques des Gaules, *ibid.*, p. 504.

Constance (L'empereur), protecteur de l'arianisme, t. V, p. 343. — Persécuteur des catholiques, *ibid.*, p. 83, 176 (note), 213, 304, 365, 414. — Déclaré contre saint Athanase, *ibid.*, p. 176 (note). — Saint Athanase lui adresse son apologie, *ibid.*, p. 206 et suiv. — Requête de saint Hilaire à Constance, *ibid.*, p. 359 et suiv. — Précis de son règne et son caractère, *ibid.*, p. 365 (note). — Sa conduite à l'égard du pape Libère, t. V, p. 415. — Sa mort, t. XX, p. 278 — Eloges donnés à ce prince par saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 147, 148 (note), 157.

Constantin (L'empereur). Paix rendue par lui à l'Eglise, t. V, Disc. prélim., p. 1 et suiv., 30. — Révolution qu'elle fait dans le monde, *ibid.*, p. 145, 153, 155 et suiv. — Transporte le siége de l'empire à Constantinople, *ibid.*, p. 29. — Convoque le concile de Nicée, *ibid.*, p. 166, 169, 426, 431. — S'y rend en personne, *ibid.*, 432. — Ses harangues, *ibid.*, 31 et note, 163. — Extraits de ses discours, *ibid*, p. 168 et suiv. — Caractère de son éloquence, *ibid.*, p. 131, 168; t. X, p. 30. — Se laisse gagner par les Ariens, t. V, p. 343. — Ses préventions contre saint Athanase, *ibid.*, p. 87, 426. — Son éloge par Lactance, t. III, p. 377-381. — Par le poète Juvencus, t. XX, p. 477, 478. — Son panégyrique par Eusèbe de Césarée, t. V, p. 147. — Leçon qu'il reçoit de saint Amphiloque, t. V, p. 400. — Sa magnanimité. S. Chrysost., t. XVI, p. 203.

Constant, un des fils de Constantin, écrit à l'empereur Constance, son frère, en faveur de saint Athanase, t. V, p. 176 (note).

Constantinople, capitale de l'empire, t. V, p. 29, t. VI, p. 34. — Evêques qui l'avoient gouvernée avant saint Grégoire de Nazianze. Dans quelles circonstance il y arriva, t. VI, p. 36, 37 (note). — Combien dégénère après saint Jean Chrysostôme, t. XIX, p. 334. — Prétentions de l'un de ses évêques, Jean-le-Jeûneur, t. XXIV, p. 50, 124-126.

Son rang fixé par le second concile général, t. VIII, p. 485, 486. Son schisme avec l'Eglise romaine, t. XIX, p. 434.

Constantinople et tout l'empire grec tombe sous la domination des Turcs, t. XXV, p. 519

Constitutio Pomonat (L'empereur) convoque le concile général de

Constantinople de 680 contre le monothélisme, t. XIX, p. 510. — Honneurs qu'il y reçoit, *ibid.*, p. 511.

Constitutions apostoliques (Livre des). Leur antiquité, t. I, p. 179; — Jugement sur ce recueil, *ibid.*, (note).

Consubstantiel. Histoire de ce mot, t. V, p. 191 (note), 434, 297 et suiv. — Son antiquité, *ibid.*, p. 435. — Foi de toutes les Églises du monde en faveur de la consubstantiabilité du Verbe, t. V, p. 235 (Voy. *Jésus-Christ, Trinité*).

Contemplation oisive et fainéante, condamnée par saint Augustin, t. XXII, p. 352.

Continence. Sa définition, t. I, p. 414, 415. — Ses caractères, t. II, p. 304, 305; t. III, p. 91. S. Ambroise, t. IX, p. 83.

Continence (Traité de saint Augustin sur la), t. XXII, p. 335-340.

Contrainte en fait de religion. (Voy. *Liberté de conscience.*)

Conversations, t. I, p. 426, 427; t. VI, p. 222. — S. Chrysost., t. XIX, p. 195-214.

Quelle attention l'on doit y apporter. S. Basile, t. VII, p. 446. — Savoir se taire, vertu plus rare que de savoir parler. S. Ambroise, t. IX, p. 181. — Entretenez-vous beaucoup avec Dieu, peu avec les hommes. S. Ephrem, t. VIII, p. 281.

Conversion (Délai de la). S. Basile, t. VII, p. 199-208. — S. Augustin, tom. XXI, pag. 368. — S. Bernard, t. XXV, p. 388. — S. Chrys., t. XVI, p. 227 — S. Augustin, t. XXII, p 26. Voyez encore t. VI, p. 258 et suiv.; t. VII, p. 197-200; t. XVII, p. 317 et suiv.

Agitations de la conscience appelée à la grâce de la conversion, et qui en repousse les mouvements. S. Augustin, t. XXII, p. 379, 392, 396.

Conversion à la mort combien incertaine. Salvien, t. XXIII, p. 242 et suiv. (Voy. *Pénitence fausse.*)

Il est bien rare de se convertir à la mort (exemple de ces conversions tardives, le larron pénitent). S. Augustin, t. XXII, p. 309, 310.

Conversion du pécheur. Création merveilleuse. S. Augustin, t. XXI, p. 512. — Fête pour le ciel. Tertullien, t. III, p. 69.

Pourquoi donne au ciel plus de joie que la persévérance du juste. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 105-107.

Conversion du pécheur. Ses effets. S. Ambroise, t. IX, p. 36, 37. Ses plaisirs purs, t. IV, p. 169.

Pécheurs convertis reçoivent plus de grâce. Origène, t. II, p. 124.

Conversion de l'eunuque de Candace. S. Chrysost., t. XV, p. 6 — Conversions remarquables, S. Chrysost., t. XV, p. 275.

Conversion des gentils. Miracle qui prouve invinciblement la divinité du christianisme, t. II, p. 268. (Voy. *Religion chrétienne.*)

Convulsions. Faux miracles opérés aux tombeaux des martyrs, t. XXIV, p. 284.

Corévêques. Diversité d'opinions sur le caractère de leur office, t. XXIV, p. 247, 290, 291 (note), 295. — Abus de cette institution, *ibid.*

Corinthe (Eglise de). Son éloge, t. I, p. 114.

Corneille, le centenier. Sa vocation. S. Chrysost., t. XII, p. 545, 547.

Corneille (Le pape S.). T. IV, p. 291. — Validité de son ordination vengée contre les perfides manœuvres de Novatien, *ibid.*, p. 225, 231, 240 et suiv. — Son éloge, *ibid.*, p. 219. — Vertu de sa confession, *ibid.*, p. 220.

Correction. Bien qu'il faille souffrir les méchants dans l'Eglise, ce n'est pas moins un rigoureux devoir de les corriger. S. Augustin, t. XXII, p. 302

Traité de saint Augustin *De la correction et de la grâce*, t. XXII, p. 170.

Son utilité, *ibid.*, p. 171. — Nécessité de la recevoir et de la donner, *ib.* et pag. suiv. — Dans quel esprit? S. Chrysost., t. XIII, p. 219, 243.

Correction fraternelle. S. Chrysost., t. XVII. p. 88-91. — S. Augustin, t. XXI. p. 395. — S. Bernard, t. XXV, p. 116.

Corruption profonde chez les Romains, t. I, p. 304 (note) — S. Augustin, t. XXI. p. 201, 206. — Salvien, t. XXIII, p. 133, 168 et suiv., 176. (Voy. *Scandales publics.*)

Corruption des mœurs, source la plus ordinaire des mauvaises doctrines. S. Irénée, t. I, p. 162.

Cosme (L'Egyptien). Sa *Topographie chrétienne*, t XIX, p. 460, 461. — Ses hymnes, *ibid.*, p. 495.

Cospeau, évêque de Lizieux, prédicateur. Service qu'il a rendu à la chaire française, t. XXV, p. 595.

Courage philosophique. Tertullien, t. III, p. 48.

Courcelle (Thomas de). Son éloge. Ses écrits, t. XXV, p. 53.

Courçon (le cardinal). Concile de Paris où il règle la discipline des écoles, t. XXV, p. 512.

Couronnes. Les premiers chrétiens n'en permettoient pas l'usage, t. I, p. 427. — Pourquoi? *ibid.* (note); t. II, p. 171. — Voir les traités de Tertullien, *De corona militis*, et *De idololatria*, t. III, p. 189 (et note).—S'abstenoient de déposer des couronnes sur les tombeaux, t. III, p. 289 (et note), 326.

Coutume. Ne fait pas loi, t. I, p. 385; t. III, p. 95; *ib.*, p. 394.

Crainte (Véritable objet de la), T. V, p. 388, 389, 395.

La crainte est le ressort de tout gouvernement. Lactance, t. III, p. 465.

La crainte de Dieu n'est-elle qu'une invention de la politique humaine? t. XIII, p. 2 (note).

Différence entre la crainte des hommes et celle de Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 434, 435.

Tout ce que nous devons craindre, c'est de craindre quelque chose plus que Dieu. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 219.

Crainte du Seigneur. Hermas, t. I, p. 176. — Lactance, t III, p. 465. — S. Augustin, t. XXII, p. 429; *ibid*, p. 354.

Ses caractères. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 396.

Ses effets. S. Chrysost., t. XII, p. 472-479. Tertullien, t. III, p. 67.

Bonheur qui s'attache à la crainte du Seigneur. S. Chrysost., t. XII, p. 473; t. XVII, p. 181.

N'exclut pas l'amour. S. Chrysost., t. XII, p. 475. — Bien que le sentiment n'en soit pas aussi généreux. S, Augustin, t. XXI, p. 394.

Doit passer avant celle des hommes. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 388, 389. — S. Basile, t. VI, p. 509.—S. Chrysost., t. XIII, p. 148.

Vraie crainte de Dieu. S. Ambroise, t. IX, p. 140.

Crainte salutaire qui nous détourne des vices et nous conduit à l'amour. Elle est la sauvegarde de toutes les vertus. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 395.

Force qu'elle imprime à l'âme. S. Ephrem, t. VIII, p. 251, 252. — S. Chrysost., t. XII, p. 479, 480.

Diverses espèces de crainte. S. Basile, t. VII, p. 177.

Deux sortes de crainte, l'une qui mène au désespoir, l'autre qui fonde l'espérance de la béatitude. S. Bernard, t. XXV, p. 152.

Crainte servile; ses effets et ses dangers. S. Augustin, t. XXII, p. 203 (et note). — S. Bernard, t. XXV, p. 501. — Qui ne s'abstient du mal que par crainte ne demanderoit qu'à le commettre, s'il pouvoit le commettre impunément. S. Augustin, t. XXI, p. 429 et 495.

Oubli de la crainte de Dieu. Ses conséquences. Tertullien, t. III, p. 64. — S. Chrysost., t. XII, p. 483.

Création. Falloit-il un Créateur pour produire l'univers? t. III, p. 274. — Dieu Créateur unique. S. Cyrille d'Alexandrie, t. XXIX, p. 374; t. I, p. 117, 297, 341, 347; t. VI, p. 88.

Création du monde, t. V, p. 18, *ib.*, p. 242. (Voy. *Dieu. Créateur.* L'ouvrage des six jours, ou *Hexaemeron. Monde. Matière.*)

Saint Augustin opine que la création a été produite tout entière d'un seul jet, t. XXI, p. 319.

Pourquoi l'œuvre de la création? S. Augustin, t. XII, p. 414, 415, 478, 479. — S. Basile, t. VII, p. 84, 85. — S. Chrysost., t. XI, p. 399.

La juger par son ensemble, non par fragments détachés. S. Augustin, t. XXII, p. 102, 113, 251, 252.

Création. Dieu ne nous en a fait connoître que les effets, il s'est réservé le secret des causes. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 95.

Création de la lumière et des astres. S. Ambroise, t. IX, p. 22, 23. — S. Cyrille, t. XIX, p. 374. — De l'homme. S. Chrysost., t. XI, p. 403 et suiv. (Voy. *Homme*).

Création. Le premier verset du livre de la Genèse. S. Chrysost., t. XI, p. 380 et suiv. (et notes).

Cresconius, Donatiste. Réfuté par saint Augustin, t. XXII, p. 282-287.

Crimes (Les) de la terre provoquent la vengeance du ciel. Tertullien, t. II, p. 409, 411, 412. (Voy. *Calamités publiques.*)

Croisades. t. XXIV, p. 171; t. X, Disc. prélimin., p. 54, 55.

Sentiment de Pierre-le-Vénérable sur les croisades, t. XXV, p. 2, 5.—De S. Bernard, *ib.*, p. 201. — Ses lettres à ce sujet, *ib.*, p. 212 (et notes). — Prédicateurs de la croisade, *ib.*, p. 213, 214 (note).

Leur influence sur le rétablissement des lettres, t. XXIV, p. 33, 38, 39. — Dessein de croisade conçu par Grégoire VII, *ib.*, p. 350. — Première croisade ordonnée par Urbain II, t, XXIV, p. 410-413.

Exhortation de saint Bernard à la croisade, l. XXV, p. 212. — Ses mauvais succès, *ibid.*, p. 230 (note). — Sa réponse à ceux qui lui en font un reproche, *ibid.*, p. 31, 103.

Croix. Pourquoi le Sauveur a choisi cet instrument de sa mort? Lactance, t. III, p. 419, 420. — Pourquoi le supplice et l'ignominie de la croix? Tertullien, t. II, p. 522, 523 (et note). — Arnobe, t. III, p. 339.

Ce que l'Apôtre appelle *Folie de la croix*. S. Chrysost., t. XIV, p. 432-445.

Sagesse du siècle, réprouvée par la folie de la croix. S. Chrysost., t. XIV, p. 439 et suiv. — Folie de la croix, vraie sagesse. S. Augustin, t. XXII, p. 451.

L'orgueil du siècle n'a pu s'accommoder de l'humilité de la croix, S. Augustin, t. XXI, p. 248, 249; t. XXII, p. 16, 72, 451.

Jésus expirant sur la croix. Ses miracles. S. Chrysost., t XIV, p. 470, 471. — S. Léon, t. XXIII, p. 466, 467 (Homélie sur la croix et la confession du larron), S. Chrysost., t. XIV, p. 411-425.

Croix de Jésus-Christ a vaincu le monde. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 404.

Ses conquêtes sur l'idolâtrie. Révolution qu'elle a faite dans le monde. S. Chrysost., t. XIV, p. 431, 445.

Croix conquérante du monde. S. Chrysost., t. XIII, p. 425.

C'est elle qui a manifesté au genre humain la connoissance des opérations divines. S. Athanase, t. V, p. 179. — Vertu et puissance de la croix. S. Athanase, t. V, p. 180, 402, 403.—S. Chrysost, t. XI, p. 101, 102; XIV, p. 118, 401, 455, 477.

Triomphe de Jésus-Christ par sa croix. S. Léon, t. XXIII, p. 467. —Par elle Jésus-Christ a vaincu la mort et l'enfer. S. Chrysost. tom. XIV, pag. 404, 411 et suiv., 425. — S. Cyrille, t. VIII, p. 104.

Croix, autrefois signe de malédiction, aujourd'hui titre de gloire. S. Chrysost., t. XIII, p. 304, 306. — Autel où le ciel se réconcilie avec la terre. t. XXIII, p. 465, 472. — Tribunal où Jésus-Christ juge le monde, *ibid.*, p. 467. — Trône où éclate la toute-puissance divine. S. Léon, *ibid.*, p. 467.

Croix adorable. S. Chrysost., t. XIV, p. 429.

Trophée érigé en tous lieux de l'univers. S. Chrysost., t XIV, p. 401.

Croix adorée par toutes les Eglises du monde chrétien, particulièrement au jour du vendredi saint, t. XXIV, p. 237.

Croix de Jésus-Christ, la plus éclatante gloire de l'Eglise chrétienne. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 402.

Signe de la croix. L'usage en est recommandé en toutes circonstances. S. Ephrem, t. VIII, p. 289.

Fréquent usage du signe de la croix dans les premiers siècles chrétiens. Témoignages de Tertullien, t. II, p. 469; t. III, p. 107.

Croix. Le chrétien ne rougit point de la croix de Jésus-Christ, t. III, p. 19, 20.—Elle intervient dans tous les actes du chrétien. S. Chrysost., t. XIV, p. 428.

Croix, la plus éloquente école du chrétien. S. Ignace d'Antioche t. I, p. 140. — S. Chrysost., t. XIV, p. 380, 404 (note), 442, 446, 447 (et note). — Sermons du pape saint Léon sur la croix, t. XXIII, p. 457. — Méditation du Sauveur sur la croix fait la science des chrétiens. S. Bernard, t. XXV, p. 472.

Porter sa croix. S. Chrysost, t. XIV, p. 427, 448, t. XVI, p. 113.

S'attacher à la croix de Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXII, p. 13. — S. Bernard, t. XXV, p. 359 et suiv.

On voit les amertumes de la croix; on ne voit pas son onction S. Bernard, t. XXV, p. 362.

De la croix qui apparut à Constantin, t. V, p. 154 (note).

Le bois de la sainte croix trouvé au Calvaire, t. VIII, p. 395 et 396 (note); *ibid.*, p. 376 (note); t. XX, p. 439-451.

Croix miraculeuse (Apparition d'une) sous saint Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 348. — Lettre du saint évêque à l'empereur Constance sur cet événement, t. VIII, p. 443 et suiv. — Preuves du miracle, *ibid.*, p. 446 (note).

Croix apparoissant dans un cercle de lumière, t. VI, p. 199, 200.

Croix apparoissant dans les entrailles d'une victime sacrifiée par Julien, t. VI, p. 161 ; et sur les habits de ceux qu'il employoit à la reconstruction du temple, *ibid.*, 199, 200; t. XIV, p. 532. Miracles opérés journellement par la puissance de la croix. Origène, t. II, p. 83.

Ctesiphon. Réponse de S. Jérôme à ses demandes sur la question du libre arbitre et de la grâce, t. XX, p. 114 et suiv.

Culte. Pas une religion sans culte extérieur, t. III, p. 412. — Nécessité du culte extérieur et public. S. Chrysost., t. XII, p. 425. — S. Augustin, t. XXII, p. 122. — Pourquoi des temps assignés au culte divin et l'appareil de nos cérémonies religieuses? S. Ambroise, t. IX, p. 148-149. — Salvien, t. XXIII, p. 108-109. — Perfection du culte chrétien. S. Chrysost., t. XIII, p. 41. — La religion chrétienne est la seule école qui nous donne une idée précise du culte que nous devons à Dieu pour nous conduire à la béatitude. S. Augustin, t. XXI, p. 246.

Culte extérieur ne suffit pas. S. Basile, t. VII, p. 187. — Le culte extérieur se manifeste par les œuvres, t. III, p. 65; t. VIII, p. 106. — Culte véritable, t. III, p. 434. — Culte spirituel, t. IV, p. 379. — S. Chrysost., t. XIII, p. 420, 422, 427, 428, — Le vrai culte de Dieu, c'est l'amour. S. Chrys., *ib.*, p. 457.— S. Augustin, t. XXI, p. 247.

Culte allégorique. On veut excuser par ce mot les impiétés de l'idolâtrie. Vains efforts des philosophes pour l'accréditer, t. IV, p. 457, 461.

Cupidité charnelle règne partout où l'amour de Dieu ne règne pas. S. Augustin, t. XXI, p. 178; t. XXII, p. 98.—Ses funestes effets. Julien Pomère, t. XXIII, p. 401. — Tertullien, t. III, p. 125, 126.—Plus de frein pour la cupidité quand il n'y a point de crainte qui l'arrête. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 382.

Curé. Est-il permis de la quitter pour entrer en religion? t. XXIV, p. 310-311.

Curiosité indiscrète dans les choses au-dessus de notre intelligence; ses dangers, t. X, p. 424-425; t. III, p. 217, 290.—Témérité d'interroger Dieu sur ses commandements, t. III, p. 62; t. VIII, p. 204. Curiosité impatiente des secrets de l'avenir, combien frivole et téméraire. S. Chrysost., t. XVI, p. 214. — S. Ambroise, t. IX, p. 108.

Curiosité sur les mystères, téméraire et dangereuse, t. III, p. 397 (Voy. *Mystères. Foi.*) — S. Jean Chrysostôme, t. XI, p. 130 et suiv. 150, 210, 211, 334; *ibid.*, 243. — L'homme ne se connoît pas lui-même, et il prétendroit connoître les mystères de Dieu, l'Essence divine! S. Chrysost. t. XI, p. 335; t. XIII, p. 87, 88. — Du moment où Dieu a parlé, toute curiosité cesse. S. Chrysost., t. XI, p. 136.— Nous n'avons plus besoin de curiosité avec Jésus-Christ, ni de recherches après l'Evangile. Tertullien, t. III, p. 219.

Savoir mettre des bornes à sa curiosité. S. Ambroise, t. IX, p. 108, 109.

Curiosité, sous prétexte de perfectionnement. Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 293-295. — Laquelle est louable? t. III, p. 291. — Curiosité légitime. S. Chrysost., t. XI, p. 226.

Cyrille et Méthodius (SS.), apôtres du Nord, y publient l'Evangile en langue sclavone, t. XXIV, p. 26. — Traduction des Pères en la même langue, *ibid.*, p. 27.

Cyrille d'Alexandrie (S.), t. XIX, p. 351-389.— Ses ouvrages, *ibid.*, p. 354 et suiv. — Caractère de son éloquence, *ibid.*, p. 352 et 353; *ibid.*, p. 354 (note). — Ses préventions contre saint Jean Chrysostôme, *ibid.*, p. 387. —Sa mémoire vengée contre les calomnies des philosophes modernes, *ibid.*, p. 388.

Il est déposé dans le faux concile de Constantinople, par les Ariens, t. VIII, p. 472.

Cyrille (S.) patriarche de Jérusalem, docteur de l'Eglise, ses catéchèses, éloge de cet ouvrage, t. VIII, p. 344 et suiv. — Leur authenticité, *ibid.*, p. 346-410. — Notice de sa vie, p. 347 et suiv. — Catéchèses, appelées *mystagogiques*, t. VIII, p. 418. — Analyses et extraits; *ibid.*, p. 419 et suiv. — Son article; *ibid.*, p. 342 et suiv.

Cyprien (S.), évêque de Carthage, docteur et martyr. Notice, t. IV, p. 1 et suiv. — Obligé de faire son apologie, t. IV, p. 230, 236, 239, 251, 254. — Son zèle et ses vertus épiscopales, t. IV, p. 181, 236. — Consulte son clergé, *ibid.*, p. 197. — A beaucoup profité de la lecture de Tertullien, t. II, p. 317; t. IV, p. 2. — Ses écrits, t. IV, p. 7 et suiv. — Mis en rapport avec Tertullien, t. III, p 54, 209. — Son Traité sur l'unité, *ibid.*, p. 214 et suiv. — Traductions publiées de ses œuvres, t. IV p. 182. — Sa sagesse éloignée de tout excès dans la réception des pénitents, t. IV, p. 235, 236. — Mort de S. Cyprien, t. IV, p. 302, 303 (et note). — Son éloge par S. Pacien, t. V, p. 284. — Par S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 343; t. X, p. 24; t. XX, p. 192. — Jugement de S. Augustin, de S. Jérôme et autres, t. IV, p. 200. — Editions de ses ouvrages, *ibid.*, p. 6 (note). — Sa dernière lettre à son clergé, *ibid.*, p. 302. — Jugement sur ses lettres, *ibid.*, p. 181.

Son Traité *de la Patience* se retrouve dans une homélie de S. Zénon de Vérone, sur le même sujet, t. VIII, p. 468. — Son autorité sur la discipline et l'esprit de l'Eglise, par rapport au dogme de la pénitence, t. IV, p. 353. — Sa doctrine sur l'Eglise, t. III, p. 210 et suiv.; t. IV, p. 418. — Sur les persécutions, t. IV, p. 423. — Sur la rebaptisation des hérétiques, t. XXII, p. 258. — Combattu par Saint Augustin, t. XXII, p. 267 et suiv., 270 (et note), 273. — Dans quel esprit S. Cyprien avoit défendu l'erreur, *ibid.*, 270, 274. — A-t-il erré dans la foi? *ibid.*, p. 273 (note).

D.

Damase (Le pape). Engage saint Jérôme à travailler sur l'Ecriture t. XX, p. 57. — Le fixe près de sa personne comme secrétaire, *ibid.*, p. 266 (note). — Lettre que lui écrit saint Jérôme, *ibid.*, p. 462. — S. Basile implore sa protection contre les Ariens, t. VII, p. 467. — Son article, t. XX, p. 488.

Damien (Le cardinal Pierre). Ses lettres et ses sermons, à son article, t. XXIV, p. 338.

Daniel (Le prophète). Ses soixante-dix semaines. — Sentiment de S. Cyrille de Jérusalem sur ce calcul, t. VIII, p. 401 (note). — Daniel et ses compagnons.—Combien il eut à souffrir. S. Chrysost., t. XII, p. 268 et suiv., t. XVI, p. 94-97. — Jeté dans la fournaise de Babylone. S. Chrysost., t. XVI, p. 445-455.

Les Juifs refusoient à Daniel le nom de prophète. Pourquoi? Théodoret, t. XIX, p. 402.

Daniel et Suzanne (Histoire de). S. Astère, t. V, p. 327.

Daniel, évêque de Winchester, avis qu'il donne à S. Boniface de Mayence, t. XXIV, p. 160.

Danse. Ses dangers. S. Ambroise, t. IX, p. 234 et suiv. — Danses profanes, t. IV, 80; t. VIII, p. 401; t. XX, p. 335-336. — Le démon vient en personne prendre sa part de ces divertissements. S. Jérôme, t. XX, p. 336. — L'Eglise a condamné les danses et les spectacles en condamnant l'idolâtrie qui les avoit enfantés, et qui a mis au jour tous ces monstres de vanité et de dissolution. S. Cyprien, t. IV, p. 154.

Daphné. Son oracle réduit au silence par la présence du corps de saint Babylas. S. Chrysost., t. XV, p. 146.—Incendie du temple et de l'idole, consumés par le feu du ciel, *ibid.*, p. 147; t. XIV, p. 534.

David. Son éloge. S. Chrysost., t. XVI, p. 426-436.

Quelles épreuves il eut à essuyer. S. Chrysost., t. XII, p. 258 et suiv. — Livre de S. Ambroise *sur David et Job*, t. IX, p. 187.

Sa conduite envers Saül. S. Chrysost., t. XVI, p. 433 et suiv., t. XIX, p. 417. — S. Basile de Séleucie, *ibid.*, p. 417. — Pardonne à son fils Absalon. S. Chrysost., t. XVI, p. 440-441. — Auteur du livre des psaumes. S. Jérôme, XX, p. 86. — Pro-

phète historien de Jésus-Christ, t. II, p. 78. — S. Chrysost, t. XVIII, p. 227. S. Ambroise, t. IX, p 121. — S. Augustin, t. XXI, p 400, 401.—David et Jonathas. Leur amitié. S. Chrysost., t. XIX, p 189-191.

Son crime et son châtiment. Salvien, t. XXIII, p. 119-122.

Son péché et sa pénitence. S. Augustin, t. XXI, p. 502 et suiv.; t. XXII, p. 125-126. — S. Ambroise, t. IX, p. 112-117. — David dansant devant l'arche, t. IV, p. 134 (note). — Cet exemple n'autorise pas nos danses modernes, *ibid.*

Dèce (l'empereur). Sa persécution, t. I, p. 189; t. II, p. 315; t. IV, p. 142, 184, 188.

Débauche publique. T. III, p. 153; t. XXV, p. 335. — Corruption des mœurs à Rome, à Carthage. (Voy. ces mots.)

Décret. Ne sauroit être ferme, à moins d'être revêtu du consentement général, t. IV, p. 275.

Décrétales (fausses), t. XXIV, p. 330-331 (note), répandues par Isidore le marchand, *ibid.*, 219.

Déguisements (Contre les). T. III, p. 189.

Déluge (Description du). T. XXIII, p. 35.

Long-temps suspendu par la patience du Seigneur. S. Chrysost., t. XI, p. 472-473.

Démétrien, proconsul d'Afrique. Saint Cyprien lui adresse une apologie du christianisme, t. IV, p. 13 et suiv.

Démétrius, archevêque d'Alexandrie, donne à Origène la direction de l'école de cette grande ville, t. II, p. 2. — Se prévient contre lui et devient son persécuteur, t. VIII, p. 70; t. X, p. 109 (note).

Jaloux de la gloire d'Origène, t. X, p. 558-459.

Envoie Pantænus aux Indes, prêcher l'Evangile, t. X, p. 190.

Démétrius (Lettre à). Attribuée à S. Ambroise, t. IX, p. 314.

Démocrite le philosophe. Son incontinence. Tertullien, t. II, p. 422.

Démon. Comme Jésus-Christ est le chef de tous les saints, ainsi le Démon est le chef de tous les pécheurs. S. Hilaire de Poit., t. V, p. 397.

Démon ou Satan. Etymologie du mot *Démon*. S. August., t. XXI, p 244. — Sa révolte contre Dieu, t. II, p. 222, 259; t. IV, p. 310; t. VI, p. 231.

Démons, Anges rebelles. Ce qu'en ont pensé les chrétiens dès les

premiers temps, t. I, p. 316, 331; t. II, p. 160, 179, 180, 452, t. III, p. 304, 305, 397. — S. Cyprien, p. 89.

Esprits malfaisants. S. Justin, t. I, p. 316. — S. Chrysost., t. XII, p. 70, 71. — S. Augustin, t. XXI, p. 308.

Leur orgueil. S. Augustin, t. XXI, p. 241-245. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 394, 405. — S. Bernard, t. XXV, p. 281.

Pourquoi Dieu l'a laissé subsister après son crime. S. Chrysost., t. XII, p. 195. — Pourquoi Dieu permet que nous soyons tentés par lui, *ibid.*, p. 196.

Punis dans les enfers par d'éternels supplices, t. I, p. 332; t. II, p. 305, 348, 384; t. III, p. 397; t. IV, p. 8.

Ont entraîné la première famille du genre humain dans leur orgueil et leur châtiment. (Voy. *Péché originel. Adam.*)

Est-ce sur le Démon qu'il faut absolument rejeter la faute de nos premiers parents? S. Chrysost., t. XII, p. 357.

Causent tous nos déréglements. Tatien, t. I, p. 331. Origène, t. II, p. 160, 179, 180.

Ce sont eux qui occasionent tous les désordres de la nature, t. I, p. 316, 331; t. II, p. 452.

Démon, père de l'idolâtrie, t. III, p. 151 (note), 190, 191. — Affecte la divinité, t. II, p. 473; t. III, p. 161. — Conserve son empire par le déréglement de nos mœurs. (Voy. *Idolâtrie.*)

Ont introduit les sacrifices humains, t. I, p. 379. (Voy. *Sacrifices.*)

Ce sont eux qui ont suscité les augures et les oracles du paganisme, t. III, p. 305.

Oracles rendus par les Démons, t. XXI, p. 308.

Peuvent deviner et prédire les choses futures. S. Augustin, t. XXI, p. 307-309 (et note); t. XXII, p. 387, 388.

Prédictions faites par les Démons. S. Augustin, t. XXI, p. 307.

Est-ce aux Démons qu'il faut attribuer les divins événements de la vie? S. Chrysost., t. XII, p. 70. (Opinion très répandue chez les païens, et qui prenoit sa source dans l'idolâtrie; *ibid.*, p. 158-198. — Leurs prestiges. Tertullien, t. II, p. 374. (Voy. les mots *Magie. Apollonius de Thyane.*)

Auteur des persécutions diverses suscitées contre les chrétiens. Tertull., t. II, p. 384.—Contre le culte catholique. (Voy. *Hérésie.*)

Persécution suscitée par le Démon contre le saint homme Job. S. Chrysost., t. XII, p. 71. (Voy. *Job.*)

Le Démon ne s'attaque point aux foibles, il en veut surtout aux forts. S. Jérôme, t. XX, p. 195.

S'attaque particulièrement à ceux en qui il reconnoît le plus de bonnes œuvres. Exemple du pharisien. S. Ambroise, t. IX, p. 139.

Persécuteur de l'Eglise, qu'il combat sans relâche dans ses enfants. S. Cyprien, t. IV, p. 25, 26. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 152.

Persécuteur implacable du salut des hommes, t. IV, p. 389.—S. Augustin, t. XXII, p. 299. — S. Cyrille, t. VIII, p. 373.

Le Démon ennemi du salut. Portraits généraux. Tertullien, t. III, p. 2, 3. — S. Basile, t. VII, p. 279, 288. — S. Ephrem, t. VIII, p. 176. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 362. (Voy. *Salut.*)

Ses artifices pour surprendre nos âmes. Tertullien, t. II, p. 374; t. III, p. 2, 68.—S. Cyprien, t. IV, p. 154, 155. — S. Bernard, t. XXV, p. 458. — S. Augustin, t. XXI, p. 471.

Sa puissance n'est pas insurmontable; pour en triompher, il suffit de le vouloir. S. Chrysost., t. XII, p. 195.

Être sans cesse sur le champ de bataille, les armes à la main, contre un ennemi qui ne dort jamais. S. Chrysost., t. X, p. 507, 508, 535; S. Bernard, t. XXV, p. 113.

Supériorité des bons Anges sur les mauvais. S. Augustin, t. XXI, p. 244, 245. — Les Démons ne sont forts que par notre foiblesse S. Chrysost., t. XV, p. 437; t. XVII, p. 278. (Voyez *Péché.*)

Démons vaincus par le nom de Jésus-Christ, désertent les corps qu'ils obsédoient, t I, p. 165 (et note), 315, 320, 386, 395, 412; t. II, p. 17, 51, 108, 376, 377; t. III, p. 305, 378; *ibid.*, p. 252, 305, 306; t. IV, p. 25, 26, 396, 397, 398; t. V, p. 187; t. XIV, p. 534.

Les chrétiens ne rendent point de culte aux Démons, t. II, p. 258, 260.

Démophile, évêque arien de Constantinople. T. VI, p. 35 (note), 39.—Persécute les catholiques, *ibid.*

Denys d'Alexandrie (S.). Fragments de ses lettres conservés par Eusèbe, t. I, p. 191, 201 (note).

Denys l'Aréopagite (S.), t. I, p. 273 (note); t. XIII, p. 132. — Son article, t. XIX, p. 478.—Livres publiés sous son nom, t. XIX, p. 478, 489 (et notes). — Autorité de ses livres, *ibid.* — Loué par Bossuet, *ib.*, p. 485, t. XIII, p. 132. — Sont-ils de saint Cyrille d'Alexandrie? T. XIX, p. 388

Denys de Corinthe (S.). Ses lettres, t. I, p. 184.

Denys (S.) de Milan, écrit à l'Eglise de Césarée. Avec quel respect sa lettre est conservée, t. VII, p. 467.

Denys-le-Petit. Son recueil des canons de l'Eglise universelle et des décrétales des papes, t. XXIII, p. 250.

Denyse (Sainte), martyre à Alexandrie. T. I, p. 196.

Deo-Gratias (l'évêque). Réponse de saint Augustin (sur le prophète Jonas), t. XXII, p. 570.

Désespoir (Contre le). Défiance de la miséricorde divine. S. Ambroise, t. IX, p. 281-291. — S. Chrysost., t. XV, p. 279 et suiv. (Tout l'article de l'*Espérance chrétienne*); t. XVII, p. 357-377. — Homélie sur la pénitence. S. Bernard, t. XXV, p. 465. (Voy. *Salut. Confiance en Dieu. Rémission des péchés. Miséricorde divine*).

Outrage Dieu. Tertullien, t. III, p. 128.

Désirs (faux) de conversion. S. Bernard, t. XXV, p. 502, 503.

Destin. Mot vide de sens. T. I, p. 305. — S. Chrysost., t. XII, p. 129.

Destin, fatalité. Doctrine absurde qui détruit la liberté. S. Justin, t. I, p. 305.

Destin, fatalité, hasard. Erreur de ceux qui en font la cause des événements. S. Chrysost., t. XII, p. 79. — Homélies sur le destin et la Providence, *ibid.*, p. 121, 152, *ibid.*, p. 146, 149. (Voy. *Fortune*).

Destin. Dans le système de l'idolâtrie, soumettoit les dieux et jusqu'à Jupiter lui-même. Lactance, t. III, p. 384.

Destin. N'est autre chose que l'exécution des décrets de Dieu. Minucius Felix, t. III, p. 320.

Dévotion. Ce qui l'exalte. S. Bernard, t. XXV, p. 109, 116, 483. — S. Ambroise, t. IX, p. 96. — Ses caractères. S. Bernard, t. XXV, p. 163, 164, 458, 509, 475, 475, 477. — S. Augustin.

t. XXII, p. 59, 60, 151, 365 408 et suiv. — Délicieuse onction qui s'y attache. S. Bernard, *ibid.*, p. 170. — S. Eucher, t. XXIII, p. 66. — Mystère qui se développe loin du bruit et de la dissipation du siècle. S. Bernard, t. XXV. p. 165. — Ses pieux gémissements tant que dure la captivité terrestre. S. Bernard, t. XXV, p. 426, 457, 477, 492.

Combien rare. S. Bernard, t. XXV, p. 503.

Ses imperfections. S. Bernard, t. XXV, p. 422, 427, 455.

Deutéronome (Livre du). T. XX, p. 80.

Diacres. Leur office. S. Ignace, t. 1, p. 135, 137 (note); t. IV, p. 263, 266. — Leurs devoirs. S. Chrysost., t. XVIII, p. 440 et suiv. — Obligés à la continence (Voy. *Célibat.*)

Office du diacre dans la célébration du saint sacrifice, t. VIII, p. 431.

Diaconesses. Leur office dans la cérémonie du baptême, t. VIII, p. 422 (note). — Leurs devoirs. S. Chrysost, t. XVIII, p. 441.

Diagoras, surnommé l'athée, t. III, p. 278.

Dianée, évêque de Césarée, t. VII, p. 450.

Diderot. Son témoignage en faveur des Pères, t. V, Disc. prélim., p. 5 (note).—Son sentiment sur la scholastique comparée à la théologie, t. XXIV, p. 353.

Didier, abbé du Mont-Cassin. Sa magnificence, t. XXIV, p. 28.

Didier, évêque de Vienne. Reproches que lui adresse saint Grégoire le Grand. A quelle occasion, t. XXIV, p. 129 (et note).

Didon, reine de Carthage. Saint Augustin se reproche l'excessif intérêt qu'il prenoit au récit de ses aventures, t. XXII, p. 368.

Didyme l'Aveugle. Son article, t. V, p, 123 et suiv.—Son traité de la Trinité. S. Jérôme en publie la traduction en latin, t. XX, p. 127. Son éloge, *ibid.*, p. 129.

Dieu. Système des anciens philosophes sur la nature de Dieu, t. I, p. 402. — Leur monstrueuse ignorance, *ibid*, p. 354, 365. (Voyez *Idolâtrie.*)

Ce qui cause les erreurs de la plupart des hommes dans leurs jugements sur la nature divine. S. Augustin, t. XXII, p. 89.

Le dogme de l'existence de Dieu, fondement de tout ordre religieux et social. S. Cyprien, t. IV, p. 384.— L'athée qui le nie est l'en-

nemi du genre humain. S. Jean Chrysost., t. XI, p. 274. (Voyez les mots *Athéisme*, *Incrédulité*.)

Sens intime qui nous force même involontairement à reconnoître Dieu. Tertullien, t. II, p. 361, 441, 446. — Traité du même, *de Testimonio animæ*, t. II, p. 449.—Minucius Félix, t. III, p. 297.

Culte de la Divinité reconnu chez tous les peuples, t. III, p. 279.

Je suis celui qui est. S. Augustin, t. XXI, p. 248, 368; t. XXII, p. 63, 64; *ibid.*, p. 466. —S. Bernard, t. XXV, p. 248.

Dieu est Esprit. Théophile d'Antioche, t. I, p. 346, 347. — Origène, t. I, p. 233, 234, 252, 290; t. II, p. 290, 291.—Minucius Félix, t. III, p. 299. — S. Cyprien, t. IV, p. 10. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 388. — S. Chrysost., t. XI, p. 280. — S. Denis l'Aréopagite, t. XIX, p. 480 et suiv.

Dieu. Dans quel sens on dit qu'il a des pieds, des mains, etc. Origène, t. II, p. 228. — Tertullien, *ibid*, p. 501. — Qu'il descend sur la terre pour voir de plus près les œuvres des hommes. Origène, t. II, p. 142. — Qu'il a des passions humaines. Origène, t. II, p. 162. — Tertullien, *ibid.*, p. 501. — S. Chrysost., t. XI, p. 281 (note), 282, 373, 374 (et note). — S. Bernard, t. XXV, p. 402.

Dieu est-il l'âme du monde? Réfuté par S. Augustin, tom. XXI, p. 236, 237.

Dieu invisible. Minucius Félix, t. III, p. 314.

Voir Dieu. Comment y arriver. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 34, 35.

Dieu caché. Origène, t. II, p. 216.

Lumière non-seulement impénétrable, mais inaccessible. S. Chrysost., t. XI, p. 313. — Comment nous pouvons le connoître. Origène, t. II, p. 229, 233. — S. Augustin, t. XXI, p. 68 et suiv. — Pour arriver à connoître Dieu, commencez par vous connoître vous-même. S. Nil, t. XIX, p. 408.

L'homme ne voulant pas connoître Dieu, a mérité de ne pas se connoître lui-même. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 418.

Chercher Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 29.

Le premier devoir de l'homme est de connoître Dieu. S. Eucher, t. XXIII, p. 43. (Voy. *Connoissance de Dieu*.)

Dieu inconnu. Saint Paul à Athènes. S. Chrysost., t. XI, p. 341 et suiv. ; t. XIII, p. 528-531.

Dieu à la fois connu et inconnu. Comment ? Origène, t. II, p. 229. — Son essence sans bornes le découvre à la fois et le dérobe à nos regards. Tertullien, *ibid*, p. 361.

Dieu manifesté par les œuvres de la création, t. II, p. 485; t. III, p. 314; t. IV, p. 383. — Par la révélation, t. II, p. 488.

Ne s'est laissé jamais sans témoignage. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 393. —S. Chrysost., t. XI, p. 349 et suiv., 390; t. XII, p. 370 (note).

Il n'y a que Dieu qui se connoisse soi-même. S. Chrysost., t. XI, p. 319.

Son essence ineffable. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 345, 347, 350. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 139, 141, 325, 329. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 382 et suiv. — S. Denis l'Aréopagite, t. XIX, p. 480 et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 248, 496.

Incompréhensible, t. I, p. 176, 418; t. II, p. 227, 229, 495; t. III, p. 273, 335, 336; t. IV, p. 11, 12; tom V, p. 350; t. VI, p. 325 et suiv., 330; t. VII, p. 190, 194; t. VIII, p. 198 et suiv., 385. — S. Chrysost., t. XI, p. 233, 260. — Orgueil insensé des hérétiques qui se vantoient de connoître l'essence divine. S. Chrysost., t. XI, p. 294; *ibid.*, p. 267 et suiv. — La gloire du chrétien est de reconnoître un Dieu tel qu'il est impossible à l'esprit humain de le comprendre. S. Chrysost., *ibid.*, p. 269. — Il faut connoître avant toutes choses que Dieu est incompréhensible et impénétrable, parce qu'il est parfait. *Ibid.*, p. 288.

Les Anges eux-mêmes ne le connoissent pas tout entier. S. Chrysost., t. XI, p. 314, 321 (et note).

L'Essence divine comprend tout. Disons des attributs de Dieu ce que nous disons de son Essence : ils ne sont autres qu'elle-même. Saint Augustin l'a très bien défini : Dieu n'est pas seulement grand, bon ou sage, il est la grandeur, la bonté, la sagesse même. S. Bernard, t. XXV, p. 496. — S. Augustin, t. XXII, p. 63.

Dieu et ses attributs, t. IV, p. 384-387; t. VI, p. 140, 141; *ibid.*, p. 326-328 — S. Augustin, t. XXI, p. 66

Ses perfections. S. Augustin, t. XXI, p. 296; t. XXII, p. 89, 90, 296; *ibid.*, p. 112, 128. — S. Chrysost., t. XI, p. 271. — S. Eucher, t. XXIII, p. 65. — S. Bernard, t. XXV, p. 248 et suiv.

Composé de toute perfection. S. Basile, t. VII, p. 429. — S. Chrysost., t. XI, p. 269. — Qui dit Dieu, dit un Océan infini de toutes les perfections. *Ibid.*, p. 288, 334, 402. — Chacune de ses perfections est un abîme immense. S. Chrysost., t. XI, p. 297. — Être parfait, souverain, nécessaire. S. Augustin, t. XXII, p. 367.

Dieu. La vraie idée de Dieu renferme toute perfection. Tertullien, t. II, p. 482, 501; t. IV, p. 383.

Toute comparaison peu digne de Dieu. Tertullien, t. II, p. 484. — Sa nature inaccessible à toute intelligence, t. II, p. 495.

Tout ce que nous disons de Dieu, tout ce que nous en concevons dans le secret de notre pensée, tient de la grossièreté de notre nature, et est altéré par nos pensées humaines : il n'y a qu'une voie certaine de concevoir sa nature, qui est de se bien persuader que rien dans nos paroles ne peut exprimer ce qu'il est. Arnobe, t. III, p. 357, 368. — S. Basile, t. VII, p. 194, 429. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 385.

Il est plus facile de dire ce qu'il n'est pas que ce qu'il est. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 418.

Seul principe et créateur de tout ce qui existe. Lactance, t. III, p. 385.

A qui convient-il de parler de Dieu? S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 320 et suiv.

Chez les chrétiens, le dernier des artisans en sait plus sur la nature de Dieu que le plus savant des philosophes. Tertullien, t. II, p. 421.

Avec quelque magnificence que les philosophes aient parlé de Dieu, ils sont restés au-dessous du langage de nos écrivains sacrés. Origène, t. II, p. 217, 218.

Hymne à Dieu. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 5, 6. — S. Augustin, t. XXII, p. 361, 369.

Éternel. Dieu lui seul sans commencement. Tertullien, t. II,

527. — S. Cyprien, t. IV, p. 11. — S. Chrysost., t. XI, p. 279, 280, 335.

Il n'y a dans Dieu ni passé ni avenir. Tout chez lui est présent. S. Augustin, t. XXI, p. 398; t. XXII, p. 13, 14, 404.

Ce que le prophète entend par un Dieu récent. S. Augustin, t. XXII, p. 1.

Indépendant. S. Justin, t. I, p. 294. — S. Chrysost., t. XI, p. 272, 311, 338, 339, 343, 399; t. XII, p. 36, 187.

Immensité de Dieu n'est point renfermée dans les bornes du temps ni des lieux. S. Chrysost., t. XV, p. 137.—S. Bernard, t. XXV, p. 248, 249. — Tout est présent à ses yeux. Tertullien, t. II, p. 361, 507; t. III, p. 8; t. IV, p. 386. — S. Chrysost., t. XI, p. 296, 360 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 68, 69.

Présent partout. Théophile d'Antioche, t. I, p. 346. — Origène, t. II, p. 254. — Minucius Félix, t. III, p. 315. — Lactance, *ibid.*, p. 385. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 140. — S. Ephrem, t. VIII, p. 181. — S. Ambroise, t. IX, p. 32. — S. Chrysost., t. XI, p. 334. — S. Eucher, t. XXIII, p. 62, 63. — S. Bernard, t. XXV, p. 362. —S. Augustin, t. XXI, p. 439.

Présence d'un Dieu vengeur du crime, et rénumérateur de la vertu. Tertullien, t. II, p. 418, 419.

Frein du crime. Lactance, t. III, p. 464. — S. Ambroise, t. IX, p. 137. — S. Chrysost., t. XI, p. 334 (et note).

Dieu immuable. Origène, t. II, p. 142, 144, 161, 228. — S. Jérôme, t. XX, p. 337, 338. — S. Chrysost., t. XI, p. 355. — S. Denys l'Aréopagite, t. XIX, p. 484.—S. Augustin, t. XXII, p. 370, 465.

Sa prescience. Origène, t. II, p. 137. — Tertullien, *ibid.*, p. 497, 507. — S. Chrysost., t. XI, p. 356 et suiv. (notes), 365. — S. Augustin, t. XXI, p. 562.

Accord de la prescience de Dieu avec la liberté de l'homme. S. Chrysost., t. XII, p. 383, 384.

Pourquoi Dieu fait-il à Adam une défense qu'il savoit bien devoir être violée? Réponse. S. Chrysost., t. XII, p. 357 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 266.

Dieu bien originel, par conséquent, bien simple et pur, bien unique, bien par lui-même. S. Augustin, t. XXII, p. 96; *ibid.*, p. 112.

Dieu, créateur et conservateur. Hermas, t. I, p. 175. — Tatien, *ibid.*, p. 339. — Théophile d'Antioche, t. I, p. 349. — S. Athanase, t. V, p. 242. — Tertullien, t. II, p. 367. Minucius Félix, t. III, p. 293, 294. — S. Cyprien, t. IV, p. 9, 10. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 388, (IXe Catéchèse). — A tout fait de rien, Lactance, t. III, p. 396; t. IV, p. 387. — S. Ambroise, t. IX, p. 19. — S. Chrysost., t. XI, p. 306, 386. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 249. — S. Augustin, t. XXII, p. 107, 420, 421. — Créateur de toutes choses visibles et invisibles, matérielles ou intelligentes, S. Chrysost., t. XI, p. 398, 342. — Du ciel et de la terre. S. Chrysost., t. XI, p. 377, 402. — De l'homme. S. Chrysost., t. XI, p. 403 et suiv. (Voy. *Homme. Son excellence. Sa supériorité sur les animaux*), *ibid.*, p. 410 (et notes). — S. Augustin, t. XXII, p. 237, 254. — S. Grégoire le Grand, t. XXIV, p. 69, 70.

Si telle est la beauté des créatures, quelle doit donc être celle du Créateur souverain qui les a faites! S. Augustin, t. XXII, p. 73.

Toute-puissance de Dieu. Hermas, t. I, p. 175. — Prouvée par le miracle de la création. S. Chrysost., t. XI, p. 305, 306, 370, 417; t. XII, p. 183. — Origène, t. XI, p. 185. — Tertullien, t. III, p. 6. — Minucius Félix, *ibid.*, p. 316. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 156. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 95 et suiv., *ib.*, 141 et suiv. 146, 149, 153 et suiv., 178, 314. S. Ambroise, t. IX, p. 22. — Prouvée par ses miracles tant anciens que nouveaux. S. Chrysost., t. XI, p. 387, 397, 398.

Toute-puissance divine, abîme impénétrable à la raison humaine. S. Chrysost., t. XI, p. 142, 143.

Dans quel sens on dit qu'il est des choses impossibles à Dieu. Origène, t. II, p. 185. — Tertullien, t. III, p. 7. — S. Ephrem, t. VII, p. 208. — S. Chrysost., t. XI, p. 401.

Est-il l'auteur du péché? S. Augustin, t. XXII, p. 205, 206. (Voy. *Mal*.)

Dieu n'a pas fait le péché; il est l'ouvrage de l'homme. S. Augustin, t. XXII, p. 57.

Dogme de l'unité de Dieu pressenti dans tous les temps, t. I,

p. 301, 383, 401, t. II, p. 360, 379; t. III, p. 297, 298, 384, 390.—Prouvé, t. I, p. 167, 341, 418; t. II, p. 355, 360; t. III, p. 5, 295, 296; t. IV. p. 10, 16; t. VIII, p. 386, 387. — S. Augustin, t. XXII, p. 112, 113. (Contre le double principe des Manichéens).

Dogme de l'unité de Dieu. S. Irénée, t. I, p. 167. — Hermas, *ib.*, p. 175. — S. Justin, *ibid.*, p. 285, 294, 297. — Tatien, *ibid.*, 329. — Athénagore, *ibid.*, 341. — Théophile d'Antioche, *ibid.*, 354. — S. Athanase, t. V, p. 185.—S. Chrysost., t. XI, p. 335 et suiv. — Reconnu par les philosophes du paganisme, t. I, p. 373; t. III, p. 384, 390; t. IV, p. 383.

Unité de Dieu reconnue par les païens eux-mêmes. Tertullien, t. II, p. 379.—Minucius-Felix, t. III, p. 297, 298.

Dogme de l'unité de Dieu reconnu par l'opinion où étaient les philosophes et les poètes de l'antiquité païenne de la suprématie de leur Jupiter. S. Augustin, t. XXI, p. 221.

Comment le dogme de la Trinité s'accorde avec celui de l'unité de Dieu. S. Chrysost., t. XI, p. 325.

Sagesse de Dieu, t. VI, p. 267. S. Chrysost., t. XI, p. 367, 393; t. XII, sur l'article de la Providence, p. 1 et suiv.—S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 374 et suiv.

La Providence divine rend la présence de Dieu sensible à tous les hommes. Tertullien, t. II, p. 362. (Voy. *Ordre. Providence. Monde*). —Les soins de la Providence s'étendent à tous. S. Chrysost., t. XI, p. 400; t. XII, p. 42, 183 et suiv.; t. XV, p. 177 et suiv.

Les conseils de la Providence sont impénétrables. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 265, 275 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 276.

Secrets de Dieu doivent nous rendre plus respectueux et plus attentifs, non incrédules. S. Augustin, t. XXI, p. 363.

Dieu, seul arbitre de tous les événements. Arnobe, t. III, p. 334.— S. Cyprien, t. IV, p. 16.—S. Grégoire de Nazianze. t. VI, p. 155. —S. Augustin, t. XXI, p. 220, 232, 233.—S. Chrysost., t. XII, p. 240 (Voy. tout l'article de la *Providence*, même volume).

Dieu, législateur. Tertullien, t. III, p. 143. Lactance, *ibid.*, p. 464,

— S. Chrysost., t. XII, p. 184 et suiv., 354, 369 et suiv., t. XIII, p. 39, 40 et suiv.

Sa bonté, t. I, p. 423; t. II, p. 489, 490, 496. — S. Augustin, t. XXII, p. 62, 63.

De tous les attributs de Dieu, la bonté est celui qui semble lui appartenir le plus éminemment. S. Chrysost., t. XI, p. 424 et suiv.

Se manifeste jusque dans la menace qu'il nous fait des peines de l'enfer. S. Chrysost., t. XVI, p. 388.

Sa bonté dans l'œuvre de la création. Tertullien, t. II, p. 496 et suiv.—S. Chrysost., t. XI, p. 400-438.

Dieu est charité. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 441. — S. Augustin, t. XXII, p. 77.

Amour de Dieu pour les hommes. S. Chrysost., t. XVII, p. 5, 10. — Salvien, t. XXIII, p. 151 et suiv.

Ses bienfaits, tant généraux que particuliers, t. VII, p. 254-272 et suiv. — S. Chrysost., t. XI, p. 124, 125, 427 et suiv., 434 et suiv.; tom. XII, pag. 363 et suiv.; t. XV, p. 177, 259, 268; t. XVII, p. 7, 19; t. XVIII, p. 115. — Salvien, t. XXIII, p. 151, 152.

Dons de Dieu. Quels ils sont, t. II, p. 115, 211.

Aujourd'hui, grâce à la révélation chrétienne, Dieu est connu, non plus seulement comme Créateur, mais comme Père. S. Chrysost., t. XIV, p. 387.

Dieu, *notre Père.* S. Cyprien et Tertullien, t. IV, p. 60. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 435. — S. Grégoire de Nysse, *ibid.*, p. 9. — S. Chrysost., t. XII, p. 62; t. XIII, p. 501, 502; tom. XVII, p. 161, 256; t. XVIII, p. 211. — S. Augustin, t. XXII, p. 436, 460. — S. Bernard, t. XX, p. 416 et suiv.

Dans quel sens. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 395.

Comment nous sommes ses enfants. S. Chrysost., t. XVII, p. 156.

Dieu, père de tous les hommes, t. IV, p. 59, 60. — S. Chrysost., t. XII, p. 224. — Eutrop., t. XX, p. 38. — De tout ce qui existe, t. I, p. 176, 294, 297, 322, 329, 350, 486; t. III, p. 333.

Père, non-seulement des Juifs, mais de tous les peuples du monde. S. Chrysost., t. XIII, p. 46, 47.

Dieu n'est pas seulement père, mais il est mère. S. Chrysost., t. XI, p. 430, 431.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. Comment? S. Augustin, t. XXII, p. 205.

Dieu veut sauver tous les hommes. Lactance, t. III, p. 428. S. Chrysost., t. XII, p. 361, 363 (note); *ibid.*, p. 554.

Dieu, père de toute éternité. Origène, t. II, p. 293. — Tertullien, t. III, p. 6; t. IV, p. 386, 387; t. VIII, p. 205. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, pag. 385. — S. Augustin, t. XXI, 399. — Ruffin, t. XX, p. 38.

Dieu, lent à punir et prompt à pardonner. S. Chrysost., t. XI, 474, 475.

Patient, parce qu'il est éternel. S. Augustin, t. XXII, p. 14.

Sa patience à l'égard des crimes du monde, t. III, p. 122 et suiv. — S. Chrysost., t. XI, p. 427, 433.

Sa miséricorde. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 397. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 365 (Prouvée par des exemples). — Envers nos premiers parents. S. Chrysost., t. XI, p. 439-457. — Envers Caïn, *ibid.*, p. 466-472. — Envers les hommes au temps du déluge, *ib.*, p. 473; 474. — Envers David adultère, *ibid.*, p. 475. — Envers les habitants de Jéricho, *ibid.*, p. 476 et suiv.

Miséricorde de Dieu envers les pécheurs pénitents. S. Pacien, t. V, p. 287.

Dieu des miséricordes. S. Chrysost., t. XI, p. 425, 426. — S. Bernard, t. XXV, p. 311.

Sa miséricorde s'étend dans tous les siècles. S. Chrysost., t. XV, p. 239 et suiv., 261. — Jusque dans ses menaces. S. Chrysost., t. XV, p. 297. — S. Augustin, t. XX, p. 429.

Se manifeste jusque dans les châtiments qu'il nous inflige. S. Chrysost, t. XII, p. 200 et suiv.

Si Dieu est bon, pourquoi punit-il? Réponse à l'objection. S. Chrysost., t. XI, p. 460-465 (et note).

Sa justice. Tertullien, t. I, p. 359.; t II, p. 313; t. III, p. 38, 60, 463, 464; t. IV, p. 18, 19. — S. Chrysost., t. XI, p. 422 et suiv.; t. XII, p. 361 — Justice de Dieu dans la vocation des

uns et la condamnation des autres. S. Augustin, t. XXII, p. 149, 150 (et note). — Sévérité des jugements de Dieu. S. Basile, tom. VII, pag. 427. — S. Anselme, t. XXIV p. 420 et suiv. — Sa colère, t. VIII, p. 155. — S. Ambroise, t. IX, p. 130. — S. Chrysost., t. XI, p. 422 et suiv. — Traité de Lactance de la colère divine, t. III, p. 463. — S. Cyprien, t. IV, p. 16, 17.

La plupart des chrétiens n'ont qu'une connoissance superficielle et passagère des jugements de Dieu. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 83. — Sont impénétrables. S. Chrysost,, t. X, p. 425. — Toutes les questions à ce sujet doivent se terminer au mot de l'Apôtre saint Paul : *O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu!* S. Augustin, t. XXII, p. 150.

Accord de la bonté et de la justice dans Dieu. Origène, t. II, p. 490-498, t. III, p. 38, 66, 502. *ibid.*, p. 39, 464. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 364 et suiv. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 397. — S. Basile, t. VII, p. p. 173, 183. — S. Chrysost., t. XI, p. 423 et suiv., 457 et suiv., 459, t. XV, p. 273, 274, 298 ; t. XVI, p. 355. — S. Augustin, t. XXII, p. 308, p. 309, 431, 433.

Dieu essentiellement Dieu de paix et de charité. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 231.

Noms qui conviennent à la grandeur de Dieu. Théophile d'Antioche, t. I, p. 347. S. Cyprien, t. III, p. 11.

Le nom du Seigneur est admirable. S. Chrysost., t. XV, p. 97.— S. Denis l'Aréopagite, t. XIX, p. 482.

Nommé *Seigneur*. S. Chrysost., , t. XI, p. 322. — *Jehovah*. Explication de ce mot, t. VIII, p. 148

Noms du Seigneur. Créateur, Bienfaiteur. Père souverain. S. Bernard, t. XXV, p. 415 et suiv.

Le nom de Dieu est-il indifférent en soi? Origène, t. II, p. 191, 192.

Ne lui cherchez pas de nom : Dieu, voilà comme il s'appelle. S. Chrysost., t. XI, p. 271. — Minucius Félix, t. III, p. 256. — *Nec numen Deo quæras, Deus nomen est illi.*

Le nom de Dieu peut-il se donner aux idoles? Origène, t. II, p. 191, 192. — Dieux du paganisme, dieux imaginaires, in-

puissants, cruels et sacriléges. S. Cyprien, t. IV, p. 25. (Voy. *Idolâtrie.*)

Grâce ineffable attachée au saint nom de Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 412, 415.

Sainteté du nom de Dieu. Crime du blasphème. S. Chrysost., t. XII, p. 484-518, 497, 501. (Voy. *Serment. Jurement.*)

Que votre nom soit sanctifié. S. Cyprien, t. IV, p. 60, 61 (note). (Voy. *Oraison Dominicale*)

Quels sont ceux qui connoissent ce saint nom ? S. Augustin, t. XXI, p. 406.

Nom du Seigneur (Prodigieux succès de la prédication du). S. Bernard, t. XXV, p. 412.

Sa force contre les Démons. S. Chrysost., t. XII, p. 484. (Voy. *Démons.*)

Invocation du nom du Seigneur, préservatif contre le péché. S. Chrysost., t. XII, p. 517.

Le nom du Seigneur déshonoré par les mœurs des mauvais chrétiens. Salvien, t. XXIII, p. 161 (note).

Dieu des armées, t. VIII, p. 149, 169; t. XI, p. 368, 369 (et note), 371 — S. Chrysost., t. XVII, p. 393.

Dispensateur des victoires. Salvien, t. XXIII, p. 197.

Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Dans quel sens. S. Chrys., t. XI, p. 190, 191, 285.

Seul digne d'adoration. Tertullien, t. II, p. 260, 264. — Arnobe, t. III, p. 333.

Louer Dieu ; comment? S. Chrysost., t. XI, p. 284 et suiv., 327.— Le prophète invite les créatures, même insensibles, à louer le Seigneur, *ibid.*, p. 328; t. XII, p. 40, 41 (note); *ibid.*, p. 61, 485.

Dieu a tout créé pour sa gloire. S. Chrysost., t. XI, p. 399.

Avec quel soin Jésus-Christ rend gloire à Dieu son Père. S. Chrys., t. XI, p. 429.

Ce que nous entendons par la gloire de Dieu. S. Chrysost., t. XI, p. 272, 340; t. XV, p. 499.

Comment *les cieux racontent la gloire du Seigneur.* S. Chrysost., t. XI, p. 390 et suiv.

A bien voulu quelquefois se manifester aux hommes. S. Chrysost., t. XI, p. 316 et suiv.

Les iniquités des hommes n'enlèvent rien à sa gloire. S. Chrysost., t. XI, p. 106 ; t. XII, p. 576.

Dieu fait servir toutes choses à l'accomplissement de ses desseins. S. Augustin, t. XXII, p. 167, 168, 252.

Il n'y a pas jusqu'au péché même qui ne serve à la gloire de Dieu. S. Chrysost., t. XII, p. 81.

Gloire de Dieu et de Jésus-Christ ne peuvent recevoir d'accroissement. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 349.

Comment nous glorifions le Seigneur par nos bonnes œuvres. S. Chrysost. t. XII, p. 450-456.

Gloire à Dieu, expression familière à saint Paul. Rejaillit sur le chrétien, grâce à l'adoption qui en fait l'enfant de Dieu. S. Chrysost., t. XI, p. 144, 145.

Tout acte qui n'a pas Dieu pour objet est vain et illusoire. Origène, t. II, p. 302.

Comment nous pouvons posséder Dieu dès la vie présente, pour le posséder dans l'éternité. S. Augustin, t. XXI, p. 433. (Voy *Bonheur du ciel*)

Dieu éprouve ceux qu'il aime. Tertullien, t. III, p. 144. (Voy. *Justes. Souffrances.*)

Ce que nous lui devons demander. S. Augustin, t. XXI, p. 533. (Voy. *Prière.*). — Pourquoi et combien nous devons l'aimer. (Voy. *Amour de Dieu.*)

Avec l'oubli de Dieu sont venus tous les maux qui ont désolé la terre. Lactance, t. III, p. 439.

Dimanche. Jour d'assemblée des premiers chrétiens, t. I, p. 287, 310, 407 ; t. II, p. 263. — Témoignage de S. Justin, de S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 407.

Institué en commémoration du jour où le monde a été créé et renouvelé par Jésus-Christ, t. VIII, p. 462.

Sanctification du dimanche, t. IV, p. 377 (note 2) ; t. V, p. 161-162. — S. Ambroise, t. IX, p. 35. — S. Chrysost., t. XVII, p. 215-217 ; t. XIX, p. 12, 13, 26.

Le sanctifier par les œuvres de miséricorde. S. Chrysost., *ibid.*

Diocésarée, ville de Cappadoce. Lettres de saint Grégoire de Nazianze, à l'occasion d'un tremblement de terre qui y avoit eu lieu, t. VII, p. 57.

Dioclétien. Sa persécution, t. V, p. 29-272; t. VII; p. 380 (note). — S. Chrysost., t. XV, p. 138-141.

Se vante d'avoir exterminé le christianisme, t. I, p. 269.

Diodore, l'un des maîtres de S. Jean Chrysostôme, t. X, p. 72 (note).

Diogène le philosophe. Impureté de ses mœurs. Tertullien, t. II, p. 422. — Son orgueil, *ibid.*

Diognète. Lettre célèbre qui lui est adressée, t. I, p. 318.

Dioscore, confesseur à Alexandrie, t. I, p. 197.

Dioscore, évêque d'Alexandrie. Ses violences au concile d'Ephèse, t. XIX, p. 501. — Condamné au concile de Chalcédoine, *ibid.*, p. 502.

Dioscore, patriarche d'Alexandrie. Ses violences, t. XXIII, p. 485.

Discipline (Eloge de la). T. IV, p. 73.

Zèle pour le maintien de la discipline, *ibid.*, p. 298, 437. S. Chrysost., t. XIII, p. 228.

Etude de la discipline indispensable, t. I, Disc. prélim., p. 23.

Discipline (changements de). On ne doit point changer ce que l'on trouve à redire dans les pratiques établies, et l'on n'en doit point établir de nouvelles qu'autant que le bien des mœurs ou l'intérêt de la foi le demandent; car les changements, même utiles, ne laissent pas d'apporter quelque trouble par la nouveauté; et ce trouble fait que, dès que le changement n'est point utile, il est nuisible. S. Augustin, t. XXII, p. 551; *ibid*, p. 555.

Dispenses. S. Bernard, t. XXV, p. 454.—Traité de S. Bernard : *Du précepte et de la dispense*, t. XXV, p. 260. — Ne doivent s'accorder qu'avec une sévère discrétion, t. XXV, p. 47, 240, 241, 260.

Disputes (Eviter les) inutiles. S. Chrysost., t. XI, p. 229-236. — Disputes religieuses. S. Chrysost., t. XIII, p. 208 et suiv. — Nous sommes chrétiens non pour disputer, mais pour croire. S. Chrysost., t. XI, p. 237, 309, 310.

Modération dans les disputes, particulièrement dans celles qui intéressent la religion, t. VI, p. 270 et suiv.

Dissimulation. (Voy. *mensonge*).

Divertissements d'esprit et de cœur. S. Chrysost., t. XVIII, p. 185-193. — Ses dangers, *ibid.*, p. 188.

Divertissements du monde. S. Gaudence, t. VIII, p. 461. — S. Ambroise, t. IX, p. 192 (et note). — (Voy. *Monde. Spectacles. Danse.*) — Mènent à la licence. Tertullien, t. II, p. 394-471. — Les chrétiens les évitent sévèrement. S. Chrysost., t. XVIII, p. 155. (Voy. *Sérieux du chrétien.*) — Tertullien, t. II, p. 401. — Divertissement du cirque et de l'amphithéâtre (Voy. *Spectacles*), t. III, p. 172-177; t. IV, p. 135-173; t. XXIII, p. 174 et suiv., 189. — Est-il permis d'y assister? t. II, p. 463.

Divinations. Connoissance de l'avenir par les augures. Refutée par Origène contre Celse, t. II, p. 175.

Divisions. Source de calamités, t. VI, p. 232, 240, 241. — Qui est-ce qui les excite d'ordinaire dans l'Eglise, *ibid.*, p. 270-271. — (Voy. *l'Epître du pape S. Clément aux Corinthiens*, t. I, p. 116 et suiv., et les mots *Schisme. Paix. Charité.*)

Fléau de toute société. S. Chrysost., t. XIII, p. 184 et suiv.

Divisions modernes dans les discours chrétiens, t. X, Disc. préliminaire, p. 39-40 (et note); t. I, Disc. préliminaire, p. 52.

Divorce. Condamné. S. Astère, t. V, p. 325. — S. Augustin, t. XXII, p. 345. — S. Chrysost., t. XIX, p. 292 et suiv. (Voy. *Indissolubilité du mariage.*)

Est-il permis? Dans quelles circonstances. S. Chrysost., t. XIX, p. 296-193.

Docteurs de l'Eglise. Quels sont ceux que nous appelons de ce nom, t. I, Disc. préliminaire, p. 7-8.

Les docteurs remplacent les martyrs, t. V, Disc. préliminaire, p. 3.

Les docteurs du IVe siècle. Jugement de M. de La Harpe, t. VII, p. c-cviii. — Jugement qu'en portent les écrivains protestants, Disc. préliminaire, p. 4, 7 (et suiv. (et notes). — Mérite propre à leurs écrits, t. V, Disc. préliminaire, p. 20.

Divisions établis dans leurs ouvrages, *ibid.*, Disc. préliminaire, p. 46.

Docteurs du moyen âge, t. XXIV, p. 197.

Dogmes de la foi chrétienne. Dogme de l'existence de Dieu et de ses attributs, de la très sainte Trinité, de la consubstantialité du Verbe, de l'incarnation et de la rédemption, de la divinité du Saint-Esprit.

Voy. les mots *Dieu*, *Verbe*, *Jésus-Christ*, *Trinité*, etc. — Dogmes de la grâce et de son accord avec la liberté, reconnu et professé dans les temps apostoliques, t. IV, p. 408-410. — Dogmes de l'enfer, du paradis et du purgatoire, crus et professés de toute antiquité dans l'Eglise catholique, t. IV, p. 406-407. — Dogmes de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, de sa liberté, de son jugement après la mort, des récompenses ou des châtiments réservés après la vie, crus et professés dans les temps apostoliques, t. IV, p. 401-405.

Domat. Idée de son livre des *Lois civiles*, t. XXIV, p. 43 (note).

Domestiques (Devoirs envers les), t. I, p. 110. S. Chrysost., t. XV, p. 357; t. XVIII, p. 176. — Serviteurs non esclaves, *ibid.*, p. 339. Leurs devoirs envers leurs maîtres. S. Chrysost., t. XVIII, p. 338-342.

Dominique (S.), t. XXIV, p. 502-507. — Son institut, *ibid.*, 504.— Ses disciples, *ibid.*, 506-507.

Domitien (L'empereur), persécuteur des chrétiens, t. II, p. 341. Se relâche de sa rigueur envers les chrétiens. Tertullien, t. II, p. 341.

Domnion (*). Lettre de réprimande que lui adresse S. Jérôme, t. XX, p. 171.

Donations faites aux églises. Dans quel esprit? S. Chrysost., t. XVIII, p. 461 et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 181. — Ce n'est pas votre argent que l'Eglise vous demande, c'est votre foi, *ib.*, p. 292. — S. Chrysost., XVIII, p. 455-460. (Voy. *Biens d'églises.*)

Donat. Commentateur de Virgile et de Térence, t. XX, p. 50. Avait été l'un des maîtres de saint Jérôme, *ibid.*, p. 51 (note).

Donat. Lettre que lui adresse saint Cyprien, t. IV, p. 167. — Jugement sur cette lettre, par saint Augustin (*ibid.*).

Donat, évêque des cases noires, commence le schisme des donatistes, t. V, p. 261; t. XXII, 255.

Donat, faux évêque de Carthage, *ibid.*, p. 259.

Donatistes. Origine de cette secte, t. V, p. 258 et suiv.—Son histoire, *ibid.*, p. 258. — Schisme des donatistes, t. XXII, p. 255-256. Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 275.

(*) *Dominion*, faute d'impression; lisez *Domnion*.

Appellent à l'empereur Constantin, t. XXII, p. 496.

Excès et fureurs sacriléges auxquels ils se portent, t. V, p. 269 et suiv.; *ibid*, p. 276; t. XXII, p. 256; *ibid.*, 261; *ibid.*, p. 489, 507, 510, 524. — Leur fanatisme, *ibid.*, p. 257, 258, 276, 277, 504. — Se donnent pour martyrs, *ibid*, p. 276. — Afin de faire retomber sur les catholiques l'odieux de la persécution, *ibid*, 525.

Rebaptisoient ceux qui avoient été baptisés hors de leur communion, *ibid*, 267.

A la fois schismatiques et hérétiques. S. Augustin, t. XXII, p. 284.

Réprimés par les édits de la puissance impériale, *ibid.*, p. 287, 288; *ibid*, p. 261-265.

Se prétendoient les seuls justes, t. XXII, p. 530-534.

Accusoient l'Eglise d'avoir failli. S. Augustin réfute cette calomnie, t. XXII, p. 228 (Voy. *Eglise.*)

Différence de leur hérésie avec celle des Ariens. S. Augustin, t. XXII, p. 492.

Malgré tous leurs emportements, saint Augustin et les catholiques les regardent encore comme leurs frères, t. XXI, p. 440; t. XXII, p. 295.

Charité de saint Augustin à leur égard, *ibid.*, p. 460-463; t. XXII, p. 292; *ibid.*, 491, 492, 535. — Héroïsme de son désintéressement envers ces sectaires, t. XXII, p. 285, 296, 287, 536.

Ecrits de saint Augustin contre les donatistes, t. XXII, p. 254-296.

Conférences avec les donatistes, *ibid.*, p. 287-289

Donotheé, évêque du parti de Nestorius, se déclare contre la prérogative de Marie, mère de Dieu, t. XX, p. 489 (note).

Dorotheé (S.), abbé. Homélies publiées sous son nom, t. XXIV, p. 145.

Dosithée, faux prophète, t. II, p. 210.

Douceur. Eloge de cette vertu. S. Ephrem, t. XIII, p. 27, 256. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 172, 173, 176. — Sa définition, t. VIII, p. 28. — Fait le véritable esprit du christianisme. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 63. — Ses attraits, *ibid.*, p. 176-177. — Jésus-Christ en a été le plus parfait modèle, *ibid.*, p. 178. — Promesses qui lui sont faites, *ibid*, p. 257.

Eloge de celle de Moyse. S. Chrysost., t. XVI, p. 420-423. — De David. (Voy. les mots, *David. Pardon des injures. Patience.*)

Doutes sur la religion. S. Chrysost., t. XI, p. 247, 253, 302. — Doutes sur la foi, conséquence inévitable de la mauvaise vie. S. Chrysost., t. XII, p. 539. — Exemple de saint Augustin avant sa conversion, tom. XXII, pag. 386, 387. — Quelle conduite à tenir dans les doutes qui intéressent la foi ou l'unité catholique. S. Jérôme, t. XX, p. 215. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 271.

Doxologie. Chez les Grecs et les Latins, t. VIII, p. 422 (et note), 439.

Dracontius refuse l'épiscopat. Lettre que S. Athanase lui adresse à ce sujet, t. V, p. 199, 200 et suiv.

Droit canonique (Abrégé de l'histoire du), t. XXIV, p. 328-331.

Dubois (L'abbé), de l'académie françoise. Sa traduction des commentaires ou sermons de saint Augustin sur les psaumes, t. XXI, p. 402 (note). — Des confessions du même saint, t. XXII, p. 361 (note). — Des lettres de saint Augustin, *ibid.*, p. 444.

Drogon, religieux. S. Bernard lui écrit, t. XXV, p. 133.

Duel (Contre le). S. Bernard, t. XXV, p. 217.

Condamné par le concile de Valence, *ibid.*, p. 507.

Duns (Jean), surnommé Scot. Ses démêlés avec l'école de S. Thomas d'Aquin, t. XXV, p. 40 et suiv.; son article, *ibid.*

Dunstan (S.), fait refleurir les lettres en Angleterre, t. XXIV, p. 26.

Dupin (Elie). Jugement sur sa bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, t. I, Disc. prélimin., p. 75 et suiv.

Dupont (Louis), écrivain ascétique. Son éloge, t. XXV, p. 567.

E.

Eau. S. Basile, t. VII, p. 98, 103.

Eau (L'élément de l') employé dans tous les mystères, t. III, p. 55, 57. — S. Cyrille, t. VIII, p. 370. — S. Chrysost., t. XVII, p. 297.

Formation des eaux. S. Basile, t. VII, p. 121.

Eau de la mer. Moyen de la rendre potable, t. VII, p. 102 (note).

Est-il permis, dans la célébration du saint sacrifice, de n'employer

que de l'eau, sans y faire usage de vin? S. Cyprien, t. IV, p. 280 et suiv. — Eau du baptême. Sa vertu. (Voyez *Baptême.*)

Eaux de contradiction. Ce qu'il faut entendre par ce mot. S. Chrysost., t. X, p. 411.

Ebbon, archevêque de Reims. T. XXIV, p. 262 (note), 300.

Ecclésiaste de Salomon. Eloge de ce livre, t. VIII, p. 102.

Commentaire de saint Jérôme sur ce livre, t. XX, p. 337-344.

Ecoles. Chez les Juifs, t. X, p. 8. — Chez les chrétiens, t. I, p. 372 (note). — Dès l'établissement du christianisme, t. XXIV, p. 180, 181 (note).

Ecoles célèbres dans les Gaules, t. XXIII, p. 37 (note). — Ecoles dans les Gaules au VIe siècle, t. V, p. 25; t. XXIV, p. 8, 15 (note); au XIe, p. 30 (note); *ibid.*, 180, 181 (note). — Fondées chez les nations du Nord à mesure qu'elles recevoient la lumière évangélique, *ibid.*, p. 26.

Ecoutants. Nom donné aux catéchumènes, t. VIII, p. 357 (note).

Ecriture sainte. Son autorité, t. I, p. 180, 208, 328; t. II, p. 287, 289, 362-364; t. IV, p. 412, 413; t. V, p. 254; t. VI, p. 148, 444; t. VIII, p. 140, 379; t. XIII, p. 73 et suiv., 97 (et note); t. XXIV, p. 210.

Combien la lecture en est utile à toutes les conditions. S. Basile, t. VII, p. 444, 445. — Nécessité de la lire et de la méditer, t. V, p. 408; t. XXI, p. 93, 94, 419. — Origène, t. II, p. 288, 289, 290. — S. Isidore de Péluse, t. XIX, p. 392, 393. — S. Chrysost., t. X, p. 400, 428 et suiv., t. XIII, p. 81. — S. Augustin, t. XXII, p. 419.

C'est Dieu lui-même qui nous parle par son Ecriture. S. Ephrem, t. VIII, p. 334. — S. Chrysost., t. XIII, p. 79 et suiv.

Sagesse divine dans la manifestation successive des saintes Ecritures. S. Chrysost., t. XVII, p. 211.

Son antiquité, t. I, p. 280, 327, 328, 360, 393, 403, 408; t. II, p. 213, 363, 424.

Livres saints, trésor de sagesse et de science, tom. II, p. 114, 158, 285; t. XIII, p. 89, 93; t. XXI, p. 96.

Dans quel sens elles prêtent à Dieu des sens, des passions? Origène,

t. II, p. 162, 228, 252.—S. Chrysost., t. XI, p. 281, 282, 373, 374; t. XIII, p. 96; t. XVII, p. 138.

Toutes les maladies de l'âme y peuvent trouver leur remède. S. Chrysost., t. XIII, p. 77.—Source de consolation dans les adversités. S. Grégoire de Nazianze, t VI, p. 63.

Ecriture sainte Pourquoi Dieu avoit permis qu'elle fût traduite en grec, t. I, p. 413.

Comment on la peut traduire, t. XI, p. 27, 30. — Comparée avec les livres des philosophes. Origène, t. II, p. 285. — Tertullien, *ibid.*, p. 424 et suiv.

A qui appartiennent les Ecritures? Tertullien, t. III, p. 224.

L'Eglise catholique en est seule la dépositaire et l'interprète. S. Augustin, t. XXI, p. 161.

Ecriture sainte. Comment l'étudier. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 366.— S. Jérôme, t. XX, p. 73 et suiv., 126.— S. Chrysost., t. XIII, p. 86, 87. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 293-295. Cassiodore, t. XXIII, p. 358. — Ses obscurités. Origène, t. II, p. 285 et suiv. — Tertullien, t. III, p. 223. — S. Chrysost., t XIII, p. 88, 91 et suiv.—Pourquoi elle en a? *ibid.*, p. 94, 97. — S. Jérôme, t. XX, p. 80. — S. Augustin, t. XXI, p. 93, p. 114; t. XXII, p. 384.

Son obscurité tient à la foiblesse de notre nature. S. Basile, t. VII, 94; *ibid.*, p. 429.

Quel en est l'objet essentiel, t. XXI, p. 77 (note). — Toutes nos études sur l'Ecriture sainte doivent avoir ce double objet : la découverte des choses soumises à notre intelligence, et le mode d'exposition de ces mêmes choses. S. Augustin, t. XXI, p. 87. — Science nécessaire à son interprète. S. Augustin, t. XXI, p. 94. — Diversement interprétée, t. XIII, p. 197; *ibid.*, p. 215 (et notes); t. XXI, p. 96. — Quatre manières de l'interpréter selon saint Augustin : sens historique, sens moral, sens analogique, et sens figuré ou allégorique, *ibid.*, p. 114, *ibid.*, p. 315. — Nous expliquons certains passages de l'Ecriture par l'allégorie, toutefois sans abandonner le sens historique; car les histoires rapportées par nos Ecritures sont très véritables sans doute, mais les mêmes histoires ont encore des objets plus importants

et plus sublimes que la lettre même de l'événement. Origène, t. II, p. 156; *ib.*, p. 106, 107.

Sens littéral et sens figuratif, t. II, p. 248; t. XIII, p. 96. — Explications arbitraires que l'on en fait, t. VI, p. 366. — Pour l'étude des Livres saints, s'aider d'un interprète estimé, t. V, p. 408.

Nos adversaires ne la citent qu'en l'altérant, t. I, p. 165; t. II, p. 71; t. III, p. 221 et suiv.; t. V, p. 254, 346. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 300.

Artifice ordinaire aux ennemis de la religion : quand ils en citent des passages, ils les isolent et les mutilent. S. Chrysost., t. XII, p. 376 — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 299.

L'Ecriture est-elle seule juge de la foi (contre l'hérésie), t. XIII, p. 36 (et notes)? — Rien d'inutile dans l'Ecriture. S. Chrysost., t. XIII, p. 85.

L'Ecriture sainte doit être l'âme de tous les discours du prédicateur, t. I, Disc. prélim., p. V; t. VIII, p. 138, 139.

Combien sont coupables ceux qui la négligent. S. Cyprien, t. IV, p. 412. — S. Chrysost., t. XIII, p. 82, 83.

Contre ceux qui la négligent pour les études profanes, t. VII, p. 61. — Comment on la cite à présent. Vices de cette méthode, tom. X, pag. 82 (et note). — C'est à l'ignorance où l'on est de nos saintes Ecritures que doit s'attribuer la foule de désordres et d'hérésies qui désolent la société chrétienne. S. Chrysost., t. XI, p. 84; t. XIII, p. 80, 83.

Comment expliquée par les écrivains protestants, t. I, Disc. prélim., p. 77 (note), 348

La loi ancienne n'en permettoit pas la lecture indifféremment. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 127.

Les Pères apostoliques pleins de sa lecture. Estime qu'ils en font. Religieuse affection avec laquelle ils la citent dans leurs écrits, t. IV, 410, 411. (Même observation pour tous les Pères venus après.)

Quelle étude en avait faite particulièrement saint Jean Chrysostome, t. X, p. 41-85. — De la profonde intelligence de saint Augustin dans les saintes Ecritures, t. XXI, p. 309, 314

Saint Bernard ne parle en quelque sorte que par l'Ecriture, t. XXV, p. 102.

Canon des saintes Ecritures n'a jamais varié dans l'Eglise, t. XXI, p. 93. — Epîtres canoniques, t. XX, p. 89.

Décret sur la distinction des livres canoniques de l'Ecriture et des livres apocryphes, t. XIX, p. 505. — Analyse des livres de l'ancien et du nouveau Testament, par saint Jérôme, t. XX, p. 77 et suiv. — Livre de la Genèse, t. XIII, p. 6, 11, 12, 60. — Le Pentateuque, *ibid.*, p. 9. (Voy. *Moïse*, *Genèse*, *Création.*) — Autorité des miracles racontés dans le Pentateuque, t. XIII, p. 9. — Commentaires de saint Augustin sur la Genèse, t. XXI, p. 315-326. — Homélies de saint Basile, saint Grégoire de Nysse et saint Ambroise sur l'ouvrage des six jours. (Voy. le mot *Hexaëmeron.*)

Ecritures prophétiques. Jésus-Christ en a donné l'intelligence à tous les peuples du monde. S. Chrysost., t. XI, p. 149, 150.

Exposition oratoire du cantique de Moïse après le passage de la mer Rouge, t. VIII, p. 130-133. — Par un auteur moderne, *ibid.*, p. 133-175. — Livre des prophètes. S. Chrysost., t. XVII, p. 228-234. (Voy. *Psaumes David. Ancien et nouveau Testament. Jésus-Christ. Messie. Prophètes. Evangile. Apôtres.*) — Tout s'y rapporte à Jésus-Christ. S. Ambroise, t. IX, p. 121. — S. Chrysost., t. XVII, p. 217 et suiv. (Voy. *Isaïe. Daniel. Jérémie. Ezéchiel.*)—Grands et petits prophètes. (Voy. ce mot.) — Psaumes et cantiques. (Voy. ces mots.) — Evangile. S. Chrysost., t. XI, p. 87; t. XIII, p. 16.—Actes des Apôtres. S. Chrysost., t. XIII, p. 526; t. XVII, p. 234. — Epîtres de saint Paul. S. Chrysost., t. XVI, p 532; t. XVII, p. 234 et suiv. (Voy. l'*article saint Paul.*) — Le livre de l'Apocalypse, t. I, p. 206. (Voy. ce mot.)

Ecrivains sacrés comparés avec les écrivains profanes. S. Augustin, t. XXII, p. 270, 271.

Ecrivains ecclésiastiques (Catalogue des), par saint Jérôme, t. XX, p. 370, 371.

Les siècles d'ignorance ne sont pas sans écrivains estimables, t. I, p. 83.

Écrivains juifs des temps modernes, t. X, p. 14 et 15 (note).

Écrivains profanes des temps apostoliques, t. I, p. 207.

Discours de saint Basile *sur l'utilité que les jeunes gens peuvent retirer de la lecture des livres profanes*, t. VII, p. 351 (et notes). — S. Augustin, t. XXI, p. 95. — S. Paulin, t. XX, p. 462.

Saint Jérôme se reproche l'étude qu'il en avoit faite, t. XX, p. 215-217.

Leur lecture n'est point sans dangers, t. III, p. 421.

Nous est-il permis de les citer? S. Jérôme, t. XX, p. 187.

Écrivains catholiques contre Luther, t. XXV, p. 551, 552.

Eckius (Jean), célèbre controversiste, t. XXV, p. 551.

Edesse. Lettre de saint Bernard sur la prise de cette ville par les infidèles, t. XXV, p. 201 ; *ibid.*, p. 208.

Éducation (Lettres de saint Jérôme sur l'), t. XX, p. 306-327.

Religion, fondement nécessaire, *ibid.*, p. 306, 325. — Écrits sur l'éducation, *ibid.*, p. 315.

Éducation publique et éducation privée. Laquelle est préférable? *ibid.*, p. 315.

Choix des maîtres et des compagnons d'études, *ibid.*, p. 318, 319. S. Chrysost., t. XIX, p. 311.

Exemples de la justice du ciel à l'égard des pères coupables d'avoir négligé l'éducation de leurs enfants, *ibid.*, p. 321, 322.

Conseils sur l'éducation. S. Jérôme, t. XX, p. 308 et suiv. — S. Chrysost., t. XIX, p. 318-320, 324. — S. Augustin, t. XXII, p. 53-55.

Doctrine de saint Jean Chrysost., t. XVIII, p. 558, 559; t. XIX, p. 302.

Devoir des pères et des enfants. S. Ambroise, t. IX, p. 74 et suiv., 78 et suiv. — S. Chrysost., t. XIX, p. 303, 313, 314, 321; t. XVIII, p. 558, 559. — Devoir des enfants envers leurs pères et mères. S. Ambroise, t. IX, p. 179, 180.

Contre les pères qui s'opposent à la vocation de leurs enfants. S. Ambroise, t. IX, p. 215 et suiv.

Pères qui négligent l'éducation de leurs enfants se rendent coupables de parricide à leur égard. S. Cyprien, t. IV, p. 30. — Salvien, t. XXIII, p. 234 et suiv.

Pères punis pour les fautes de leurs enfants. Le grand-prêtre Héli. S. Chrysost., t. X, p. 379; t. XIX, p. 306-308, 315.

Vices de nos écoles. S. Chrysost., t. XVIII, p. 258, 259.

Vices de l'éducation moderne. S. Jérôme, t. XX, p. 316, 326. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 235, 259, 261 ; t. XIX, p. 314, 316, 319, 322.

Les mères doivent être les premières institutrices de leurs enfants, *ibid.*, p. 318. — Doivent allaiter leurs enfants. S. Ambroise, t. IX, p. 27 ; t. XXIV, p. 286.

Egalité naturelle parmi les hommes. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 430, 431, 438; t. III, p. 325-429. — S. Chrysost., t. X, p. 345 (Voy. *Société humaine. Riches et pauvres.*) — Egalité des conditions. Minucius Félix, t. III, p. 325.

Eginard, secrétaire de Charlemagne. Ses écrits, t. XXIV, p. 231-232. — Lettre de consolation qui lui est adressée sur la mort de sa femme, par Loup de Ferrières, *ibid.*, p. 309.

Eglise. Définition de ce mot. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 417.

Est la colonne et le fondement de la vérité. S. Chrysost., t. XIII, p. 98 et suiv., 153, 154.

Commune mère de tous les chrétiens. S. Chrysost., t. XIII, p. 98. — N'espérez pas avoir Dieu pour père, si vous n'avez l'Eglise pour mère. S. Augustin, t. XXII, p. 442.

L'Eglise sur la terre est une société religieuse, composée d'hommes unis extérieurement par la communion des mêmes sacrements, par la soumission aux pasteurs légitimes, et intérieurement par la foi, l'espérance et la charité. S. Augustin, t. XXII, p. 265.

Historiens de l'Eglise. Eusèbe de Césarée, t. V, p. 128 et suiv. Philostorge, *ibid.*, p. 222. — Histoire de l'arianisme par saint Athanase, t. V, p. 189 et suiv. — Traité des synodes, par saint Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p. 355. — S. Jérôme, t. XX, p. 388. — Histoire du concile de Nicée, *ibid.*, p. 417 et suiv. — Histoire des donatistes, dans saint Optat, *ibid.*, p. 260 et suiv. — Socrate, Sozomène, Philippe de Side, Evagre, Nicéphore Calliste, Georges Syncelle, Nicéphore, Eutychius, Georges Cedrenus (à leur article), Sulpice Sévère, Mich. Glycas, t XIX, p. 422.—

Histoire ecclésiastique de Rufin, t. XX, p. 43. — De Théodoret, t. XIX, p. 402-403. — De Grégoire de Tours et de ses continuateurs, *ibid.*, 161. — D'Anastase le Bibliothécaire, *ibid.*, 168. — De Pierre Comestor, *ibid.*, p. 169. — Du vénérable Bède, *ibid.*, 174-175. (Voy. leurs articles.)

Son histoire a commencé avec le monde, t. I, p. 325, 402, 471; t. V, p. 130; *ibid.*, 137. S. Augustin, t. XXI, p. 253; t. IX, p. 333.

Son histoire nous découvre la conduite de la divine providence dans le cours des temps, pour la réparation et la rédemption du genre humain. S. Augustin, t. XXI, p. 131, *ibid.*, 267. — Poursuivie dans la succession des âges, *ibid.*, p. 268-270. — (Plan du discours de Bossuet, sur l'histoire universelle.)

L'Eglise chrétienne fondée par Jésus-Christ. — Doctrine de S. Justin, t. I, p. 298. — De S. Irénée, *ibid.*, p. 162. — Tertullien, t. II, p. 345.— S. Cyprien, t. IV, p. 360-383. — S. Jean Chrysostôme, t. XIII, p. 98, 115, 116, 173. — Dirigée par Jésus-Christ à travers les tempêtes et les écueils. S. Chrysost, t. XIII, p. 106, 107. — Combattue avec violence d'abord par les persécutions, ensuite par les hérésies. S. Augustin, t, XXI, p. 274.

Soutenue par le ministère des prophètes, des apôtres et des docteurs, t. XIII, p. 387-388. — Autrefois stérile, maintenant féconde. S. Augustin, t. XXI, p. 544.

A remplacé la synagogue, t. V, p. 307; t. VIII, p. 417. S. Chrysost, t. XIII, p. 103, 110 et suiv. S. Bernard, t. XXV, p. 453.

L'Eglise figurée dans l'ancien Testament. S. Chrysost., t. XIII, p. 428-429. — Prédite par les prophètes. S. Augustin, t. XXII, p. 280-281.

Interprète de l'Ecriture. S. Augustin, t. XXII, p. 118.

L'Eglise catholique est seule dépositaire et interprète des saintes Ecritures. S. Augustin, t. XXI, p. 161.

L'Eglise, tribunal infaillible, t. XIII, p. 36. — Nécessité de ce tribunal, *ib.* p. 37-38.

Tribunal toujours subsistant, t. XXII, p. 214 (et note).

L'Ecriture sainte ne suffit-elle pas, sans obliger de recourir à l'auto-

rité de l'Eglise? — Réponse par Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 273.

Distinction de l'Eglise réunie en concile, et de l'Eglise dispersée dans le monde, imaginée par les pélagiens, t. XXII, p. 214.— Réfutée par Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 303.

Noms donnés à l'Eglise. S. Chrysost., t. XIII, p. 172-173.

L'Eglise, comparée à une armée bien disciplinée. S. Chrys., t. XIII, p. 208. — Au char de la vision d'Ezéchiel. S. Bernard, t. XXV, p. 466.

L'Eglise, comparée avec une tour. Pasteur d'Hermas, t. I, p. 175.— A une montagne. S. Chrysost., t. XIII, p. 173-151. A une vigne que Dieu lui-même a plantée. S. Chrysost., t. XIII, p. 98. — A l'arche de Noé. S. Chrysost., t. XIII, p. 104 (et note); t. XVII, p. 377. — Comme tous ceux qui ne furent point enfermés dans l'arche périrent par le déluge, de même tous ceux qui ne sont point dans l'Eglise, périront. S. Augustin, t XXII, p. 279.

Est le corps de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 124, 126, 190. S. Augustin, t. XXII, p. 279.

Tous les chrétiens ne forment qu'un seul corps. S. Chrysost., t. XIII, p. 133 et suiv. (note), 139. — Société des bons et des méchants, mêlés dans l'Eglise, t. IV, p. 241; t. XXI, p. 487.— Dans quel sens les hérétiques et les méchants n'appartiennent point à l'Eglise, dans quel sens ils lui appartiennent. S. Augustin, t. XXII, p. 265.

Sa constitution et sa doctrine, t. V, p. 224 et suiv.; t. VI, p. 91 et suiv. — Bel ordre qui y préside, t VI, p. 280. (Voy. *Hiérarchie.*)

Sa hiérarchie, t. IV, p. 429-430. — Ses dogmes, sa discipline (Voy. *Considérations sur les temps apostoliques*, t IV, p. 417 et suiv. t. V, p. 247-250; t. IX, p. 268; t. XXIV, p. 132.)

Esprit de son gouvernement. S. Chrysost., t. XVIII, p. 441.—N'a pas d'autres armes que la foi et la douceur. S. Ambroise, t. IX, p. 135. — On n'a point vu la Cité de Dieu (l'Eglise) combattre contre ses persécuteurs pour la conservation d'une vie temporelle, bien qu'elle comptât dans son sein des peuples nombreux; elle n'a su répandre que son sang. S. Augustin, t. XXI, p. 296.

Ce qu'elle enseigne à ses enfants. S. Augustin, t. XXI, p. 161-164; *ib.*, 354. — Mœurs de l'Eglise catholique (Traité des), *ibid.*, p. 148-167.

Doctrine sur l'Eglise. Traités de Tertullien et saint Cyprien, t. III, p. 210 et suiv.; t. IV, p. 610-625; t. V, p. 263 et suiv. — S. Chrysostôme, t. XII, p. 98, 278. — S. Augustin contre les Donatistes, t. XXII, p. 285 et suiv. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 307. (Voy. *Hérésies. Prescriptions.*)

Bossuet a emprunté de saint Cyprien, tout le développement de sa doctrine sur l'Eglise, t. IV, p. 417.

Caractères de la véritable Eglise, t. IV, p. 418-425; t. XXIV, p. 211-212. — Unc. S. Irénée, t. I, p. 162, 163, 417; t. III, p. 214, 237, 238 et suiv. S. Cyprien, t. III, p. 111; t. IV, p. 254; *ibid.*, — p. 419. — Saint Optat, t. V, p. 263; *ibid.*, p. 281. — Saint Jean Chrysostôme, t. XIII, p. 124-145. — Voyez les articles *Union*, *Division*, *Schisme*, *Hérésie*. — Ce qui fait l'Eglise, c'est l'unité de la foi. — Elle est un corps dont Jésus-Christ est le chef. — Les membres n'ont de vie que par leur union; ils la perdent par leur séparation; c'est la l'hérésie. S. Chrysost., t. XIII, p. 177.

Je ne regarde comme vraie Eglise que celle qui me prouve son antiquité. Car, comme il n'y a qu'un seul Dieu et un seul Seigneur, c'est par l'unité que ce qu'il y a de plus excellent nous doit être recommandable, en ce que l'unité est l'image du premier principe de toutes choses. Aussi, est-ce pour cela que nous attribuons l'unité à la vraie Eglise, que les hérétiques s'efforcent de diviser en plusieurs parties. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 177.

Point de milieu: On est dans l'Eglise ou hors de l'Eglise. S. Chrysost., t. XIII, p. 143. (Voy. *Hérésie* et *Schisme.*)

Saints. T. III, p. 245, t. IV, p. 421. — S. Optat, t. V, p. 261-263. — S. Pacien, *ibid.*, p. 282. — S. Chrysost., t. XIII, p. 175, 176.

Eglise, sainte épouse de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XII, p. 102, 111 (et note), 113, 127 et suiv. 172, 500 (et note). — S. Augustin, t. XXII, p. 363. (Réponse aux objections des Donatistes.) S. Fulgence, t. XXIII, p. 13. — Toujours sainte, mal-

gré l'inévitable mélange des bons et des méchants.—S. Augustin, t. XXI, p. 487; t. XXII, p. 264, 271 —L'esprit Saint est l'âme de l'Eglise, et ne se trouve que dans elle, *ibid.*, p. 442.

Conduite de l'Eglise à l'égard des hérétiques revenus à l'unité, t VIII, p. 476; t. XXII, p. 536, 544. (Voy. les mots *Donatistes. Concile de Nicée. Novatien. S. Cyprien.*)

Catholique. Origène, t. II, p. 199.—S. Cyprien, t. IV, p. 363, 420. —S. Optat, t. V, p. 254, 265. — S. Pacien, t. V, p. 281. —S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 417, 418. — S. Chrysost., t. XIII, p. 179, 180, 273 (et note).

Seule en possession du culte du vrai Dieu. Lactance, t. III. p. 420.

Cette Eglise est une, et nos anciens l'ont nommée catholique, afin de faire voir par son nom même qu'elle est répandue par toute la terre. S. Augustin, t. XXII, p. 279.

L'Eglise catholique est une, non divisée; elle consiste dans l'union de tous ses membres attachés les uns aux autres par le lien d'une même foi et d'une même charité. S. Cyprien t. IV, p. 265. — Opposée à celles de l'hérésie, t. II, p. 200; t. III, p. 244, 246, 420.

Nous croyons une église et c'est la catholique; les hérétiques donnent à leurs assemblées le nom d'Eglise, ils n'appartiennent point à l'Eglise catholique, soit parce qu'ils violent l'unité de la foi, soit parce qu'ils manquent à la Charité. S. Augustin, t. XXII, p. 108.

La distinction propre de notre Eglise, c'est d'être catholique; nom qui lui vient du privilége d'être répandue partout. S. Optat, t. V, p. 264.—C'est là ce qui nous distingue de tout ce qui s'appelle hérétique. S. Pacien, *ibid.*, p. 281. —S. Augustin, t. XXI, p. 116, 120; *ibid.*, p. 492, 493.

Pour être catholique, il faut n'admettre que ce qui a pour soi l'ancienneté, l'universalité et le consentement unanime. Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 273.

Raisons qui attachent à l'Eglise catholique. S. Augustin, t. XXII, p. 117.

Apostolique. Tertullien, t. III, p. 247 et suiv., 256; t. IV, p. 421,

424.—S. Chrysost., t. XIII, p. 101, 115, 116, 137, 269, 271 (et note).

On n'a plus rien de certain, quand on a une fois rejeté le joug salutaire de l'Eglise. S. Augustin, t. XXII, p. 428.

Autorité de l'Eglise. Il y a des circonstances où l'erreur est non-seulement dangereuse, mais funeste; et c'est alors que nous avons besoin de règles sûres qui nous apprennent à ne pas confondre ce qui vient de Dieu avec ce qui ne seroit qu'une illusion de notre vanité. S. Bernard, t. XXV, p. 457.

L'Eglise de Jésus-Christ est fondée sur l'épiscopat, t IV, p. 429; t. XIII, p. 134 (note).—Ce qui fait l'Eglise, c'est l'union de l'évêque et de son peuple, du troupeau et du pasteur. L'évêque est dans l'Eglise, et l'Eglise dans son évêque. S. Cyprien, t. IV, p. 264. — Promesses de Jésus-Christ à son Eglise. S. Augustin, t. XXII, p. 262.

Romaine. Témoignages de S. Irénée, t. I, p. 166, 186.—De S. Cyprien, t. IV, p. 423, 424. — De Tertullien, *ibid.*, p. 424. — De S. Optat, t. V, p. 265. — De S. Ambroise, t. IX, p. 167, 301. Titres de sa prééminence. S. Chrysost., t. XIII, p. 260, 264. —C'est à lui, à Pierre, et non aux autres que Jésus-Christ a donné les clefs du royaume du ciel. S. Chrysost., t. XIII, p. 267 (note). —Prince des apôtres et souverain prédicateur de l'Eglise. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 398 —S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 382. — S. Chrysost., t. XIII, p. 117, p. 260 et suiv. (et notes), 264, 267.

A chacun des évêques sa barque particulière, à Pierre le vaisseau de l'Eglise universelle répandue par tout le monde. S. Bernard, t. XXV, p. 235.

Eglise romaine. Témoignage de S. Jérôme, t. XX, p. 166, 402.— Quiconque mange l'agneau hors de cette maison est un profane, quiconque ne se trouvera point dans cette arche, périra emporté par le déluge. S. Jérôme, t. XX, p. 167. — De S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 356, 357.—De S. Bernard, t. XXV, p. 174, 195.—C'est à l'Eglise romaine que nous sommes dans l'usage de déférer les plaies de la foi, les injures faites à Jésus-

Christ, les atteintes portées à l'autorité des Pères. S. Bernard, *ibid.*, p. 183, 233, 234 (et note); t. XIX, p. 357.

Evêque de Rome, *Apostolicæ sedis antistes.* Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 278 (et note). Sa suprématie proclamée par S. Prosper contre les ingrats, t. XXIII, p. 387. — Par Ferrand, diacre, *ibid.*, p. 414, 415. — Reconnue par l'école de Paris, t. XXV, p. 47, 48.

Reconnue par toutes les autres Eglises, t. V, p. 266 (et note). S. Chrysost., t. XIII, p. 267. — Centre de l'unité catholique, t. III, p. 242, 243; t. IV, p. 260. — Son éloge, t. XXV, p. 182.

L'Eglise romaine est la mère des Eglises, elle n'en est pas la souveraine. S. Bernard, t. XXV, p. 244.

Son autorité est souveraine, mais non pas absolue. S. Bernard, t. XXV, p. 233, 241. — Ses décrets peuvent être réformés par l'autorité des conciles. S. Bernard, t. XXV, p. 200.

Succession non interrompue de l'épiscopat dans l'Eglise de Pierre, à qui Notre Seigneur, après sa résurrection, a commandé de paître ses brebis. S. Augustin, t. XXII, p. 117.

Sixième canon du concile de Nicée, t. V, p. 441 (note); IVe canon du concile de Sardique, *ibid*, p. 447.

Qui n'est pas en communion avec Pierre ne l'est pas avec l'Eglise de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 269.

Si l'on se croit en droit de juger l'évêque de Rome, ce n'est plus l'évêque, c'est l'épiscopat tout entier qui est en péril. S. Alcime Avite, t. XXIII, p. 22. — Passage de saint Thomas discuté, t. XIX, p. 355.

Vengée des calomnies des Donatistes par saint Augustin. (Livres contre les lettres de Petilien), t. XXII, p. 275.

Toutes les Eglises d'Occident fondées par saint Pierre ou ses successeurs, t. XXIII, p. 494.

Dieu a voulu paroître seul dans l'établissement et la conservation de son Eglise, t. IV, p. 454, 455; t. XIX, p. 338, 339.

Son établissement, preuve de la toute-puissance divine S. Chrysost., t. XIII, p. 151, 302 et suiv.

Sa destinée sur la terre est d'y combattre. Comparée avec une ar-

mée navale agitée par une violente tempête au moment d'un combat, obligée de lutter à la fois contre les flots déchaînés et contre des ennemis furieux. S. Basile, t. VII, p. 426.

Persécutée à outrance, a triomphé des tyrans, des philosophes et des hérétiques. S. Chrysost., t. XIII, p. 115, 117, 130.

Merveilleuse propagation de l'Eglise chrétienne, t. I, p. 200, t. II, p. 435, 446; t. IV, p. 146. — Attestée par les apologistes et les adversaires du Christianisme, *ibid.*, (et notes), p. 222, 268, t. IV, p. 396, 441.—S. Chrysost., t. XIII, p. 109, 285 et suiv., 301 et suiv.

L'Eglise de Jésus-Christ n'a pas besoin du secours des hommes, t. V, p. 358. — S. Chrysost., t. XIII, p. 114; *ibid.*, p. 347.

Eglise militante. S. Jérôme, t. XX, p. 149. — S. Augustin, t. XXI, p. 521; t. XXII, p. 74, 75, 265. — Ne sauroit accomplir son pélerinage sur la terre sans avoir à souffrir. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 91.

N'est jamais sans combats. S. Augustin, t. XXI, p. 521-544, 558.— S. Bernard, t. XXV, p. 335. — Gémit plus amèrement dans la paix par les scandales des mauvais chrétiens que durant la guerre par les fureurs des persécutions. S. Bernard, t. XXV, p. 459.

L'Eglise de Jésus-Christ s'accroît par les persécutions, t. I, p. 217, 270, 286. — Arnobe, t. III, p. 343, 344. — Lactance, t. III, p. 427. — S. Cyprien, t. IV, p. 187. — S. Bernard, t. XXV, p. 182. — S. Augustin, t. XXI, p. 273, 477. — S. Chrysost., t. XIII, p. 101. (Voy. *Persécution.*)

Eglise triomphante sur la terre, Tertullien, t. II, p. 476. (Traités contre les Juifs), t. IV, p. 450. — S. Augustin, t. XXI, p. 523, t. XXII, p. 265. — S. Chrysost., t. XIII, p. 345. (Homélies contre les Juifs.)

Les portes de l'enfer n'ont jamais prévalu et ne prévaudront jamais contre elle. S. Cyprien, t. IV, p. 362, 395, 396, 449, 472, t. V, p. 197 (et note).—S. Chrysost., t. XIII, p. 99, 153, 451, t. XIV, p. 134.

Toujours combattue, toujours triomphante, t. IV, p. 395, 396, 449. — S. Augustin, t. XXII, p. 55, 56. — S. Chrysost.,

t. XIII, p. 99, 118 (et note), 163 et suiv., 317 et suiv., *ibid.*, t. XIX p. 332.

Jamais plus forte que quand elle est le plus violemment persécutée, t. I p. 216, 220, 286.—S. Hilaire de Poitiers, t. V p. 351, 369. S Chrysost., t. XIII, p. 109 (et notes), 114, 153 et suiv.; *ibid*, p. 175.

Temps de persécution plus avantageux que les temps de paix. S. Ambroise, t. IX, p. 145, 328.—S. Chrysost., t. XII, p. 566, et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 321.

L'Eglise chrétienne s'allie avec tous les gouvernements. S. Augustin, t. XXI, p. 279. — L'empereur est dans l'Eglise, non au-dessus. S. Ambroise, t. IX, p. 353.

Promesses de Jésus-Christ à son Eglise reconnues authentiques par son histoire, t. IV p. 365, 369.

Terme assigné par les païens à la durée de l'Eglise chrétienne S. Augustin, t. XXI, p. 275 (et note).

Son indéfectibilité. S. Ambroise, t. IX, p. 307. — S. Chrysost., t. XIII, p. 151, 152, 153 (et note).—(Homélie à l'occasion d'Eutrope, 153, 163). — Non; l'Eglise de Jésus-Christ ne peut défaillir jamais pas plus que son divin auteur; elle subsiste et subsistera toujours inviolable malgré les mauvaises mœurs et les scandaleuses défections de ses propres enfants, t. IV, p. 420.

L'Eglise ne peut faillir jamais. Tertullien, t. III, p. 254; t. IV, p. 472, 473.—S. Ambroise, t. IX, p. 451, 460, 461. — S. Bernard, t. XXV, p. 495. — L'Eglise n'a jamais failli. S. Augustin, t. XXII, p. 27.

L'Eglise a-t-elle déchu? t. IV p. 382. — Examen de la question, *ibid.*, p. 384 et suiv., 425; t. VIII, p. 432, 435.

Les Pélagiens accusoient l'Eglise d'avoir failli. Réponse par saint Augustin, t. XXII, p. 227, 228.

Calomnie répétée par les Donatistes, *ibid.*, p. 228, 258. — Sur quel argument, *ibid.*, p. 259, , 275, 282.

Eglise des temps apostoliques, t. I, p. 100-105, 115, 258. (Voy. *Premiers chrétiens*).

Notre Eglise chrétienne n'a rien innové, t. XXIV, p. 132; t. IV, p. 435; t. VIII, p. 343, 344, 422, 427.

Durant les siècles d'ignorance et de ténèbres, l'Eglise fut en paix du côté de la doctrine, et n'eut qu'à remédier aux déréglements de la discipline et des mœurs, t. XXIV, p. 16 (note); *ib.*, p. 19

Miracles toujours subsistants dans l'Eglise chrétienne. S. Irénée, t. I, p. 164, 165. — S. Augustin, t. XXI, p. 126.

Eglise chrétienne, perpétuité de savants dans son sein, t. IV, p. 374; t. V, disc. prél., p. 322 et suiv.; *ibid.*, p. 47, 56

Tout profite à l'Eglise, même ses ennemis. S. Ambroise, tom. IX, p. 451. — S. Augustin, t. XXI, p. 128, 129 et note; t. XXII, p. 237 (note).

L'Eglise compte les enfants baptisés au nombre des fidèle. Ceux qui ne le sont pas, elle les range parmi les infidèles, sur qui pèse le joug d'Adam et de la colère de Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 200.

Une Eglise où l'on persécute ne mérite pas le nom d'Eglise. S. Optat, t. V, p. 268.—S. Augustin, t. XXII, p. 116, 117.—S. Bernard, t. XXV, p. 486. (Voy. *Hérétiques.*)

Il y a dans l'Eglise une juridiction fondée par Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 276, laquelle s'exerce par les censures et les sentences portées contre ses membres dissidents, *ibid.*, p. 275-278.

Juridiction ecclésiastique toute spirituelle. Ce qui est soumis à votre juridiction c'est la conscience, non la fortune des particuliers. Jésus-Christ vous a remis son pouvoir pour remettre les péchés, non pour régler les propriétés. S. Bernard, t. XXV, p. 228. (Livre *De la consulération* au pape Eugène.)

Clefs données à l'Eglise. Quelles sont ces clefs? La puissance d'ouvrir et de fermer, et la discrétion pour choisir entre ceux qu'il faut admettre et ceux qu'il faut exclure. S. Bernard, t. XXV, p. 492. — A l'Eglise appartient le droit de retrancher de son sein les membres corrompus. S. Chrysost., t. XIII, p. 125, 126. — Comme aussi de retrancher de son corps les membres infectés par l'hérésie. S. Augustin, t. XXII, p. 465, 489 (Lettre à Marcellin sur la conduite à tenir envers les Donatistes.) — Avec quelle discrétion l'on doit user de ce droit. Yves de Chartres,

t. XXIV, p. 409 (et note). (Voy. *Excommunication. Censures ecclésiastiques Juridiction*).

Droit où est l'Eglise de retrancher de son sein l'hérétique contumace, S. Augustin, t XXII, p. 266; *ibid.*, p. 489-544. — Circonstances où ce droit ne doit s'exercer qu'avec discrétion, *ibid.* (et note); t. XXIV, p. 408.

L'Eglise a le droit de condamner les ouvrages, t. XIX, p. 509. — Ruffin, t. XX, p. 34; *ibid.*, p. 454.

Eglises apostoliques. Tertullien, t. III, p. 247 et suiv., 256; t. IV, p. 421-424.

Eglises épiscopales (Grand nombre d'), répandues dans le monde chrétien dès la plus haute antiquité, t. IV, p. 354, 355, 378.

Vœu de saint Bernard, pour le retour de l'Eglise des premiers temps, t. XXV, p. 194; t. I, p. 172 (et note).

Eglise romaine. Son Code de canons, t. XXIV, p. 329. — Doctrine des papes Grégoire VII et Innocent III, sur les prérogatives de l'Eglise romaine, t. XXIV, p. 467-468.

Décrets de l'Eglise romaine, rendus contre les canons, peuvent être réformés. S. Bernard, t. XXV, p. 200.

Eglise de Latran à Rome, t. XX, p. 289 (et note).

Eglise d'Afrique. Code de ses canons, t. XXIV, p. 329.

Eglise d'Espagne, ses martyrs, son éloge par Prudence, t. XX, p. 466. — Eglise grecque de Constantinople, son rang dans la hiérarchie, t. XXIV, p. 131; *ibid.*, 513. — Son schisme avec l'Eglise romaine, t. XIX, p. 334. — Combien dégénérée après saint Jean Chrysostôme, *ibid.*, p. 335. (Voy. *Photius.*) — L'ambition de ses patriarches devoit la pousser dans le schisme, *ibid.*, p. 125. — Ses erreurs réfutées par S. Thomas d'Aquin, t. XXV, p. 70.

Eglise de France. Ses libertés, tom. XXIII, pag. 8; tom. XXIV, p. 197, 198, 263; t. XXV, p. 200 (et note); *ibid.*, p. 233. — Eglise des Gaules (Déplorable état de l'), depuis le milieu du cinquième siècle jusqu'au dixième, t. XXIV, pag. 12-19; *ibid.*, 278-306.

Eglise d'Angleterre, t. XXIV, p. 130.

Eglise de Paris. Son éloge, t. XX, p. 478; t. XXIV, p. 444. Le

cloître épiscopal de Paris, véritable berceau de notre Université, t. XXIV, p. 184. — Ses écoles, *ibid.* (note), p. 144. — Eglise de Lyon. (Voy. *Lyon.*)—Eglise de Vienne. (Voy. *Vienne.*) — Eglise de Reims, a-t-elle le privilége exclusif de sacrer nos rois, t. XXIV, p. 409.

Eglise. Maison de Dieu, lieu de prière, t. VIII, p. 174. — Dans quelles dispositions on s'y rend. S. Chrysost., t. XIV, p. 219-220. Les premiers chrétiens en avoient-ils? T. II, p. 256, 261, 262; t. III, p. 312 (note), 453 (note), 360-361 (note); t. IV, p. 376-378.

Eglise (Assistance à l'). S. Chrysos., t. XVII, p. 151, 172, 179 et 180; t. XXIV, p. 462. — Frivolité des prétextes allégués pour s'en dispenser, *ibid.*, p. 173, 179, 181, 188, 198, 199, 200, 210. — Recueillement dans l'église. S. Chrysost., t. XVII, p. 169, 192, 204. — Eglise. Respect dû au lieu saint. S. Chrysost., t. XVII, p. 167 et suiv. 173. — Fruits qui s'y attachent. S. Chrysost., t. XVII, p. 184, 186, 188, 194. — Dans quel esprit on y assiste. S. Augustin, t. XXI, p. 529-530. — Assistance assidue à l'église, Origène, t. II, p. 310. — S'y rendre pour y recueillir l'explication de la sainte Ecriture. S. Chrysost., t. XVII, p. 201-208. (Voy. *Ecriture sainte.*) — S. Jean Chrysostôme demande que les sexes y soient séparés, t. XVII, p. 206, 207. — Crime de la désertion de l'église. S. Chrysost., t. XVII, p. 165, 177, 200. — Origène, t. II, p. 290. — Irrévérences et profanations dans les églises. S. Chrysost., t. XVI, p. 465-468; t. XVII, p. 186, 187, 194, 195, 196 et suiv.— Salvien, t. XXIII, p. 134-135. — Dispositions avec lesquelles on doit s'unir au chant des psaumes et des hymnes. S. Chrysost., t. XVII, p. 223-224. — Eglises. Nos plus magnifiques cathédrales ont été construites dans le cours des siècles réputés siècles d'ignorance, t. XXIV, p. 28. — Simplicité, vraie parure de l'Eglise. S. Chrysost., t. XIII, p. 178-179; t. XXIV, p. 478; t. XVIII, p. 461. — S. Jérôme, t. XX, p. 163. — Eglises au quatrième siècle, leur magnificence, t. V. Disc. préliminaire, p. 30-146 (et note). — Eglises gothiques au onzième siècle, t. XXIV, p. 28.

Eglise (Biens d'). Ses revenus. S. Ambroise, t. IX, p. 330-335. — Eglises. Leurs biens. S. Chrysost., t. X, p. 319, 367; t. XVIII, p. 454-455.

L'Eglise en posséda dès le temps des apôtres, *ibid.*, t. XVIII, p. 456-457.

Franchise des biens ecclésiastiques, t. XXV, p. 507.

Biens ecclésiastiques (Lois concernant l'administration des), t. XXV, p. 517.

Lois portées par les empereurs, pour leur conservation, t. XXIV, p. 44.

Comment les saints évêques les administrent, t. VII, p. 67; t. XXIII, p. 399. — Malheur aux ministres de l'Eglise qui, non contents de recevoir les moyens de subsistance nécessaires à leurs besoins, les retiennent pour des usages illicites et sacriléges, ne craignant pas de détourner la substance des pauvres au profit de leur luxe et de leur mollesse; doublement coupables et de ravir le bien d'autrui, et de profaner les choses saintes, qu'ils font servir d'instrument à leurs vanités et à leurs honteuses débauches. S. Bernard, t. XXV, p. 433.

Egyptiens (Mystères chez les). T. II, p. 105. (Voy. *Mystères. Idolâtrie.*) — Louanges hypocrites données à ce peuple. Origène, t. II, p. 228.

Egypte (Solitaires d'), appelés les *Grands Frères*. T. X, p. 9 (note). (Voy. *Monastères.*)

Eléazar. S. Grégoire de Nazianze le croit père des sept Machabées. Son martyre, t. VI, p. 375.

Sa constance intrépide, *ibid.* — S. Ambroise, t. IX, p. 69 et suiv.

Elections. Droit des laïques dans les élections épiscopales, tom. X, p. 413, 414. (Voy. *Evêques. Sacerdoce.*)

L'élu doit avoir le témoignage de tous. S. Chrys., t. X, p. 386, 415.

Elections populaires, t. V, p. 440.

Vices qui les accompagnoient, t. X, p. 243. — Désordres qu'elles ont entraînés, *ib.*, p. 283, 284, 303, 360. — S. Chrysost, t. XVIII, p. 407.

Vices qui les ont remplacées parmi nous, t. X, p. 284, 287, 348, 351; t. XXIV, p. 222, 224.

Motifs humains qui président aux nominations, t. X, p. 303 (note), 305, 306, 307.

Election des papes, t. XXV, p. 508, 509.

Quelles quelles soient, Dieu les permet pour l'édification ou pour le châtiment des peuples. S. Chrysost., t. XVIII, p. 402.

Elie (Le prophète). S. Ambroise, t. IX, p. 79 (livre d'*Elie et du Jeûne*). — S. Chrys., t. XII, p. 265; t. XVII, p. 78, 79.

Le prophète Elie et la veuve de Sarepta. S. Chrysost., t. XIX, p. 136-140.

Eloi (S.), évêque de Noyon. Ses homélies, t. XXIV, p. 150 159. Sa Vie écrite par saint Ouen, archevêque de Rouen, *ib.*, p. 150.

Eloquence chrétienne, née avec le christianisme, t. I, p. 2; t. X, p. 7, 10, 30 (et note). — Comparée avec l'éloquence profane, t. V, p. 32 et suiv.; 44, 162 (note). — Avec celle des Hébreux, t. X, p. 7, 10. — Eloquence des Apôtres, *ib.*, p. 12. — Des temps apostoliques, *ib.*, p. 20 et suiv. — Des apologistes, *ib.*, p. 23 et suiv. — Sous Constantin et ses premiers successeurs, *ib.*, p. 30, 31 — Au temps de Julien, p. 33 et suiv.

Eloquence après Constantin abandonnée aux sophistes, tom. X, p. 452-457.

Eloquence, combien étoit recherchée chez les Grecs au temps de saint Chrysostôme, t. XI, p. 448-465.

L'éloquence avoit commencé à dégénérer après Auguste, t. V, p. 21 (et notes). — Progrès de sa décadence, *ibid.*

Jette le plus vif éclat durant les IV et Ve siècles, t. VII, p. 1 et suiv.; t. X, p. 39 et suiv.; *ibid.*, p. 861.

Eloquence chrétienne après saint Jean Chrysostôme, *ib.*, p. 53 et suiv.; t. XIX, p. 327-340. — Sa décadence, tant dans l'Occident que dans l'Orient, t. X, p. 54. — Se relève un moment sous saint Bernard, p. 55. — Ses révolutions, *ibid.*, t. XXIV, p. 372 382.

Révolution dans l'éloquence depuis le Ve siècle, t. XXIII, p. 311, t. XXIV, Disc. prélimin., p. 1 et suiv.; *ibid.*, p. 9.

Eloquence sophistique, son irruption dans l'Eglise. S. Chrysost., t. X, p. 448-446.

Eloquence au XIIe siècle, t. XXIV, p. 372-385.

Au XIVe siècle, t. V, p 56; t. X, 55, 56; t. XXIV, p. 385.
Au XVe siècle, t. XXIV, p. 386.
Au XVIe siècle, t. V, p. 56; t. XXIV, p. 387, 388.
Au XVIIe siècle, t. V, p. 55; t. X, p. 56, 57.
Au XVIIIe siècle, t. V, Disc. prélimin., p. 58, 59; t. I, p. 67; t. X, p. 59 et suiv., 61 et suiv.
Eloquence du catéchiste. S. Augustin, t. XXI, p. 84-86.
Eloquence sacrée (Caractère propre à l'), t. I, Disc. prélimin., p. 1, 4; t. X, p. 50; t. XVI, p. 19-27. (Voy. *Prédication.*)
Règles de l'éloquence chrétienne. S. Augustin, t. XXI, p. 98-112.
Sa chute dans les Gaules depuis le VIe siècle, t. XXIV, p. 7, 19, 36. — Ses efforts au neuvième pour se relever, *ibid.*, p. 28, 29, 30.
Envahie par la scolastique, t. XXIV, p. 39; *ibid.*, p. 359 et suiv.; *ib.*, p. 384-388; t. X, Disc. prélimin, p. 55; t. XXIV, p. 353 et suiv. (*Disc. sur la théologie scolastique.*) — Caractère ordinaire de ces malheureux temps, *ibid.*, p. 400.
Eloquence moderne (Vices de l') dans la prédication, t. I, Disc. prélimin., p. 57; t. V, Disc prélimin., p 69.
L'éloquence des modernes prédicateurs doit tous ses succès à celle des anciens, t. V, Disc. prélimin., p. 57, 58.
Eloquence (Etude de l'). L'acquérir pour la défense de la vérité, t. XXI, p. 97.
Nécessaire à l'évêque comme au prêtre S. Chrysost., t. X, p. 406 et suiv.
Combien le défaut d'éloquence dans les ministres des autels est préjudiciable aux peuples, *ibid.*, p. 409.
Eloquence fausse, t. I, p. 38; t. XXI, p. 46; t. XXII, p. 310.— Eloquence orgueilleuse. S. Jérôme l'appelle l'aliment des Démons, t. XX, p. 357.
Eloquence des sermonaires protestants, t. V, p. 58.
Discours improvisés, appelés d'abondance, t. XXI, p. 313.
Eloquence sacrée (Chaire d'), institution nouvelle, t. XXIV, Disc. prélimin., p. 213, 214.
Elpide, ennemi furieux de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 129.
Elpidius, Arien, réfuté par saint Augustin, t. XXII, p. 87, 88.

Elpis, femme du sénateur Boèce, t. XXIII, p. 346.

Elus (Petit nombre des). S. Athanase, t. V, p. 252, 253. — S. Chrysost., t. XII, p. 568 et suiv.; t. XVII, p. 264. — S. Augustin, t. XXI, p. 488, 489; t. XXII, p. 176 et suiv.

Emery (M.), supérieur-général de Saint-Sulpice, rétablit la faculté de théologie de Paris, t. XXIV, p. 207.

Emilien (S.), évêque de Dorostole, t. IX, p. 364.

Empédocle, le philosophe. Son système, t. I, p. 365.

Empire romain. Division des empires d'Orient et d'Occident, t. XIX, p. 331 (et note), *ibid.*, p. 332. (Voy. *Rome. Constantin. Providence.*) — Ses révolutions, *ibid.*, p. 333, 335 (note); *ibid.*, p. 337.

Empire d'Orient et d'Occident. Leur division funeste à tous deux, t. XXII, p. 4.

Motif secret de la providence dans la translation de l'empire de Rome à Constantinople, t. XIX, p. 330.

Enchiridion ou Manuel d'Epictète, t. XXI, p. 167. — Ouvrage sous le même titre par saint Augustin, *ibid.*, p. 168-179.

Enée de Gaze, philosophe chrétien. Son traité *de l'Immortalité de l'âme et de la Résurrection*, en forme de dialogue, t. XIX, p. 476.

Endurcissement, châtiment du pécheur abandonné de Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 224. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 19. — Julien Pomère, t. XVIII, p. 401, 402. (Voy. *Abandon de Dieu.*)

Enfants. Leurs devoirs envers leurs père et mère. S. Ambroise, t. IX, p. 179. — Ne viennent qu'après ceux qui nous lient à Dieu, *ibid.*, p. 176.

Les misères qui les assiégent dès le berceau, supposent nécessairement un péché préexistant dont ils subissent le châtiment. S. Augustin, t. XXII, p. 224-226. (Voy. *Homme. Péché originel.*)

Enfants morts sans baptême, sont-ils exclus perpétuité du royaume des cieux? S. Augustin, t. XXII, p. 150 et suiv. 254. — Le saint docteur est d'avis qu'ils sont privés de l'entrée au royaume du ciel, et condamnés à une peine moins rigoureuse que les damnés. *Ibid.*, p. 200, 226, 227.

Du baptême des enfants. S. Augustin, t. XXII, p. 190 suiv. — Enfants de Dieu (Deux sortes d'). S. Augustin, t. XXII, p. 181.

— Comment nous le devenons. S. Chrysost., t. XVIII, p. 208-215. (Voy. *Baptême. Bienfaits de la divine incarnation.*)

Quels sont les enfants de Dieu, quels sont les enfants du démon? S. Chrysost., t. XI, p. 145. — C'est l'amour et non la crainte qui fait les enfants de Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 203 (et note).

Les mauvais chrétiens ne sont pas enfants de Dieu. S. Augustin, t. XXI, p. 486, 487.

Vrais enfants de Dieu, *ibid.*, p. 492.

Enfer. Vérités des peines de l'enfer, prouvée par le dogme incontestable des récompenses et des châtiments après la mort. S. Chrysost., t. XVI, p. 354, 416, *ibid.*; p. 376, 377. — *Æternum bene, æternum male*, *ibid.*, p. 400. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 92. — S. Bernard, t. XXV, p. 383.

Enfer reconnu par les païens. Tertullien, t. II, p. 357.

Nécessité qu'il y ait un enfer. S. Chrysost., t. XVI p. 355, 378.

Vérité du dogme de l'enfer. Réponse à l'objection que personne n'en est revenu pour nous apprendre ce qui s'y passe. S. Chrysost., t. XVI p. 364, 366, 369.

Eternité des peines de l'enfer, doctrine d'Hermas t. I, p. 178. — De S. Justin, *ibid.*, p. 294, 317.—Reconnue par Origène, t. II, p. 183.—Par Tertullien, *ib.*, p. 430; t. III, p. 40, 52, 77. — Par Minucius-Félix, t. III, p. 319. — Par Lactance, t. III, p. 457. — Par S. Cyprien, t. IV, p. 19, 30, 163, 405. — S. Basile, t. VII, p. 177, 178. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 56. — S. Ephrem, *ib.*, p. 296, 313, 319 et suiv.; *ib.* p. 192, 217, 218, 220, 221.—Doctrine de S. Jérôme, t. XX, p. 356. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 92. — De S. Augustin, t. XXI, p. 493.—De Cassiodore, t. XXIII, p. 364.—De S. Bernard, t. XXV, p. 250. — Feu véritable qui ne s'épuisera jamais. S. Augustin, t. XXII, p. 102.—S. Bernard, t. XXV, p. 384. — Hugues de Saint-Victor, *ib.*, p. 23. — Doctrine de S. Chrysost., t. XVI, p. 354, 406; *ib.*, p. 390, 398 —De S. Augustin, t. XXI, p. 451, 452. — De Julien Pomère, t. XXIII, p. 408. — De S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 76, 79.

Rigueur des peines de l'enfer, feu matériel. S. Chrysost., t. XI,

p. 453, t. XVI, p. 359, 370, 384, 360.— Ténèbres extérieures, *ibid.*, p. 375, 376. — Compagnie des démons, *ib.*, p. 375. — Séparation de Dieu, perte du royaume céleste, *ib.*, p. 381, 384. Désespoir sans adoucissements, *ib.*, p. 376, 385. — Supplices pour le corps aussi-bien que pour l'âme, *ib.*, p. 376, 400.—S. Augustin, t. XXI, p. 283-285.

Images du feu de l'Enfer. — S. Chrysost., t. XVI, p. 363, 366, 373, 374, 454, 455; t. XXIV, p. 149.

Les feux de l'enfer peuvent-ils brûler les corps sans les consumer? Réponse par S. Augustin t, XXI, p. 283, 290.

Prières pour les réprouvés ne peuvent les racheter des flammes de l'enfer. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 121.

Réponse à la demande : quelle proportion entre un châtiment éternel et un péché d'un moment? S. Chrysost., t. XVI, p. 367, 368.—S. Augustin, t. XXI, p. 288. — Tertullien, t. II, p. 489.

La bonté de Dieu s'accorde-t-elle avec le dogme d'un lieu de supplices? Réponse. S. Chrysost., t. XVI, p. 555 et suiv.; *ib.*, p. 367, 368. — Sera-ce une consolation d'y avoir des compagnons d'infortune? Réponse. S. Chrysost., t. XVI, p. 380, 381, 386.

Où est l'enfer? Réponse. S. Chrysost., t. XVI, p. 372.

Pour qui l'enfer et ses châtimens? S. Ephrem, t. VIII, p. 315. — S. Chrysost., t. XVI, p. 395, 398; t. XVII, p. 400.

La peine de l'enfer égale pour tous ceux qui l'auront méritée. S. Basile, t. VII, p. 187.

L'enfer a divers degrés dans les supplices, comme il y en avait eu dans les crimes. S. Chrysost., t. XVIII, p. 22.

Pensée de l'enfer combien propre à nous détourner du mal. S. Chrysost., tom. XVI, pag. 357, 358, 385, 389, 398 et suiv. — S. Ephrem, t. VIII, p. 332.

Ennemis (Amour des), t. II, p. 398-441. —Est-il vrai que la loi des Juifs ait permis la vengeance contre les ennemis? Origène, t. II, p. 250, 251. (Voy. *Vengeance*.)

Enoch. Sa foi. S. Chrysostôme, t. XI, p. 173-174.

Enoch (Livre d'). Apocryphe, t. II, p. 197.

Eones (Hérésie des), t. I, p. 164.

Ennode (S.), évêque de Pavie, orateur et poète. Son article, t. XXIII,

p. 520. — Ses *Lettres*, *ibid.*, p. 522. — Jugement sur son éloquence et ses poésies, *ibid*, p. 521. — Vices de son langage, t. XXIV, p. 10-11. — Félicite Boëce de sa promotion au consulat, t. XXIII, p. 348.

Envie (Crime et dangers de l'), t. I, p. 116; t. IV, p. 165. (Traité de saint Cyprien à ce sujet.) Homélie de saint Basile, contre l'envie, t. VII, p. 366 et suiv. — Une jalousie secrète ne voit pas sans douleur la prospérité des autres. On s'en tourmente, on ne sauroit s'en défendre, on cède volontairement à la violence de cette tyrannique passion; on se met en état de guerre, non pas avec son frère seulement, mais avec Dieu lui-même. S. Chrysost., t. XVII, p. 16, 50, 61, 62.

L'orgueilleuse envie du démon contre l'homme, a provoqué sa chute. S. Augustin, t. XXI, p. 324. — Crime de l'envie. Combien est commun; ses excès, ses désordres. S. Cyprien, t. IV, p. 166. — Combien odieuse dans les ministres du sanctuaire. S. Chrysost., t. X, p. 272, 344.

Passion détestable. Fait son propre supplice. S. Chrysost., t. XVIII, p. 66. — Ses ravages, *ibid.*, p. 70-75. — Saint Zénon de Vérone, t. VII, p. 469.

La pire de toutes, est celle qui s'attaque aux ministres du sanctuaire. S. Chrysost., t. XVIII, p. 67-71; *ibid.*, 72-73. — S'irrite même par les bienfaits. S. Basile, t. VII, p. 370. — Exemples. Saint Basile, t. VII, p. 369.

Moyens de combattre cette passion. S. Basile, t. VII, p. 371.

S. Grégoire de Nysse l'appelle un péché désespéré. Dans quel sens? T. VIII, p. 37.

Envieux (Portrait de l'). S Basile, t. VII, p. 367 et suiv. — Saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 37-38. — Saint Ephrem, *ibid.*, p. 261. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 407. (Voy. *Envie, Démon, Médisance.*)

Envieux Leur châtiment. S. Ambroise, t. IX, p. 166.

Epagathe (S.), martyr de Lyon, t. IV, p. 375.

Ephèse (Brigandage d'), t. XIX, p. 501; t. XXIII, p. 485. — Conciles tenus dans cette ville, *ibid.*, p. 498.

Ephrem (S.), diacre d'Edesse, docteur de l'Eglise. Son éloge. Juge-

ment de ses écrits, t. VIII, p. 111-116. — Notice de sa vie, *ibid.*, p. 114-123. — Ses ouvrages, *ibid.*, p. 124. — Edition qu'Asséмani en a publiée, *ibid.*, p. 125. — Sa confession, *ibid.*, p. 263, — Ses méditations sur la mort, p. 209 et suiv. — Sur le dernier jugement, p. 288 et suiv., 303. — Sur la Providence, *ibid.*, p. 271.

Sa prière, p. 278. — Sa doctrine, p. 336 et suiv.

Ses discours parænétiques et autres, *ibid.*, p. 247-341.

Son panégyrique par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 80. — Son éloge par saint Jean Chrysostôme, t. XIII, p. 133.

Epicure et son école. Son système combattu par Origène, tom. I, p. 129-131, 142, 164, 368-371.

Ses objections contre la Providence, réfutées par Lactance, t. III, p. 403-404. — Contradictions de son athéisme, t. III, p. 300.

Epimaque (S.), martyr à Alexandrie, t. I, p. 196.

Epiphane (S.), archevêque de Salamine, t. XX, p. 1 et suiv. — Notice de sa vie. — Jugement sur ses ouvrages, *ibid.*, p. 1-8. — Son *Panarion.* (*Traité contre les hérésies*), *ibid*, p. 10 et suiv.; *ibid*, p. 20. — Son *Ancharat*, ou Traité de la divinité du Saint-Esprit, *ibid.*, p. 14. — Son éloge par Photius et saint Augustin, t. XX, p. 20-21.

Saint Epiphane, déchirant un rideau sur lequel une image était peinte, t. XIX, p. 451.

Son opinion sur Origène, t. XX, p. 21.

Epiphanie. Objet et esprit de cette fête. S. Chrysost., t. XIV, p. 302.

Epiphanie, ou fête des lumières. L'Eglise la célèbre avec la même solennité que la fête de Noël, t. VI, p. 348 (note).

Sermons pour l'Epiphanie. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 348. — Saint Léon, t. XXIII, p. 451. — Saint Bernard, t. XX, p. 315.

Epiphanie. Etoile des mages. S. Ambroise, t. IX, p. 162; t. XXIII, p. 302-421. — Mouvement et agitation des Chaldéens sur l'apparition de ce nouvel astre, t. I, p. 133; t. II, p. 43.

Episcopat. Il n'y a qu'un épiscopat partagé entre divers membres, dont chacun possède solidairement une partie. S. Cyprien, t. III,

p. 238. — Doctrine de saint Pacien et autres sur l'épiscopat, t. V, p. 283, 284. (Voy. *Evêques. Hiérarchie.*)

Frayeur de tous les saints évêques pour l'épiscopat. S. Grégoire de Naz., t. VI, p. 37-81.—S. Chrysostôme (tout le *Traité du Sacerdoce*). —S. Paulin de Nole, t XX, p. 416.—S. Jérôme, *ib.*, p. 269.

Epitres canoniques. T. XX, p. 89. — Des apôtres. (Voy. *S. Paul.*) — Des Pères apostoliques, t. I, p. 149. — *Epîtres catholiques* ou *œcuméniques*, t. I, p. 184. Lues dans les assemblées des chrétiens, t. I, p. 149.

Epreuves, ou jugements de Dieu, t. XXIV, p. 304. En quoi elles consistoient ; *ibid.*, 320. — Condamnées par les plus saints évêques ; *ibid.*, et p. 406-407 (et note). — Par le XIe concile général de Latran.

Exemple mémorable d'une épreuve par le feu, t. XXV, p. 510.

Erasme. T. XXV, p. 550. A-t-il été le restaurateur des lettres ? *ibid.* (note).

Ermold-le-Noir, auteur d'un poème latin, t. XXIV, p. 512.

Esaü. S. Chrysost., t. XI, p. 360 ; t. XVII, p. 384. — S. Augustin, t. XXII, p. 150-154.

Esclavage. Est-il dans la nature ? S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 103. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 304-307. (Voy. *Egalité naturelle entre les hommes.*)

Esdras et Néhémie (Livre d'), t. XX, p. 86.

Espagne livrée aux Vandales, en punition de ses crimes. Salvien, t. XXIII, p. 193, 194, 199.

Espence (Claude d'), prédicateur Français, p. XXV, p. 576.

Espérance chrétienne, t. II, p. 132. — Motifs qui le fondent. Origène ; t. II, p. 279. S. Anselme, t. XXIV, p. 421, 422, 430. — Repose sur le même fondement que la foi. S. Chrysost., t. XV, p. 179. — Sa définition, *ibid.*, p. 180 ; t. XI, p. 17. — Objet de l'espérance chrétienne, *ibid.*, 268. — Dieu en est le principe, l'objet, l'auteur et le garant, le motif et la fin. S. Chrysost., t. XI, p. 17. — S'unit intimement à la confiance, à la crainte et à l'amour, *ibid.*, 17-18. — Fermeté de l'espérance chrétienne, *ibid.*, p. 185, 222, 228. — Ses effets, *ibid.*, 186-207. S. Chrysost., t. XI, p. 18. — Dès la vie présente, *ibid.*, p. 187 et suiv., 262. —

Ses motifs, *ibid.* 193 et suiv., 204. — Sa force dans les adversités, *ibid.*, 268-271.

Espérance, mobile puissant qui agit sur tous les hommes. S. Chrysost., t. XV, p. 177. — Est le plus grand des biens; c'est le remède à toutes les maladies de l'âme. Elle enracine, nourrit et fortifie toutes les vertus; elle adoucit toutes les peines; elle affaiblit toutes les tentations; elle est une source féconde de toutes sortes de bonnes œuvres, *ibid.*, p. 186.

Espérance des saints patriarches de l'ancien Testament. S. Chrysost., t. XII, p. 188-268; *ibid.*, p. 408-409.

Contre le manque d'espérance. S. Chrysost., t. XV, p. 274-278. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 363.

Espérance, ne doit jamais quitter même le pécheur. S. Bernard, t. XXV, p. 465. (Voy. *Pécheur. Miséricorde.*)

Espérance de l'immortalité. Son effet, t. III, p. 349.

Esprit Saint. La foi que les saints Apôtres nous ont transmise sur l'Esprit Saint, c'est qu'il est égal au Père et au Fils en honneur et en dignité. Origène, t. II, p. 294. — Divinité du Saint-Esprit, t. XX, p. 345, 346. — Doctrine d'Origène, t. II, p. 283. — De S. Athanase, t. V, p. 237.—De S. Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p. 348, 353. — De saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 337-341. — De S. Basile, t. VII, p. 196, 210, 417 et suiv., 420.—Traité du Saint-Esprit par le même, *ibid*, p. 422 et suiv., 454. — De S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 408 et suiv.—De S. Chrysost., t. XIV, p. 492 et suiv.—De S. Augustin, t. XXII (Lettre à Maxime), p. 465-467. — S. Ambroise, t. IX, p. 299, 300, 303. — S. Jérôme, t. XX, p. 345. S. Bernard, t. XXV, p. 329 et suiv.— Ruffin, t. XX, p. 40. La créance de la divinité du Saint-Esprit est-elle nouvelle dans l'Eglise? Réponse par saint Basile, t. VII, p. 425.

Sa consubstantialité avec le Père et le Fils. S. Chrysost., t. XIV, p. 516. — S. Basile, t. VII, p. 420. — S. Athanase, t. V, p. 237. S. Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p. 353. — S. Augustin, t. XXII, p. 84, 86, 91.

Noms donnés au Saint-Esprit. Ses dons. S. Cyrille de Jérusalem t. VIII, p. 410, 411. — S. Chrysost., t. XIV, p. 517. — S. Jérôme, t. XX, p. 345. — Ses miracles, *ibid*, et p. 412.

Le dogme de la procession du Saint-Esprit reconnu par les Grecs au concile de Florence, t. XXV, p. 518, 519.

Autant l'on aime l'Eglise, autant l'on aime le Saint-Esprit. S. Augustin, t. XXI, p. 367.

Esprit Saint. Biens que nous lui devons. S. Chrysost. t. XIV, p 497, 506 et suiv. — Ses effets, *ibid.*, p. 511, 516.

La descente de l'Esprit Saint sur les Apôtres en a fait des hommes nouveaux. S. Chrysost., t. XIV, p. 493 et suiv., 507, 508.

Dons de l'Esprit Saint se répandoient communément sur les premiers chrétiens. S. Chrysost., t. XVI, p. 469, 470.

Dons de l'Esprit Saint. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 349.—S. Bernard, t. XXV, p. 331.

Diversité des dons de l'Esprit Saint contribue à l'édification de tous. S. Chrysost., t. XVIII, p. 480.

Grâce du Saint-Esprit nécessaire pour opérer le bien. S. Chrysost., t. XXIV, p. 518. — Comment elle agit en nous. S. Bernard, t. XXV, p. 331 et suiv.

Avec les forces de la nature et le secours de la révélation, il est encore nécessaire que le Saint-Esprit, par les inspirations et les impulsions qu'il produit intérieurement dans nos âmes, nous porte par un certain attrait à la pratique du bien déjà connu. S. Augustin, t. XXII, p. 202.

Deux opérations produites par l'Esprit Saint. Ce que S. Bernard entend par effusion et infusion, t. XXV, p. 420.

Esprit de Dieu. Seul peut nous enseigner. S. Chrysost., t. XIII, p. 69, 70.

Esprit Saint, le plus éloquent des prédicateurs. S. Basile, t. VII, p. 180.

Pourquoi s'est fait voir sous la forme de colombe et sous celle du feu? S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 59.

Esprit de vie. Ce que l'Apôtre appelle ainsi. S. Chrysost., t. XVII, p. 273-275.

Esprit. Combats de la chair et de l'esprit. Tertullien, t. III, p. 102, 103. — S. Basile, t. VII, p. 233, 237. — S. Chrysost., t. XII, p. 393, 394 (et notes). — S. Bernard, t. XXV, p. 498.

Esprits forts. C'est l'incrédulité qui est faiblesse, petitesse, travers d'esprit. S. Chrysost., t. XI, p. 247. (Voy. *Incrédulité.*)

Eudoxiens. Opinions sur cette secte, t. V, p. 136 (notes).

Eternité comparée au temps, t. I, p. 334. (Voy. *Temps.*) — Quand on soupire après l'éternité, on est dégoûté de tout ce qui passe. S. Bernard, t. XXV, p. 167.

Dans l'éternité il n'y a point d'hier, point de demain : elle n'a ni commencement, ni fin ; donc, rien avant, rien après. Arnobe, t. III, p. 354. — Eternité, infinité, également inaccessibles à nos intelligences. S. Augustin, t. XXII, p. 421.

Etienne (S.), premier martyr, t. IV, p. 109. — Juifs meurtriers de saint Etienne. S. Chrysost., t. XII, p. 338. — Panégyrique de saint Etienne par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 65.

Miracles opérés par ses reliques. S. Augustin, t. XXI, p. 298, 299.

Efficacité de sa prière. S. Ambroise, t. IX, p. 285. — La prière de saint Etienne a valu la conversion de saint Paul. S. Fulgence, t. XXIII, p. 13, 14.

Etienne (Le pape S.). Sa conduite dans l'affaire de la rebaptisation des hérétiques, t. XXIII, p. 278.

Etoile des mages. (Voy. *Epiphanie.*)

Eutyches (Contre les). S. Astère, t. V, p. 234.

Etude. Se livrer à l'étude dans la jeunesse est un augure assuré que la vieillesse sera honorable. S. Nil, t. XIX, p. 409.

Etudes profanes. Leurs dangers, t. III, p. 303, 421. (Voy. *Ecrivains profanes.*)

Evagre, historien ecclésiastique. A son article, t. XIX, p. 413.

Evangile. Ce que veut dire le mot d'Evangile ou *bonne nouvelle*. S. Chrysost., t. XIII, p. 466. — Ce qui nous est révélé par l'Evangile, c'est l'économie du salut qui nous a été apportée par le Dieu Sauveur. S. Chrysostôme, t. XIII, p. 459, 460.

Excellence de ce divin livre. S. Chrysost., t. X, p. 18, 19; t. XI, p. 87; t. I, p. 309, t. XIII, p. 16, 460. — Homélies sur les Evangiles par saint Augustin, saint Jean Chrysostôme, saint Grégoire, saint Léon, etc. (A leur article).

Annoncé au monde par les anciennes prophéties. S. Chrysost.,

t. XIII, p. 441. — La loi est un Evangile cachée; l'Evangile est une loi expliquée. S. Chrysost., t. XIII, p. 451. — L'Evangile dit bien ce que la loi ancienne ne disoit pas, mais jamais le contraire; il est au-dessus, et non pas contre. Le même, *ibid.*, p. 452.

Authenticité du livre des saints Evangiles, t. II, p. 516.

Sa merveilleuse propagation. S. Chrysost., S. Augustin, S. Jérôme, t. XX, p. 361, 262.

Le prédicateur, doit non-seulement le connoître, mais s'en nourrir, t. I, p. 208 (note).

Prédictions des triomphes futurs de l'Evangile justifiées par sa merveilleuse propagation, t. IV, p. 439-441. — Tous les obstacles se sont réunis contre l'Evangile, et l'Evangile a triomphé de tout. S. Chrysost., t. XV, p. 15 et suiv.; *ibid.*, p. 28 et suiv., 38 et suiv.; *ib.*, p. 56, 59, 62, 75 et suiv.; t. II, p. 252.

Propagation évangélique, t. I, p. 402, 420; t. II, p. 435. — Les préparations et démonstrations évangéliques d'Eusèbe de Césarée, t. V, p. 133 et suiv. — Deux siècles et demi se sont écoulés depuis les temps du Sauveur; et les conquêtes évangéliques ont été plus loin que l'empire romain avec tant de siècles de combats et de triomphes. S. Cyprien, t. IV, p. 146.

La merveilleuse propagation de l'Evangile preuve manifeste, de la divinité du christianisme. S. Chrysost., t. XV, p. 1, 7, 34, 38, 46, 77, 108; t. XVI, p. 514 et suiv.—S. Augustin, t. XXI, p. 433, 434. — S. Jérôme, t. XX, p. 261, 262. — Combattu d'abord par les persécuteurs les plus opiniâtres, devenu bientôt la loi de l'univers. S. Chrysost., t. XIII, p. 474.

Propagation de l'Evangile au temps de saint Jérôme, t. XX, p. 130, 131; *ibid.*, p. 261, 262.

Propagation de l'Evangile dans les contrées barbares de l'Europe durant les siècles d'ignorance, t. XXIV, p. 25, 29, 38.

Révolution qu'il a opérée dans le monde, t. II, p. 32, 56; t. IV, p. 440, 441; t. V, p. 403.

Evangiles, au nombre de quatre. S. Chrysost., t. XIII, p. 467. — Il n'y a qu'un seul Évangile composé par divers écrivains. S. Chrysost., t. XIII, p. 459.

Concordance entre les Evangiles. S. Ambroise, t. IX, p. 154. — Traité de saint Augustin sous le titre : *De l'accord des Evangélistes*, t. XXII, p. 296, 299. — S. Chrysost., t. XIII, p. 469, 470 et suiv. — Preuve irrécusable de leur divinité, *ibid.*, p. 467.

De quelques différences qui s'y rencontrent. S. Chrysost., t. XIII, p. 468. — Contradictions apparentes dans leurs récits. Origène, t. II, p. 197.

Evangile de S. Mathieu, t. I, p. 107. — Préambule du commentaire de saint Jean Chrysost., t. XIII, p. 462 et suiv. — De ses premiers versets, *ibid.*, p. 475

Evangile de saint Luc, rejeté par les Marcionites, t. II, p. 513 (note).

Son authenticité. Tertullien, t. II, p. 515 (et note).

Début de l'Evangile de saint Jean. S. Ambroise, t. IX, p. 161. — Préambule du commentaire de saint Jean Chrysostôme sur son Evangile, t. XIII, p. 483—486. — Le premier verset de son Evangile explique par saint Basile, t. VII, p. 212 et suiv., 415. — S. Ambroise, t. IX, p. 305. — S. Chrysost., t. XI, p. 379.

Morale de l'Evangile comparée à celle des philosophes. Origène, t. II, p. 16 et suiv. — S. Chrysost., t. XIII, p. 469.

Le livre des saints Evangiles placé sur un trône élevé dans les conciles, y représente la personne de Jésus-Christ présidant au milieu des évêques assemblés en son nom, t. XIX, p. 499; *ibid.*, p. 510.

Evangélistes (les quatre), t. XX, p. 87

Evangélistes (du nombre des). S. Chrysost., t. XIII, p. 467.

Comparés aux quatre animaux de la vision d'Ezéchiel. S. Bernard, t. XXV, p. 466 (et note).

Leur véracité. Origène, t. II, p. 62, 72, 76.

A qui le nom d'Evangélistes était donné depuis la publication des Evangiles, t. I, p. 172 (et note).

Comment les saints Evangélistes parlent des meurtriers de saint Jean Baptiste. S. Chrysost., t. XVII, p. 84, 85.

Admirable modération des Evangélistes dans le récit de la passion

du Sauveur. S. Chrysost., t. XIII, p. 482, 483 ; t. XIV, p 389. Si les évangélistes n'avoient point porté si loin la bonne foi et la franchise, s'ils eussent été des imposteurs, ils n'auroient eu garde de nous instruire, et de leur propre défection, et du triple reniement de saint Pierre ; et s'ils n'en avoient rien dit, qui le sauroit ? Origène, t. II, p. 62-93.

Eve. Son châtiment après sa chute. S. Chrysost., t. XI, p. 456.

Evêques. Episcopat. Respect dû à l'épiscopat. Doctrine de S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 136-139. — Tient la place de Dieu même, *ibid.*, p. 135. — De S. Cyprien, t. IV, p 224, 231, 262, 293 ; t. IV, p. 428-429. — de saint Pacien, t. V, p. 284. — De saint Jérôme, t. XX, p. 299 (et note). — De saint Jean Chrysostôme (Traité du sacerdoce), t. X, p. 266, 231. (Voy. *Prêtres.*) — De saint Paulin de Nole, t. XX, p. 416. — Douter du pouvoir des évêques, c'est révoquer en doute celui de Jésus-Christ qui réside en eux dans sa plénitude, et qui opère avec eux dans sa toute-puissance. S. Pacien, t. V, p. 284.

Evêques, successeurs des Apôtres. Leur autorité. S. Pacien, t. V, p. 284. — Les promesses de Jésus-Christ à ses Apôtres, s'étendent aux évêques leurs successeurs. S. Augustin, t. XXII, p. 262.

Au temps de S. Paul, le mot évêque s'appliquoit indifféremment aux prêtres, souvent même se donnoit au simple diacre. S. Chrysost., t. XVIII, p. 439.

Il ne leur est point permis de désigner leur successeur, t. XIX, p. 504.

Episcopat. Plénitude du sacerdoce, t. IV, p. 429. — Excellence de l'épiscopat, t. XXIV, p. 336. — S. Jean Chrysostôme, tom. X, p. 474-475.

Etendue des devoirs de l'épiscopat. S. Jean Chrysostôme, t. X, p. 492 et suiv., 505 et suiv. ; t. XVIII, p. 405.

Il ne faut rien moins, pour de telles fonctions, que tout l'héroïsme du courage. S. Chrysost. t. XVIII, p. 41.

Qualités d'un bon évêque. S. Chrysost., t. X, p. 289-291, 430. — Science nécessaire à l'évêque. S. Cyprien, t. IV, p. 297. — S. Chrysost., t. X, p. 394, 417. — Doit être sans reproche. S. Chrysost., *ib.*, p. 298-299. S. Bernard, t. XXV, p. 127

Portrait du saint évêque. Julien Pomère, t. XXIII, p. 399. S. Bernard, t. XXV, p. 133-157.

La gloire de l'évêque est de pourvoir aux nécessités des pauvres. L'opprobre du sacerdoce, c'est de ne s'occuper que de ses propres richesses. S. Jérôme, t. XX, p. 160. — S. Bernard, t. XXV, p. 255.

Doit s'appliquer à connoître les maladies spirituelles de son troupeau, pour les guérir, t. I, p. 181; t. VI, p. 107 et suiv.; t. X, p. 390.

Un évêque n'est pas à lui; il appartient à tout un peuple. S. Chrysost., t. X, p. 291. — S. Bernard, t. XXV, p. 193.

Est en guerre, non-seulement avec ses propres passions, mais avec celles de tous les autres. S. Chrysost., t. X, p. 492-538.

Son dévoûment au salut des âmes, t. I, p. 181. — Doit posséder le talent de la parole. S. Chrysost., t. X, p. 393 et suiv., 433 et suiv.

Ne doit point se permettre les exercices de la guerre ni de la chasse, t. XXV, p. 151-152.

Ne fait rien sans son conseil, t. II, p. 307; *ib.*, p. 279; t. IV, p. 272 et suiv. — Les évêques, juges dans les matières de foi. S. Ambroise, t. XI, p. 343. (Voy. *Autorité. Puissance. Juridiction.*)

Episcopat. Charge plutôt qu'honneur. S. Augustin, t. XXI, p. 280.

Les plus saints personnages l'ont toujours fui. Il fallait les contraindre à l'accepter, t. X, p. 155, 381; t. XXV, p. 38. — Par quels motifs ils le refusoient. S. Chrysost., t. X, p. 262 et suiv., 287; t. XVIII, p. 407. — Saint Jean Chrysostôme nommé à l'épiscopat, t. X, p. 500 et suiv. — Imité par les saints de tous les temps, t. VI, t. XXIV, p. 111; t. XXV, p. 127, 168.

Doit on s'y dérober quand Dieu nous y appelle? t. V, p. 199-201. *Qui désire l'épiscopat désire une bonne œuvre.* Examen de ce texte. S. Chrysost., t. X, p. 351 et suiv.

Conseils à un évêque. S. Ambroise, t. IX, p. 381-389. — S. Jérôme, t. XX, p. 161. — S. Bernard, t. XXV, p. 125 et suiv.

Dangers des dignités ecclésiastiques, t. XXIV, p. 112.

Evêques des temps apostoliques, t. I, p. 84. — Opposés aux évêques

de cour, t. V, p. 448; t. VI, p. 66-77 et suiv., *ibid*, p. 137; t. X, p. 156; t. XVIII, p. 407. — Contre le luxe des évêques. S. Bernard, t. XXV, p. 254. — Evêques guerriers sous les deux premières races de nos rois, t. XXIV, p. 325. — Plaintes à ce sujet, *ibid.*, 316. — S. Bernard, t. XXV, p. 151, 152, 243. — Autrefois les évêques étoient d'or, et faisoient usage de calices de bois; aujourd'hui les calices sont d'or, et les évêques de bois. S. Grégoire de Tours, t. XXIV, p. 161.

Ecrits sur la dignité et les devoirs de l'épiscopat. (Voy. *Sacerdoce.*) — Est-il à propos d'écrire ou de parler en public sur les devoirs de l'épiscopat? t. XXV, p. 255.

Constantin, au concile de Nicée, refuse de se porter pour juge des évêques, t. V, p. 431. — Honneurs rendus aux évêques, t. V, p. 431, 432, 444.

Leur autorité dans les Gaules, t. XXIV, p. 37-38 (note).

Influence des évêques sous les rois de la première et de la seconde race, t. XXIV, p. 292 et suiv.

Les évêques ne doivent pas être déposés ni condamnés sans jugement, t. V, p. 117-118; t. XXIV, p. 320-321.

Evêques in partibus, t. XIX, p. 513.

Ordinations forcées, t. X, p. 155, 179, 207 (note). S. Bernard, t. XXV, p. 206.

Contre les ordinations irrégulières, S. Léon, t. XXIII, p. 482-483.

Elections et ordinations épiscopales, t. IV, p. 225, 231, 291; t. V, p. 440; t. XXIV, p. 44, 321, 322, 453. — Lois portées par les empereurs, pour en assurer la liberté, *ibid.*, p. 44. — Translations d'évêques prohibées, t. V, p. 440-447 (note); t. VI, p. 32 (note); t. VIII, p. 480.

Evêchés. Défense d'en établir dans les petites villes, t. V, p. 448.

Evhemère, historien du paganisme. t. III, p. 385.

Evode (S.). T. XIII, p. 132.

Evode. Réponse de saint Augustin aux questions de cet évêque sur les opérations de l'âme après sa séparation d'avec le corps par les songes, t. XXII, p. 565.

Eucharistie. Ce que signifie ce mot. S. Chrysost., t. XVII, p. 484

(et note). — Appelée *deifica communio*, t. XIX, p. 489. (Voyez *Communion. Transsubstantiation. Sacrifice de la Messe.*)

Son institution. S. Chrysost., t. XIV, p. 334, 335, 341, 342; t. XVII, p. 451-455 — Force toute-puissante de la parole de Jésus-Christ dans le changement des espèces eucharistiques. S. Justin, t. I, p. 309 (et note). — S. Chrysost., t. X, p. 520 et suiv.; t. XVIII, p. 457, 458 et suiv., 486, 487.—Son témoignage rapporté par saint Nil, t. XIX, p. 410; t. XXV, p. 77-79.

Pain vivant descendu du ciel. S. Chrysost., t. XVII, p. 489 et suiv.

Excellence du sacrifice eucharistique. S. Chrysost., t. X, p. 269, 270.

Changement des espèces du pain et du vin dans la chair et le sang de Jésus-Christ, ou transsubstantiation. Ce terme, consacré par le concile de Latran (XIIe œcuménique), a toujours été depuis employé par les théologiens catholiques pour signifier le changement qui s'opère au sacrement de l'Eucharistie. Lanfranc s'en étoit déjà servi contre Bérenger, t. XXV, p. 513. — Sacrifice de la nouvelle alliance, combien l'emporte sur celui de l'ancienne. S. Chrysost., t. XVII, p. 513.—Sacrifice sanglant du Calvaire, tous les jours renouvelé sur nos autels par les mains des prêtres d'une manière non sanglante. S. Chrysost., t. XVII, p. 516. (Voy. *Messe. Transsubstantiation.*)

Présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. Témoignages de S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 142, 148, 167. — De S. Irénée, t. I, p. 167. — De S. Justin, *ibid.*, p. 308. — De S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 422, 439. — D'Origène, t. II, p. 295. — De Tertullien, t. II, p. 524, 525, 526. — De S. Cyprien, t. IV, p. 48, 65, 145. — De S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 352. — De S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 303 (note). — De S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 85, 86 — De S. Ephrem, t. VIII, p. 201, 336 et suiv. — De S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 427, 428 (IVe Mystagogique). Autorité de son témoignage, *ibid.* (note). — De S. Gaudence, t. VIII, p. 451-457 — De S. Ambroise, t. IX, p. 264-267, 273 et suiv. — De S. Jérôme, t. XX, p. 397, 398. — De S. Chrysost., t. X, p. 268, 434, 513, 530; t. XVII, p. 450-512 (et notes). — De S. Cyrille

d'Alexandrie, t. XIX, p. 363-370. — De Sophrone de Jérusalem, *ibid.*, p. 473. — De S. Denis l'Aréopagite, *ibid.*, p. 488. — De S. August., t. XXI,, p 363, 342; t. XXII, p. 549.— De S. Alcime Avite, t. XXIII, p. 32. — D'Amalaire, t. XXIV, p. 237. — De Rhaban Maur, *ibid.*, p. 245. — De Pascase Radbert. Sa doctrine vengée des calomnieuses imputations des protestants, *ibid.*, p. 248 et suiv.—De Ratramne, *ibid.*, p. 260 — D'Hinckmar de Reims, *ibid.*, p. 272.—De S. Fulbert de Chartres, *ibid.*, p. 327. — De Pierre Lombard, *ib.*, p. 450. — De Pierre-le-Vénérable : poème sur le saint Sacrifice de la Messe, t. XXIV, p. 525. — De S. Thomas d'Aquin, *ibid.*, p. 526; t. XXV, p. 76-78. — De Pierre-le-Vénérable, *ibid.*, p. 9.

L'accusation que les chrétiens, dans leurs assemblées, mangeoient la chair d'un enfant et buvoient son sang, atteste la foi à la vérité de la présence réelle dans les premiers siècles, t. II, p. 344; t. XXIV, p. 252.

Sacerdoce de la loi nouvelle, S. Chrysost., t. XVII, p. 513 et suiv.

Figurée par la manne tombée du ciel. Origène, t. II, p. 295. — S. Augustin, t. XXII, p. 548.— S. Chrysost., t. XVIII, p. 512.

David se portant de ses propres mains : figure de Jésus-Christ instituant la cène eucharistique. S. Augustin, t. XXI, p. 442.

Amour de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. S. Chrysost., t. XVII, p. 471; *ibid.*, 491.

Dignité qu'elle imprime au chrétien. S. Chrysost., *ibid.*, p. 475.— Elle le fait vivre de la vie même de Jésus-Christ, *ibid.*, p. 498.

Effets de la sainte Eucharistie. S. Chrysost., t. XVII, p. 492, 493; *ibid.*, p. 511.

Communion du corps et du sang, t. IX, p. 277 (note). (Par le livre des *Constitutions apostoliques.*) —Force de ce mot. S. Chrysost., t. XVII, p. 472, 477 et 478.

A qui il est permis de s'en approcher. S. Chrysost., t. XIV, p. 344.

Respect pour la sainte Eucharistie, t. VIII, p 438. — S. Chrysost., t. XVII, p. 465, 473, 503.

Communion eucharistique. Avec quelles dispositions s'y préparer. Origène, t. II, p. 296. — S. Cyrille, t. VIII, p. 438. — S. Am-

b roise', t. IX, p. 174. —S. Chrysost., t. XIV, p. 343, t. XVII, p. 466, 467, 473, 504.

Communion sous les deux espèces. S. Chrysost., t. X, p. 335.

Communion sous une seule espèce. S. Ambroise, t. IX, p. 279 (et note).

Communion fréquente recommandée. S. Chrysost., t. XVII, p. 469, 511. (Voy. *Communion.*) — Indifférence de la plupart des chrétiens pour s'y rendre. S. Chrysost., t. XVII, p. 481, 506-509. — Doctrine de S. Augustin, t. XXII, p. 547, 548. — Si le pain eucharistique est un pain quotidien, pourquoi n'en faites-vous usage qu'une fois l'an? Prenez chaque jour ce qui doit vous profiter chaque jour. Vivez de manière à mériter de la recevoir chaque jour. S. Ambroise, t. IX, p. 277 et 278 (note). — Faux respect dont on se couvre pour s'en éloigner. S. Chrysost., t. XVII, p. 466, 467, 481, 482.

Crime de la communion indigne. S. Chrysost., t. XIV, p. 345, t. XVII, p. 499-502, 509. — Égale celui d'Hérode, meurtrier de Jésus-Christ, *ibid.*, p. 453. — Des bourreaux qui l'ont crucifié, *ibid.*, p. 462.

Crime du perfide Judas, renouvelé par celui de la communion indigne. S. Chrysost., t. XVII, p. 460, 461 (et note), 510.

Punition de la communion indigne. S. Cyprien, t. IV, p. 48. — S. Ambroise, t. IX, p. 280. — S. Chrysost., t. XVII, p. 480.

Usage de la recevoir le matin, t. IV, p. 284 (note). — Eucharistie reçue à jeun, t. XXII, p. 551-553.

Communion reçue par tous les assistants. Comment? t. VIII, p. 438.

Les fidèles l'emportoient dans leurs voyages, t. IX, p. 401.

On la gardoit dans les maisons avec la faculté de se communier soi-même, t. VII, p. 438.

On la recevoit sur la paume nue de la main. Les femmes couvroient leur main d'un linge blanc, appelé *orarium* ou dominical, t. X, p. 337.

Les diacres la portoient aux absents pour cause de maladie, t. X, p. 331. (Voy. *Viatique.*)

Eucher (S.), archevêque de Lyon. Ses écrits, t. XXIII, p. 36 (et

notes). — Sa lettre ou discours sur les avantages de la solitude, *ibid.*, p. 39-78. — Jugement sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 41. — Par Salvien, *ibid.*, 267.

Eudocie. Ses poésies, à son article, t. XXIII, p. 524.

Eudocie (L'impératrice). Ses poésies, t. XXIII, p. 524.

Eudoxie (L'impératrice). Se venge d'Eutrope, t. X, p. 103-104. — Son portrait, *ibid.*, p. 110. — Se déclare contre saint Jean Chrysostôme, *ibid.*, p. 111. — Paroît se repentir de son animosité, *ibid.*, p. 121 (et note). — Recommence bientôt à le persécuter. p. 123 et 124 (note). — Comparée à Jézabel, t. XIII, 171.

Eugène. Nommé empereur. S. Ambroise lui écrit à cette occasion, t. IX, p. 372.

Eugène (S.), évêque de Carthage, confesseur de la foi catholique, t. XXIII, p. 516 et suiv. — Ses poésies, t. XXIV, p. 510.

Eugène III, disciple de saint Bernard. Le saint lui écrit sur son exaltation au souverain pontificat, t XXV, p. 191, 195, 220, 221. — Conseils donnés par le saint abbé à ce pontife, *ibid.*, p. 205, 206. 231. — S. Bernard lui adresse ses livres de la *Considération*, *ibid.*, p. 220-259.

Eulise, évêque d'Apamée, t. X, 119 (note).

Euloge (S.), patriarche d'Alexandrie, t. XXIV, p. 126 (note). Lettre que lui adresse saint Grégoire-le-Grand, *ibid.* et note

Eunomiens, hérétiques, disciples d'Eunomius. Leurs erreurs, t. VI, p. 318.

Eunomius, hérétique, t. VII, p. 403. — Son livre publié sous le titre d'*Apologie*, réfuté par saint Basile, t. VII, p. 404. — Erreur de ses principes, *ibid.*, 409. — Anéantit la consubstantialité du Verbe, *ibid.*, 411. — Réfuté par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 88-92. — Par S. Chrysost., t. XI, p. 289-327.

Eusèbe de Césarée. Caractère général de ses écrits, t. V. Disc. préliminaires, p. 32 Son article, t. V, p. 126-167. — Jugement sur ses ouvrages, *ibid.*, et p. suiv. — Analyse de son *Histoire ecclésiastique*, p. 128 et suiv. — Analyse de sa *Préparation évangélique*, p. 133 et suiv. — Analyse de sa *Démonstration évangélique*, p. 137. — Analyse de sa *réfutation du philosophe Hiéroclès*, p. 141. — Ses

panégyriques, p. 142-147. — Son commentaire sur les psaumes, p. 164 et suiv. — Son panégyrique de Constantin, t. X, p. 30. Son orthodoxie suspecte, t. V, p. 126-166.

Citations qui en ont été faites par des prédicateurs modernes, *ibid.*, p. 163.

Eusèbe de Nicomédie, Arien, t. V, p. 108, 215, 291, 422, 423, 291. Ses intrigues au concile de Nicée, *ibid.*, p. 425. — Essaie de faire croire que la dispute de la consubstantialité du Verbe n'est qu'une querelle de mots, *ibid.*, p. 425.

Eusèbe (S.), évêque de Samozate, t. V, p. 404.

Eusèbe (S.), évêque de Verceil, t. V, p. 405.

Eusèbe, d'Emèse, t. V, p. 407.

Eusèbe, prédécesseur de saint Basile, au siége de Césarée, t. VI, p. 450-482 (et note). — Justifié contre un moderne écrivain, *ibid.* — Lettre que lui adresse saint Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 52.

Eusèbe, gouverneur de la province de Pont, t. VI, p. 508. Menaces qu'il fait à saint Basile, *ibid.* et suiv.

Eustache de Flay, prédicateur, t. XXIV, p. 401-402.

Eustathe (S.), d'Antioche. Son discours au concile de Nicée, t. V, p. 411-432.

Euthymius, un des officiers de l'impératrice Justine. — Projette l'enlèvement de saint Ambroise. — Vengeance qu'en tire le saint évêque, t. IX, p. 11-12 (note).

Eutrapélie. Ce que nos saints docteurs entendent par ce mot, t. XVIII, p. 195.

Eutrope, ministre de l'empereur Arcade, fait nommer S. Jean Chrysostôme au siége de Constantinople, t. X, p. 97 et suiv. — Sa disgrâce, *ibid.*, p. 102 et suiv. — Il est sauvé par l'éloquence de S. Jean Chrysostôme, *ibid.*, p. 104. — Discours du saint patriarche à ce sujet, t. XVI, p. 6 et suiv. — Sa traduction, par Rollin et par l'abbé Auger, *ibid.*, p. 5. — Réflexions oratoires sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 18-30. — Persécuteur de S. Jean Chrysostôme, t. XIII, p. 160.

Suites de sa disgrâce, t. XVI, p. 29 (note).

Eutrope, lecteur attaché à S. Jean Chrysostôme, et persécuté pour sa cause, t. X, p. 133.

Eutychès, au concile d'Ephèse, t. XXIII, p. 485. Quel il étoit, *ibid.* (et note). — Son hérésie, *ibid.* — Il est condamné au concile de Constantinople, déposé du sacerdoce et excommunié, t. XIX, p. 501. — Son parti triomphe dans l'Egypte. — Violences qu'il y commet, *ibid.*, p. 507. — (Affaires des trois chapitres.)

Eutychès, condamné par le pape saint Léon, t. XXIII, p. 418. Intrigues de ses partisans contre le concile de Chalcédoine, t. XIX, p. 507-508.

Eutychius, patriarche d'Alexandrie. *Abrégé d'histoire universelle*, t. XIX, p. 426.

Exacteurs, ou receveurs des impôts publics. Dureté ordinaire à cette profession, t. X, p. 204 (note).

Exaemeron de saint Basile, t. VII, p. 79 et suiv. — De S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 94. — De saint Ambroise, t. IX, p. 17 et suiv. — Fragments de saint Jean Chrysostôme sur l'OEuvre des six jours, t. XI, p. 375 et suiv.

Examen philosophique. Tous en sont-ils susceptibles? t. II, p. 19.

Excommunication. Le droit en appartient à l'Eglise. S. Chrysost., t. XIII, p. 276. — S. Bernard, t. XXV, p. 492. — S. Augustin, t. XXII, p. 365 (Voy. *Eglise. Censures.*)

Quelquefois nécessaire. S. Chrysost., t. X, p. 371.

L'incestueux de Corinthe livré au Démon. S. Chrysost., t. XIII, p. 211; *ibid.*, p. 278, 279.

Excommunication ou retranchement du corps de l'Eglise. S. Chrysost., t. XIII, p. 140.

Excommunication en usage dans la primitive Eglise. Tertullien, t. II, p. 403 (et note); t. IX, p. 468; t. X, p. 371, 372; t. XIII, p. 211, 219, 243, 274-279. (Voy. *Eglise. Juridiction. Pouvoir des clefs.*)

Si l'excommunication entraîne la déposition, t. XXIV, p. 349.

Abus de l'excommunication, t. XXIV, p. 261 (note). — Doctrine de S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 108. — De S. Augustin, t. XXII, p. 536-539. — De S. Bernard, t XXV, p. 432. — De S. Chrysost., t. X, p. 328, 329, 371; t. XIII, p. 275-278. — D'Yves de Chartres, t. XXIV, p. 408.

Excommunication, pénitence publique. S. Augustin, t. XXII, p. 305.

Rigueur des peines qui s'attachent à l'excommunication, t. XXIV, p. 409 (et note).

Les punitions corporelles, qui avoient lieu dans l'ancienne loi, marquoient les dégradations et excommunications pratiquées dans l'Eglise chrétienne, où l'usage du glaive est interdit. S. Augustin, t. XXII, p. 302.

Dangers d'une indiscrète excommunication. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 289. — Deuxième canon du concile d'Orléans, de l'an 549, qui défend aux évêques d'excommunier légèrement, et ne permet de le faire que pour les causes portées par les canons, t. XIX, p. 507.

Excommunications injustes. Dieu les permet. Pourquoi? S. Augustin, t. XXI, p. 130, 131.

Exemple. Son influence, t. III, p. 167; t. IV, p. 137. — Le bon exemple est la plus utile des prédications. S. Jérôme, t. XX, p. 322. — S. Ambroise, t. IX, p. 227.

L'exemple des œuvres est une parole vive, efficace. On persuade aisément quand on fait ce que l'on conseille. S. Bernard, t. XXV, p. 188. — Rien ne persuade mieux de ce qu'on dit qu'un exemple qui montre la facilité des conseils que l'on donne. — Le même, *ibid.*, p. 338.

Il nous est commandé de donner le bon exemple. S. Chrysost., t. XVIII, p. 189; *ibid.*, p. 290 et suiv. — Avantages du bon exemple. S. Chrysost., t. XVIII, p. 372.

Exemple du monde. S. Ephrem, t. VIII, p. 310, 341.

Prétexte de l'exemple du grand nombre, t. III, p. 92, 184.

Exemptions (Plaintes contre les), t. XXV, p. 250, 256.

Exode (Le livre de l'), t. XX, p. 80.

Exomologèse. Ce que c'est. Tertullien, t. III, p. 71; t. IV, p. 68, 233 (note), 428.

Exorcismes, t. IV, p. 25, 155, 156 (note); t. V, p. 273; t. VIII, p. 356 (et notes). (Voy. *Baptême. Catéchumènes. Démons chassés.*)

Exupère (S.), évêque de Toulouse. Sa pauvreté volontaire, t. XX, p. 107 (et note), *ibid.*, p. 111.

Eustochium, fille de sainte Paule. Conseils que lui adresse S. Jérôme, t. XX, p. 193-220.

Ezéchiel. Extraits des homélies de S. Grégoire-le-Grand sur le prophète Ezéchiel, t. XXIV, p. 92.

F.

Fabiole (Sainte). Son éloge funèbre par saint Jérôme, t. XX, p. 289, 295.

Facundus, évêque d'Hermiane en Afrique. Ses écrits, t. XXIII, p. 508, 509.

Famine. Description de ce fléau, t. VII, p. 347.

Fard (Usage du). Condamné, t. III, p. 90; t. IV, p. 79.

Fatalisme (Doctrine impie du), t. XII, p. 128, 129 (note), 131. — Doctrine absurde, *ibid.*, p. 135.—Ses conséquences funestes à tout l'ordre social, *ibid.*, p. 146 et suiv., 151. — Destructrice de toute vertu, *ib.*, p. 375.

Fauste, manichéen, réfuté par saint Augustin, t. XXII, p. 119. — Caractère de cet hérétique, *ib.*, p. 120.

Fauste *de Riez*, semi-pélagien. Ses écrits, t. XXIII, p. 509, 511.

Faustin, évêque de Lyon, t. IV, p. 260.

Faustin. Saint Ambroise lui écrit pour le consoler de la perte d'une sœur tendrement chérie, t. IX, p. 376.

Fautes légères, t. I, p. 421. — Leurs dangers, S. Ephrem, t. VIII, p. 306. — S. Augustin, t. XXI, p. 477. — S. Bernard, t. XXV, p. 451, 452. — S. Chrysost., t. XVII, p. 279-281.

Avec quel soin on doit les éviter. S. Chrysost., t. XII, p. 578.

L'impunité donnée aux fautes légères enhardit à de plus grandes. S. Chrysost., t. XIII, p. 181.

Mènent insensiblement à de plus grandes. Comment? S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 80, 81.

S'en défier plus peut-être que des plus graves. Pourquoi? S. Chrysost., t. XVIII, p. 24, 25.

Fèvre Destaples (Le), traducteur de la Bible, t. XXV, p. 55 (note).

Félicissime (Schisme de), t. IV, p. 222. (Lettre de S. Cyprien à ce sujet), *ib.*, p. 226.

Félix manichéen, confère avec saint Augustin sur le libre arbitre, t. XXII, p. 131.

Félix, archevêque de Ravenne, recueille les discours de saint Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 311.

Félix d'Urgel. Son hérésie dénoncée au concile de Francfort, t. XXIV, p. 299, 301. — Réfutée par l'évêque d'Orléans Théodulphe, *ibid.*, p. 234. — Condamnée par divers conciles, t. XXV, p. 505.

Femme (Création de la). S. Augstin, t. XXI, p. 321. — S. Chrys., t. XIX, p. 253, 254; *ib.*, p. 264, 287, 288.

Femmes mariées (Conseils aux femmes). Tertullien, t. III, p. 84 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 99, 139, 142. — S. Chrysost., t. XIX, p. 301, 381. (Voy. *Mariage.*) — Leurs devoirs à l'égard de leurs enfants. (Voy. *Education.*). — *Sous-introduites.* Ce que l'on entend par ce mot, t. V, p. 439 (note). S. Chrysost., t. XVIII, p. 268-294. — S. Jérôme, t. XX, p. 108 et suiv., 142, 159. 222. (Voy. *Prêtres. Fuites des occasions.*)

Ferrand, diacre de Carthage. Ses ouvrages, t. XXIII, p. 413-415. — Sa vie de saint Fulgence de Ruspe, *ibid.*, p. 16.

Fictions. T. III, p. 189-199. — Fictions mythologiques. Dangereuses impressions que l'enfance en reçoit. S. Chrysost., t. XIX, p. 314. — S. Grégoire-le-Grand ne permet pas au prêtre de les expliquer dans son enseignement, t. XXIV p. 129.—Avec quelle discrétion on doit les lire et les expliquer. Saint Basile, t. VII, p. 351 et suiv. — S. Augustin se reproche les pleurs qu'il donnoit aux douleurs imaginaires racontées par les poètes, t. XXII, p. 368, *ibid.*, 376 et suiv. —Fictions du théâtre. Condamnées. S. Chrysost., t. XXII, p. 376. (Voy. *Spectacles.*)

Fidèle (Le vrai). Sa définition. S. Chrysost., t. XII, p. 519-521. — Quels sont ceux que l'on appeloit de ce nom? S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 354-355 (note). — A qui ce nom convient-il? Salvien, t. XXIII, p. 196. (Voy. *Foi pratique.*)

Fils de Dieu. Nous sommes les enfants de Dieu, libres de cette adoption, t. IV, p. 60. (Voy. *Dieu père.*)

Ce que Platon entendoit par ce mot. Origène, t. II, p. 243.

Comment nous sommes vraiment les enfants de Dieu. S. Cyprien,

t. IV, p. 97. — Nous le devenons par le baptême. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 354. (Voy. *Enfants de Dieu.*)

Fin de l'homme sur la terre. Pourquoi créé. Lactance, t. III, p. 373-391.

Fins de l'homme (Les quatre). S. Chrysost., t. XVI, p. 214 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 463.— S. Eucher, t. XXIII, p. 43 et suiv.

Firmament. Ce que saint Basile entend par ce mot, t. VII, p. 96, 97. Homélie du même sur les corps lumineux qui ornent le firmament, *ibid.*, 113, 117, 120. — Conséquences qui résultent de la magnificence du firmament, *ibid.*, p. 113. (Voy. *Ciel.*)

Firme, manichéen, converti par saint Augustin, t. XXI, p. 17.

Firmus, évêque de Thagaste. Son amour pour la vérité, t. XXII, p. 342-343.

Firmilien (S.). Son sentiment sur la rebaptisation des hérétiques, t. IV, p. 274 (note).

Flaccille ou Placcille, (impératrice), épouse de Théodose. Son oraison funèbre, par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 84. — Ses vertus, *ibid.*, note, t. X, p. 88,

Flatteurs des grands. Ceux qui vous encensent vous trompent. S. Bernard, t. XXV, p. 183. — Tout flatteur est un ennemi secret que l'on aime, mais qui perd. S. Jérôme, t. XX, p. 194. — S. Chrysost., t. XII, p. 169. — S. Paulin, t. XX, p. 428. — A quels mépris ils s'exposent. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 433. — Leur langage change avec les circonstances. S. Chrysost., t. XVIII, p. 330.

Flaviens (S.), archevêque d'Antioche, fait prêcher à sa place son prêtre saint Jean Chrysostôme, contre l'usage alors dominant, t. X, p. 38, 80; t. XI, p. 289. —Son éloge, *ibid.*, p. 291; t. XVIII, p. 423, 437. —Sa conduite apostolique durant la sédition, t. XVI, p. 60. — Va solliciter la grâce des habitants, *ibid.*, p. 61-68. — Ses sermons, *ibid.*, p. 60 (et note), 181. — Son voyage à Constantinople, *ibid.*, p. 192. — Son discours à l'empereur, *ibid.*, p. 197-210.

Maltraité par les évêques du parti d'Eutychès, t. XIX, p. 501.

Condamne Eutychès. Il est déposé par le faux concile d'Ephèse, t. XXIII, p. 485.

Florus. Traités de théologie, t. XXIV, p. 275 (note). — Combat Origène, t. XXIV, p. 390. — Ses poésies, *ib.*, p. 515, 516.

Florence, assiégée par Radagaise, est délivrée par saint Ambroise, t. X, p. 16. — Concile de Florence, t. XXV, p. 518.

Florin, hérétique. Lettre que lui adresse saint Irénée, t. I, p. 150.

Foi. Sa définition, t. XI, p. 4 et 5, 13 et suiv.; t. XXIII, p. 126.

Celle qu'en donne saint Paul. S. Chrysost. t. XI, p. 81, 161 (et note).

Nécessité de la foi. S. Ambroise, t. IX, p. 129-134.

En quoi consiste la foi chrétienne. S. Chrysost., t. XI, p. 153, 154.

Assentiment plein et entier, indépendant de tout examen, fondé sur la certitude qu'elle est vraie, parce que c'est Dieu qui l'a dit. S. Basile, t. VII, p. 189. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 348, S. Augustin, t. XXI, p. 169. — S. Jacques de Nisibe, t. XIX, p. 469.

Foi d'un usage journalier dans le cours de la vie humaine. Origène, t. II, p. 20, 21. — Arnobe, t. III, p. 345. — S. Chrysost., t. XI, p. 207. — Principe de toute société humaine. S. Augustin, t. XX, p. 181.

Trois sortes de foi : la foi des préceptes, la foi des miracles et la foi des promesses. S. Bernard, t. XXV, p. 386.

Deux degrés dans la foi : le désir d'arriver au salut, non la confiance de l'obtenir; l'autre plus parfaite. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 409.

Ses bienfaits. A détrompé le monde des erreurs de l'idolâtrie. Origène, t. II, p. 112, 113. (Voy. *Révélation Jésus-Christ Evangile Religion chrétienne.*)

Foi chrétienne. Son fondement. Origène, t. II, p. 101. — S. Chrysost., t. XI, p. 217 et suiv., 229, 230. — S. Augustin, t. XXI, p. 116, 117. — Vous coupez court à toutes les questions par ce seul mot : Dieu l'a dit. S. Ephrem, t. VIII, p. 206. Elle est un don de Dieu. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 399. — Origène, t. II, p. 103. — S. Chrysost., t. XII, p. 544, 545. — La foi, non-seulement dans son progrès, mais dans son commencement même

est un don de Dieu.—S. Augustin, t. XXII, p. 282 — Ne nous vient pas des hommes, mais de Jésus-Christ. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 899.

Foi, vertu surnaturelle, comment? t. XI, p. 8, 78, 79, 120. — S. Chrysost., t. XII, p. 543, 544.

Deux sortes de foi : foi surnaturelle qui produit les miracles, et celle qui nous dirige dans la voie des commandements. S. Chrysost., t. XI, p. 77, 78.

Priviléges de la foi, t. XI, p. 14, 15, 76 et suiv., 116, 117. — Grandeur de la foi, S. Augustin, t. XXI, p. 371. — Foi, *bouclier* selon l'apôtre, comment? S. Chrysost., t. XI, p. 225.

Munis de ce bouclier, nous repoussons les traits enflammés de l'ennemi. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 356.

Puissance de la foi prouvée par les miracles de l'ancien Testament. S. Chrysost., t. XI, p. 200. — Par les œuvres des saints patriarches, *ibid.*, p. 170 et suiv.

Ses fruits. Elle nous fait enfants de Dieu. S. Chrysost., t. XI, p. 266. (Voy. *Enfants de Dieu.*)

Ceux qui sont pleins de foi demandent avec foi, ils sont exaucés du Seigneur. Pasteur d'Hermas, t. I, p. 177. (Voy. *Prière.*)

C'est par la foi que Dieu nous sauve. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 58

C'est par la foi que nous mériterons de voir Dieu. Théophile d'Antioche, t. I, p. 351. — S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 395.

Ce qu'il faut croire pour être sauvé. S. Cyrille, t. VIII, p. 375 et suiv., 381 et suiv.

Tous n'étant pas en état de lire les saintes Ecritures, mais s'en trouvant détournés, les uns par leur défaut d'éducation, les autres par les occupations qui remplissent leurs journées, on a jugé à propos de renfermer dans un petit nombre d'articles faciles à retenir dans la mémoire les principaux articles de la foi chrétienne, afin de prévenir les désordres que cause l'ignorance. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 392.

Comme la lumière du soleil, la foi se donne à tout le monde. S. Chrysost., t. XI, p. 100. *ibid.*, p. 228.

L'objet de la foi, c'est en général et sans réserve toute révélation

de Dieu, quelle qu'elle soit, immédiate dans son Écriture, ou médiate par l'organe de son Église, t. XIII, p. 73, 74 (note).

Foi aux mystères. (Voy. ce mot.)

L'objet de la foi chrétienne, c'est tout ce que Jésus-Christ nous a révélé, tant par sa propre bouche que par le ministère de ses apôtres. S. Chrysost., t. XIII, p. 73. (Voy. les mots *Symbole*, *Oraison dominicale*.)

Objets de la foi, dogmes qu'elle nous propose. S. Chrysost., t. XI, p. 267 et suiv. — Dieu et ses divins attributs, *ibid.*, p. 267, 429; t. XII, p. 276. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 374 et suiv. — La foi chrétienne comprend en un mot tout ce qu'il faut croire et tout ce qu'il faut pratiquer. Foi, espérance, charité, voilà toute l'essence du christianisme. Toute sa doctrine est contenue dans le Symbole et l'Oraison dominicale. S. Augustin, t. XXIV, p. 168. (Manuel à Laurent.)

Les matières de la foi sont l'objet de l'enseignement du prédicateur. S. Chrysost., t. XI, p. 75.

Dieu appelle tous les hommes à la foi, bien qu'il sache que tous ne croiront pas; mais il laisse à notre libre arbitre le choix entre la foi et l'incrédulité. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 395. — Origène, t. II, p. 117. — S. Chrysost., t. XI, p. 227, 228.

Pourquoi ne suis-je pas contraint de croire? Réponse par Arnobe, t. III, p. 352. — S. Chrysost., t. XII, p. 383 (et notes), *ibid.*, p. 385.

Est-ce ma faute si je ne l'ai pas? S. Chrysost., t. XV, p. 234 (et suiv. — Dépend-il de moi de croire ou de ne pas croire? Réponse à cette objection. S. Chrysost., t. XI, p. 9, 78, 79.

Différence entre foi et opinion, t. XI, p. 6, 121, 122. — La foi n'est pas une croyance vague, mais une adhésion profonde de l'esprit et du cœur à la parole de Dieu. S. Chrysost., t. XI, p. 121, 240.

Ses caractères, t. I, p. 400, 401, 413. — Veut la soumission de l'esprit. S. Athanase, t. V, p. 347. — S. Antoine, *ibid.*, p. 401. S. Hilaire de Poitiers, *ib.*, p. 346, 348. — S. Ephrem, t. VIII, p. 300, 332, 336 (note). S. Chrysost., t. XI, p. 210, 240.

La foi serait sans mérite, si elle n'était un sacrifice à la raison.

t. XIX, p. 317 ; t. XXIV, p. 121. — Quel orgueil de dire : Que je commence à voir, et je croirai après! De qui vient un pareil langage? Je veux vous montrer la lumière, ou plutôt c'est la lumière qui vient se montrer elle-même. Mais si vous voyiez, vous n'auriez plus besoin de voir. La lumière ne se fait point voir à un aveugle ; il est incapable de l'apercevoir. S. Augustin., t. XXI, p. 477 ; *ib.*, p. 558.

Foi aveugle (dans quel sens), t. II, p. 20, 21, 114 et suiv. ; t. III, p. 345. — A Dieu ne plaise que la soumission où nous sommes, sur tout ce qui fait partie de la foi, nous empêche de chercher et de demander raison de ce nous croyons, puisque nous ne pourrions pas même croire si nous n'étions capables de raison. S. Augustin, t. XXII, p. 447.

Soumission de la foi, jusqu'où elle s'étend. S. Chrysost., t. XI, p. 318-211.

Simplicité de la foi. L'on s'en est moqué de tout temps, t. III, p. 345. — Réponse, *ibid.* — Sa simplicité n'exclut pas la prudence. S. Chrysost., t. XI, p. 209.

La foi est-elle susceptible de démonstration? Preuves pour l'affirmative. S. Ambroise, t. IX, p. 167. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 416. S. Ephrem, t. VIII, p. 209-337.—S. Chrysost., t. XI, p. 121-167 et suiv., 245.

La foi devient l'évidence elle-même. S. Chrysost., t. XI, p. 162.—

Traité de S. Augustin. *De la créance aux choses que l'on ne voit pas*, t. XXI, p. 179-183, *ibid.*, p. 371. — De l'*utilité de la foi*, *ibid.*, t. XXI, p. 121 et suiv. — Cinq livres de saint Ambroise sur la foi, t. IX, p. 295. — Traité de la foi par Guillaume d'Auvergne, t. XXIV, p. 457 et suiv

Foi raisonnable. Ce que c'est. S. Chrysost., t. XI, p. 11 (note). — Par opposition à l'orgueilleuse curiosité qui interroge les secrets de Dieu, *ib.*, p. 213.

La foi a ses yeux qui lui font voir en quelque sorte la vérité de ce qu'elle ne voit pas encore, comme ils lui font voir très clairement qu'elle ne voit pas encore ce qu'elle croit. S. Augustin, t. XXII, p. 454. — Les lumières que nous donne la foi chrétienne, en même temps qu'elles sont simples, sont encore marquées du

plus frappant caractère de divinité ; ou plutôt c'est dans notre foi, et dans notre foi seule, que l'homme peut trouver la véritable connoissance de Dieu. S. Denis l'Aréopagite, t. XIX, p. 485.

La foi comprend ce que les sens ignorent et ce que l'expérience ne découvre point. S. Bernard, t. XXV, p. 451. — S. Ephrem, t. VIII, p. 200. — S. Ambroise, t. IX, p. 144.

Demande une certaine force d'âme pour s'élever au-dessus des impressions des sens et de l'orgueil humain. S. Chrysost., t. XI, p. 166.

La foi est la véritable force. S. Chrysost, t. XI, p. 120-121. (Voy. *Esprits forts. Incrédulité.*)

Plus sûre que le témoignage de nos sens. S. Chrysost., t. XI, p. 216, 223, 230.

Vraie philosophie. S. Chrysost., t. XI, p. 247. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 400 et suiv. (Voy. *Philosophes. Sagesse divine opposée à la sagesse humaine.*)

Dans le système des hérétiques, c'est la raison, non la foi, qui doit nous servir de guide. Combattu par saint Augustin, t. XXI, p. 115 et suiv.

La foi, guide plus sûr que la raison. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 330-331. — S. Chrysost., t. XI, p. 217, 223, 247.

Vouloir prendre la raison pour guide, c'est renoncer à la foi. S. Chrysost., t. XIII, p. 209.

La foi enchaîne la raison, mais ne l'exclut pas. S. Chrysost., t. IX, p. 9, 10, 11, 133, 213, 226. — Tertullien, t. II, p. 22, 115 et suiv., 208. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 72.

Dieu, pour nous élever jusqu'à lui, nous a donné deux moyens ; ce sont l'autorité et la raison, qui, loin de se combattre, se concilient aisément l'une avec l'autre : car, en obéissant à l'autorité divine, on ne s'écarte pas de la lumière de la raison, qui nous fait voir quel est celui à qui nous croyons. S. Augustin, t. XXI, p. 138. — S. Léon, t. XXIII, p. 493.

La raison en présence de la foi. S. Chrysost., t. XI, p. 131-132.

Droits respectifs de la raison et de la foi dans les matières de religion. S. August., t. XXII, p. 447-450, *ibid.*, 449-457. (Voy. *Raison.*)

Si vous attendez que la raison vienne vous apprendre tout ce que vous devez croire, vous ne croirez à rien. — Ce n'est point par le raisonnement que vous saurez ce qu'il vous importe le plus de savoir, mais par la foi. S Chrysost., t. XI, p. 261. — S. Augustin, t. XXI, p. 116 et suiv.

Raisonnements humains. Rien de plus dangereux que de juger des choses divines par des raisonnements humains. S. Chrysost., t. XI, p. 208, 209, et 220; t. XIII, p. 92-93.

Tous les esprits n'en sont pas capables. S. Augustin, t. XXI, p. 116.

Avec la foi, plus de curiosité ni de recherches, plus d'ignorance. S. Chrysost., t. XI, p. 227.

C'en est assez pour déterminer impérieusement notre foi, que la chose ait été décidée par l'Eglise de la grande Rome, et par les autres Eglises unies à elle de communion. S. Athanase, t. V, p. 248.

La foi peut seule nous faire connoître Dieu. S. Chrysost., t. XIII, p. 55.

Sans la lumière de la foi, il n'y a plus qu'ignorance, incertitude, contradictions. S. Chrysost., t. XI, p. 207, 209, 213. — Exemples : les extravagances du polythéisme et les impiétés de l'hérésie, *ibid.*, p. 207, 213, 223, 231, *ibid.*, t. XIII, p. 193.

Exemple de David. S. Chrysost., t XI, p. 262-263.

Sans la foi, naufrages inévitables sur la mer orageuse de ce monde. S. Chrysost., t. XI, p. 231, 248, 249.

Intégrité de la foi. En retrancher un seul article, c'est renverser l'Evangile tout entier. S. Chrysost., t. XIII, p. 179-180 (note). — S. Augustin, t. XXI, p. 330-331. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 295-296.

Une fois que l'on s'écarte du point de la vérité, on est facilement entraîné dans mille erreurs. S. Chrysost., t. XIII, p. 193.

La foi ne marche pas sans l'humilité. (Exemple de saint Paul.) S. Chrysost., t. XI, p. 264-265.

Sans la foi point de salut. Origène, t. II, p. 303; t. III, p. 232.— S. Jean Chrysostôme, t. XI, p. 173-209. — Pourquoi? *ibid.*

Sagesse humaine opposée à celle de la foi. Son histoire est celle de

ses écarts. S. Chrysost., t. XI, p. 222. — Son ignorance et son néant. S. Chrysost., t. XI, p. 221. (Voyez *Philosophes. Idolâtrie.*)

Modèles de foi. Abraham. S. Chrysost., t. XI, p. 81. — D'où lui vint le nom de *Père des croyants*, *ibid.*, p. 118, 119. — Mérite de sa foi, seul principe de sa justification, *ibid.*, et p. suiv., *ibid.*, p. 176 et suiv., 187 et suiv., 192 et suiv.; *ibid.*, p. 226; t. XII, p. 222 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 425.

Les patriarches de l'ancien Testament, *ibid*, p. 170 (Abel, Enoch, Moïse, Noé, Sara, femme d'Abraham), 187 et suiv.

Mérite de leur foi. S. Chrysost., t. XI, p. 262.

L'aveugle-né. S. Chrysost., t. XI, p. 247 et suiv.

Le centurion de l'Evangile. S. Chrysost., t. XI, p. 251.

Héroïsme de leur foi mis en opposition avec la tiédeur de la nôtre. S. Chrysost., t. XI, p. 205.

Les premiers fidèles. Eloge de leur foi et de leur patience dans les tribulations. S. Chrysost., t. XI, p. 156 et suiv.; t. XVI, p. 460-472.

Conséquence pratique de ce rapprochement. S. Chrysost., t. XI, p. 207 (et note).

C'est de la sainteté de la vie que vient la foi et l'inébranlable fermeté dans la croyance. Les mœurs se règlent sur la foi. S. Chrysost., t. XI, p. 207. — La foi se perd par la dépravation des mœurs, t. IX, p. 451.

Se partage en foi spéculative et foi pratique, t. XI, p. 7, 16.

Carrière ouverte aux spéculations de la foi, t. XI, p. 12, 13, 14.

Foi. On ne risque rien à l'embrasser; on risque tout à la méconnaître. Arnobe, t. III, p. 342 et 343 (et note).

Foi chrétienne combien influe sur le bonheur de la société tout entière, t. XI, p. 208.

Foi, principe et racine de toutes les vertus. S. Chrysost., t. XI, p. 209.

Foi par les œuvres ou foi pratique. Doctrine de S. Clément, pape, t. I, p. 121.—Du pasteur d'Hermas, *ibid*, p. 176.—De Tertullien, t. III, p. 63, 157. — De S. Cyprien, t. IV, p. 151, 157, 160, 171. — De S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 394. — De S. Chrysost.,

t. XI, p. 15, 16; t. XII, p. 518-563 — De S. Bernard, t. XXV, p. 437.—De S Augustin, t. XXI, p. 362; t. XXII, p. 302 (*Traité de la foi et des œuvres*). — De S. Ambroise, t. IX, p. 295 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 539, 540; t. XII, p. 56. — Embrasse tous les devoirs de la vie. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 424.

Quiconque ne vit pas conformément aux saintes lois établies par Jésus-Christ, a beau se dire chrétien, il ne l'est pas. S. Justin, t. I, p. 287. — S. Chrysost., t. XII, p. 519, 532, 533, 534.

Un nom saint sans une véritable sainteté est un ornement de prix que l'on foule sous les pieds. Salvien, t. XXIII, p. 41 et suiv.

Point de différence entre l'infidèle et le fidèle qui ne pratique pas. S. Chrysost., t. XII, p. 552. — Salvien, t. XXIII, p. 162-165; *ibid.*, 166-168. — S. Augustin, t. XXI, p. 406; *ibid.*, p. 410, 411, 419, 420.

Foi sans les œuvres, morte. S. Ambroise, t. IX, p. 145.—S. Chrysost., t. XII, p. 524 et suiv., 535, 543. — Salvien, t. XXIII, p. 143.

C'est une folie égale à celle de l'athée, que de renier par ses œuvres le Dieu que l'on reconnoît par sa profession de foi. S. Chrysost., t. XII, p. 531.

L'infidélité des chrétiens est cause que le nom de Dieu est blasphémé par les infidèles. Salvien, t. XXIII, p. 163.

L'infidélité à la loi chrétienne, vraie idolâtrie. S. Chrysost., t. XII, p. 522, 523 (et note), 524 et suiv,

Comme la bonne vie est inutile quand elle est jointe à une doctrine d'erreur, de même la saine doctrine ne sert de rien quand elle est jointe à une vie déréglée. S. Chrysost., t. XII, p. 518; *ibid.*, p. 532, 542 et suiv.

Bonnes œuvres sans la foi, stériles et nulles. S. Chrysost., t. XI, p. 116, 132 et suiv.; t. XII, p. 553. — S. Augustin, t. XXI, p. 424 et suiv. (Voy. *Vertus mondaines.*)

Sans la foi, les bonnes œuvres elles-mêmes ne profitent pas. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 413.

Inconséquence du chrétien qui croit et ne pratique pas. S. Chrysost., t. XII, p. 548, 549, 551 (et note) —S. Augustin, t. XXI, p. 486, 487.

La foi condamnera ceux qui vivent mal. S. Chrysost., t. XII, p. 537 (et note).

Où est aujourd'hui la foi des chrétiens? S. Chrysost., t. XII, p. 573, 574. — Salvien, t. XXIII, p. 128-136, 133-139.

L'infidélité des chrétiens est-elle un argument contre la foi? Tertullien, t. II, p. 423.

Est-il vrai que la foi des premiers siècles ait été altérée dans les âges subséquents? Discuté dans l'écrit intitulé : *Considérations sur les trois premiers siècles*, t. IV, p. 382 et suiv. (Voy. *Eglise, son inaltérabilité.*)

Foi catholique n'a jamais varié, t. IV, *ibid.*, p. 367-369, t. V, Disc. préliminaire, p. 7 (et note); t. VIII, p. 343-344; t. XIX, p. 339.

Foi apostolique. Tertullien, t. II, p. 528-529; t. VIII, p. 344; t. IV, p. 383.

La seule règle de la foi n'admet point de réforme. Tertullien, t. IV, p. 367 (et note).

Symbole de profession de foi, nous vient-il des Apôtres? Ruffin tient pour l'affirmative, t. XX, p. 35 (et note). — Explication qu'il en donne. — Eloge et analyse de cet ouvrage, *ibid.*, p. 34-37.

Folie devant Dieu. Ce que saint Paul entend par ce mot. Origène, t. II, p. 23, 113, 210, 211. — Homélie de S. Chrysost., sur la parole de l'Apôtre que *la croix est folie*, t. XIV, p. 432. (Voy. *Croix. Sagesse humaine. Foi.*)

Folie de l'incarnation divine. Tertullien, t. III, p. 17, 18, 19. — Folie reprochée aux chrétiens, t. I, p. 298; t. II, p. 120. (Voy. *Apologistes.*)

Fontaine (Nicolas), traducteur de saint Jean Chrysostôme. — Sa manière de traduire, t. XI, p. 28 (note). — Extrait de sa Traduction, p. 32-33.

Traduction de Cassien, sous le nom de Saligny, t. IX, p. 481.

Force (Définition de la vraie). S. Ambroise, t. IX, p. 192.

Formose (Le pape). Jugé après sa mort, t. XXIV, p. 508.

Fortunat, manichéen. Conférence de S. Augustin avec cet hérétique, t. XXII, p. 130.

Fortunat (S.) de Poitiers. Ses poésies, t. XXIV, p. 509.

Fortune. Saint Augustin se reproche d'avoir trop employé ce mot, t. XXI, p. 31.— De ce que l'on appelle les biens de la fortune, t. XXI, p. 34-45. — Leur fragilité, *ibid.* (Voy. *Biens de la terre.*) Mot vide de sens, t. XII, p. 129 (note).

Foulques de Neuilly, missionnaire. Sa réponse au roi Richard d'Angleterre, t. XXIV, p. 259 (note). — Ses succès, *ibid.*, p. 399. — Son article, *ibid.*, p. 400 et suiv.

Foulques, archidiacre de Langres. S. Bernard lui écrit, t. XXV, p. 115 et suiv.

France. Eloge particulier donné à la couronne de France. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 124.

François (S.) d'Assise, t. XXIV, p. 495-502. Son institut est approuvé par les papes Innocent III et Honorius III ; *ibid.*, p. 498. — Ses prédications par les villes et les campagnes, *ibid.*, 499. — Ses premiers disciples, *ibid.*, 500. — Ses écrits, *ibid.*, 502 (note).

François Ier, protège l'Université de Paris, t. XXIV, p. 202.

François (S.) de Sales. T. XXV, p. 581. Vrai réformateur de la chaire française, *ibid.*, p. 583. — Caractère de son éloquence, *ibid.*, et 484. — Son *Introduction à la vie dévote.* — Esprit de ce livre, t. IX, p. 56 (note).

François (S.) Xavier, Apôtre des Indes. Succès de ses prédications, t. XXV, p. 544-547.

Fréculphe, évêque de Lizieux. Abrégé de l'histoire universelle, t. XXIV, p. 168.

Frédégaire. T. XXIII, p. 24 (note). — Sa chronique, *ibid.*, p. 12 et 166.

Fritigile, reine des Marcomans, envoie des ambassadeurs à saint Ambroise, t. IX, p. 15.

Frodoard (Chronique de), t, XXIV, p. 170.

Fronton. Ses attaques contre le christianisme, t. I, p. 236.

Frugalité des anciens Romains. Salvien, t. XXIII, p. 100-101. (Voy. *Tempérance. Rome.*)

Fuite dans la persécution. Est-elle permise ? T. III, p. 147. — (Traité de Tertullien à ce sujet.) t. IV, p. 37. — De saint Athanase,

t. V, p. 209-231. — De saint Augustin, t. XXII, p. 574. (Lettre à Hilaire.)

Fuite des occasions. S. Jérôme, t. XX, p. 108-142 et suiv., 149-222, 387. — S. Chrysost., t. XVI, p. 140; t. XVIII, p. 188 et suiv., *ibid.*, p. 268 et suiv., 285-287.—Salvien, t. XXIII, p. 131, 136, 139.

Fulbert (S.) de Chartres, t. XXIV, p. 324-327. — Ses vertus épiscopales, *ibid.*, — Son style, *ibid.*, 327.

Fulgence (S.), évêque de Ruspe. Ses Traités théologiques, t. XXIII, p. 9. — Converti par la lecture d'un discours de saint Augustin, t. XXI, p. 19. — L'un des plus célèbres disciples de saint Augustin, *ibid.*, p. 9. — Estime que lui donne Bossuet, *ibid.* — Caractère de son éloquence, *ibid.*, p. 9-10. — Quelques imitations qui en ont été faites, *ibid.*, p. 13-16.

G.

Gaillard, de l'académie française. Histoire de Charlemagne, t. XXIV, p. 232.

Gaïnas, général Goth Arien. Cède à l'éloquence de S. Chrysostôme, t. X, p. 5 et suiv., *ibid.*, p. 106 et suiv.

Gaîté nécessaire au catéchiste. S. Augustin, t. XXI, p. 81. — Laquelle? *ibid.*

Gaius, de Dydde, prêtre de Carthage, schismatique, t. IV, p. 294.

Galère. Sa persécution, t. I, p. 270; t. III, p. 470. — Sa punition, *ibid.*, p. 473.

Galiléens (Les). Chrétiens désignés par ce nom, t. I, p. 338. — Julien l'Apostat leur donne ce nom par dérision, afin de les rendre ridicules et odieux, t. VI, p. 172; t. XX, p. 189.

Gaudence (S.), évêque de Brescia, t. VIII, p. 447 et suiv.—Jugement sur ses homélies, *ibid.*, p. 450, 451 (note). — Autres ouvrages publiés sous son nom, t. VIII, p. 463. — Est contraint, sous peine d'excommunication, d'accepter l'épiscopat, t. X, p. 155. — Son témoignage sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, *ibid.*, p. 451.

Gaudence, évêque donatiste. Son fanatisme, t. XXII, p. 277, 289. — Livres de S. Augustin contre cet évêque, *ibid.*, p. 289-296.

Gaules (Eglise des) ou de France. (Voy. *Eglise.*)

Ignorance qui y régnoit au VIe siècle, t. XXIV, p. 12, 13, 14.— A quoi s'y bornoit toute la science ecclésiastique, *ibid.*, p. 16, 17, 18.—Crimes qui s'y commettoient impunément, *ibid.*, p. 18, 258, 277.—Ravagées par les peuples du Nord. S. Jérôme, t. XX, p. 111 ; t. XXIV, p. 14 ; *ibid.*, p. 279 (et note).

Gélase (Le pape). Convoque à Rome un concile célèbre par le décret sur la distinction des livres canoniques et apocryphes, t. XXIX, p. 505.

Genèse (Le livre de la) étoit connu des païens, t. I, p. 233.

Genèse calomniée par Celse, et vengée par Origène, t. II, p. 155 et suiv. ; *ibid.*, p. 367. — Vengée par S. Cyrille d'Alexandrie des calomnies de Julien, t. IX, p. 382. — Ce qu'en disent S. Chrysost., t. XI, p. 375. — S. Jérôme, t. XX, p, 80. — S. Ambroise. S. Basile. S. Grégoire de Nysse. (Voy. les mots *Moïse. Exaemeron.*)

Génie symbolique dans l'antiquité, t IV, p. 461. (Voy. *Allégorie.*)

Gennade, prêtre de Marseille. Son article, t. XXIII, p. 390.

Gennade, médecin de Carthage. Histoire qu'en rapporte S. Augustin, t. XXII, p. 567-569.

Genseric, roi des Vandales, Arien, persécute les catholiques, t. XXIII, p. 419-511.

Gentils ou païens (Trois classes de), t. XI, p. 105 (note). Ceux qui ont vécu conformément à la loi naturelle, sont-ils admis à salut? Sentiment de S. Chrysost., *ibid.*, p. 104 et suiv. — Gentils au dernier jugement, d'après quelle loi seront jugés. S. Chrysost., t. XII, p. 361 (et note). — Vocation des Gentils et réprobation des Juifs. S. Chrysost., t. XI, p. 358 et suiv. — Prédite par les prophètes. S. Chrysost., t. XV, p. 110.

L'accomplissement des prédictions à ce sujet est une preuve frappante de la vérité du christianisme S. Augustin, t. XXI, p. 482, 486. — Vocation des Gentils, mystère de grâce, ne pouvoit être opérée que par la toute-puissance de Jésus-Christ.

S. Athanase, Disc. sur l'incarn., t. V, p. 178-184. — S. Chrysost., t. XIII, p. 525.

Geoffroi de Vendôme. Son article, t. XXIV, p. 435.

Georges, intrus au siége d'Alexandrie, t. VI, p. 545. — Son caractère, *ibid.*, et p. 546 (note), 548. — Faux concile convoqué par lui, *ibid.*, p. 552. — Sa mort violente, *ibid.*, p. 555 (note).

Georges, archevêque d'Alexandrie, *Vie de saint Jean Chrysostôme*, au t. XIII des *Œuvres de saint Jean Chrysostôme*, par les bénédictins.

Georges Syncelle, historien. Chronologie universelle, t. XIX, p. 425.

Georges Cedrenus, historien, t. XIX, p. 426.

Georges Pisidès, bibliothécaire de l'Eglise de Constantinople, t. XIX, p. 455. — Ses poésies, *ibid.*, p. 404.

Georges de Nicomédie. Homélies sur la sainte Vierge. A son article, t. XIX, p. 436.

Gérard, évêque d'Angoulême, s'attache au parti de l'anti-pape Anaclet. Reproches que lui adresse S. Bernard, t. XXV, p. 172, 173 (et note).

Gérard ou Gerard, frère de S. Bernard. Regrets du saint sur sa mort. Eloge de ses vertus, t. XXV, p. 449-450.

Gerbert, pape sous le nom de Sylvestre II. Ses efforts pour rallumer le flambeau de la science, t. XXIV, p. 30. — Ses qualités, *ibid.*, p. 335. — Son érudition étonnante pour son temps, *ibid.* (et note). — Son style, *ibid.*, p. 335.

Germain, évêque. Plainte contre lui par S. Denys d'Alexandrie, t. I, p. 202.

Germain (S.), évêque de Paris. T. XXIII, p. 501.

Germain (S.), évêque d'Auxerre, t. XXIII, p. 503.

Germain, patriarche de Constantinople, t. XIX, p. 441.

Gerdoch. Son livre : *De l'Etat corrompu de l'Eglise*, t. XXIV, p. 464.

Gerson (Jean Charlier), fameux chancelier de l'Université de Paris, t. XXIV, p. 200 (note). — Son article, t. XXV, p. 46. — Sa doctrine sur la suprématie du siége romain, *ibid.*, p. 46, 47. — Ses vertus et son autorité, *ibid.*, p. 51.

Gervais et Protais (SS.), martyrs. Découverte de leurs corps, t. IX, p. 355 et suiv.

Giacomelli, prélat italien, éditeur et traducteur du *Traité du sacerdoce*, de S. Chrysostôme, t. X, p. 168 et suiv.

Gilbert de La Porée. Accrédite la méthode des scholastiques, t. XXIV, p. 363.

Gilbert, de Londres. Notice sur cet évêque, t. XXV, p. 133 (note).

Gilles de Colonne, t. XXV, p. 35.

Gilles d'Orléans, prédicateur sous saint Louis, t. XXIV, p. 491. — Autres cités, *ibid.* (note).

Giroult (Le P.). Jésuite célèbre par ses prédications. Son éloge, t. XXV, p. 604.

Gislebert, abbé de Westminster, t. XXIV, p. 438.

Gloire humaine. Sa vanité. Tertullien, t. II, p. 436. — S. Ambroise, t. IX, p. 97. — S. Augustin, t. XXI, p. 231. — S. Jérôme, t. XX, p. 212. — Vaine gloire, ses dangers, t. I, p. 137; t. II, p. 310. — Source de tous les désordres. S. Chrysost., t. XV, p. 343, 349, 350. — Combattue avec force par S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 130. S. Chrysost., t. X, p. 264-281, t. XV, p. 340-355 (et notes), t. XVIII, p. 31-33. — S. Jérôme, t. XX, p. 363-364.

Corrompt toutes les vertus. S. Augustin, t. XXII, p. 35.

Vaine gloire dans les habillements. S. Astère, t. V, p. 358. (Voy. *Richesse. Luxe. Monde.*)

Gloire que donne la religion comparée avec celle que promet le monde S. Augustin, t. XXI, p. 229.

Fausse gloire des prospérités mondaines. S. Augustin, t. XXII, p. 35. — Des vertus purement philosophiques, *ibid.*

Gloire des bienheureux dans le Ciel. S. Chrysost., t. XVI, p. 410-411. (Voy. *Ciel. Bonheur des Saints.*)

Rendre gloire à Dieu. Ce qu'il faut entendre par ces mots. S. Basile, t. VII, p. 170.

Gltcas (Michel), historien, t. XIX, p. 426.

Gnostiques. Ce que S. Clément d'Alexandrie entend par ce mot, t. I, p. 403 et suiv. (notes, *ibid.*) — Faux gnostiques, combattus par le même Père, *ibid.* Tertullien, t. III, p. 140.

Godefroi de Vendôme, t. XXIV, p. 435 436.

Gonfroi (Le vénérable). Son article, t. XXIV, p. 456.
Autres écrivains de même nom, *ibid.* (note).
Gonfroi de Viterbe. Sa chronique universelle, t. XXIV, p. 169-170.
Gonfroi de Bouillon. Légitimité de sa conquête, t. XXIV, p. 33
Gothescal. Son hérésie, t. XXIV, p. 264 (note), 273, *ibid.*, p. 281. — Condamné au concile de Quercy, *ibid.* et 274. — Sages avis qui lui sont donnés, *ibid.*, 272. — Punition qui lui est infligée, *ibid.*, 272 et 275 (note). — Meurt dans son hérésie, *ibid.*, 282. — Ses poésies, *ibid.*, p. 513.
Gondebaud, roi de Bourgogne. Assiste à la conférence de saint Alcime Avite avec les Ariens, t. XXIII, p. 19 (note).
Sa loi portant que les procès fussent décidés en champ clos, par les parties armées, t. XXIV, p. 304.
Gorgius (Saint), martyr. Son panégyrique par S. Basile, t. VII, p. 385.
Gorgonie (Sainte), sœur de saint Grégoire de Nazianze. Son éloge funèbre, t. VI, p. 420 et suiv.
Goths. Portent leurs ravages jusques sous les murs de Constantinople, t. VI, p. 239.
Infectés d'ariomisme, t. XIX, p. 504-505.
Établis dans les Gaules, y bâtissent nos plus belles cathédrales, t. XXIV, p. 28.
Gourcy (L'abbé de), traducteur d'Origène, t. II, p. 8. — De Tertullien, *ibid.*, p. 300.
Gouverneurs de provinces. Conseils qui les doivent diriger dans l'exercice de leurs fonctions, t. VI, p. 268 et suiv.
Grace. Sa nécessité. Origène, t. II, p. 303-304. — S. Cyprien, t. IV, p. 65, 150, 170. — S. Athanase, t. V, p. 250.
Dogme de sa nécessité, reconnu par les Pères apostoliques, t. IV, p. 407-409. — Par les Pères des siècles suivants, jusqu'à Pélage qui l'a combattu le premier. S. Augustin, t. XXII, p. 201, 238, 242. — S. Ambroise, t. IX, p. 458.
La grâce est à l'âme ce que l'âme est au corps, elle en est le principe et la vie. S. Augustin, t. XXII, p. 136.
Parle au cœur de tous les hommes. S. Augustin, t. XXII, p. 249.

Ne manque jamais à qui l'implore. S. Ephrem, t. VIII, p. 332. S. Chrysost., t. XVII, p. 312.

Nous est acquise par les mérites du sang de Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXII, p. 145, *ibid.*, p. 93, 161, 202, 207.

Donnée à l'homme, indépendamment d'aucuns mérites de sa part. S. Augustin, t. XXII, 157 et suiv. (et note), *ibid.*, p. 169. — (Contre l'opinion des Pélagiens), *ibid.*, p. 190. — (Lettre à Vital.)

En quoi les Pélagiens la font consister, t. XXII, p. 137 et suiv.; t. XXIII, p. 374.

C'est elle qui donne la foi. Arnobe, t. II, p. 352.

Loi insuffisante sans la grâce. S. Augustin, t. XXII, p. 138-160, *ibid.*, p. 202, 203, 240. — La loi de Moyse a été donnée pour nous faire recourir à la grâce; et la grâce pour nous faire accomplir la loi. S. Augustin, t. XXII, p. 203.

La volonté ne suffit pas sans la grâce. S. Augustin, t. XXII, p. 240, 164, 240.

Son action. S. Ephrem, t. VIII, p. 246. — S. Bernard, t. XXV, p. 425, 426, 428.

Dieu ne commande pas des choses impossibles, mais en commandant il avertit de faire ce que l'on peut, et de demander ce que l'on ne peut pas, et il aide afin que l'on puisse. — S. Augustin, t. XXII, p. 147.

Ses mouvements secrets pour appeler le pécheur. S. Ambroise, t. IX, p. 112, 113 (note).—S. Ephrem, t. VIII, p. 308.

Ses premières impressions. S. Augustin, t. XXII, p. 30.

Sa force et sa douceur. S. Augustin, t. XXII, p. 208; *ibid.*, 180, 181, 202, 249. — S. Prosper, t. XXIII, p. 381. — Cassien, t. IX, p. 480.

Résistances que saint Augustin opposoit à la grâce qui le pressoit de se convertir, t. XXII, p. 394, 396.

Point de victoire à espérer dans les combats à soutenir contre la chair, à moins d'être assisté par la grâce S. Ambroise, t. IX, p. 458.

A la grâce appartient toute bonne œuvre. S. Cyprien, t. IV, p. 170. — S. Augustin, t. XXII, p. 165 et suiv.

La grâce veut notre coopération volontaire à ses mouvements. S. Chrysost., t. XVII, p. 413. — S. Augustin, t. XXII, p. 156.

La grâce prévient celui qui ne veut pas, afin qu'il veuille, et elle suit celui qui veut, afin qu'il ne veuille pas en vain. S. Augustin, t. XXI, p. 173.

Accord de la grâce et du libre arbitre, t. II, p. 227. — S. Augustin, t. XXII, p. 147, 148, 155 et suiv., 163. — S. Prosper, t. XXIII, p. 376. — S. Bernard, t. XXV, p. 271, 274. — S. Chrysost., t. XIV, p. 340.

Comment s'accorde avec la prédestination. — S. Augustin, t. XXII, p. 153, *ibid.*, 163, 231.

Entre la grâce et la prédestination, pas d'autre différence sinon que la prédestination est la préparation de la grâce dans les décrets éternels de Dieu, et que la grâce est le don actuel que Dieu nous fait en conséquence de ses décrets. S. Augustin, t. XXII, p. 233.

Mystère de la grâce impénétrable à l'intelligence humaine. S. Augustin, t. XXII, p. 150, 152, 170, 180, 181 (note). — S. Prosper, t. XXIII, p. 382. — S. Chrysost., t. XI, p. 360 et suiv.

Le mystère de la grâce se découvre aux humbles et reste caché aux superbes. S. Augustin, t. XXI, p. 383.

Doctrine de S. Ambroise, t. IX, p. 449, 456; t. XXII, p. 145, 238. — De S. Chrysost., t. X, p. 413; t. XIV, p. 340; t. XI, p. 360, 361, t. XVII, p. 312. — De S. Augustin, t. XXI, p. 173, 361, 362, t. XXII, p. 136 et suiv., 193, 195, 199. — t. XXIII, p. 374. — De S. Prosper, t. XXIII, p. 381 et suiv. de S. Fulgence, t. XXIII, p. 12. — De S. Anselme, t. XXIV, p. 417, 419.

La sainte Église romaine a toujours regardé saint Augustin comme un très excellent maître, dans les livres duquel il faut chercher et puiser la doctrine qu'elle professe sur la grâce de Jésus-Christ, sur le libre arbitre et sur la prédestination des saints. S. Célestin, t. XXII, p. 135.

La question de la grâce fixée et résolue au concile d'Orange, t. IX, p. 480.

Ecrits sur la grâce publiés sous le nom de saint Macaire l'Egyptien, t. XIX, p. 457 et suiv.

Gracien (Balthazar), écrivain espagnol. Révolution qu'il a faite dans la littérature de son pays, t. XXV, p. 569 et suiv.

Grades ou degrés nécessaires pour obtenir les dignités ecclésiastiques. Ordonnances de nos rois à ce sujet, t. XXIV, p. 203 (notes). Confirmées par l'autorité des papes et des conciles, *ibid.*, p. 204.

Grammairien. Ce que les anciens entendoient par ce mot, t. XXIV, p. 433.

Grandeur de Dieu. Elle n'admet aucune comparaison. S. Chrysost., t. XI, p. 355. (Voy. *Dieu. Son essence ineffable.*)

Grandeur. Caractère de la véritable, t. XXI, p. 33 (note.)

Grandeur (fausse.) S. Augustin, t. XXI, p. 260.

Grandeurs mondaines. (Vanité des). S. Ambroise, t. IX, p. 164. S. Eucher, t. XXIII, p. 52. — S. Chrysost., t. XVI p. 1 et suiv., *ibid*, p. 168. — S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 42, 43.

Grandcolas. Sa traduction des Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 344 (note.)

Grands (Exemple des), t. XXIII, p. 16. (Voy. *Exemple.*)

Granelli, prédicateur italien, t. VII, p. 78 (note) ; t. XXV, p. 560.

Gratien, l'empereur. Convoque le concile d'Aquilée, t. IX, p. 492.— Sa piété, *ibid.*, p. 295. — Conseils que lui donne saint Ambroise, *ibid.*, p. 320. — Le saint archevêque de Milan lui adresse ses livres sur la foi, *ib.*, p. 295 et suiv. — Sa mort, *ibid.*, p. 325 (note). — Regrets donnés à sa perte par saint Ambroise, t. IX, p. 432 et suiv. — Son panégyrique par le poète Ausone, t. XX, p. 461. Gratien convoque le concile d'Aquilée, t. IX, p. 492.

Gratien, moine du XIIe siècle. Son *Codex canonum Ecclesiæ universalis*, t. XXIV, p. 328, 321. — Analyse de cet ouvrage.

Grèce. L'Egypte, avec son culte rendu aux animaux, fut moins criminelle que la savante Grèce avec ses infâmes divinités. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 377.

Grégoire Thaumaturge (S.), évêque de Néocésarée, avait été disciple d'Origène. Compose et prononce en sa présence le panégyrique de son maître. t. VIII, p. 70. — Son article, t. VIII, p. 311 et suiv.

— Ses miracles, *ibid.*, t. VIII, p. 71. — Son éloge, t. XXIII, p. 59 (et note).

Grégoire-de-Nazianze, père de l'illustre docteur, t. VI, p. 13 (note.) — Surprise qui lui avoit été faite, *ibid.*, p. 229, 236. — Son apologie par son fils, *ibid.*, p. 229. — Son éloge, p. 389, 422; t. VIII, p. 11. — Son oraison funèbre par son fils, t. VI, p. 432 et suiv. — Sa lettre aux évêques rassemblés à Césarée pour donner un évêque à cette Eglise, t. VII p. 54.

Grégoire (S.), de Nazianze, archevêque de Constantinople, docteur de l'Eglise, surnommé le Théologien, t. VI, p. 1, 318. — Succès de ses prédications, *ibid.*, et p. 54 (note). — Caractère de son éloquence, p. 57. — Son éloge, *ibid.*, p. 2, 26 et suiv.; t. XXIII, pag. 60; tom. X, Disc. préliminaire, pag. 31. — Lié d'une étroite amitié avec saint Basile, t. VI, p. 7, 27. — Comparaison de ces deux illustres saints, p. 8. — Son histoire racontée par lui-même dans le poème de sa vie, p. 11-89. — Ses discours : difficulté de les traduire, *ibid.*, p. 5. — Ses études à Athènes, p. 20. — On veut l'y retenir pour y enseigner la rhétorique, p. 25 (note). — Nommé évêque de Sazime, p. 29 et 30, 32 (note). — A-t-il été évêque de Nazianze? p. 33 (note). — Son séjour à Séleucie, *ibid.* — Il est appelé à Constantinople, p. 37. — Sacré évêque de cette ville, *ibid.* — Préventions suscitées contre lui par la faction arienne, p. 39. — Il est soutenu par l'empereur Théodose, p. 60. — Conduite qu'il oppose aux persécutions, p. 65. — On attente à sa vie, p. 67. — Il se désiste de cette Eglise, *ibid.*, p. 8, et suiv. — Remplacé par Nectaire, p. 85. — Sa retraite, *ibid.*, p. 86. — Motifs qui l'ont déterminée, p. 94, 97. — Discours à ce sujet, *ibid.*, p. 217 et suiv. — Son retour dans son Eglise; discours à ce sujet, p. 292-306. — Discours d'adieux à son peuple, p. 307-317. — La péroraison de ce discours comparée à celle de la plus fameuse harangue de Cicéron, *ibid.* — Secrètes jalousies excitées contre lui, p. 319. — Gouverne l'Eglise de Sazime, p. 513. — Choix de ses poésies, t. VII, p. 1-47. — De ses lettres, *ibid.*, 47-68. — Son testament, *ibid.*, p. 67. — Caractère de ses poésies, *ibid.*, p. 68; t. XIX, p. 489, 490. — Traduction de ses discours; jugement sur cet ouvrage, t. VI, p. 5 (note). — Comment on devoit traduire saint Grégoire de Nazianze, t. XI, p. 43.

Son éloge par S. Basile, t. VII, p. 455. — Appelé la bouche de Jésus-Christ, *ibid.*, p. 451. — Témoignage de S. Chrysost. t. XIII, p. 132. — De S. Eucher, t. XXIII, p. 60.

Défendu contre Richard-Simon, t VI, p. 341 et suiv.

Lettre que lui adresse S. Basile, t. VII, p. 440.

Saint Jérôme apprend de lui la méthode d'expliquer les Livres saints, t. XX, p. 52.

Grégoire de Nysse (S.), frère de saint Basile. Notice sur sa vie, t. VIII, p. 1. — Ses ouvrages, *ibid.*, p. 4 et suiv. — Jugement sur son éloquence, *ibid.*, p. 3. — Son *Traité de la prière*, *ibid.*, p. 4. Attaqué par Richard-Simon, *ibid.*, p. 93.

Lettre que lui adresse S. Grégoire de Nazianze pour l'engager à l'étude des livres saints, t. VII, p. 60.

Grégoire de Tours (S.), t. XXIV, p. 161-165. — Ses ouvrages. Analyse de son *Histoire ecclésiastique des Francs*, *ibid.*, p. 161. — Ses autres ouvrages, *ibid.*, p. 163.

Défauts qui lui sont reprochés, *ibid.*, p. 163. — Vices de son langage, *ibid.*, p. 12.

Grégoire-le-Grand (S.). Dans quelle situation étoit l'Italie quand il parvint au souverain pontificat, t. XXIV, p. 6, 7, 51. — Ses vertus épiscopales, *ibid.*, p. 47-54, 55, 126, 131. — Ses grandes actions, *ibid.*, p. 51, 52. — Son éloge par un ennemi déclaré de la religion catholique, *ibid.*, p. 54. — Son style, *ibid.*, p. 55, 56. — Ses livres. Analyse et extraits, *ibid.*, p. 57-136. — Ses *Morales*, ou Commentaire sur Job, *ibid.*, p. 55, 57 et suiv. — Eloge de ce livre, *ibid.*, p. 58, 59. — Sur la prophétie d'Ezéchiel, *ibid.*, p. 92-96. — Sur les Evangiles, *ibid.*, p. 96-100. — Son *Pastoral*. Estime donnée à ce livre, *ibid.*, p. 48, 49, 110 et suiv. — Ses *Dialogues*, *ibid.*, 119-121. — Ses lettres, *ibid.*, p. 122 et suiv. — Sacramentaire de saint Grégoire, *ibid.*, p. 132, 133 (et notes). — Accusé de s'être déclaré contre les sciences et les lettres profanes. Réponse à cette calomnie, *ibid.*, p. 129, 130 (et notes). — Ses infirmités habituelles, *ibid.*, p. 135. — Son portrait, *ibid.*, p. 135, 136.

Grégoire IV (Le pape) menace les évêques français de les excommunier, t. XXIV, p. 261 (note). — Sa Lettre à Ebbon, apocryphe, *ibid*, p. 260 (note), 298.

Grégoire VII (Hildebrand). Son article, t. XXIV, p. 343.

Grégoire de Cappadoce, intrus au siége d'Alexandrie, t. VI, p. 542-543. — Son intrusion dénoncée à tout le monde chrétien par le pape saint Jules, t. V, p. 117. — Ses violences sacriléges, t. VI, p. 542 (notes); t. V, p. 117, 118, 192, 206, 214.

Grenade (Louis de). Ses écrits, t. XXV, p. 568-569.

Grosséan (Robert ou Capitan), évêque de Lincoln. Ses sermons, t. XXV, p. 34.

Guenis de Rochen, auteur de l'histoire véritable des temps fabuleux, t. IV, p. 304 (et note).

Guerre. Il en est de trois sortes. S. Chrysost., t. XVII, p. 292. — Ravages qu'elle fait dans la société humaine, *ibid.*, p. 287-288. — Quelle est celle que Jésus-Christ a apportée parmi les siens? *ibid.*, p. 292. — Ce qu'il y a de blâmable dans la guerre. S. Augustin, t. XXII, p. 127. — Un chrétien peut-il la faire? *ibid.* (et note). — Conseils donnés aux gens de guerre. S. Augustin, t. XXII, p. 196, *ibid.*, p. 481-560. (Voy. *S. Jean-Baptiste.*) — Comment se faisoit en France, sous les deux premières races de nos rois, t. XXIV, p. 325.

Guerres. A quel principe l'on doit les rapporter. S. Augustin, t. XXI, p. 231-232. — Dieu les envoie aux peuples comme châtiment de leurs crimes, *ibid.*, p. 132 et suiv. — Toutes ne sont pas injustes. S. Augustin, t. XXII, p. 480-561. — Règles auxquelles elles sont soumises. S. Augustin, t. XXII, p. 480, 559, 560.

Guerry (L'abbé), prédicateur, t. XXV, p. 33.

Guesclin (Le connétable du). Son oraison funèbre, t. XXIV, p. 386 (et note).

Guevara (Antoine de), prédicateur espagnol, t. XXV, p. 565.

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. Ses Traités théologiques, t. XXIV, p. 457-465. — Son éloge, *ibid.*, p. 464.

Guillaume, duc d'Aquitaine. Paroles que lui adresse saint Bernard, t. XXV, p. 109.

Guillaume de Champeaux. T. XXIV, p. 184 (note), *ibid.*, p. 444.

Guillaume de Saint-Amour. T. XXIV, p. 491 (et note); et t. XXV, p. 60 (note).

Guillaume de la Pouille. Poëme, t. XXIV, p. 593.

Guillaume, archevêque de Tyr, historien des croisades, t. XXIV, p. 171.

Guillaume le Breton. Sa Philippide, poème épique, t. XXIV, p. 523.

Gunther, auteur du poème intitulé *Ligurinus*, à la louange de l'empereur Frédéric Barberousse, t. XXIV, p. 522, 523.

Gyldas le Sage. Sa remontrance au clergé de l'Eglise britannique, citée t. I, p. 131.

Gymnosophistes, philosophes indiens. Leurs prestiges, t. XXI, p. 307.

Guy d'Arezzo, restaurateur de la musique, t. XXIV, p. 30 et 524.

H.

Habillements (Contre le luxe des). Tertullien, t. III, p. 84 et suiv. — S. Chrysost., t. XV, p. 368.

Habit blanc dont on revêtoit le catéchumène, t. VIII, p. 354, 422.

Habitude. Son empire S. Chrysost., t. XV, p. 56. — S. Bernard, t. XXV, p. 223.

Haine. Dans quelle circonstance peut n'être pas criminelle, t. V, p. 396, 397.

Halinard, archevêque de Lyon, t. XXIV, p. 437.

Han (Jean de), minime, prédicateur de la ligue, t. XXV, p. 579.

Harmonie générale des êtres de la création. S. Basile, t. VII, p. 97, 98 (note). (Voy. *Ordre. Providence.*)

Harpe (M. de la). Autorité de ses jugements, t. IV, p. 7 (note) — Son jugement sur les Pères de notre Eglise, t. VII, p. 1 et suiv.

Hasard. Fatalité. Mots vides de sens. S. Chrysost., t. XI, p. 259. — Est-ce à cette cause avengle qu'il faut rapporter tout ce qui existe? *ibid.*, t. XII, p. 9, 10 (et note).

Dire que dans ce monde les choses arrivent au hasard, c'est anéantir la Divinité. Saint Ephrem, t. VIII, p. 271.

Hauteville (Jean de). Poésies, t. XXIV, p. 522.

Hégésippe, historien des temps apostoliques, t. I, p. 187, 188 (note). — Fragments qu'Eusèbe rapporte de son histoire, *ibid.*

Hélène (Sainte), mère de l'empereur Constantin. Découvre le bois de la vraie croix. Honneurs qu'elle lui rend, t. XX, p. 439.

Hélène, impératrice, femme de Julien l'Apostat. Mot de cette princesse, t. III, p. 129.

Héli, grand-prêtre. Son châtiment pour avoir négligé l'éducation de ses fils. S. Jérôme, t. XX, p. 321, 329 — S. Chrysost., t. XIX, p. 396, 307, 315.

Héloïse. Pierre-le-Vénérable lui écrit, t. XXV, p. 7, 8; *ibid.*, p. 184 (note).

Héliodore. S. Jérôme lui écrit pour l'engager à se donner entièrement à Dieu, t. XX, p. 145 et suiv.

Héraclius (L'empereur). Les chrétiens respirèrent sous son règne, t. II, p. 4 (note).

Hérésies. Ce que l'on entend par ce mot, t. X, p. 427.

Hermogène, hérétique refuté par S. Jérôme, t. XX, p. 371 et suiv.

Hervéus, évêque de Rennes. Traducteur des Confessions de S. Augustin, t. XXII, p. 361 (note).

Hesbi, de Gaul, t. XXIV, p. 492.

Henri IV, roi de France. Se déclare protecteur de l'Université de Paris, t. XXIV, p. 203. — Son oraison funèbre, t. XXV, p. 577 (et note).

Héraclite (Le comte). Sa conduite à Alexandrie, p. 215, 218.

Hérésies. Le démon terrassé par la vertu des martyrs a inventé les hérésies, t. III, p. 211-217; t. V, p. 3.

Hérésie ou séparation. Parce qu'elle se détache de l'unité catholique, t. III, p. 213; t. V, p. 451-452; t. XIII, p. 141 et suiv. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 297.

Ce qui fait l'hérésie. S. Augustin, t. XXI, p. 112. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 354.

Hérésie, ennemie domestique, non moins formidable que les Juifs et les païens, t. IV, p. 465-469.

Se séparer de l'Église, c'est renoncer à Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 153. (Voy. *Église*.)

Source commune de toutes les hérésies : l'orgueil de l'esprit et la vaine curiosité d'une philosophie humaine. Tertullien, t. II,

p. 529. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 83. — S. Augustin, t. XXII, p. 111-112.

Double principe de l'hérésie, l'orgueil et l'hypocrisie. S. Chrysost., t. XIII, p. 192 et suiv., p. 206, 207 (et note).

Ses caractères. Se vante de réformer l'Evangile, et ne fait que le corrompre. Tertullien, t. II, p. 517; t. IV, p. 469, 470, 471.

Orgueil de l'hérésie. Tertullien, t. III, p. 354. — Saint Cyprien, *ibid.*, p. 216-217.

Se fait reconnoître par sa nouveauté. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 417. — S. Pacien, t. V, p 282-283. — Tertullien, t. II, p. 517; t. III, p. 3, 206, 214, 255, 259. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 290-297.

La philosophie en a été la source, t. III, p. 47.

Argument général et invincible contre toutes les hérésies, t. II, p. 415-426. (Tout le Traité de Tertullien, des *Prescriptions.*) t. II, p. 426, 515, 517 (note); t. III, p. 204 et suiv.; t. IV, p. 416. — Pour les confondre toutes, il nous suffit de l'argument de prescription, t. II. p. 529. (Voy. les mots *Prescription. Vincent de Lérins.*)

Hérésies. Doctrines de mensonge et d'erreur, comparées à des rochers stériles, t. I, p. 357-407. — A des montagnes. S. Augustin, t. XXII, p. 45.

L'hérésie se fait un Dieu à sa manière. Tertullien, t. II, p. 495.— S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 407. — Séditieuse de sa nature. S. Chrysost., t. XIII, p. 229 et suiv. (note).

Quand un ange du ciel vous apporteroit un autre Evangile que celui qui vous a été donné, qu'il soit anathème. Explication de ce mot. Tertullien, t. II, p. 517. — S. Chrysost., t. XIII, p. 194. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 279-280.

Objection de l'hérésie. Ce ne sont, dit-elle, que de légers changements. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 407. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 165 et suiv. — Réponse. S. Chrysost., t. XIII, p. 181. — S. Augustin, t. XXII, p. 284.

Hérésies des premiers siècles. S. Irénée, t. I, p. 161 et suiv., t. XX, p. 11; t. XXIII, p. 298, 433.

Explication du mot de saint Paul : *Il est nécessaire qu'il y ait des*

hérésies par Origène, t. II, p. 101. — Tertullien et S. Cyprien, t. III, p. 212, 213, 226. — S. Augustin, t. XXI, p. 131, 132; *ibid.*, 274, t. XXII, p. 493. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 288. — S. Chrysost., t. XIII, p. 200 et suiv., 226.

Ses variations, t. III, p. 3, 226; t. IV, p. 470; t. V, p. 351, 361; t. XXIII, p. 289, 295.

Ses progrès et sa chute, t. III, p. 234. — Appelées par S. Jérôme, des ouragans impétueux, t. XX, p. 402-403.

Utilité que l'Eglise reçoit des hérésies. S. Augustin, t. XXI, p. 128-274, 518; t. XXII, p. 237 (et note).

Elles ont amené l'intelligence de l'Ecriture. S. Augustin, t. XXI, p. 517-518. — Chaque hérésie a apporté à l'Eglise sa question particulière, contre laquelle on a défendu plus exactement la sainte Ecriture, que s'il ne s'étoit jamais élevé de difficulté, t. XXII, p. 237.

Traités sur les hérésies. S. Irénée, t. I, p. 160 et suiv. — Tertullien et saint Cyprien réunis, t. III, p. 210, 236, 264 et suiv. — Livres contre Marcion, t. II, p. 479. — Et autres hérétiques, *ibid.*, t. III, p. 1 et suiv. — S. Cyprien, livre de l'unité, t. III, p. 210 et suiv. — S. Athanase, — S. Hilaire de Poitiers. — S. Phébade d'Agen, contre les Ariens, t. V. — S. Optat, contre les Donatistes, t. V. — S. Philastre, Traité contre les hérésies, t. II, p. 416. — S. Augustin, t. XXII, p. 77 et suiv. (Traité commencé par le saint évêque d'Hippone, achevé par un autre évêque d'Afrique, nommé Primasius.) Le même, Traité de l'utilité de la foi, t. XXI, p. 112 et suiv. — Vincent de Lérins, son *Commentaire*, ou Avertissement contre l'hérésie, t. XXIII, p. 271 et suiv. (Voy. *Hérétiques.*)

Toute la doctrine de Bossuet contre les protestants, n'est que la traduction fidèle des écrits des premiers siècles, particulièrement de saint Cyprien, t. IV, p. 417.

Hérésie. Prétexte qu'elle semble fournir aux ennemis du christianisme pour en décrier la doctrine, t. IV, p. 469.

Hérétiques. Ont remplacé les persécuteurs pour susciter au christianisme une guerre encore plus dangereuse. S. Chrysost., t. XIII, p. 264.

Ennemis cachés qui combattent sous le masque. S. Bernard, t. XXV, p. 487.

Hérétiques. Faux docteurs du temps des Apôtres. S. Chrysost., t. XIII, p. 299, 212 et suiv.

Hérétiques des premiers siècles, t I, p. 161, 186, 396; t. III, p. 141; t. IV, p. 469; t. VI, p. 55-56.

Hérétiques des quatrième et cinquième siècles, t. V, p. 55-56.

Les païens les confondoient avec les chrétiens, t. II, p. 201.— Protégés par les persécuteurs du culte catholique, t. I, p. 227, 303, 356, 407, 417. (Voy. *Julien l'Apostat.*)

Leurs rapports avec ceux des temps modernes. S. Chrysost, t. XIII, p. 213 (et note).

Après les persécuteurs, sont venus les hérétiques. S. Augustin, t. XXI, p. 474. — Hérétiques, disciples des anciens philosophes, attachés à leur doctrine, en ont introduit les erreurs dans leurs systèmes de théologie, t. V. Disc. prélimin., p. 8.

Hérétiques. Ne citent les saintes Ecritures qu'en les altérant à dessein. — S. Alexandre d'Alexandrie, t. V, p. 254, 346. — Origène, t. II, p. 73. — S. Athanase, t. V, p. 229. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 343 et suiv. — S. Chrysost., t. XIII, p. 214, 215 (note). — S. Augustin, t. XXII, p. 263. — Vincent de Lérins : C'est un artifice ordinaire à l'hérésie de masquer ses erreurs du voile respectable de l'Ecriture, t. XXIII, p. 299, 300.

Tous les hérétiques ne diffèrent entre eux que de nom; ils se ressemblent par l'esprit de révolte. — S. Ambroise, t. IX, p. 296.

Leurs continuelles variations. Tertullien et S. Cyprien, t. III, p. 225. — S. Hilaire, t. V, p. 351. — S. Chrysost., t. XIII, 143, 223.

Se divisent entre eux. S. Augustin, t. XXII, p. 428, 429.

Affectent de se plaindre qu'ils sont persécutés lorsqu'on veut les ranger à l'ordre public, t. XXII, p. 276, *ibid.*, 290. (Réponse de saint Augustin à Gaudence).

Leurs mœurs, t. III, p. 225; t. XXI, p. 167; t. XXV, p. 489, 490.

Fanatisme de certains hérétiques. S. Bernard, t. XXV, p. 490. (Voy. *Martyrs faux.*)

Leurs violences (Voy. *Ariens. Donatistes. Iconoclastes.*) t. III, p. 224; t. V, p. 277.

Leur réputation de doctrine et de sainteté. Réponse par Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 281, 283, 303; t. II, p. 311, 312; t. III, p. 230, 232, 233. — Tertullien et S. Cyprien, t. III, p. 230 et suiv.; t. V, p. 283. — S. Chrysost., t. XIII, p. 177, 183, 206. S. Augustin, t. XXII, p. 110

Je crois, moi, qu'un hérétique de bonnes mœurs peut faire beaucoup plus de mal qu'un autre, parcequ'il a plus d'autorité que celui qui dément et qui discrédite la signne par ses actions. Origène, t. II, p. 311.

Un discours flatteur, des jeûnes ou forcés ou affectés, un masque de vertu, telles sont les manœuvres ordinaires à l'hérésie. C'est par là qu'elle vient à bout de surprendre les simples. S. Jérôme, t. XX, p. 403.

Manquent de succession légitime, t. V, p. 266, 282.

Répandent leur impiété sous des noms d'emprunt, t. VII, p. 429.

Leurs artifices, t. I, p. 186, 227; t. III, p. 221, 245.

Par cela seul qu'on les connoît sous le nom de leurs auteurs, ne tiennent plus à Jésus-Christ. Tertullien, t. III, p. 3. S. Athanase, t. V, p. 224. — Nommés-les du nom de leur secte, jamais du nom de chrétiens. S. Athanase, t. V, p. 250.

Par leur nom seul se font reconnoître comme étant séparés de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 198, 199 (et note).

Hérétiques, ont-ils perdu le caractère de chrétiens? S. Cyprien, t. IV, p. 254.

Toute assemblée d'hérétiques ne peut être appelée l'Eglise de Jésus-Christ, et il n'est point leur chef. S. Jérôme, t. XX, p. 402.

Question de la rebaptisation des hérétiques, t. IV, p. 254, 329; t. XXII, p. 267 et suiv., *ibid.*, p. 273, 286; t. XXIII, p. 255 et suiv.; t. IV, p. 429.

Eviter les hérétiques. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 138, 139, 140. — Tertullien et S. Cyprien, t. III, p. 228.

Quels sont ceux qu'il faut éviter absolument, et ceux que l'on peut ménager. S. Chrysost., t. XII, p. 219 et suiv., *ibid.*, p. 253, 258.

Chercher à les ramener plutôt que de les repousser. S. Bernard, t. XXV, p. 486.

C'est l'erreur et non pas l'homme que l'on doit haïr. S. Chrysost., t. XXIII, p. 224.

Comment l'on doit disputer avec eux. S. Augustin, t. XXII, p. 115, 116.

Lois de l'empereur Théodose contre les hérétiques, t. VI, p. 61 (note). — S. Augustin, t. XXII. p. 242; *ibid.*, p. 276 (et note); *ibid.*, p. 519. — De Théodoric contre les Manichéens, t. XXIII, p. 347, 348. — D'Honorius contre les Donatistes, *ibid.*, p. 256-289; *ibid.*, p. 519.

Leurs assemblées doivent être sévèrement prohibées. S. Chrysost., t, XIII, p. 259. — Sévérité à leur égard, t. X, p. 255. —Comme il y a une persécution injuste qui est celle que les méchants font à l'Eglise de Jésus-Christ, il y a une persécution juste qui est celle que l'Eglise de Jésus-Christ fait aux méchants. S. Augustin, t. XXII, p. 502.

Hérétiques comparés avec les païens. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 417.

Comment on les peut recevoir dans l'Eglise, t. V, p. 442; t. XXII, p. 284, 286, 287, 296, 429, 509.

Indulgence dont on peut user à leur égard, t. V, p. 278. — S. Augustin, t. XXII, p. 266, 267. —Héroïsme de sa charité à l'égard des hérétiques de son temps, t. XXII, p. 285, 286; *ibid.*, p. 528.

Conduite à l'égard de ceux qui sont tombés dans l'hérésie, t. IV, p. 237 et suiv., 239. — S. Augustin, t. XXI, p. 472, 473; t. XXII, p. 115, 116, 148, 266, 266 (et note), 284 (note); *ibid.*, p. 489-492; *ibid.*, p. 540-544; t. X, p. 255.

Il est bon de faire punir les coupables pour la correction des autres; mais il est meilleur et plus divin de souffrir. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 62.

A-t-on le droit de contraindre les hérétiques de rentrer au sein de l'Eglise? par quels moyens, et dans quelles circonstances. S. Augustin, t. XXII, p. 489 et suiv. (Lettre à Marcellin sur la conduite à tenir envers les Donatistes.)

Les peut-on contraindre à quitter leurs erreurs? S. Augustin, t. XXII, p. 513 et suiv.; *ibid.*, p. 261, 265.

Mœurs des chrétiens d'aujourd'hui, comparées avec celles des hérétiques. Salvien, t. XXIII, p. 165-168.

Le mélange des bons et des méchants ne préjudicie point à la sainteté de l'Eglise. S. Augustin, t. XXII, p. 263, 264. (V. *Eglise.*)

Le faux catholique plus dangereux que l'hérétique déclaré. S. Bernard, t. XXV, p. 489.

HERMAN. Quelques poésies sacrées, t. XXIV, p. 524, 525.

HERMAS. Son livre du *Pasteur*. Jugement sur cet ouvrage, t. I, p. 175.

HERMIAS, écrivain ecclésiastique, t. I, p. 361. (Traduction de son livre : *Irrisio philosophorum.*)

HERMOGÈNE, hérétique, philosophe de la secte stoïcienne. Ses erreurs. Son système réfuté par Tertullien, t. III, p. 1 (note). — Son caractère, *ibid.*, p. 2.

HERMOGÈNE, évêque de Césarée, t. V, p. 436.

HÉROÏSME chrétien. Tertullien, t. III, p. 33.

Comparé au courage philosophique. Tertullien, t. II, p. 434. — S. Augustin, t. XXI, p. 193, 198, 199. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 68. (Voy. *les Saints sur la terre. Vrai chrétien.*)

HÉRON, ATER, ISMOEL (88), martyrs à Alexandrie dans la persécution de Dèce, t. I, p. 196.

HÉRON, le philosophe. Son éloge par S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 390.

HÉRODE, meurtrier de saint Jean-Baptiste. S. Chrysost., t. XVI, p. 560.

HÉRODIADE, meurtrière de saint Jean-Baptiste. S. Chrysost., t. XVII, p. 84.

HÉROS, évêque d'Arles, et LAZARE, évêque d'Aix, t. XXII, p. 208.

HERSAN. Sa paraphrase du Cantique des Cantiques, dans le Traité des études de Rollin, t. VIII, p. 139.

HIÉROCLÈS de Jérusalem. Extrait d'un panégyrique de l'Apôtre saint André, t. XIX, p. 428, 429.

HEUREUX ceux qui pleurent. S. Ephrem, t. VIII, p. 254. — Heureux les miséricordieux. S. Bernard, t. XXV, p. 350. (Voy. *Béatitude. Bonheur.*)

Hexaemeron. (Voy. *Exaemeron.*)

Héxaples d'Origène, t. II, p. 275.

Hiérarchie chrétienne, t. I, p. 118, 119, 137. — Témoignages de S. Clément, pape, t. I, p. 118, 119. — De S. Epiphane, t. XX, p. 18, 19. — De S. Ignace d'Antioche, *ibid.*, p. 134, 139, 181. — De S. Chrysost., t. XIII, p. 137 et suiv. — La tradition qui nous vient des Apôtres apprend que les évêques sont, par rapport aux prêtres, ce qu'étoit Aaron par rapport à ses fils, prêtres ordinaires de l'ancien Testament, qui figuroient ceux du nouveau. S. Jérôme, t. XX, p. 399 (et note).

Distinction de l'épiscopat et du presbytère, t. XVIII, p. 439 (et note). (Voy. *Excellence de l'épiscopat. Prêtres.*) T. IV, p. 429, 430. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 387; t. XIII, p. 208.

Sa nécessité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 389.

Point d'Eglise sans épiscopat; autrement, autant de schismes que de prêtres. S. Jérôme, t. XX, p. 399. — Doctrine de S. Denys l'Aréopagite, t. XIX, p. 480; t. XX, p. 19. — S. Cyprien, t. IV, p. 211. — S. Bernard, t. XXV, p. 241.

Hiérarchie céleste. Doctrine des livres attribués à saint Denys l'Aréopagite, t. XIX, p. 486.

Hiéroclès, philosophe païen. Son livre contre le christianisme, t. I, p. 236; t. III, p. 423 (et note). — Son caractère, t. III, p. 421. — Refuté par Eusèbe de Césarée, t. V, p. 141.

Hilaire (S.) de Poitiers. Son article, t. V, p. 342 et suiv. — Son Traité de la Trinité, *ibid.*, p. 343. — Son éloge, t. XX, p. 192; t. XXIII, p. 60. — Traductions qu'il avoit faites, t. I, p. 93. — — Jugement qu'en porte S. Jérôme, t. XX, p. 192. — Caractère de son éloquence, t. V, p. 379. — Ses ouvrages, *ibid.*, p. 380 et suiv.

Hilaire (S.) d'Arles. Extraits de son éloge de S. Honorat, t. XXIII, p. 1. — Ses vertus épiscopales, *ibid.*, p. 5. — Ses homélies, *ibid.*, p. 6 et suiv. — Son différend avec le pape saint Léon, *ibid.*, p. 7, 8.

Hilarion (S.). Sa vie par S. Jérôme, t. XX, p. 367.

Hildebert du Mans. Ses lettres, t. XXIV, p. 443.

Hildebrand, pape sous le nom de Grégoire VII, t. XXIV, p. 343-351. (Voy. *Grégoire VII.*)

Hilduin, archi-chapelain sous Louis-le-Débonnaire. Sages avis qui lui

sont adressés, t. XXIV, p. 308, 309.

Himerius, professeur d'éloquence à Athènes, t. VI, p. 21 (note).

Hincmar de Reims, t. XXIV, p. 260-280. — Sa courageuse fidélité, *ibid.*, p. 263. — Prend parti en faveur de Charles-le-Chauve contre les entreprises de son compétiteur, l'empereur Louis, et du pape Adrien II, *ibid.*, p. 266-270. — Sa lettre à Louis-le-Germanique, *ibid.*, p. 270. — Sa lettre aux ecclésiastiques de la chapelle royale, *ibid.*, p. 278. — Son éloge, *ibid.*, p. 263. — Son style, *ibid.*, p. 280.

Hincmar de Laon. Son démêlé avec Hincmar de Reims, son oncle, t. XXIV, p. 276.

Histoire des écrivains ecclésiastiques par D. Ceillier. Jugement sur cet ouvrage, t. I, p. 77, 78.

Histoire ecclésiastique. (Voy. *Eglise.*)

Tableau sommaire des principaux événements de l'histoire des sept siècles écoulés depuis le cinquième jusqu'au douzième, t. XXIV, p. 40-41 (note). — Abrégé d'histoire universelle par Fréculphe, *ibid.*, p. 168. (Voy. *Chroniques.*)

Holocauste. Celui que Dieu demande, c'est un cœur embrasé d'amour. S. Augustin, t. XXI, p. 494, 495, 513, *ibid.*, 539.

Pourquoi le saint patriarche Job offroit un holocauste pour chacun de ses enfants. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 60.

Homélie ou allocution. Discours familier, t. X, p. 20. — Vrai caractère de la prédication, t. I. Disc. prélimin., p. 65-66. — Il ne lui est pas défendu d'être éloquente, bien loin de là, *ibid.*, p. 65.

Homélies des saints Pères, t. I. Disc. prélimin., p. 63-66.

Les conciles ordonnent que chaque évêque aura des homélies, contenant les instructions nécessaires pour son troupeau, t. XXIV, p. 505.

Différence entre l'homélie et les instructions données aux catéchumènes, t. VIII, p. 356.

Homère. Traductions qui en ont été faites, t. XI, p. 31-32.

Homicide volontaire. Comment puni, t. VII, p. 432.

Homicide de soi-même. (Voy. *Suicide.*)

Homme. Description du corps de l'homme, S. Grégoire de Nysse,

t. VIII, p. 97-99. — S. Basile, t. VII, p. 137 et suiv. — S. Chrysost., t. XI, p. 412.

Composé de deux êtres, dont l'un extérieur, se montre aux regards, c'est le corps; l'autre invisible, intérieur, celui-là qui constitue proprement l'homme. S. Basile, t. VII, p. 137. (Voy. *Ame. Ses facultés.*)

Pourquoi Dieu a donné au corps de l'homme une structure droite et élevée. Lactance, t. III, p. 391. — S. Bernard, t. XXV, p. 435-436.

Sa distinction d'avec les animaux. Origène, t. II, p. 163 et suiv., 148. — Lactance, t. III, p. 437-463.

Sa création particulière. S. Basile, t. VII, p. 137, 143.—S. Ephrem, t. VIII, p. 197, 198. — Tertullien, t. III, p. 31.

Sa supériorité sur les animaux. S. Ambroise, t. IX, p. 143-144.— S. Basile, t. VII. p. 140. — S. Chrysost., t. XI, p. 302, 307, 415, 422.

Pourquoi n'a été créé qu'après tout le reste de la création. Lactance, t. III, p. 396-397. — Pourquoi créé le dernier, comme étant le plus bel ouvrage de la création. S. Chrysost., t. XI, p. 403 et suiv.; 413 et suiv.

Créé de limon, n'en est pas moins le plus bel ouvrage de son auteur. S. Chrysost., t. XI, p. 403. — Tertullien, t. III, p. 31.

Commentaire des paroles de la Genèse : *Faisons l'homme à notre image.* Théophile d'Antioche, t. I, p. 357. — S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 422. — S. Basile, t. VII, p. 135-136.— S. Ambroise, t. IX, p. 28. — S. Chrysost., t. XI, p. 412-419. (Voy. *Verbe créateur. Trinité.*)

Comment sa ressemblance avec Dieu se manifeste. S. Chrysost, t. XI, p. 419. — S. Justin, t. I, p. 322.

Son empire sur la nature. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 100-101. — S. Ephrem, *ibid.*, p. 183. — S. Basile, t. VII, p. 143. Origène, t. II, p. 166.

Fait pour le commandement. S. Basile, t. VII, p. 138.

Homme. Tient à la fois au ciel et à la terre. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 418, 458, 459,

Homme (Dignité de l'), t. I, p. 357, 422; t. II, p. 151, 165 et suiv.;

t. III, p. 29, 30, 115, 391; t. VII, p. 141. — Appelé par saint Grégoire de Nazianze, un monde en abrégé, t. VI, p. 344.

Créature privilégiée, c'est pour elle qu'ont été opérées les merveilles de la création et de la rédemption. S. Chrysost., t. XII, p. 302, 303.

A quelle dignité l'incarnation du fils de Dieu a élevé la nature humaine. Tertullien, t. III, p. 16-17. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 110, 334. — S. Basile, t. VII, p. 257-416. — S. Ambroise, t. IX, p. 144, 160, 298, 305. — S. Chrysost., article *Bienfait de la divine incarnation*, t. XIII, p. 496.

État des premiers hommes dans les jours d'innocence. S. Augustin, t. XXI, p. 263-264.

Homme dans le paradis. S. Chrysost., t. XI, p. 405. (Voy. *Adam.*)

Son histoire, t. IV, p. 388. Comment le premier homme était sorti des mains de Dieu, *ibid.* — S. Augustin, t. XXI, p. 263-264. (Voy. *Adam. Péché originel.*) — L'orgueil a entraîné l'homme dans sa chute et dans son châtiment. S. Augustin, t. XXI, p. 25. — S. Chrysost., t. XI, p. 405, 486, 427; t. XII, p. 303-304.

L'homme a corrompu tous les dons de Dieu. Tertullien, t. III, p. 161.

Contradictions dans l'homme. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 314, 417; t. VII, p. 33. — S. Basile, *ibid.*, p. 142. — S. Chrysost., t. XII, p. 393, 394 (et note). — S. Augustin, t. XXII, p. 115. — S. Paulin de Nole, t. XX, p. 432-435. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 73.

N'est pas l'ouvrage de deux principes opposés. S. Augustin, t. XXII, p. 114. (Contre les Manichéens.) — A-t-il été créé mortel? — S. Augustin tient pour la négative, t. XXII, p. 199. — Notre premier père, fidèle, eût conservé et nous aurait transmis le privilége de l'immortalité. Dieu, par sa toute puissance, eût maintenu son corps incorruptible. — Opinion d'Athénagore à ce sujet, t. I, p. 358.

L'homme a-t-il été créé méchant? S. Chrysost., t. XII, p. 177 et suiv. — Ses devoirs, tant envers Dieu qu'envers les autres et lui-même. (Voy. *Morale chrétienne. Charité.*)

Homme essentiellement fait pour la société. S. Chrysost., t. XVIII, p. 302. (Voy. *Société humaine.*)

Égalité naturelle parmi les hommes. (Voy. les mots *Égalité. Esclavage.*)

Homme. Son industrie. S. Basile, t. VII, p. 140-244. — S. Augustin, t. XXI, p. 303, 304. — S. Chrysost., t. XII, p. 304.— S. Basile, t. VII, p. 140-244. — S. Ephrem, t. VIII, p. 183.

L'homme naturellement religieux. Lactance, t. III, p. 400. — Tertullien, t. II, p. 446. — (Le livre du témoignage de l'âme.) (Voy. *Conscience.*)

Dieu a créé l'homme pour lui. S. Augustin, t. XXII, p. 363 (et note), *ibid.*, 380, t. XXI, p. 463. — Lactance, t. III, p. 373-391. S. Chrysost., t. XVI, p. 214. (Voy. *Fins de l'homme.*)

Nul homme n'est pur sur la terre. S. Ephrem, t. VIII, p. 217. (Voy. *Péché.*) — Jésus-Christ seul n'a point connu le péché. S. Augustin, t. XXI, p. 192; t. XXII, p. 201.

Comparaison de l'homme avec le temps. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 42. — Foiblesse de l'homme, t. I, p. 122, 288, 303; t. IV, p 122.

Ses misères. S. Basile, t, VII, p. 1, 30, 35, 42, 103.—S. Chrysost., t. XV, p. 382. — S. Augustin, t. XXI, p. 301; t. XXII, p. 224, 225 — S. Jérôme, t. XX, p. 338. — S. Paulin de Nole, *ibid.*, 432. — S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 35, 38.

Naître, mourir, ces deux mots font toute l'histoire de l'homme. S. Augustin, t. XXII, p. 439.

Voyageur ici-bas. S. Basile, t. VII, p. 153 et 154. — (Imitation de Bossuet); *ibid*, 290. S. Chrysost., t. XIII, p. 161. (Voy. *Vie humaine.*)

Son naturel est changeant. S. Basile, t. VII, p. 179, 180.

N'est sur la terre que pour y porter son fardeau. S. Bernard, t. XXV, p. 324.

L'homme sur la terre, comme le soldat sur le champ de bataille. S. Chrysost., t. XII, p. 415.

Ce qui fait véritablement l'homme. S. Chrysost., t. XII, p. 301, 417

Honnête. Ce que le chrétien entend par ce mot. T. X, p. 211 et suiv.

Honneur. En quoi il consiste. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 29. — S. Chrysost., t. XI, p. 107.

Honorat (S.), évêque d'Arles. Son éloge par S. Hilaire son successeur, t. XXIII, p. 2 et suiv.

Honorius (L'empereur). Essaie de réprimer, par des lois sévères, l'insolence des Donatistes, t. XXII, p. 256, 287, 288, 289, 519.

Honorius (Le pape). T. XIX, p. 511.

Honte (Fausse). S. Chrysost., t. XVII, p. 381 (note). — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 93. — Tertullien, t. III, p. 73, 74.

Fausse honte portée au tribunal de la pénitence. S. Bernard, t. XXV, p. 390. (Voy. *Confession.*)

Honte légitime. Celle qui est due au péché. S. Augustin, t. XXI, p. 175.

Hôpital fondé à Cesarée par saint Basile, t. VI, p. 519. — Lettre de saint Basile, au gouverneur de la Cappadoce, en faveur de l'hôpital qu'il faisoit construire, t. VII, p. 470. — Son projet est traversé par les ennemis du saint évêque, t. VII, p. 470. (Voy. *Basiliade.*)

Hôpitaux (L'administration des). A de tout temps appartenu à l'évêque, t. X, p. 368.

Horace. Son jugement sur l'art de traduire, t. I, p. 90.

Hormisdas (S.) Le pape. T. XXIII, p. 496-498.

Hospitalité (Devoir de l'). T. III, p. 443. S. Chrysost., t. XIX, p. 165-170. — S. Jérôme, t. XX, p. 166-363.

Hucbald, Son poème, t. XXIV, p. 319.

Hugues de Saint-Victor. T. XXV, p. 22. — Ses Traités de théologie, *ib.* et suiv.

Hugues, archevêque de Rouen. Ses écrits, t. XXV, p. 35.

Hugues (Le frère), prédicateur du roi saint Louis, t. XXIV, p. 484-485 (note).

Humanité. Vertu propre à l'homme. Lactance, t. III, p. 539. — Soyez humain, parce que vous êtes homme vous-même, *ibid.*, p. 462.

Humilité. Vertu chrétienne, t. II, p. 213; t. IV, p. 196. — Les

cellence de cette vertu. S. Chrysost., t. XVIII, p. 152 et suiv. — Homélie de saint Basile, tom. VII, pag. 279-287. — S. Bernard, t. XXV, 267, 289, 460, 464, 470. — S. Ambroise, t. IX, p. 315-317.

Mot de Platon sur l'humilité, t. II, p. 214. — Doctrine d'Origène à ce sujet, *ibid.* et pag. suiv.

Précepte de l'humilité. S. Augustin, t. XXII, p. 329, 330. — Origène, t. II, p. 311. — S. Ephrem, t. VIII, p. 264. — S. Bernard, t. XXV, p. 480. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 152.

C'est l'humilité qui est la sauve-garde de la charité. S. Augustin, t. XXII, p. 333. — La vraie vertu ne va pas sans la douceur et l'humilité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 152.

Humilité fait le prix de la prière. S. Ambroise, t. IX, p. 35. — S. Jérôme, t. XX, p. 403. (Voy. *Prière.*)

Humilité dans l'exercice des vertus chrétiennes. S. Chrysost., t. XVIII, p. 151, 157, 168-170.

Seule voie pour arriver à Jésus-Christ. S. Bernard, t. XXV, p. 387.

Combien nécessaire pour persévérer. S. Augustin, tom. XXII, pag. 192, 331.

Récompenses promises à l'humilité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 153, 161.

Ses caractères. Cassien, t. IX, p. 479.

Combien rare. S. Ambroise, t. IX, p. 455 (et note).

Humilité opposée à l'orgueil. S. Ephrem, t. VIII, p. 262, 263. — S. Augustin, t. XXII, p. 329. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 156 et suiv., 166, 169. (Voy. *Orgueil. Modestie chrétienne.*)

Quand je parle de Jésus-Christ, son nom seul nous rappelle le devoir de l'humilité. C'est par l'humilité qu'il nous a ouvert la voie pour arriver à Dieu. Comme l'orgueil nous en avoit éloignés, l'humilité seule pouvoit nous y ramener. S. Augustin, t. XXI, p. 441.

Exemple du pharisien et du publicain. S. Basile, t. VII, p. 284.

Humilité vraie. S. Jérôme, t. XX, p. 361.—S. Augustin, t. XXI, p. 385, 386.

Recommandée particulièrement aux vierges chrétiennes. S. Jérôme, t. XX, p. 219. — S. Bernard, t. XXV, p. 168, 169.

Humilité ne va pas sans un certain courage, t. V, p. 387. — N'est pas l'abjection. S. Chrysost., t. XVIII, p. 154 (et note). — S. Bernard, t. XXV, p. 468, 469. S. Basile, t. VII, p. 179.

Exemples d'humilité. Jésus-Christ. S. Basile, t. VII, p. 286. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 162 et suiv., 164. — S. Jérôme, t. XX, p. 186. — S. Augustin, t. XXI, p. 152, 153, 441, 442, t. XXII, p. 25, 72; *ib.*, p. 332. — La sainte Vierge. S. Ambroise, t. IX, p. 159. — Les saints patriarches. S. Chrysost., t. XVIII, p. 163. — S. Ephrem, t. VIII, p. 265. — L'Apôtre saint Paul. S. Chrysost., t. XVIII, p. 171, 172.

L'humilité de Jésus-Christ déplaît aux superbes. S. Augustin, t. XXII, p. 16.

Humbert de Romans. Sa lettre à Albert-le-Grand, pour le détourner d'accepter l'épiscopat, t. XXV, p. 38, 39.

Hunéric, arien, roi des Vandales. Persécute les catholiques, t. XIX, p. 505. — Meurt comme l'impie Antiochus, t. XXIII, p. 517.

Huns. Leur incursion dans l'empire, t. XX, p. 291, 292.

Hymne à Dieu, par saint Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 5. — Hymnes de saint Ambroise, t. IX, p. 445. — De Synésius, *ib.*, p. 470, t. XIX, p. 490. — De Joseph l'hymnographe, *ib.*, p. 495. — *Vexilla regis*, composé par Fortunat de Poitiers, t. XX, p. 478. — *Pange lingua*, attribué à Claude Mamert de Vienne, *ib.*, p. 483.

Hypatia, femme célèbre par sa science, t. IX, p. 464 (note); t. XIX, p. 388 (note). — S. Cyrille d'Alexandrie accusé à son sujet, *ibid.*

Hypocrisie est un secret hommage rendu à la vertu. S. Chrysost. t. XII, p. 366. — Les vices ont quelque chose de plus ignoble lorsqu'ils empruntent le voile des vertus pour se cacher. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 421. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 75. Finit ordinairement par être démasquée. S. Chrysost., t. XVIII, p. 109.

Hypostase. Discussion sur ce mot, t. VIII, p. 477.

S. Jérôme repousse le mot d'hypostase à cause de sa nouveauté, tom. XX, pag. 168.

Hippolite (S.), évêque et martyr. T. I, p. 448; t. X, p. 23; t. XIII, p. 132. — Statue où il étoit représenté, t. I, p. 449 (et note).

Hypsistaires, secte hérétique. T. VI, p. 436 (note).

Hyssope. Pourquoi employée dans les ablutions, t. VIII, p. 369 (note).

I.

Iamblique, disciple de Porphyre, t. I, p. 235 (note). Sa théurgie, *ibid.*

Iconoclastes (Hérésie des). Ennemis des saintes images, t. XIX, p. 444. — Combattus par saint Jean Damascène, *ibid.*, p. 448 et suiv. — Par Théodore Studite, *ibid.*, p. 455, 456. — Par S. Sophrone de Jérusalem, *ibid.*, p. 473. — Par le second concile général de Nicée, *ibid.*, p. 514,-515.

Couvrent de sang et de ruines les plus belles provinces de l'Occident et de l'Orient, t. XXIV, p. 13.

Idées (Doctrine de S. Augustin sur les), t. XXI, p. 399, 400.

Idolatrie païenne. Combattue par saint Justin, t. I, p. 279 et suiv. — Par Tatien, t. I, p. 332 et suiv. — Par Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 358. — Par S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 376, 399, 381. — Tertullien, Apologétique, t. II, p. 314, 354 et suiv., 457. — S. Cyprien, *De la vanité des idoles*, t. IV, p. 7 et suiv. — Minucius Félix, t. III, p. 303, 304. — Arnobe, *ibid.*, p. 354 et suiv. — Lactance, t. III, p. 384.— Julius Firmicus Maternus, t. IV, p. 303. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 328. — Eusèbe de Césarée, dans ses *Préparation et démonstration évangéliques*, sa *Réfutation d'Hiéroclès*, (à son article, t. V, p. 133 et suiv). — S. Athanase, t. V, p. 178. — S. Ambroise, t. IX, p. 325 et suiv. — S. Chrysost., t. XI, p. 337, 342. — S. Augustin, t. XXI, p. 122 et suiv. — Profonde nuit répandue par elle sur tout le genre humain avant Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XI, p. 355; t. XIII, p. 505, 507 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 203; t. XXII, p. 485

L'idolâtrie ne fut pas seulement l'erreur de l'ignorance, mais une profonde corruption d'esprit et de cœur. S. Chrysost., t. XI, p. 103, 108, 109 (note). — Consacre tous les vices, t. I, p. 251, 281. — Tertullien, t. II, p. 357, 375. — Arnobe, t. III, p. 360. S. Justin, t. I, p. 281. — Lactance, t. III, p. 383 (et note). — S. Cyprien, t. IV, p. 8. — Son impiété sacrilége. S. Athanase, t. V, p. 155. — S. Augustin, t. XXI, p. 204, 208. — On ne pouvoit mieux adorer des dieux infâmes qu'en les imitant. Tertullien, t. II, p. 360; t. IV, p. 460., t. VI, p. 190 et suiv. — S. Chrysost., t. XI, p. 349. — S. Augustin, t. XXI, p. 241.

Causes de l'idolâtrie. Selon S. Athanase, t. V, p. 180, 184. — Selon S. Chrysost., t. XII, p. 529. — Selon S. Augustin: Ignorance, superstition, négligence et oubli du service de Dieu et de la religion; n'importe quelles causes avoient introduit cette pluralité monstrueuse de divinités, toujours étoit-ce là le plus funeste égarement, t. XXI, p. 236, 240.

La flatterie divinisoit les empereurs. Tertullien, t. II, p. 893. — L'idolâtrie fut-elle l'ouvrage des poëtes ou des philosophes? t. I, p. 278.

Elle fut le crime des philosophes, qui, loin d'y mettre obstacle, l'ont accréditée par leurs livres et par leur exemple. S. Chrysost., t. XI, p. 355, 351 et suiv. (Voy. *Philosophes.*) — Propagée par les fictions des poëtes et les représentations du théâtre (Voy. *Spectacles.*) S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 186, 190.

Réfutation sommaire. Lactance, t. III, p. 371, 389, 431.

Réfutation détaillée de l'idolâtrie. Arnobe, t. III, p. 357 et suiv. (Voy. *Apologistes.*) S. Augustin, (*Cité de Dieu*), t. XXI, p. 236. — Décriée par ses sectateurs eux-mêmes. Tertullien, t. II, p. 343, 360. — Lactance, t. III, p. p. 393. — Par ses poëtes. Tertullien, t. II, p. 359. — Arnobe, t. III, p. 358. — S. Augustin, t. XXI, p. 204, 240. — Efforts des philosophes pour en justifier les infamies par les interprétations allégoriques, t. IV, p. 453; t. XXI, p. 237. — Jésus-Christ seul pouvoit triompher de l'idolâtrie. S. Athanase, t. V, p. 187, 188. (Voy. *Bienfaits de la divine incarnation.*) S. Chrysost., t. XI, p. 354; t. XIII, p. 525. — S. Augustin, t. XXI, p. 205, 239.

L'idolâtrie a été renversée malgré la faveur des princes. S. Chrysost., t. XV, p. 135. — Tandis que le christianisme s'est élevé malgré les persécutions, *ibid.*

Sa force, humainement invincible, ne pouvoit céder qu'à la toute-puissance de Jésus-Christ, t. XIII, p. 72 (notes).

Idolâtrie de diverses sortes. Il en est même au sein du christianisme. S. Chrysost., t. XII, p. 522, 539.

Sacrifier aux passions d'orgueil, de cupidité et de vengeance, crime égal à celui du païen qui sacrifioit aux idoles. S. Chrysost., *ibid.* (Voy. *Apostasie.*) S. Cyprien, t. IV, p. 154.

Fécond en artifices, le démon voyant bien que l'idolâtrie exposée à découvert n'inspireroit que de l'horreur, l'a fait entrer dans ses spectacles pour en corriger l'odieux par l'attrait du plaisir. S. Cyprien, t. IV, p. 135.

Crime de l'idolâtrie, comparé avec celui de l'homicide. Tertullien, t. II, p. 457. — Servir les idoles de quelque manière que ce soit, crime égal à celui de l'idolâtrie, *ibid.*, p. 459. — L'idolâtrie ne se borne pas à l'adoration des idoles, *ibid.*, p. 458, 471. — Nul art, nulle profession, nul commerce favorable au service des idoles, qui ne se trouve enveloppé dans la condamnation de l'idolâtrie, *ibid.*, p. 461 (Traité de l'*Idolâtrie*), *ibid.*, p. 457 et suiv.

Il n'est pas plus permis de fabriquer une idole que de l'honorer. Tertullien, t. II, p. 459.

J'appelle idolâtrie tout culte étranger, n'importe de quelle manière il se compose, porté à d'autres qu'à celui qui seul doit être servi. Tertullien, t. II, p. 459.

Idolâtrie, école de corruption. S. Cyprien, t. IV, p. 462.

Fut-elle l'ouvrage des poètes? S. Cyprien la leur attribue, *ibid.* (Voy. *Paganisme.*)

Ignace (S.) d'Antioche, évêque et martyr. Son pontificat, ses lettres, t. I, p. 126 et suiv. — Commentaire d'un mot éloquent de ce saint confesseur, par S. Chrysostôme, *ibid.*, p. 146. — Caractère de son éloquence, *ibid.*, p. 148, 149. — Imitations qui en ont été faites, *ibid.*, p. 150. — Se nomme lui-même Théophore, *ibid.*, p. 131

(note). — Son panégyrique, par S. Chrysostôme, t. XVI, p. 571-574. — Son éloge, *ibid.*, t. XIII, p. 132.

Ignace (S.) de Constantinople, persécuté par Photius, faux patriarche de cette même Eglise, t. XXIV, p. 507. (Voy. *Photius.*)

Ignace (S.) de Loyola. Ses *Exercices spirituels*, t. XXV, p. 543 (et note).

Ignorance est une suite du péché originel. S. Augustin, t. XXII, p. 253.

L'ignorance de soi-même, cause de nos déréglements. Lactance, t. III, p. 382.

Ignorance. Ses dangers, t. II, p. 127 et suiv.

Toute ignorance est-elle condamnable? S. Bernard, t. XXV, p. 460.

Ignorance n'est pas toujours sans péché, t. III, p. 93.

Ignorance coupable. S. Bernard, t. XXV, p. 275.

Ignorance volontaire devient criminelle, t. V, p. 395.

Les deux extrêmes de l'ignorance, c'est l'impiété et la superstition. La sagesse consiste à tenir le milieu. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 377.

Ignorance dans les ministres des autels, préjudiciable tant à eux-mêmes qu'aux autres. S. Chrysost., t. XVIII, p. 497 (et note).

L'ignorance n'absout pas le pécheur, t. III, p. 63, 64.

L'ignorance n'est pas une excuse, quand on n'a pas voulu s'instruire de ce qu'on étoit obligé de connoître. S. Ambroise, t. IX, p. 108. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 133.

Notre ignorance sur ce que nous avons à demander dans nos prières. Salvien, t. XXIII, p. 267.

C'est une grande science de savoir reconnoître son ignorance, t. III, p. 290.

Ce que l'on appelle siècles d'ignorance n'a pas été sans écrivains estimables, t. I, p. 83.

Ildefonse (S.), archevêque de Tolède, t. XXIV, p. 142. — Ses écrits, *ibid.*, p. 143.

Images. Les premiers chrétiens en avoient-ils? t. IV, p. 378, 379.

Elles n'étoient point interdites aux premiers chrétiens, t. III, p. 119.

En usage dès la plus haute antiquité. Tertullien, t. III, p. 119. (Voy. *Mosaïque.*) — Images (saintes). S. Ephrem, t. VIII,

p. 339. — S. Jean Damascène, t. XIX, p. 447. — Culte des saintes images, justifié par le septième concile général tenu à Nicée, t. XX, p. 515. — Réponse du pape S. Grégoire à la consultation de l'évêque Sérenus sur la question des images, t. XXIV, p. 127, 244, 302. (Voy. *Iconoclastes.*) — Image de Dieu dans l'homme. Origène, t. II, p. 251.

Imitation (Règles de l'), t. V, Disc. prélimin., p. 63.

Imitation (Le livre de l') est-il de Gerson? t. XXV, p. 51, 52.

Immortalité. Désir de se survivre à soi-même, pressentiment de l'immortalité. Tertullien, t. II, p. 453. (Voy. *Ame, son immortalité. Vie éternelle.*) — Sans l'espérance de l'immortalité, la vertu, avec les sacrifices qu'elle impose et les épreuves qui l'accompagnent, n'est plus que vanité. Lactance, t. III, p. 437. — Vous êtes un composé d'une âme et d'un corps. Lequel vaut mieux? Vous n'hésiterez pas à répondre que c'est votre âme : par elle, votre corps espère devenir un jour plus heureux qu'il n'est. A la glorification que la justice lui méritera, est attachée la promesse de l'incorruptibilité et de l'immortalité pour le corps lui-même. S. Augustin, t. XXI, p. 437, 438.

Impatience dans les adversités. Tertullien, t. III, p. 125. — Ses désordres, *ibid.*, p. 124 et suiv.; t. IV, p. 112. — En opposition avec la patience. (Voy. ce mot.)

Ses funestes suites. S. Cyprien, t. IV, p 112 et suiv.—S. Ephrem, t. VIII, p. 255.

Impeccabilité. Pourquoi Dieu ne nous a-t-il pas créés impeccables? Réponse. S. Basile, t. VII, p. 226.

Impie (Point de paix pour l'). S. Chrysost., t. XVII, p. 295. (Voyez *Passions.*) — Salvien, t. XXIII, p. 100. — S. Ambroise, t. IX, p. 66, 67 (note).

Sa prospérité, où elle vient aboutir. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 69.

Imposition des mains au baptême, t. VIII, p. 422 (note).

Imprécation. (Voy. *Jurements. Blasphèmes. Colère.*) — Dans quel sens doit être entendue celle des Juifs contre les enfants de Babylone? Origène, t. II, p. 250.

Imprimerie. Ses premiers ateliers furent dans la maison de Sorbonne, t. XXIV, p. 191 (et note).

Impureté (Vice de l'), t. III, p. 115, 116, 121, 175. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 19, 20. — S. Jérôme, t. XX, p. 357.

Impureté (Toute) rend criminel. S. Ambroise, t. IX, p. 46.

Désordres qu'elle amène. S. Chrysost., t. XVIII, p. 45-47, 103-107; t. XIX, p. 277, 278. (Voy. *Passions. Plaisir des sens.*) — Impureté. La source en est dans le cœur. S. Augustin, t. XXII, p. 49, 50.

Ténèbres qu'elle répand dans l'esprit. S. Augustin., t. XXII, p. 439. — Guillaume d'Auvergne, t. XXIV, p. 463. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 104, 105.

Avec quel soin l'on doit éviter tous mauvais désirs qui mènent à l'impureté. S. Chrysost., t. XVIII, p. 195 et suiv.

Celui qui aura regardé une femme dans de mauvais désirs pour elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur. S. Chrysost., t. XVIII, p. 195-199.

Sa tyrannie, t. IV, p. 162. — S. Chrysost., t. XIV, p. 89.

Crime de l'impureté égal à celui de l'idolâtrie, *ibid.*, p. 120.

Impureté des spectacles en général. S. Cyprien, t. IV, p. 162; t. III, p. 163 et suiv. (Voy. *Spectacles.*)

Châtiments dont elle est menacée. S. Chrysost., t. XVIII, p. 103, 105.

Précautions avec lesquelles l'orateur évangélique doit parler de ce vice. S. Ambroise, t. IX, p. 232, 233.

Incarnation divine (Dessein de l'). Lactance, t. III, p. 415-419. — Tertullien, t. II, p. 368. — S. Athanase, t. IV, p. 184. — Mystère de la divine Incarnation. S. Léon, t. XXIII, p. 436 et suiv. — S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 337. — S. Chrysost., t. XIII, p. 496 et suiv. (Voy. *Jésus-Christ. Verbe.*)

Le Verbe en s'incarnant a fait voir que la véritable Divinité ne peut être souillée par le commerce qu'elle a avec les hommes. Pureté souveraine, Jésus-Christ a conservé dans une chair mortelle la parfaite ressemblance qui l'unit à Dieu son père. S. Augustin, t. XXI, p. 244.

Deux points de vue principaux dans le bienfait de la divine Incar-

nation de Jésus-Christ : la rédemption et le renouvellement du genre humain, la manifestation du Fils de Dieu dans un corps de même nature que le nôtre. Jésus-Christ a opéré le premier par sa mort, le second par ses miracles. S. Athanase, t. V, p. 183.

Il n'y avoit que la divine Incarnation du vrai Médiateur qui pût nous introduire dans cette voie de la vérité, inconnue à tous les philosophes. S. Augustin, t. XXI, p. 246.

Incestueux (L') de Corinthe. S. Chrysost., t. XIII, p. 211; *ibid.*, 278, 279; t. XV, p. 285; t. XVII, p. 374, 375. (Voy. *Censures*, *Excommunication. Eglise.*)

Incorruptibles. Système, plutôt que secte, imaginé par Justinien, t. XXIV, p. 45.

Incrédulité (Sources de l'). Orgueilleuse curiosité de l'esprit. S. Chrysost., t. XI, p. 227, 228, 256. — Libertinage des mœurs, *ibid.*, p. 254, 255, 259.—Vient d'endurcissement de cœur, *ibid.*, p. 255.

Crime de l'incrédulité, *ibid.*, p. 212. — Opposée à la foi. (Voy. *Foi.*)

Ses affreuses conséquences. S. Chrysost., t, XIV, p. 57-62.

Sa folie. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 353, 387, 388.

Ce n'est pas la foi qui est foiblesse d'esprit, petitesse de courage, c'est bien plutôt l'incrédulité. S. Chrysost., t. XI, p. 122, 247.

L'incrédulité ne sait ouvrir qu'un précipice affreux : la foi est un rempart qui nous sauve. S. Chrysost., t. XI, p. 245.

Châtiments dont elle est menacée, *ibid.*, p. 255, 304.

Ses objections accoutumées. S. Chrysost., t. XIV, p. 57; *ibid.*, p. 253; *ibid.*, p. 263, 264.

Incrédules (Pourquoi y a-t-il tant d'). Réponse à cette objection. S. Chrysost., t. XI, p. 135.

Incrédules. Leurs agitations, *ibid.*, p. 254.

Comment il en faut agir avec eux. S. Chrysost., t. XI, p. 261, 310.

Prier pour eux. S. Chrysost., t. XI, p. 317.

Indigence. Il en est de trois sortes. S. Bernard, t. XXV, p. 283. (Voy. *Pauvres. Aumône.*)

Indifférence religieuse, t. II, p. 380; t. III, p. 342, 343; t. IV, p. 26, 153. — Ses dangers. S. Chrysost., t. XII, p. 565.

Indifférence de la plupart des hommes pour le salut. (Voy. le mot *Salut.*)

Indulgences. Antiquité de l'usage d'en accorder. S. Cyprien, t. IV, p. 44 (et note). — Discrétion dans l'usage des indulgences, t. IV, p. 301.

Indulgence de l'Eglise envers les laps. S. Cyprien, t. IV, p. 260 et suiv. (Voy. le mot *Laps.*)

Indulgence miséricordieuse envers les pécheurs. S. Bernard, t. XXV, p. 142, 143. — S. Augustin, t. XXII, p. 579 (Lettre en faveur de Léporius).

Danger et crime d'une trop grande indulgence envers les pécheurs, t. IV, p. 40 et suiv., 43, 51 (note).

Industrie humaine ajoute aux ouvrages du Créateur. S. Augustin, t. XXII, p. 417. (Voy. *Homme.*)

Inégalité des biens n'est pas dans la nature, t. I, p. 431.

Cette diversité d'indigence et d'abondance est ce qui fait le juste tempérament qui maintient le genre humain. Le riche est pour le pauvre, et le pauvre pour le riche : le riche, pour fournir au pauvre de quoi soutenir sa vie, et le pauvre, pour fournir au riche de quoi faire son salut. S. Paulin, t. XX, p. 426.

Inégalité des conditions. S. Chrysost., t. XVIII, p. 304 et suiv., 307, 309 et 310 et suiv., 312 et suiv. (Voy. *Société humaine. Providence. Biens et maux.*)

Voulue par la Providence pour obliger tous les hommes à s'entraider les uns les autres. S. Chrysost., t. XVII, p. 45 et suiv.

Ingratitude (Crime de l') envers Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 479. (Voy. *Dieu, ses bienfaits.*) — S. Chrysost., t. XII, p. 174, 175, t. XV, p. 251. — Envers Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XVII, p. 3. — S. Cyprien, t. IV, p. 89 (Voy. *Passion de Jésus-Christ, sa miséricorde envers les pécheurs.*)

Injures (Pardon des). S. Cyprien, t. IV, p. 67—70, 115. — S. Chrysost., t. XX, p. 218—239, *ibid.*, p. 339—341, 342. — S. Augustin, t. XXII, p. 122, 123. — Examen du passage : *Si l'on vous frappe sur la joue gauche, tendez la droite.* S. Augustin, t. XXII, p. 474—479.

Difficile à la nature. S. Isidore de Peluse, t. XIX, p. 493.

Loi sacrée pour les chrétiens. Origène, t. II, p. 208. — Tertullien, *ibid.*, p. 397 et suiv. — Le précepte du pardon des injures s'étend jusqu'au devoir de faire du bien à ceux qui nous ont fait du mal. S. Chrysost., t. XIX, p. 238, 243, 249, 250. (Voy. *Amour des ennemis. Patience. Vengeance.*) — Repousser une injure par une injure, c'est se venger en homme; mais c'est se venger en Dieu que d'aimer jusqu'à notre ennemi. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 422.

Innocents (Les SS.). S. Cyprien, t. IV, p. 215. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 44. — S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 313

Innocent (Le pape S.). Son article, t. XXIII, p. 494. — Ses Décrétales. Son éloge, *ibid.*, p. 496.

Condamne Pélage et ses erreurs, t. XXII, p. 134, 210.

Innocent II (Le pape). Sa cause défendue par S Bernard, t. XXV, p. 172.

Innocent III (Le pape), t. XXIV, p. 467-470. — Ses Décrétales, *ibid.* — Son éloge par les écrivains de communion étrangère, *ibid.*, p. 469, 470 (et note). — Accueille favorablement le nouvel institut de saint François d'Assise, *ibid.*, p. 498. — Ses poésies, *ibid.*, p. 525.

Innocent, prêtre catholique. Violences exercées contre sa personne par les Donatistes, t. XXII, p. 489.

Insensibilité des chrétiens de nos jours. S. Ephrem, t. VIII, p. 267. — Par opposition à la ferveur des premiers chrétiens. (Voy. *Fidèles. Premiers chrétiens.*)

Ses désordres. Tertullien, t. III, p. 79. — S. Ambroise, t. IX, p. 83, 85. — S. Basile, t. VII, p. 3.

Insensibilité dans le crime. S. Cyprien, t. IV, p. 52. (V. *Abandon de Dieu. Endurcissement. Délai de la conversion.*)

Le courage chrétien n'est pas insensibilité. S. Augustin, t. XXI, p. 265 et suiv.

Intempérance (Crime de l'). S. Chrysost., t. XVIII, p. 75-82. — Son portrait, *ibid.*, p. 76.

Vice odieux, surtout dans les personnes du sexe, *ibid.*, p. 76. — S. Ambroise, t. IX, p. 86.

Ses dangers, même pour le corps, *ibid*, p. 76, 80.—S. Chrysost, t. XVIII, p 76-80. — Combien indigne du chrétien, *ibid.*, p. 8.

Intempérance dans l'usage des plaisirs. S. Basile, t. VII, p. 376, 377. — Dans le boire et le manger. Homélie de saint Basile contre l'ivrognerie, t. VII, p 374 et suiv.

Avec quel soin on doit l'éviter. S. Jérôme, t. XX, p. 299.

Investitures (Querelle des), t. XXIV, p. 347-350; *ibid.*, p. 435, 436. —Droit d'investiture donné par le pape Léon VII à l'empereur Othon et à ses successeurs, *ibid.*, p. 508.

Irène (L'impératrice). Convoque le septième concile général tenu à Nicée, t. XIX, p. 514. — Où le culte des saintes images est solennellement reconnu, *ibid.*

Irénée (S.), évêque et martyr. Sa lettre sur saint Polycarpe, t. I, p. 152. — Son article, *ibid.*, p. 157. — Premier des docteurs de notre Eglise de France, *ib.*, p. 158. — Son *Traité des hérésies*. Extraits et analyse, *ib.*, p. 159 et suiv — Ses disciples, *ib.*, p. 171. — Son martyre, *ib.*

Irréligion. Qui ignore Dieu et sa providence, peut-il avoir autre chose qu'une ombre de justice? Lactance, t. III, p. 380.

Ses conséquences, t. III, p. 389, 404, 405, 459. (Voy. *Incrédulité. Incrédules. Impiété.*)

Isaac (Le patriarche). Ses épreuves. S. Chrysost., t. XII, p. 225 et suiv.

Sa foi. S. Chrysost., t. XI, p. 188.

Son sacrifice. Figure de celui de Jésus-Christ. S. Zénon de Vérone, t. VIII, p. 467. — S. Ephrem, *ibid*, p. 308. — S. Ambroise, t. IX, p. 47 et suiv.

Isaïe. Eloge de ce prophète. S. Chrysost, t. XVI, p. 455, 456.

Explication de ses paroles : *C'est moi, moi le Seigneur qui ai fait la lumière et les ténèbres, moi qui fais la paix et qui crée les maux*, S. Chrysost, t. XII, p. 83 et suiv.

Commentaire sur sa prophétie, par S. Basile, t. VI, p. 185 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 344.

Extrait du Commentaire de S. Chrysostôme sur sa prophétie, t. XVII, p. 339 et suiv.

Ismon de Peluse (S.), t. XIX, p. 359-396. — Son éloge, *ib.* p. 38.

— Témoignage qu'il rend à saint Jean Chrysostôme, *ib.*, p. 390-392. — Notice sur ses lettres, *ib.*, p. 390-396.

Isidore (S.), de Séville, t. XXIV, p. 57, *ibid.*, p. 136. — Son éloge. *ib.*, p. 137. — Ses écrits, *ib.*; p. 138-141.

Isidore le marchand. Répand dans l'Occident ses fausses décrétales, t. XXIV, p. 329, 330.

Isquyrion (S.), martyr à Alexandrie, t. I, p. 198.

Isla, écrivain espagnol. Idée de son singulier ouvrage, t. XXV, p. 570 (note).

Italie. Ses révolutions, t. XXIV. Disc. prélimin., p. 4 et suiv. (Voy *Rome. Empire romain. Providence de Dieu sur les empires.*)

Ithace, évêque. Différence de sa conduite d'avec celle de saint Martin, t. IX, p. 486.

J.

Jacob, le patriarche. A quelles disgraces il a été exposé. S. Chrysost., t. XII, p. 277 et suiv. — Sa prophétie, t. II, p. 39, 40.

Jacob et Esaü. S. Chrysost., t. XI p. 196. (Voy. *Esaü*).

Jacques (S.) de Nisibe. Ses écrits, t. XIX, p. 461-468. — Extraits de ses ouvrages, *ibid.*, p. 463 et suiv.

Jacques de Voragine, t. XXIV, p. 486.— Sa *Légende dorée*, *ibid.*, Jugement des plus savants hommes sur ce livre, *ibid.*

Jacques de Lauzanne, prédicateur, t. XXV, p. 324.

Jalousie, passion cruelle. S. Chrysost., t. XIX, p. 279, 281. (Voy. *Envie.*)

Janvier (Januarius). Réponse de saint Augustin à diverses questions de discipline proposées par cet évêque, t. XXII, p. 545, 557.

Jean-Baptiste (S.) Quel il étoit, S. Chrysost., t. XIII, p. 487 et suiv. — Témoignage rendu par lui à la divinité de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIV, p 46, 47.

Conseils qu'il donne aux gens de guerre. S. Augustin, t. XXII, p. 126, *ibid.*, 481, 560. (Voy. *Guerre.*)

Sa prédication. S. Chrysost., t. XII, p. 60; t. XVI, p. 555 et suiv. — S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 332.

Son martyre. Dans quelle circonstance. S. Ambroise, t. IX, p. 235 et suiv. — S. Chrysost., t. XVI, p. 558,-563. S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 326 et suiv.

Ce fut un serment qui provoqua sa mort. — S. Chrysost., t. XII, p. 489, 503, 504, 561. (Voy. *Serments.*)

Jean (S.) l'Evangéliste. S. Chrysost., t. XIII, p. 483; t. XIV, p. 380.

Commentaire du premier verset de son Evangile : *Au commencement étoit le Verbe.* S. Jérôme, t. XX, p. 77, 78. — S. Proclus, t. t. XIX, p. 349. — S. Basile, t. VII, p. 211-215. — S. Augustin, t. XXI, p. 329. — S. Chrysost., t. XIII, p. 487-491, 494. (Voy. *Verbe. Incarnation divine. Jésus-Christ.*)

Accompagne Jésus-Christ au prétoire. S. Chrys., t. XIV, p. 391.

Saint Jean apôtre, évangéliste, est appelé le bien-aimé de Jésus-Christ. Pourquoi? parce qu'il étoit vierge. S. Jérôme, t. XX, p. 373.

Histoire du jeune voleur converti par saint Jean l'Evangéliste, t. I, p. 443.

Parvenu à une extrême vieillesse, se fait porter sur les bras de ses disciples pour répéter aux peuples assemblés ces paroles : Mes chers enfans, aimez-vous les uns les autres. S. Jérôme, t. XX, p. 419.

Jean Chrysostôme (S.), archevêque de Constantinople, docteur de l'Eglise. (A commencer du vol. X, jusqu'au vol. XIX, inclusivement.)

Ce que veut dire le mot *Chrysostôme*, tom. X, pag. 2. — Le plus grand et le plus profond des prédicateurs qu'il y ait eu jamais dans l'Eglise, tom. X. Disc. préliminaire, pag. 46. — Vie du saint patriarche, *ibid.*, p. 67-149. — Histoires qui en ont été publiées jusqu'ici, *ib.*, p. 67 (et notes). — Ses premières études, *ib.*, p. 69. — S'enferme dans la solitude, y compose son Traité du *Sacerdoce*, et d'autres Traités ou apologies de la vie solitaire, *ib.*, p. 75, 78, 144. — Ses humilités à l'occasion de la révolte d'Antioche, *ib.*, p. 87 et suiv., 95. — Ses succès à Antioche, *ib.*, p. 96-145. — Sa nomination au siége de Constantinople, *ib.*, p. 96 et suiv. — Conduite qu'il y tient, *ib.*, p. 99 et suiv. — Sauve l'Europe des fureurs d'un peuple animé contre lui, *ib.*, p. 104. — Triomphe

de Gaïnas, *ib.*, p. 17 et suiv. — Il est persécuté par Théophile, archevêque d'Alexandrie, qui engage dans sa querelle l'impératrice Eudoxie, Arcade son époux, et quelques évêques de cour, *ib.*, p. 109 et suiv. — Le ciel semble prendre la défense du saint persécuté, *ib.*, p. 121 et suiv., 131. — Il est obligé de céder, *ib.*, p. 120. — Les fureurs de ses ennemis s'étendent jusques sur ses partisans, p. 127-133. — On lui donne un successeur au siége de Constantinople, *ib.*, p. 133. — Il est envoyé en exil à Cucuse. — Ce qu'il eut à souffrir durant son voyage et dans le séjour. *ib.*, 134, 135. — Vertus qu'il y déploie. *ib.*, — Sa mort, *ib.*, p. 139. — Translation de son corps à Constantinople, qui y est rapporté en triomphe, *ib.*, p. 139. — Jugement sur ce grand homme, *ib.*, p. 140 et suiv. — Sur ses principaux ouvrages, *ib.*, p. 143-147. — Il est accusé d'origénisme, t. X, p. 147. — Toutes les communions chrétiennes se sont réunies pour exalter à l'envi S. Jean Chrysostôme, *ibid.*, p. 148, 149 (et note). — Son génie, t. I. Disc. prélimin., p. 44; t. X, Disc. prélimin., p. 2 et suiv., 38 et suiv., 47, 50, 51, 53, 83, 84 et suiv., 141.

Ses premiers succès, t. X, Disc. prélimin., p. 38, 70, 81, 87. — Différence entre ses discours prononcés à Antioche, et ceux qu'il a faits à Constantinople, *ibid.*, p. 143.—Sa méthode, t. X, Disc. prélimin., p. 42-44, 48, 80 et suiv. — Jugement de Photius sur cette méthode, *ib.*, p. 83. — Sa profonde connoissance de la sainte Ecriture, t X. Disc. prélimin., p. 48 (et note), — Comment il l'explique, *ibid.*, et p. 41. — Il excelle en ce genre, *ib.*, 41, 42, 82 et suiv., 149.

Imité par nos plus grands prédicateurs venus après lui, t. X. Disc. prélimin., p. 46; t. XI. p. 13.

Son Traité du Sacerdoce, t. X. Disc. prélimin., p. 38-65. — De quelle autorité a toujours joui dans l'Eglise, *ibid.*, p. 164 et suiv. — Observations prélimin. sur ce Traité, *ib.*, p. 153 et suiv., — Ce qui en fut l'occasion, *ib.* — Des principales éditions qui en ont été faites, *ib.*, p. 165. — Traductions qui en ont été publiées, *ib.*, p. 166, 167. —Traduction nouvelle avec les notes du prélat Ciacomelli, *ib.*, 167 et suiv.

Défiguré par les traductions modernes, t. X, Disc. préliminaire, p. 63, 64.

Traité du Sacerdoce, traduit par le docteur Arnaud, sous le nom d'Antoine Lemaître, t. XI, p. 34.

Le septième livre de cet ouvrage n'est pas de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 169.

S. Jean Chrysostôme à Constantinople, t. X, p. 99 et suiv.

Discours sur son ordination prononcé à Antioche, XVIII, p. 431 et suiv.

Discours au retour de son premier exil, t. XVIII, p. 431 et suiv.

Eloge de son Commentaire sur les prophètes par Ruffin, t. XX, p. 32.

Acclamations qui interrompoient ses prédications, t. X. Disc. préliminaire, p. 49, *ibid.*, p. 144; t. XIV, p. 238.

S'excuse de revenir souvent sur les mêmes sujets, t. XII, p. 137, t. XIV, p. 246.

Reproches qu'on peut lui faire, t. I. Disc. préliminaire, p. 54; t. X, p. 145; t. XI, p. 43, 44. — Zèle du saint évêque, contre l'usage des serments et jurements, t. XII, p. 494, 501, 506 (et note), 512. — Contre les irrévérences dans les Eglises, t. XVII, p. 171, 172, 179. — Pour le salut de son troupeau, t. XVIII, p. 413 et suiv., 424, 425, 470, 471.

Avoit-il exercé la profession d'avocat? t. X, p. 203.

Son goût pour la vie solitaire, t. X, p. 499.

Jugement du pape saint Célestin sur ce grand homme, t. XIX, p. 387 et par S. Isidore de Peluze, *ibid.*, p. 391, 392. — Poursuivi par saint Cyrille d'Alexandrie, *ibid.*, p. 387. — Défendu par saint Isidore de Peluze, *ibid.*, p. 391 — Son éloge, t. I, Disc. prélim., p. 14, 44, 62 et 63, t. V, Disc. prélim., p. 44 et suiv., *ibid.*, p. 63.

Généreux sentiments qu'il déploie dans son exil, t. XIII, p. 164, 242.

Ses souffrances dans son exil, t. XV, p. 491, 494, 497.

Saint Maruthas déclaré contre lui, t. XIX, p. 469.

Des éditions diverses de saint Jean Chrysostôme jusqu'ici publiées.

ibid., p. 1, 2 (note). Eloge de celle des Bénédictins, *ibid.*, p. 3. — Ses défauts, p. 4.

Extraits de saint Jean Chrysostôme sous le nom d'*Eglogues*, publiés dans le XIIe vol., de ses œuvres par Montfaucon. Jugement sur ce recueil, t. XI, p. 37 (note).

Traducteurs de saint Jean Chrysostôme; dans quels termes ils ont eux-mêmes parlé de leurs ouvrages, t. XI, p. 37, 38. — Ce qu'il en faut penser, *ibid.*

Traduction nouvelle de saint Jean Chrysostôme d'après une autre distribution plus méthodique, t. X, Disc. prélim., p. 64 et 65; t. XI, p. 46; t. I, Disc. prélim p. 63 (et notes). D'après quelles éditions ce nouveau travail a été exécuté. Rapprochement de l'édition des Pères bénédictins ou de Montfaucon avec celle de Morel ou Fronton du Duc, t. XI, p. 49, 62.

Exposé justificatif du plan de la nouvelle traduction publiée par l'auteur de cette *Bibliothèque*; ou l'œuvre entier de saint Jean Chrysostôme ramené aux trois grandes classes auxquelles se rapportent les matières diverses sur quoi s'exerce le ministère de la prédication, *ibid.*, p. 1 et suiv. — Témoignages de S. Augustin, de S. Ambroise en faveur de cette distinction, p. 2.

Pourquoi l'auteur de la bibliothèque choisie des Pères grecs et latins a donné dix volumes de son ouvrage au seul saint Jean Chrysostôme, t. XXIV, p. 381.

Chrysostôme, son exil, t. XIII, p, 158.

Jean, évêque de Jérusalem. Sollicité contre Origène, tom. XX, pag. 25.

Jean Damascène (S.) T. XXIV, p. 444—454. — Persécuté par l'empereur Léon l'Isaurien, soutient la foi de l'Eglise catholique sur le culte des saintes images, *ibid.* — Ses écrits, *ib.*, p. 445—452. — Son livre *De la foi orthodoxe*, a servi de modèle aux scolastiques venus après, *ib.*, p. 447. — Ses poésies, *ib.*, p. 494.

Jean le Jeuneur, patriarche de Constantinople, affecte de prendre le titre d'évêque œcuménique, t. XIX, p. 335; t. XXIV, p. 50. — Le pape saint Grégoire-le-Grand s'oppose à cette prétention, *ibid*, p. 51, 124 et suiv., 126.

Jean Climaque (S.) Son ouvrage, sous le titre *Des Climaques ou Echelle*, c'est-à-dire degrés pour s'élever au ciel par la pratique des vertus religieuses, t. XXIV, p. 146. — Ce qu'il raconte des solitaires de l'Egypte, comme témoin oculaire, *ib.*, p. 147, 148. — Jugement sur son style, *ib.*, p. 149.

Jean d'Italie. T. XXIV, p. 392. — Son système de philosophie. Ses succès et ses erreurs, *ib.*, p. 393.

Jean de Salisbury, évêque de Chartres. T. XXIV, p. 441—443. — Jugement sur cet écrivain et sur ses ouvrages, *ibid.*

Jean XXIII, pape. Ses poésies, t. XXIV, p. 526, 527.

Jérémie (Le prophète). Persécutions qu'il eut à essuyer. S. Chrysost., t. XIII, p. 434, 435.

Explication de ses paroles : *Je sais que la voie de l'homme ne dépend point de l'homme*, etc. S. Chrysost., t. XII, p. 375 et suiv.

Jérôme (S.), prêtre, docteur de l'Eglise. Son article, t. XX, p. 50 suiv. — Ses commencements, son éducation, ses voyages, *ibid.*, p. 50—52. — Apprend de saint Grégoire de Nazianze sa méthode d'expliquer les Livres saints, *ib.*, p. 52. — Retenu à Rome par le pape saint Damase, *ibid.* et p. 128. — Sa retraite à Bethléem, *ib.*, p. 54. — Ses immenses travaux, *ib.*, p. 56 et suiv. — Son caractère, p. 64. — Son éloge, *ibid.*, p. 81—63, 457, 458.

Edition de ses Œuvres par le P. Martianay, *ibid.*, p. 65 (note).

Description de son désert, t. XX, p. 196—199.

Son attrait pour les auteurs profanes, t. XX, p. 215.

Comment il répond à ses détracteurs, t. XX, p. 223, 227, 228, *ibid.*, p. 53.

Ce que saint Augustin pensoit de sa querelle avec Ruffin, t. XX, p. 27—30.

Ce qu'en dit un moderne, *ibid.*, p. 333, 334.

Jugement que Rollin a porté de saint Jérôme, *ibid.*, p. 32.

Ses lettres, t. XX, p. 53 (note); *ibid.*, p. 65 (et note). — Choix de lettres traduites en françois, *ib.*, p. 67—334. — Lettres sur l'éducation, *ib.*, p. 306—327. — Suite des lettres du saint docteur, *ib.*, p. 327—337.

Ses lettres forment la partie de ses ouvrages la plus utile au mi-

nistère de la prédication, t. XX, p. 65. — Choix des lettres de saint Jérôme, partagées en trois classes, *ibid.*, p. 66 et suiv. — Leur éloge, *ibid.*, p. 67. — Traductions qui en ont été publiées, *ibid.*, p. 68 (et note).

Sa lettre à Ctésiphon contre les erreurs de Pélage, tom. XXII p. 208.

S. Jérôme désigne saint Augustin comme vengeur de la vérité catholique contre les erreurs du pélagianisme, t. XXII, p. 133.

Ses traités de controverse, t. XX, p. 60; *ibid.*, p. 371 et suiv.

Son jugement sur l'art de traduire, t. XI, p. 26. — Ce qu'en dit le P. Martianay, *ibid.*, p. 28. — Ce qu'il répond à ses critiques, *ib.*, p. 29. — Son traité de la meilleure manière de traduire, t. I, p. 87 (traduit en français avec notes).

Sa traduction de la Chronique d'Eusèbe, t. I, p. 91.

Son Catalogue des écrivains ecclésiastiques, t. I, p. 69; t. XX, p. 59.

S Jérôme historien, *ibid.*, p. 365 et suiv.

Ses préventions contre saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 147. — Ecrit contre lui, *ib.*, p. 148.

Son opinion sur Origène, t. XX, p. 71, 72, 102, 175 et suiv., 179; *ibid.*, p. 25, 456.

Caractère de son éloquence, t. X, Disc. prélimin., p. 35.

Eloge du saint solitaire par saint Prosper, t. XXIII, p. 388.

Jérusalem. Deux Jérusalem. S. Augustin, t. XXII, p. 45. — La ville de Jérusalem, ou cité sainte. Son éloge. S. Jérôme, t. XX, p. 329 et suiv.

Combien déchue de son ancienne grandeur. S. Jérôme, t. XX, p. 93—98.

Profanée par les païens qui avoient érigé leurs idoles sur sa sainte montagne, *ibid.*, p. 95, 96. (Voy. *Calvaire.*)

Efforts de Julien l'Apostat pour rebâtir son temple, t. VIII, p. 350 (et note). (Voy. *Julien.*)

Jésus-Christ (foi à). Motifs qui la déterminent. Origène t. II, p. 41, 59, 61, 64.—Tertullien, *ibid.*, p. 367-372. — S. Cyprien, t. IV, p. 12, 25, 390—401. — S. Athanase, t. V, p 178. — S Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 345 et suiv. — S. Bazile, t. VII, p. 209-

215. — S. Ephrem, t. VIII, p. 287. — S. Chrysost., t. XIII, p. 283 et suiv. (*Traité sur la divinité de Jésus-Christ*). — S. Augustin, t. XXI, p. 121,-130, *ibid.*, p. 153.

Sa divinité prouvée par les prophéties et les miracles qui avoient annoncé les principales circonstances de sa vie, de sa passion, de sa mort et de sa résurrection. Tertullien, t. II, p. 369, 370. — Lactance, t. III, p. 423 (note). — S. Athanase, t. V, p. 185 et suiv.

Diversité des opinions parmi les philosophes des premiers siècles sur la personne de Jésus-Christ, t. I, p. 246 et suiv.; *ibid.*, 298; t. III, p. 309, 336; t. V, Disc. prélim., p. 7, 8; t. XI, p. 215. — On ne connoît Jésus-Christ que comme un homme ordinaire que les Juifs ont jugé tel; d'où l'on se croit fondé à nous accuser de n'adorer qu'un simple mortel. Tertullien, t. II, p. 366, *ibid.*, p. 376. — Origène, t. II, p. 74.

Incertitude où étoit Nicodème sur ce qu'il avoit à croire de la personne et de la doctrine de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XI, p. 238 et suiv. (Voy. *Doutes sur la religion.*)

Venu dans le monde, il a été méconnu dans le monde. Pourquoi? Origène, t. II, p. 91. — S. Athanase, t. V, p. 185, 245. — S. Chrysost., t. XIII, p. 497, *ibid.*, p. 387. — S. Augustin, t. XXI, p. 335, 342.

Jésus-Christ objet de contradiction. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 381, 382. — S. Chrysost. t. XIV, p. 309.

Ne fut-il qu'un homme? (Erreur d'Apollinaire réfutée), t. V, p. 237 (Voy. les articles *Incarnation, Messie, Verbe, Fils de Dieu, Dieu lui-même, consubstantiel à Dieu son père*), t. VII, p. 413, t. XIX, p. 345. — N'étoit-il qu'un homme? Arnobe, t. III, p. 337. — S. Basile, t. VI, p. 513. — S. Athanase, t. V, p. 186. — Origène, t. II, p. 93. — S'il ne fut qu'un homme, comment a-t-il pu opérer tant de merveilles? *ibid.*, p. 93.

Jésus-Christ n'étoit-il qu'un ange? Opinion de Celse réfutée par Origène, t. II, p. 106. — Par Tertullien, t. 3, p. 23, 24.

Ne fut-il qu'un prophète? t. VIII, p. 478. — Dieu a envoyé sur la terre Jésus-Christ, non pas simplement comme bon et juste, mais comme étant la bonté et la justice même. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 423.

Jésus-Christ fils de Dieu, Dieu lui-même. Sa divinité reconnue et professée invariablement dès la naissance du christianisme et dans tous les siècles chrétiens. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 133, 141. — S. Irénée, *ibid.*, p. 162, 164. — S. Justin, *ib.*, p. 304, 307, 309, 320 et suiv. — S. Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 355, 356. — Origène, t. II, p. 35, 44. 63, 82, 232. — Tertullien, *ib.*, p. 369; t. III, p. 8, 9; t, IV, p. 391, 392, 399; t. XV, p. 138. — S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 375. — S. Astère, t. V, p. 308. — S. Hilaire de Poitiers, *ib.*, p. 352. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 375, 395, 391, 393. — S. Ambroise, t. IX, p. 29, 297, 309, 310. — S. Chrysost., t. XIII, p. 283 et suiv., 582; t. XIV, p 107, 121 et suiv., 306. — S. Augustin, t. XXI, p. 330, 516; t. XXII, p. 81 et suiv.; *ibid.*, p. 94. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 361, 362, 385.

Proclamé par le saint précurseur. S. Chrysost., t. XI, p. 252, 253; t. XIII, p. 579, 580.

Force du témoignage rendu par saint Paul à la divinité de Jésus-Christ, t. VIII, p. 393. — Témoignage rendu par les démons eux-mêmes, t. II, p. 374; t. IV, p. 9; VIII, p. 396, t. IX, p. 360. (Voy. *Démons.*)

Jésus-Christ *Verbe* de Dieu, Tertullien, t. II, p. 369. — S. Justin, t. I, p. 298. — Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 356. — S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 375, 381. — S. Chrysost., t. XIV, p. 282 et suiv.

Diverses acceptions du mot *Verbe*. S. Jérôme, t. XX, p. 77. S. Chrysost., t. XIII, p. 584.

Diverses formes sous lesquelles le Verbe s'est fait voir à ceux qui suivent sa doctrine. Origène, t. II, p. 143.

Appelé *Verbe*, parce que c'est par lui que le Père nous est connu. S. Augustin, t. XXII, p. 107.

Son union avec notre nature par sa divine incarnation. S. Augustin, t. XXI, p. 483. — Nous apprenons que c'est dans Jésus qu'a commencé l'union de la nature humaine avec la nature divine, afin que l'humanité fût en quelque sorte divinisée, non-seulement dans Jésus, mais dans tous ceux qui embrassent avec sa religion la vie qu'il a enseignée, et qui méritent l'amitié et l'union avec

Dieu même, à tous ceux qui conforment leurs mœurs aux maximes de Jésus. Origène, t. II, p. 109.

Jésus-Christ, Verbe. Toutes les fois que nous nommons le Verbe, nous devons entendre que l'homme est aussi compris sous ce nom. S. Chrysost., t. XIV, p. 313. — L'orgueil des philosophes s'est offensé des humiliations du Verbe. S. Augustin, t. XXI, p. 249.

Sur les paroles de saint Jean l'Evangéliste : *In principio erat Verbum* S. Basile, t. VII, p. 82 et suiv. ; *ibid.*, p. 211-215. — S. Jérôme, t. XX, p. 77. — S. Chrysost., t. XIII, p. 487, 491, 494, 541. — S. Proclus, t. XIX, p. 349. — S. Ambroise, t. IX, p. 305. — S. Augustin, t. XXI, p. 329. (Voy. *S. Jean l'Evangéliste.*)

Jésus-Christ Verbe créateur et conservateur. S. Athanase, t. V, p. 184, 185. — S. Basile, t. VII, p. 84. — S. Augustin, t. XXI, p. 33, 249, 330, 336 ; t. XXII, p. 107.

Jésus-Christ consubstantiel à Dieu son Père. Tertullien, t. III, p. 6. — Lactance, t. III, p. 372, 412. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 90, 91. — (Lettre synodale de saint Alexandre d'Alexandrie contre les erreurs d'Arius), *ibid.*, p. 220-234. — (Discours de S. Athanase contre les Ariens), *ib.*, p. 298-302. — (S. Phébade contre la seconde formule de Sirmich), *ib.*, p. 347, 349, 353. — (Livres de S. Hilaire de Poitiers sur la Trinité), *ib.*, p. 376 et suiv. — (Le même, requête à Constance), t. VI, p. 38. — (S. Grégoire de Nazianze), *ibid.*, p. 335. — (Discours du même sur Jésus-Christ, Fils de Dieu), *ib.*, p. 318. — (Contre les Eunomiens), t. VII, p. 209. — (Contre les Ariens, les Sabelliens et les Anoméens), *ib.*, p. 401. — (Contre Eunomius), S. Chrysost., t. XIII, p. 536-562, 597. — S. Epiphane, t. XX, p. 12. — S. Basile, t. VII, p. 452. — S. Augustin, t. XXI, p. 355 ; t. XXII, p. 467-472. — Ruffin, t. XX, p. 39. — S. Léon, t. XXIII, p. 497.

Consubstantiel. Histoire de ce mot, t. V, p. 376, 377 ; t. XX, p. 391 et 392 (note).

Examen des textes de l'Ecriture. S. Basile, t. VII, p. 412, 413 (Voy. *Arianisme.*) — S. Athanase, t. V, p. 228 et suiv., *ibid.*, p. 251.

Jésus-Christ nommé par S. Paul : *Image de Dieu invisible*. S. Chrysost., t. XIII, p. 516 et suiv.

Eternelle génération du Verbe révélée au monde, t. XXII, p. 97.

Jésus-Christ, Fils de Dieu de toute éternité. Origène, t. II, p. 293. — S. Chrysost., t. XIII, p. 495, 546, 555, 556, 606, 607.

Donc le Verbe est Dieu comme le Père ; donc Jésus-Christ est Dieu. Homme né de Marie, non quelqu'autre Jésus-Christ, mais un seul, mais le même Jésus-Christ ; engendré au sein de Dieu son Père de toute éternité, conçu dans le temps dans le sein de la Vierge sa Mère. Avant son incarnation, invisible même aux vertus sublimes des cieux ; depuis son incarnation, par laquelle il s'est uni à notre nature, devenu visible : visible, dirai-je, non sous le rapport de sa Divinité restée inaccessible aux regards des hommes, mais par l'opération de sa Divinité unie à une nature mortelle, toute semblable à la nôtre, qu'il a renouvelée tout entière par l'alliance auguste qu'il a contractée avec elle. Honneur, adoration à Jésus-Christ qui étoit auparavant, qui est aujourd'hui, et qui sera dans tous les siècles. S. Athanase, t. V, p. 233, 234.

Mystère de son éternelle génération, t. V, p. 347 ; t. VII, p. 409 et suiv. ; t. VIII, p. 398, 399 ; t. IX, p. 302 et suiv. ; t. XIII, p. 491 et suiv., 548 et suiv. ; t. XIV, p. 119, 120 ; t. XXIII, p. 443 ; t. XXV, p. 303.

Jésus-Christ Fils de Dieu, non par adoption, mais par sa divine nature. Origène, t. II, p. 293. — Tertullien, *ibid.*, p. 367, 368. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 385. — S. Chrysost., t. XIII, p. 548 et suiv.

Jésus-Christ, sagesse et puissance du Père. S. Aug., t. XXII, p. 95.

Combattre la divinité du Fils de Dieu, c'est attaquer celle de Dieu son Père. (Trait de S. Amphiloque en présence de l'empereur Théodose, t. V, p. 400.)

Fausse idée des Juifs sur le Messie. Tertullien, t. II, p. 509.

Jésus-Christ est le Messie promis au monde dès l'origine des siècles. S. Chrysost., t. XII, p. 434 ; t. XIII, p. 286 et suiv. — S. Léon, t. XXIII, p. 431.

Le futur avénement du Messie parmi les hommes avoit été connu dans toutes les contrées de l'univers. Tertullien, t. II, p. 368.

Les prophéties sur le Messie expliquées par Ruffin, t. XX, p. 31-40; par S. Chrysost., t. XIII, p. 286 et suiv.

Jésus-Christ, en se faisant voir dans la personne des anciens patriarches, préludoit à sa future incarnation. Tertullien, t. II, p. 295, 505, 509, 511. — S. Ambroise, t. IX, p. 133. — Ne s'est jamais laissé sans témoignage sur la terre. Tertullien, t. II, p. 489.

Tous les siècles chrétiens ont reconnu dans Jésus-Christ le Messie annoncé par les prophètes, t. IV, p. 391-393.

En supposant que le Messie ne soit pas encore venu; quand il viendra, où trouvera-t-il une Bethléem, une Sion, un peuple juif? Tertullien, t. II, p. 475, 476; *ibid.*, p. 513, 514. — S. Chrysost., t. XIII, p. 366 et suiv.

Prédit par tous les oracles. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 140 — S. Cyprien, t. IV, p. 11, 12. — Eusèbe de Césarée, t. V, p. 138 et suiv. — S. Chrysost., t. XIII, p. 288-320. — S. Justin, t. I, p. 304.—Tertullien, t. II, p. 509 et suiv., 513; t. III, p. 25 — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 400 et suiv.

Jésus-Christ, objet de toutes les prophéties. S. Augustin, t. XXI, p. 344, 345.

Le grand objet des prophéties est Jésus-Christ. Son histoire s'y trouve racontée à l'avance, tant pour le temps où il devoit paroître dans le monde, que pour les événements qui l'ont suivi. S. Chrysost., t. XIII, p. 61.

C'est le peuple même qui l'a crucifié qui nous a transmis les témoignages des prophètes par qui il fut annoncé. S. Chrysost., t. XIII, p. 286.

Les cérémonies de la loi et les écrits des prophètes n'étoient qu'une introduction à la loi nouvelle, que ces mêmes prophètes avoient annoncée pour les temps futurs. Origène, t. II, p. 54. — Tertullien, *ibid.*, p. 474.

Jésus-Christ, objet de toutes les révélations. S. Chrysost., t. XIII, p. 381 et suiv.

Les patriarches anciens ont connu Jésus-Christ. S. Chrys., t. XIII, p. 198.

Patriarches, figures de Jésus-Christ, t. V, p. 140, t. XIII, p. 129. (Voy. *Accord de l'ancien et du nouveau Testament.*)

Jésus-Christ, ancien dans la nouveauté de son Evangile : *O Christum et in novis veterem!* Tertullien, t. II, p. 520.

Otez Jésus-Christ ; plus de prophéties, plus d'Ecritures. S. Chrysost., t. XIV, p. 113.

Avénement de Jésus-Christ sur la terre. Pourquoi si long-temps différé? — Origène, t. II, p. 139. — Arnobe, t. III, p. 351, 354. — S. Chrysost., t. XIII, p. 281, 282 ; *ibid*, p. 496 et suiv., 499, 521. — S. Léon, t. XXIII, p. 440 et suiv.

Jésus-Christ. L'objet de tous les événements. Toute l'économie du monde visible ou invisible, soit avant, soit depuis la création se rapportoit à l'avénement de Jésus-Christ sur la terre, S. Jérôme, t. XX, p. 361, t. IV, p. 453.

Ce qu'étoit le monde avant la divine incarnation de Jésus-Christ. S. Athanase, t. V, p. 188. (*Discours de l'incarnation.*) — S. Chrysostôme, t. XIII, p. 505 et suiv. ; *ibid.*, p. 544. (Voy. *Idolâtrie.*)

Motifs de l'incarnation du Fils de Dieu. Origène, t. II, p. 135. — Lactance, t. III, p. 415 et suiv.

Deux natures en Jésus-Christ. — Jésus-Christ Homme-Dieu. — Sa divine incarnation. S. Chrysost., t. XIII, p. 414.

Incarnation du Verbe, S. Clément, pape, t. I, p 116.—S. Ignace d'Antioche, *ibid.*, p. 133.—S. Irénée, *ibid.*, p. 168.—S. Justin, *ibid.*, p 321. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 110 et suiv. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 400. (XIIe cathéch.)

Jésus-Christ s'est fait homme, sans altérer par aucun mélange sa divine nature. Origène, t. II, p. 142. — S'est associé à notre nature comme l'époux à son épouse. S. Bernard, t. XXV, p. 483.

Dessein de son incarnation. Origène, t. II, p. 135-137. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 401. — S. Chrysost., t. XIV, p. 165-171; t. XV, p. 182. — S. Léon, t. XXIII, p. 437-439. S. Bernard, t. XXV, p. 303.

Son amour pour les hommes l'a porté à se faire homme. Tertullien, t. III, p 16, 17. — S. Chrysost., t. XIII, p. 503.

Amour de Jésus-Christ pour les hommes. *Sic Deus dilexit mundum.*

Expliqué par S. Chrysost., t. XIII, p. 27; t. XIV, p. 271. — S. Athanase, t. V, p. 189.

Accord de l'humanité et de la divinité dans Jésus-Christ. Origène, t. II, p. 90 et suiv., 109, 138, 145, 225. — Tertullien, t. III, p. 21. — Arnobe, t. III, p. 339. — S. Ambroise, t. IX, p. 298, 306. — S. Athanase, t. V, p. 185 et suiv. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 110 et suiv.; p. 331, 334, 346.—S. Ephrem, t. VIII, p. 284, 285. — S. Chrysost., t. XIII, p. 68; *ibid.*, p. 536, 569, 618; t. XIV, p. 308; *ibid.*, 313 (et notes). — S. Augustin, t. XXI, p. 135, 136; *ibid.*, p. 243, 244. — S. Léon, t. XXIII, p. 489.

Jésus-Christ, en venant dans le monde, a-t-il quitté la droite de Dieu son père dans le Ciel? Origène, t. II, p. 138.

Jésus-Christ se faisant homme, a dû se soumettre aux infirmités humaines, t. IV, p. 391. Origène, t. II, p. 50-70.

Il faut rapporter à l'humanité de Jésus-Christ, ce qui a paru dans lui de foible et d'humiliant, et à la divinité ce qu'il y eut d'élevé; car, tantôt il agissoit en Dieu, et tantôt en homme. S. Chrysost., t. XIII, p. 534.

Mystère de la divine Incarnation. Mystère par excellence. S. Chrysost., t. XIII, p. 414; t. XV, p. 531. — S. Athanase, tom. V, pag. 245.

Incarnation divine. Ses bienfaits. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 46. — S. Augustin, t. XXII, p. 93. — S. Chrysost., t. XI, p. 124; t. XII, p. 440 et suiv.; t. XIII, p. 72; t. XIII, p. 119, 496 et suiv., 500; *ibid.*, p. 593; t. XIV, p. 291, 292. — S. Augustin, t. XXI, p. 337. — A tout renouvellé. S. Chrysost., t. XIII, p. 509-518. — A tout réparé. S. Chrysost., t. XIII, p. 511. — Nous a réconciliés avec Dieu. S. Chrysost., t. XIII, p. 519. — Nous a fait vraiment enfants de Dieu. Origène, t. II, p. 109. — S. Augustin, t. XXI, p. 336. — S. Chrysost., t. XIII, p. 594 et suiv.

Jésus-Christ, nouvel Adam. Tertullien, t. III, p. 29. — S. Chrysost., t. XIII, p. 408, 409.

Les hommes se trouvoient enveloppés dans une juste condamnation, tous sous le joug de la colère divine. — Dieu mit fin à cette colère

en envoyant sur la terre son propre Fils, Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble. S. Augustin, t. XXI, p. 171.

Jésus-Christ étant venu abolir l'iniquité, pourquoi y a-t-il encore des iniquités sur la terre? S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 41.

Son humanité en a fait notre frère. S. Chrysost., t. XIII, p. 517.

L'humanité sainte de Jésus-Christ rejaillit sur notre nature, pour l'ennoblir, la consacrer, t. XIII, p. 125.

Calomnies de Celse contre la personne de Jésus-Christ, t. II, p. 32 et suiv., 50, 53, 55, 65, 120.

Jésus-Christ inaccessible au péché. S. Augustin., t. XXII, p. 147.

Jésus-Christ seul n'a point connu le péché. Origène, t. II, p. 301, — Tertullien, t III, p. 50.

Jésus-Christ; ses formes extérieures, t. II, p. 233.

De l'âme de Jésus-Christ. Origène, t. II, p. 145, 225. — Impiété d'Apollinaire sur l'âme de Jésus-Christ, t. VI, p. 38.

Jésus-Christ présent partout. S. Ambroise, t. IX, p. 156, 157.

Révolution que sa venue a faite dans le monde, t. I, p. 217; t. II, p. 31, 32, 93; *ibid.*, p. 476; t. IV, p. 440; t. V, p. 145 et suiv.; *ibid.*, 159. S. Athanase, t. V, p. 188.

Jésus-Christ lumière qui a éclairé le monde. Origène, t. II, p. 230. — S. Grégoire de Nazianze, tom. VI, p. 113. — S. Chrysost., t. XIII, p. 545. — S. Augustin, t. XXI, p. 333; t. XXII, p. 200. — Jésus-Christ nous a fait connoître Dieu, t. I, p. 121; t. II, p. 217, 506; t. V, p. 347, 349; t. VIII, p. 201, 202, 334; t. XXI, p. 252, 334. — A ramené la justice parmi les hommes. Lactance, t. III, p. 372. — Seul nous a fait connoître la vérité, t. III, p. 408; t. XIII, p. 72. — [illegible] tous les oracles, aboli tous les sacrifices anciens. S. [illegible]ysost., t. XIII, p. 369, 377. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 384 (voy. *Oracles*).

A accompli toutes les prophéties. S. Chrysost., t. XIII, p. 404-405.

Trois avénements de Jésus-Christ, vers les hommes, pour les hommes, contre les hommes; le premier, dans sa chair et la foiblesse de son humanité; le second s'opère en nous par son esprit et sa vertu; le troisième aura lieu dans sa gloire et sa majesté. S. Bernard, t. XXV, p. 283-286.

Jésus-Christ *Législateur*. S. Justin, t. I, p. 309, 317. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 381, 421, 423, 439. — Origène, t. II, p. 186. — Tertullien, t. II, p. 367. — Lactance, t. III, p. 415 et suiv.—S. Chrysost., t. XII, p. 66-67 (note); t. XIII, p. 446, 521; t. XIV, p. 145 et suiv.; 154, *ibid*, 165-171.

Seul et même législateur de l'ancien et du nouveau Testament. S. Chrysost., t. XIII, p. 438-462.

Consommateur de l'ancienne loi, fondateur de la loi nouvelle. S. Chrysost., t. XIV, p. 156, 162.

N'a point aboli la loi naturelle; il l'a perfectionnée, t. I, p. 180. — S. Chrysost, t. XIII, p. 49, 50; *ibid*., p. 443 et suiv.; t. XIV, p. 161.

Sa législation, *ibid*., p. 145. (Voy. *Evangile. Morale chrétienne.*)

Sermon sur la montagne. S. Chrysost., t. XIV, p. 161 et suiv. — Le discours admirable de Notre Seigneur sur la montagne comprend tous les préceptes nécessaires pour former le vrai chrétien. S. Augustin, t. XXII, p. 425.

Jésus-Christ; de quelle manière il parloit aux hommes. S. Chrysost., t. X, p. 11; t. XIII, p. 13, 14, 67, 71; t. XIV, p. 149, 158, 164, 171.

Sa réponse au jeune homme venu lui demander ce qu'il falloit faire pour acquérir la vie éternelle. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 435.

Comment il répond à ses calomniateurs. S. Chrysost., t. XIV, p. 168-169.

Jamais homme n'a parlé de la sorte. S. Chrysost., t. XIV, p. 157-159, 171. — Son entretien avec la Samaritaine, *ibid*., t. XII, p. 432.

Sa miséricorde envers les pécheurs. S. Cyprien, t. IV, p. 98-102

Jésus-Christ pleurant sur Lazare et sur Jerusalem. S. Augustin, t. XXI, p. 263-265.

Excellence de sa morale. (Voy. *Evangile. Morale chrétienne.*) — Son divin auteur a-t-il rien emprunté aux anciens philosophes? Origène, t. II, p. 16.

Ses paraboles. S. Chrysost., t. XIV, p. 174-208. — Le débiteur de mille talents, *ibid*., p. 176. — L'enfant prodigue. S. Chry-

sost., t. XIV, pag. 187. — S. Eloi, t. XXIII, p. 155. — Les Vierges folles. S. Chrysost., t. XIV, p. 201; t. XIX, p. 40. (Voy. *Vierges. Charité.*) — Le pharisien et le publicain, *ibid.*, p. 215. (Voy. *Orgueil. Humilité.*) — Le Samaritain blessé par des voleurs, t. XIV, p. 225; t. XIX, p. 21.—Lazare et le mauvais riche, *ibid.*, p 227; t. XIX, p. 82. (Voy. *Aumône. Riches et pauvres.*)

C'est Jésus-Christ qui a rendu incontestable le dogme de l'immortalité des âmes, t. III, p. 28; t. IV, p. 400; t. VIII, p. 241.

Moïse et Jésus-Christ comparés. S. Chrysost., t. XIII, p. 489. — Origène, t. II, p. 251.

Jésus-Christ comparé avec les législateurs des religions profanes, S. Chrys., t. XIII, pag. 351.—Tertullien, t. II, p. 424 et suiv. —S. Augustin, t. XXI, p. 122; t. XXII, p. 72.—S. Chrysost., t. XIV, p. 349. (Voy. *Philosophes.*)

Seul législateur qu'il faille désormais écouter. S. Ephrem, t. VIII, p. 285. — S. Chrysost., t. XIV, p. 145, *ibid.*, 311.

Jésus Christ. Sa certaine science. S. Chrysost., t. XI, p. 364; t. XIV, p. 171, 172 et suiv.

A-t-il rien emprunté aux livres et à la philosophie de Platon? Origène, t. II, p. 209, 213, 216.

Jésus-Christ prophète. Ses prédictions fidèlement accomplies. Origène, t. II, p. 59 et suiv., 66. — S. Chrysost., t. XI, p. 163, 164; t. XIII, p. 286 et suiv.; *ibid.*, p. 308, 319, 342 et suiv., 346, 352 et suiv.; t. XIV, p. 121-135. — Jésus-Christ prédisant qu'il viendra de faux prophètes. Origène, t. II, p. 83. — Prédictions sur son Eglise. S. Chrysost., t. XIV, p. 122. — Sur le châtiment des Juifs, la ruine prochaine de leur temple, de leur ville et de toute leur république, *ibid.*, p. 124 et suiv., 364. — Sur la prédication de son Evangile, *ib.*, p. 130 et suiv. — Sur la perpétuité de son Eglise malgré les persécutions, *ib.*, et t. XIV, p. 247, 353 et suiv.—Sur Magdeleine, t. XIV, p. 344.—Prédit ses souffrances à ses apôtres. Pourquoi? S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 97. — Ses prédictions, témoignage de sa divine prescience. S. Chrysost., t. XI, p. 365. — De sa divine toute-puissance, t. XIII, p. 308.

Son histoire durant son séjour parmi les hommes. Pas une des actions de sa vie qui ne rende témoignage à l'une ou à l'autre de ses deux natures. S. Augustin, t. XXI, p. 135.

Vérité de son humanité. S. Chrysost., t. XIII, p. 533, 534. — Tertullien, t. II, p. 508; et t. III, p. 9 et suiv. (*Traité de la chair de Jésus-Christ.*)

Annonciation. S. Bernard, t. XXV, p. 289, 293. — S. Chrysost., t. XIV, p. 539-540.

Jésus-Christ, fils de David selon la chair. Tertullien, t. II, p. 512; t. III, p. 26. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 50. — S. Chrysost., t. XI, p. 86; t. XIII, p. 478. — Pourquoi? S. Chrysost., t. XIV, p. 4 et suiv.; *ibid.*, p. 8. — Sa généalogie, *ib.*, p. 9.

Conçu par l'opération du Saint-Esprit, t. XIV, p. 11, 12. — (Mystère de cette opération) (et note), *ibid.*, p. 286.

Naissance de Jésus-Christ. Tertullien, t. III, p. 11, 15, 24. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 342. — (Discours sur la nativité de Jésus-Christ). S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 40 et suiv. — (Discours). — S. Chrysost., t. XIII, p. 414. — S. Léon, t. XXIII, p. 439 et suiv. — Esprit du mystère. S. Chrysost., t. XIV, p. 295. — Merveilles qui ont accompagné sa naissance. S. Chrysost., t. XIV, p. 299, 300. — Tertullien, t. II, p. 506. — S. Hormisdas, t. XXIII, p. 496, 497. — S. Augustin, t. XXII, p. 107.

Ses conquêtes dès son berceau. Tertullien, t. II, p. 509, 510.

Né de la vierge Marie. S. Bernard, t. XXV, p. 292, 301. — S. Chrysost., t. XIV, p. 7, 19, 20, 21; *ibid.*, p. 285, 289, 290.

Crèche de Bethléem. S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 338. — Leçons éloquentes recueillies de la crèche du Sauveur. S. Bernard, t. XXV, p. 308; *ibid.*, p. 294, 296. — Homélies sur ce mystère, t. XIV, p. 261 et suiv.; t. XXV, p. 294 et suiv.

Deux naissances en Jésus-Christ; l'une semblable à la nôtre, l'autre d'un ordre incomparablement supérieur. S. Chrysost., t. XIV, p. 3. — S. Bernard, t. XXV, p. 294 et suiv.

Pourquoi l'humilité de sa crèche? S. Chrysost., t. XIII, p. 536. — Leçon qu'elle nous donne. S. Ambroise, t. IX, p. 162. — S. Bernard, t. XXV, p. 307-311. — Chute de sa naissance jusques

dans l'indigence de sa crèche. S. Chrysost., t. XIII, p. 617-622. — Eglise naissante dans la crèche de Bethléem. S. Ambroise, t. IX, p. 163. — Les langes du Fils de Dieu sont le commencement de sa sépulture. Tertullien, t. II, p. 520.

Jésus-Christ a voulu naître dans la pauvreté. Pourquoi? Tertullien, t. II, p. 465. — S. Augustin, t. XXI, p. 135; t. XXII, p. 25.

Le philosophe Celse reproche à Jésus-Christ l'obscurité de sa naissance. Réponse d'Origène, t. II, p. 32, 37; *ibid.*, p. 235. — Noël (Fête de), confondue avec celle de l'Epiphanie jusqu'au temps de saint Jean Chrysostôme, t. XIV, p. 281 (note), et p. 294.

Présentation de Jésus-Christ au temple. S. Bernard, t. XXV, p. 314, 315, 337.

Circoncision de Notre Seigneur. S. Chrysost., t. XIV, p. 297. — S. Bernard, t. XXV, p. 311. — Esprit du mystère. S. Chrysost., t. XIV, p. 301. — S. Bernard, t. XXV, p. 313 et suiv.

Epiphanie ou manifestation. Fête des lumières. (Voyez le mot *Epiphanie.*) — Etoile des mages, t. I, p. 133; t. II, p. 43. — Vraiment miraculeuse. S. Chrysost., t. XIV, p. 25-28; *ibid.*, p. 303. — S. Léon, t. XXIII, p. 445. — Mages à Bethléem. S. Chrysost., t. XIV, p. 22, 36, 304. — Premiers prédicateurs de Jésus-Christ, *ibid.*, p. 32 et suiv.; *ib.*, p. 282, 283.

Massacre des Innocents. S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 313 et suiv. — S. Léon, *ibid.*, p. 449. — S. Chrysost., t. XIV, p. 40 et suiv.

Fuite en Egypte. Origène, t. II, p. 49 et suiv.

Jésus-Christ interrogeant les docteurs dans le temple. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 93.

Sa sainte enfance. — Sa soumission à ses parents. S. Bernard, t. XXV, p. 291.

Jésus-Christ appelé aux noces de Cana. S. Chrysost., t. XIX, p. 282.

Tentation au désert. S. Chrysost., t. XIV, p. 48-54. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 103, 104.

Baptême de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIV, p. 42-47; *ibid.*, p. 305. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 352. — Sur les

paroles : C'est là mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. S. Chrysost., t. XIV, p. 307.

Vocation des Apôtres, t. IV, p. 394. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 101 et suiv. (Voy. *Apôtres.*)

Transfiguration. Les trois disciples amenés par Jésus-Christ sur le Thabor, pour en être les témoins. S. Chrysost., t. XIII, p. 390; t. XIV, p. 311, 312. — S. Ephrem, t. VIII, p. 284 et suiv., — S. Cyrille d'Alexandrie, t. IX, p. 346. — Pierre-le-Vénérable, t. XXV, p. 13.

Miracles de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 122 et suiv. — Origène, t. II, p. 63-81, t. IV, p. 394, 395. — Comparés avec ceux de Moïse. S. Proclus, t. XIX, p. 347. — Avoués par les ennemis les plus acharnés du christianisme, t. I, p. 235, 242 — Avoués par Julien l'Apostat, t. I, p. 239, 240, 248; t. II, p. 374, t. III, p. 337; t. XIX, p. 383.

On leur oppose les prestiges de la magie, t. I, p. 249, 262. — Origène, t. II, p. 81-88; *ibid.*, 107-110.

Jésus-Christ parlant et agissant au nom de sa propre et divine toute-puissance. S. Chrysost., t. XIV, p. 160.

Sa puissance sur les démons. Témoignages de S. Irénée, t. I, p. 165 (et note); *ibid.*, p. 162, 315, 164, 320, 386, 395, 412. — Origène, t. II, p. 17, 51, 108. — De Tertullien, *ibid.*, 374, 376, 377, 305 et suiv. — De Lactance, t. III, p. 393-398. — De Minucius Félix, t. III, p. 252, 305, 306. — De S. Cyprien, t. IV, p. 8, 9, 25, *ibid.*, p. 397. — S. Hilaire, t. V, p. 393. — S. Antoine, *ibid.*, p. 402, 403. — Eusèbe de Césarée, t. V, p. 186. — S. Athanase, *ibid.*, p. 188. — S. Chrysost., t. XIII, p. 537, 538.

Tout le pouvoir que nous exerçons sur eux (les démons), nous vient de Jésus-Christ, et des menaces que nous leur faisons de la part de Dieu, au nom du même Jésus-Christ. Tertullien, t. II, p. 377.

Jésus-Christ seul a opéré les miracles de ses apôtres, t. V, p. 160.

Le plus grand de ses miracles est d'avoir guéri les âmes de leurs péchés. S. Augustin, t. XXI, p. 350.

Que pouvait avoir vu le monde pour se rendre si promptement à

Jésus-Christ? S'il a vu des miracles, Dieu s'est mêlé visiblement dans cet ouvrage ; et s'il pouvoit se faire qu'il n'en eût pas vu, ne seroit-ce pas un nouveau miracle plus grand, plus incroyable d'avoir converti le monde sans miracle? S. Augustin, t. XXI, p. 294, 295, 297.

Jésus-Christ chassant les vendeurs du temple. Le plus grand de ses miracles selon saint Jérôme, t. XX, p. 355.

Jésus-Christ dormant dans la barque et calmant la tempête d'une seule parole. S. Chrysost., t. XIII, p. 105 ; t. XIV, p. 86-88.— Guérison du lépreux, S. Chrysost., t. XII, p. 436. — De l'aveugle-né, t. XIV, p. 75 et suiv. — De l'aveugle-né. S. Astère, t. V, p. 329. — S. Chrysost., t. XI, p. 249 et suiv.; t. XIV, p. 93-97. — S. Augustin, t. XXI, p. 373. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 98-100. — De l'aveugle de Jéricho. S. Chrysost., t. XIV, p. 104 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 431. — Des possédés. S. Chrysost., t. XII, p. 70, 88, 92, 98.

Le centenier. S. Chrysost., t. XI, p. 251; t. XIV, p. 81 et suiv.— Sa foi, *ibid.*, p. 84.

Serviteur du centenier. Sa guérison. S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 322, 323.

Résurrection de la fille du chef de la synagogue. S. Chrysost., t. XVI, p. 256.

Multiplication des pains. S. Chrysost., t. XIV, p. 92 et suiv. —Le vénérable Bède, t. XXIV, p. 172, 174. —S. Augustin, t. XXI, p. 358, 360.

Paralytique de la piscine. S. Chrysost., t. XIV, p. 99 et suiv. — Homélie par saint Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 440.

La Cananéenne. S. Basile de Séleucie, t. XIX, p. 412.—S. Chrysost., t. XVII, p. 122, 133.

Résurrection de Lazare. S. Augustin, t. XXI, p. 375, 377. — S. Chrysost., t. XIII, p. 611; t. XIV, p. 106.

Acclamations au jour de son entrée triomphante à Jérusalem. S. Chrysost., t. XIV, p. 101; *ibid.*, p. 2, 67.—S. Ambroise, t. IX, p. 350. — S. Augustin, t. XXI, p. 378.

Jésus-Christ lavant les pieds de ses apôtres. S. Chrysost., t. XIX, p. 168, 169. — S. Augustin, t. XXI, p. 382.

Jésus-Christ instituant la cène eucharistique aux approches de sa passion. Tertullien, t. II, p. 525. — S. Chrysost., t. XIV, p. 334. (Voy. *Eucharistie.*)

Magdeleine répandant son parfum sur les pieds de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIV, p. 323, 324, 326, 327.

Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ prédite dans ses moindres circonstances. S. Justin, t. I, p. 286.—Tertullien, t. II, p. 512. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 375 et suiv., *ibid.*, p. 403. (Voy. *Rédemption.*)

La passion que Jésus-Christ a subie, toute volontaire de sa part. S. Chrysost., t. XIV, p. 376, 377.

Pour obéir à la justice de Dieu son père, *ibid.*, p. 378, 389.

Sacrifice de Jésus-Christ figuré par celui d'Isaac. S. Basile de Séleucie, t. XIX, p. 413 et suiv.

Dans le psaume XXIe, la passion de Jésus-Christ se trouve marquée aussi distinctement que si on en lisoit le récit dans l'Evangile, et ce psaume a été composé je ne sais combien de siècles avant la naissance de Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXI, p. 408.

Jésus-Christ seul pouvoit offrir à la justice divine une victime efficace. S. Chrysost., t. XXIV, p. 272. —S. Basile, t. VII, p. 181, 182.

Des coupables ne sauroient payer pour des coupables : c'est donc hors de la nature de l'homme qu'il faut chercher le Rédempteur. S. Basile, t. VII, p. 181.

Livré à la mort par Dieu son père, par Judas et par les Juifs. S. Augustin, t. XXI, p. 390, 391.

Pourquoi a souffert la mort. Euseb, t. V, p. 157. — S. Athanase, *ibid.*, p. 157, 185, 247. — Origène, t. II, p. 63. — Tertullien, t. II, p. 522; t. III, p. 16. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 441, 442. — S. Ephrem, t. VIII, p. 238.

A voulu se substituer aux hommes coupables et mourir à leur place. S. Justin, t. I, p. 321, 322. — S. Cyprien, t. IV, p. 144, 145.

Jésus-Christ est mort non-seulement pour les justes, mais pour les pécheurs. S. Leon, t. XXIII, p. 471. — A racheté le monde

par sa mort. — S. Chrysost., t. XIV, p. 275-278, *ibid.*, 318 (et note).

Jésus-Christ a-t-il véritablement souffert ? Origène, t. II, p. 147. — Tertullien contre Marcion, p. 508, 526. *Traité de la chair de Jésus-Christ*, t. III, p. 9 et suiv., 18, 19. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 403. — Parce que Jésus-Christ avoit à se faire reconnoître comme étant véritablement Dieu et véritablement homme ; il a prouvé par ses miracles qu'il étoit Dieu, et par ses souffrances qu'il étoit homme. S. Augustin, t. XXI, p. 135.

Rédemption nécessaire pour sauver le genre humain. S. Cyprien, t. IV, p. 144, 145. — S. Proclus de Constantinople, t. XIX, p. 342, 343. — S. Ephrem, t. VIII, p. 284. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 403. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 110, 111. — S. Augustin, t. XXI, p. 509.

Ne pouvoit-il nous sauver autrement ? Réponse par saint Augustin, t. XXII, p. 300.

Son amour pour les hommes l'a porté à mourir pour eux. S. Chrysost., t. XII, p. 468 ; t. XIV, p. 272 et suiv., 274 ; t. XVII, p. 13, 14, 17. — S. Bernard, t. XXV, p. 371.

Ce que Jésus-Christ a appelé sa gloire, c'est sa passion. S. Chrysost., t. XIV, p. 386.

Passion de Notre Seigneur selon saint Mathieu. S. Chrysost., t. XIV, p. 315—386. — Selon saint Jean. S. Chrysost., *ibid.*, p. 386—401.

Sermons du pape saint Léon sur la passion, t. XXIII, p. 457, 458, *ibid.*, p. 469.—S. Chrysost., t. XIV, p. 314-401.—S. Proclus de Constantinople, t. XIX, p. 248.—S. Bernard, t. XXV, p. 361. — Lactance, t. III, p. 413. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 375 et suiv.

Sa tristesse au jardin des Oliviers. S. Ambroise, t. IX, p. 181, 182, S. Augustin, t. XXI, p. 382.

Ce sont les péchés des hommes qui la causent. S. Chrysost., t. XIV, p. 347.

Prière de Jésus-Christ au mont des Oliviers. S. Pierre Chrysologue,

t. XXIII, p. 319. — S. Jean Chrysost., t. XIV, p. 348-351 — S. Ambroise, t. IX, p. 170.

Sa foiblesse à la vue du calice de sa passion. S. Ambroise, t. IX, p. 181.

Que votre volonté soit faite et non pas la mienne. S. Ambroise, t. IX, p. 363.

Jésus-Christ renversant d'une seule parole les soldats venus pour le prendre. S. Augustin, t. XXI, p. 385, 386.

Sa toute-puissance manifestée jusque dans le délaissement de sa passion. S. Augustin, t. XXI, p. 366.

Trahison de Judas. — Son crime et sa trahison. S. Chrysost., t. XIV p. 327-329. (Voy. *Judas.*)

Reniement de saint Pierre. (Voy. *S. Pierre.*)

Pourquoi Jésus-Christ ne s'est pas dérobé à la mort? Origène, t. II, p. 65.

Son silence au milieu de ses accusateurs. S. Chrysost., t. XIV, pag. 368, 369 (et note); *ibid.*, p. 380. — S. Ambroise, t. IX, p. 182.

Jésus-Christ devant Pilate. S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 330. — Son héroïque patience au milieu des plus cruelles tortures. Tertullien, t. III, p. 123. — S. Cyprien, t. IV, p. 100, 117.

Pourquoi Jésus-Christ a choisi pour instrument de sa mort le supplice de la croix. Lactance, t. III, p. 419. — S. Athanase, t. V, p. 247. (Voy. *Croix.*)

Jésus portant sa croix. S. Chrysost., t. XIV, p. 396. — S. Ambroise, t. IX, p. 183.

La croix de Jésus-Christ plantée au même lieu où était la sépulture d'Adam. S. Ambroise, t. IX, p. 183. (Voy. *Adam. Calvaire.*)

Pourquoi le sacrifice de Jésus-Christ se consomme-t-il sur la montagne? S. Léon, t. XXIII, p. 467.

Sur la parole de Jésus-Christ en croix: *J'ai soif.* S. Augustin, t. XXI, p. 366; *ibid.*, p. 529.

Fiel et vinaigre donnés à Jésus-Christ sur la croix. Origène, t. II, p. 78.

L'eau et le sang sortis du côté de Jésus-Christ mort. Origène, t. II, p. 77.

Jésus-Christ demandant à Dieu grâce pour ses bourreaux. S. Augustin, t. XXI, p. 367.

Imprécation des Juifs : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants.* S. Chrysost., t. XIII, p. 70. — S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 341, 342. (Voy. *Juifs. Jésus-Christ prophète. Ruine du temple et de la ville de Jérusalem.*)

Pourquoi Jésus-Christ ne veut pas descendre de sa croix. Origène, t. II, p. 92. — S. Chrysost., t. XIV, p. 381.

Jésus-Christ, mourant entre les deux voleurs, fait l'office de juge, par la condamnation de l'un et l'absolution de l'autre. S. Augustin, t. XXI, pag. 367. — S. Chrysost., t. XIII, pag. 351. — S. Léon, t. XXIII, p. 464.

Le bon larron. (Voy. le mot *Larron.*)

Jésus-Christ en croix. Homélie de saint Jean Chrysostôme sur la croix et le mot cimetière, t. XIV, p. 405-410.

La divinité de Jésus-Christ prouvée par ses souffrances elles-mêmes. Origène, t. II, p. 35, 36, 75, 267. — Tertullien, t. II, p. 511. —Arnobe, t. III, p. 339 — Lactance, t. III, p. 413. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 402 et suiv. (XIIIe Catéchèse). — S. Chrysost., t. XIV, p. 350, 351, 354, 385, 397, 399, 404.

Les opprobres dont il a été chargé n'ont fait que tourner à sa gloire. S. Chrysost., t. XIV, pag. 357, 358; *ibid.*, p. 401 et suiv. — Origène, t. II, p. 34.

Jésus-Christ n'est arrivé à sa céleste gloire que par ses humiliations. S. Chrysost., t. XVIII, p. 162, 164.

A voulu nous enseigner l'humilité par ses propres humiliations. S. Augustin, t. XXI, p. 249, 250; *ibid.*, p. 334, 441, 442; t. XXII, p. 25, 72; *ibid.*, p. 332.

Jésus-Christ, par sa mort, a triomphé de la mort. S. Chrysost., t. XIII, p. 571; t. XIV, p. 406 et suiv.; *ibid.*, p. 473. — S. Augustin, t. XXI, p. 337. — S. Ephrem, t. VIII, p. 175, 176, 230, 233.

Comment Jésus-Christ a-t-il triomphé de la mort, puisque chaque jour elle exerce encore ses ravages? Réponse par saint Bernard, t. XXV, p. 354.

Accomplissement de la prédiction : *Et moi, quand j'aurai été élevé*

de terre, j'attirerai tout à moi. S. Chrysost., t. XIV, p. 384. — S. Léon, t. XXIII, p. 467.

Sur l'inscription *Jesus Nazarenus Judæorum rex.* S. Augustin, t. XXI, p. 519, 520. (Voy. *Jésus-Christ roi.*)

Jésus-Christ dans son tombeau, comparé à Alexandre. S. Chrysost., t. XIV, p. 451, 452.

Résurrection de Jésus-Christ. Tertullien, t. II, p. 370. — Origène, *ibid.*, p. 64 et suiv.; t. IV, p. 392. — S. Chrysostôme, t. XIV, p. 451-492. — S. Léon, t. XXIII, p. 472. — Pierre-le-Vénérable, t. XXV, p. 9-12. — S. Bernard, t. XXV, p. 326. — S. Astère, t. V, p. 309. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 378. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 49 et suiv. — (Homélie *sur la fête de Pâques.*) S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 405. (XVIe *catéchèse.*) —S. Paulin de Nole, t. XX, p. 436. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 302-363. — (*Disc. pour Pâques.*)

Objections de Celse, réfutées par Origène, t. II, p. 64, 87, 93.

Principales circonstances de la résurrection de Jésus-Christ. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 375 et suiv.

Certitude de sa résurrection. S. Chrysost., t. XIV, p. 453. — Impossible que le corps de Jésus ait été enlevé par ses disciples. S. Chrysost., t. XIV, p. 461 et suiv., 483. —Prouvée par le seul fait de l'incrédulité de saint Thomas. Origène, t. II, p. 89. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 378.

Résurrection. Preuve invincible en faveur du christianisme. S. Chrysost., t. XV, p. 40 et suiv.; *ibid.*, p. 67 et suiv.; *ibid.*, 86.

La preuve la plus convaincante de la résurrection de Jésus-Christ, c'est la conduite de ses Apôtres. Origène, t. II, p. 88.

Jésus-Christ ressuscité, ne s'est il montré à ses disciples que dans une forme imaginaire? t. II, p. 253, t. III, p. 22.

Pourquoi Jésus-Christ ressuscité s'est fait voir d'abord à Magdeleine. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 92.

Apparitions de Jésus ressuscité. S. Chrysost., t. XIV, p. 467.

Pourquoi ne s'est pas montré aux Juifs aussitôt après sa sortie du tombeau. S. Chrysost., t. XIV, p. 464 et suiv. — Origène, t. II, p. 88, 89.

Sa glorieuse résurrection, gage de celle qui nous est promise. Ter-

tullien, t. III, p. 39, 40, 53. — Eusèbe, t. V, p. 158. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 51. — Jésus-Christ n'est ressuscité que pour assurer notre résurrection S. Chrysost., t. XII, p. 406.

La résurrection de Jésus-Christ a été celle de tout le genre humain. S. Chrysost., t. XIV, p. 478.

Conséquences de sa résurrection. S. Chrysost., t. XIV, p. 484, 485.

Nous ressuscitons de deux manières; l'une dans notre âme par la délivrance du péché, l'autre est promise à notre corps. S. Chrysost., t. XIV, p. 479. (Voy. *Résurrection de la chair.*)

Ascension de Notre Seigneur. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 406. — S. Bernard, t. XXV, p. 327. — S. Chrysost., t. XIII, p. 576 et suiv.; t. XIV, p. 483-492. — Par elle, Jésus-Christ nous a rouvert le ciel, *ibid.*, p. 488. — Esprit du mystère, *ibid.*, p. 491 (note); *ibid.*, 502. — Jésus-Christ monté au ciel dans sa chair, *ibid.*, p. 492.

Le miracle de son ascension assure la foi de ses Apôtres. S. Léon, t. XXIII, p. 475.

Jésus-Christ envoyant son Esprit Saint à ses Apôtres. (Voy. *Pentecôte. Saint-Esprit.*)

Noms donnés à Jésus-Christ. Théophile d'Antioche, t. I, p. 347-355. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 335-337. — S. Ephrem, t. VIII, p. 202. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 391, 392. — S. Chrysost., t. XIV, p. 136—145, 139 (et note).

Sur le nom de *Christ.* S. Chrysost., t. XIV, p. 153. (Voy. *Sacerdoce de Jésus-Christ. Jésus-Christ roi. Onction.*)

Nom de Jésus-Christ, le plus riche de tous les trésors. Exemple : Saint Pierre guérissant le paralytique par le seul nom de Jésus-Christ. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 392, 393, 455. — L'invocation du nom de Jésus-Christ, faite par les catholiques quels qu'ils soient, chasse les démons. S. Augustin, t. XXII, p. 277. (Voy. *Démons chassés par la seule invocation du nom de Jesus-Christ.*)

Jésus-Christ, Principe créateur et conservateur de toutes choses visibles et invisibles, Fils de Dieu, égal en tout à Dieu son Père.

C'est pourquoi les anciens l'ont appelé la vie, la raison, la lumière et l'intelligence du Père. S. Athanase, t. V, p. 184.

Jésus-Christ envoyé vers les pécheurs comme un Médecin aux malades pour les guérir. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 421-423. — Origène, t. II, p. 121 et suiv. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 346. — S. Basile, t. VII, p. 317. — S. Ambroise, t. IX, p. 169-173. — S. Chrysost., t. XIV, p. 140, 141.

Jésus-Christ, Pasteur, est venu chercher les brebis perdues. Tertullien, t. II, p. 528; t. III, p. 70-130. — S. Augustin, t. XXI, p. 550. — S. Chrysost., t. XIV, p. 140. — Pasteur donnant sa vie pour son troupeau, *ibid.*, p. 276.

Jésus-Christ, Médiateur. S. Augustin, t. XXI, p. 243, *ibid.*, 381. — S. Ambroise, t. IX, p. p. 167. — Il falloit que celui qui devoit être le médiateur entre Dieu et nous eût une mortalité passagère, et une félicité permanente. S. Augustin, t. XXI, p. 243 — S. Chrysost., t. XIV, p. 142, 143. — S. Léon, t. XXIII, p. 488.

Jésus-Christ Sauveur. S. Clément, t. I, p. 433. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 385, 386. — Origène, t. II, p. 138. — Tertullien, t. II, p. 510, 511, 520; t. III, p. 24, 144.— Arnobe, t. III, p. 341. — S. Cyprien, t. IV, p. 144, 145. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 111. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 46. — S. Ambroise, t. IX, p. 156, 157. — S. Bernard, t. XXV, p. 304 et suiv. — Nom de Jésus veut dire Sauveur. Tertullien, t. II, p. 510, 511. — S. Chrysost, t. X, p. 112; t. XIII, p. 500 et suiv.; t. XIV, p. 17. — S. Augustin, t. XXII, p. 217. — S. Bernard, t. XXV, p. 312.

Jésus-Christ est venu sauver tous les hommes en mourant pour tous. Tertullien, t. II, p. 523, 524. — Arnobe, t. III, p. 341. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 403.

Jésus-Christ, seule voie qui mène au salut. Origène, t. II, p. 304. — S. Ephrem, t. VIII, p. 332. — S. Chrysost., t. XI, p. 230, 231.

Jésus-Christ, Rédempteur. S. Irénée, t. I, p. 170. — A quel prix nous a rachetés. S. Chrysost., t. XII, p. 410, 411. — S. Bernard,

t. XXV, p. 371. (Voy. *Rédemption. Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ.*)

Sacerdoce de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIV, p. 107 et suiv. — Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. Victime et pontife, *ibid.*, p. 111, 120; *ib.*, p. 397, 398. — Raison de la volontaire immolation de Jésus-Christ sur la croix. Nécessité de l'effusion de son sang : il y est pontife et victime, *ib.*, p. 414. — S. Augustin, t. XXI, p. 382, 383. — S. Léon, t. XXIII, p. 467.

Vrai Maître. S. Basile, t. VII, p. 316. — S. Chrysost., t. XIII, p. 76; t. XIV, p. 145. — S. Augustin, t. XXI, p. 65. — Le meilleur des maîtres. S. Bernard, t. XXV, p. 160, 161. — Seul maître. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 421. — Théophile d'Antioche, *ib.*, p. 350, 351. — Tertullien, t. III, p. 219.

Jésus-Christ, Roi. S. Augustin, t. XXI, p. 379; *ibid.*, p. 519, 520, 521, 485. — S. Chrysost., t. XIII, p. 569, 573 et suiv.; *ibid.*, p. 619.

Ses conquêtes. Lactance, t. III. p. 365.

Conquérant pacifique. S. Chrysost., t. XIII, p. 303; t. XIV, p. 152. — Tertullien, t. II, p. 510. — Ses conquêtes après sa mort. Eusèbe de Césarée, t. V, p. 161. (Voy. *Propagation évangélique.*)

Grandeurs de Jésus-Christ. Tertullien, t. II, p. 477, 478; *ibid.*, p. 528.

Gloire de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 123.

C'est lui qui est le Fort armé de l'Evangile. S. Augustin, t. XXII, p. 191, 192.

Prophéties concernant la royauté de Jésus-Christ. Comment elles se sont accomplies. Origène, t. II, p. 44, 74. — Tertullien, *ibid.*, p. 478, 479. — S. Chrysost., t. XIII, p. 573 et suiv.; *ibid.*, p. 619.

Jésus-Christ, Juge souverain des vivants et des morts. S. Polycarpe, t. I, p. 155. — Tertullien, t. III, p. 202. — S. Cyprien, t. IV, p. 118.

Ses deux avénements : le premier dans une chair mortelle, l'autre dans la gloire de juge souverain. S. Justin, t. I, p. 285. — Tertullien, t. II, p. 369, 474. — Lactance, t. III, p. 413, 414, 415. — S. Cyprien, t. IV, p. 116 et suiv.; *ibid.*, p. 438, 439. —

S. Ephrem, t. VIII, p. 292 et suiv. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 407 (XVe Catéchèse.)

Son second avénement réservé à la fin des siècles. Tertullien, t. II, p. 369, 376. — Son futur avénement dans sa chair glorieuse. Tertullien, t. III, p. 27; t. IV, p. 309. — S. Chrysost., t. XIII, p. 512, 513; *ibid.*, p. 562-565; *ibid.*, p. 603, 604; t. XIV, p. 310. (Voy. *Jugement dernier.*)

Jésus-Christ, modèle proposé à tous les chrétiens. S. Chrysost., t. XVII, p. 102, 103. — S. Augustin, t. XXI, p. 152, 153, *ibid.*, p. 473.

Par où nous pouvons imiter Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XVII, p. 34 et suiv., 72, 73.

Il n'y a rien dans la vie de l'Homme-Dieu qui ne nous soit une leçon pour le réglement de la nôtre; et nous y trouvons un traité de morale complet. S. Augustin, t. XXI, p. 136

Jésus-Christ, modèle des pasteurs. S. Chrysost., t. XVIII, p. 409

Jésus-Christ Notre Seigneur est tout ensemble celui qui prie pour nous, celui qui prie dans nous, et celui que nous prions. S. Augustin, t. XXII, p. 7.

Jésus-Christ, tout pour le chrétien. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 140. — S. Ambroise, t. IX, p. 248, 249.

Comment Jésus-Christ fait sentir aux hommes sa présence. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 374. — Origène, t. II, p. 143. (Voy. *Grâce.*)

Contre ceux qui rougissent du nom de Jésus-Christ. Théophile d'Antioche, t. I, p. 345. — S. Cyprien, t. IV, p. 75. (Voyez *Monde. Respect humain.*)

De l'amour qui est dû à Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XVII, p. 11, 12. (Voy. *Amour de Dieu.*)

Amour charnel que l'on porte à Jésus-Christ. S. Bernard, t. XXV, p. 422, 424.

Vivre de Jésus-Christ. Ce que c'est. S. Augustin, t. XXI, p. 360.

Point de partage légitime entre Jésus-Christ et le monde. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 135. — S. Cyprien, t. IV, p. 89, 152, 153, 160. — Tertullien, t. II, p. 475; t. III, p. 65. — S. Ambroise,

t. IX, p. 149, 387. — S. Augustin, t. XXII, p. 15. — S. Bernard, t. XXV, p. 199.

Jeune (Précepte du). Origène, t. II, p. 305. — Tertullien, t. III, p. 77. S. Cyprien, t. IV, p. 54.

Le précepte du jeûne remonte jusqu'aux premiers jours du monde. Tertullien, t. III, p. 78. — S. Basile, t. VII, p. 228. — S. Chrysost., t. XVII, p. 427. — S. Ambroise, t. IX, p. 82.

Jeûne, en usage même chez les païens, t. III, p. 83; t. XXII, p. 323; et chez les Juifs, *ibid.*

Jeûne institué par Jésus-Christ. S. Ambroise t. IX, p. 311.

Jeûne en usage dès les temps apostoliques, t. IV, p. 456. — S. Cyprien, *ibid.*, p. 54.

En usage dans tout le monde chrétien S. Basile, t. VII, p. 234.

Dans quelles circonstances. S. Chrysost., t. XVII, p. 426 (et note). 427.

Jeûner dans les autres temps de l'année, c'est un conseil; mais jeûner pendant le carême, c'est un précepte. S. Augustin, t. XXII, p. 324. — S. Bernard, t. XXV, p. 318.

Jeûne du carême prépare à la célébration de Pâques. S. Ambroise. t. IX, p. 80. — Pratiqué dans toute l'Eglise. S. Epiphane, t. XX, p. 19.

Jeûne du carême. S. Augustin, t. XXII, p. 437, *ibid.*, p. 553, 554. — S. Léon-le-Grand, t. XXIII, p. 432, 495.

Du temps de saint Léon, l'Eglise romaine avoit quatre grands jeûnes dans l'année, celui du printemps au carême, de l'été à la Pentecôte, de l'automne au septième mois, de l'hiver en décembre; c'étoit le jeûne des quatre-temps, t. XXIII, p. 428.

Pourquoi les jeûnes des veilles de fêtes. S. Bernard, t. XXV, p. 367.

Jeûne du samedi, t. XXII, p. 546. — Du vendredi et du samedi, en usage dans l'Eglise romaine, t. XXIII, p. 494.

Avantages du jeûne. S. Ambroise, t. IX, p. 81, 311. — Tertullien, t. III, p. 78, 80, 81. — S. Basile, t. VII, p. 229 et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 319. — S. Chrysost., t. XVII, p. 341, 429. — S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 319, 320. — S. Augustin, t. XXII, p. 321, 323.

Exemple de Jésus-Christ et de tous les saints, tant de l'ancien que du nouveau Testament. S. Basile, t. VII, p. 230 et suiv. — De saint Paul. S. Augustin, t. XXII, p. 320, 321.

Jeûne ; ses conditions. S. Chrysost., t. XVI, p. 69 et suiv. ; t. XVII, p. 366, 367, 429 (*Voy. Mortification des sens.*) ; *ibid.*, p. 431. — S. Augustin, t. XXII, p. 323. — S. Bernard, t. XXV, p. 317, 318. — S. Ambroise, t. IX, p. 84.

Jeûne des hérétiques. Origène, t. II, p. 312.

En quoi consiste le vrai jeûne? S. Basile, t. VII, p. 234, 235. — S. Chrysost., t. XVII, p. 427, 428. — S. Ambroise, t. IX, p. 313.

Jeûne doit être accompagné de l'aumône. S. Cyprien, t. VIII, p. 461. — S. Léon, t. XXIII, p. 457. — Doit être accompagné de la prière. S. Bernard, t. XXV, p. 319.

Prétextes contre le jeûne. S. Basile, t. VII, p. 229. — S. Chrysost., t. XVII, p. 432 et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 82 et note 312. — S. Augustin, t. XXII, p. 322. — S. Jérôme, t. XX, p. 199.

Traités à ce sujet. Tertullien (*Du jeûne*), t. III, p. 77. — S. Ambroise, Livre d'*Elie et du jeûne*, t. IX, p. 79. — S. Zénon de Vérone. Homélies sur les avantages et les conditions du jeûne, t. VIII, p. 465. — S. Basile. Homélies sur le jeûne, t. VII, p. 228 et suiv. — Traité de saint Augustin, *Des avantages du jeûne*, t. XXII, p. 320-324. — Homélies du pape saint Léon, t. XXIII, p. 427-433. — Homélies de saint Bernard, sur le jeûne du carême, t. XXV, p. 316 et suiv.

Jeuse (le P. le), de l'Oratoire, missionnaire. Son éloge, t. XXV, p. 598.

Jeunes gens (Conseils donnés aux). S. Basile, t. VII, p. 351. — S. Augustin, t. XXI, p. 42 et suiv.

Particulièrement à ceux qui se destinent au saint ministère. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, pag. 168 et suiv., 437. — S. Jérôme, t. XX, p. 99, 104, 168 et suiv., 251, 257. (*Voy.* Jeunes prêtres, jeunes prédicateurs, aux mots *Prêtres*, *Prédicateurs*.)

Jeunesse. Sens du mot *jeunesse* dans son acception grecque, t. X, 23.

p. 205 (note). — Ses écueils, t. VII, p. 241. — Age critique. S. Chrysost., t. XV, p. 457. — S. Basile, t. VII, p. 441.

Nécessité de servir Dieu dans sa jeunesse. S. Chrysost., t. XVIII, p. 150.

Jeunesse pudique. Rien de plus aimable. S. Bernard, t. XXV, p. 504.

Que veut dire cette parole, que *votre jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle?* S. Augustin, t. XXI, p. 543.

Joannites. Nom donné par les ennemis de saint Jean Chrysostôme à ses partisans, t. X, p. 129.

Job (Le livre de), t. XX, p. 81.

Job fidèle au milieu d'un peuple idolâtre. S. Augustin, t. XXI, p. 272.

Vertu du saint patriarche au milieu des plus cruelles épreuves. Tertullien, t. III, p. 130, 131. — S. Cyprien, t. IV, p. 111. — S. Chrysost., t. XII, p. 158, 159, 163; t. XV, p. 335, 336, 466; t. XVI, p. 99.

Récit de ses disgrâces. S. Chrysost., t. XII, p. 241; *ibid.*, p. 243, 245 (note). — Son courage ne fut pas insensibilité, t. VII, p. 258.

Homélies sur Job. S. Chrysost., t. XV, p. 429.

Utilité à recueillir de son histoire. S. Chrysost., t. XVI, p. 437.

Commentaire de saint Grégoire-le-Grand, sur le livre de Job, t. XXIV, p. 57-92.

Joie chrétienne. S. Basile, t. VII, p. 249 et suiv. S. Chrysost., t. XV, p. 385. — Joie légitime. Celle qui nous est recommandée par l'Apôtre. S. Chrysost., t. XIII, p. 193. — Sainte joie que donne la vertu. S. Chrysost., t. XII, p. 109.—*Rendez-moi la joie de votre salutaire présence.* Explication de ces paroles. S. Bernard, t. XXV, p. 400, 401.

Jonas. Son histoire. S. Augustin, t. XXI, p. 198. — S. Chrysost., t. XVII, p. 346.

Jonas désobéissant à l'ordre du Seigneur. S. Chrys., t. XVIII, p. 9.

Enfermé vivant dans le ventre du poisson. S. Augustin, t. XXII, p. 570-574.

Sa prophétie, t. VIII, p. 194, 195.

Jonas, figure de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 430.

Joseph le patriarche, esclave de Putiphar. S. Ambroise, t. IX, p. 77. — Sa chasteté. S. Ambroise, t. IX, p. 77, 78, 166. — S. Chrysost., t. XII, p. 231, 236 et suiv. — Sa conduite à la tête des affaires de l'Égypte. S. Ambroise, t. IX, p. 204. — Sa vertu. S. Chrysost., t. XVI, p. 417-420. — Vendu par ses frères, *ibid.*, 238 et suiv. — Ses disgrâces mêmes, principe de son élévation, *ibid.*, p. 241 (notes).

Foi du saint patriarche. S. Chrysost., t. XI, p. 197.

Libre jusques dans les fers. S. Chrysost., t. XVIII, p. 21. — Les frères de Joseph s'accusant eux-mêmes. S. Chrysost., t. XII, p. 336. (Voy. *Conscience.*)

Son histoire est le type d'après lequel les Égyptiens ont imaginé celle de leur Dieu Sérapis, t. IV, p. 304.

Joseph, figure de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 414, 415.

Joseph, historien juif, est compté parmi nos écrivains ecclésiastiques, t. I, p. 207. — Son fameux témoignage sur Jésus-Christ, *ibid.*, p. 209. — Loué par S. Jérôme, t. XX, p. 189.

Joseph (S.), époux de la sainte Vierge. S. Chrysost., t. XIV, p. 13-17, 20. — S. Jérôme, t. XX, p. 372. — S. Bernard, t. XXV, p. 49, 50.

Fut moins l'époux de Marie que le dépositaire de sa virginité. S. Jérôme, t. XX, p. 372.

Joseph, l'hymnographe, t. XIX, p. 495.

Josué (Le livre de), t. XX, p. 81.

Arrêtant le soleil. S. Chrysost., t. XVI, p. 423, 424.

Sa foi. S. Chrysost., t. XI, p. 201.

Josué, figure de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 427, 428.

Jovien (L'empereur). Lettre de S. Athanase à ce prince, t. V, p. 234. — Rappelle de l'exil saint Athanase, *ibid.*, p. 177. — Rétablit sur les enseignes militaires le nom de Jésus-Christ, t. V, p. 166 (note). — Sa mort, t. XX, p. 278.

Jovinien, hérétique. Réfuté par S. Jérôme, t. XX, p. 371-378; t. XXII, p. 215, 216.

Joug du Seigneur. Est-il aussi dur qu'on le croit dans le monde? S. Chrysost., t. XVII, p. 247 et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 145, 391, 392.

Judas, le perfide apôtre, poussé au crime par l'avarice. S. Chrysost., t. XVIII, p. 54, 59. — Enormité de son crime. S. Augustin, t. XXI, p. 364. S. Chrysost., t. XIV, p. 325, 352.

Pourquoi le Seigneur a-t-il permis la trahison de cet apôtre? S. Ambroise, t. IX, p. 171. — La prévision de son crime n'enlevoit rien à la liberté du coupable, *ibid.*, p. 332. — S. Chrysost., t. XIV, p. 332, 333.

Sa trahison prédite par Jésus-Christ. Origène, t. II, p. 68 et suiv.

Judas n'a pas été un traître parce que Jésus-Christ l'a prédit : il l'a prédit parce que Judas devoit le trahir. S. Chrysost., t. XI, p. 365.

Châtié de sa trahison par les remords de sa conscience. S. Chrys., t. XII, p. 325, 326; t. XIV, p. 364, 365.

Son désespoir. S. Chrysost., tom. XV, pag. 227; t. XVII, p. 375.

Judas le Galiléen. Faux prophète, t. II, p. 210.

Jugements des hommes. Presque toujours passionnés. S. Augustin, t. XXII, p. 22..

Enveloppés d'ignorance, *ibid.*, p. 24.

Leur légèreté. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 82.

Combien peu méritent qu'on s'y arrête. S. Chrysost., t. XVIII, p. 115; *ibid.*, p. 328.

Discrétion dans les jugements. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 87, 88. — S. Bernard, t. XXV, p. 367.

Dans quelles circonstances il faut en tenir compte, *ibid.*, p. 290, 291.

Jugements téméraires (Contre les). S. Chrysost., t. XVIII, p. 89-92, 101. — S. Jérôme, t. XX, p. 335. — S. Augustin, t. XXII, p. 427, 428.

Jugements de Dieu (Epreuves. Voy. ce mot), t. XXIV, p. 321 (note), 406 et suiv. (note).

Jugement après la mort. De deux sortes, un jugement particulier et un jugement général à la fin des siècles, présidé par Jésus-Christ, ou second avénement de Jésus-Christ. Doctrine de saint Justin, t. I, p. 293, 294. — D'Origène, t. II, p. 104, 132,

152.—D'Arnobe, t. III, p. 341. — De S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 407. (XVe Catéchèse.) — Doctrine de Tatien, t. I, p. 330. — De Tertullien, t. II, p. 417, 430; t. III, p. 350, 359, 391. — De Lactance, *ibid.*, p. 455.—De Minucius-Felix, *ibid.*, p. 319. — D'Arnobe, *ibid.*, p. 342. — De S. Cyprien, t. IV, p. 29, 30, 139. — S. Ephrem, t. VIII, p. 518. — S. Augustin, t. XXI, p. 176, 177, *ibid.*, p. 559, 561. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 96, 97.

Pourquoi deux jugements? S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 371.

Prophéties qui l'annoncent. S. Chrysost., t. XVI, p. 307-309. — Prédiction que Jésus-Christ en a faite, *ibid.*, 310, 311.

Vérité du dogme du jugement dernier liée aux attributs de Dieu. S. Chrysost., t. XVI, p. 305, 313, 344.

Jugement dernier est la solution de toutes les difficultés sur la question de la Providence, t. IV, p. 406. — S. Chrysost., t. XII, p. 286 et suiv.

Jugement dernier répond à toutes les difficultés sur le mélange des biens et des maux ici-bas. S. Augustin, t. XXI, p. 281-283.

Signes avant-coureurs du dernier jugement, t. III, p. 455; t. VIII, p. 268, 303, 407.

Conversion des peuples à la fin du monde. Origène, t. II, p. 270.

La nation juive se convertira à la fin des siècles. S. Chrysost., t. XI, p. 138-139 (note) et jug. suiv., t. XV, p. 116-25 (et notes).

Le jugement dernier sera précédé par la dissolution de l'univers dévoré par le feu. Origène, t. II, p. 182. — Minucius Felix, t. III, p. 316. — Lactance, t. III, p. 436. — S. Ephrem, t. VIII, p. 248.

Ses préliminaires. Résurrection générale. Rassemblement du genre humain aux pieds du souverain Juge. S. Chrysost., t. XVI, p. 315, 321, 325, 328.

Résurrection des morts au son de la trompette. S. Ephrem, t. VIII, p. 491. — S. Chrysost., t. XVI, p. 325.

Jugement dernier. Description du. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 246, 247. — S. Chrysost., t. XVII, p. 189.

Surprise de ce jour terrible. S. Chrysost., t. XVI, p. 320 (et note) 355.

Images du dernier jugement. S. Chrysost., t. XVI, p. 324 et suiv.

Second avénement de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XVI, p. 305-316. — Différences entre le premier et le second avénement de Jésus-Christ, *ibid.*, p. 315, 345.

Jésus-Christ y paroîtra dans toute la plénitude de sa majesté. S. Chrysost., t. XVI, p. 312.

Triomphe de la croix au jour du dernier jugement. S. Ephrem, t. VIII, p. 290, 293. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 404. — S. Chrysost., t. XVI, p. 326.

Livres ouverts. Trône dressé. S. Chrysost., t. XVI, p. 338.

Manifestation des consciences. S. Chrysost., t. XI, p. 111; t. XVI, p. 317 et suiv., 327, 329. — S. Ephrem, t. VIII, p. 219, 295.

Confusion du pécheur. S. Basile, t. VII, p. 160, 176.

Séparation des bons et des méchants. S. Chrysost., t. XVI, p. 330, 349.

Rigueurs du dernier jugement. S. Chrysost., t. XVI, p. 340, 341, 351, 379 et 380. — S. Ephrem, t. VIII, p. 217, 221, 318.

Bien plus redoutables pour les chrétiens que pour ceux qui n'ont pas été appelés à la révélation chrétienne, *ibid.*, p. 378. — S. Augustin, t. XXII, p. 80, 81.

C'est d'après les bonnes ou mauvaises actions de chacun que sera rendue la sentence du souverain Juge. S. Augustin, t. XXII, 313. — Lactance, t. III, p. 454. — S. Chrysost., t. XI, p. 110 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 357.

Le pécheur y fournira lui-même la matière de son propre jugement. S. Augustin, t. XXI, p. 406.

Tous ne seront pas soumis à la même sentence. S. Basile, t. VII, p. 158 et suiv. — Les Juifs y subiront un jugement plus sévère que les gentils, et les mauvais chrétiens plus encore que les uns et les autres. S. Chrysost., t. XI, p. 110, 111.

Les mauvais riches au jour du dernier jugement. S. Chrysost., t. XVI, p. 330, 331.

Arrêt prononcé pour l'éternité. S. Chrysost, t. XVI, p. 333, 337, 338.

Conséquences du dernier jugement. S. Chrysost., t. XVI, p. 319, 347. — S. Augustin, t. XXI, p. 176.

Combien est salutaire la pensée du dernier jugement. S. Ephrem, t. VIII, p. 317. —S. Basile, t. VII, p. 177.

Sermons sur le jugement dernier, t. VIII, p. 298.

Attendre avec confiance le dernier jugement. S. Augustin, t. XXI, p. 393.

Quand viendra le jugement dernier? Bientôt, pour chacun de nous. S. Chrysost., t. XI, p. 165.

Juges chrétiens, peuvent-ils prononcer des peines capitales? S. Ambroise, t. IX, p. 375.

Juges (Le livre des), t. XX, p. 81.

Juifs adoptés spécialement pour être le peuple propre de Dieu. Tertullien, t. II, p. 366. — Minucius Félix, t. III, p. 315, 316. — S. Chrysost., t. XI, p. 190, 191, 285; t. XIII, p. 47, 49.

Précis de leur histoire. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 394. — S. Augustin, t. XXI, p. 266 et suiv. (*Cité de Dieu*, liv. XV, XVI, XVII.) T. II, p. 153, 155, 366; t. III, p. 315. — Grand-prêtre chez les Juifs. Majesté du cérémonial qui accompagnoit son entrée dans le temple. S. Chrysost., t. X, p. 267.

Juifs calomniés par les ennemis des chrétiens, t. I, p. 240; t. II, p. 24, 25, 29, 96, 147, 163, 188; t. XIX, p. 385, 386.

Vengés par nos apologistes. Origène, *ibid.*, p. 152, 154, 194. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 385.

Eloges donnés à ce peuple par les écrivains profanes, t. II, p. 25.— Sagesse de leur législation, S. Cyrille, *ibid.*, p. 189. (Voy. *Moïse.*)

Est-il vrai qu'ils adorent le ciel et les Anges? Origène, t. II, p. 180.

Ils ont été les maîtres de tous les autres peuples, et n'ont eu pour maître que Dieu. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 385. — C'est dans leurs livres que les sages de l'antiquité ont puisé ces maximes de sagesse qui s'y rencontrent. Tertullien, t. II, p. 124.— S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 393, 403.

Ont cultivé les beaux-arts, t. XIX, p. 385.

Leur religion, fondement de celle des chrétiens. Tertullien, t. II, p. 365. — Leurs différences et leurs rapports *ibid.*, p. 366.

Quels motifs ont pu déterminer une foule de Juifs à renoncer à leur loi pour embrasser celle de Jésus-Christ? Origène, t. II, p. 54.

Leurs diverses captivités. S. Chrysost., t. XIII, p. 355-362, 371 et suiv.

Juifs ne font avec les chrétiens qu'un seul et même corps. S. Chrysost., t. XIII, p. 64.

Confondus par la haine publique avec les chrétiens, t. I, p. 213 (note); *ibid.*, p. 239. (Voy. le mot *Galiléens.*) T. II, p. 97, t. III, p. 281 (note).

Ont été les plus ardents ennemis du christianisme à sa naissance, t. I, p. 212, 213; t. II, p. 219, 220.

Pourquoi? Origène, t. II, p. 99.

Livres des Juifs; leur antiquité, leur authenticité. S. Justin, t. I, p. 280. — S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 373, 393. — Tertullien, t. II, p. 362 et suiv. (Voy. *Écriture sainte.*)

C'est là que les philosophes du paganisme ont puisé tout ce qu'ils ont dit de raisonnable, t. I, p. 280, 328, 401; t. II, p. 424. — Opinion de Lactance à ce sujet, t. III, p. 411.

Le peuple juif tout entier, prophète de Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXII, p. 121.

Leur religion tout entière figurative. Tertullien, t. II, p. 474. (Voy. *Accord des deux Testaments.*) — La loi mosaïque ne fut que l'essai de la loi évangélique qui devoit être donnée, non plus à un seul peuple, mais à tous les peuples du monde. (Voy. *ibid.*) S. Chrysost., t. XIII, p. 381, 415, 438.

Dieu en agissoit avec eux comme un maître à l'égard de ses disciples. S. Chrysost., t. XIII, p. 521 et suiv.

Le peuple juif comparé à l'olivier. S. Augustin, t. XXII, p. 64.

Juifs, esclaves de la lettre. S. Chrysost., t. XIII, p. 444.

Orgueil de leurs prétentions. S. Chrysost., t. XIII, p. 501 et suiv. — Tertullien, t. III, p. 366.

De tout temps ingrats et persécuteurs. S. Chrysost., t. XV, p. 47, 110.

Leur aveuglement. S. Augustin, t. XXII, p. 155, 156; t. XXIV, p. 438, 439.

Crime de leur ingratitude envers le Seigneur. S. Chrysost., t. XII,

p. 442. — Leur aveugle opiniâtreté. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 102, 103. — Discours de saint Jean Chrysostôme contre les Juifs, t. XIII, p. 327 et suiv. — Livres de Tertullien, t. II, p. 474 et suiv.

Juifs. Pourquoi rejetés de Dieu? Origène, t. II, p. 56, 57. — Minucius Felix, t. III, p. 315 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 265; *ibid.*, p. 272.

Réprobation des Juifs. S. Chrysost., t. XV, p. 102-115.

Que le peuple juif ne fasse voir maintenant un seul prêtre dans son sein? Que sont devenus ses sacrifices? ne sont-ils pas abolis? Les aurions-nous abolis, si nous eussions vécu alors? Nous les rejetons aujourd'hui, parce que les promesses qui nous avoient été faites sont accomplies. O Juifs! vous promettez encore; nous, nous tenons la promesse. Il est encore resté à ce peuple quelque chose qu'il observe, afin qu'il ne soit pas sans signe qui le fasse reconnoître. Semblable au fratricide, il porte sur le front le signe de la réprobation. Caïn n'a point été tué, ni le peuple juif n'a point été exterminé, il a son signe. S. Augustin, t. XXI, p. 475, 476. — Tertullien, t. II, p. 457, 476. — S. Chrysost., t. XIII, p. 370.

Leur réprobation prédite par les prophètes en conséquence du crime qu'ils devoient commettre contre la personne de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 300 et suiv., 373. — Buffon, t. XX, p. 33.

Prédite dans les moindres circonstances par Jésus-Christ. S. Chrys., t. XIII, p. 320-328; t. IV, p. 439, 440.

Leur châtiment. S. Chrysostôme, t. XI, p. 137, 138. — Ils avoient eux-mêmes provoqué leur condamnation par ce cri: *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!* S. Chrysost., t. XIV, p. 374-376. — Prudence, t. XX, p. 473. — Châtiés pour le déicide dont ils se sont rendus coupables. S. Chrysost., t. XV, p. 103-107.

En crucifiant leur Sauveur, ils en ont fait leur Juge. S. Augustin, t. XXII, p. 78, 79 (et note).

Jugement qui pèse sur cette nation. Origène, t. II, p. 52-66; t. IV, p. 393. — S. Augustin, t. XXI, p. 475, 476.

Son châtiment, preuve invincible de la divinité de Jésus-Christ.

Tertullien, t. II, p. 513, 514.— La réprobation du peuple juif et la vocation des gentils double témoignage manifeste de la vérité du christianisme, t. IV, p. 393, 439, 441. — Caractère de leur châtiment bien exprimé par le prophète. S. Augustin, t. XXI, p. 526, 527. — Leur dispersion par toute la terre. S. Chrysost., t. XV, p. 102 (et note), 109. — Leurs calamités, t. VI, p. 233. — Portent même à l'extérieur, le sceau de leur réprobation. S. Jérôme, t. XX, p. 409. — Chassés de leur ville, ils n'obtiennent qu'à prix d'argent la permission de venir pleurer sur ses ruines, *ibid.*, p. 409.

Juifs, dépositaires fidèles des saintes Ecritures. S. Augustin, t. XXII, p. 121. — Nous servent de témoins et contre eux et pour les chrétiens, *ibid.*, p. 436.

Leur témoignage sur le fait de la résurrection de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XV, p. 38-45 (et note), 48 et 49.

Les Juifs seront jugés avec plus de rigueur que les gentils, et les mauvais chrétiens encore plus sévèrement. S. Chrysost., t. XI, p. 110, 111.

Sectes chez les Juifs, peu après l'établissement du christianisme, t. I, p. 225. — Ce que sont aujourd'hui leurs synagogues, S. Chrysost., t. XIII, p. 328.

On ne doit pas les persécuter, t. XXV, p. 5 (et note).

Le concile de Tours, de l'an 1236, défend de tuer ou de battre les Juifs, de les maltraiter dans leurs personnes ou dans leurs biens, *ibid.*, p. 515.

Les Juifs se convertiront à la fin des siècles. S. Chrysost., t. XI, p. 138, 139 (note) et suiv.; t. XV, p. 116-125 (et notes). — Synagogues des Juifs. (Voy. *Synagogues.*)

Fables adoptées par eux. Extravagances de leur Talmud, t. X, p. 14.

Les Juifs n'ont pas cessé d'être, depuis la ruine de leur ville, une nation toujours superstitieuse, toujours avide du bien d'autrui, rampante dans le malheur, insolente dans la prospérité, *ibid.*; p. 303, 304.

Traités contre les Juifs. Dialogue de S. Justin avec le Juif Tryphon, t. I, p. 282 et suiv. Tertullien, t. II, p. 474. — S. Cy-

prien, t. IV, p. 7. — S. Chrysost., t. XII, p. 327. — S. Augustin, t. XXII, p. 78 et suiv. — Agobard, t. XXIV, p. 303. —Gislebert, *ibid.*, p. 437.

Jules (Le pape saint). Son article, t. V, p. 110. — Sa lettre aux Eglises d'Orient sur l'hérésie arienne, *ibid.* — Soutient avec vigueur la cause de saint Athanase et les droits de l'Eglise romaine, *ibid.*, p. 115, 116, 119.

Jules Africain, écrivain ecclésiastique, t. II, p. 287 (note).

Julien (L'empereur). Sa haine contre le christianisme, t. I, p. 237. — Déguisée sous un masque de tolérance philosophique, *ibid.*, p. 238.

Essaie de rétablir le paganisme, *ibid.*, p. 240.

Ses sarcasmes contre les chrétiens, t. I, p. 238, 239 (et notes); t. XX, p. 188.

Attaques plus sérieuses, t. VI, p. 184 et suiv.; t. XIX, p. 380 et suiv.

Sa persécution ouverte contre les catholiques, en particulier contre saint Athanase, t. V, p. 177 (note); t. VI, p. 173-402 et suiv., 559.

Discours de saint Grégoire de Nazianze contre ce prince, t. VI, p. 146-219. — Julien avoit été lecteur dans l'Eglise, t. VI, p. 182.

S'étoit rencontré à Athènes avec saint Grégoire de Nazianze et saint Basile sous des maîtres communs, t. VI, p. 21 (note). — Impressions que sa première vue avoit faites sur l'esprit de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile, t. VI, p. 206.

Sa secrète jalousie contre nos orateurs sacrés, t. X, p. 36.

Caractère de sa persécution contre le christianisme, t. I, pag. 13 (note). — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 150, 159, 164, 167, 175.

Ses manœuvres contre les évêques fidèles, t. VI, p. 170-172.

Julien l'Apostat veut recevoir l'initiation du taurobole, t. IV, p. 307 (note). — Pour effacer son caractère de chrétien, t. VI, p. 160; t. XX, p. 469-471. — Consulte les Démons, *ibid.*, p. 163, 168; t. XX, p. 471 (et note). — Ses sacrifices impies, *ibid.*, p. 202 (note).

Donne dans tous les excès de la superstition. *ibid.*, p. 162.
Veut substituer l'idolâtrie au christianisme, *ibid.*, p. 186.
Craint de faire des martyrs, *ibid.*, p. 175.
Martyrs sous ce prince, malgré ses projets de tolérance, t. I, p. 257 et 238.
Ses violences, t. VI, p. 176, 177, 179, 213.
Sa persécution. S. Chrysost., t. XV, p. 141—148.
Ouvre sa cour aux philosophes, t. VI, p. 207, 208.
Ses vains efforts et des sacrificateurs à ses idoles, t. I, p. 270.
Ses livres contre le christianisme. S. Jérôme, t. XX, p. 188, 189. Caractère de ses écrits, t. V, Disc. prélimin., p. 32—34. — Réfutés par saint Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 380—386.
S'étoit mis en tête d'exterminer les *galiléens*, nom dérisoire qu'il donnoit aux chrétiens. S. Chrysost., t. XV, p. 144, 145.
Jugement sur les calomnies de ce prince, *ibid.*, p. 386.
Ne respecte pas les cendres des morts, *ibid.*, p. 146.
Julien interdit aux chrétiens les écoles publiques, et veut défendre aux chrétiens les lettres humaines, t. I, p. 242 (note); t. XXIV, p. 181 (note). — S. Grégoire de Nazianze, t. VI. p. 148 et suiv. (et note), 184, 185 (et note). — Pour quel motif? *ibid.*, p. 213.
Ses efforts pour rebâtir le temple de Jérusalem, t. VI, p. 197—199 (note); t. VIII, p. 350, 351. — S. Chrysost., t. XIII, p. 322, 364 et suiv.; t. XIV, p. 533 et suiv.
Son entreprise sur le temple de Jérusalem, repoussée par un châtiment surnaturel, t. IX, p. 366, 366. — Achève l'entier accomplissement de la prophétie par ses efforts mêmes pour la faire mentir, t. VIII, p. 350. 351.
Sa guerre contre les Perses, t. VI. p. 201—204, 448. — Espérance dont il s'étoit flatté au retour de son expédition, t. I, p. 270 (note); t. VI, p. 208. — Châtié par celui qu'il appeloit le Galiléen. S. Jérôme, t. I, p. 242.
Sa mort tragique attribuée à la vengeance du ciel, t. VI, p. 205 (note); *ibid.*, p. 196, 197, 207, 216; t. XX, p. 189, 278.
Efforts des modernes philosophes pour justifier sa mémoire, t. VI, p. 158.
Julien (Le comte), oncle de l'empereur Julien l'Apostat. Sa haine

contre les chrétiens. — Châtié par une mort tragique, t. XIV, p. 532-534.

JULIEN (S.), martyr d'Alexandrie, t. I, p. 195.

JULIEN (S.), martyr de Célicie, t. I, p. 266 (note).

JULIEN, collecteur des tailles. Conseils qui lui sont donnés pour se bien conduire dans sa profession, t. VI, p. 225.

JULIEN d'Eclane, Pélagien. Réfuté par saint Augustin, t. XXII. — (Quatre livres adressés au pape Boniface, p. 211-215); *ibid.*, p. 215-228; *ibid.*, p. 242-254. — De l'ouvrage imparfait, contre Julien) — S. Léon arrête ses téméraires entreprises, tom. XXIII, p. 416.

JULIEN POMÈRE. Son Traité de la vie contemplative, t. XXIII, p. 392 et suiv.

JULIEN (S.), archevêque de Tolède. Ses écrits, t. XXIV, p. 143, 144.

JULIENNE, veuve chrétienne, à qui saint Augustin adresse son Traité *du bien du mariage*, t. XXII, p. 334.

JULITTE (Sainte), vierge et martyre. Son panégyrique par S. Basile, t. VII, p. 378.

JULIUS FIRMICUS MATERNUS, apologiste. Son écrit contre les païens, t. IV, p. 303 et suiv.

JUPITER, nommé le plus grand des dieux. Hommage rendu au dogme de l'unité de l'Essence divine. S. Augustin, t. XXI, p. 221. — Infamies de son histoire et de son culte. (Voy. *Idolâtrie. Apologistes.*)

JUREMENT (Toute espèce de) défendue par l'Evangile, t. II, p. 166, 271, 467. — S. Chrysost., t. XII, p. 477 et suiv., t. XVI, p. 158, 140, 141, 142, 188. (Voy. *Serments. Blasphèmes. Sainteté du nom de Dieu.*)

Ce qu'entend l'Ecriture par ces mots : *Le Seigneur a juré.* S. Augustin, t. XXII, p. 32.

JURIDICTION exercée par l'Eglise, t. II, p. 403 (et note); t. III, p. 430; t. IX, p. 468; t. X, p. 274, 371, 372; t. XIII, p. 211, 245, 278, 279; t. XXIV, p. 409.

Reconnue par l'empereur Constantin au concile de Nicée, t. V, p. 431.

Excellence de cette juridiction, et sa supériorité sur toute autre. S. Chrysost., t. X, p. 274. — La sentence que le prêtre rend ici

bas, Dieu la ratifie dans le ciel et la confirme de son sceau. S. Chrysost., t. X, p. 271.

Juridiction ou puissance des clefs donnée à l'Eglise par Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXII. p. 306, 307.

Juridiction spirituelle et juridiction civile, distinctes l'une de l'autre. S. Chrysost., t. XVIII, p. 383, 384; *ibid.*, p. 420, 421; t. XXV, p. 506, 507.

Les princes de la terre n'ont d'action que sur les corps : ici il s'agit de liens spirituels. S. Chrysost., t. X, p. 271 et suiv.

Embarras et difficultés de la juridiction ecclésiastique. S. Chrysost., t. X, p. 325.

Avec quelle circonspection il faut en user. S. Chrysost., t. X, p. 328, 329. (Voy. *Censures. Excommunications.*)

Décret du concile général de Chalcédoine, portant que les affaires concernant la juridiction des évêques seront réglées suivant les canons, et non suivant les lettres impériales et les pragmatiques, t. XIX, p. 503.

Juridiction épiscopale n'est point universelle, t. V, p. 405, 406.

Jurieu, ministre calviniste. Comment il s'exprime au sujet des saints Pères, t. V, Disc. prélimin., p. 71 (note).

Juste. Ce que veut dire ce mot. S. Chrysost., t. XIV, p. 13.

Il n'y a personne sur la terre qui soit absolument juste. S. Augustin, t. XXI, p. 192. — S. Ephrem, t. VIII, p, 217.

Justes de tout temps persécutés. Tertullien, t. III, p. 145-147. — S. Augustin, t. XXII, p. 548. — S. Bernard, t. XXV, p. 137. — S. Chrysost., t. XI, p. 95, 161-164; t. XV, p. 460 et suiv. (Tout l'article *Providence.*) T. XVI, p. 105. (Homélie *sur l'utilité des afflictions.*) — S. Augustin, t. XXI, p. 275.

Les afflictions des justes ne sont pas des châtiments. S. Justin, t. I, p. 316. — Minucius Félix, t. III, p. 322, 323. — Tertullien, t. II, p. 411.—S. Chrysost., t. XII, p. 116.—Salvien, t. XXIII, p. 152 et suiv. (Voy. *Persécution. Vie chrétienne.*)

Seront un jour dédommagés de leurs épreuves. (Voy. *Jugement dernier. Espérance.*) S. Augustin, t. XXI, p. 229.

Mélange des justes et des méchants. S. Augustin, t. XXII, p. 19.

Leur société, *ibid.* — S. Chrysost., t. XVII, p. 71 et suiv.; *ibid.*, p. 85 et suiv.; t. XIX, p. 171-174.

Il faut que nous supportions les scandales que nous ne pouvons pas empêcher. Mêlés, comme nous le sommes sur cette terre, avec les méchants, nous n'avons d'autre ressource que d'en gémir. Il faut que l'épi croisse parmi l'ivraie. S. Augustin, t. XXII, p. 19.

Justice, principe de toutes vertus. S. Augustin, t. XXII, p. 221.

Sa définition. Son éloge. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 32. — S. Ambroise, t. IX, p. 191, 407. — Jésus-Christ seul a déterminé les caractères et les règles de la vraie justice. S. Chrysost., t. III, p. 445.

Différence entre la justice civile et la justice spirituelle, celle des hommes et celle de Dieu. S. Chrysost., t. XVIII, p. 421. (Voy. *Juridiction.*)

Justice humaine comparée avec celle de Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 42.

Le premier caractère de la justice est de connoître ses devoirs envers Dieu; le second, qui ne fait qu'un avec l'autre, est de connoître ses devoirs envers le prochain, qui est l'image de Dieu. Lactance, t. III, p. 437.

La justice a une beauté naturelle qui plaît à tous. S. Augustin, t. XXI, p. 537, 538.

Combien la justice chrétienne diffère de l'orgueilleuse justice de la sagesse humaine. S. Augustin, t. XXII, p. 207.

C'est Jésus-Christ seul qui l'a ramenée sur la terre. Lactance, t. III, p. 372, 373.

Œuvres de justice : à savoir, le jeûne, l'aumône, la prière. S. Augustin, t. XXII, p. 308.

Heureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice. S. Bernard, t. XXV, p. 349.

La justice ne se trouve que dans la foi, et non dans la vertu des sages du siècle. S. Augustin, t. XXII, p. 221.

Si la justice s'acquiert par la nature, ou par la volonté, ou par les enseignements des hommes, c'est donc en vain que Jésus-Christ est mort. S. Augustin, t. XXII, p. 221.

L'amour de la justice ne doit pas dégénérer en emportement.

S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 68, 69. (Voy. *Zèle. Charité.*)

Justice séculière réglée par le XIIe concile œcuménique de Latran, t. XXV, p. 513, 514

Justin (S.), apologiste. Analyse et extraits de ses ouvrages. Exhortation aux Gentils, t. I, p. 277. — Dialogue avec le juif Tryphon, *ibid.*, p. 281. — Ses deux apologies, *ib.*, p. 289-318. — Lettre à Diognète, *ib.*, p. 318. — Son martyre, *ib.*, p. 325. — Jugement sur ce Père, *ib.*, p. 324.

Justine, impératrice. Se déclare pour les Ariens, t. IX, p. 8 et suiv. — Persécute saint Ambroise, *ibid.*

Justinien (L'empereur), t. XXIV, p. 41-46. — Son Code de législation, *ibid.*, p. 42, 43 (note). — Ses lois sur la discipline ecclésiastique, *ib.*, p. 44.—Entreprend sur les droits de la puissance religieuse, *ib.*, p. 41, 42. — Imagine le système des incorruptibles, *ib.*, p. 45. —Se porte accusateur dans la cause de Théodoret et d'autres évêques impliqués dans l'affaire des trois chapitres, *ib.* — Fait bâtir à Constantinople l'église de Sainte-Sophie, *ib.*, p. 46.

Juvencus, poète chrétien, t. V, Disc. prélimin., p. 30 (note). — Son article, t. XX, p. 476.—Ce qu'en dit saint Jérôme, *ibid.*, p. 192.

Juventin (S.), confesseur sous Julien, t. VI, p. 176 (note).

L.

Labarum, étendard de Constantin, orné du signe de la croix, t. V, p. 154 (et note). — Julien le fait disparoître, t. VI, p. 165, 166 (et note). — Rétabli par Jovien, *ibid.*

Lactance, apologiste, surnommé le Cicéron chrétien. Notice, t. III, p. 365 et suiv. — Ses livres, analyse et extraits de ses *Institutions*, *ibid*, p. 370-374, *Du livre de la colère divine*; *ibid.*, p. 374. — *De la mort des persécuteurs*, *ibid.*, p. 375. — Son éloge, t. X, p. 24, 25. — Jugement qu'en porte saint Jérôme, t. XX, p. 191, 192.

Læta, dame romaine, liée avec saint Jérôme, t. XX, p. 129.

Laïques. Ecoutent dans l'église, et n'y jugent pas. S. Ambroise, t. IX, p. 343.

LAMECH. Son crime et ses remords. S. Chrysost., t. XII, p. 329—331.

LAMI. Traducteur du Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 166.

LANGUES (Diversité des). Pourquoi? — S. Chrysost., t. XII, p. 211. — Langue *hébraïque*. Ses difficultés. S. Jérôme, t. XX, p. 127, 171. — Langues *grecque et latine*. Leur décadence, t. V. Disc. prélimin., p. 27, 28; t. XIX, p. 337. — Langue *latine*. Son altération progressive, t. X. Disc. prélimin., p. 54. — Sa corruption, t. XXIV, p. 194; *ibid.*, p. 166. — Combien elle avoit dégénéré, déjà même avant le quatrième siècle, t. XXIV, p. 7, 8; *ibid.*, p. 11 (note), 16 (note). — Cesse d'être vulgaire au neuvième siècle, *ibid.*, p. 194. — N'est plus entendue au neuvième siècle. — Ordonnance du concile de Tours, de l'an 803, enjoignant aux évêques de publier des homélies en langue romane rustique, ou en langue tudesque, t. XXV, p. 505. — Langue *françoise*, t. X. Disc. prélimin., p. 55. — Langue *romance*, remplace l'idiome latin, t. XXIV, p. 17 (note). — Langue vulgaire. Défense aux laïques de lire les livres de l'ancien et du nouveau Testament traduits en langue vulgaire, à cause des mauvaises interprétations qui en étoient faites, t. XXIV, p. 515. — Langues *orientales* (Erection de chaires pour l'enseignement des), par le concile général de Vienne, t. XXV, p. 517.

Les chrétiens prient chacun dans la langue qui lui est propre. Origène, t. II, p. 265.

LANGUE (Péchés de la). S. Basile, t. VII, p. 178, 179; *ibid.*, p. 301.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry. Emprunte le langage de la scolastique, pour répondre à ses adversaires, t. XXIV, p. 363, 364 (note), 414. — Réforme l'Eglise d'Angleterre, *ibid.*, p. 393.

LAPS. (Ceux qui sont tombés dans la persécution). — Différences à établir entre eux, t. IV, p. 245, 246. — Conduite à leur égard, t. I, p. 199. — Leur foiblesse et leur lâcheté, t. IV, p. 34, 37. — Diverses sortes de laps, *ibid.*, p. 35, 36. — Excuses ou prétextes dont on se couvroit, *ibid.*, p. 38-41 (note). — Sage conduite de saint Cyprien à leur égard, t. IV, p. 227 et suiv., 250-273.

LARCIS. A quelle pénitence il doit être soumis, t. VII, p. 430.

Larmes (Trois sortes de). S. Ephrem, t. VIII, p. 270. (Voy. *Tristesse.*)

Larmes données aux fictions romanesques. Causes des émotions qui les produisent. S. Augustin, t. XXII, p. 376, 377.

Larmes de la componction. S. Chrysost., t. XVIII, p. 411, 412.

Les larmes mêmes des pénitents sont plus douces que toutes les joies du théâtre. S. Augustin, t. XXII, p. 53.

Larron (Le bon). Sa confession. S. Chrysost., t. XIV, p. 382 et suiv., 415-424. — S. Ambroise, t. IX, p 134. — S. Augustin, t. XXI, p. 48-52; *ibid.*, p. 476. — S. Léon, t. XXIII, p. 461. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 86, 87.

Introduit au ciel par Jésus-Christ mourant. S. Chrysost., t. XIV, p. 415 et suiv.

Larron, pénitent à la mort. Il seroit dangereux de compter sur une pareille grâce pour différer sa conversion. S. Augustin, t. XXII, p. 309. (Voy. *Délai de la conversion.*)

Latran (Eglise de), t. XX, p. 289 (et note).

Conciles tenus dans la basilique de Latran, en 960, concernant l'élection des papes et le droit d'investiture donné à l'empereur, t. XXIV, p. 508. — IXe et Xe conciles généraux tenus à Latran, *ibid.*, p. 511. — XIIe concile général de Latran. — Devoir de la communion annuelle et de la confession sacramentaire. — Sur l'âge compétent pour la promotion aux saints ordres et aux charges ecclésiastiques, *ibid.*, p. 513.

Lavement des pieds. Raison pourquoi n'étoit pas observé dans toutes les Eglises, t. XXII, p. 555.

Laurent (Le diacre saint). Ce qu'il appelle les trésors de l'Eglise. S. Ambroise, t. IX, p. 200.

Laurent, ami de saint Augustin, à qui il adresse son Enchiridion, t. XXI, p. 168.

Laurent Justinien (Le bienheureux), patriarche de Venise, son homélie sur la résurrection de Notre Seigneur, t. XXV, p. 533-535.

Lazare et le mauvais riche. (Voy. *Paraboles. Aumône. Riches et pauvres.*) — Tertullien la croit une histoire réelle, t. III, p. 48.

Aimons à arrêter nos regards sur l'histoire du Lazare et du mauvais riche. S. Paulin, t. XX, p. 425. — Sa résignation dans ses souf-

frances. S. Chrysost., t. XII, p. 171. — Pourquoi porté au sein d'Abraham. S. Chrysost., t. XIV, p. 243.

Léandre (Saint), évêque de Séville, t. XXIV, p. 141. — Défauts de son style, *ibid.*

Légats du pape au Concile de Nicée, t. V, p. 427. — Il paroît que les évêques de Rome étoient en usage d'envoyer en Afrique quelques-uns de leurs ecclésiastiques, pour y être témoins de l'exécution de leurs sentences, et que les envoyés étoient munis d'ordres du prince, afin de se faire aider par le magistrat, au besoin, t. XX, p. 491. (Voy. *Eglise romaine.*)

Plaintes de saint Bernard contre le cardinal Jourdan des Ursins, légat apostolique près des cours d'Allemagne, t. XXV, p. 210-211.

Légendes. Apocryphes, t. XIX, p. 472 (note).

Légion thébéenne, Notice sur son histoire, t. II, p. 436; t. VIII, p. 83; t. XXIII, p. 79. — Sa lettre à Maximien, *ibid.*, p. 438 (et note).

Le Franc de Pompignan, d'abord évêque du Puy, ensuite archevêque de Vienne. Fréquemment cité dans cet ouvrage, surtout dans les notes du Traité du Sacerdoce, par saint Jean Chrysostôme.

Le Franc de Pompignan, frère du précédent. Sa traduction en vers français du Cantique de Moïse au passage de la Mer Rouge, t. VIII, p. 145 et suiv.

Léon (le pape saint), t. XXIII, p. 415-496. — Ses décrétales, *ibid.*, p. 420. — Ses sermons, *ibid.*, p. 424 et suiv. — Caractère de son éloquence, *ibid.*, p. 422. — Ses Lettres, *ibid.*, p. 482. — Sa doctrine sur l'incarnation, *ibid.*, p. 485-492. — Dans quels termes en parle Bossuet, *ibid.*, p. 486. — Adoptée par le Concile général de Chalcédoine, *ibid.*, p. 492.—Son respect pour les saints canons, *ib.*, p. 495, 496.

Condamne les actes du faux Concile d'Ephèse, t. XIX, p. 501, 502.

Léon (l'empereur), dit le sage ou philosophe, t. XIX, p. 442.

Léon l'Isaurien, protecteur des iconoclastes, t. XIX, p. 444.

Léon l'Arménien (l'empereur) se déclare contre le culte des saintes images, t. XXIV, p. 506.

Léon IX (le pape), ses efforts pour ranimer l'étude et la science ecclésiastiques, t. XXIV, p. 89.

Lendemain (Ne pas s'inquiéter du). S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 21. — S. Chrysost., t. XII, p. 50 et suiv., 65. — S. Augustin, t. XXII, p. 351.

Léporius. Sévérité des évêques des Gaules à son égard, t. XXII, p. 579.

Lérins, monastère célèbre fondé par saint Honorat, évêque d'Arles, t. XXIII, p. 269 (note).

Lettres de Communion, t. VII, p. 472, 473. — Lettres de recommandation. Les fidèles allaient d'une extrémité de la terre à l'autre, avec de courtes lettres de recommandation, sans songer à se fournir des choses nécessaires pour leur voyage; ils trouvoient dans chaque Eglise leurs pères et leurs frères. S. Basile, t. VII, p. 473.

Lettres synodales (Usage des), remonte au concile de Jérusalem, t. IV, p. 349 ; t. V, p. 443, 444.

Lettres familières. Règles du style épistolaire. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 48.

Choix de lettres de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, de saint Jean Chrysostôme, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Bernard, etc. à leur article.

Belles-Lettres (Etude des), recommandée par saint Basile, t. VII, p. 355. — Par les autres saints, t. X, p. 257, 258. — Saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 417. — Julien en interdit l'étude aux chrétiens, t. I, p. 241, 242. — Dans quelle vue? t. VI, p. 185. — Calomnie contre saint Grégoire-le-Grand sur son opinion à ce sujet, t. XXIV, p. 129.

La propagation et la conservation des lettres sont dues à l'Évangile et à ceux qui l'enseignèrent, t. XXIV, Discours prélim., p. 27.

Leucippe le philosophe. Son système, t. I, p. 367.

Lietbrade, archevêque de Lyon. Écoles établies par lui dans son diocèse, t. XXIV, p. 30; *ibid.*, p. 288, 289. — Fait Agobard son coadjuteur, *ibid.*, 294. — Puis son successeur, *ibid.*, 296.

Libanius, orateur du paganisme, t. V, Discours prélim., p. 32. — Caractère de son éloquence, t. X, p. 37.

Son estime pour saint Basile, t. VII, p. 439. — Leur correspondance, *ibid.*, p. 483, 484 (et note). — Jugement porté par lui

sur le jeune Chrysostôme, t. X, p. 71. — Sur sa mère, *ib.*, p. 69. Est-il vrai que la ville d'Antioche lui ait dû la grâce qu'elle obtint de Théodose? *ibid.*, p. 93 (note).

Libellatiques, t. IV, p. 49, 230; *ibid.*, p. 235 et note, 245, 249, 271 (note). — Ne doivent pas être confondus avec les apostats, t. IV, p. 245, 270. — Est-il permis de se racheter par de l'argent? t. IV, p. 271 (note).

Libéralité. Ce n'est pas une libéralité louable que de prêter aux méchants de quoi fournir à leurs criminels desseins. S. Ambroise, t. IX, p. 191.

Mesure dans la libéralité. S. Ambroise, t. IX, p. 195.

Libère (Le pape). Ce que Bossuet pense de sa chute, t. V, p. 414-415.

Donne le voile à sainte Marcelline, son discours à ce sujet, t. IX, p. 216, 234.

Liberté de l'homme, libre arbitre. Doctrine de S. Justin, t. I, p. 330. — Tatien, *ibid.*, p. 330, 331. — Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 357. — Origène, t. II, p. 299 et suiv. — Tertullien, *ibid.*, p. 498, et t. III, p. 61. — Arnobe, *ibid.*, p. 353. — S. Basile, t. VII, p. 220 et suiv. — S. Ephrem, t. VIII, p. 335. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, 381. — S. Chrysost., t. XII, p. 130 et suiv., 135, 159, 180, 370-394 (et notes); *ibid.*, 382, 383. — S. Augustin, t. XXI, p. 397; t. XXII, p. 139, 204, 205, 245-254. — S. Jérôme, t. XX, p. 115, 123. — S. Macaire, t. XIX, p. 457 et suiv. (et note).

Liée à tous les attributs de Dieu. — S. Chrysost., t. XII, p. 393. — S. Augustin, t. XXII, p. 154, 248.

A toutes les prérogatives de l'homme. S. Chrysost., t. XII, p. 557.

Traités sur le libre arbitre. S. Augustin, t. XXII, p. 245-254. — S. Bernard, t. XXV, p. 497-500. — S. Ephrem : *Traité du libre arbitre*, t. VIII, p. 246.

Explication du texte de Jérémie : *Je sais que la voie de l'homme ne dépend point de l'homme.* S. Chrysost., t. XII, p. 373 et suiv., et du texte de saint Paul : *La chose ne dépend ni de celui qui veut ni de celui qui court*, *ibid.*, p. 391. — S. Augustin, t. XXII, p. 240.

Liberté, insuffisante pour le bien à moins d'être dirigée et soutenue par la grâce. S. Augustin, t. XXII, p. 201, 202 (et notes). *Livre de l'esprit et de la lettre.*

Concours de la grâce et du libre arbitre. S. Augustin, t. XXII, p. 147, 148; *ibid.*, p. 155 et suiv. *Traité de la grâce et du libre arbitre.* Traité du même adressé aux moines d'Adrumet, *ibid.*, p. 163, 165, 204-206.(Voy. *Grâce.*)

L'homme fut libre de ne pas pécher. Tertullien, t. II, p. 496 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 135 et suiv.; *ibid.*, p. 178. (Voy. *Adam. Judas.*)

Liberté que Jésus-Christ nous a acquise. S. Ambroise, t. IX, p. 61, 62. — Devoirs qu'elle nous impose, *ibid.*

A quelle liberté Jésus-Christ nous a appelés. S. Chrysost., t. XIII, p. 190 et suiv.

Liberté chrétienne. S. Chrysost., t. XVIII, p. 305, 315.

N'intervertit point l'ordre de la société et le devoir de la sujétion, *ibid.*, p. 304.

Liberté (vraie). Ce que c'est. S. Chrysost., t. XVI, p. 137; t. XVIII, p. 20, 21.

Liberté du peuple ne peut être assurée que par l'autorité du monarque, t. XXIV, p. 222.

Une liberté sans règle et sans frein ne seroit qu'une source de désordres et de calamités. S. Chrysost., t. XVIII, p. 319.

La doctrine de l'Eglise catholique sur le libre arbitre calomniée par les Pélagiens et autres ennemis de la grâce. S. Augustin, t. XXII, p. 213, 215, 216. — S. Jérôme, t. XX, p. 121.

Accord de la liberté dans l'homme avec la prévision divine. S. Chrysost., t. XI, p. 358 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 233.

Liberté de conscience. Nous n'avons pour rendre les hommes meilleurs d'autre ressource que la persuasion, jamais la contrainte. S. Chrysost., t. X, p. 225 (et note).

Sentiment de saint Augustin sur cette question, t. X, p. 255; t. XXII, p. 242; *ibid.*, p. 492-530.

Tout homme est libre de croire ou de refuser sa créance. Arnobe, t. III, p. 342.

Libertés gallicanes. (Voy. ce mot à l'article *Eglise*.)

Leur accord avec les droits de la suprématie romaine, t. XXIV, p. 198.

Je souhaite de me conformer en tout à l'Eglise romaine; toutefois nous avons nos maximes et nos libertés. Ailleurs, on fait mieux d'agir comme on fait : nous, nous faisons mieux de nous en tenir à nos usages. S. Ambroise, t. IX, p. 273.

Licent, un des élèves de saint Augustin, t. XXI, p. 40.

Licinius (L'empereur). Persécuteur, t. I, p. 270. — Son ordonnance contre les chrétiens, t. VII, p. 394.

Lieux saints (Pélerinage aux). S. Jérôme, t. XX, p. 93-98, 328.

Ligue (Prédicateurs de la), t. XXV, p. 578.

Lingendes (Claude de), prédicateur français, t. XXV, p. 589-594. — Eloge et extrait de ses sermons, *ibid.*

Lingendes (Jean de), évêque de Mâcon, frère du précédent, prédicateur. Ses oraisons funèbres, *ibid.*, p. 594, 595.

Litorius, général romain. Son orgueil châtié par la défaite de son armée et la captivité de sa personne. Salvien, t. XXIII, p. 197-199.

Liturgie dans la primitive Eglise. Jours consacrés plus particulièrement aux saints offices, t. IV, p. 337 (et note), t. XXIV, p. 236, t. X, p. 521; t. XX, p. 19.

Offices divins chez les premiers chrétiens, t. I, p. 307, 310; t. IV, p. 72, t. XXIV, p. 133, 134, *ibid.*, p. 138 (note). (V. *Messe*.)

Livre des mystères ou des initiés par S. Ambroise, t. IX, p. 261 et suiv. — Livres des sacrements attribués à S. Ambroise, *ibid.*, p. 268. — Sacrifice de la Messe. S. Ambroise, t. IX, p. 277. — Le même que nous célébrons aujourd'hui (livre des *Offices ecclésiastiques* d'Amalaire), *ibid.*, p. 245. — Livre de Rhaban Maur, des *Offices divins*. De Walafride Strabon, traité de l'*Origine et des progrès des choses ecclésiastiques*, *ib.*, p. 318.

Paroles du célébrant : *Que la paix soit avec vous!* S. Chrysost., t. XVII, p. 290, 291. — Prière pour les catéchumènes, *ibid.*, p. 330-336.

On y prie pour les vivants et pour les morts, t. VIII, p. 433.

Livres des chrétiens recherchés par les païens, et poursuivis avec acharnement, t. III, p. 360, 470.

Livres canoniques de l'Ecriture. (Le catalogue en est absolument conforme à celui qui est reçu dans l'Eglise.) S. Augustin, t. XXI, p. 93. — Lettre de S. Jérôme à Paulin, t. XX, p. 80 et suiv.

Livres canoniques et apocryphes. La distinction entre les uns et les autres arrêtée par un concile de Rome que préside le pape Gélase, t. XIX, p. 505.

Livres de piété. Ce qu'ils apprennent. S. Eucher, t. XXIII, p. 74, 75.

Livres d'Aristote traduits par les Arabes et introduits en Europe, y amènent une révolution funeste à l'éloquence, t. XXIV, p. 39.

Livres des sybilles, t. III, p. 471. — Brûlés par ordre du sénat comme abominables, t. XXI, p. 239.

Livres (Transcriptions de), t. XXIII, p. 360. — Faisoient l'occupation des communautés religieuses, t. XXIV, p. 21, 25, 31.

Soins du roi saint Louis pour multiplier les manuscrits, *ibid.*, p. 371. — Rareté de livres en France depuis le IXe siècle, *ib.*, p. 312.

Livres transcrits par les moines ont sauvé l'Europe du naufrage où l'entraînoient l'ignorance et la barbarie, t. XXIV, p. 24, 29.

Insuffisance de cette ressource pour arrêter les ravages de la corruption, *ibid.*, p. 30, 31, 312.

Livres Carolins, t. XXIV, p. 223 (et note).

Livres (Mauvais). L'Eglise a le droit de les condamner par des sentences authentiques, t. XIX, p. 509.

Livres (Mauvais) ne doivent pas se rencontrer dans des mains chrétiennes. S. Grégoire Thaumaturge, t. IV, p. 316.

Loi naturelle. Sa définition. S. Chrysost., t. XII, p. 343—353. — S. Augustin, t. XXII, p. 246. — Donnée à Adam. S. Chrysost., t. XII, p. 355.

Elle ne pouvoit être l'ouvrage que de Dieu. S. Chrysost., t. XIII, p. 1 et suiv.

Imprimée au fond de tous les cœurs. S. Chrysost., t. XII, p. 305 et suiv. (Voy. *Conscience.*)

Antérieure à toutes les législations humaines. S. Chrysost., t. XII, p. 343—347 (et note).

Loi non écrite, ou religion naturelle, première révélation qui se

communique d'elle-même à tous les hommes. S. Chrysost., t. XIII, p. 1 et suiv.

Preuve sensible de la divine Providence. S. Chrysost., t. XII, p. 353.

Préceptes de la loi naturelle. S. Basile, t. VII, p. 131

Insuffisance de la loi naturelle. Ses écarts. S. Chrysost., t. XIII, p. 5 (et notes), 7.

Loi naturelle et loi écrite. Origène, t. II, p. 187.

Loi écrite devenue nécessaire. S. Chrysost., t. XIII, p. 463.

Loi mosaïque. S. Chrysost., t. XII, p. 369.

Loi naturelle et loi mosaïque. Leur insuffisance. S. Chrysost., t. XIV, p. 155 (et note).

Loi écrite. Moïse, Esdras, les Septante. S. Chrysost., t. XIII, p. 45. — Sa céleste origine. S. Chrysost., *ibid.*, p. 48.

Loi de Moïse. Son apologie. S. Chrysost., t. XIII, p. 58. — Tertullien, t. II, p. 418 et suiv. — Origène, *ibid.*, p. 26, 206.

Loi mosaïque fut donnée aux hommes pour être le supplément à la loi naturelle, et un acheminement à la perfection évangélique. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 366.

Loi et conscience impuissantes. Il falloit la loi de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XVII, p. 268, 269.

Ce que nous entendons par le mot *loi*, c'est l'ancien Testament. S. Chrysost., t. XIII, p. 49. — Par opposition à la loi de grâce. S. Chrysost., t. XIII, p. 52, 54.

Loi ancienne étoit une préparation à la loi nouvelle. t. II, p. 54, 248.

Pourquoi chargée de cérémonies. t. II, p. 504.

Loi ancienne. Sa promulgation. S. Chrysost., T. XIII, p. 464.

Son éloge. S. Chrysost., t. XIII, p. 455.

Elle n'étoit que temporaire. S. Ambroise, t. IX, p. 449.

Loi mosaïque n'étoit que préparatoire. S. Chrysost., t. XIII, p. 335.

Ses imperfections. S. Chrysost., t. XIII, p. 504.

Loi de servitude. S. Chrysost., t. XVIII, p. 209—217.

Lois humaines. Leur insuffisance, t. I, p. 297; t. II, p. 418.

Leurs imperfections. Reproches que leur fait Tertullien, t. II, p. 338.

Lois impuissantes contre le débordement des mauvaises mœurs S. Augustin, t. XXI, p. 208, 211.

Lois romaines sans force contre les crimes publics. Salvien; t. XXIII, p. 211.

Jésus-Christ, auteur de la loi nouvelle. S. Chrysost., t. XVII, p. 269, 278; *ibid.*, p. 299. (Voy. *Jésus-Christ Législateur.*)

Loi divine ou loi chrétienne, promulguée par Jésus-Christ. Son excellence. S. Justin, t. I, p. 282, 317. — S. Clément d'Alexandrie, *ib.*, p. 382, 393. — Origène, t. II, p. 113 et suiv., 127, *ibid.*, p. 503. — Tertullien, t. II, p. 417, 461. — Lampe qui éclaire, vie qui anime et qui soutient. S. Chrysost., t. XIII, p. 41. — S. Jérôme, t. XX, p. 359, 360.

Loi divine prévient jusqu'à la pensée du mal. Tertullien, t. II, p. 417.

Loi nouvelle; sa supériorité sur l'ancienne. Tertullien, t. III, p. 112. — S. Chrysost., t. XIII, p. 53 et suiv.; *ibid.*, p. 445.

La loi de Moïse laissoit encore des nuages sur le dogme de la vie future, t. XII, p. 407. (Voy. *Immortalité de l'âme.*)

Accord de la loi ancienne et de la loi nouvelle. Tertullien, t. II, p. 518, 519, 523. — S. Justin, t. I, p. 285. — S. Chrysost., t. XIII, p. 381 et suiv.

Figures de la loi ancienne se rapportent à Jésus-Christ, t. V, p. 391. (Voy. *Accord de l'ancien et du nouveau Testament. Jésus-Christ objet de toutes les prophéties.*)

Les plus simples éléments de la loi en apprennent plus sur les vérités nécessaires à connoître que les Traités des philosophes les plus diserts, t. II, p. 421, 422 (note).

Loi chrétienne. Son excellence, t. I, p. 392-395. — Son immutabilité. S. Cyprien, t. IV, p. 45. — S. Chrysost., t. XIV, p. 171, 268.

La loi ne change pas, quel que soit l'homme qui la prêche. S. Augustin, t. XXII, p. 56.

Loi de Dieu. Qui manque à la loi de Dieu, sera bientôt porté à le nier. S. Hilaire, t. V, p. 288.

D'après quelle loi les hommes d'avant la loi écrite seront-ils jugés? S. Chrysost., t. XII, p. 359. — Par la loi naturelle. S. Jérôme, t. XX, p. 357. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 386.

Les gentils qui n'ont connu que la loi naturelle, seront jugés d'après cette loi. S. Chrysost., t. XII, p. 361.

Futilité des prétextes allégués contre les préceptes de la loi. Tertullien, t. III, p. 61.

La loi condamne ceux qui y sont infidèles. Salvien, t. XXIII, p. 157.

Loi civile. Dans quelles circonstances il est permis de ne pas s'y soumettre, t. II, p. 187, 188.

Les chrétiens sont-ils rebelles à la loi du pays en refusant d'adorer les idoles? Origène, t. II, p. 187.

Lois portées par les empereurs chrétiens pour réprimer la cupidité des ecclésiastiques, t. XX, p. 160.

Lombard (Pierre), chancelier de l'Université de Paris, t. V, Disc. prélimin., p. 54; t. XXIV, p. 446-455. — Analyse de son livre des Sentences, *ibid.*, p. 447. — Sa renommée, *ib.*, p. 454. — Jugement sur ses écrits; son éloge, *ib.*, p. 455. — Commentateurs de son livre des Sentences, *ib.*, p. 454 (note).

Longinus (S.), confesseur d'Afrique, t. XXIII, p. 516.

Loth se séparant d'Abraham. S. Ambroise, t. IX, p. 44.

Son respect pour la vérité, t. X, p. 196, 197.

Lothaire. Son divorce combattu par Hincmar de Rheims, t. XXIV, p. 265, 266, 297.

Louanges. (Dangers des). S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 137. (Voy. *Vaine gloire.*) — Amour des Louanges. Ses écueils. S. Chrysost., t. XV, p. 351, t. XVIII, p. 168. — S. Augustin, t. XXI, p. 539-550; t. XXII, p. 426. — S. Bernard, t. XXV, p. 131; S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 75, 76. — Mépris des louanges. S. Chrysost., t. X, p. 445.

Louis-le-Débonnaire, t. XXIV, p. 224, 225, 293. — Rend la liberté à Théodulphe d'Orléans, *ib.*, p. 234. — Révolte de ses enfants, *ib.*, 225-227. — Plaintes de Rhaban Maur, à ce sujet, *ib.*, 248. — Déposé au concile de Compiègne, *ib.*, p. 261-299; t. XXV, p. 506.

Réhabilité par les synodes de Saint-Denys et de Thionville, t. XXIV, p. 300.

Louis VII. Sa croisade, t. XXV, p. 27, 29, 30. — Conseils que lui adresse S. Bernard, *ibid.*, p. 175, 176, 190, 191.

Louis IX (S.), roi de France. Ses prédicateurs, t. XXIV, p. 385, 483, 490 et 491. — Etablit une bibliothèque publique près de la Sainte Chapelle, *ibid.*, p. 371 (note). — Sa pragmatique sanction, *ibid.*, p. 187, 188.

Louis XIV, Tom. XXIV, p. 206.

Loup (Saint), évêque de Troyes, t. XXIII, p. 506, 507.

Loup de Ferrières, t. XXIV, p. 308-313. — Son zèle pour la restauration des lettres, *ibid.*, p. 312. — Son éloge, *ibid.*, p. 313.

Lucain ou Lucien, hérétique des premiers siècles, t. II, p. 73 (note).

Lucien. Ses satires contre les chrétiens, t. I, p. 231.

Lucien, prêtre de Carthage, t. IV, p. 266 (note).

Lucifer de Cagliari, t. V, p. 215 et suiv. (note). — Son schisme, *ibid.*, p. 217, 356 (note); t. VIII, p. 477.

Lucile, dame romaine, engage le schisme des Donatistes, t. XXII, p. 256.

Lucius, commandant d'une compagnie thrace. Son emportement contre les catholiques, t. X, p. 126, 127.

Lucrèce se donnant la mort. S. Augustin, t. XXI, p. 198.

Luitprand, diacre de Pavie. Relation de son ambassade auprès de l'empereur Phocas, t. XXIV, p. 319.

Lumière créée au premier jour. Homélie de saint Basile sur la création des corps lumineux, t. VII, p. 113 et suiv.

Son admirable phénomène. S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 376.

Lumière. Nous ne pouvons nous passer de celle de Dieu. S. Ambroise, t. IX, p. 144.

Lumière spirituelle. S. Basile, t. VII, p. 175.

Luther prend la faculté de théologie de Paris pour juge, t. XXIV, p. 202.— Ses erreurs condamnées par la Sorbonne, t. XXV, p. 520.

Luxe (Contre le), t. I, p. 430; t. III, p. 153; t. IV, p. 78; t. V, p. 312, 313. — Luxe des femmes. Tertullien, t. II, p. 343; t. III, p. 85, 86. — Luxe des festins condamné. S. Chrysost., t. XV, p. 355. — Des équipages, *ibid.*, p. 357. — Des parures,

ibid., p. 358, 360 et suiv.; t. I, p. 428. — Tertullien, t. III, p. 84 et suiv. — Des habitations. S. Chrysost., t. XV, p. 361. — Des ameublements, t. I, p. 425, 428, 430. — Des habits, t. III, p. 84 et suiv.; 152, 158. — S. Bernard, t. XXV, p. 117. — Des sépultures. S. Chrysost., t. XV, p. 201, 202.

Lycurgue se laissant mourir de faim, parce que les Lacédémoniens avoient changé quelque chose à ses lois. Tertullien, t. II, p. 422.

Lyon (Eglise de). Son éloge, t. I, p. 158; t. XXIII, p. 36; t. XXIV, p. 178. — Martyrs de Lyon et de Vienne, t. III, p. 472 (et note). — Ses écoles au XIe siècle, t. XXIV, p. 30 (note). — Concile de Lyon, XIIIe œcuménique, t. XXIV, p. 516, où l'empereur est déposé. — XIVe œcuménique(*) tenu en présence de l'empereur Michel Paléologue, *ibid.*, p. 516.

M.

Mabillon, auteur de l'Epître dédicatoire des *Œuvres de saint Augustin*, t. XXI, p. 27 (note).

Machabées (Le livre des), a-t-il la même autorité que les autres livres canoniques? S. Augustin, t. XXII, p. 294.

Machabées (Les saints). S. Cyprien, t. IV, p. 156. — S. Ambroise, t. IX, p. 69-74.

Martyrs confesseurs avant l'Evangile. S. Chrysost., t. XIII, p. 455. — Les saints Machabées et leur mère, panégyrique par S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 373 et suiv. — S. Chrysost., t. XVI, p. 456-460. — S. Ambroise, t. IX, p. 162, 163.

Macédonius, nie la divinité du Saint-Esprit, t. VI, p. 35. — Réfuté par S. Grégoire de Nazianze, *ibid.*, p. 337. — Par S. Basile, t. VII, p. 196, 417, 420. — S. Ambroise, t. IX, p. 299 et suiv.

Macédonius, solitaire. Sa harangue aux commissaires impériaux chargés d'informer de la révolte d'Antioche, t. X, p. 94; t. XX, p. 46. — Sa charité pour les habitants d'Antioche. S. Chrysost., t. XVI, p. 156.

(*) Marqué par erreur XIIe œcuménique, lisez XIVe.

Macaire, envoyé par l'empereur Honorius, pour réprimer les Donatistes, t. V, p. 269 et suiv.; t. XXII, p. 257.

Macaire (S.), l'Egyptien, t. XIX, p. 457. — Ecrits publiés sous son nom, sur les matières de la grâce, *ibid.* (et note).

Macar (S.), martyr à Alexandrie, t. I, p. 196.

Machiavel, écrivain florentin, t. XXV, p. 559.

Macrine (Sainte), aïeule de S. Basile et de S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 71.

Macrobe, intrus au siége de Rome, t. V, p. 266.

Majorin, intrus au siége de Carthage, t. XXII, p. 255.

Magdeleine pécheresse. Sa pénitence. S. Ephrem, t. VIII, p. 470 — S. Ambroise, t. IX, p. 171 et suiv. — Magdeleine répandant son parfum sur les pieds de Jésus-Christ, t. XX, p. 256.—S. Chrysost., t. XIII, p. 344; t. XIV, p. 322; t. XVII, p. 360. — S. Ephrem, t. VIII, p. 330; *ibid.*, p. 470 (note).

Qui doit le plus exciter notre admiration dans sa conversion, ou son empressement à se rendre auprès de Jésus-Christ, ou l'indulgente commisération du Sauveur à la recevoir? S. Grégoire-le-Grand? t. XXIV, p. 203, *ib.*, p. 107. — Prédiction faite à Magdeleine. S. Chrysost., t. XIII, p. 344; XIV, p. 323, 324.

Mages (Etoile des), t. II, p. 42; t. VI, p. 348; t. VIII, p. 42; t. IX, p. 162, 163; t. XIV, p. 302; t. XXIII, p. 312, 451.

Magie. Les écoles de Pythagore et de Platon, infatuées de magie, t. I, p. 133. — Origène, t. II, p. 220, 221 (note); *ibid.*, p. 235 (note). — Miracles de Jésus-Christ et des Apôtres, attribués à la magie, t. I, p. 249; t. II, p. 17, 54, 85, 248.

Magistrats. Leur autorité. S. Chrysost., t. XVI, p. 126-128. — Leurs prérogatives, t. VI, p. 268 et suiv. — Les magistrats chrétiens peuvent-ils ordonner la peine de mort? t. IX, p. 375. — S. Augustin, t. XXII, p. 490 et suiv.

Nécessité qu'il y ait des magistrats. S. Chrysost., t. XVIII, p. 318, 321.

Magistratures civiles. Origène et Tertullien n'en permettent pas l'exercice au chrétien, t. II, p. 274 et 463. — Pourquoi? *ibid.*, (note).

Mahomet. T. XXIV, p. 5.

Maillard (Olivier), prédicateur français. Ses sermons, t. XXV, p. 575.

Le Maitre (Antoine), et Sacy son frère, traducteurs de S. Chrysost., sous le nom de Paul-Antoine de Marsilly, t. XI, p. 34.

Maître (Notre vrai), c'est Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXI, p. 64, 65 (*Traité du maître et de la musique*) — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 421. — Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 350. — Tertullien, t. III, p. 219 (Voy. *Jésus-Christ.*) — On ne peut servir deux maîtres, à savoir Jésus-Christ et le monde. Tertullien, t. III, p. 65, 154, 155. — S. Ambroise, t. IX, p. 149-387. — S. Augustin, t. XXII, p. 15. — S. Bernard, t. XXV, p. 199.

Maîtres (Devoirs des) envers leurs domestiques. S. Chrysost., t. XVIII, p. 340-342. — Doivent le bon exemple à tout ce qui dépend de leur autorité, *ibid.*

Majesté. Ce que Tertullien appelle la religion de la seconde majesté, t. II, p. 395. (Voy. *Puissance. Rois. Respect dû à l'autorité.*) — Crime de lèze majesté divine, t. II, p. 387.

Crime de lèze majesté humaine, t. II, p. 386 et suiv., 393.

Mal, s'entend-on bien sur ce mot? S. Chrysost., t. XII, p. 68, 85 et suiv., 87 (et note), 124, 126, 136, 201. — Il n'y a qu'un seul mal réel. S. Chrysost., t. XII, p. 81, 107. — Ce qui constitue le mal, ce n'est n'est point d'être défendu par la loi, il n'est défendu par la loi que parce qu'il est mal. S. Augustin, t. XXII, p. 245, 246. — Mal moral. Origène, t. II, p. 162; p. 226, 259. — Des vrais biens et des vrais maux. S. Augustin, t. XXI, p. 137, 213 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 87 et suiv.

Recherches sur l'origine et la nature du mal. Origène, t. I, p. 162, 226 259. — Arnobe, t. III, p. 334. — S. Basile, t. VII, p. 91-93. — S. Chrysost., t. XII, p. 180 et suiv. — Dieu est-il l'auteur du mal? Tertullien, t. II, p. 496-501, *ibid.*, p. 490 (Voy. *Liberté. Péché originel.*) — S. Ambroise, t. IX, p. 21, 29 — S. Basile (Discours *que Dieu n'est pas l'auteur du mal*), t. VII, p. 215 et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 20 et suiv.

Peut-on dire que Dieu ait créé les maux? Dans quel sens? S. Chrysost., t. XII, p. 85 et suiv. (Explication d'un passage d'Isaïe), *ibid.*, p. 201.

Réfutation de la doctrine des Manichéens sur la nature du mal. S. Basile, t. VII, p. 91. — S. Augustin, t. XXII, p. 109, 111.

Tous les maux répandus dans le monde proviennent d'une source commune, à savoir le péché de notre premier père. S. Chrysost, t. XII, p. 117, 118 (et note).

L'homme ne peut recevoir de mal que de soi-même. S Chrysost., t. XII, p. 153-176. (Homélie à ce sujet.)

Ce qui fait le mal, c'est l'absence d'une chose bonne en soi : *Malum est male uti bono.* S. Augustin, t. XXII, p. 129.

Point de mal réel que le péché. S. Chrysost., t. XII, p. 81. (Voy. *Péché.*)

Ce qui est mal de sa nature ne sauroit devenir bon. Tertullien, t. III, p. 190.

Maux publics. Leurs avantages. S. Cyprien, t. IV, p. 127. — Comment doivent être envisagés, t. VI, p. 244, 249. (Voy. *Afflictions. Adversités.*)

Par eux Dieu se venge des crimes de la terre. S. Cyprien, t. IV, p. 19 et suiv., 27, 46, 47. — Salvien, t. XXIII, p. 144 et suiv. (Voy. *Calamités publiques.*)

Insensibilité des hommes pour le ciel punie par les fléaux de la colère céleste. S. Cyprien, t. IV, p. 22, 23, 47.

Maladies du corps. Pourquoi Dieu nous les envoie. Lactance, t. III, p 466. (Voy. *Afflictions. Job.*)

Maladies de l'âme. S. Prosper, t. XXIII, p. 381. (Voy. *Ame.*)— Il y a cette différence entre les maux du corps et ceux de l'âme, que la science de la médecine est impuissante pour guérir tous les maux du corps, mais l'âme n'a point de vice dont Dieu et son Verbe ne puissent la purifier. Origène, t. II, p. 272.

La religion chrétienne promet de les guérir toutes. Origène, t. II, p. 117.

Malachie (S.), évêque d'Irlande. T. XXV, p. 278. — Regrets de saint Bernard sur sa mort, *ibid.*, p. 353.

Malheur. Différence entre malheur et misère. Le malheur est le partage de l'impie, la misère est celui du juste. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 76. (Voy. *Souffrances des justes.*)

Malades (Compassion envers les). S. Grégoire de Nysse, t. VIII,

p. 60, 61. — Devoir de les visiter. S. Basile, t. VI, p. 263 et suiv. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 254 et suiv.

Malades (Usage des). S. Basile, t. VII, p. 449 — S. Ambroise, t. IX, p. 380. (Voy. *Afflictions. Vie chrétienne. Chrétien souffrant.*)

Malchus, solitaire. Son histoire racontée par saint Jérôme, t. XX, p. 367, 370.

Mamert (Claude ou Claudien), archevêque de Vienne. C'est lui qui a institué les Rogations, t. XX, p. 482; t. XXIII, p. 30 (note). — A quelle occasion? *ibid.*, p. 31 — Ses écrits, t. XX, p. 483. — Son éloge, *ibid.*, p. 484.

Mandements et lettres pastorales, t. XIX, p. 361.

Mammée, mère de l'empereur Alexandre-Sévère, veut entendre Origène, t. II, p. 3. — Fut-elle chrétienne? *ibid.*, p. 4 (note).

Manès ou Manichée, hérésiarque, t. IV, p. 308. — Sa doctrine combattue par saint Archélaüs de Cascare, *ibid.* — Par S. Augustin, t. XXII, p. 103 et suiv.

Se donne pour apôtre de l'Esprit Saint, t. XXII, p. 119

Les deux principes des Manichéens réfutés par S. Basile, t. VII, p. 91. — S. Chrysost., t. XII, p. 93.

Manichéisme. Histoire de cette hérésie, t. IV, p. 308; t. XXII, p. 104, 105, 106 (note).

Manichéens (Livres de S. Augustin contre les), t. XXII. p. 103-132 — Système de ces sectaires, t. XXII, p. 105; *ibid.*, p. 111, 115. — Leurs mœurs. S. Augustin, *ib.*, p. 109, 110. — Leurs superstitions qui les confondent avec les païens, *ib.*, p. 123. — Leurs arguments reproduits par les philosophes modernes, *ib.*, p. 132. — Leurs mœurs opposées à celles de l'Église catholique. S. Augustin, t. XXI, p. 167. — Leurs artifices, t. XXIII, p. 435. — Leurs abominations, *ibid.* — Mélange monstrueux de christianisme et d'idolâtrie, *ib.*, p. 347.

Manichéens à Rome découverts et réprimés par saint Léon, t. XXIII, p. 417, 432-435. Ce qu'en disoit le sénateur Boëce, *ibid.*, p. 437 — Les écrivains protestants ont essayé de les justifier, *ib.*, p. 433 (note).

Décrioient l'ancien Testament. S. Chrysost., t. XIII, p. 51, 359.

— Réfutés, *ibid.*, p. 392 et suiv. (Voy. *Accord des deux Testaments.*)

Condamnoient le mariage. Pourquoi? S. Augustin, t. XXII, p. 215; *ibid.*, p. 324. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 237—239.

Manne du désert, image du pain eucharistique. Origène, t. II, p. 295. — S. Ambroise, t. IX, p. 449. — S. Chrysost., t. XIII, p. 422.

Manteau. Ouvrage de Tertullien sous ce titre, t. III, p. 151.

Mantoue. Célèbre assemblée des princes chrétiens tenue dans cette ville, t. XXIV, p. 519.

Mappalicus. Confesseur de la foi chrétienne, t. IV, p. 186.

Marbold de Rennes. Ses poèmes, t. XXIV, p. 521.

Marc, évêque d'Aréthuse, Arien. Persécution qu'il eut à essuyer de la part de Julien, t. VI, p. 178. — Il avoit sauvé Julien de la mort dans son enfance, *ibid.*, p. 209.

Marc-Aurèle. Pluie miraculeuse obtenue par les prières des chrétiens, t. VII, p. 293 (note).

Marc-Paul, célèbre voyageur, t. XXIV, p. 35.

Marcel d'Ancyre, t. V, p. 114 (note), 116, 413.

Marcelle (Sainte), dame romaine. Lettre de saint Jérôme à cette sainte sous le nom des saintes Paule et Eustochium, t. XX, p. 327 et suiv.

Marcellin, frère du tyran Maxime, non moins sanguinaire que lui, t. V, Disc. prélimin., p. 42.

Marcellin (Le comte). Lettre que lui adresse saint Athanase, t. V, p. 239.

Marcellin, notaire impérial, nommé commissaire dans la cause des Donatistes, t. XXII, p. 287. —Son éloge, *ibid.* (et note). — S. Augustin lui écrit sur la conduite à tenir à l'égard de ces sectaires, *ib.*, p. 489-492.

Marcellin (Chronique de), t. XXIV, p. 167.

Marcelline (Sainte), sœur de saint Ambroise qui lui adresse ses livres de la virginité, t. IX, p. 215. — Prend le voile des mains du pape Libère, *ibid.* (note), p. 234.—S. Ambroise lui écrit pour lui rendre compte des mouvements excités dans la ville de Milan par les Ariens pour obtenir des églises, t. IX, p. 335. — Il lui envoie une relation

de la découverte des corps des saints Gervais et Protais, *ibid.*, p. 355 et suiv.

Marcien (L'empereur). Convoque le concile de Chalcédoine, t. XIX, p. 502.

Marcion, inventeur d'un nouvel Evangile. Tertullien, t. II, p. 516. Ses erreurs, t. II, p. 479. — Traité de Tertullien contre Marcion, t. III, p. 11 et suiv., t. X, p. 418. — Rejetoit l'Evangile de saint Luc, t. II, p. 515. — Disciple de Cerdon, nioit que Jésus-Christ eût souffert réellement, *ibid.*, p. 480.

Marcionites, hérétiques des premiers siècles, t. I, p. 164.

Mariage (Sacrement du). S. Chrysost., t. XIX, p. 252-302. — Cassiodore, t. XXIII, p. 369. — Pierre Lombard, t. XXIV, p. 453.

Sacrement auguste. S. Chrysost., t. XIX, p. 378. — Consacré par la présence de Jésus-Christ aux noces de Cana, *ibid.*, p. 282.

Sa divine institution. S. Chrysost., t. XVIII, p. 240, 245, t. XIX, p. 253, 259, 260.

Son origine. S. Chrysost., t. XVIII, p. 254; t. XIX, p. 263, 264, 287 et suiv. (Voy. *Société humaine.*)

Pourquoi l'apôtre saint Paul l'appelle un *grand mystère*. S. Chrysost., t. XIX, p. 258.

L'unique fin que les chrétiens se proposent dans le mariage, c'est d'avoir des enfants et de s'appliquer à leur donner une éducation chrétienne. S. Justin, t. I, p. 304. — Tertullien, *ibid.*, p. 405 — S. Chrysost., t. XIX, p. 267-269; *ib.*, p. 283 — S. Augustin, t. XXII, p. 229. (Voy. *Education.*)

Mariage. Remède contre les passions. S. Basile, t. VII, p. 441. — S. Augustin, t. XXII, p. 220. — S. Chrysost., t. XIX, p. 260.

Sainteté du lien conjugal déshonorée par les mœurs des plus sages d'entre les païens. Tertullien, t. II, p. 405.

Ce qu'étoit le mariage pour les premiers chrétiens, t. I, p. 304, 360; t. II, p. 405; t. III, p. 310.

Sainteté du mariage. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 396. — Tertullien, t. II, p. 405; t. III, p. 108, 310. — S. Ambroise, t. IX, p. 43. — S. Augustin, t. XXII, p. 230. — S. Jérôme, t. XX, p. 376.

Chasteté du mariage. S. Chrysost., t. XIX, p. 268, 271 et suiv.; *ibid.*, p. 301.—S. Jérôme, t. XX, p. 376.—S. Augustin, t. XXII, p. 220; *ibid.*, p. 326.

Excellence et bonheur des mariages chrétiens, t. III, p. 108.

Caractères de l'affection conjugale. S. Chrysost., t. XIX, p. 257, 263.

Avec quelles précautions l'on doit s'engager dans le mariage. S. Chrysost., t. XIX, p. 255 et suiv.

Devoirs réciproques entre l'époux et l'épouse, *ibid.*, p. 204 et suiv., 289.

Devoirs de la femme mariée. S. Chrysost., t. XIX, p. 263, 264; *ibid.*, p. 287.

Devoirs du mari envers sa femme, *ibid.*, p. 284, 290, 291, 300.

Exemple des saints patriarches. S. Chrysost., *ibid.*, p. 261 et suiv.; *ib.*, p. 272, 281 et suiv. — Exemple de Sara. S. Ambroise, t. IX, p. 51, 52.

Traité de saint Augustin du *bien du mariage*, t. XXII, p. 324-327. — Autre du même adressé à Julienne, *ibid.*, p. 334, 335. — Livres de saint Augustin du mariage et de la concupiscence, t. XXII, p. 228-231. — Analyse de ce traité, *ibid.*

Discipline concernant le mariage. S. Basile, t. VII, p. 434-436.

Réglement du XIIe concile général de Latran sur la discipline du mariage, t. XXIV, p. 514, 515.

Hérétiques qui le condamnoient par un système de perfection imaginaire. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 396. — Manichéens, ennemis du mariage, t. XVIII, p. 237 (notes), 239.

Mariage comparé avec la virginité, t. III, p. 102, 110; t. VIII, p. 479. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 240, 259, 260, 266. — S. Jérôme, t. XX, p. 203 et suiv., 372, 373, 380.—S. Augustin, t. XXII, p. 324. — S. Ambroise, t. IX, p. 218, 225.

Inconvénients du mariage. S. Ambroise, t IX, p. 225, 226. — S. Jérôme, t. XX, p. 203 — Ses dangers. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 87. — S. Chrysost., t. XIX, p. 265-276; *ibid.*, p. 279-281; *ib.*, p. 294-296.

L'on ne doit pas condamner le mariage. S. Ambroise, t. IX, p. 219 et 220 (note), 244.

Indissolubilité du mariage. S. Chrysost., t. XIX, p. 292, *ibid.*, p. 296-300. — S. Augustin, t. XXII, p. 325, 339.

Traité des mariages adultères. S. Augustin, t. XXII, p. 337-340.

Question de l'adultère. S. Augustin, t. XXII, p. 336 et suiv. — S. Chrysost., t. XIX, p. 292. — Conduite de Jésus-Christ à l'égard de la femme adultère. S. Augustin, t. XXII, p. 339. — S. Chrysost., t. XIX, p. 296. — Les lois contre l'adultère portées contre les hommes aussi bien que contre les femmes. S. Augustin, *suprà*. — S. Chrysost., t. XIX, p. 284. (Voy. *Indissolubilité du mariage*.)

On peut se sauver dans le mariage comme dans la profession de la virginité. S. Chrysost., t. XIX, p. 254, 255.

Mariage avec un infidèle. S. Ambroise ne les approuve point, t. IX, p. 383, 384. — Tertullien, t. III, p. 105 et suiv. — Conciles d'Arles et d'Ancyre, *ibid.* (note).

Marie. (Voy. au mot *La sainte Vierge, mère de Dieu*.)

Marius Mercator, laïque. Sert efficacement la doctrine catholique, contre l'hérésie pélagienne, t. XXIII, p. 507, 508.

Marcile Ficin, chanoine de Florence, t. XXV, p. 533.

Martin (S.), archevêque de Tours. Histoire de sa vie et de ses miracles par Sulpice Sévère, t. IX, 483 et suiv. — Sa conduite à l'égard des hérétiques, 486. — Son article, t. IX, p. 482; t. XX, p. 452. Sa conduite envers les hérétiques, t. XXII, p. 99, 100.

Martin (D.), bénédictin. Traduction des confessions de saint Augustin, t. XXII, p. 361 (note).

Martinien. Saint Basile sollicite son crédit auprès de l'empereur, contre les violences exercées par les Ariens, t. VII, p. 461.

Martyre. Son excellence, t. I, pag. 397, 399; t. II, p. 280 et suiv., 521; t. IV, p. 147, 149, 157, 164. — Héroïsme du martyre chrétien. S. Cyprien, t. IV, p. 149, 163, 164, 185, 204. — S. Bernard, t. XXV, p. 485, 486.

Comparé avec l'héroïsme de la sagesse mondaine. Tertullien, t. II, p. 453. — Minucius Felix, t. III, p. 324. — Tertullien, t. III, p. 433. — S. Augustin, t. XXI, p. 226 et suiv.; *ibid.*, p. 230. — Gloire du martyre. Tertullien, t. III, p. 33. — Traité de saint Cyprien sous ce titre, t. IV, pag. 142, 163, 164, 182 et suiv.,

193, 201, 204, 216, 218. — S. Jérôme, t. XX, pag. 343. — S. Augustin, t. XXI, p. 526. — Martyre est la dette de la foi. Tertullien, t. III, p. 141. — S. Cyprien, t. IV, p. 144, 152.

Ce que Jésus-Christ appelle son calice, c'est le martyre. S. Jérôme, t. XX, p. 342, 343. — S. Clément d'Alexandrie l'appelle une consommation. Dans quel sens ? t. I, p. 397. — Exhortation au martyre. Origène, t. II, p. 281; t. IV, p. 139 et suiv. — (Traité de saint Cyprien), *ibid.*, 143 et suiv., 258. — Lettre de Tertullien aux confesseurs, t. III, p. 133 et suiv. — De saint Cyprien aux fidèles de Tybaris, t. IV p. 211 et suiv. — Sainte ardeur pour le martyre; exemple de saint Ignace d'Antioche, t. I, p. 145 et suiv., 175. — S. Justin, *ibid.*, p. 297. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 367. S. Basile, t. VII, p. 502, 503. — S. Chrysost, t. XIII, p. 163 et suiv.

Ce qui fait le martyre, ce n'est pas seulement l'effusion du sang, mais la cause pour laquelle on est persécuté. S. Augustin, t. XXI, p. 449; t. XXII, p. 262. — S. Cyprien, t. IV, p. 147. S. Pacien, t. V, p. 283.

Deux sortes de martyre. (Traité de saint Cyprien : *De duplici martyrio*), t. IV, p. 143 et suiv., 258. — Doctrine de saint Denis de Corinthe, t. I, p. 205. — De S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 419. — De S. Athanase, t. V, p. 205. — De S. Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p. 373; t. IX, p. 153.

Martyre journalier contre les tentations. S. Ambroise, t. IX, p. 153, 154 (note). — S. Chrysost., t. XVI, p. 568-570.

Est-il permis de s'exposer au martyre? S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 465. (Voy. *Fuite dans la persécution.*)

Le martyre ne consiste pas seulement à refuser d'offrir de l'encens aux idoles, il y a aussi un martyre de la conscience, qui consiste à ne pas manquer à la foi. S. Athanase, t. V, p. 205.

Martyrs avant Jésus-Christ. S. Cyprien, t. IV, p. 155, 156. (Voy. *Les saints Macchabées. Job. Abel.*) — Les justes de tous les temps ont été persécutés. Tertullien, t. II, p. 522. — S. Cyprien, t. IV, p. 157, 213. — S. Chrysost., t. XII, p. 212-268. — Martyrs et saints confesseurs de la foi chrétienne, t. I, p. 188, 195, t. II, p. 433; t. III, p. 134; t. IV, p. 328; t. VII, p. 393. —

S. Chrysost., t. XV, p. 127-150; t. XVI, p. 563-570; t. XXIII, pag. 511 et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 191. — Comparés avec les héros du paganisme Tertullien, t. II, p. 453, t. III, p. 324; t. IV, p. 466. — S. Augustin, t. XXI, pag. 226 et suiv., *ibid.*, pag. 230. — S. Chrysost., t. XV, p. 126, 149.

Martyrs en présence de leurs persécuteurs, *ibid.*, p. 128. — Leur gloire comparée à celle de leurs persécuteurs. S. Astère, t. V, p. 340.

Leur force surnaturelle. Argument invincible en faveur du christianisme. S. Chrysost., t. XV, pag. 134. — Prouve à elle seule la divinité du christianisme, t. I, p. 167; t. II, p. 267; t. IV, p. 146, 185. — S. Justin, t. I, p. 317, 318.

Comment les martyrs ont triomphé de l'idolâtrie, t. V, pag. 151; t. IV, p. 146.—Propagation évangélique par le sang des martyrs. Témoignage d'Hégésippe, t. I, p. 188.—De saint Justin, *ibid.*, p. 318. — *Sanguis martyrum semen christianorum.* Tertullien, t. II, p. 435 (et note).

L'Église triomphe par les martyrs. S. Cyprien, t. IV, pag. 187. — Tertullien, t. III, pag. 433. — S. Chrysost., t. XV, pag. 127, t. XVI, p. 563.

C'est l'héroïsme de leur confession qui a propagé la foi chrétienne. S. Ambroise, t. IX, p. 460. — Est-ce l'erreur et le fanatisme qui ont fait nos martyrs? S. Chrysost., t. XV, p. 136.

Leurs reliques, t. VI, p. 167; t. XX, p. 175, 382-386 (Voy. *Saintes Reliques.*) T. XXIV, p. 282.

Culte qui leur est dû, tom. V, pag. 341. — S. Augustin, t. XXII, p. 124, 125; t. XXIII, p. 343, 344.

Fêtes anniversaires des martyrs, consacrées par la tradition, t. II, p. 469. — Nous n'adorons point les martyrs. S. Jérôme, t. XX, pag. 382.

Comment nous devons célébrer leurs fêtes. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 218, 219.

Miracles qui s'opèrent au tombeau des martyrs. S. Cyprien, t. IV, pag. 151. — S. Grégoire le-Grand, t. XXIV, p. 105. — S. Jérôme, t. XX, p. 338, 346, 452. — S. Augustin, t. XXI, p. 298-299. — Durent la translation des reliques des saints martyrs,

nous entendions au loin les cris lamentables et les hurlements de rage, par lesquels les Démons exprimoient les tortures brûlantes qu'ils ressentoient en leur présence, dévorés lentement par le feu secret jaillissant de ces précieux restes. S. Chrysost., t. XIV, p. 534; t. XVI, p. 574.

Du nombre des martyrs, t. I, p. 265; t. II, p. 97 et note; t. IV, p. 141, 145, 146. — Martyrs. Ce qu'il faut entendre par le mot d'Origène, qu'ils ont été en petit nombre, t. II, p. 97. (Voy. le mot *Persécution.*) — Martyrs de Lyon, t. IV, p. 328 et suiv. — Martyrs (Les quarante) de Sébaste. Leur panégyrique par saint Basile, t. VII, p. 393. — Leurs noms, *ibid.* (note). — Et par S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 83. — Les martyrs d'Afrique. Relation par saint Victor de Vite, t. XXIII, p. 511 et suiv. — La multitude des martyrs, preuve de la véritable Église. S. Irénée, t. I, p. 167.

Martyres vrais et faux. S. Cyprien, t. IV, p. 147, 148. — S. Optat, t. V, p. 272. — S. Augustin, t. XXII, p. 500.

L'Église aura toujours des martyrs. S. Cyprien, tom. IV, p. 151, 158, 159. — S. Augustin, t. XXI, p. 275, 547, 548. (Voy. *Eglise. Justes persecutés. Tentations. Vie chrétienne.*) — Diverses sortes de martyres, t. IX, pag. 153. (Voy. *Eglise militante.*) — Martyre de tous les jours, non moins méritoire que celui de l'effusion du sang. S. Cyprien, t. IV, p. 203 (et note) — S. Ambroise, t. IX, p. 153, 154 (note).

La constance des martyrs opposée à notre lâcheté. S. Ephrem, t. VIII, p. 314, 315.

Martyrologes anciens; par qui redigés, t. I, p. 401 (note).

Maruthas (Saint). Son recueil des actes des martyrs, sous Sapor, t. XIX, pag. 470. — Se lie au parti de Théophile contre saint Jean Chrysostôme. Témoignage que lui rend le saint patriarche, *ibid.*

Mascaron, évêque de Tulles. Jugement sur ses Oraisons funèbres, t. XXV, p. 604-606.

Massillon. Eloge de ses conférences ecclésiastiques, t. X, p. 218. — Elles ne sont qu'une paraphrase éloquente du Traité de S. Chrysost., sur le Sacerdoce, t. X, p. 285 (note).

Sa manière de citer les Pères, t. V. Disc. prélimin., p. 66. — Jugement sur son éloquence, t. X. Disc. prélimin., p. 58, 59.

Matérialisme (Objections du), contre l'existence de Dieu et de sa Providence, t. III, p. 274 et suiv.

Ses funestes conséquences. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 54.

Matière. Ce qui la compose. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 95. — Tertullien, t. III, p. 1 et suiv. — Est elle éternelle? S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 100, 101. — S. Chrysost., t. XI, p. 380 et suiv. (notes); *ibid.*, 385 et suiv. (et notes). —Est-elle incréée? S. Basile, t. VII, p. 87 et suiv.

Mathieu (S.), évangéliste. Extraits des homélies sur son Evangile par saint Chrysost., t. XIV, p. 3-66.—Découverte de l'exemplaire de son évangile écrit de sa propre main, t. I, p. 107.

Mature (S.), martyr de Lyon, t. IV, p. 333.

Mavilus d'Adrumet, confesseur, t. II, p. 444.

Maucroix (L'abbé de), de l'Académie française, traducteur de saint Jean Chrysostôme. Sa manière de traduire, t. XI, p. 28 (note).

Maurice (L'empereur). Ordonnance rendue par lui, t. XXIV, p. 52. — Avec quelle discrétion le pape saint Grégoire concilie le droit de la discipline avec le respect dû à la dignité impériale, *ibid.*, 52, 53. — Conduite du saint pape à l'égard de son successeur, *ibid.*

Maury (M. le cardinal). Sacrifice fait par lui de ses sermons. Pour quel motif? t. I. Disc. prélimin., p. 7 (note).

Maxime (Le tyran). Ses cruautés, t. V. Disc. prélimin., p. 38. — Sa défaite, *ibid.*, p. 42, t. IX, p. 485.

Maxime, philosophe païen, sous Julien, t. III, p. 423 (note). — L'un des maîtres de ce prince l'engage dans la superstition de l'idolâtrie, t. VI, p. 162-200 (note).

Maxime, philosophe cynique, intrus au siége de Constantinople, t. VI, p. 44 (et note), 48, 49, 291. — Abuse de la confiance de saint Grégoire de Nazianze, *ibid.*, p. 46. — Essaie de gagner l'empereur Théodose, p. 50 (et note). — Est-ce le même que saint Grégoire de Nazianze a célébré dans son éloge du philosophe Héron? t. VI, p. 390.

Maxime (S.), de Turin. Extrait des homélies publiées sous son nom, t. XXIII, p. 337.

Maximin (S.), confesseur sous Julien, t. VI, p. 176 (note).

Maximin. Persécution suscitée par cet empereur contre les chrétiens, t. V, p. 152; t. VI, p. 464.

Maximin, évêque Arien, réfuté par saint Augustin, t. XXII, p. 86.

Maximin, évêque intrus de Carthage, t. XXII, p. 509.

Maximin, évêque catholique de Bagai, assassiné par les Donatistes, *ibid.*, p. 520-523.

Méchant (Caractère du), t. V, p. 293; t. VIII, p. 258.

A quel châtiment il est réservé. S. Ephrem, t. VIII, p. 258. — S. Augustin, t. XXI, p. 449 et suiv.

Pourquoi des méchants dans le monde? S. Augustin, t. XXI, p. 516.

Mélange des bons et des méchants. S. Augustin, t. XXI, p. 450, 451, 488; t. XXII, p. 19. — Représenté par les deux cités qui se partagent le monde, *ibid.*, p. 186.

Fuir leur société. S. Chrysost., t. XVIII, p. 142. — Comment en agir à leur égard. S. Augustin, t. XXI, p. 472 et suiv.

Méchants, sont enfants de Dieu et ne le sont pas; restent dans l'Eglise et ne tiennent pas à l'Eglise. S. Augustin, t. XXI, p. 487.

Prospérité du méchant, ce qu'il en faut penser. Minucius Félix, t. III, p. 324. — S. Basile, t. VII, p. 174. — S. Gaudence, t. VIII, p. 459. — S. Augustin, t. XXI, p. 448, 449, 540. (Voy. *Biens du monde.*)

Le méchant est vraiment pauvre; c'est le juste qui est vraiment riche. S. Augustin, t. XXI, p. 456. — Leurs prospérités ne seront pas de longue durée. S. Augustin, t. XXI, p. 450-452 et suiv., p. 455, 456. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIII, p. 69.

Dieu leur abandonna les biens de ce monde comme choses de peu de valeur. S. Augustin, t. XXI, p. 533, 540. —Il donne toutes ces choses aux méchants, et il se réserve lui seul pour les bons, *ib.*, p. 563.

Méchants trompés dans leurs projets criminels. S. Augustin, t. XXI, p. 447, *ibid.*, 523-525. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 71. — S. Chrysost, t. XIII, p. 351. — Exemple des frères de Joseph, et des Juifs faisant mourir Jésus-Christ.

Médiateur. (Voy. *Jésus-Christ.*) Seul Médiateur efficace et nécessaire. S. Ambroise, t. IX, p. 167.

Médecins. Dangers de cette profession, t. VI, p. 401. — Il leur est prescrit par le concile XIIe général de Latran, de ne pas attendre le danger pour exhorter les malades à appeler un confesseur, t. XXIV, p. 514.

Médisance, sévèrement interdite au chrétien. Hermas, t. I, p. 176. — Origène, t. II, p. 306. — S. Chrysost., t. XVI, p. 75-77; t. XVIII, p. 87-100; t. XIX, p. 206 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 165, 218; *ibid.*, 404, 480, 481.

Sources secrètes de la médisance. S. Ephrem, t. VIII, p. 261, 262.

Sa lâcheté. S. Chrysost., t. XVIII, p. 87, 93, 98.

Source de maux. S. Chrysost., *ibid.*, p. 98.

Rien n'excuse la médisance, *ibid.*, p. 89.

Ses perfides manœuvres. S. Bernard, t. XXV, p. 434, 435. — Combien ce vice est commun. S. Chrysost., t. XVIII, p. 92, 94, 95.

Combien criminelle dans les prêtres. S. Cyprien, t. IV, p. 206. — Celui qui l'écoute devient aussi coupable que celui qui la profère. S. Ephrem, t. VIII, p. 305, 306.

Médisance qui s'exerce contre les ministres du Seigneur. S. Chrysost., t. XVIII, p. 379, 380.

Seule médisance permise, savoir : celle qui s'accuse soi-même de ses péchés. S. Chrysost., *ibid.*, p. 89, 90.

Mélanie (Sainte.), t. XX, p. 24 (et note); *ibid.*, p. 409, 431. — Son éloge, *ibid.*, (note).

Melchisédech bénissant Abraham. S. Ephrem, t. VIII, p. 128 et suiv. — S. Chrysost., t. XIV, p. 513.

Figure de Jésus-Christ, t. IV, p. 277. — Son sacrifice, figure du sacrement eucharistique. S. Chrysost., t. XVII, p. 513. — S. Ambroise, t. IX, p. 274.

Mélèce (S.) archevêque d'Antioche, s'attache plus particulièrement saint Jean Chrysostome, t. X, p. 71. — Son éloge, *ibid.*, (note). — Notice sur ce saint évêque, t. V, p. 303. — Préside le second concile de Constantinople, t. VI, p. 70 (note). — Sa mort,

ibid. p. 72. — Ses obsèques célébrées avec pompe au concile de Constantinople, t. X, p. 73 (note).—Son éloge prononcé au jour de ses obsèques par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 80.

Ce que dit saint Jérôme de la division entre Vital et Mélèce, t. XX, p. 167.

Mélisende, reine de Jérusalem. S. Bernard lui écrit, t. XXV, p. 209.

Méliton (S.), apologiste, t. I, p. 324,

Mémoire, phénomène merveilleux. S. Augustin, t. XXII, p. 411.

Menais (M. l'abbé de la) Traduction des confessions de saint Augustin, t. XXII, p. 361 (note).

Menot (Michel), prédicateur français. Idée de ses prédications, t. XXV, p. 575.

Mensonge, opposé à la vérité, t. XX, p. 346

Les mots tromperie, fausseté, dissimulation, artifice, mensonge, tous synonymes dans le langage des saints Pères, t. X, p. 157, 161.

Doctrine de saint Augustin sur le mensonge, t. X, p. 158, 195 (note), 209, 210, 239; t. XXI, p. 173; t. XXII, p. 340-348. — Mentir, c'est avoir dans la pensée autre chose que dans les paroles ou dans quelque autre signe que ce soit dont on se sert pour se faire entendre, S. Augustin, t. XXII, p. 340, 341. — Exemples qui semblent autoriser le mensonge, *ibid.*, p. 341. — Discutés et résolus par saint Augustin, *ibid.*, p. 342, 347. — Par S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 85, 86.—Doctrine de tous les saints docteurs, t. X, p. 158-162, 195, 210, 239.

Horreur des chrétiens pour le mensonge, t. IV, p. 465. — Tout mensonge est regardé parmi nous comme criminel envers Dieu. S. Justin, t. I, p. 316, 292, 295. — Tertullien, t. II, p. 331. — S. Augustin, t. XXII. p. 345, 346.

La bouche du chrétien ne doit s'ouvrir à aucun mensonge. S. Basile, t. VII, p. 356. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 107 et suiv. — Point de mensonge qui ne soit un péché. S. Augustin, t. XXI, p. 173; *ibid.*, 403, 404. — S. Grégoire-le-Grand ne permet pas ce que l'on appelle mensonge officieux, t. XXIV, p. 85.

Ce que l'on appelle mensonge officieux et mensonge joyeux, t. X, p. 158 (note). — Artifices innocents et légitimes en apparence. S. Chrysost., t. X, p. 188 et suiv., *ibid.*, p. 193 (note).

Mensonge de fait, ou restrictions mentales, contraires à la vérité chrétienne. Tertullien, t. II, p. 466 et suiv. — S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 66.

Il est toujours plus sûr de ne point mentir. S. Chrysost. t. XVIII, p. 110.

N'est jamais permis, surtout en fait de religion. Tertullien, t. II, p. 373, 384.

A quoi il expose. S. Ephrem, t. VIII, p. 259.

Menteurs. Dans quel sens il est dit que tous les hommes sont menteurs. S. Chrysost., t. XV, p. 235.

Mer. S. Basile indique un moyen d'en rendre l'eau potable, t. VII, p. 102 (note). — Ses productions, *ibid.*, p. 121. (Voy. *Hexaéméron.*)

Passage de la mer Rouge, t. VIII, p. 130 et suiv. — Figure du baptême, t. XIII, p. 415 et suiv. (Voy. *Baptême. Accord de l'ancien et du nouveau Testament.*)

Mercure Trismégiste. S. Augustin, t. XXI, p. 240.

Mercurin, évêque arien. S. Ambroise, t. IX, p. 351.

Mercure (Sainte), martyre d'Alexandrie t. I, p. 196.

Mères. Combien il en est qui oublient les premiers devoirs de la nature, t. IX, p. 27 (et notes) — Conseils donnés aux mères, *ibid.*, p. 65, 74; t. XX, p. 139; t. XXIV, p. 286. (Voy. *Education.*)

Il leur est recommandé d'allaiter leurs enfans, t. XXIV, p. 286.

Mérites. Dire que la grâce est donnée selon les mérites, c'est détruire le bienfait et la nécessité de la grâce, en la rapportant aux mérites des hommes; c'est dire que la grâce n'est point grâce. S. Augustin, t. XXII, p. 157.

Le Merre, traducteur de saint Jean Chrysost., t. XI, p. 35, 36. — Ses aveux sur la nécessité d'abréger ou d'éclaircir son original, *ibid.*, p. 43 (note).

Messe. (Etymologie du mot). T. XXIII, p. 20. — Sacrifice eucharistique, sacrifice journalier de propitiation et de salut. S. Chrysostôme, t. XI, p. 357. — S. Ambroise, t. IX, p. 70.

Excellence du saint sacrifice de la Messe, t. XXIV, p. 479.

Son antiquité prouvée par les témoignages de saint Ignace d'Antioche, t. I, p. 135 (note.)— De S. Justin, *ibid.*, p. 289, 307.— De S. Cyprien, t. IV, p. 276-286 Témoignages de la tradition.

Je connais le prix de la victime par qui j'ai été racheté. Je mange sa chair, je bois son sang et le dispense aux autres. S. Augustin, t. XXII, p. 419.

Quand nous brûlons l'encens sur l'autel du Seigneur, son ange est présent, n'en doutez pas, puisque Jésus-Christ lui-même s'y trouve présent, puisqu'il y est la victime qui s'immole. S. Ambroise, t. IX, p. 155.

Quand vous voyez le Dieu du ciel qui s'immole sur l'autel et s'y anéantit.—S. Chrysost., t. X, p. 268, 475; *ibid*, p. 520 et suiv.; t XVII, p. 450, 451, 494, 495.

Celui qui est assis dans le ciel à la droite de Dieu son père, c'est le même qui, ne dédaignant pas de se laisser toucher par les mains de tous, se donne à qui veut le recevoir, se livre à nos embrassements, se laisse découvrir à tous par les yeux de la foi. S. Chrysost., t. X, p. 269.

Miracles attestant la vérité de la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrifice eucharistique. S. Chrysost., t. X, p. 476, 477, 530. —Pascase Radbert, t. XXIV, p. 252.— S. Grégoire-le-Grand, *ibid.* (note); *ib.*, p. 254. —L'abbé Rupert, t. XXV, p. 21, 22 —Sacrifice offert pour les vivants et pour les morts. S. Chrysost., t. X, p. 470, 518 et suiv. (Voy. *Prières et oblations pour les morts.*)

La célébration du saint sacrifice, la même dans tous les siècles chrétiens jusqu'au schisme de Luther, t. XXIV, p. 237, 230, 240 (note), 251, 254.

Se célébroit le matin. S. Cyprien, t. IV, p. 285.

Cérémonies de la Messe, t. VIII, p. 431 et suiv. (Ve Mystagogique de S. Cyrille de Jérusalem.) Prières de la Messe, les mêmes aujourd'hui que du temps des Pères les plus anciens, *ibid.*, p. 432. —Calomnies des prétendus réformateurs contre le saint sacrifice de la Messe, t. XXIV, p. 133, 134.

Messie. (Voy. *Jésus-Christ.*)

Messie promis dès l'origine du monde. S. Léon, t. XXIII, p. 436, 437. — Espérance d'un Messie à venir répandue chez tous les peuples. Origène, t. II, p. 41, 42; t. XXIV, p. 439. — Les Juifs l'attendent encore, *ibid.*, p. 135; t. III, p. 327. — Prédiction de la victoire future du Messie sur le démon. S. Chrysost., t. XI, p. 455 (et note).

Imposteurs qui veulent se faire passer pour Messies, t. II, p. 41, *ibid.*, p. 210.

Méthodius (S.). Son banquet des vierges. Analyse, jugement sur cet ouvrage. A son article, t. V, p. 122-124.

Métempsycose, t. II, p. 265.

Metras (S.), martyr d'Alexandrie, t. I, p. 192.

Métropole civile. Ses droits ne préjudicient point à ceux des métropoles ecclésiastiques. Exemple : La ville de Chalcédoine érigée en métropole, sans qu'il soit dérogé aux droits de Nicomédie, t. XX, t. XIX, p. 503, 504.

L'érection d'une nouvelle métropole dans la province de Cappadoce, occasion d'un schisme, t. VI, p. 512.

Métropolitain. Sa présence nécessaire à l'ordination épiscopale, t. V, p. 440.

Michon. Poésies, t. XXIV, p. 518, 519.

Middleton (Richard), t. XXIV, p. 492.

Milan (Eglise de), t. I, p. 107 (note).

Milon. Son poème, t. XXIV, p. 515.

Milève (Concile de), t. XIX, p. 496.

Milléssaires. Opinion de S. Papias d'Hiéraple, t. I, p. 183.

Ministère ecclésiastique. S. Chrysost., t. XVIII, p. 121, 384, 432.

Ministère sacerdotal. Son autorité. S. Cyprien, t. IV, p. 40. (Voy. *Sacerdoce, Evêques, Prêtres, Eglise.*)

Ministres des autels ont droit aux aumônes des fidèles. S. Cyprien, t. IV, p. 197, 199.

Minucia, vestale enterrée vive pour avoir manqué à ses engagements. S. Jérôme, t. XX, p. 375.

Minucius Felix, avocat romain, apologiste du christianisme. Son *Octave*, t. III, p. 269, 271 et suiv. — Extraits de cet ouvrage, *ibid.*, p. 272. — Jugement qu'en porte S. Jérôme, t. XX, p. 198. — (Il

en existoit dans notre langue deux traductions : la première, par Dumas (1 vol. in-4°, Paris, 1637) ; l'autre, par Perrot d'Ablancourt (même année, 1 vol. in-12). Ces versions infidèles et surannées en faisoient désirer une nouvelle. Ce vœu a été rempli par la belle et savante traduction que M. Péricaud, académicien de Lyon, en a publiée dans cette ville, en 1 vol. in-8°, 1823, avec le texte en regard et des notes).

Miracles. Sont-ils possibles dans l'ordre naturel? Origène, t. II, p. 185.

Miracles de Jésus-Christ prouvent sa divinité. Témoignages de Quadrat, apologiste, t. I, p. 273, 274. —D'Origène, t. II, p, 51, 82, 374. — De Tertullien, t. III, p. 22. — D'Arnobe, *ibid.*, p. 338, 346. — De S. Athanase, t V, p. 186, 187, 188. — De S. Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p 378 — De S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 112, 333, 346. — De S. Augustin, t. XXI, p. 119, 123-127. — De S. Chrysost., t. XIV, p. 67-73, 117, 118.

Ses miracles avoués par Celse, t. I, p. 249 (note) ; t. II, p. 52. — Par Porphyre, t. I, p. 235 (note), 242. — Par Hiéroclès, t. V, p. 141. — Par Julien, t. I, p. 239, 240, 248. — Avoués par ses ennemis les plus acharnés, t. I, p. 212 (note). — Ne pouvant les nier, on les attribue à la magie, t. I, p. 249 ; t. II, p. 17, 54, 85, 248 ; t. XXI, p. 123-127 ; t. XXII, p. 485, 486.—Comparés avec les prodiges attribués aux héros de la fable, t. II, p. 107. (Voy. *Apollonius de Thyane. Apulée.*)

Miracles des patriarches comparés à ceux de Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXI, p. 561.

Supériorité de ceux de Jésus-Christ sur ceux de Moïse. S. Chrysost. t. XIV, p. 73-75, 88.

Miracles de Jésus-Christ toujours subsistants par des preuves sensibles, t. I, p. 276 ; t. III, p 349 (note).

Les miracles que faisoient les prophètes n'empêchoient pas qu'ils ne fussent persécutés. S. Chrysost., t. XI, p. 127.

Miracles fréquents parmi les premiers chrétiens. Témoignages de S. Irénée, t. I, p. 164, 165 (note). — D'Origène, t. II, p. 51. — De S. Cyprien, t. IV, p. 48, 145.

Succession non interrompue de miracles dans les premiers siècles de l'Église, t. I, p. 164, 165. — Miracles racontés par S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 441. — Par S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 119-122. — Par Ruffin et Sulpice-Sévère, t. XX, p. 49. — Miracles contemporains. S. Augustin, t. XXI, p. 208 et 209. — Miracles opérés au temps de saint Jean Chrysostome, t. X, p. 416, 476, 477 (en faveur du dogme de la présence réelle); t. XIX, p. 530. — De S. Jean Damascène, t. XIX, p. 445.

Nous sommes témoins des miracles opérés par nos saints martyrs; nous voyons les malades venir à leurs tombeaux, et s'en retourner guéris; ceux que le démon tourmentoit, guéris par leur invocation. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 105.

Miracle des confesseurs d'Afrique parlant, quoique leur langue eût été arrachée jusqu'à la racine, attesté par des témoins oculaires, par Victor de Vite, par S. Grégoire-le-Grand, t. XXIII, p. 516, 517.

Miracles opérés par la vraie croix, t. XX, p. 450, 451. — Par saint Martin, *ibid.*, p. 452 (et note); t. IX, p. 462.

Miracles opérés par les saints solitaires d'Égypte, t. XX, p. 49.

Leçons morales à recueillir des miracles. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 98. — Miracles, autant de mystères, *ibid.*

Pourquoi il ne s'en fait plus aujourd'hui. S. Chrysost., t. XIV, p. 498 et suiv., 510-514; t. XV, p. 52. — S. Augustin, t. XXI, p. 297, 298; t. XXII, p. 59. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 90, 91.

Les miracles ne sont plus nécessaires depuis que Dieu a parlé. S. Chrysost., t. XI, p. 136. — Néanmoins il s'en opère encore tous les jours. Origène, t. II, p. 83.

Faux miracles. Origène, t. II, p. 82 et suiv.; t. XXI, p. 295. — Opérés par les démons, *ibid.*, p. 308. (Voy. *Démons.*)

Miracles apocryphes. (Voy. les articles *Métaphraste*, t. XIX, p. 471. — *Jean Moschus*, t. XXIV, p. 487. — *Sophrone*, t. XIX, p. 472. — *Jacques de Voragine*, t. XXIV, p. 486.

Discernement à faire entre les vrais et les faux miracles. Origène,

t. II, p. 86. — Parce qu'il y a de faux miracles, il ne s'en suit pas qu'il n'y en ait point de véritables. Origène, *ibid.*, p. 85.

Miséricorde (Confiance dans la divine). Tertullien, t. III, p. 69.

Les biens qu'elle nous a procurés garantissent ceux qu'elle nous promet encore. S. Chrysost., t. XI, p. 124, 125. — Miséricorde de Dieu dans le sacrement de pénitence, t. VIII, p. 274.—S. Chrysost., t. XVII, p. 358-361.

Miséricorde divine. Dans quel esprit nous devons l'invoquer. S. Chrysost., t. XVII, p. 22. — Toujours supérieure à nos iniquités, *ibid.*, p. 352. — Où en serois-je si la miséricorde du Seigneur ne m'eût prévenu? S. Augustin, t. XXI, p. 527. (Voyez *Espérance. Jésus-Christ Sauveur.*)

Miséricorde de Dieu se manifeste jusques dans les menaces qu'il fait au pécheur, t. III, p. 69.

Dangers d'une confiance trop présomptueuse dans la miséricorde du Seigneur. S. Augustin, t. XXI, p. 421, 422.

Miséricorde (Sentiment de la). Naturel à l'homme, t. III, p. 437 et suiv. — Doit-elle s'exercer indifféremment? *ibid.*, p. 440. — Miséricorde envers le prochain, t. III, p. 440; t. IV, p. 67. (Voy. *Compassion. Aumône. Pauvres.*) — Bonheur promis à ceux qui l'exercent. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 32.

Miséricorde du chrétien, s'étend à tous les hommes, à l'imitation de celle de Dieu même. S. Chrysost., t. XVII, p. 39, 40. — Exemple, saint Paul. S. Chrysost., t. XVII, p 42 et suiv. (Voy. *saint Paul.*) — Miséricorde envers le pécheur, t. III, p. 70; t. IV, p. 247. (Voy. *Charité.*)

Fausse miséricorde. S. Cyprien, t. IV, p. 44-51 (et note).

Missi Dominici. Leur office, t. XXIV, p. 219.

Missionnaire. (Voy. *Prédication. Eloquence.* — Les articles *S. François d'Asise*, *S. Vincent Ferrier*, et au t. I. Disc. prélimin., p. 67.) S. Jérôme, t. XX, p. 162.

Modeste, préfet de la Cappadoce. Son entretien avec saint Basile, t. VI, p. 501 et suiv. — Il est guéri par les prières du saint évêque, p. 507, 508.

Modestie chrétienne. S. Chrysost., t. XVIII, p. 164-171. — Nécessaire surtout dans la prospérité. S. Chrysost., t. XVI, p. 47 et suiv.

Oblige tous les sexes comme tous les âges. Tertullien, t. III, p. 86, 100.

N'est pas la négligence, moins encore la malpropreté, t. III, p. 89; t. XX, p. 210.

Moines (Quatre sortes de), t. XXIII, p. 499.

Il y en avoit de résidents dans les villes, d'autres dans des solitudes. S. Épiphane, t. XX, p. 20. — Ruffin, *ibid.*, p. 45.

Mœurs des différents moines. S. Jérôme, t. XX, p. 229-231. — Moines vagabonds. S. Augustin, t. XXII, p. 352. — Contre ceux qui mènent une vie dissipée. Cassien, t. IX, p. 478. — S. Isidore de Peluze, t. XIX, p. 393. — Les moines sont-ils propres au ministère des paroisses? t. X, p. 485. — Influence qu'ils avoient, t. VI, p. 483 t. VII, p. 62.

Seuls annalistes du moyen âge. Défauts de leurs chroniques, t. XXIV, p. 35 (note), 36. — Services rendus par eux aux sciences, aux lettres, au commerce, à l'humanité tout entière, t. XXIV, p. 20-27; *ibid.*, p. 191.

Mollesse. Contraire à l'esprit du christianisme. S. Chrysost., t. XIV, p. 448.

Monastères de l'Égypte, t. V, p. 257; t. IX, p. 478; t. XV, p. 157, t. XX, p. 44. (Voy. *Solitaires. Religieux.*)

Monastères au temps de S. Augustin, t. XXI, p. 165, 166.

A la fois écoles et sanctuaires, t. XXIV, p. 29, *ibid.*, 183 (note). — Exercices ordinaires à ceux d'Occident, t. XXIV, p. 20-27.

Monastères (relâchement dans les mœurs). T. XXV, p. 264, 265.

Monnaie (Caractère de). S. Chrysost., t. XV, p. 376. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 432. (Voy. *Monde*.) — Langage ordinaire des mondains contre la morale évangélique. S. Augustin, t. XXII, p. 66, 67, 71, 72. — Leur vie dissipée. S. Augustin, t. XXII, p. 67. — Se croient libres parce qu'ils s'agitent, *ibid.*

Monde. Est-il l'ouvrage d'une intelligence supérieure? t. III, p. 274 et suiv. — Son merveilleux mécanisme. Tertullien, t. II, p. 385. Lactance, t. III, p. 397. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 374 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 7 et suiv.

Contradictions des anciens philosophes sur l'origine du monde, t. I, p. 306 et suiv.; t. VII, p. 87 et suiv., t. VIII, p. 100, 101. —

Produit par la bonté du souverain Créateur, t. II, p. 496 et suiv — Le monde n'est pas éternel. S. Chrysost., t. XI, p. 343. (Voy. les mots *Athéisme. Matière. Philosophes.*)

Son antiquité. Opinion de Celse à ce sujet, t. II, p. 28.

Monde. Beauté de l'univers. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 330. — S. Basile, t. VII, p. 97, 101, 104 et suiv. p. 344 (note).

Création du monde. S. Basile, t. VII, p. 84. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 97. — S. Ambroise, t. X, p. 22. — S. Chrysost., t. XI, p. 375 et suiv.

Harmonie qui en règle les parties diverses. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 276 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 18 et suiv.

La création du monde n'a point été l'ouvrage du hasard, t. VII, p. 80. — Récit de Moïse. Explication des premiers versets de la Genèse, *ibid.*, p. 83, 86, 90, 93 et suiv., 99, 103, 116, 120, 133. — S. Chrysost., t. XI, p. 377-388; t. XII, p. 9 et suiv.; *ibid.*, p. 14 (Voy. les mots *Exaëmeron. Providence.*)

Le monde a-t-il été créé pour l'homme? Origène, t. II, p. 163-176; t. III, p. 452; *ibid.*, p. 462, 463. — S. Chrysost., t. XII, p. 21, 31, 35. — S. Salvien, t. XXIII, p. 96 et suiv. — Tertullien, t. II, p. 486-488.

Tout ce qui fut créé l'a été pour nos besoins. S. Basile, tom. VII, p. 107. — S. Chrysost., t. XII, p. 62 et suiv. (Tout l'article de la *Providence et bienfaits de Dieu.*)

Le monde, vaste république, t. I. p. 322; t. III, p. 315.

Monde, sa description par S. Cyprien, t. IV, pag. 121-130, 171 et note. — Par S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, pag. 94-96. — S. Chrysost., t. XV, p. 310, 311, 315, 325 et suiv. — Par S. Cyrille d'Alexandrie, t, XIX, p. 374.

Vanité de ses biens, t. I, p. 178. — S. Chrysost., t. XV, p. 332 et suiv., 363. — S. Eucher, t. XXIII, p. 69. — S. Bernard, t. XXV, p. 162, et suiv., 165, 256 et suiv., 258, 259, 320, 321. — S. Augustin, t. XXI, p. 30.

Monde. Il est difficile de marcher quand on a les fers aux pieds; de même, les âmes engagées dans les embarras du siècle ne peuvent faire que bien peu de progrès dans la vertu. S. Nil, t. XIX, p. 409. — Fausseté de ses jugements. S. Chrysost., t. XV, p. 351.

Divertissements du monde. S. Jérôme, t. XX, p. 336. — C'est le démon lui-même qui vient prendre part à ses fêtes, *ibid.*

Dangers de ses assemblées. S. Cyprien, t. IV, p. 80, 81. — Saint Ephrem, t. VIII, p. 309, 321.

Ses perfides caresses. S. Cyprien, tom. IV, pag. 81. — S. Ephrem, t. VIII, p. 249. — S. Chrysost., t. XV, p. 333.

Ses écueils. S. Cyprien, t. IV, p. 121.

Mépris pour les choses de ce monde. Homélies de saint Basile à ce sujet, t. VII, p. 288.

Servitude qu'il impose. S. Chrysost., t. XV, p. 295.

Tout y est vanité et affliction d'esprit. S. Ephrem, t. VIII, p. 18[illegible] et suiv.

Ses vicissitudes. S. Jérôme, t. XX, pag. 278, 282. — S. Ephrem, t. VIII, p. 185, 187. — Homélies de saint Jean Chrysostôme sur la disgrâce d'Eutrope, t. XVI, pag. 1 et suiv.; *ibid.*, pag. 173, t. XV, p. 302-320.

Nécessité de fuir le monde. S. Basile, t. VII, p. 442, 443. — Traité de saint Ambroise, de la fuite du monde, t. IX, p. 213 et suiv. — De saint Eucher, t. XXIII, p. 68 et suiv.

La faveur du monde est la disgrâce de Jésus-Christ. S. Paulin, t. XX, p. 417. — Explication du mot de saint Paul : *Le monde m'est crucifié, et moi au monde.* S. Chrysost., t. XVII, p. 239, 255, 256, 419.

Danger de servir le monde, t. III, p. 65, 154, 155.

Fausse idée que l'on s'y fait de la vertu chrétienne. S. Chrysost., t. XVII, p. 247 et suiv.

Monde opposé à Jésus-Christ. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 135. — S. Ambroise, t. IX, p. 149, 367. — S. Augustin, t. XXII, p. 15. — Tertullien, t. II, p. 475; t. III, p. 65. — S. Cyprien, t. IV, p. 89. — S. Bernard, t. XXV, p. 199.

On peut se sauver dans le monde comme dans le cloître. S. Chrysost., t. XVII, p. 166, *ibid.*, p. 241. — Comment l'on doit s'y conduire chrétiennement. S. Chrysost., t. XVII, p. 239 et suiv.

Éléments du monde. Ce que saint Paul appelle ainsi : à savoir la philosophie humaine. S. Ambroise, t. IX, p. 4[illegible].

A la fin des siècles, tous les peuples du monde seront réunis dans une même croyance. Origène, t. II, p. 272.

Le monde; sa future consommation, t. II, p. 182; t. III, p. 316; t. VIII, p. 292. (Voy. *Jugement dernier.*)

Monique (Sainte), mère de saint Augustin, t. XXI, p 8, 13.

Beau mot de sainte Monique sur le lieu de sa sépulture, t. XXII, pag. 404.

Regrets de saint Augustin sur sa mort, t. XXII, p. 405. — Son éloge, *ibid.*, p. 380, 381, 382, 402, 403. — Son respect pour la discipline, *ibid.*, p. 382 (note); *ibid.*, 546. — Prière de saint Augustin après la mort de sa mère, t. XXII, p. 316, 405.

Monothélisme (Hérésie du), condamnée au concile général de Constantinople, de l'an 680, t. XIX, p. 510-512.

Morale chrétienne porte tout entière sur le double fondement de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 441. — Lactance, t. III, p. 437. — S. Justin, t. I, p. 293 et suiv. — S. Cyprien, t. IV, p. 64, 65, 109, 159, 160. — S. Augustin, t. XXI, p. 89-92; *ibid.*, p. 159, 160; t. XXII, p. 158. — S. Chrysost., t. XI, p. 19, 20.

Son excellence, t. IV, p. 447, 465 et suiv — Origène, t. II, p. 158. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 185. — S. Chrysost., t. XV, p. 183, 412, 417, 426; t. XVII, p. 1 et suiv., 189-193; *ibid.*, p. 91 et suiv., 102, 238 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 432, 444 et suiv.; t. XXII, p. 301, 475, 476. — S. Eucher, t. XXIII, p. 74-76. (Voy. *Sagesse humaine. Vertus philosophiques.*)

Proscrit jusqu'à la pensée du mal. Minucius Félix, t. III, p. 320. Origène, t. II, p. 14; t. IV, p. 447.—S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 193, 194. — Salvien, t. XXIII, p. 130 et suiv.

Morale évangélique. Son caractère, t. I, Discours préliminaire, p. 22. — Morale (Étude de la), t. XXIV, p. 212.

Morale chrétienne, intimement liée au dogme. Doctrine des temps apostoliques, t. IV, p. 445. — Ses caractères. *ibid*, et suiv.; t I, Disc. prélimin., p. 22.

Etude de la morale, t. XXIV, p. 212.

Il n'est personne qui n'en reconnoisse la beauté. S. Chrysost., t. XI,

p. 253. — Les devoirs de la morale chrétienne obligent toutes les conditions. S. Chrysost., t. XVIII, p. 260, 261. — Son apparente rigueur. S. Jérôme, t. XX, p. 118. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 483. — S. Augustin, t. XXII, p. 66, 71. (Voy. *Salut. Vie chrétienne.*)

A qui elle déplaît. Salvien, t. XXIII, p. 262.

Quelle est celle que le prédicateur doit professer dans son enseignement aux peuples? t. I, Disc. préliminaire, p. 20 et suiv.

MORIN (Le P.). Fausse explication donnée par lui d'un texte de saint Augustin, t. XXII, p. 306.

MORT. Dieu n'avoit pas fait la mort; c'est le péché d'Adam qui l'a fait entrer dans le monde. S. Chrysost., t. XVI, p. 299, 300.

Est un châtiment, et le plus rigoureux de tous. S. Chrysost., t. XV, p. 486, 487.

Nécessité de la mort, t. III, p. 466; t. VIII, p. 224, 227, 323; t. XX, p. 276. — Si la mort ne venoit pas mettre un terme à la vie, il n'y auroit rien de plus insociable que l'homme. Lactance, t. III, p. 466.

Certitude de la mort, t. VIII, p. 227, 231, 235, 241, 325; t. XX, p. 340, 341; t. XXII, p. 54, 439, 440.

Incertitude du moment de la mort. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 348.

Dissipation générale où l'on vit sur la mort et ses terribles conséquences. S. Chrysost., t. XVI, p. 231, 235.

Pourquoi Dieu nous a caché la connoissance du dernier de nos jours. S. Chrysost., t. XVI, p. 217. — S. Augustin, t. XXII, p. 429. — S. Hilaire, t. V, p. 354.

Surprises de la mort. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 21, 22.

La mort frappe toutes les conditions. S. Chrysost., t. XV, p. 289, 308. — Tous les âges, *ibid.*, t. XVI, p. 235.

Met de niveau toutes les conditions humaines, t. VII, p. 3, 4, t. VIII, p. 220, 226, 227, 235, 237. — S. Chrysost., t. XVI, p. 249, 250. — S. Bernard, t. XXV, p. 195.

Abat l'orgueil humain. S. Augustin, t. XXII, p. 54, 439, 440.

Confond toutes les espérances humaines. S. Ephrem, t. VIII, p. 259.

Séparationrs qu'elle amène. S. Chrysost., t. XIX, p. 263. — S. Ephrem, t. VIII, p. 187, 234.

Séparation d'avec le monde, séparation de l'âme avec le corps, entrée dans l'éternité. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 121.

Fausses idées où l'on est dans le monde sur la vie et sur la mort. S. Chrysost., t. XVI, p. 247.

Crainte de la mort, sentiment naturel à l'homme. S. Cyprien, t. IV, p. 149.—Ce qui fait que l'on craint tant de mourir. S. Chrysost., t. XVI, p. 107 et suiv.; *ibid.*, p. 110, 133.

La crainte de la mort n'est que dans l'opinion. S. Ambroise, t IX, p. 212.

Combien l'infidèle et le chrétien diffèrent dans le jugement qu'ils portent de la mort. S. Chrysost., t. XVI, p. 241.

Moyen de ne plus craindre la mort. S. Chrysost., t. XVI, p. 245.

A qui il convient de craindre la mort. S. Cyprien, t. IV, p. 125 et suiv. — S. Chrysost., t. XVII, p. 258, 259.

Ce qui adoucit la crainte de la mort, t. I, p. 175; t. II, p. 281; t. IV, p. 125, 126, 128, 149; t. VIII, p. 323.

Mort. Laquelle est à craindre. S. Augustin, t. XXII, p. 440.

Mort réelle. S. Chrysost., t. XVI, p. 248.

Mort spirituelle. S. Augustin, t. XXI, p. 355, 356.

On meurt comme on a vécu. Salvien, t. XXIII, p. 171, 172.

Trois sortes de morts selon saint Ambroise, t. IX, p. 207. — Description d'un mourant, t. VIII, p. 325-329. — Angoisses du dernier moment. S. Chrysost., t. XVI, p. 220. — Morts précipitées. S. Jérôme, t. XX, p. 341. (Voy. *Délai de la conversion.*) — Le pécheur mourant. S. Chrysost., t. XII, p. 316—321; t. XVI, p. 228—251.

Mort du pécheur. S. Chrysost., t. XIV, p. 239, 240. — Opposée à celle du chrétien mourant, *ibid.*, p. 236, 248.

Mort du pécheur. Désolante sous trois rapports. S. Bernard, t. XXV, p. 394.

Combien la mort change de face aux yeux du chrétien. Minucius Félix, t. III, p. 325. — S. Cyprien, t. IV, p. 126, 127. — S. Basile, t. VII, p. 502. — S. Chrysost., t. XIII, p. 387, 388;

t. XVI, p. 105, 109, 155. — Bien loin de la redouter, le chrétien la méprise. Arnobe, t. III, p. 354.

Mort du chrétien. S. Ambroise, t. IX, p. 209 — S. Chrysost., t. XII, p. 110; t. XVI, p. 241.

Sentiments du chrétien mourant. S. Ephrem, t. VIII, p. 224 (Dialogue entre un vieillard près d'expirer et les fidèles qui l'assistent.)

Elle n'est qu'un sommeil dont la résurrection sera le réveil. S. Ephrem, t. VIII, p. 213, 215. — S. Chrysost., t. XVI, p. 258 et suiv.

Elle est l'affranchissement des maux de la vie présente. S. Cyprien, t. IV, p. 126. — S. Ambroise, t. IX, p. 209, 210, 397. — Elle est la délivrance du chrétien. S. Ephrem, t. VIII, p. 214, 215, 223, 224. — Son renouvellement. S. Chrysost., t. XVI, p. 256, 268; *ibid.*, p. 283, 304. — Son passage à une meilleure vie. — S. Chrysost., t. XVI, p. 278.

Biens qu'elle procure au chrétien. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 413, 414. — S. Cyprien, t. IV, p. 126.

Discours de saint Grégoire de Nysse : *De ceux qui dorment du sommeil de mort*, t. VIII, p. 46 et suiv.

Traité de saint Ambroise : *Des avantages de la mort*, t. IX, p. 208 et suiv.

La mort est un bienfait de la divine Providence. S. Chrysost., t. XVI, p. 243.

Dessein de Dieu en permettant la mort. S. Chrysost., t. XVI, p. 270, 271, 275.

Sommeil dont la résurrection sera le réveil. S. Chrysost., t. XIV, p. 474; t. XVI, p. 236.

Les âmes des trépassés habitent trois séjours bien différents selon la diversité de leurs mérites, l'enfer, le purgatoire, le paradis. S. Bernard, t. XXV, p. 383.

Châtiments après la mort. Objection : qui est-ce qui en est revenu? Réponse. S. Chrysost., t. XIV, p. 57, *ibid.*, 453, 463, 264. — S. Augustin, t. XXI, p. 35?, *ibid.*, p. 35a et suiv.

Efficacité de la pensée de la mort. Hermas, t. I, p. 175. — Ter-

tullien, t. III, p. 51. — S. Ephrem, t VIII, p. 230 et suiv. — S. Basile. t. VII, p. 449 (et note.)

Mieux vaut aller dans la maison du deuil que dans celle de la joie. S. Chrysost., t. XII, p. 480, 481 ; t. XVII, p. 37-38.

Pensée de la mort la plus propre de toutes à calmer les orages des passions. S. Chrysost., t. XVI, p. 247, 289, 290, 424, 445 ; t. XVII, p. 37, 38. — S. Astère, t V, p. 317, 321. — S. Ephrem, t. VIII, p. 236-239.

Utile leçon que nous donne l'aspect des tombeaux. S. Chrysost., t. XII, p. 588 et suiv. — Hermas, t. I, p. 175. — Tertullien, t. III, p. 51.

Ite ad tumulos. S. Chrysost., t. XVI, p. 221, 223, 224, 249. Par la méditation de la mort, on se prépare aux surprises de la mort, *ibid.*

Qui pense souvent qu'il doit mourir, n'a pas beaucoup de peine à mépriser toutes choses, t. XXIV, p. 121.

De l'aspect des tombeaux jaillit la lumière de l'immortalité. S. Ephrem, t. VIII, p. 238. — S. Chrysost. t. XII, p. 307, t. XVI, p. 237, 272, 285.—S. Ambroise, t. IX, p. 417.

Méditations sur la mort. S. Ephrem, t. VIII, p. 209, 212, 213, 215; 227 et suiv., 325 et suiv. — S. Chrysost., t. XVI, p. 241-273.

Saints désirs de la mort. S. Cyprien, t. IV, p. 130, 213.

Motifs de consolation sur la perte des personnes qui nous ont été chères. S. Ambroise, t. IX, p. 376, 393, 410 et suiv., 422, 429. — S. Basile, t. VII, p. 262, 268, 270, 274, 474-481. — S. Chrysost., t. XV, p. 510, 511; t. XVI, p. 260, 267, 288, 289.

Consolation sur la mort d'un vertueux pontife. S. Ephrem, t. VIII, p. 210, 216.

Lettres de consolation, t. VII, p. 475 et suiv.

Soin d'ensevelir les morts. S. Ambroise, t. IX, p. 97, 98. (Voy. *Sépulture.*)

Respect pour les morts. S. Augustin, t. XXI, p. 196.

Piété envers les morts, t. IX, p. 443.

Motifs qui la recommandent, *ibid.*, p. 314, 315.

Traité de saint Augustin : *Des soins que l'on doit aux morts*, t. XXII, (en réponse à saint Paulin de Nole) p. 313, 318.

Honneurs rendus aux morts, t. III, p. 444.

Prier pour les morts. L'usage s'en trouve consacré dans l'ancien Testament. S. Augustin, t. XXII, p. 314 (et note.) — De tout temps pratiqué dans l'Eglise catholique, *ibid.*, 316 (et note.)

Témoignages des temps apostoliques, t. I, p. 181, 113.— Tertullien, t. II, p. 51, 52, 113; t. IV, p. 456 — S. Athanase, t. V, p. 255. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 434. — S. Ephrem, t. VIII, p. 333. — S. Pierre de Blois, t. XXIV, p. 472, 473, — S. Bernard, t. XXV, p. 384.

Oblations pour les morts consacrées par la tradition, t. II, p. 469; t. VIII, p. 433. — S. Chrysost., t. X, p. 470, 518. — S. Augustin, t. XXII, p. 315 (et note). (Voy. *sainte Monique.*)

Efficacité de l'aumône et des œuvres de miséricorde en faveur des morts. S. Chrysost., t. XIX, p. 94-96.— S. Augustin, t. XXII, p. 315 (et note); *ibid.*, p. 405.

Comment nous devons pleurer les morts. S. Basile, t. VII, p. 256 et suiv. — S. Ephrem, t. VIII, p. 233, 471. — S. Chrysost., t. XVI, p. 238-241, 261, 268. — S. Bernard, t. XXV, p. 450 (note). — Regrets du même saint docteur sur la mort de son frère Girard, t. XXV, p. 440-450.

Quelles sont les morts qu'il faut pleurer. S. Chrysost., t. XVI, p. 249, 253.

Peine de mort. Les juges chrétiens peuvent-ils la prononcer? t. IX, p. 375.

Mortalité (Description d'une). S. Ephrem, t. VIII, p. 242 et suiv. — S. Cyprien, t. IV, p. 119 et suiv.

Mortification des sens. Tertullien, t. III, p. 130; t. VIII, p. 333 S. Chrysost., t. XVII, p. 430 (et note); *ibid.*, p. 432. — Salvien, t. XXIII, p. 103, 266. — S. Bernard, t. XXV, p. 322; *ibid.*, p. 454. (Voy. *Jeune. Vie chrétienne.*)

Mosaïques (Images en) dans les églises des temps les plus reculés, t. VIII, p. 75.

Mon (Jean). Son *Pré spirituel*, t. XXIV, p. 487 (note).

Mercnos (Pierre), pasteur de l'Eglise française de Genève. Jugement sur ses sermons, t. XII, p. 6, 7. — Sermon de ce prédicateur intitulé: Causes des murmures contre la Providence, *ibid.*, p. 6.

Moïse. S. Justin, t. I, p. 280. — Tertullien, t. II, p. 363, 418 et suiv. — S. Chrysost., t. XVI, p. 420, 423.

Injustice des philosophes à l'égard de ses livres vengée par Origène contre Celse, t. II, p. 24 et suiv., 155, 367.

A-t-il pris chez les Egyptiens le fonds de ses récits? *ibid.*, p. 28, 29.

Moïse fut connu des païens, t. I, p. 233.

Moïse. Pourquoi repoussé de la terre promise? S. Chrysost., t. X, p. 380.

Parallèle de ses livres avec ceux des philosophes. Origène, t. II, p. 26; *ibid.*, p. 191.

Sa législation comparée avec celle des philosophes les plus vantés, *ibid.* — Avec celle des écrivains profanes, t. I, p. 360, 393, 417; t. II, p. 26, 27, 206. (Voy. *Ecriture sainte.*)

Eloge de ce législateur, t. V, p. 134, 135, 136 (et notes); *ibid.*

Sa loi n'étoit que temporaire, t. II, p. 474. (Voy. *Loi mosaïque. Messie.*)

Vérité de son histoire justifiée par saint Augustin, t. XXI, p. 255. — S. Chrysost., t. XIII, p. 60, 61. — S. Basile, t. VII, p. 81. — Sa théologie, t. I, p. 394.

Puissance de ses miracles. S. Chrysost., t. XIII, p. 45, 46, 62 et suiv. (et notes).

Sa foi. S. Chrysost., t. XI, p. 176, 177, 198.

Eloge de sa douceur. S. Chrysost., t. XVIII, p. 172, 173.

Epreuves que lui ménage la divine Providence. S. Chrysost., t. XII, p. 247 et suiv.

Moïse apôtre, comme les apôtres sont prophètes. Tertullien, t. II, p. 524.

Eloge de son humilité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 163.

Moïse, écrivain inspiré. Son authenticité, t. VII, p. 81. — S. Ambroise, t. IX, p. 17, 18.

Exposition du premier verset du livre de la Genèse : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre.* S. Chrysost., t. XI, p. 379. — Exposition oratoire du cantique de Moïse, après le passage de la mer Rouge, t. VIII, p. 130 et suiv.

Moïse, Maxime et autres confesseurs, écrivent à saint Cyprien, t. IV, pag. 203.

Muret (Marc-Antoine), célèbre littérateur, t. XXV, p. 557.

Murmurateurs (Portrait du). S. Ephrem, t. VIII, p. 260, 261.

Musique. Ce que les anciens entendoient par ce mot, t. XXI, p. 63 — Livre de saint Augustin intitulé *De la musique et du maître*, *ibid.*

Musique chez les Juifs; son institution, t. IV, p. 134.

Musonius, évêque de Néocésarée. Son éloge, t. VII, p. 455.

Musonius, évêque de La Bisacène, t. XX, p. 391.

Musurillo ou de Muys, évêque de Bitonte. Ses prédications. Jugement qu'en porte le cardinal Maury, t. XXV, p. 452-454.

Mystères. Ce que nous entendons par ce mot. S. Chrysost., t. XI, p. 215. — Origène, t. II, p. 208, 209.

C'est Dieu lui-même qui nous les a révélés par son Esprit saint. S. Chrysost., t. XI, p. 217.

Comment nous procédons à l'enseignement de nos mystères. Origène, t. II, p. 120 et suiv.

Foi aux mystères. Origène, t. II, p. 209. — Motifs de certitude qui les fondent. S. Chrysost., t. XIII, p. 12 (et notes). (Voy. *Foi.*)

Que seroit-ce qu'une religion sans mystères? S. Chrysost., t. XIII, p. 27, 28.

C'est, dans la doctrine de saint Paul, une sorte de blasphème que de soumettre nos divins mystères à des raisonnements humains, car, qu'y a-t-il de commun entre eux et la raison de l'homme? Saint Chrysost., t. XIII, p. 210.

Il est dangereux de vouloir les expliquer par des raisonnements humains. S. Ambroise, t. IX, p. 450.

Les mystères de la foi sont impénétrables. S. Basile, t. VII, p. 192, 193. — S. Ephrem, t. VIII, p. 198, 199. — S. Ambroise, t. IX, p. 106. — S. Chrysost., t. XI, p. 215-260; t. XIII, p. 7 (note). — S. Bernard, t. XXV, p. 249. — S. Augustin, t. XXI, p. 112 et suiv., 121 et suiv.; t. XXII, p. 443.

C'est par bonté que Dieu nous les cache. S. Ephrem, t. VIII, p. 274.

Mystères partout dans la nature comme dans la religion. Origène, t. II, p. 289. — S. Ephrem, t. VIII, p. 205. — S. Hilaire, t. V, p. 85, 379.

Les mystères de la nature, non moins au-dessus de la raison que ceux de la foi, et pourtant on croit aux premiers sans nulle peine. S. Chrysost., t. XI, p. 168, 169 et suiv. (et notes); 223, 224, *ibid.*, 232 et suiv.; *ibid.*, 335 (et note), 237 (et note), 243; t. XII, p. 37. — S. Augustin, t. XXI, p. 558.

Pleins à la fois d'obscurité et de lumière. S. Chrysostôme, t. XI, p. 218, 219.

Lumière éclatante qui jaillit de leur obscurité même, *ibid.*, t. XIII, p. 21, 27.

Sagesse de nos mystères, t. II, p. 106.

Lumière qu'ils répandent sur la morale chrétienne, t. XXIV, p. 460.

Unis intimement aux préceptes de la morale, t. I, p. 22.—S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 192; t. IV, p. 445, 447.

Les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, solution de tous les dogmes que la foi chrétienne nous propose; principe de tous les devoirs qu'elle commande. S. Augustin, t. XXI, p. 131.

Jésus-Christ et ses Apôtres ont proposé la doctrine la plus sublime dans le langage le plus simple et le plus populaire. Origène, t. II, pag. 202.

Nous sommes tenus de prêcher les mystères aux peuples, t. I, Disc. prélimin., p. 20, 21.

Comment on doit les traiter en chaire. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 120 et suiv.

Les mystères de la foi se découvriront un jour sans énigme, à nos intelligences. S. Chrysost., t. XI, p. 224.

Secret des mystères dans les temps de persécution. Pourquoi? t. I, p. 224, 259 (note); t. II, pag. 18, 209, 346; t. III, p. 282, 283, 284; t. IV, p. 435 (et note); t. VII, p. 425, 426; t. VIII, p. 557. — Secret des mystères fournit aux païens l'occasion des plus odieuses calomnies contre les chrétiens, et devient la preuve de leur doctrine, t. I, p. 259. — Secret des mystères, pratiqué dès l'ancienne loi. S. Basile, t. VII, p. 465.

Secret des mystères a-t-il été rompu par la publication qu'en faisoient nos saints apologistes? t. IV, p. 435.

La doctrine des sacrements étoit tenue encore secrète au temps du pape saint Innocent, t. XXIII, p. 495.

Mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, professés hautement dès l'établissement du christianisme, comme base fondamentale de la doctrine chrétienne, t. IV, p. 387, 391, 392, 443.

Comment nos premiers apologistes en défendoient la vérité contre les préjugés de la raison et de la philosophie, *ibid.*, p. 443-445.

Mystères chrétiens. Celse les compare avec ceux des Egyptiens, t. II, p. 105. — Mystères du paganisme; leurs obscénités, t. I, p. 361. — S. Augustin, t. XXI, pag. 203 et suiv. — Les magistrats étoient forcés d'en réprimer la licence. Tertullien, t. II, p. 343.

N.

Naboth. Son histoire. S. Ambroise, t. IX, p. 88 et suiv., 349, 350.

Nabuchodonosor, roi de Babylone. S. Chrysost., t. XII, p. 269 et suiv.; t. XVI, p. 445 et suiv. (Voy. *Daniel et ses compagnons.*)

Nathan (Le prophète) découvrant à David son péché, t. IX, p. 117 (note).

Nature. Ce qu'il faut entendre par ce mot. Tertullien, t. III, p. 98, 300. — S. Chrysost., t. XI, p. 260.

Le mot de nature, abstraction faite de la providence et de la puissance de Dieu, n'est qu'un mot vide de sens. Lactance, t. IX, p. 408. — Combien les philosophes de tous les temps ont abusé de ce mot, *ibid.* (note).

Ce que les philosophes appellent nature n'est que Dieu lui-même sous un autre nom. Minucius Felix, t. III, p. 300. — Le Dieu de la nature n'est autre que le Dieu de la religion, *ibid.*, p. 98.

Rien ne s'y anéantit, tout s'y renouvelle successivement; image journalière de la reproduction de la chair pour le jour de la résurrection générale. Minucius Felix, t. III, p. 318.

Dieu peut-il vouloir des choses contraires à la nature? Réponse d'Origène, t. II, p. 185 et suiv.

Nazianze (Eglise de). Quelle étoit-elle avant l'épiscopat de saint Grégoire? t. VI, p. 442, 456.

Nébride. Son éloge. S. Jérôme, t. XX, p. 234, 236.

Nébride, ami de saint Augustin, t. XXII, p. 385, 386.

Nécessité. L'homme est-il entraîné dans ses actions par une nécessité aveugle? S. Chrysost., t. XII, p. 132.

L'homme en est-il l'esclave? S. Bernard, t. XXV, p. 497-500. (Voy. *Libre arbitre.*)

La foi n'admet de nécessité que celle du salut. Tertullien, t. II, p. 472, 473. — S. Eucher, t. XXIII, p. 43.

Nécessités vraies et nécessités imaginaires. S. Bernard, t. XXV, p. 261, 262. — S. Augustin, t. XXI, p. 418, 419. — Nécessités auxquelles nous sommes assujétis. *ibid.*, p. 288. — Nécessités du corps. S. Augustin, t. XXII, p. 415, 416.

Nectaire, successeur de saint Grégoire de Nazianze au siége de Constantinople, t. VI, p. 85 (note). — Comment il y fut nommé, t. VIII, p. 487; t. IX, p. 489; t. X, p. 99. — Abolit l'office de pénitencier, t. IX, p. 489.

Némésion (S.), martyr d'Alexandrie, t I, p. 197.

Némésius. Son Traité *de la Nature de l'homme*, t. XIX, p. 475.

Néophytus. Ce qu'il faut entendre par ce mot, t. X, p. 259, 260.

Népotien. Lettre que lui adresse saint Jérôme, t. XX, p. 157 et suiv. — Son éloge funèbre, *ibid.*, p. 257-286.

Néron (L'empereur), persécuteur des chrétiens, t. I, p. 215; t. II, p. 341; t. XXIII, p. 477, 478. — Se vante d'avoir anéanti le christianisme, t. I, p. 269. — Ce que dit saint Augustin des princes qui lui ressemblent, t. XXI, p. 231.

Nestorius. Son hérésie, t. XIX, p. 358, 359. — Condamnée au concile général d'Ephèse, *ibid.*, p. 498 et suiv. — Au cinquième concile général, *ibid.*, p. 507. — Condamnée par le pape saint Célestin, t. XX, p. 489. (Voy. *S. Cyrille d'Alexandrie.*)

Nicée (Concile de), t. V, p. 417 et suiv. — Foi de Nicée. Son autorité, *ibid.*, p. 236, 248, 301, 444 et suiv.; t. VII, p. 471. — Canons désignés sous le nom de canons arabiques, t. V, p. 443.

Second concile général tenu dans cette ville, septième des conciles œcuméniques, concernant le culte des saintes images. Il y est

déclaré que l'on doit rendre à ces images le salut et l'honneur, mais non pas le culte de latrie qui ne convient qu'à la nature divine. On approchera de ces images l'encens et le luminaire, comme on a coutume de faire à l'égard de la croix, de l'Evangile et des autres choses sacrées, parce que l'honneur de l'image se rapporte à l'objet qu'elle représente, t. XIX, p. 515, 516.

Nicéphore Calliste, t. XIX, p. 425.

Nicétuas, patriarche de Constantinople, historien, t. XIX, p. 426.

Nicolas V (Le pape) approuve la métaphysique d'Aristote, dont il ordonne une traduction nouvelle, t. XXIV, p. 382.

Nicolas de Cusa, t. XXV, p. 544.

Nider, religieux de l'ordre des frères prêcheurs, confondu à tort avec saint Bernard, t. XXV, p. 523.

Nil (S.) abbé, t. XIX, p. 408. — Pensées extraites de ses ouvrages, *ibid.*, p. 408-410. — Jugement sur cet écrivain, *ibid.*

Nil (S.), poète chrétien, t. XIX, p. 493.

Noblesse du sang, t. VI, p. 391, 464; t. VIII, p. 81. — N'est rien sans la vertu. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 42, 43.

Noces. Sévérité de Tertullien à l'égard des secondes noces, t. III, p. 110-112.

Saint Ambroise les permet, t. IX, p. 239. — Nous n'avons point de répugnance pour le mariage, mais seulement pour une fois. Minucius Felix, t. III, p. 310. (Voy. *Mariage.*)

Troisième noces ne sont que tolérées dans l'Eglise, t. VII, p. 436.

Noces chrétiennes, modestie qui doit y régner. S. Chrysost., t. XIX, p. 271, 273, 274.

Jésus-Christ aux noces de Cana, *ibid.*, p. 281.

Noé. Sa foi. S. Chrysost., t. XI, p. 178. — Ses épreuves, S. Chrysost., t. XII, p. 298 et suiv. — Son arche, figure du baptême. (Voy. *Baptême. Eglise. Jésus-Christ.*)

Noël (M. De), évêque de Leucar. Sa traduction de l'Epître aux Romains, t. XI, p. 86 et suiv.

Nombres (Livre des). S. Jérome, t. XX, p. 80.

Grand nombre (Exemple du). S. Chrysost., t. XII, p. 508, 511.

Petit nombre. Mieux vaut se sauver avec le petit nombre que se perdre avec la multitude. S. Athanase, t. V, p. 253.

Nonne (Sainte). Mère de saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 13.— Son éloge, p. 399, 438. — Avoit consacré son fils au Seigneur par un vœu particulier, t. VII, p. 21.

Nonnus, poète. T. XIX, p. 493, 494.

Norbert (S), archevêque de Magdebourg, fondateur de l'ordre des prémontrés, t. XXV, p. 33.

Normands. Leurs irruptions dans les Gaules, t. XX, p. 111. — S'y établissent au milieu des ruines et des incendies, t. XXIV, p. 14, 41, *ibid.*, 279 (et note.) — Y bâtissent nos plus magnifiques cathédrales, t. XXIV, p. 28.

Notker. Ses poésies, t. XXIV, p. 520, 521.

Novat (Schisme de.) T. I, p. 200 (note); t. IV, p. 222; t. V, p. 288.

Novatien (Schisme de), T. IV, p. 290 et suiv. — Son intrusion au siége de Rome, t. IV, p. 222, 231, 233 (note), 290; t. V, p. 282, 283.

Novatiens. Leurs erreurs combattues par saint Pacien de Barcelone, t. V, p. 279 et suiv.

Leur schisme, t. I, p. 190. — Lettre de saint Denis d'Alexandrie à ce sujet, *ibid.*, p. 200. — Rejettent la pénitence, t. VI, p. 353, 354. — Rebaptisoient ceux qui avoient déjà reçu le baptême, t. XXII, p. 267 (note). — Sur quel prétexte, *ibid.* — Comment doivent être reçus dans l'Eglise, t. V, p. 441.

Orgueil de ces sectaires. S. Chrysost., t. XVIII, p. 26, 27. — Leur dureté à l'égard des pécheurs. S. Grégoire de Nazianze, t. V, p. 279, 288; t. VI, p. 352, 353. — S. Ambroise, t. IX, p. 281 et suiv. (Voy. *Pénitence.*)

Nouveauté en fait de doctrine toujours dangereuse. *Nihil novandum est nisi quod traditum est.* Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 278.

Nouveautés ne doivent être admises qu'après un long et mûr examen. S. Bernard, t. XXV, p. 179; *ibid.*, p. 184.

Numa, roi des Romains. Livres sacrés qu'il avoit donnés à sa nation. S. Augustin, t. XXI, p. 239.

O.

Obéissance (Vertu d'). Son mérite. S. Ephrem, t. VIII, p. 259.
Devoirs de l'obéissance aux supérieurs ecclésiastiques. S. Bernard, t. XXV, p. 377, 382.
Règles de l'obéissance. S. Bernard, lettre à un religieux, t. XXV, p. 120; *ibid.*, 165.
Obéissance due aux puissances, t. II, p. 71, 279, 391, 442. (Voy. *Autorité. Rois. Puissance.*) — Obéissance due aux princes, t. I, p. 300, 328. — Même passage. S. Optat, t. V, p. 270. — S. Augustin, t. XXII, p. 127.
Occasions (Fuite des). S. Cyprien, t. IV, p. 297. — S. Chrysost., t. XV, p. 407, 408. — S. Jérôme, t. XX, p. 141-145, 149, 195 et suiv.
Ockam (Guillaume), cordelier anglais. Querelles suscitées par lui, t. XXV, p. 41. — Son article, *ibid.*, p. 54.
Œcuménius. Ses commentaires sur saint Paul, t. XIX, p. 443.
Octave, un des interlocuteurs du Dialogue de Minucius Felix, t. III, pag. 271.
Odilon, abbé de Cluny, t. XXIV, p. 314.
Odoacre, appelé par les Romains au trône d'Italie, t. XXIV, p. 4.
Odon de Cluny, t. XXIV, p. 313, 314. — Ses écrits, *ibid.*
Œil (Description de l'), t. V, pag. 330. — Merveilles de son mécanisme. S. Chrysost., t. XI, p. 407, 408.
Offices. Ce que les stoïciens appellent ainsi. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 424. — S. Ambroise, t. IX, p. 186.
Livre des *Offices* de saint Ambroise, comparé à celui de Cicéron, t. IX, p. 186 et suiv. — Offices, heures et distribution des saints offices. S. Epiphane, t. XX, p. 20. (Voy. *Liturgie.*) — Office romain. Démêlés survenus en Espagne, sur la manière de le célébrer, t. XXIV, p. 510.
Œuvres. Nécessité des bonnes œuvres pour être sauvé. S. Chrysost., t. XII, p. 518 et suiv. — Les bonnes œuvres plus nécessaires que les miracles. S. Chrysost., t. XIV, p. 525 et suiv., 529. — Justifier sa foi par ses œuvres. S. Chrysost., t. XII, p. 529. (Voy. *Foi.*)

OEuvres serviles. Ce que l'on entend par ce mot. S. Ambroise, t. IX, p. 35.

OEuvres mortes. Quelles sont-elles ? S. Ambroise, t. IX, p. 139.

Oisiveté (Contre l'). S. Chrysost., t. XVIII, p. 124-133 (Voy. *Travail*); *ibid.*, p. 126. — Vices qu'elle engendre, *ibid.*, p. 128 et suiv.

Aussi contraire à la nature qu'à la religion. S. Chrysost., t. XVIII, pag. 131.

Il n'y a rien qu'elle ne corrompe. S. Chrysost., t. XII, p. 562.

Engendre le plus souvent l'impureté. S. Chrysost., t. XVIII, p. 106.

Olympe, gouverneur de Cappadoce. Lettre que lui adresse saint Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 57.

Olympiade (Sainte), veuve de Constantinople, persécutée pour la cause de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 133. — Son éloge, tom. XV, pag. 153.

Lettres qui lui sont adressées par saint Jean Chrysostôme, t. XV, p. 482 et suiv.

Onctions. En usage dans la plus haute antiquité, t. IX, p. 269.— Ce qu'elles signifient, *ibid.* (notes.)

Onction par le saint chrême, t. VIII, p. 424. — Ce qu'elle signifie, *ibid.*, p. 426.

Onction (Extrême-.) S. Chrysost., t. X, p 339. (Voy. *Viatique.*)

Onction spirituelle. Ses caractères, ses effets. S. Bernard, t. XXV, p. 406 et suiv.; *ibid.*, p. 411, 430.(Voy. *Piété.*)

Opinion des hommes sujette à erreur. S. Chrysostôme, t. XVIII, p. 113, 116.

Diversité des opinions en matière libre n'altère point la foi, t. II, pag. 100.

Oracles chez les païens, t. II, p. 108, 239; t. III, p. 304, 309 et note; t. XXI, p. 308. — Oracle d'Apollon à Delphes. S. Chrysost., t. XV, p. 146.

Etoient l'ouvrage des Démons. Minucius Felix, t. III, p. 304, 305 (et note). — Il leur est arrivé quelquefois de dire la vérité. Hermas, t. I, p. 177. — S. Augustin, t. XXI, p. 308, 309.

Décriés chez les païens eux-mêmes. Origène, t. II, p. 239. — Oracles du paganisme opposés aux prédictions des prophètes, t. II,

p. 108, 239. — Eusèbe, t. V, p. 139. S. Augustin, t. XXII, p. 485. (Voy. *Magie*.)

N'avoient pas su prédire les victoires que Jésus-Christ alloit remporter sur eux, t. V, p. 153.

Ont cessé quand Jésus-Christ a paru. S. Athanase, t. V, p. 188. — S. Chrysost., t. XI, p. 354. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, pag. 384.

Oraison dominicale (Voy. *Prière.*) Explication du *Pater*. S. Cyprien et Tertullien, t. IV, pag. 59-72. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 12-24. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 435-438. — S. Chrysost., t. XVI, p. 156-164.

Oraisons funèbres composées par S. Grégoire de Nysse, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroise, S. Jérôme (à leurs articles). — Histoire de l'oraison funèbre en France. Celle de Dugueselin, t. XXIV, p. 386; t. XXV, p. 377. — Du brave Crillon, art. *Bening*, t. XXV, p. 598.

Orange (Concile d'), t. XIX, p. 500. — Sa décision célèbre sur la matière de la grâce, *ibid.*, p. 506.

Orateur chrétien. (Voy. *Prédicateur.*)

Définition de l'orateur évangélique, t. I, p. 4. — Ses qualités, *ibid.*, p. 28 et suiv. — S. Chrysost., t. X, p. 393 et suiv. (*Traité du Sacerdoce*, liv. IV.) T. XVIII, p. 385 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 98 et suiv. (Quatrième livre du Traité *de la doctrine chrétienne*.)

Orateurs profanes du IVe siècle opposés à nos orateurs chrétiens, t. V, Disc. préliminaire, p. 26; t. VII, p. 1.

Orateur politique, t. X, p. 461.

Oratoire. Son institut, t. XXV, p. 587.

Ordre (Avantages de l'). S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 275-287. — S. Basile, t. VII, p. 122.

Ce que saint Augustin appelle ordre, t. XXI, p. 39 et suiv. (Voy. *Providence.*)

Ordre (Sacrement de l'). S. Jérôme, t. XX, p. 399. (Voy. *Prêtre. Sacerdoce.*) — Prééminence de l'épiscopat sur le presbytère, *ibid.* (et note).

Ordres monastiques dans l'Occident, t. XXIV, p. 19-23. — V. ce-

nouvellent les miracles de l'ancienne Thébaïde, *ibid.*, p. 20, 37. — Services rendus par eux à la civilisation, à la science, *ib.*, p. 24, 25. (Voy. *Solitaires.*)

Ordres religieux. Défense d'en instituer de nouveaux, t. XXV, p. 514.

Oresme (Nicolas d'), docteur et grand-maître de la maison de Navarre, évêque de Lizieux. Ses écrits, t. XXV, p. 54, 55. — Ses traductions, *ibid.* (note).

Orgueil. Sa définition. S. Augustin, t. XXI, p. 260; t. XXII, p. 373 (et note). — S. Chrysost., t. XVIII, p. 41; t. V. p. 386.

Penchant secret qui nous pousse dans ce vice. S Chrysost., t. XI, p. 412.

Le démon est le père de l'orgueil. S. Basile, t. VII, p. 281. — S. Augustin, t. XXI, p. 245.

L'orgueil principe de tous les péchés. Julien Pomère, t. XXIII, p. 404. — S. Augustin, t. XXI, p. 324, 325. — S. Bernard, t. XXV, p. 245.

Principe de toutes les maladies de l'âme. S. Augustin, t. XXI, p. 361.

Ses ravages et ses dangers. S. Chrysost., t. XVIII, p. 41. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 25. — S. Ephrem, *ibid.*, p. 263, 264.

Il est odieux même aux hommes, *ibid.*, p. 35, 36.

Père de tous les maux qui affligent l'espèce humaine. S. Chrysost., t. XVIII, p. 33.

L'orgueil ne veut faire que ce qui lui plaît, l'humilité que ce qui plaît à Dieu. S. Augustin, t. XXI, p. 361.

Sa démence et son impiété, *ibid.*, p. 332.—S. Chrysost., t. XVIII, p. 35-37; *ibid.*, p. 42.

Portrait de l'orgueilleux. Julien Pomère, t. XXIII, p. 405. — S. Chrysost., tom. XVIII, pag. 167. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 88.

L'orgueil est à l'âme ce que l'enflure est au corps. S. Chrysost, t. XI, p. 227.

Orgueilleuse curiosité qui porte à vouloir connoître ce qui est au-dessus de l'intelligence, *ibid.*, p. 228, 307. (Voy. *Mystères. Raison. Foi.*)

Il n'y a rien qui nuise à la foi comme l'orgueil des pensées. S. Chrysost., t. XI, p. 209. — L'orgueil est le père de l'incrédulité, *ibid*, p. 228.

De l'orgueil à l'impiété il n'y a qu'un pas. Le même, t. XVIII, p. 35. (Exemple des Pharisiens, *ibid*, p. 37.)

L'orgueil remonte jusqu'aux premiers jours du monde : c'est lui qui a perdu les Anges et nos premiers parents. S. Chrysost., t. XI, p. 420, 354; t. XVIII, p. 153, 154. — S. Bernard, t. XXV, p. 281. — S. Augustin, t. XXI, p. 260; t. XXII, p. 146.

C'est à l'orgueil que se rapportent les vertus des sages païens. S. Augustin, t. XXII, p. 221, 228.

Poison subtil qui corrompt les bonnes actions elles-mêmes. S. Chrysost., t. XVIII, p. 39.

Combien doit être redouté des âmes même les plus parfaites, t. VI, p. 221. — Condamné par l'exemple de Jésus-Christ. S. Bernard, t. XXV, p. 306.

L'orgueil qui se cache sous des dehors simples et modestes, est beaucoup plus difforme que l'orgueil qui se montre à découvert. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 421.

Dieu résiste aux superbes. Force de cette expression. S. Chrysost., t. XVIII, p. 40-45.

Orgueil opposé à l'humilité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 35, 36, 41; *ibid*, p. 153 et suiv., 166. — S. Bernard, t. XXV, p. 267-269. — S. Augustin, t. XXI, p. 361. (Voy. *Humilité*.)

L'orgueil n'est que bassesse réelle : la véritable grandeur, c'est l'humilité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 166.

Moyens de corriger l'orgueil. S. Chrysost., t. XVIII, p. 38 et suiv.; *ibid*., p. 44; *ib*., p. 156, 157.

Il y a un saint orgueil, à savoir celui qui consiste à s'élever au-dessus du monde. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 422.

Ouvrage. Traduction en vers, t. XXIV, p. 519.

Origène, prêtre d'Alexandrie, docteur de l'Eglise. Ses travaux.

Sa réponse à Celse, t. II, p. 6. — Exposé de cet ouvrage, p. 8 et suiv. — Traductions qui en ont été faites, p. 7 et 8 (note). — Son *Periarchon* ou *des Principes*, t. II, p. 278, 279. — Extraits de cet ouvrage, *ibid*.

Ses homélies, t. X, p. 23, 24.

Avoit aussi composé des stromates, t. XX, p. 190.

Excelle dans l'interprétation de l'Ecriture, t. IV, p. 316. — On lui reproche d'avoir trop donné dans l'allégorie, t. X, p. 24.

Comment l'étude de la morale étoit dirigée dans l'école d'Origène, t. IV, p. 314-317.

Jugement sur ce grand homme, t. II, p. 314, 315 (notes). — Par Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 283-286. (Voy. les articles *S. Jérôme. Ruffin. S. Jean Chrysostôme. S. Epiphane. S. Grégoire Thaumaturge. Vincent de Lérins.*)

Son éloge par S. Jérôme, t. XX, p. 175, 176. — S. Grégoire de Néocésarée; t IV, p. 312. — S. Pamphile, *ibid.*, p. 319. — Ses détracteurs et ses apologistes, t. IV, p. 319, 320, 322; t. XX, p. 21, 25, 71, 72, 175, 179, 186.

Erreurs qui lui sont reprochées, t. IV, p. 322.

Injustice de ses ennemis, t. IV, p. 322. — Leurs artificieuses manœuvres, *ibid.*, p. 32.

Combattu par S. Augustin, t. XXI, p. 290; t. XXII, p. 102 (et notes).

Poursuivi avec acharnement par Théophile d'Alexandrie, t. X, p. 109, 147.

Défense de lire ses ouvrages et de les garder, t. XX, p. 454.

Origénistes, disciples ou sectateurs d'Origène. S. Jérôme, t. XX, p. 25. — S. Augustin, t. XXII, p. 101, 102.

Origines ou étymologies (Livre des), par S. Isidore de Séville, t. XXIV, p. 138.

Ornements des femmes. Traité de Tertullien à ce sujet, t. III, p. 84 et suiv.; t. IV, p. 75, 78. — Seuls ornements permis aux chrétiens, t. III, p. 94.

Ornements de l'habit pontifical du grand-prêtre chez les Juifs. Ce qu'ils signifioient, t. X, p. 333.

Orose, prêtre espagnol, consulte saint Augustin sur l'hérésie des Priscillianistes, t. XXII, p. 100. — Son histoire universelle, t. XXIII, p. 391, 392.

Osius, évêque de Cordoue. Jugement sur lui, t. V, p. 78. — Sa lettre à l'empereur Constance, *ibid.*, p. 81 et suiv. — Persécuté par les

Ariens, *ib.*, p. 210. — Les Ariens abusoient de son nom, *ib.*, p. 301. — A présidé les plus célèbres conciles de son temps, *ib.*, p. 427 (et note). — Intervient dans la cause des Donatistes auprès de l'empereur Constantin, t. XXII, p. 256, 261.

Otnon (Les empereurs), restaurateurs de la science en Allemagne, t. XXIV, p. 30.

Otton de Freisingen. Ses histoires, t. XXIV, p. 169. — Se déclare en faveur de la Scolastique, *ibid.*, p. 363.

Oubli de Dieu. S. Chrysost., t. XV, p. 246, 249. (Voy. *Abandon.*)

Ouen (S.) Audoenus, archevêque de Rouen. Sa vie de S. Eloi, évêque de Noyon, t. XXIV, p. 150.

Ouvriers envoyés à la vigne. S. Chrysost., t. XIV, p. 211-214.

P.

Pacatus, orateur gaulois. T. V, Disc. prélim., p. 37 (note.) — Son panégyrique du grand Théodose, *ibid.*, p. 37.

Pacifiques (Cœurs). Bonheur qui leur est assuré. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 36.

Paganisme (religion païenne). Son apologie entreprise par Cécilius dans le Dialogue de Minucius-Felix, t. III, p. 278. — Par l'empereur Julien, t. I, p. 240; t. VI, p. 164 et suiv.; t. XIX, p. 186. — Par Symmaque, préfet de Rome, t. I, p. 247 (note); t. IX, p. 9, 318, 325. — Par les païens au temps de saint Augustin, t. XXII, p. 473 et suiv. — Essaie de justifier son impiété par l'allégorie, t. I, p. 401; t. II, p. 105; t. III, p. 362; t. IV, p. 457, 461, t. VI, p. 189, t. XXI, p. 221, 222, 240. — Soutenue en apparence par des moyens invincibles, *ibid.*, p. 244, 245.

Son origine remonte aux premiers jours du monde. S. Chrysost., t. XI, p. 339.

Le culte égyptien non moins abominable que celui des Grecs. S. Augustin, t. XXI, p. 242. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 377.

Son histoire sommaire, t. IV, p. 389, 456. — Systèmes de Varron et de Cicéron sur les Dieux du paganisme, réfutés par S. Augustin, t. XXI, p. 216, *ibid.*, p. 236, 238.

Déclaré culte national, t. IV, p. 645. — à qui Rome devoit ses victoires et son empire sur tout le monde? t. I, p. 247 (note).— S. Augustin, t. XXI, p. 218 et suiv.

Soutiens qui paroissoient en assurer la perpétuité. S. Chrysost., t. XV, p. 15; *ibid.*, p. 57 et 58; t. I, p. 245.

N'a pu se soutenir malgré la paix et la faveur des princes. S. Chrysost., t. XV, p. 15,16.—Accusoit les chrétiens des malheurs publics. S. Cyprien, t. IV, p. 14. — S. Ambroise, t. IX, p. 332. —Tertullien, t. II, p. 410; t. XXI, p. 188, 201.—S. Augustin, t. XXI, 189; t. XXII, p. 481.

Longue persécution qu'il fait au christianisme, t. I, p. 210 et suiv.; t. IV, p. 369 et suiv.

Quelle idée l'on s'y fait du Dieu qu'adorent les Juifs et les chrétiens, t. III, p. 284.

Oracles et mystères du paganisme opposés aux prophètes et aux miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, t. II, p. 108, 239. — S. Augustin, t. XXI, p. 203 et suiv. (Voy. *Oracles. Idolâtrie.*)

N'avoient pas su prédire les victoires que Jésus-Christ alloit remporter sur eux, t. V, p. 153.

Ont cessé quand Jésus-Christ a paru. S. Athanase, t. V, p. 188. — S. Chrysost., t. XI, p. 354.

Pain de chaque jour. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 17, 20, 21. (Voy. *Oraison dominicale.*) — Les pères l'entendent du pain eucharistique. S. Cyprien, t. IV, p. 65.—S. Ambroise, t. IX, p. 277, 278.

Il n'y a que famine pour ceux qui ne reçoivent pas leur pain des mains de Jésus-Christ. S. Ambroise, t. IX, p. 449.

Paix, opposée à la guerre. Tout le monde la désire. S. Augustin, t. XXI, p. 278. — Ses bienfaits. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 229-231. — Invitation à la paix, *ibid.*, p. 238.

Paix sous Auguste pour faciliter les conquêtes évangéliques. S. Eucher, t. XXIII, p. 67, 68.

Paix rendue à l'Eglise par Constantin, t. III, p. 468; t. X, p. 27, 28.

Paix véritable. S. Chrysost., t. XV, p. 218 et suiv., t. XVII, p. 287-295.—Apportée dans le monde par Jésus-Christ. S. Chry-

sost., t. XVII, p. 288, 289. — N'est autre chose que la charité, *ibid.*, p. 291.

Ses effets. S. Augustin, t. XXI, p. 385. — Ses charmes, *ibid.*, t. XXII, p. 75, 76. — Bonheur qui lui est promis. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 36, 37.

Il n'y en a point pour l'impie. S. Ambroise, t. IX, p. 66, 67, 68 (note.) S. Chrysost., t. XVII, p. 295. — Salvien, t. XXIII, p. 100. (Voy. *Passions. Péché. Conscience.*)—Fausse paix dans le péché, t. V, p. 394.

La paix ne se rencontre pas dans le monde, t. IV, p. 180. — Il n'y en a que dans l'obéissance à la loi du Seigneur. S. Chrysost., t. XVII, p. 294.

Paix avec Dieu. Ce que l'Apôtre entend par ce mot, S. Chrysost., t. XI, p. 123. — Toute paix n'est pas légitime. t. V, p. 357; t. VI, p. 233.

Paix plus dangereuse que la guerre. S. Bernard, t. XXV, p. 459.

Prétexte de la paix de tout temps allégué par les hérétiques, t. V, p. 425.

Je ne serai jamais de l'avis de ceux qui disent que la paix et la liberté des Eglises nuisent aux gouvernements, ou que le bonheur et l'élévation d'un royaume nuit aux Eglises; car Dieu qui est l'auteur des uns et des autres, ne les a point mêlées ensemble pour leur destruction, mais pour leur conservation. S. Bernard, t. XXV, p. 196, 197.

Pallade, arien. Condamné au concile d'Aquilée, t. IX, p. 493.

Palu (Pierre de la), prédicateur sous le roi Philippe-le-Bel, t. XXIV, p. 385 (note).

Pammaque, sénateur de Rome, lié étroitement avec saint Jérôme, qui lui adresse plusieurs de ses ouvrages, t. I, p. 86, 87 (note); *ibid.*, p. 170, 298, 302. — Saint Paulin de Nole le console de la mort de sa femme, t. I, p. 86 (note).

Pamphile (S.), confesseur. Apologiste d'Origène, t. IV, p. 318; t. V, p. 113.

Panégyriques. De Moïse. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 63 et suiv. (sous le titre *Vie de Moïse.*) — Des martyrs (en général). S. Astère, t. V, p. 340. — Des saints Machabées. S. Grégoire de Na-

zianze, t. VI, p. 373 et suiv. — S. Chrysost., t. XVI, p. 456. — De saint Jean-Baptiste. S. Pierre Chrys., t. XXIII, p. 325 et suiv.— S. Chrysost., t. XVI, p. 455.—De saint Joseph, époux de la sainte Vierge. Gerson, t. XXV, p. 49, 50.—Des saints apôtres saint Pierre et saint Paul réunis.—De saint Pierre. S. Chrysost., t. XVI, p. 474. S. Astère, t. V, p. 331-336. — S. Léon, t. XXIII, p. 476. — S. Chrysost., t. XVI, p. 472. — De l'apôtre saint André. Hesychius de Jérusalem, t. XIX, p. 428. — S. Bernard, t. XXV, p. 358-362. — De saint Paul. S. Chrysost., XVI, p. 492-537. — De saint Etienne, premier martyr. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 65. — D'Origène par S. Grégoire de Néocésarée, t. IV, p. 312. Du diacre saint Laurent. S. Léon, t. XXIII, p. 478-482. — De saint Ignace d'Antioche. S. Chrysost., t. XVI, p. 571. — De saint Phocas. S. Astère, t. V, p. 336. — De saint Grégoire thaumaturge par S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 69. — De saint Babylas. S. Chrysost., t. XVI, p. 574. — De saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 530 et suiv.— De sainte Julitte, vierge et martyre, par S. Basile, t. VII, p. 378.—De saint Barlaam, par le même; *ibid.*, p. 382.—De sainte Pélagie. S. Chrysost., t. XVI, p. 575.— Du saint martyr Gordius, S. Basile, t. VII, p. 385. — Des quarante martyrs de Sébaste, *ibid.*, p. 393, et par S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 82. — De saint Basile. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 67. — Du saint martyr Théodore, *ibid.*, p. 72. — De S. Mélèce, *ibid.*, p. 80. — De S. Ephrem, *ibid.*, p. 81.—Autres par S. Gaudence, *ibid.*, p. 463. — De saint Arcade, par S. Zénon de Vérone, t. VIII, p. 471. — De sainte Félicité, par S Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 100. — De sainte Agnès. S. Ambroise, t. IX, p. 217. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 105. — De Théodose, par Pacatus, t. V, p. 37 ; et S. Paulin, t. XX, p. 100, 415. — De Gratien, par Ausone, *ibid.*, p. 461.

Pantæne (S.), docteur de l'Eglise d'Alexandrie, t. I, p. 372.

Papes (Election des). T. XXIV, p. 508, 509, 510.

Papias d'Hiéraple (S.), écrivain ecclésiastique. Fragment conservé par Eusèbe, t. I, p. 182.

Paque des Juifs. Figure de celle des chrétiens. S Chrysost, t. XIII,

p. 423 et suiv. — Homélies pour le jour de Pâques ou résurrection de Jésus-Christ. (Voy. ce mot.)

Différends au sujet du jour de la célébration de la Pâque, t. I, p. 158; t. IV, p. 350. — Décret du concile de Nicée, qui fixe le jour de la célébration de la Pâque, t. V, p. 468.

Parabole (Esprit de la). Origène, t. II, p. 115; t. XIV, p. 174-268. — Du bon pasteur. Tertullien, t. II, p. 520; t. III, p. 70. — De l'enfant prodigue, t. III, p. 70; t. VIII, p. 11; t. XXIV, p. 155, t. IX, p. 177. — S. Chrysost., t. XIV, p. 187-200; t. XVII, p. 376. — Du Samaritain blessé par les voleurs. S. Ambroise, t. IX, p. 285 et suiv. — S. Chrysost., t. XIV, p. 225; t. XIX, p. 160, 161. — Du débiteur de mille talents. S. Chrysost., t. XII, p. 144, 145, 170; t. XIV, p. 176-187. — De l'économe infidèle. S. Astère, t. V, p. 315. — Des noces. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 154. — S. Optat, t. V, p. 275. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 353. — Du mauvais riche. S. Astère, t. V, p. 311-315. — S. Ephrem, t. VIII, p. 217. — S. Chrysost., t. XII, p. 138, 139; t. XIX, p. 82. (Voy. *Lazare.*) — Des ouvriers envoyés à la vigne. S. Chrysost., t. XIV, p. 225 et suiv.; t. XV, p. 117. — Du grain de sénevé. S. Ambroise, t. IX, p. 172. — Du levain mêlé à la pâte. S. Chrysost., t. XIV, p. 217. — Du juge de l'Evangile de saint Luc. S. Chrysost., t. XVII, p. 114 et suiv. — Du pharisien et du publicain. S. Ambroise, t. IX, p. 139, 140. — S. Chrysost., t. XI, p. 204; t. XIV, p. 215, 216. — Du riche disant *Je détruirai mes greniers pour en bâtir de plus grands.* S. Basile, t. VII, p. 298 et suiv. — (Homélie sur ce texte.) S. Ambroise, t. IX, p. 94. — S. Chrysost., t. XIV, p. 215, 216. — Des vierges folles. S. Chrysost., t. XI, p. 80; t. XIX, p. 40, 41. — S. Basile, t. VII, p. 206 et suiv. — Salvien, t. XXIII, p. 255-257.

Parabole de S. Ephrem, t. VIII, p. 279.

Paradis. Tertullien, t. II, p. 430. — S. Cyprien, t. IV, p. 164. — Paradis terrestre. Sur sa situation. S. Augustin, t. XXI, p. 320. — Sa description. S. Basile, t. VIII, p. 145-157.

Il a été utile à nos premiers parents d'en être déchus, comment? S. Chrysost., t. XII, p. 190-206.

Paradis. Séjour des bienheureux. (Voy. *Bonheur des saints dans*

ciel.) — Les bienheureux s'intéressent encore à ceux qu'ils ont laissés dans le monde. S. Cyprien, t. IV, p. 130, 131. — S. Bernard, t. XXV, p. 337.

Paralipomènes (Livre des). T. XX, p. 80.

Pardon offert au péché. (Voy. *Péché. Penitence. Miséricorde divine.*)

Pardon des injures. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 23, 24. — S. Cyprien, t. IV, p. 114 et suiv. — S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 62-64. — S. Chrysost., t. XIX, p. 214. (Voy. *Amour des ennemis.*)—Exemples de David pardonnant à Saül.—De Jésus-Christ. — De saint Etienne pardonnant à leurs meurtriers. (Voy. ces mots). — De Théodose pardonnant aux habitants d'Antioche. S. Chrysost., t. XVII, p. 197-210. — Il en coûte à la nature pour pardonner. S. Chrysost., t. XIX, p. 394 et 395. — La loi de Moïse a-t-elle été contraire sur ce point à la loi évangélique? (Voy. les mots *Vengeance. Moïse. Evangile. Amour des ennemis.*)

Parégoire, cor-évêque (doyen rural). S. Basile exige qu'il n'ait que des hommes à son service, t. VII, p. 460.

Parfums. Ce que saint Bernard entend par les parfums qu'exhale l'onction spirituelle, t. XXV, p. 407, 411, 430 et suiv., 470.

Parjure, familier aux Manichéens et autres sectaires, t. XXV, p. 488. — Peines canoniques contre le parjure, t. VII, p. 436.

Parlements ou plaids, assemblées nationales sous nos premiers rois, t. XXIV, p. 218. — Appelés *Synodes*, *ibid.*, 261, 262 (et note).

Parménien, évêque donatiste, réfuté par saint Augustin, t. XXII, p. 260-267.

Parole de Dieu. Se fait entendre à tous; d'abord par le sens intime, par le spectacle de la nature et des phénomènes du ciel et de la terre; elle s'est fait entendre ensuite par le ministère de Moïse et des prophètes; enfin, par sa propre voix dans la personne de Jésus-Christ son Fils, et de son Esprit Saint inspirant ses évangélistes, ses Apôtres et ses docteurs S. Chrysost., t. XIII, p. 1-23. (Voy. *Ecriture Sainte. Loi mosaïque. Loi évangélique.*)

Son infaillible certitude. S. Chrysost., t. XIII, p. 35.

Ses effets dans l'âme qui l'écoute fidèlement. S. Bernard, t. XXV, p. 374, 375. — Elle purifie, elle embrase, elle éclaire. S. Ambroise, t. IX, p. 430.

Fondement de l'espérance comme de la foi chrétienne. S. Chrysost., t. XV, p. 179.

Comparée à la semence. S. Chrysost., t. XIV, p. 217-225. — Comparée à la flèche. S. Augustin, t. XXII, p. 37.

Comment on la cherche. S. Bernard, t. XXV, p. 503.

Il ne suffit pas de l'écouter, il faut y obéir, t. I, p. 138.

Dispositions de nos auditoires à l'égard de la parole du salut. S. Chrysost., t. X, p. 445, 439, 459, 460.

Parole. Comment la régler. S. Basile, t. VII, p. 446.

Paroles immodestes, t. I, p. 426, 427. — S. Chrysost., t. XIX, p. 195, 201, 205. — S. Jérôme, t. XX, p. 316. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 408.

Qui préfère des paroles peu décentes, se permettra bientôt les actions malhonnêtes. L'habitude de ne tenir que des discours graves, amène celle d'être grave dans ses mœurs. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 427.

Paroles équivoques. Le chrétien doit les éviter. Tertullien, t. II, p. 469. — Paroles de bouffonnerie, condamnées. S. Chrysost., t. XV, p. 409 (et note). — Paroles désobligeantes. La charité ne les permet pas. S. Chrysost., t. XVII, p. 74 et suiv. — Même à l'égard des plus criminels, *ibid.*, p. 84 et 85. — Paroles oiseuses, ce qu'il faut entendre par là, t. VIII, p. 333. — Condamnées, S. Ambroise, t. IX, p. 189, 190. — S. Jérôme, t. XX, p. 253. — S. Bernard, t. XXV, p. 370.

Parrain et Marraine, donnés au baptême. L'usage en remonte à la plus haute antiquité, t. VIII, p. 422 (note).

Parures. Recherches dans les). Sont-elles permises? S. Cyprien, t. IV, p. 75-79. S. Chrysost., t. XVIII, p. 43, t. III, p. 84 et suiv. — (Traité de Tertullien, *De l'ornement des femmes.*)

Pascase Radbert. Analyse de son Traité *du corps et du sang de Notre Seigneur*, t. XXIV, p. 248-259.

Pascentius, Arien réfuté par saint Augustin, t. XXII, p. 87.

Passage de la Mer Rouge. Preuve de la vérité du miracle, t. VIII, p. 135 et suiv.

Passions. Leurs dangers. Hermas, t. I, p. 178, 179. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 414. — Lactance, t. III, p. 139, 146. —

S. Cyprien, t. IV, p. 178. — S. Basile, t. VII, p. 441, 442. — S. Chrysost., t. X, p. 498, 499; t. XV, p. 371, 379.

Jettent celui qui en est possédé dans l'indifférence du salut, et donnent la mort à son âme. S. Chrysost., t. XVIII, p. 204-206. — S. Augustin, t. XXII, p. 246, 397. — S. Paulin les compare aux Syrènes de la fable, t. XX, p. 419, 420. (Voy. *Impureté. Plaisirs des sens.*)

Troubles qu'elles excitent dans l'âme. S. Chrysost., t. XVII, p. 140. — Boëce, t. XXIII, p 353. — Promettent le bonheur, et sont loin de le donner. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 395. — S. Augustin, t. XXII, p. 31, 246, 247, 373.

Leur joug bien plus insupportable que celui de la morale chrétienne. S. Chrysost., t. XVII, p. 248. — S. Basile, t. VII, p. 206. — Esclavage où elles nous jettent. S. Ambroise, t. IX, p. 67, 75, 150.

Leur tyrannie. S. Augustin, t. XXI, p. 336; t. XXII, p. 373, 374, 375, 379, 392, 396, 398. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 401. (Voy. *Maladies de l'âme.*)

Passions. Comment en arrêter la fougue. S. Augustin, t. XXI, p. 142, 145. — Une fois qu'on a goûté à la coupe des voluptés criminelles, il devient plus difficile de s'en détacher. Lactance, t. III, p. 455.

Du légitime usage des passions. S. Augustin, t. XXI, p. 146. — (Analyse du livre du P. Senault, intitulé : *De l'usage des passions*, t. XXV, p. 597.)

Pourquoi Dieu nous les a données, t. I, p. 178, 420, 421; t. X, p. 356.

Nos passions même entrent dans l'économie de la Providence. S. Augustin, t. XXI, p. 143, 144.

Qui sait résister courageusement à ses passions, peut en faire des instruments de vertu. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 62.

La religion ne les anéantit pas, elle les épure. Lactance, t. III, p. 447. — S. Ambroise, t. IX, p. 60 et suiv.

Tous les saints, Jésus-Christ lui-même, les ont ressenties. S. Augustin, t. XXI, p. 264-266. — Témoin Jésus-Christ pleurant

sur Lazare, S. Augustin, *ibid.*, p. 267. — S. Paul, sa tendre commisération, *ibid.*, p. 264.

Les premiers hommes étoient-ils exempts de passions. S. Augustin, t. XXI, p. 263.

Comment les attaquer ? t. VII, p. 456; t. XXIII, p. 407.

Les arrêter à leur naissance. S. Chrysost., t. XVII, p. 142.

Le chrétien s'en rend maître. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 405, 414. — Lactance, t. III, p. 365.

Les soumettre, c'est, comme les prophètes, enchaîner les lions. S. Chrysost., t. XI, p. 107.

C'est particulièrement au théâtre qu'elles exercent leur plus énergique influence. t. III, p. 172, 173, 448. (Voy. *Spectacles.*)

Prétextes dont on déguise ses chutes et ses foiblesses, t. II, p. 290. — S. Chrysost., t. XII, p. 387.

Pasteur (Portrait du vrai). S. Chrysost., t. XIII, p. 184. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 98 et suiv. — Donne sa vie pour son troupeau. S. Chrysost., t. XIV, p. 76. (Voy. *Prêtres.*)

Le bon pasteur (Jésus-Christ) est venu chercher les brebis perdues. Tertullien, t. II, p. 520; t. III, p. 170, 130. — S. Augustin, t. XXI, p. 550. — S. Chrysost., t. XIV, p. 140.

Pasteur (Le), titre du livre d'Hermas, t. I, p. 172. — Jugement sur cet ouvrage, *ibid.*, t. I, p. 174.

Patience. Traité de S. Cyprien (*De bono patientiæ*), t. IV, p. 92. — De Tertullien, t. III, p. 121. — De S. Augustin, t. XXII, p. 318-320.

Eloge de la patience, Tertullien, t. III, p. 132. — S. Zénon de Vérone, t. VIII, p. 468. — S. Chrysost., t. XVII, p. 60, 61; t. XVIII, p. 183, 184. — S. Anselme, t. XXIV, p. 423. (Voy. les mots *Paix. Charité.*)

Effets de cette vertu. S. Ephrem, t. VIII, p. 254, 255.

Sauvegarde de toutes les vertus. S. Cyprien, t. IV, p. 108, 114.

Eloges qu'en ont faits les païens eux-mêmes, t. III, p. 121.

Sa nécessité et ses avantages dans les maux de la vie présente. S. Cyprien, t. IV, p. 106, 113. — Elle en est le préservatif, *ibid.*, p. 107, 108 et suiv. — Être patient à l'exemple de Dieu. Tertullien, t. III, p. 164. — De Jésus-Christ. Tertullien, t. III, p. 122,

125, 413. — S. Cyprien, t. IV, p. 98. — S. Chrysost., t. XV, p. 183. — Des saints patriarches. S. Cyprien, t. IV, p. 103; t. III, p. 130, 131. — Exemples d'Abraham. Tertullien, t. III, p. 124. — De Job. Tertullien, t. III, p. 132. — S. Basile, t. VII, p. 258 et suiv., 297 (Homélie contre la colère). — S. Cyprien, t. IV, p. 111. — De Moïse. S. Cyprien, t. IV, p. 103. — De David. S. Cyprien, t. IV, p. 103. — Des apôtres, t. III, p. 147; t. IV, p. 98 et suiv.; *ibid.*, p. 116. — Des premiers chrétiens, t. II, p. 442.

Patience du chrétien opposée au stoïcisme philosophique. S. Cyprien, t. IV, p. 93. — Au courage féroce du suicide, aux emportements de la vengeance. — S. Augustin, t. XXI, p. 227; *ibid*, p. 198.

Patience n'est pas insensibilité. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 61. — S. Augustin, t. XXI, p 263—266.

Patriarches de l'ancien Testament. Leur histoire, preuve sensible d'une Providence divine. S. Chrysost., t. XII, p. 183 et suiv. — Tous éprouvés, *ibid.*, p. 183—258.

Pourquoi Dieu nous a conservé le récit de leurs actions. S. Chrysost., t. XVI, p. 417; t. XVII, p. 348. — Toutes leurs actions ne doivent pas être imitées. S. Augustin, t. XXII, p. 125.

Le rang des patriarches dans l'Eglise réglé par un concile de Latran, t. XXV, p. 513.

Paul (S.). Sa conversion. S. Chrysost., t. XVI, p. 484-492, 512, 513. — Fruits merveilleux de sa conversion, *ibid.*, p. 516, 529.

Force du témoignage qu'il rend à Jésus-Christ. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 393. — S. Chrysost., t. XVI, p. 488-492.

Saint Paul visitant saint Pierre. S. Jérôme, t. XX, p. 358, 359. — S. Chrysost., t. XIII, p. 267 et 268; t. XVI, p. 481, 482. — Explication des paroles de saint Paul, qu'il *avoit résisté en face* à l'Apôtre saint Pierre, t. III, p. 251. — S. Chrysost., t. XVI, p. 474-481; t. XXIV, p. 93, 94.

Son voyage à Rome. Saint Paul au milieu des Romains. S. Chrysost., t. XI, p. 98, 99; t. XVI, p. 548 et suiv.

En présence du proconsul Sergius. S. Chrysost., t. XV, p. 5, 6.

Saint Paul et Néron. S. Chrysost., t. XVI, p. 527, 528.

Martyrisé à Rome, t. XI, pag. 84, 101. — S. Chrysost., t. XVI, p. 548 et suiv.

L'Apôtre saint Paul loué par saint Polycarpe, tom. I, pag. 155. — S. Astère, t. V, p. 335. — S. Augustin, t. XXI, p. 264.

Magnifiques éloges donnés à cet Apôtre. S. Chrysost., t. X, p. 277, 399; t. XVI, pag. 504 et suiv. — Panégyriques de saint Paul, par le même, t. XVI, p. 492, 534.

Saint Paul, ambassadeur de Jésus-Christ, inspiré par son divin Maître. S. Chrysost., t. XVII, p. 355.

Ses Epîtres, au nombre de quatorze, pourquoi? S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 394.

Eloge de ses Epîtres. Origène, tom. II, pag. 106. — S. Chrysost., t. XVI, p. 532, 533; t. XVII, pag. 234 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 87, 88. — Epître aux Hébreux. Son authenticité, *ib.*, pag. 88 (note). — Epîtres de saint Paul. S. Thomas d'Aquin, t. XXV, pag. 66. — Commentaire de saint Jérôme sur quelques-unes des Epîtres de saint Paul, t. XX, p. 124. — Homélies de saint Jean Chrysostôme, sur les Epîtres de saint Paul. Leur éloge, t. X, p. 83; t. XI, p. 176; t. XII, p. 426.

Peu de personnes les méditent. Préjudice qu'elles en reçoivent. S. Chrysost., t. XI, p. 83, 84.

Son Epître aux Romains. S. Chrysost., t. XI, p. 83; t. XII, p. 426. — Extraits et analyses des Homélies du saint patriarche, *ibid.*

Son Epître aux Hébreux. S. Chrysost., t. XI, p. 86. — Extraits et analyses des Homélies de saint Jean Chrysostôme sur cette Epître, *ibid.*, p. 153 et suiv.

Pourquoi il se nomme à la tête de ses Epîtres? S. Chrysost., t. XI, pag. 86.

Pourquoi il s'appelle serviteur de Jésus-Christ? S. Chrysost., t. XI, p. 86, 87, 96, t. XVIII, p. 438.

Son apostolat. S. Chrysost., t. XI, p. 87, 96; t. XII, p. 124, 163, 172, 173, 265, t. XVI, pag. 510, 511, 516, 523, 526, 529, t. XVII, p. 406 et suiv., t. XVIII, 125-127. — Ses maux, tant extérieurs qu'intérieurs, t. XVI, p. 276. — Ses épreuves, *ibid.*, t. XVI, p. 545-547, t. XVII, p. 83. — S. Augustin, t. XXII, pag. 58-62.

Héroïsme de son zèle et de sa charité. S. Chrysost., t. XVI, p. 498 et suiv.; t. XVII, p. 406 et suiv.

Ne sait pas rougir de l'Evangile; bien loin de là, il s'en glorifie. S. Chrysost., t. XI, p. 101.

Son amour pour Jésus-Christ. S. Chrysost., t. X, p. 340. — En quoi consistoit cet amour; *ibid.*, t. XVI, p. 530 et suiv., 536.

Sa force inébranlable. S. Chrysost., t. XVI, p. 521.

Sa charité pour ses frères et pour tous les hommes. S. Chrysost., t. X. p. 278; t. XI, p. 85, 97; t. XIII, p. 254; t. XVI, p. 502, 505 et suiv. 553, — même infidèles, *ibid.*, p. 531. — Mot de saint Paul : *Je voudrois être anathême.* S. Chrysost., t. X, p. 279; t. XII, p. 267; t. XVI, p. 534-536.

Saint Paul dans les liens. S. Chrysost., t. XV, p. 129.

Saint Paul se glorifiant de ses chaînes. S. Astère, t. V, p. 335.

Saint Paul dans les chaînes. S. Chrysost., t. XV, p. 463, 464, 477; t. XVI, p. 537-545.

Ses ravissements S. Chrysost., t. XVI, p. 502-504, 524, t. XXIII, p. 342.

Secret de sa théologie, t. I, Disc. prélim., p. 19.

Comparé avec Platon. S. Chrysost., t. XI, p. 99; t. XVI, p. 520, 521.

Saint Paul attaché spécialement au ministère de la prédication. S. Chrysost., t. XIII, p. 237; t. XVI, p. 547.

Sa vocation spéciale fut le ministère de la prédication. S. Chrysost., t. XVIII, p. 446.

Saint Paul modèle du prédicateur. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 130-137. — Où chercher ailleurs un interprète plus sûr de notre croyance, que dans les écrits de celui qui fut le docteur des nations, un vaisseau d'élection, appelé du milieu des persécuteurs. S. Ambroise, t. IX, p. 297.

Contradictions qu'il essuie dans l'exercice de sa prédication. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 130-137.

Son éloquence. S. Chrysost., t. X, p. 15 (note), 398 et suiv., 401. — Preuves de son éloquence par ses succès, *ibid.*, p. 403; t. XVI, p. 516 (et note.) S. Jérôme, t. XX, p. 379. — S. Augustin, t. XXI, p. 102.

Saint Paul travaillant de ses mains. S. Augustin, t. XXII, p. 350. — S. Astère, t. V, p. 336.

S. Paul fut-il marié? S. Jérôme soutient la négative, t. XX, p. 205.

Paul de Samosate, hérétique. T. IV, p. 354; t. X, p. 422. — Réfutation de ses erreurs, t. XIII, p. 613; t. XIV, p. 3 et suiv.

Paul, successeur de saint Alexandre au siége de Constantinople, t. VI, p. 35 (note).

Paul de Warnefrid. Ses écrits, t. XXIV, p. 232. — C'est à lui que l'on attribue communément l'hymne *Ut queant laxis resonare fibris*, *ibid.*, 233.

Paule (Sainte), illustre amie de saint Jérôme, fonde deux monastères à Bethléem, t. XX, p. 54. — S. Jérôme lui écrit, *ibid.*, p. 328.

Paule (sainte) et sainte Mélanie. Leur éloge par S. Jérôme, t. XX, p. 225, 226. — Eloge funèbre de sainte Paule par le même, *ibid.*, p. 255.

Lettre de sainte Paule à sainte Marcelle, *ibid.*, p. 327.

Paulin (S.), évêque de Nole. Notice de sa vie, t. XX, p. 411-414. — Renonce à ses grands biens, t. IX, p. 379. — Lettre que saint Jérôme lui écrit pour l'engager à l'étude des saintes Ecritures, t. XX, p. 73-91. — Avoit composé un éloge de l'empereur Théodose, *ibid.*, p. 100, 101, 413. — Son éloge, *ibid.*, p. 302, 411, 412. — Jugement sur ses écrits, *ibid.*, p. 411. — Ses poésies, *ibid.*, p. 411, 412 et suiv. — Sa correspondance avec le poète Ausone, *ibid.*, p. 559 (et note). — Dépouillé de ses biens, ce qu'en dit S. Augustin, t. XXI, p. 193. — Son éloge par S. Jérôme et S. Augustin, *ibid.*, p. 412, 413, t. XXIII, p. 60; — Ses poésies, t. XX, p. 441—449.

Paulin (S.) d'Aquilée, poète, t. XXIV, p. 517, 518.

Paulin de Périgueux. Ses poésies, t. XXIII, p. 525, 526.

Paulinr, épouse du sénateur Pammaque. Son éloge funèbre par saint Jérôme, t. XX, p. 295, 297.

Pauvres. Pourquoi la providence permet qu'il y ait des pauvres. S. Chrysost., t. XVIII, p. 345 (et notes), 346.

Charité envers les pauvres, principe de toutes les vertus; dureté envers les pauvres, source de tous les crimes. S. Chrysost.,

t. XIX, p. 35. — Charité des premiers fidèles opposée à la dureté des riches de nos jours. Salvien, t. XXIII, p. 114, 233.

Portrait du pauvre. S. Basile, t. VII, p. 305 et suiv. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 59. — S. Chrysost., t. XIV, p. 259, 260; t. XVII, p. 37.

Misères des pauvres. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 258. — S. Chrysost., t. XIX, p. 9, 10, 38, 39.

Les héritiers légitimes des riches, ce sont les pauvres. Salvien, t. XXIII, p. 226, 233, 236.

Avantages des pauvres sur les riches. S. Chrysost., t. XII, p. 6, 107, 191, 192.

Dignité des pauvres. S. Chrysost., t. XV, p. 347 et suiv.; t. XVIII, p. 370; t. XIX, p. 96-105 (et notes)

Les anges ne dédaignent pas de communiquer avec les plus pauvres des hommes. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 58.

Jésus-Christ n'a pas dédaigné de se faire pauvre. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 58.

Soins que Jésus-Christ en a pris, S. Chrysost., t. XIX, p. 22.

La main du pauvre est le trésor de Dieu sur la terre. S. Pierre Chrysologue, t. XXIII, p. 334.

Reproches faits aux pauvres. S. Chrysost., t. XIV, p. 233; *ibid.*, t. XIX, p. 23-25; *ibid.*, 108 et suiv.

Défauts ordinaires aux pauvres. Envieux des riches. S. Chrysost., t. XVIII, p. 371; t. XIX, p. 116.

Artifices auxquels ils sont obligés de descendre pour exciter quelque compassion. S. Grégoire de Nysse, t. VII, p. 59.—S. Chrysost., t. XIX, p. 108 et suiv., 117.

Précautions à prendre contre leurs artifices. S. Ambroise, t. IX, p. 195, 196.

Quelques torts qu'ils puissent avoir, ce sont des pauvres. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 63, 64.

Eviter à leur égard la dureté et l'humeur dans le langage. S. Chrysost., t. X, p. 316, 317, 365; t. XIX, p. 103, 104 et suiv.

Pauvres d'esprit. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 27. — Heureux les pauvres d'esprit. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 154, 155.

Pauvreté. Est-elle un mal? t. II, p. 249. — S. Chrysost., t. XII,

p. 121 et suiv. — Ses avantages, t. III, p. 321. — S. Chrysost., t. XII, p. 6, 107, 171, 192; t. XV, p. 334; t. XVI, p. 58, 59, 101; t. XVIII, p. 262, 369, 370. — Récompenses auxquelles ils doivent prétendre. S. Chrysost., t. XVIII, p. 349.

Diverses sortes de pauvretés. Hugues de Saint-Victor, t. XXV, p. 24.

Pauvreté évangélique, même au sein des richesses. S. Ambroise, t. IX, p. 386.

On reprochoit aux chrétiens leur pauvreté. Comment ils y répondent. Minucius Félix, t. III, p. 321.

A quelle pauvreté sont promises les récompenses du ciel. S. Bernard, t. XXV, p. 285.

Païens (Sages). Ce qu'il faut penser de leurs vertus. S. Chrysost., t. XV, p. 415-419. — S. Augustin, t. XXI, p. 240. (Voy. *Orgueil.*)

Ignorance et corruption où les a entraînés le culte des fausses divinités. (Voy. *Idolâtrie.*)

Tout commerce avec les païens prohibé sévèrement par la loi évangélique. Tertullien, t. II, p. 464, 471.

Péché. Sa définition. S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 361.

Qu'est-ce que le péché? C'est, répond saint Augustin, un désir, une parole, une action contre la loi de Dieu; t. XXII, p. 307.

Péché, œuvre du Démon. S. Chrysost., t. XVIII, p. 2.

Manœuvres et artifices du Démon, pour nous faire tomber dans le péché. S. Chrysost., t. XVIII, p. 23, 24.

Saint Augustin divise les péchés en trois classes, la première, de ceux qui encourent la pénitence publique; la seconde, des péchés qui ne sont pas rendus graves par le scandale; la troisième, des fautes journalières; t. XXII, p. 305, 306. — Péchés capitaux, *ibid.*, p. 306 (note).

Distinction entre péchés mortels et péchés véniels, de tout temps reconnue dans l'Église. S. Augustin, t. XXII, p. 311.

Puisque Jésus-Christ a aboli le péché, pourquoi sommes-nous encore sujets au péché? Réponse par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 41.

Péché originel. Doctrine des temps apostoliques. Tatien, tom. I,

p. 330. — S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 377. — Origène, t. II, p. 301. — Tertullien, *ib.*, p. 498, 499, 501; t. III, p. 50.

Reconnue et professée dès la plus haute antiquité, t. IV, p. 388. — Au concile de Carthage, de 252, t. IV, p. 353.

Doctrine de saint Athanase, t. V, p. 243. — De saint Optat, *ibid.*, p. 273. — De saint Basile, t. VII, p. 225.

Doctrine de saint Ambroise, t. IX, p. 116. — De saint Augustin, t. XXI, p. 48, 171, 172 (et notes); *ibid.*, p. 257-259, 261, 262, 301, 508, 553. — Tous ont péché en Adam, et ont mérité la damnation en Adam, *ibid.*, t. XXII, p. 175; *ibid.*, p. 119, 218, 224 et suiv., p. 28, 119, 141, 144, 199, 201, 206, 218, 223-225 (et notes), 253.

Ses funestes suites. Elles se sont étendues sur tout le genre humain. S. Ephrem, t. VIII, p. 236. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 65. — S. Augustin, t. XXI, p. 301, 316, 317, 325. — La mort en est le châtiment. S. Ephrem, t. VIII, p. 236. — Doctrine de Julien Pomère, t. XXIII, p. 405. — De saint Bernard, t. XXV, p. 282. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 65.

A causé une double mort, celle du corps et celle de l'âme. S. Augustin, t. XXI, p. 257.

Doctrine de saint Jean Chrysostôme, t. XI, p. 405. — Ses tristes conséquences et ses ravages, *ibid.*, 406, 421, 457; tom. XII, pag. 303, 304.

Sa doctrine sur le péché originel et sur le baptême des enfants, vengée par saint Augustin, t. X, p. 413.

Dieu avoit fait l'âme, il n'a pas fait le péché. S. Basile, tom. VII, pag. 225.

Distinction entre péchés mortels et péchés véniels, constamment établie dans l'Église chrétienne; t. IV, p. 233 (note); t. I, p. 421. — Point d'homme sans péché. Origène, tom. II, pag. 301. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 26, 27. — S. Augustin, t. XXII, p. 146. — S. Bernard, t. XXV, pag. 482.

Les saints ne sont pas exempts de fautes vénielles. S. Augustin, t. XXII, p. 311.

Orgueil des novateurs qui se disoient purs. S. Chrysost., t. XVIII, p. 26. — Deux sortes de péchés; les uns viennent d'excès, les

autres de disette. S. Augustin, t. XXI, pag. 557. — Degrés qui mènent au péché. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 62, 63.

Péchés de foiblesse, péchés d'ignorance, péchés de malice. S. Augustin, t. XXI, p. 398.

Péchés d'ignorance. S. Augustin, t. XXII, p. 153, 154.

Péché de fait ou d'intention, t. III, p. 62; t. XXV, p. 251.

La seule volonté de pécher rend aussi coupable que l'exécution. S. Augustin, t. XXII, p. 353.

Source de nos péchés. S. Augustin, t. XXI, p. 174. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 404.

Tout péché que l'on néglige d'expier par la pénitence est, ou cause de péché, ou châtiment de péché. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 90.

Prétextes dont on veut couvrir son péché. S. Chrysost., t. XVIII, p. 10, 11, 14 et 15, 22.

Pourquoi Dieu ne me contraint-il pas de bien faire? S. Chrysost., t. XII, p. 383 (et notes).

Pourquoi ne m'a-t-il pas fait vertueux? *ibid.*, p. 385.

Nul homme ne connoît ses péchés. S. Bernard, t. XXV, p. 456

Ténèbres que le péché répand dans l'esprit. S. Chrysost., t. XVIII, pag. 3, 5.

Jette l'âme dans une sorte d'ivresse. S. Chrysost., t. XVIII, p. 5, 9.

Le péché dénature l'homme. S. Chrysost., t. XVIII, p. 12.

Funeste dans son principe et dans ses conséquences. S. Chrysost., t. XVIII, p. 4.

Comment une chute entraîne dans une autre chute. S. Basile, t. VII, pag. 185, 186, 188.—S. Bernard, tom. XXV, p. 372 et suiv.

Sa malignité. S. Augustin, t. XXI, p. 254. — Ses progrès dans l'âme, t. IX, p. 451, 452. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 75 et suiv. — Sa tyrannie. S. Ambroise, t. IX, p. 123.

Servitude du péché. S. Augustin, t. XXI, p. 372, 377.

Son ingratitude envers Dieu, t. III, p. 64.

Son énormité mal appréciée par les préjugés de nos passions. Saint Chrysost., t. XVI, p. 379, 380. — S. Ephrem, t. VIII, p. 362

Contraire à Dieu, contraire à l'homme. S. Augustin, t. XXI, p. 254.

Orgueil inhérent au péché. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 117. — Le plus grand de tous les maux; le seul mal réel. S. Chrysost., t. XVIII, p. 3, 7. — S. Augustin, t. XXII, p. 93, 94. — Péché, seul mal. S. Chrysost., t. XV, p. 198, 249. — Péché mérite seul d'être pleuré. S. Basile, t. VII, p. 277. — Mort du péché, la seule véritablement digne de ce nom. S. Augustin, t. XXI, p. 377. — Ne pas avoir de la haine pour le péché, même quand on n'en commettroit pas, c'est se déclarer pécheur. Saint Nil, t. XIX, p. 410. — Sécurité où l'on vit par rapport au péché, *ibid.*, p. 7, 8, 11 et 12, 17.

Comment le Seigneur se venge du péché par l'impunité où il semble le laisser. S. Ambroise, t. IX, p. 211. — S. Chrysost., t. XIV, p. 56. — S. Bernard, t. XXV, p. 468. — Endurcissement dans le péché, premier châtiment dont Dieu le punit, *ibid.*, p. 17, 19. — S. Bernard, t. XXV, p. 224. — Impunité dans le péché, en est la plus rigoureuse punition. S. Chrysost., t. XVIII, p. 19. — Puni dès la vie présente par le trouble et les remords de la conscience, *ibid.*, pag. 6, 7. — Etat du pécheur après sa chute. S. Chrysost., t. XV, p. 281. — Malheur de la paix dans le péché, *ibid.*, p. 6. — Combien il est dangereux de ne penser à se convertir qu'à la mort. (Voy. *Conversion du pécheur* et *Pénitence.*)

Péchés toujours punis. S. Chysost., t. XV, p. 226. — La punition du péché est liée à tous les attributs de Dieu. S. Chrysost., t. XVI, p. 354 et suiv., 362, 369, 379. — Châtié par la conscience. S. Chrysost., t. XI, p. 443, 444. (Voy. *Conscience.*) — Sévérité des jugements de Dieu à l'égard du péché. S. Chrysost., t. XVIII, p. 13, 14. — Châtiments qui lui sont préparés, *ibid.*, pag. 13, 14, 15, 16, 17.

Fuite du péché, t. II, p. 313; t. III, p. 63. — Deux écueils à éviter dans le repentir de ses péchés. S. Chrysost., t. XVII, p. 373.

Péchés ne nous sont imputés qu'en conséquence d'une volonté libre. S. Augustin, t. XXII, p. 253.

Pécheurs. Pour qui aime, la douleur d'avoir offensé Dieu devient

le plus cruel châtiment. S. Chrysost., t. XI, p. 112. — Dans quelles vues la miséricorde divine supporte les pécheurs. S. Chrysost., t. XVII, pag. 358-361, 363, 364. — Quiconque meurt en état de péché, et sans en avoir fait pénitence, ne peut échapper à la damnation éternelle. S. Augustin, t. XXII, pag. 305.

Les pécheurs passent de la confiance au désespoir, et du désespoir à l'excès de la confiance. S. Augustin, t. XXII, p. 429.

Combien le pécheur se trompe lui-même. S. Chrysost., t. XVIII, pag. 10.

Aveuglement du pécheur. S. Chrysost., t. XVIII, p. 7, 18 — S. Augustin, t. XXI, pag. 405; *ibid.*, p. 446, 526.

Châtiment du pécheur. S. Ephrem, t. VIII, pag. 189, 190. — Abandon de Dieu. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 82.

Pécheurs impénitents. Comment en agir à leur égard. S. Basile, t. VII, p. 437.

Pécheur mourant. S. Chrysost., tom. XVII, pag. 300, 301. — S. Augustin, tom. XXI, pag. 490, 491. — Jamais on ne doit désespérer du pécheur, t. VIII, pag. 364. — Ne doit désespérer jamais. S. Chrysostôme, t. XV, p. 278; *ibid.*, p. 287, 292, 300, 301. — S. Bernard, t. XXV, p. 455 (Voy. les articles *Espérance. Confiance au Seigneur. Miséricorde. Paraboles de l'Enfant prodigue, du bon Pasteur.*

Le pécheur ne doit pas être légèrement retranché de la communion. S. Ambroise, t. IX, p. 142.— S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 228. (Voy. *Censures. Excommunication.*)

Rémission des péchés. S. Ambroise, t. IX, p. 168, 288. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 355, 363 et suiv. (Voy. *Pénitence.*)

Péché irrémissible contre le Saint-Esprit. Explication qu'en donne saint Augustin, t. XXI, p. 542; t. XXII, p. 541—544.

Pélage. Histoire de cet hérésiarque, t. XXII, p. 132. — Indulgence du concile de Diospolis à son égard, *ibid.*, p. 134-208. — Nouveauté de sa doctrine dans l'Eglise chrétienne, *ibid.*, p. 201 — Ses erreurs, *ibid.*, 136, 161. — Sur le péché originel, *ibid.*, 141 et suiv., 190 et suiv.; *ibid.*, p. 231, 234, 243 — Ecrits publiés contre sa doctrine, t. XXII, p. 147, 155. — (Lettre de saint

Augustin à Sixte), *ibid.*, 155-189. — (Aux moines d'Adrumet), *ibid.*, 189-199. — Lettre à Vital, 201 et suiv. — *Livre de l'esprit et de la lettre*, 208 et suiv. — *Livre des actes de Pélage, et livre contre les deux lettres des Pélagiens.* — Comment Pélage se venge des réfutations de sa doctrine par saint Jérôme, t. XX, p. 60. — Ses captieuses équivoques, ses artifices. S. Jérôme, t. XX, p. 123.

Pélagianisme, combattu à sa naissance par saint Jérôme, t. XX, p. 114. — Ses progrès, *ibid.*, p. 123.

Solennelle condamnation du pélagianisme par le concile d'Afrique, de 418, t. XXII, p. 244.

Pélagiens. Ecrits de saint Augustin contre cette hérésie, t. XXII, p. 132-260, *ibid.*, p. 231-239. — Accusent de manichéisme la doctrine catholique sur le libre arbitre. — Réponse de saint Augustin, *ibid.*, p. 211-215 et suiv. — Histoire de cette secte par Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 297. — Elle est réprimée par le pape saint Léon, *ibid.*, p. 418.

Semi-Pélagiens, t. XIX, p. 459 (note); et t. XXIII, p. 387.

Pélage Patrice, poète sous l'empire de Zénon, t. XXIII, p. 524.

Pélagie (Sainte), vierge et martyre. Son panégyrique. S. Chrysost., t. XVI, p. 575-582.

Pélerinages. Opinion de saint Jérôme à ce sujet, t. XX, p. 96.

Pénitence. Sa nécessité, t. I, p. 124, 126, 406; t. III, p. 65 et suiv. Est la vie du chrétien. Origène, t. II, p. 264. — Tertullien, t. III, p. 83.

L'état naturel de l'homme, t. III, p. 77. (Traité de Tertullien à ce sujet), *ibid.*, p. 60 et suiv. — Vie de l'âme. Tertullien, t. III, p. 62.

La vie présente nous est donnée pour la pénitence. S. Ephrem, t. VIII, p. 276.

Jésus-Christ a consacré la pénitence par son propre exemple. Tertullien, t. III, p. 60. — S. Ephrem, t. VIII, p. 273. — Nous sommes tous appelés à la pénitence. S. Chrysost., t. XIV, p. 214; t. XVII, p. 342, 343.

Efficacité de la pénitence, t. V, p. 286-290; t. VIII, p. 275.

Elle est un bienfait de la divine miséricorde. Tertullien, t. III,

p. 146. — S. Ephrem, t. VIII, p. 273. — S. Chrysost., t. XVII, p. 381.

C'est par le sacrement de pénitence que nous sont remis les péchés commis après le baptême. S. Augustin, t. XXII, p. 306.

Obtient la rémission des péchés. Exemples des Apôtres, S. Pierre, S. Thomas, S. Paul, de David, des Ninivites. Paraboles de la brebis égarée, de la dragme retrouvée, de l'enfant prodigue. S. Pacien, t. V, p. 287.

Vertu de la pénitence. S. Augustin, t. XXI, p. 509, 510. — Elle est le remède du péché. S. Chrysost., t. XVII, p. 347, 356, 378, 381. — S. Pacien, t. V, p. 285 et suiv. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 355, 363, et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 168.

Larmes de la pénitence. Leur douceur. S. Chrysost., t. XVII, p. 397, 424, 425. (Voy. *Componction.*)

Les péchés restent gravés dans l'âme jusqu'à ce qu'ils y soient effacés par la pénitence. Origène, t. II, p. 309.

Sacrement de pénitence. S. Chrysost., t. XVII, p. 341-395. — S. Cyprien, t. IV, p. 427 et suiv. — Tertullien, t. III, p. 60 et suiv. — S. Pacien, t. V, p. 291. — Pierre Lombart, t. XXIV, p. 432.

Administration du sacrement de pénitence. Sa divine institution. S. Chrysost., t. X, p. 271, 337. — S. Ambroise, t. IX, p. 168.

Dans quelle vue Jésus-Christ l'a établie. S. Chrysost., t. XVII, p. 356 et suiv.

Pouvoir de remettre les péchés, transmis des Apôtres à leurs successeurs. S. Ambroise, t. IX, p. 288. (Voy. *Juridiction. Confession.*)

La pénitence sauve le pécheur du désespoir. S. Augustin, t. XXII, p. 26.

Ne doit jamais être refusée au pécheur. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 108.

Indulgence de l'Église à l'égard des pénitents, t. I, p. 199; t. V, p. 442, 443; t. VIII, p. 108.

Excès de rigueur à l'égard du pénitent, condamnable, t. IV, p. 247. (Voy. *Novatiens.*)

Caractères de la pénitence. S. Cyprien, t. IV, p. 51-55. — Origène, t. II, p. 298, 309. — S. Pacien, t. V, p. 292. — S. Ambroise, t. IX, p. 129. — S. Chrysost., t. XVII, p. 352. — S. Bernard, t. XXV, p. 259.

Elle se doit manifester par la conversion des mœurs. Tertullien, t. III, p. 119. — S. Chrysost., t. XVII, p. 361. — Point de pénitence sans le changement de vie, sans un entier renoncement à soi-même. S. Ambroise, t. IX, p. 292.

Doit être en proportion avec les péchés. S. Cyprien, t. IV, p. 53, 55, 68, 267 et suiv., 298 et suiv.; *ibid.*, p. 267 et suiv. — Origène, t. II, p. 298. — Tertullien, t. III, p. 65, 119; t. V, p. 443.

Caractère du vrai pénitent. Tertullien, t. III, p. 119. — La vraie pénitence ne va pas sans crainte, t. III, p. 67.

La pénitence n'est autre chose qu'une sainte indignation contre soi-même. S. Augustin, t. XXII, p. 429.

Exemples de pénitences. *David*, S. Pacien, t. V, p. 293. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 366. — S. Ambroise, t. IX, p. 110 et suiv. — S. Chrysost., t. XVII, p. 142, 345, 383—387, 389. — *Les Ninivites*. Tertullien, t. III, p. 77. — S. Basile, t. VII, p. 339. — S. Ephrem, t. VIII, p. 195 et suiv. — S. Chrysost., t. XVI, p. 114 121; t. XVII, p. 345, 390 et suiv. — L'Apôtre saint Pierre après sa chute. S. Ambroise, t. IX, p. 28. — S. Chrysost., t. XVII, p. 345, 373. (Voy. au mot *S. Pierre.*)

Vrais pénitents sont rares. S. Ambroise, t. IX, p. 294.

Faire de dignes fruits de pénitence. S. Chrysost., t. XVII, p. 385.

Moyens de pénitence. S. Chrysost., t. XVII, p. 371-373.

Règles de pénitence, t. VII, p. 433. — S. Augustin, t. XXI, p. 175. — Degré des pénitences. S. Augustin, t. XXII, p. 303; t. V, p. 445; t. VII, p. 430, 432 et suiv. — Pénitence publique chez les premiers chrétiens. S. Ambroise, t. IX, p. 287, 293. Abolie par Nectaire. (Voy. ce mot.) — Encore pratiquée au XIIe siècle, t. XXIV, p. 521. — Pénitence publique ou excommunication. S. Augustin, t. XXII, p. 303, 312.

Portrait du pécheur pénitent. S. Chrysost., t. XVII, p. 414. — Doit être éprouvé long-temps avant d'être admis à la grâce de la réconciliation. S. Cyprien, t. IV, p. 42, 43. — Ce qu'il doit faire pour la mériter, *ibid.*, p. 300.

Pécheurs impénitents. S. Chrysost., t. XVII, p. 349.

Comment agir à leur égard. S. Basile, t. VII, p. 337.

Faux pénitents. S. Cyprien, t. IV, p. 41. — Tertullien, t. III, p. 61. — S. Ambroise, t. IX, p. 292.

Faux désirs de pénitence. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 118.

Pénitence tardive. S. Chrysost., t. XIV, p. 363.—(Celle de Judas.) — Contre ceux qui diffèrent de se convertir et de faire pénitence. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 358 et suiv. — S. Basile, t. VII, p. 199-208. (Voy. *Délai de la conversion.*)

Traités sur la pénitence. Tertullien, t. III, p. 60. — S. Cyprien (Lettres), t. IV, p. 288—240. S. Pacien, t. V, p. 286 et suiv. — S. Cyrille; t. VIII, p. 381 (1re et 2e Catéchèses). — S. Ambroise (deux livres), t. IX, p. 281. — S. Ephrem, t. VIII, p. 273. — S. Chrysost. (Homélies sur la pénitence, t. XVII), p. 341 et suiv.

Pentateuque. Autorité des miracles qu'il raconte. S. Chrysost., t. XIII, p. 9 (Voy. *Moïse.*)

Pentecôte. S. Chrysost., t. XIV, p. 492-520. — Prodiges de ce jour, *ibid.*, p. 496, 500, 504, 512 et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 331.—Ce que c'étoit que les langues de feu qui s'arrêtèrent sur les disciples. S. Chrysost., t. XIV, p. 501. — Bienfaits de ce jour, *ibid.*, p. 502 et suiv. — L'Esprit Saint descendu visiblement sur les Apôtres au jour de la Pentecôte, en fait des hommes nouveaux. S. Chrysost., t. XIV, p. 493 et suiv., 507, 508. (Voy. *Apôtres.*) — Esprit du mystère de cette fête. S. Chrysost., t. XIV, p. 512. Comment cette fête est dignement célébrée, t. II, p. 263.

Pépin. Donations faites par ce prince à l'Eglise romaine, t. XIX, p. 513.

Pères (Les saints). D'où leur vient ce nom, t. I, Disc. préliminaire, p. 8. — Leurs discours animés par une sorte d'inspiration divine, *ibid.*, p. 9 (et note). —Composent la chaîne de la tradition, *ibid.*, p. 10. Appelés docteurs, t. I, p. 57.

Concile de Rome, en 494, où sont proclamés ceux que la vénération publique a fait depuis nommer Pères de l'Eglise, t. XIX, p. 505.

Collections des saints Pères (Notice des), t. I, p. 69-86.

Bibliothèques des Pères. Ecrivains qui en ont recueilli les ouvrages, t. I, p. 72 et suiv. (Marguarin de la Bigne, Despont, Le Nourry, Sainte-Croix, Dupin, D. Ceillier, Combéfis, l'ancien évêque de Senez, Tricalet, etc., à leurs articles). — Photius, sa Bibliothèque, *ibid.*, p. 70, à son article, t. XIX, p. 431.

Etrange assertion de Cave sur les éditions des saints Pères, t. I, p. 72 (note).

Ecrivains qui ont publié des notices sur les Pères, depuis Eusèbe et saint Jérôme jusqu'aux temps modernes, t. I, p. 69 et suiv.

Bibliotheca homiliarum et sermonum priscorum Ecclesiæ Patrum. Composée par Alcuin, t. I, p. 80.

Bibliothèque des Pères ecclésiastiques, par Elie Du Pin, docteur de Sorbonne. Censures qu'elle a essuyées, *ibid.*, p. 73-76, — Jugement de Bossuet sur cet ouvrage, *ib.*, p. 75 (et note).

Histoire générale des auteurs ecclésiastiques, par D. Remy Ceillier, religieux bénédictin de Saint-Vannes. Jugement sur cet ouvrage, t. I, p. 76 et suiv.

A quelle époque il arrête son histoire, t. XXIV, p. 380.

Bibliothèque portative des saints Pères, par Tricalet, supérieur du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Jugement sur cet ouvrage, t. I, p. 84.

L'*Orator sacer* de M. l'ancien évêque de Senez (J.-B.-Ch.-Marie de Beauvais), t. I, p. 81 et suiv.

Extraits des saints Pères, publiés sous divers noms, t. I, p. 81.

Savants bénédictins, éditeurs des Pères, t. I, p. 85.

Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins. Pourquoi l'auteur a entrepris cet ouvrage, t. I, Disc. prélimin., p. 55. — Dessein de l'ouvrage, t. I, Disc. prélimin., p. 61 ; t. XXIV, p. 381.

Traductions des Pères, t. I, p. 71, 97 (et note). Combien insuffisantes pour les connoître, *ibid.*, p. 59.

Les saints Pères, interprètes de l'Ecriture, t. I, Disc. prélimin., p. 7, 10, 11, 19. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 301.

Les Pères grecs supérieurs aux Pères latins dans l'exposé des dogmes

de la foi catholique, t. XXII, p. 89 (et note). — Pourquoi, *ibid.*, p. 91 (note).

Leur respect pour l'Ecriture se déclare par les magnifiques éloges qu'ils en ont fait, t. IV, p. 412, 413.

C'est par l'Ecriture et la tradition qu'ils ont renversé toutes les hérésies, t. IV, p. 416.

Les saints Pères accusés de platonisme, t. II, p. 213 (note); t. III, p. 3 (note); t. IV, p. 370, t. V, p. 136 (note).

Jugement de M. de la Harpe sur les Pères du IVe siècle, t. VII, p. 1.

Autorité des Pères des IVe et Ve siècles, t. X, p. 33 et suiv. — Dans quel esprit ils ont étudié les écrits des anciens philosophes, t. V, Disc. préliminaire, p. 15 (et note).

Comparés avec les orateurs profanes, t. V, Disc. préliminaire, p. 23-26, 44.

Pères apostoliques, t. I, Disc. préliminaire, p. 61; *ibid.*, p. 100, 103, 184, 209. — Comment ils prêchoient, t. V, Disc. préliminaire, p. 55. — Leur autorité, t. I, p. 101 (note). — Extraits ou analyse de leurs ouvrages, t. I, p. 106-209.

Caractère de leur éloquence, t. V, Disc. préliminaire, p. 23, 55.

Pères apologistes, t. I, Disc. préliminaire, p. 61; t. V, Disc. préliminaire, p. 24, 55. — Traductions, extraits ou analyses de leurs principaux ouvrages, t. I, II, III, IV et suiv.

Pères apologistes grecs, t. I et II. — Pères apologistes latins, t. II, III, IV. — Non contents de défendre le christianisme, ils attaquent et renversent l'idolâtrie, t. I, p. 225, 226 et suiv., jusqu'au cinquième volume inclusivement.

Pères dogmatiques, t. I, Disc. préliminaire, p. 61; t. V, Disc. préliminaire, p. 6, 46. — Traductions, extraits ou analyses de leurs ouvrages, depuis le tome V jusques et y compris le tome XXIII. — Caractère général d'éloquence qui leur est commune à tous, t. XXIV, p. 354 et 355 (note).

Méthode indiquée par saint Thomas pour les bien lire, t. XXV, p. 69, 70.

Pères controversistes. Depuis le VIIe siècle jusqu'au XIe. Pourquoi

29.

distingués par ce nom? t. XXIV, p. 356. — Leur caractère général, t. I, Disc. prélimin., p. 62; t. XXIV, p. 536.

Différence entre les Pères qui ont écrit depuis les hérésies, d'avec ceux qui avoient écrit avant ces mêmes hérésies, t. XXV, p. 69.

Les scolastiques, t. V, Disc. prélimin., p. 52 et suiv.; t. XXIII, p. 389; t. XXIV, p. 352 et suiv. (Discours sur la théologie scolastique).— Ce que l'on entendoit par ce mot de Scolastiques avant le XIe siècle, *ibid.*, p. 360. (Voy. ce mot.)

Se donnent les titres les plus fastueux, *ibid.*, p. 373, 381.

Abandonnent l'Ecriture et les Pères, *ibid.*, p. 373 (note). — Tarissent par là les sources de l'éloquence, *ibid*

Matière de leur enseignement, *ibid.*, p. 366, 375, 376, 377.

Sectes de Scolastiques. Enumération des plus célèbres, *ibid.*, p. 378. — Jugement sur leurs ouvrages, *ib.*, p. 380.

Les saints Pères, vrais modèles de l'éloquence chrétienne, t. I, Disc. prélimin., p. 25, 34, 55, 65; t. IV, p. 449.

Témoignages des écrivains protestants en l'honneur des saints Pères, t. I, Disc. prélimin., p 17.

Les prédicateurs des temps modernes n'ont rien enseigné que les Pères n'aient dit avant eux, t. I, Disc. prélimin., p. 22, 23.

Les Pères dont les excellents écrits ont fixé pour tous les siècles les bornes de l'art, ne furent ni des déclamateurs enthousiastes, ni de froids dissertateurs, t. XXIV, p. 400.

On ne peut trop inculquer aux jeunes gens la nécessité de prendre pour maîtres et pour guides les saints Pères, avant que d'entreprendre d'instruire les autres, t. I, p. 35.

Parmi les Pères, on doit choisir uniquement ceux qui ont vécu saintement, et qui, inébranlables dans la foi et la communion de l'Eglise, ont mérité de mourir fidèlement en Jésus-Christ, ou qui ont donné par le martyre leur vie pour Jésus-Christ. Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 303.

Sur les sentiments particuliers qui s'y rencontrent, t. XXIII, p. 302 (note).

Caractères de leur éloquence, t. I, Disc. prélimin., p. 41; t. X, p. 33, 35 et suiv. — Sa diversité, t. V, p. 20.

Défauts que l'on peut reprocher à leur éloquence, t. I, p. 39 et

suiv., 52, 53; t. XI, p. 22, 23, 24; t. V, Disc. prélimin., p. 45, 46; t. XXV, p. 69, 70.

Aveux de Bossuet, de l'abbé Fleury, du clergé de France, *ibid.*

Igoureuse nécessité de les abréger en les traduisant. (Voy. *Traduction.*)

Etude des Pères, t. V, Disc. prélimin., p. 61 et suiv.

Citations des Pères. Défauts à éviter, t. V, Disc. prélim., p. 62, 63.

Méthode et choix nécessaires dans l'étude des Pères, t. I, Disc. prélimin., p. 56; t. XXV, p. 83, 84.

L'étude des Pères amène la connoissance positive de tous les dogmes tant de foi que de discipline. Corps complet de théologie. Cours admirable d'éloquence, t. I, p. 25.

La méthode des saints Pères différente de la nôtre. Laquelle vaut mieux? t. X, Disc. prélimin., p. 39, 59; t. I, Disc. prélimin., p. 25, 26.

Combien l'étude des Pères est négligée au détriment de la science et de l'éloquence chrétiennes, t. I, Disc. prélimin., p. 57.

Nécessité de revenir à l'étude des Pères, si l'on veut ranimer l'éloquence chrétienne, t. X, Disc. prélimin., p. 60.

Bourdaloue, Bossuet ne sont jamais plus éloquents que lorsqu'ils citent les Pères et les commentent, t. IV, p. 381.

Imitation des Pères, t. V, Disc. p. 61, 62.

Comment nos plus célèbres prédicateurs traduisent les Pères dans les endroits qu'ils en citent, t. XI, p. 42. — Preuves de détail en note, *ibid.*

Périgrinus (Le philosophe.) Son histoire, t. I, p. 231, 232 (note.)

Perrenis, préfet du prétoire, ennemi des chrétiens; t. IV, p. 324.

Perez d'Oliva (Fernand), prédicateur espagnol, t. XXV, p. 565.

Perfection chrétienne, t. I, p. 400; t. II, p. 303, 304; t. IV, p. 462; t. VIII, p. 64. — Son caractère, t. IV, p. 447, 448. — S. Ambroise, t. IX, p. 64. — Combien rare. S. Bernard, t. XXV, p. 369, 479, 480. — Avis à ceux qui aspirent à la perfection. — S. Bernard, t. XXV, p. 458. — Traité de la perfection chrétienne par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 103 et suiv.

Perron (Le cardinal du) Oraisons funèbres, t. XXV, p. 577. (note.)

Persécutions. L'Eglise naissante attaquée par de violentes persécu-

tions, t I, p. 210 et suiv.; t. III, p. 424—427. — S. Chrysost., t. XIV, p. 38; t. XV, p. 130. — S. Augustin, t. XXI, p. 275.

Persécutions essuyées par les apôtres. S. Chrysost., t. XIII, p. 315 et suiv.

Persécutions contre les chrétiens suscitées par les Juifs, t. 1, p. 212.

Par les philosophes, t. 1, p. 213. — Esprit de leurs ouvrages contre le christianisme, t. I, p. 245 et suiv.

Toutes suscitées par le démon. Tertullien, t. III, p. 148.

Causes diverses de la longue persécution suscitée contre les chrétiens, t. III, p. 424; t. IV, p. 357, 358.

Persécution sous Néron, t. I, p. 186, 215. — Sous l'empereur Dèce, t. I, p. 89, 192; t. II, p. 103 (note.) — Sous Valérien, t. I, p. 190. — Sous Dioclétien et Maximien, t. I, p. 268; t. III, p. 470; t. X, p. 26. — Sous les empereurs même les plus pacifiques, t. I, p. 128 (note); *ibid.*, p. 314; t. X, p. 25; t. XX, p. 439. (Voy. *Trajan. Marc-Antonin. Marc-Aurèle.* — Sous Julien, t. I, p. 237 et suiv.; t. III, p. 425; t. VI, p. 150, 159, 164. (Voy. *Julien.*) Sous Sapor, t. XIX, p. 470. (Voy. *Maruthas.* — Sous Hunéric, roi des Vandales, t. XXIII, p. 511 et suiv.

Persécutions suscitées et exécutées par les hérétiques *ariens*, t. V, p. 119, 193 et suiv., 206-209, 363, 365; t. VI, p. 40. — *Donatistes*, t. V, p. 268, 271, 276; t. XXII, p. 276. — *Albigeois*, t. XXV, p. 487 et suiv.

Aveuglement de la haine qui se déclare contre le christianisme, t. I, p. 214. — On les calomnie sans les connoître, on les condamne sans les avoir entendus. Tertullien, t. II, p. 327-332. — S. Justin, t. I, p. 293. — Athénagore, *ibid.*, p. 339.

Déchaînement des persécutions, t. I, p. 192, 214, 265 et suiv.; t. III, p. 424, 471; t. IV, p. 24, 27, 345, 464. — S. Chrysost., t. XV, p. 130-132. (Voy. *Supplices inventés contre les chrétiens.*)

Livres des chrétiens poursuivis avec acharnement, t. III, p. 471.

Persécutions diverses dont l'Eglise avoit eu à gémir jusqu'au temps de saint Augustin, t. XXI, p. 275.

Persécuteurs se vantent d'avoir anéanti le christianisme, t. I, p. 268-

269; t. VI, p. 161; t. X, p. 26, 27. — S. Augustin, t. XXI, p. 436.

Le sang des martyrs semence des chrétiens. Tertullien, t. II, p. 435 (Voy. *Martyrs. Confesseurs.*) T. I, p. 217 et suiv., 221.

Est-il permis de fuir la persécution? (Traité de Tertullien), t. III, p. 147. — S. Athanase, t. V, p. 210 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 290, 574-579.

Est-il permis de se racheter par argent durant la persécution? Tertullien, t. III, p. 150. (Il soutient la négative.) S. Cyprien, t. IV, p. 50.

Il n'est point permis de s'exposer volontairement à la persécution. Si l'on en a vu se présenter d'eux-mêmes à la persécution, ce n'étoit point de leur part témérité, mais, de leur propre aveu, le secret mouvement du Saint-Esprit qui les poussoit à s'offrir volontairement au martyre. S. Athanase, t. V, p. 213. — Exemple de sainte Apollonie, t. I, p. 193. — De sainte Pélagie, t. XVI, p. 575-576.

Persécution. Le chrétien l'endure et ne s'y expose pas. Origène, t. II, p. 271. — S. Cyprien, t. IV, p. 161.

Vengeance céleste manifeste contre les persécuteurs. Tertullien, t. II, p. 443, 445. — Lactance (*de la Mort des persécuteurs*), t. III, p. 467, 472-475. — S. Cyprien, t. IV, p. 14 et suiv.; t. XIII, p. 152; t. XIV, p. 534.

Exemples de Julien l'Apostat, t. VI, p. 196, 197, 207, 216; t. XX, p. 189, 278. — De Hunéric, persécuteur des catholiques, t. XXIII, p. 517.

Persécutions durent toujours dans l'Eglise. S. Chrysost., t. XVI, p. 568 et suiv. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 91, 92. — S. Augustin, t. XXI, p. 275.

Utilité des persécutions. S. Ambroise, t. IX, p. 145, 146. — S. Augustin, t. XXI, p. 364.

Temps d'épreuve. S. Cyprien, t. IV, p. 117. — Origène, t. II, p. 103. — Epreuve pour les fidèles, châtiment pour les autres. S. Cyprien, t. IV, p. 33. — S. Basile, t. VII, p. 14 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 188 et suiv.

Justes de tout temps persécutés. Tertullien, t. II, p. 313, 414,

t. III, p. 145—147, 436. (Voy. les *Saints patriarches.*) — S. Cyprien, t. IV, p. 102, 151, 157, 158.

La persécution fait le triomphe du chrétien. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 418. — Lactance, t. III, p. 426, 428. — S. Cyprien, t. IV, p. 164, 187. — S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 144. — Tertullien, t. II, p. 433.

Bonheur promis à ceux qui souffrent la persécution. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 291. (Voy. *Souffrances. Adversités.*)

Religion chrétienne souffre la persécution et ne la rend pas. Origène, t. II, p 265. — S. Athanase, t. V, p. 219. — S. Optat, t. V, p. 268. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 182, 183, S. Chrysost., t. XIII, p. 257 (et note), 259.

La religion n'admet aucune violence, aucune tyrannie : elle est libre, et jamais elle ne doit être embrassée par contrainte, mais par sentiment. Tertullien, t. II, p. 441.

Persécution est la marque de l'erreur. S. Optat, t. V, p. 268, 269.

Pourquoi Dieu les permet-il? t. III, p. 148; t. IV, p. 12, 46, 183, 189, 422.

Persécutions domestiques. S. Cyprien, t. V, p. 121, 122. — Martyre journalier, *ibid*, p. 158.

Il n'y a plus de persécutions; mais les passions, bourreaux impitoyables de l'âme en ont pris la place. S. Chrysost., t. XII, p. 363, 567; t. XVI, p. 368. (Voy. *Passions*).

Perses, adorateurs du soleil, t. II, p. 257.

Persévérance, t. II, p. 302, 304. — Doctrine de S. Cyprien, t. IV, p. 206. — De S. Augustin, t. XXII, p. 174 et suiv.; *ibid.*, p. 178, 182 et suiv. — Est un don de Dieu, *ibid.* — (Traité du don de la persévérance), t. XXII, p. 234.

Devoir de la persévérance. S. Chrysost., t. XVII, p. 244; *ibid.*, p. 281-285.

Pétilien, donatiste, réfuté par S. Augustin, t. XXII, p. 275-278.

Peste (Description d'une), t. I, p. 204, t. VIII, p. 242.

Pétrobusiens, disciples de Pierre de Bruys. Leurs violences, t. XXV, p. 5; *ibid.*, p. 487.

Pétrone (S.), évêque de Boulogne. Son éloge, t. XXIII, p. 61.

Pharisiens. Leur hypocrisie. S. Chrysost., t. XII, p. 444 (et note),

417 et suiv. — Communs parmi les chrétiens de nos jours, *ibid.* — Leur faux zèle. S. Chrysost., t. XIV, p. 394. — Crime de leur orgueil. S. Chrysost., t. XVIII, p. 34, 35. — Leur envie furieuse s'irrite des bienfaits même de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIV, p. 157 et suiv.; t. XVIII, p. 73.

Pharaon. Son endurcissement. S. Augustin, t. XXI, p. 326, 327.

Pharnace (S.), évêque d'Agen. Son article, t. V, p. 296. — Son orthodoxie, *ibid.*, p. 302.

Phédime, archevêque d'Amasée, t. VIII, p. 70.

Pherécide, philosophe. Son système, t. I, p. 367.

Philagre, préfet de Cappadoce, t. VI, p. 557.

Philippe (S.) baptisant l'eunuque de la reine de Candace. S. Jérôme, t. XX, p. 78, 29.

Philippe (L'empereur) a-t-il été chrétien? t. II, p. 102 (note).

Philippe, l'Arabe, t. II, p. 103 (note).

Philippe-Auguste. Haute protection donnée par lui à l'Université de Paris, t. XXIV, p. 183, 187, 188.

Philippe de Bonne-Espérance. Poésies, t. XXIV, p. 525.

Philippe (S.) de Néry, fondateur de la congrégation des oratoriens de Rome, t. XXV, p. 588.

Philippe de Sidé, historien, t. XIX, p. 424.

Philippe de Grèves, t. XIX, p. 491.

Philon, juif, t. I, p. 207. — Il est surnommé le Platon des Juifs, t. XX, p. 189. — A beaucoup donné dans l'allégorie, t. IX, p. 33.

Philostorge, historien arien, écrivain ecclésiastique, t. IV, p. 326. — Calomniateur de saint Athanase, t. V, p. 221, 222 (note).

Philosophes. Histoire sommaire des sectes diverses de philosophes dans le paganisme. Lactance, t. III, p. 371.

Sectes diverses de philosophes. S. Augustin, t. XXI, p. 239. — Philosophes! Jugez vous-mêmes quels travers, quelles honteuses contradictions! nul point d'appui, rien de fixe ni d'intelligible dans vos systèmes, rien qui repose sur l'évidence et la raison. Hermias, t. I, p. 371. — Lactance, t. III, p. 371.

Idée générale de leurs systèmes. Tatien, t. I, p. 331-334. — Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 355. — Hermias, *ibid.*, p. 363 et suiv. — Tertullien, t. III, p. 47. — Leurs contradictions.

Minucius Félix, t. III, 299-302. — S. Chrysost., t. XIII, p. 489, 490. — S. Augustin, t. XXII, p. 471.

Philosophes *Stoïciens*. S. Justin, t. I, p. 282. — Tertullien, t. I, p. 425. — *Pythagoriciens*. S. Justin, t. I, p. 283. — Hermias, *ibid.*, p. 369. — S. Augustin, t. XXI, p. 239. — *Platoniciens*. S. Justin, t. I, p. 284. — S. Augustin, t. XXI, p. 249, 239. — *Cyniques* ou épicuriens, t. I, p. 368-371. — *Académiciens*, t. XXI, p. 29. — *Scolastiques*, t. XXIV, p. 358 et suiv.

Prétendoient connoître la vérité par les seules lumières de leur raison. Leur orgueil châtié par l'extravagance de l'idolâtrie. S. Augustin, t. XXI, p. 334.

Ont été coupables de tous les crimes de l'idolâtrie. S. Chrysost., t. XI, p. 104, 105.

Déréglement de leurs mœurs, opposé à la continence des mœurs chrétiennes. Tertullien, t. II, p. 422.

Leur impuissance pour réformer le genre humain, t. I, p. 252, 362, 417, 418; t. II, p. 283; t. III, p. 486-411; t. XXI, p. 252. — Aveux de Platon, t. II, p. 208.

Forts pour détruire, nuls pour édifier. — Connoissent la vérité et la corrompent. Tertullien, t. II, p. 421.

Leurs accusations réciproques. S. Justin, t. I, p. 279.

Peu importoit au démon qu'ils se combattissent entre eux par les erreurs les plus contradictoires, quand leur commune impiété en faisoit tous également ses esclaves. S. Augustin, t. XXI, p. 271.

Comment les philosophes des premiers siècles s'étoient partagés sur Jésus-Christ et sa religion, t. V, disc. prélim., p. 6.

Déclarés contre le christianisme, ont attiré par leurs écrits calomnieux le feu des persécutions suscitées par les rois et par les peuples contre l'Eglise chrétienne, t. I, p. 213, 214. (Voy. *Celse*, *Hiéroclès*, *Lucien*, *Julien l'Apostat*, *Maxime*.)

Pères des hérésies qui se sont élevées contre l'Eglise, t. III, p. 47.

Ont donné comme le peuple dans tous les excès de la superstition, t. II, p. 204, 216, 221 (note); t. IV, p. 461. (Voy. *Socrate*. *Platon*.)

Leurs mœurs pour la plupart. Lactance, t. III, p. 404; t. IV, p. 464.

Leurs fausses vertus, t. III, p. 406, t. IV, p. 466

Leurs doctrines pour la réforme des mœurs, sans autorité, manquent de sanction qui persuade, t. II, p. 202-204; t. III, p. 407. — Ecrivains isolés, en petit nombre, dissertant dans leurs écoles, et ne s'entendant point entre eux. S. Augustin, t. XXI, p. 271.

Ont corrompu la morale. Origène, t. II, p. 129. — Lactance, t. III, p. 337, 432. — N'ont pu supporter l'humilité de Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXI, p. 249. — Tertullien, t. III, p. 18.

Le dernier des artisans en sait plus sur la nature de Dieu que le plus subtil des philosophes. Tertullien, t. II, p. 421, 422.

Ont entrevu quelques-unes de nos vérités. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 383, 392, 401. — Tertullien, t. III, p. 46. — Lactance, t. III, p. 384. — S. Augustin, t. XXI, p. 249; t. XXI, p. 388.

Parlent quelquefois le même langage que les livres saints. Origène, t. II, p. 204, 215, 216. — Minucius Félix, t. III, p. 297.

Ont-ils connu nos Ecritures? t. V. Disc. prélim., p. 11.

Plagiaires de nos Livres saints. S. Justin, t. I, p. 280. — Tertullien, t. II, p. 424. — Minucius Félix, t. III, p. 299. — Eusèbe, t. V, p. 136. — Ont emprunté de nos prophètes tout ce qu'ils ont dit de sage et de raisonnable; mais en se l'appropriant, mais en le corrompant. S. Clém. d'Alexandrie, t. I, p. 393.

Ils ne sont venus qu'après nos écrivains sacrés. Origène, t. II, p. 157. — S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 393, 394. — S. Justin, *ibid.*, p. 280. — Philosophes et Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXII, p. 72. — S. Chrysost., t. XIII, p. 472. — Philosophes comparés avec nos Apôtres. S. Astère, t. V, p. 332. — avec nos solitaires chrétiens. S. Chrysost., t. XVIII, p. 257. — Au lieu de ce parfait accord qui se remarque si éminemment dans nos écrivains sacrés, voyez dans les écoles de la philosophie humaine, quelle vanité, quelle discordance d'opinion. Une semblable différence démontre toute seule que c'est Dieu qui a parlé par la bouche des premiers. S. Augustin, t. XXI, p. 271. — Les philosophes modernes, détracteurs du christianisme, ne font que les échos des anciens, tous également réfutés par nos apologistes, t. IV, p. 381.

Vrais philosophes. Quels sont-ils? S. Chrysost., t. XVIII, p. 253.

Portrait du philosophe chrétien. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 298. — De quel œil il envisage la mort. S. Chrysost., t. XV, p. 200.

Philosophe chrétien aux prises avec le malheur, t. XXIII, p. 354, 355 (note).

Vous avez le loisir d'être philosophe, vous n'en avez pas pour être chrétien. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 419.

Les vrais philosophes sont les pauvres d'esprit, t. VI, p. 227.

Philosophie. Sa définition. Lactance, t. III, p. 398.

L'ancienne philosophie se partage en une foule de sectes diverses, t. III, p. 399.

Etude de la philosophie. Passion noble quand elle est bien dirigée. Lactance, t. III, p. 376.

Comment enseignée par Origène, t. IV, p. 314-317.

Le christianisme ne repousse pas la philosophie. Origène, t. II, p. 120.

La philosophie nous apprend à nous connoître nous-mêmes et à connoître Dieu. S. Augustin, t. XXI, p. 44.

La philosophie et la vraie religion ne sont point choses différentes. S. Augustin, t. XXI, p. 128.

Dieu l'avoit donnée aux Gentils comme la loi aux Juifs, pour servir d'introduction à l'Evangile. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 413.

Philosophie chrétienne. S. Augustin, t. XXI, p. 30.

La vraie philosophie convient à tous, parce que tous tendent à la félicité, et il est toujours temps de s'y appliquer. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 418.

Etude de la philosophie, commune au IVe siècle, t. V. Disc. préliminaires, p. 6 et suiv.

Philosophie platonicienne. Est-il vrai qu'elle ait influé sur les écrits des saints Pères? *ibid.*, p. 8 et suiv.; t. II, p. 207.

Son impuissance pour apprendre à l'homme les premières vérités, t. II, p. 159; t. III, p. 393, *ibid.*, 377. — Concevoir la fausseté d'une religion, la sagesse humaine peut aller jusque là; pousser jusqu'à la connoissance de la vraie religion, il n'y a que la grâce divine qui puisse conférer ce bienfait, *ibid.*, p. 394.

Philosophie chrétienne opposée à celle des sages du paganisme. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 170, 194.

Différence entre leur doctrine et celle de nos prophètes. Origène, t. II, p. 206; t. IV, p. 466 et suiv.

Philosophie chrétienne. S. Basile, t. VII, p. 251 et suiv.

Vraie philosophie. En quoi elle consiste. S. Chrysost., t. XV, p. 416-421 et suiv.

Philoxos, écrivain païen. Son témoignage en faveur du christianisme, t. II, p. 61, 370.

Phocas (S.), martyr. Son éloge par S. Astère d'Amasée, t. V, p. 336 et suiv.

Phocas-le-Tyran. Le pape saint Grégoire-le-Grand lui écrit pour le féliciter de sa promotion à l'empire, t. XXIV, p. 53; *ibid.*, p. 127, 128 (note); *ib.*, p. 267.

Photius. Sa Bibliothèque, t. I, p. 70; t. XIX, p. 431-433. — Son Nomocanon et autres ouvrages, *ibid.*, p. 433, 434 (et notes). — Jugement que porte l'abbé Fleury de ce fameux patriarche, t. XXV, p. 508.

Fait condamner le patriarche S. Ignace dans un concile, t. XXIV, p. 507. — Il est condamné par le concile général de Constantinople, *ibid.*, p. 508.

Pic de la Mirandole, t. XXV, p. 533.

Pierre (L'apôtre S.). Changement de son nom de Simon dans celui de Pierre. Tertullien, t. II, p. 521.—S. Chrysost., t. XIII, p. 262.

Pourquoi Jésus-Christ l'appelle *bienheureux*. S. Chrysost., t. XIII, p. 261, 265.

Eloge de cet apôtre. S. Astère, t. V, p. 331 et suiv. — Appelé le premier à féconder la vigne du Seigneur. S. Chrysost., t. XIV, p. 473.

Sa foi et son amour. S. Chrysost., t. XIII, p. 260 et suiv.; t. XVI, p. 477-479.

Sa confession. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 382; t. VIII, p. 397, 398; t. IX, p. 307, 314.

Pierre, si vous m'aimez, paissez mes brebis. Développement de ces paroles par S. Chrysost., t. X, p. 216.

Prédiction faite à Pierre. S. Chrysost., t. XIII, p. 346. — Sa chute

S. Chrysost., t. XI, p. 361 (note), t. XIII, p. 263; t. XIV, p. 337, 340, 362, 391, 393. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 104, 105.

Causée par sa présomption. S. Augustin, t. XXI, p. 521.

Pourquoi Jésus-Christ l'a permise. S. Chrysost., t. XIII, p. 265, 266. — Réparée avec éclat, *ibid.*, p. 340, 341 (et note); *ibid.*, p. 393. — S'il a chancelé un moment; il s'est relevé pour être l'immobile fondement de la foi. S. Chrysost., t. XVI, p. 473. — Sa pénitence. S. Ambroise, t. IX, p. 182. — S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 340, 341.

Succès merveilleux de sa première prédication S. Astéru, t. V, p. 352.

Préféré à tous les autres apôtres. S. Chrysost., t. XIII, p. 264. — Prince des apôtres. S. Chrysost., t. X, p. 247. — Autres témoignages, *ibid.*, p. 248 (note).

Sa supériorité sur tous les apôtres reconnue par eux-mêmes. S Chrysost., t. XIII, p. 267 (et notes), 268. — Par saint Paul lui-même, *ibid.* et t. XVI, p. 481, 482.

Droits de sa prééminence sur le collége apostolique, *ibid.*, p. 486, 487. (Voy. *Eglise romaine.*)

Prière de Jésus-Christ pour que sa foi ne défaille point. S. Augustin, t. XXII, p. 178, 179.

Prière de toute l'Eglise en faveur de Pierre. S. Chrysost., t. XVIII, p. 417.

Jésus-Christ ressuscité lui apparoît sur le chemin de Rome. S. Ambroise, t. IX, p. 348 (et note),

Pourquoi dans cette capitale du monde? S. Ambroise, t. IX, p. 459.

Les corps des deux apôtres saint Pierre et saint Paul, remparts pour Rome plus assurés que ses murailles. S. Chrys., t. XVI, p. 473.

Les apôtres saint Pierre et saint Paul réunis dans un même éloge. S. Ambroise, t. IX, p. 301 (et note). — S. Chrysost., t. XVI, p. 472-474. — Leur apostolat et leur martyre à Rome, t. I, p. 186. — S. Chrysost., t. XVI, p. 548. — S. Léon, t. XXIII, p. 476. — Au même jour. S. Léon, t. XXIII, p. 342.

Pierre, archevêque d'Alexandrie, t. VI, p. 36 (note), 305.

Pierre Chrysologue (S.), archevêque de Ravenne, t. XXIII, p. 309. — Caractère de son éloquence, *ibid.*, p. 310, 314, 336.

Pierre de Blois, t. XXIV, p. 471-479. — Ses lettres, *ibid.*

Pierre de Celles, t. XXIV, p. 480-482. — Ses lettres, *ibid.*

Pierre de Bruys. Son hérésie combattue par Pierre-le-Vénérable, t. XXV, p. 5, 6. — Par S. Bernard, *ibid.*, p. 487 et suiv. (et notes).

Pierre de Lamoura, prédicateur sous saint Louis, t. XXIV, p. 491.

Pierre de Pise. Ses poésies, t. XXIV, p. 511.

Pierre Comestor, chancelier de l'Église de Paris, t. XXIV, p. 465-467. — Ses écrits, *ibid.* — Son histoire universelle, *ibid.*, p. 469.

Pierre l'Hermite, prédicateur de la première croisade, t. XXIV, p. 410.

Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, t. XXV, p. 1-14. — Ses lettres, *ibid.*, p. 2 et suiv. — Ses sermons, *ib.*, p. 9. — Son éloge, *ib.*, p. 1 et 14. — Fait traduire l'Alcoran, *ib.*, p. 5.

Pierre Damien (Le cardinal), t. XXIV, p. 338-342. — Caractère de ses ouvrages, *ibid.* — Son homélie pour une fête de translation de reliques, *ib.*, p. 339 et suiv.

Pie VI (Le pape). Ses Brefs contre l'acte schismatique de la Constitution civile, t. XIII, p. 244.

Piété. Consiste, selon saint Augustin, dans la disposition habituelle de l'esprit et du cœur à consulter en tout la volonté de Dieu, et à la suivre avec zèle; t. XXII, p. 92. — La piété est, Dieu sensible au cœur, et le monde qui nous est à dégoût, *ibid.*, pag. 93. — Piété n'est autre chose que l'amour de Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 564. (Lettre à saint Jérôme.) — S. Bernard, t. XXV, p. 162. — Le vrai fondement de la piété consiste à se faire de Dieu l'idée la plus excellente. S. Augustin, t. XXII, p. 245.

Quand on demande si quelqu'un est homme de bien, on ne demande pas ce qu'il croit ou ce qu'il espère, mais ce qu'il aime. S. Augustin, t. XXI, p. 177.

Elle ne s'allie pas avec la tiédeur. S. Chrysost., t. X, pag. 478. — Combien est nécessaire. S. Chrysost., t. XVIII, p. 149. — S'y former dès la jeunesse, *ibid.*, p. 150. — Tel est le fruit et la récompense qui s'attachent à la piété, que ceux mêmes qui n'en ont point ne peuvent s'empêcher de la désirer. S. Bernard, t. XXV,

pag. 322. — Force qu'elle donne. S. Augustin, t. XXI, p. 534.

Degrés dans la piété. S. Basile, t. VII, p. 152.

Le sentier en est glissant. S. Ephrem, t. VIII, p. 280.

Récompenses qui lui sont assurées, même dès ce monde. S. Ambroise, t. IX, p. 175. — La piété chrétienne évite toute affectation. S. Jérôme, t. XX, p. 103, 164, 210, 234. — Piété (Fausse). Les libertins abusent des exemples qu'elle donne, pour décrier la véritable; t. XVIII, p. 111, 112.

Pilate. Lâcheté de son caractère. S. Chrysost., t. XIV, p. 370-373, *ibid.*, 395.

Piquigny (Le P. de). Ouvrage de ce religieux sous le titre : *Triplex expositio in Paulum*, recommandé, t. V, p. 408, 409.

Piscine de Bethsaïde, figure du baptême, t. III, p. 56; t. V, p. 331; t XIII, p. 420.

Plaisanteries interdites aux chrétiens, t. I, pag. 426, 427; t. III, p. 459. — Plaisanteries, quand elles offensent le prochain, toujours indignes d'une bouche chrétienne. S. Chrysost., tom. XVIII, p. 100, 194. — Plaisanteries peu séantes au chrétien. S. Chrysost, t. XIX, p. 196 et suiv., *ibid.*, 202.

Plaisirs des sens. Leurs dangers, t. III, pag. 459. — S. Chrysost., t. XV, p. 374. — S. Eucher, t. XXIII, p. 46, 53, 64. — S. Augustin, t. XXI, p. 144. (Voy. *Passions. Impureté.*)

Arrêtent l'essor de l'âme vers le ciel. S. Ambroise, t. IX, p. 462. — Il suffiroit d'écouter les seules impressions de la raison pour affranchir son âme de la tyrannie des illusions terrestres, pour s'élever au-dessus des impressions d'un plaisir où l'on ne trouve que la mort. Lactance, t. III, p. 389 (Voy. *Plaisirs vrais*), t. III, p. 199.

Platon. Sa philosophie, t. V, Disc. prélim., p. 9, 10, *ibid.*, p. 136. — Comparée avec celle des chrétiens Origène, t. II, pag. 203 et suiv., 215, 217, 253. — Ses découvertes et ses erreurs. S. Augustin, t. XXI, p. 239, 240 (note). — Vérités entrevues, non découvertes par ce philosophe; t. I, pag. 385; t. III, p. 301. — Dans quels termes il a parlé de l'Essence divine. Origène, t. II, p. 217, 225. — Minucius Felix, t. III, p. 301. — Ses contradictions, t. I, p. 354;

t. III, p. 301 et note. — N'a pas connu le culte qui est dû à Dieu, t. III, p. 428. — Aveu de Platon sur la nécessité d'une révélation divine. S. Augustin, t. XXI, p. 123.

Ce que les Pères en ont pensé, t. III, p. 301 (note). — Tertullien lui reproche d'avoir été un bas flatteur, t. II, p. 423.

Platoniciens. Saint Augustin étudie leurs livres, et y trouve la divinité du Verbe, t. XXII, p. 388. — Découvrent le Verbe, mais non l'humilité. S. Augustin t. XXII, p. 388.

Platonisme (Reproche de) fait aux saints Pères, t. IX, p. 464 (note). — Réflexions à ce sujet, t. III, p. 3 (note), et t. V, Disc. prélim., p. 6 et suiv.

Ce reproche ne convient qu'aux anciens hérétiques qui voulurent mêler de fausses interprétations de l'Évangile aux systèmes mal conçus des philosophes et des poètes; t. I, p. 161.

Pline le jeune. Sa lettre au sujet des chrétiens, t. II, p. 329. — Réflexions à ce sujet; *ibid.*, et p. 436.

Plotin, l'un des plus célèbres disciples de Platon. S. Augustin, t. XXI, p. 246.

Poésie. Sa décadence après saint Grégoire de Nazianze, t. XIX, p. 489, 490 (note). — Poésie du moyen âge, t. XXIV, p. 508 et suiv.

Poètes du paganisme en furent les théologiens T. IV, p. 461. — Ont été les pères de la théologie païenne. Absurdité de leurs fictions. S. Justin, t. I, p. 279. — Comment jugés par les philosophes. S. Augustin, t. XXI, p. 206.

Les poètes et les philosophes plagiaires de nos livres saints. S. Justin. t. I, p. 280. — Tatien, *ibid.*, p. 328. — S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 392, 393. — Tertullien, t. II, p. 424.

Poètes profanes. Comment profiter de leur lecture. S. Basile, t. VII, p. 355. — S. Augustin s'accusant des trop vives émotions que lui avoit données la lecture de l'Enéide, t. XXII, p. 368.

Poètes chrétiens. *Grecs.* S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 1 et suiv. Synesius, t. IX, p. 470; t. XIX, p. 491. — Autres, *ibid.*, p. 493. — *Latins.* S. Paulin de Nole, t. XX, p. 411. — Prudence, *ibid.*, p. 462. — Sidoine Apollinaire; *ibid.*, p. 479. —

Autres à la suite, t. XXIII, p. 520 et suiv.; t. XXIV, p. 508 et suiv.

Poitiers. Ecole fondée dans cette ville par saint Hilaire, t. XXIV, p. 181 (note.)

Polybe, évêque. Loué par saint Ignace d'Antioche, t. I, p. 137, 138.

Polycarpe (S.) évêque et martyr. Notice, t. I, p. 458. — Son éloge par saint Irénée, *ibid.* — Sa lettre aux Philippiens, *ibid.*, p. 154.

Polycrate, évêque d'Ephèse, rédige la lettre du concile tenu en cette ville sur la célébration de la pâque, t. IV, p. 350. (Voy. *Idolâtrie.*)

Polythéisme. Recherches sur son origine. Tertullien, t. II, p. 355. — Son impiété. Tertullien, t. II, p. 359. — S. Augustin, t. XXI, p. 213-216. —Son infamie, t. I, p. 251. — Arnobe, t. III, p. 361 (note.) — Lactance, *ibid.*, p. 386; t. IV, p. 460. — Culte des astres, du feu, etc. — S. Chrysost., t. XI, p. 347 et suiv.

Pollentius. Saint Augustin fait pour lui son livre des mariages adultères, t. XXII, p. 336.

Pompes du démon. Le chrétien y renonce dans le baptême. Tertullien, t. II, p. 465, 475 (Voy. *Baptême.*)

Pont-Euxin. Description de cette contrée, t. II, p. 480, 481.

Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée pour les Romains. (Actes de) où il rend compte au sénat de la mort de Jésus Christ, t. II, p. 371.

Poncet, curé de Saint-Pierre en la cité. Prédicateur de la ligue. T. XXV, p. 579.

Porphyre, philosophe païen. — Ses attaques contre le christianisme, t. I, p. 234; t. III, p. 423 (note.) — Visite l'école d'Origène, t. II, p. 3. — Ses impostures. S. Augustin, t. XXI, p. 248, 251. (Voy. *Théurgie.*)

Pothin (S.), évêque de Lyon et martyr, t. IV, p. 337.

Potier (Augustin), évêque de Beauvais. Recommandation qu'il fait du Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 166

Pouille (Guillaume de la.) Poème sur l'expédition des Normands dans la Sicile, t. XXIV, p. 522.

Poujet, de l'Oratoire, a travaillé à l'édition des OEuvres de S. Jérôme par les bénédictins, t. XX, p. 65 (note).

Pragmatiques de saint Louis et de Charles VII, t. XXIV, p. 197, 198.

Praxéas, hérétique du IIe siècle, combattu par Tertullien, t. III, p. 4.

Prédestination. S. Chrysost., t. XI, p. 362 suiv., 367. — Décrets de prédestination impénétrables à la curiosité humaine. S. Augustin, t. XXII, p. 180; t. XXIII, p. 382. — Deux prédestinations, t. XXIII, p. 11. — Livre de *la Prédestination des saints*, par S. Augustin, t. XXII, p. 231-234. — Ce que le saint docteur entend par la prédestination, *ibid.*, p. 232. — Différence entre la grâce et la prédestination, *ib.*, p. 233. — Doctrine des théologiens sur la prédestination, *ib.* (note).

Prédestination n'empêche pas l'exercice du libre arbitre. S. Chrys., t. XII, p. 547, 548.

Erreurs de Gotescale sur la prédestination, t. XXIV, p. 275. (Voy. *Gotescale, Hincmar de Reims.*)

Faut-il prêcher sur ces sortes de matières? Réponse par S. Augustin, t. XXII, p. 236, 237; t. XXIII, p. 376. — Comment? *ibid.*, p. 378, 379.

Prédicateur. La première des fonctions imposées au saint ministère est de prêcher. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 118. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 467 (et note); *ibid.*, p. 475 et suiv. — Le prédicateur ne doit exercer son ministère que dans la vue de Dieu. S. Chrysost., t. X, p. 445. — Sa dignité. Il représente Jésus-Christ, dont il est l'ambassadeur, t. I. Disc. préliminaire, p. 305.

Négligence coupable de ceux qui n'acquittent pas ce devoir du saint ministère, *ibid.*, p. 481. — S. Bernard, t. XXV, p. 430.

Modèle du prédicateur chrétien, t. I, p. 153, t. IV, p. 167.

Tout ce que dit le prédicateur doit être appuyé et fortifié par l'autorité des saintes Écritures. S. Chrysost., t. XVIII, p. 478 (et note).

Témérité de ceux qui s'engagent sans étude et sans préparation dans le ministère évangélique. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 118, 128, 137. — S. Chrysost., t. X, p. 440, 441. — S. Bernard, t. XXV, p. 421.

Doit unir l'exhortation à la réprimande. S. Chrysost., t. XVIII, p. 477.

Devoirs du prédicateur. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 121-125; t. V, Disc. préliminaire, p. 54.

Science nécessaire au prédicateur, t. I, Disc. prélimin., p. 11 et suiv., 13 (et notes). — S. Chrysost., t. XVIII, p. 496; t. X, p. 393 et suiv.

Eloquence nécessaire au prêtre pour administrer dignement le ministère de la parole. S. Chrysost., t. X, p. 391, 392 et suiv., 397, 436.

Combien saint Jean Chrysostôme s'étoit exercé long-temps à l'avance par l'étude et la méditation au ministère de la parole, t. I, Disc. prélimin., p. 14; t. X, p. 69, 75. — Etude approfondie qu'il doit faire de l'Ecriture et de la tradition, *ibid.*, p. 5, 7, 11 et suiv. — Source publique, qui doit fournir à tous les besoins, *ib.*, p. 15. — Doit être théologien, t. I, Disc. prélimin., p. 12.

Parallèle entre le prédicateur nourri de l'étude des Pères et celui qui les a négligés, t. I, Disc. prélimin., p. 35-37.

Talents nécessaires au prédicateur. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 125. — A la connoissance profonde du dogme, il doit joindre celle de la morale, t. I, Disc. prélimin., p. 20. — Et de la discipline, t. I, Disc. prélimin., p. 23.

Eloquence propre au ministère de la prédication évangélique. S. Chrysost., t. XVIII, p. 497.

Ne doit point prêcher dans la vue des applaudissements. S. Chrys., t. XVIII, p. 491, 492, 497, 498; t. X, p. 445, 462.

Quand vous prêchez, que ce soit dans la vue d'exciter non des applaudissements populaires, mais de secrets gémissements. S. Jérôme, t. XX, p. 162. — S. Augustin, t. XXI, p. 109. — Humilité nécessaire au prédicateur. S. Chrysost., t. XVIII, p. 157. — L'amour de Dieu doit être l'objet et le but de toutes nos prédications. S. Augustin, t. XXI, p. 78.

Le prédicateur ne doit ambitionner que le salut des âmes. S. Augustin, t. XXI, p. 351. — Se doit également aux savants et aux ignorants. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 89; *ibid.*, p. 117. — Sa prédication la plus éloquente est son exemple. S. Chrysost., t. X, p. 296 et suiv., 358, 408, 430. — Prédicateur, prêche par ses exemples autant que par ses discours, t. XXI, p. 111. — Etat misérable du prêtre qui n'exécute point ce qu'il prêche. S. Au-

gustin, t. XXII, p. 441. — Menaces faites à ceux qui vivent mal. S. Augustin, t. XXI, p. 498, 499 (et notes).

Prédicateurs corrompus n'en sont pas moins prédicateurs. S. Augustin, t. XXI, p. 375.

Défauts du prédicateur. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, pag. 121-125; t. I, disc. prélim., pag. 31. — S. Chrysost., t. X, p. 282, 342, 445, 449, 459. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 118, 119 et suiv.

Son discours doit être simple et sans art. S. Chrysost, t. X, p. 42. — N'en doit pas moins être travaillé avec soin, *ibid.*, p. 433, 434, 458. — A quoi il s'expose, quand il n'a pas assez étudié sa matière; t. X, p. 409, 437. (Voy. *Eloquence. Sacerdoce.*)

N'enseignez que ce qui vous a été transmis. Soyez neuf dans la manière de l'énoncer, jamais dans fond de la doctrine. Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 293.

Les matières de la foi, seul objet de l'enseignement du prédicateur. S. Chrysost., t. XI, p. 75. — Enseignement de la morale chrétienne, t. I, p. 20—23.

Comment et à qui il convient de parler des mystères. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 120 et suiv.; *ibid.*, p. 320 et suiv.

Doit-on prêcher sur les mystères de la grâce, de la prédestination? S. Augustin, t. XIII, pag. 376; t. XXII, p. 236, 237. — Comment? *ibid.*, p. 378, 379. — Prédicateur traitant des mystères. Ordre qu'il doit suivre. S. Ambroise, t. IX, pag. 185, 186 (et note).

Mystères. Avec quelle discrétion l'on doit en parler. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, pag. 321. — Modèle proposé au prédicateur traitant les mystères; *ibid.*, p. 323-328.

Avec quelle discrétion il est permis d'exposer certaines matières délicates. S. Augustin, t. XXI, p. 262, 263.

Devoir du prédicateur contre les scandales publics. Salvien, t. XXIII, p. 264.

Ne doit répandre qu'avec mesure ses instructions. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 84.

Méthode d'instruction proposée pour le peuple. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 118, 119 et suiv. — Saint Jean Chrysost. sur

le plus parfait modèle du prédicateur; t. I, p. 62; t. X, p. 140 et suiv.

Rhétorique particulière au prédicateur, t. I, Disc. prélim., p. 3.— Etudes préliminaires indispensables au prédicateur, *ibid.*, p. 11. — Durée des discours. Saint Chrysostôme blâme ceux qui sont trop longs, t. XVIII, p. 477.

Mérite de l'élocution nécessaire au prédicateur. Sa rigoureuse nécessité; t. I, Discours prélim., p. 32, 33 (note).

Discours travaillé avec trop de soin. S. Augustin, t. XXII, p. 383 (note).

Est-il permis de se répéter soi-même? T. X, p. 435, 453.

Ne doit pas craindre de revenir souvent sur les mêmes sujets. Saint Chrysost., t. XVIII, p. 478, 491, 492, *ibid.*, 495.

L'orateur chrétien a besoin d'être soutenu par l'attention et l'empressement de ses auditeurs. S. Chrysost., t. XVIII, p. 493.

Varier ses discours. S. Chrysost., t. XVIII, p. 495

Est-il permis de prêcher des sermons que l'on n'a pas faits? Saint Augustin tient pour l'affirmative; t. XXI, p. 112.

Le prédicateur, nourri de l'étude des Pères, imprime à ses compositions une substance plus vivifiante; t. I, Disc. prélim., p. 19.

Prédicateurs modernes, combien redevables aux anciens; tom. V, Disc. prélim., pag. 57. — Prédicateurs des temps apostoliques, t. I, p. 103. — des IVe et Ve siècles, t. VII, p. 1 et suiv.

Prédicateurs après saint Jean Chrysostôme, t. XIX, p. 327 et suiv. Des XIIIe et XIVe siècles, t. V, Disc. prélim., p. 56, 61.

Bibliothèque des prédicateurs, par le P. Combéfis, religieux dominicain. Jugement sur cet ouvrage, t. I, p. 79, 80.

Prédicateurs au temps des Croisades, t. XXIV, p. 398, 399, 400, *ibid.*, 410 et suiv. — Leurs prodigieux succès prouvent-ils leurs talents, t. XXIV, p. 399.

Prédicateurs françois du temps de saint Louis, t. XXIV, p. 384, 385, 483, 484, 490, 491 (note). — Au XIVe siècle, t. XXIV p. 385 (note), 386, 387. — Au XVe siècle, t. XXIV, p. 388.

Prédicateurs du XVIIe siècle, t. V, Disc. prélim., p. 56.

PRÉDICATEURS ITALIENS, t. XXV, p. 557.

PRÉDICATEURS ANGLAIS, t. XXV, p. 571.

Prédicateurs espagnols, t. XXV, p. 504.

Prédicateurs allemands, t. XXIV, p. 387; t. XXV, p. 574.

Prédicateurs modernes. S'abstiennent trop communément de traiter des sujets de la plus haute importance, t. XII, p. 498 (note).

Prédication est l'annonce de la parole de Dieu et des mystères de Jésus-Christ; t. I, Disc. prélim., p. 2.

Demande une vocation spéciale. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 126. — S. Chrysost., t. XVI, p. 375 (IVe livre du Traité du Sacerdoce); tom. XVIII, pag. 465.

Ne doit être que l'explication de la parole de Dieu, qui nous est communiquée par les saintes écritures. Combien se rendent coupables ceux qui s'en éloignent! S. Chrysost., t. XVII, p. 210-215. — Utilité de la prédication. S. Chrysost., t. XVIII, p. 479.

Traité de saint Augustin sur l'éloquence du prédicateur. (Quatrième livre de son ouvrage de la *Doctrine chrétienne*.) T. XXI, p. 96-112. — Discours chrétien. Conditions dont le concours est nécessaire pour le rendre efficace et persuasif. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 121 et suiv. — Saint Augustin les réduit à trois: instruire, plaire, persuader. t. I, p. 28; t. XX, p. 98, 105. — Comment l'on y réussit, t. I, Disc. prélim., p. 28 et suiv. — Quels sont les sujets que l'on doit traiter, et avec quelle mesure? S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 322. — Prédication dans les temps apostoliques. Après la lecture d'un passage des livres saints, le président de l'assemblée fait un discours au peuple pour l'instruire et l'exhorter à mettre en pratique les sublimes maximes de vertu et de religion qu'il vient d'entendre. S. Justin, t. I, p. 310.

Prédications. Son histoire, t. I, Disc. prélim., p. 2; t. V, Discours prélim., p. 22; t. X, p. 7 et suiv.; t. XXIV, Discours prélim., pag. 1-19.

Devoir à tous les fidèles d'y assister pour entendre la parole divine. S. Chrysost., t. XVII, p. 178.

L'instruction chrétienne ne demande pas seulement des qualités supérieures dans celui qui la donne, mais de rares dispositions dans celui qui l'entend. S. Chrysost., t. XVIII, p. 481.

Devoirs rigoureux pour l'un et pour l'autre, *ibid.*, p. 482-487.

Conseils au prédicateur qui traite le sujet de l'aumône, *ibid.*, p. 487-491. — Parole de Dieu. Avec quelle irrévérence on vient aujourd'hui l'entendre. S. Chrysost., t. X, p. 434. — Prédication. Quelle idée on s'en fait aujourd'hui, t. X, p. 432 (note). — Ce qu'il faut attendre de nos auditoires d'aujourd'hui. Saint Chrysost., t. X, p. 445, 489, 459, 460.

Préjugés. Ce que les philosophes anciens et modernes appellent préjugés. Tertullien, t. II, p. 431.

Prédilections (Avis aux mères chrétiennes contre l'injustice des). S Ambroise, t. IX, p. 65, 66.

Préface. Canon XV du concile de Cantorbéry, de l'an 1175, portant qu'il ne sera point ajouté de nouvelles préfaces à celles qui se disoient à la messe, au nombre de dix. Ce sont les mêmes qui sont encore aujourd'hui en usage, t. XXIV, p. 511.

Prémices. Sont dues au Seigneur, t. II, p. 308.

Prêcheurs (Institution des frères). Ouvre une route nouvelle à la prédication, t. XXIV, p. 495, 497, 500, 505. — Appelés *Dominicains*, du nom de leur fondateur, *ibid.*, p. 505. — Et *Jacobins*, *ib.* (note). — Histoire de cet ordre, *ib.* — Leur manière de prêcher. *ib.*, p. 507.

Prescience. Comment elle s'accorde avec l'événement. Origène, t. II, p. 67 et suiv. — Prescience divine. S. Chrysost., t. XI, p. 356 et suiv.

Présents. Comment on peut les recevoir, t. V, p. 387.

Prescription (Argument de), t. I, p. 166, 167; t. II, p. 426, 515 529; t. III, p. 204 et suiv. — (Traité de Tertullien sous ce titre.) Ce que veut dire ce mot, t. III, p. 205. — Analyse du livre des prescriptions, *ibid.*, p. 206 et suiv.

Présomption. Ses dangers. Exemple de saint Pierre. S. Basile, t. VII, p. 284.

Présomptueux (Caractère du). S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 88,

Prétextes dont on couvre ses foiblesses, t. III, p. 102, 110, 111.

Prêtres. Différence entre les prêtres et les laïques établie par la tradition, t. X, p. 331, 332. — Prééminence de l'épiscopat sur le simple sacerdoce, t. XX, p. 161, 399. (Voy. *Hiérarchie.*)

Ministère du prêtre. Sa nécessité. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 93.

Un prêtre, bienfait public, t. X, p. 230, 275.
Pères spirituels. S. Chrysost., t. X, p. 273, 347, 439.
Médecins spirituels. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 109, 114. (Voy. *Maladies de l'âme.*)
Remettent les péchés. S. Chrysost., t. X, p. 275.
Bienfaits du saint ministère, *ibid.*, p. 398.
Le prêtre est l'ange du Seigneur auprès des peuples. S. Chrysost., t. XVIII, p. 377, 388.
Intermédiaire entre le ciel et la terre. S. Chrysost., t. XVIII, p. 398.
Combien le ministère sacré est redoutable. Origène, t. II, p. 307. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 97, 99, 137 et suiv., 143. — Charge périlleuse. S. Chrysost., t. X, p. 222, 263, 280 et suiv.: *ibid.*, p. 374, 375. — (Tout son Traité du Sacerdoce, *ibid.*)
Ses obligations plus étroites que celles du simple solitaire. S. Chrysost., t. X, p. 469.
Pourquoi l'imposition du livre des saints Évangiles au jour de son ordination. S. Chrysost., t. XVIII, p. 388. — Nécessité d'une vocation spéciale pour le saint ministère, *ibid.*
Avant de s'ingérer dans le saint ministère, éprouver sa vocation S. Jérôme, t. XX, p. 153. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 102. — Le prêtre doit être irréprochensible, t. V, p. 443. — Élections. (Voy. ce mot.)
Avec quelle sévérité l'on doit éprouver sa vocation. S. Chrysost., t. X, p. 379 et suiv., 384 et suiv.
L'élévation du prêtre met ses mœurs bien plus à découvert. S. Chrysost., t. X, p. 503.
A quels malheurs s'expose celui qui n'y est pas appelé. S. Chrysost., t. XVIII, p. 392, 393.
Les plus saints personnages ont toujours fui les dignités ecclésiastiques, à l'exemple de Jésus-Christ. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 111, 112.
On ne doit pas plus se soustraire opiniâtrément aux vues de la Providence, quand elle nous y appelle, que s'y ingérer de soi-même quand elle n'y appelle pas. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 144. — S. Chrysost., t. X, p. 237.
Pour édifier parfaitement les peuples, l'exemple et le discours doi-

vent se prêter un secours mutuel. S. Chrysost., t. X, p. 408, 430. — Vertus du prêtre. S. Chrysost., t. X, p. 311, 312, 315.

Soin de sa réputation. S. Chrysost., t. X, p. 235, 438, 439 (et note), 527.

Ne point s'asservir à l'opinion d'autrui. S. Chrysost., t. X, p. 241 et suiv., 289, 327, 438, 457, 461.

Fermeté du prêtre dans les contradictions pour la foi. S. Jérôme, t. XX, p. 349.

Influence de leurs exemples. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 100. S. Chrysost., t. X, p. 196 et suiv. (et notes), 358.

Le prêtre ne doit avoir qu'un seul but et ne connoître d'autre intérêt que celui de sauver les âmes qui lui sont confiées. S. Chrys., t. X, p. 493, 538, 539. (Voy. *Prédicateur.*)

Doit travailler à se concilier l'estime publique. S. Chrysost., t. X, p 235, 489. — La science est nécessaire au prêtre pour expliquer solidement l'Ecriture, discerner le point fixe entre la vérité et l'erreur, la doctrine catholique et l'hérésie. S. Chrysost., t. X, p. 395 et suiv., 406, 408, 417, 431; t. XXIV, p. 245.

Nécessité du travail pour l'acquérir. S. Chrysost., t. X, p. 440, 441; t. XVIII, p. 406.

Le prêtre doit unir la science à la régularité des mœurs. Origène, t. II, p. 308. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 353. — Sa première et principale étude est celle de l'Ecriture. S. Jérôme, t. XX, p. 160. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 116. — S. Augustin, t. XXI, p. 94. (Voy. *Ecriture sainte.*) — Rhaban Maur, t. XXIV, p. 245, 246.

Ignorance dans le prêtre n'admet point d'excuse. S. Chrysost., t. X, p. 389. — Elle le rend criminel. S. Chrysost., t. X, p. 398, 426.

Fausse science, combien dangereuse dans un prêtre. S. Chrysost., t. X, p. 409.

Le prêtre ne doit pas lire les pièces de théâtre, t. XX, p. 358.

Doit embrasser les plus petits détails de l'administration spirituelle. S. Chrysost., t. X, p. 324, 366.

Ne doit pas être étranger au maniement des affaires civiles, t. X, p 531, 532.

Doit se faire tout à tous. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 125.

Il ne doit point s'ingérer dans les affaires temporelles. S. Cyprien, t. IV, p. 186. — S. Chrysost., t. X, p. 314 (et note). — Pierre de Blois, t. XXIV, p. 474. — Concile de Paris, t. XXV, p. 306.

Doit s'interdire le commerce et la chasse. Pierre de Blois, t. XXIV, p. 476.

Doit réunir les qualités les plus diverses en apparence. S. Chrysost., t. X, p. 479.

Quelle témérité c'est de se charger de ce fardeau, si l'on ne joint à beaucoup de science une vie irréprochable. S. Bernard, t. XXV, p. 495.

Obligé de tendre sans cesse à la perfection. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 103, 104. — S. Chrysost, t. X, p. 471. — S. Bernard, t. XXV, p. 134, 156, 198.

Soin des vierges et des veuves, t. X, p. 313 et suiv. (note), 320 et suiv., 325.

Soin des nécessiteux. S. Chrysost., t. X, p. 318.

Devoirs de l'hospitalité. S. Chrysost., t. X, p. 319.

Visites. Quelle discrétion le prêtre doit y apporter. S. Chrysost., t. X, p. 326 et suiv., 369. — Leurs dangers, *ibid.*, p. 472, 473 (note).

Eviter surtout le commerce des femmes. S. Chrysost., t. X, p. 503, 504 (et note). — S. Jérôme, t. XX, p. 158.

Goût de la retraite nécessaire au prêtre. S. Chrysost., t. X, p. 295.

Quelle prudence exige le ministère saint. S. Chrysost., t. X, p. 228, 255, 256, 304, 478. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 116.

Ministère ecclésiastique en butte aux calomnies. S. Chrysost., t. X, p. 327. — Injustice des préventions à l'égard des prêtres, *ibid.*, p. 443, 489; t. XVIII, p. 407, 446, 452-455.

Injustice des jugements portés contre les ministres du sanctuaire. S. Chrysost., t. XVIII, p. 379, 380; *ibid.*, p. 402-404.

Vigueur et liberté sacerdotales, devoir rigoureux. S. Chrysost., t. X, p. 292, 489. — S. Cyprien, t. IV, p. 265, 298. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 566. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 153.

Quelle sorte d'austérités est la plus méritoire dans le ministre du sanctuaire. S. Chrysost., t. X, p. 293.

Son office est celui de pasteur. S. Chrysost., t. X, p. 220, 229, 251; t. XVIII, p. 408-411, 427, 429.

Doit imiter la charité de Jésus-Christ S. Chrysost., t. X, p. 216 et suiv., 227, 237.

Il doit être *Mère*. S. Chrysost., t. XVIII, p. 416. — S. Jérôme, t. XX, p. 359. — Ecoutez bien, ô pasteurs des peuples; sachez que vous devez être mères et non pas maîtres de ceux qui vous sont soumis. S. Bernard, t. XXV, p. 432.

Pureté qu'il doit avoir. Origène, t. II, p. 310. — S. Ambroise, t. IX, p. 241, 242. — S. Chrysost., t. X, p. 300, 469, 475, 423.

Le prêtre peut-il être marié? t. III, p. 267 (note). (Voy. *Célibat.*)

Désintéressement qui lui est commandé par l'Evangile, t. IX, p. 380, 381, 450. — S. Chrysost., t. X, p. 340, 362. — Abnégation absolue de soi-même. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 115.

Avec quelle discrétion il doit s'engager dans les offices ecclésiastiques. — S. Cyprien, t. IV, p. 197, 199.

Modèle du prêtre, Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XVIII, p. 409. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 113. — Saint Paul, S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 130 et suiv. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 277. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 399 et suiv., p. 415.

Ministres des autels. Soins qui leur étoient rendus au temps des apôtres. S. Chrysost., t. XVII, p. 207. (Voy. *Biens d'Eglise.*)

Qui honore le prêtre, honore Dieu; qui le méprise s'attaque à Dieu lui-même. S. Chrysost., t. XVIII, p. 376 et suiv.

Assistance due aux ministres des autels. S. Chrysost., t. XVIII, p. 398, 442-456, 459, 460.

Exemptions auxquelles ils ont droit. Origène, t. II, p. 273, 308, 309.

Vices contraires à la dignité du sacerdoce. S. Chrysost., t. XVIII, p. 403.

Quels vices le prêtre doit éviter avec le plus de soin. S. Chrysost, t. X, p. 282 et suiv. — Ambition, lèpre du sanctuaire, t. X, p. 287, 290; t. XVIII, p. 406, 407. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 113-115. — Pierre de Blois, t. XXIV, p. 474. — S. Bernard, t. XXV, p. 238, 242, 256. — Vaine gloire, t. X, p. 264, 281, 342, 445, 449, 459. — S. Grégoire-le-Gand, t. XXIV, p. 119. — S. Bernard, t. XXV, p. 420. — Recherche des préséances blâmée par S. Chrysost., t. X, p. 472, 517. — Envie, source trop ordinaire et trop féconde des maux qui affligent le sanctuaire. S Chrysost., t. X, p. 309, 344, 447 (et note), 459, 463. — Encore aujourd'hui trop répandue, t. X, p. 456. — Colère, combien cette passion est déshonorante dans un prêtre. S. Chrysost., t. X, p. 294. — Combien il en coûte pour commander à un premier mouvement, t. X, p. 541-544. — Amour des richesses. S. Chrysost., t. X, p. 315. — S. Bernard, t. XXV, p. 254, 265.

Vie inutile dans le prêtre non moins blâmable qu'une vie criminelle. S. Chrysost., t. X, p. 484 (et note), 514, 738, 539; t. XVIII, p. 407, 408. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 113.

Petit nombre de prêtres sauvés. S. Chrysost., t. XVIII, p. 405 (note.)

Mœurs du clergé, combien ont dégénéré de celles d'autrefois, *ibid.*, p. 407. — Plaintes de saint Grégoire de Nazianze contre les nominations aux évêchés qui avoient lieu de son temps, t. VI, p. 481. Contre les mœurs de ces évêques, *ibid.*, p. 71.

Mauvais prêtres. Dieu les donne aux peuples comme châtiment. S. Jérôme, t. XX, p. 249, 353.

Le plus terrible fléau dont la colère céleste puisse châtier les peuples, t. X, p. 306, 308.

Seront punis des fautes de leurs peuples. S. Chrysost., t. X, p. 379 et suiv.; *ibid*, p. 468; t. XVIII, p. 397.

Seront punis plus sévèrement que les autres. S. Chrysost., t. X, p. 385, 510. (Exemples de l'ancien Testament), 540.

Portrait du mauvais prêtre. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 129.

Scandale introduit dans le sanctuaire par les mauvais prêtres

S. Ephrem, t. VIII, p. 207. — S. Chrysost., t. X, p. 348, 349. — Crime de Judas, *ibid.*, p. 382.

C'est du sanctuaire que sortent tous les maux et tous les biens. S. Chrysost., t. XVIII, p. 397.

Cause des désordres qui règnent dans l'Eglise. S. Chrysost., t. X, p. 283, 284; t. XVIII, p. 457, 458.

Les défauts du prêtre n'empêchent point le respect dû à son caractère. S. Chrysost., t. XVIII, p. 378-384, 390, 391 (et note), 394, 395, 399.

Avec quelle réserve on doit parler de leurs défauts. S. Jérôme, t. XX, p. 152.

Pourquoi Dieu permet que ses ministres tombent dans des fautes graves. S. Chrysost., t. XVIII, p. 396.

Jeunes présomptueux qui s'ingèrent dans le ministère des âmes. Plaintes de saint Grégoire de Nazianze, tom. X, pag. 209. — S. Ephrem, t. VIII, p. 207. — S. Bernard, t. XXV, p. 421.

La jeunesse est-elle un titre d'exclusion aux fonctions du saint ministère? S. Chrysost., t. X, p. 245, 259 (note.)

Ecrits publiés tant par les anciens que par les modernes sur la dignité et les devoirs des prêtres. (Voy. *Sacerdoce.*)

Prière. Définition de la prière, t. I, p. 419.

La prière est un entretien avec Dieu. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 5. — S. Chrysost., t. XVII, p. 111, 117, 118.—S. Augustin, t. XXII, p. 9.

Dignité qu'elle imprime au chrétien, *ibid.*

Ce que Jésus-Christ appelle *veiller*, c'est prier. S. Chrysost., t. XI, p. 202.

Doctrine de saint Clément d'Alexandrie, t. I, p. 419.

Devoir de la prière, t. I, p. 132, 176, 177, 409, 419. (Traité *de la Prière*, par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 4 et suiv.)

Nécessité de la prière. S. Chrysost., t. XI, p. 174; t. XVII, p. 104-156. — Conditions de la prière. S. Cyprien, t. IV, p. 57, 68, 70, 71; t. VII, p. 264.—S. Jacques de Nisibe, t. XIX, p 464-469. — S. Chrysost., t. XV, p. 211, 212; t. XVII, p. 119 et suiv., 134. — S. Augustin, t. XXI, p. 421.

Doit être humble, *ibid.*, p. 122, 137, 146, 247 et suiv. — S. Jé-

rême, t. XX, p. 403. — S. Bernard, t. XXV, p. 319. — Fervente. La prière sans ferveur n'a pas la force de monter jusqu'au ciel. S. Bernard, t. XXV, p. 319. — S. Cyprien, t. IV, p. 120. — Persévérante, *ibid.*, p. 124-143. — Animée par une confiance filiale, *ibid.*, p. 115-147; t. XIV, p. 182. — Prière du cœur, la plus agréable au Seigneur, *ib.*, p. 117.

La prière ne veut pas d'abondantes paroles : que le sentiment s'épanche plutôt que le discours. Tertullien, t. IV, p. 57.

Son excellence. S. Jacques de Nisibe, t. XIX, p. 464-469. — S. Basile, t. VII, p. 445.

Rien ne résiste à la prière. S. Chrysost., t. XVII, p. 115-133. — Prières des chrétiens conjurent les fléaux de la colère céleste. Tertullien, t. II, p. 409, 410.

Son efficacité, t. I, p. 133; II, p. 306, t. VII, p. 445; t. VIII, p. 4, 5, 415. S. Bernard, t. XXV, p. 319.

Exemples de son efficacité. S. Chrysost., t. XI, p. 202; t. XV, p. 208 et suiv., t. XVII, p. 108, 110, 116.

Quel en doit être l'objet. S. Chrysost., t. XVII, p. 134 et suiv. — S. Cyprien, t. IV, p. 70, 71. — S. Augustin, t. XXI, p. 534; t. XXII, p. 10. — Quels sont les biens que nous devons demander à Dieu. S. Augustin, t. XXI, p. 533.

Dieu exauce nos prières en proportion de nos besoins. S. Augustin, t. XXI, 344.

Doit-on demander à Dieu les biens temporels? S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 6.

La prière doit accompagner tous les actes de la vie chrétienne. S. Chrysost., t. XVII, p. 110, 111, 116.

Défauts de la prière. S. Chrysost., t. XVII, p. 119. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 6. — Tiédeur dans la prière, ne fait qu'irriter Dieu. S. Chrysost., t. XVII, p. 120.

Prière avant et après le repas. Tertullien, t. II, p. 497.

La nuit appartient à la prière comme le jour. S. Chrysost., t. XVII, p. 161, *ibid.*, p. 152 et suiv.

Tout lieu est favorable à la prière. S. Cyprien, t. IV, p. 149, 150. — S. Augustin, t. XXI, p. 350.

La prière n'a de vertu que par les mérites de Jésus-Christ. S. Cyprien, t. IV, p. 71.

Communion de prières entre les chrétiens, t. I, p. 136; t. IV, p. 64.

Se préparer à la prière. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 7.

Distractions dans la prière. S. Cyprien, t. IV, p. 146.

En quelle langue il faut prier, t. II, p. 263.

Dans quelle attitude prioient les premiers chrétiens, t. II, p. 389, 390.

Solitaires d'Egypte, leur prière. S. Chrysost., t. XVII, p. 165.

Prière de Cassiodore, t. XXIII, p. 365.

Utilité de la prière publique. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 132. S. Cyprien, t. IV, p. 58, 59. — S. Ambroise, t. IX, p. 35. — S. Chrysost., t. XVII, p. 151, 169, 184, 202 et suiv.

Prétextes pour ne pas s'y rendre. S. Chrysost., t. XVII, p. 201-208.

Moyens d'en profiter, *ibid.*, p. 205.

Prières au sacrifice de la messe pour les vivants. (Voy. *Sacrifice de la messe.*) — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 433.

Prière pour les catéchumènes. S. Chrysost., t. XVII, p. 330-336.

Prières pour les morts. (Voy. *Mort.*)

Nous devons prier pour nos princes. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 126. Tertullien, t. II, p. 388-390.

Traité de l'Oraison dominicale. Tertullien, t. III, p. 53. — S. Cyprien, t. IV, p. 56. — Rapprochement des deux Traités de Tertullien et de saint Cyprien à ce sujet, *ibid.* et suiv. — Excellence de l'oraison dominicale, t. IV, p. 56, 57, 69; t. VIII, p. 435. — S. Cyrille de Jérusalem (Cinquième mystagogique), t. VIII, p. 435. — S. Chrysost., t. XVII, p. 156-165. — Développée par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 7 et suiv. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 435. — S. Chrysost., t. XVII, p. 156-165. — S. Augustin, t. XXII, p. 234.

Dans quelques églises tout le peuple la récitoit à haute voix, t. IV, p. 435 (et note); t. VIII, p. 435 et suiv. (et notes).

On l'expliquoit aux catéchumènes, *ibid.* et t. XVII, p. 337.

Primasius, évêque d'Afrique, continue l'ouvrage de saint Augustin, sur les hérésies, t. XXII, p. 77.

Princes. (Voy. *Rois. Autorité. Puissance.*) S. Basile de Séleucie, t. XIX, p. 420, 421. — Le prince est l'oint du Seigneur. S. Chrysostôme, t. XVIII, p. 328, 329. — Respect qui lui est dû, *ibid.*, p. 316 et suiv. (Voy. *Obéissance.*)

Obligation de prier pour eux. S. Grégoire-le-Grand, tom. XXV, pag. 126. — Tertullien, t. II, p. 388—390. — Origène, *ibid.*, p. 272, 274.

Le chrétien n'est l'ennemi de personne, à plus forte raison du prince. Tertullien, t. II, p. 442

Les méchants princes envoyés de Dieu pour le châtiment des sujets coupables, *ibid.*, p. 330.

Du vrai bonheur des princes. S. Augustin, t. XXI, p. 233.

La première qualité du prince est d'être juste, t. I, p. 292, 339.

Conseils donnés aux princes, tom. XXIII, p. 89, 368, 370; t. XXIV, p. 127; t. XXV, p. 136, 209.

Ne sont pas juges dans les matières de la foi. S. Ambroise, t. IX, p. 352.

Principes (L'hérésie des deux), accréditée par Manès, enseignée par Cerdon, Marcion, t. II, pag. 479. — Combattue par Tertullien, *ibid.*, p. 481.

Principia, vierge chrétienne du temps de saint Jérôme, t. XX, p. 112.

Priscillien, chef de l'hérésie des Priscillianistes, t. XXII, p. 99. — Sa mort, t. IX, p. 486, 487.

Priscillianistes. Livres de saint Augustin contre ces sectaires, t. XXII, p. 99. — Caractère de cette secte. Permettoient le mensonge, le parjure même, pour dissimuler leurs erreurs, t. XXII, pag. 343. — Réprimés par le pape saint Léon, t. XXIII, p. 418. — Décrets du concile de Sarragosse, en 380, contre ces hérétiques, t. VIII, p. 483.

Proba Falconia. Ses poésies, t. XXIII, p. 555.

Probabilisme combattu par saint Augustin, t. XXI, p. 31, 32.

Probité. Son caractère. S. Ambroise, t. IX, p. 201. — Discussion sur l'honnête et l'utile, *ibid.*, p. 202 et suiv.

Prochain. Ce que nous entendons par ce mot. S. Chrysost., t. XIII, p. 248. — S. Augustin, t. XXI, p. 160. — Quel est-il? Tout homme né comme vous d'Adam et d'Eve. S. Augustin, tom. XXI, pag. 409. (Voy. *Charité.*)

Proclus (S.), archevêque de Constantinople. A son article, t. XIX, p. 341. — Fait le panégyrique de saint Jean Chrysostôme, t. X, Disc. prélimin., p. 53. — Extraits de ses Homélies, t. XIX, pag. 341-351.

Proculus, évêque des Gaules. Lettre que lui adresse saint Augustin au sujet de Léporius, t. XXII, p. 579.

Professions. Quelles professions étoient défendues aux chrétiens, t. I, p. 273, 274, 373; t. II, p. 460, 464, 466.

Prohérèse, professeur d'éloquence à Athènes, t. VI, p. 21 (note).

Propagation merveilleuse du christianisme, t. II, p. 326, 399, 400, 414. (Voy. *Evangile. Apôtres. Religion chrétienne.*) — Aveu des païens, t. I, p. 221 (note).

Prophètes. Ce qu'en disent saint Ignace d'Antioche, t. I, p. 140, 141. — S. Irénée, t. I, p. 168 et suiv. — S. Justin, *ibid.*, p. 279, 280, 304, 306. — Origène, t. II, p. 37. — Lactance, t. III, p. 423 (et notes). — S. Cyprien, t. IV, p. 11, 12, 279, 438.

Ont tous eu pour objet l'avénement de Jésus-Christ sur la terre. Tertullien, t. II, p. 509; t. IV, p. 391. — S. Chrysost., t. XIII, p. 381 et suiv.

Leur langue est l'organe du Saint-Esprit. Théodoret, t. XIX, p. 401.

Avec les prophètes, on n'a pas besoin de miracles. S. Chrysost., t. XIV, p. 525.

Les quatre grands prophètes, t. XX, p. 85, 86.

David. Ses prophéties sur le Messie, t. II, p. 78.

Les douze petits prophètes, t. XX, p. 82-85. — Jésus-Christ prédisant toutes les circonstances de sa passion. S. Chrysost., t. XIV, p. 402. — Autres prédictions, *ibid.*, p. 121 et suiv. (Voy. *Jésus-Christ prophète.*) — Prophètes ont de tout temps rappelé les hommes à la morale, t. I, p. 358, 395. — Leur autorité. S. Ignace, t. I, p. 140. — S. Justin, *ibid.*, p. 280, 286. — S. Clément d'Alexandrie, *ib.*, p. 392. — Origène, t. II, p. 37, 242 244. — Tertullien, *ib.*, p. 362.

Ont devancé les philosophes, t. I, p. 280, 393, t. II, p. 155, 211, 223, 263; t. III, p. 412; t. IV, p. 454, 455.

Combien leur doctrine l'emporte sur celle des philosophes, t. II, p. 207. S. Chrysost., t. XIII, p. 92, 97.

Tous éprouvés par les persécutions. S. Chrysost., t. XII, p. 263 et suiv.; t. XIII, p. 433 et suiv.

Calomnies de Julien contre nos prophètes, t. I, p. 240.

Prophétie est un don de Dieu, t. II, p. 211. — A Dieu seul il appartient de connoître l'avenir. S. Justin, t. I, p. 297. — S. Chrysost., t. XIII, p. 395, 398. — A qui Dieu l'accorde. Origène, t. II, p. 174.

Le propre de la prophétie n'est pas seulement de prédire l'avenir, mais aussi de raconter les choses présentes et passées. Théodoret, t. XIX, p. 401.

Leur divine inspiration. Lactance, t. III, p. 383

Eclat qui en jaillit, t. XIII, p. 32 (et note).

Examen du mot : *Habemus firmiorem propheticum sermonem*, t. I, p. 423 (note).

L'accomplissement de la prophétie, preuve sans réplique que Dieu en est l'auteur. Origène, t. II, p. 208, 284.

Deux sortes de prophéties : les oracles directs, les figures prophétiques. S. Chrysost., t. XIII, p. 405 et suiv.

Toutes se rapportent à Jésus-Christ Messie. (Voy. *Accord des deux Testaments*.)

Les prophéties annonçant un Messie à venir, sont-elles applicables à aucun autre qu'à Jésus-Christ? t. I, p. 169; t. II, p. 38, 73, 74 (Voy. *Messie. Jésus-Christ.*) S. Chrysost., t. XIII, p. 396 et suiv.)

Prophéties annonçant les mystères de gloire ou d'ignominie du Sauveur. S. Chrysost., t. XIII, p. 400-405. — S. Augustin, t. XXI, p. 321. — Auroient-elles été forgées après coup? S. Chrysost., t. XIV, p. 134 et suiv. — Preuves de leur authenticité. Ce sont les Juifs eux-mêmes qui nous ont transmis les prophéties qui les condamnent. S. Chrysost., t. XIII, p. 397. — Ils auroient dû, ce semble, les anéantir plutôt que de les conserver, *ibid.*, p. 435 (et note).

Les évangélistes ne cessent de rappeler aux anciennes prophéties. S. Chrysost., t. XIII, p. 399.—Faussement comparées avec les oracles des païens, t. II, p. 108, 239, 240.

Le fidèle accomplissement des anciennes prophéties garantit l'exécution des prophéties réservées aux temps futurs. S. Justin, t. I, p. 306. — Théophile, *ibid.*, p. 353. — Tertullien, t. II, p. 365; t. IV, p. 399.— S. Chrysost., t. XI, p. 163.—Leurs obscurités. Origène, t. II, p. 286.—S. Chrysost., t. XIII, p. 431-438.

Proscriptions (Tableau des). S. Augustin, t. XXI, p. 217.

Prosper (Saint) d'Aquitaine, docteur de l'Eglise, t. XXIII, p. 371-392. — Son éloge, *ibid.*, p. 371. — Met en vers la doctrine de saint Augustin sur la grâce, *ibid.*, pag. 374 et suiv. — Son ouvrage de chronologie, *ibid.*, p. 383 (et note).

Prosper Tyro, distingué de saint Prosper d'Aquitaine, tom. XXIII, pag. 383 (note).

Prospérités humaines (Dangers des) S. Chrysost., t. XVI, p. 168 et suiv. — S. Cyprien, t. IV, p. 33. (Voy. *Biens du monde.*)

Les charmes trompeurs de la prospérité font périr plus d'âmes que tous les fléaux de l'adversité. S. Bernard, t. XXV, p. 356.

Protagoras, philosophe. Son système, t. I, p. 366. —Puni pour avoir douté de l'existence de Dieu, t. III, p. 279.

Protestants. Comment ils ont parlé des saints Pères, t. I, Disc. prélimin., p. 144; t. V, Disc. prélimin., p. 71, 72 (et notes).

Providence de Dieu. Foi à la divine Providence. Témoignages de S. Clément pape, t. I, p. 117. — S. Justin, *ibid.*, p. 296, 315. — Théophile d'Alexandrie, *ib.*, p. 349, 358. — Origène, t. II, p. 291. Tertullien, t. III, p. 35, 143. — Minucius Félix, *ibid.*, p. 293 et suiv. —Lactance, *ib.*, p. 404 et suiv., 454, 465 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 1 et suiv. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 374 et suiv. — Cassiodore, t. XXIII, p. 369.

Prouvée par les attributs nécessaires à l'Essence divine. Lactance, t. III, p. 465. — S. Basile, t. VII, p. 217. — Tout ce qui a été dit sur la création fait déjà la démonstration de la Providence. S. Chrysost., t. XII, p. 7. (Voy. *Dieu créateur et conservateur*, à l'article *Toute-puissance et sagesse de Dieu*, t. XI, p. 306, 316, etc.) *Ibid.*, t. XII, p. 7, 8 et suiv.; *ibid.*, t. XIV, p. 58,

59. — Salvien, t. XXIII, p. 110, 113-122. — Guillaume d'Auvergne, t. XXIV, p. 458.

Par les saintes Écritures. S. Chrysost., t. XII, p. 11; *ibid.*, p. 44, 45, 63, 84 et 85 (note), 115, 286. — Salvien, t. XXIII, p. 119 et suiv., 134 et suiv.

Par la foi constante des saints patriarches. S. Chrysost., t. XII, p. 408, 409; *ibid.*, p. 188, 268.

Par les prérogatives accordées à l'homme. Origène, t. II, p. 164 et suiv. — Tertullien, *ibid.*, p. 451, 483 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 188, 296 et suiv.; *ibid.*, p. 305, 396.

Témoignage de la conscience, *ibid.*, p. 308. — Remords de la conscience, *ibid.*, p. 319, 326 et suiv. (et notes), 333, 364. — S'éveille surtout aux approches de la mort. S. Chrysost., t. XII, p. 316, 317, 318 (et notes), 321, 343, 351. — Un argument invincible en faveur de la Providence, c'est la loi naturelle que Dieu lui-même a gravée dans le cœur de l'homme. S. Chrysost., t. XII, p. 353.

Par le spectacle de la nature. Minucius Félix, t. III, p. 293. — Lactance, *ibid.*, p. 405. — S. Basile, t. VII, p. 254, 272. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 389, 390. — S. Chrysost., t. XI, p. 328, 342; *ibid.*, p. 377, 402; *ib.*, p. 403-410; t. XII, p. 14 et suiv., 24 et suiv., 34, 61. — S. Augustin, t. XXI, p. 138. — Salvien, t. XXIII, p. 107.

Les plus sages d'entre les païens ont reconnu la Providence. Salvien, t. XXIII, p. 96, 97.

Ordre qui se manifeste dans le monde, t. XII, p. 10 et suiv., 14, 17 et suiv., 75. — S. Augustin, t. XXI, p. 39.

Harmonie générale qui lie toutes les œuvres de la création. S. Chrysost., t. XII, p. 35 (et notes), 75 (et notes).

Rien dans la création qui n'ait son motif et son objet d'utilité. S. Chrysost., t. XII, p. 27, 30, 39 et suiv., 77. — S. Ambroise, t. IX, p. 24.

Rien d'inutile dans l'ordre de la providence, pas même le péché. S. Chrysost., t. XII, p. 81; *ibid.*, p. 116 et suiv., 190. — S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 379.

Providence prouvée par la conservation de la société humaine.

S. Basile, t. VII, p. 148. — S. Chrysost., t. XII, p. 21 (et note), 22.

Par l'histoire des empires et des révolutions humaines. Tertullien, t. II, p. 383.—Eusèbe de Césarée, t. V, p. 134, 169.—S. Chrysost., t. XII, p. 174 et suiv.; *ibid.*, p. 183 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 39.

Par les châtiments infligés aux pécheurs. Tertullien, t. II, p. 409. — Minucius Félix, t. III, p. 293 et suiv. — S. Cyprien, t. IV, p. 16, 27; t. V, p. 169, 170. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 265. — S. Augustin, t. XXI, p. 231; *ibid.*, p. 132 et suiv.; t. XXII, p. 430, 431. — Salvien, t. XXIII, p. 119 et suiv.; *ibid.*, p. 144, 145, 146 et suiv., 153. — S. Chrysost., t. XI, p. 274, 275, 332, 333, 393 et suiv., 438; t. XII, p. 1-296. (Voy. *Calamités publiques.*)

Providence prouvée par l'histoire de la religion. S. Cyprien, t. IV, p. 11, 12; *ibid.*, p. 16, 27. — S. Chrysost., t. XII, p. 184. — Dieu se seroit-il déclaré aussi solennellement qu'il l'a fait pour le législateur des hommes, s'il n'y avoit pas de Providence? *ibid.*, p. 354. — S. Augustin, t. XXI, p. 131. — Salvien, t. XXIII, p. 111; *ibid.*, p. 150 et suiv. — L'abbé Rupert, t. XXV, p. 15 et suiv.

La Providence a des secrets impénétrables. S. Chrysost., t. XII, p. 13, 37, 38 (et note), *ibid.*, 276, 279 et suiv. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 265-276 et suiv. — Salvien, t. XXIII, p. 122.

Témérité de ceux qui précipitent leur jugement sur la conduite de la Providence. Arnobe, t. III, p. 350. — S. Chrysost., t. XII, p. 283-285.

La connoissance des secrets de la Providence, réservée au jour du dernier jugement. S. Chrysost., t. XII, p. 284 et suiv.

Solution générale des difficultés sur la question de la Providence, par l'existence d'une autre vie. S. Chrysost., t. XII, p. 286-294; t. XXIV, p. 458.

Conclusion de toute la question, *ibid.*, p. 204 et suiv.; *ibid.*, 418; 419.

Providence. Création journalière. S. Augustin, t. XXI, p. 319. —

Ses miracles journaliers. Salvien, t. XXIII, p. 112. — dont on ne s'étonne point. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 70.

Providence, tant générale que particulière. S. Ambroise, t. IX, p. 188, 189. — Salvien, t. XXIII, p. 114. — S. Chrysost., t. XII, p. 31, 32 (et note), 113 et suiv. — Principaux événements de la vie des patriarches de l'ancien et du nouveau Testament, manifestement dirigés par une Providence immédiate. S. Chrysost., t. XII, p. 69 et 70; *ibid.*, 188-268; *ibid.*, 124, 163, 172, 265.

Objections contre la Providence. Cecilius dans l'octave de Minucius Félix, t. III, p. 275-285. — Epicure dans Lactance, *ibid.*, p. 403, 404. — S. Chrysost., t. XII, p. 8 et suiv. (note), 33, 37, 101, 103, 111, 154. — Salvien, t. XXIII, p. 97, 102, 105.

Désordres physiques et moraux. Minucius Félix, t. III, p. 297 et suiv., 288, 290, 334. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 30. — S. Ambroise, t. IX, p. 21, 22. — S. Basile, t. VII, p. 218 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 30, 37, 39 (et note), 72 et suiv., 77, 78, 111, 121, 154. — S. Augustin, t. XXI, p. 41.

Loin d'être un argument contre la Providence, ce désordre même en est la démonstration. S. Chrysost., t. XII, p. 75, 102.

Mélange de biens et de maux. S. Chrysost., t. XII, p. 46, 47, 72, 84, 88, 98, 287. — S. Augustin, t. XXI, p. 409, 410.

A qui en rapporter le principe et la cause? Origène, t. II, p. 162, 266, 259. — S. Basile, t. VII, p. 91-93. — S. Chrysost., t. XII, p. 85, 180. — S. Augustin, t. XXI, p. 137-213. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 63.

Providence. Les biens et les maux donnés indifféremment aux bons et aux méchants. Pourquoi? Tertullien, t. II, p. 411. — S. Cyprien, t. IV, p. 28, 123. — S. Augustin, t. XXI, p. 532, 534, 541, 562. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 64. (Voy. *Mal Biens et maux véritables.*)

Providence particulière. Point d'homme qui n'en ait ressenti les bienfaits. S. Chrysost., t. XII, p. 43.

Pas un coupable qui échappe tôt ou tard au châtiment. S. Chrysost., t. XII, p. 112. — Exemples de l'ancien Testament, *ibid.*, p. 113 et suiv.

Economie de la divine Providence, dans la distribution des biens et des maux. Tertullien, t. II, p. 411, 465. — S. Chrysost., t. XII, p. 185, 287. — S. Augustin, t. XXI, p. 191 (et note), 213.

Raison secrète de la Providence dans les maux qu'elle envoie aux justes. S. Chrysost., t. XII, p. 93, 101, 185. (Voy. *Afflictions. Souffrances.*)

Providence anéantit les mots de hasard, fortune, destin. S. Augustin, t. XXI, p. 225. — Salvien, t. XXIII, p. 195.

Quels sont ceux qui attaquent la providence. S. Chrysost., t. XII, p. 73 et suiv. (note).

Combien la doctrine qui la nie dégrade l'homme, Origène, t. II, p. 171.

Conséquences de cette doctrine. S. Chrysost., t. XII, p. 146 (et notes). — Salvien, t. XXIII, p. 108. — Avec l'opinion que Dieu ne se mêle point des choses d'ici-bas, et que tout finit avec la vie, on s'abandonne tout entier à ses passions. Lactance, t. III, p. 389.

Question de la Providence. Comment traitée par nos plus célèbres prédicateurs, t. XII, p. 3-7; t. XIII, p. 91; t. XXIII, p. 91-96.

Traités exprès composés sur cette matière. Lactance, de l'*OEuvre de Dieu*, t. III, p. 465. — De la mort des persécuteurs, *ibid.*, p. 467 et suiv.—S. Chrysost., trois livres sur la providence adressés au moine Stagire (t. X, p. 78, 79; t. XII, *passim.*)— Autres Traités (*ibid.*, p. 2.) — Théodoret (t. XIX, p. 420). — Salvien, t. XXIII, p. 91 et suiv. (*Du gouvernement de Dieu.*) —S. Augustin de l'ordre et de la Providence, t. XXI, p. 39-44.

Prudence humaine opposée à la prudence chrétienne. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 81.

Prudence, poète chrétien. Son article, t. XX, p. 462-473; t. XXIV, p. 509. — Réfute la requête de Symmaque en faveur de l'autel de la Victoire, t. IX, p. 335. — Son éloge, t. XX, p. 463. — Ses poèmes, *ibid.*, p. 464.

Psalmodie. Combien l'usage en est respectable. S. Augustin, t. XXII, pag. 556.

Psaumes et chants sacrés. S. Chrysost., t. XVII, pag. 217-220. — Leur vertu, *ibid.*, et pag. suiv.

Quel en doit être l'objet, *ibid.*, p. 222-227.

Profond recueillement avec lequel on doit s'unir au chant des psaumes et des cantiques sacrés, *ibid.*, p. 223, 224.

Psaumes de David (Éloge particulier des). S. Athanase, tom. V, p. 239. — S. Basile, t. VII, p. 148, 149, 215. — S. Ambroise, t. IX, p. 118 et suiv., 121. — S. Augustin, t. XXI, pag. 400-402 (et note). — Cassiodore, t. XXIII, p. 357, 358. — S. Chrysost., t. XVII, p. 217 et suiv.

Composent l'histoire du Messie, t. II, p. 78; t. XX, p. 86; t. IX, p. 121; t. XVII, p. 227; t. XXI, p. 400. (Voy. *David* et *Jésus-Christ.*)

Commentaires de saint Augustin sur les psaumes, t. XXI, p. 402-563 (Ire partie); t. XXII, p. 1, 77 (IIe partie).

Psaume I, t. IX, p. 122.—III, t. XII, p. 115.—IV, t. XV, p. 208. — V, t. XV, p. 305.— VI, t. XVII, p. 138.— X, t. XV, p. 221. —XIIIt. XV, p. 246.—XIV, t. VII, p. 160.—XXI, t. I, p. 286; t. II, p. 475, 512.—XXVIII, t. VII, p. 170.—XXX et suiv., *ibid.*, p. 175 — XXXII, t. VII, p. 172. — XXXV, t. IX, p. 127. — XXXVI, *ibid.*, p. 128. — XXXVII, *ibid.*, pag. 129. — XXXIX, *ibid.*, p. 133. — XL, *ibid.*, p. 134. — XLI, t. XV, pag. 251. — XLIV, t. II, p. 475; t. XIV, p. 146. — XLVI, t. XIII, p. 569.— XLVIII, t. XV, p. 194; t. VII, p. 181. — L, t. IX, p. 114; t. XXI, p. 500. — XC, t. XXV, p. 320. — CIX, t. XIV, p. 111. — CXIV, t. VII, p. 182.— CXV, t. XV, p. 230. — CXVII, *ibid.*, p. 237. — CXVIII, t. IX, pag. 136. — CXXIII, t. XV, p. 443.— CXXVII, t. XVII, p. 97. — CXXXIII, *ibid.*, p. 100. — CXL, *ibid.*, p. 134; t. XIII, p. 174.—CXLI, t. XV, p. 225.—CLVII, t. XIII, pag. 174.

Pselles, écrivain grec, t. XIX, p. 443. — Ses poésies, *ibid.*, p. 491.

Pudeur. Son éloge, son caractère. Traité de Tertullien à ce sujet, t. III, p. 86, 96 et suiv., *ibid.*, p. 114. — Sa délicatesse. S. Cyprien, t. IV, p. 74, 80, 162. — S. Ambroise, t. IX, p. 406.

Puissance. Celui-là sait la maintenir comme il faut, qui ne permet ni aux autres de la diminuer, ni à elle-même de s'étendre trop, qui la

soutient au-dehors, et qui la réprime au-dedans; enfin qui, résistant à lui-même, fait, par un sentiment de justice, ce qu'aucun autre ne sauroit entreprendre sans attentat. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 90.

Doit s'imposer des bornes. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 63.

Point de puissance qui ne soit établie par Dieu, soit qu'il l'ordonne, soit qu'il le permette. — S Augustin, t. XXII, p. 127. (Voy. *Autorité.*)

Obéir à la puissance même injuste, excepté dans les cas où la religion est intéressée, *ibid.*, p. 49. — Exemple des temps de persécution, t. XXIV, p. 269.

Les deux puissances civile et religieuse marquées par l'allégorie des deux glaives. En quel temps cette doctrine s'est introduite dans l'Eglise, t. XXIV, p. 436.

Puissances civile et ecclésiastique entièrement distinctes. Synésius, t. IX, p. 467; t. XXIV, p. 345-347. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 420. Ives de Chartres, t. XXIV, p. 405. — Le plus grand obstacle au bon ordre est que depuis long-temps les princes s'ingèrent dans les affaires ecclésiastiques, et que les évêques, partie par ignorance, partie par cupidité, s'occupent plus qu'ils ne devroient des affaires temporelles, t. XXV, p. 506.

Les maîtres du monde soumis à un maître plus puissant qu'eux. Tertullien, t. II, p. 388. — C'est Dieu qui les a faits ce qu'ils sont. Tertullien, t. II, p. 391. — Tertullien l'appelle la religion de la seconde majesté, t. II, p. 395.

L'univers conspireroit tout entier pour me porter à entreprendre quelque chose de contraire à la majesté royale, pénétré de la crainte du Seigneur, je n'aurois pas la témérité d'oser offenser un roi qui règne par son ordre; car je sais ou j'ai lu : Qui résiste à la puissance établie résiste à la puissance de Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 175.

Puissance civile. L'empereur est dans l'Eglise, non au-dessus de l'Église. S. Ambroise, t. IX, p. 353.

Soumission qui leur est due. S. Grégoire-le-Grand, t. XXV, p. 53. — Jésus-Christ payant le tribut à César. — S. Ambroise, t. IX, p. 168. (Voy. *Tribut.*)

Solennelle reconnoissance des évêques françois réunis à Aix-la-Chapelle en 836, t. XXV, p. 506, 507.

Prier pour les puissances. S. Grégoire-le-Grand, t. XXV, p. 126.

Puissance des grands du monde. S. Augustin, t. XXI, p. 514.

Pullus (Robert.) T. XXIV, p. 492.

Pupien, évêque schismatique, t. IV, p. 264.

Pureté. (Voy. *Pudeur. Continence*), t. III, p. 87.—Ce qui la blesse, *ibid*, p. 91, 96. — Sa délicatesse, *ibid.*, p. 97 et suiv. — Ce qu'en dit S. Cyprien, t. IV, p. 161, 162.

Pureté de cœur, quelles récompenses lui sont préparées. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 35.

Purgatoire (Vérité du dogme catholique sur le). S. Ephrem, t. VIII, p. 339. — S. Augustin, t. XXI, p. 173, 176; t. XXII, p. 316, 317. — S. Anselme, t. XXIV, p. 452. — J'irai me transporter en esprit dans ce séjour des expiations où le Dieu des miséricordes permet que ses enfans destinés à la gloire soient quelque temps encore livrés à des épreuves non meurtrières, mais réparatrices. S. Bernard, t. XXV, p. 383.

Pythagore. Son système de théologie, t. I, p. 369 et suiv.; t. III, p. 299.

Q.

Quades (Victoire remportée sur les) par les prières des chrétiens, t. II, p. 341, 345.

Quadrat (S.), apologiste, t. I, p. 273. — Témoignage que lui rend S. Jérôme, t. XX, p. 189.

Questions inutiles. Les éviter, t. III, p. 351.

Quiétisme, t. I, p. 410 (note).

Quinta (Sainte), martyre d'Alexandrie, t. I, p. 196.

R.

Rahab de Jéricho. S. Chrysost., t. X, p. 195 (note); t. XI, p. 203 (et note). — Figure de l'Eglise. S. Chrysost., t. XIII, p. 439.

Raca. Explication de ce mot par S. Jérôme, t. XX, p. 352.

Radagaise, roi des Goths. S. Augustin, t. XXI, p. 232, 233.

Raison. Les Ecritures appellent quelquefois Dieu *la Raison*, non-seulement parce qu'il est la source de toute raison, de toute intelligence et de toute sagesse, mais principalement parce que la raison de Dieu est simple comme son essence, et placée bien au-dessus de tout ce qu'il y a de plus élevé dans les créatures. S. Denys l'Aréopagiste, t. XIX, p. 483.

Présent de la bonté divine. Noble privilége de l'homme, qui le distingue éminemment. S Chrysost., t. XII, p. 300 (note) 301, 302.

Pourquoi Dieu nous l'a donnée. S. Chrysost., t. XI, p. 213.

Les animaux n'en ont point, t. II, p. 169, 170, 172.

Impuissance de ses efforts pour dissiper les ténèbres de l'esprit. S. Augustin, t. XXI, p. 32.

La foi veut la soumission de la raison. Pourquoi? Origène, t. II, p. 19.

La raison est-elle en droit de rejeter nos mystères, sous prétexte de leur obscurité? S. Chrysost., t. XIII, p. 10. — C'est à elle qu'il appartient de connoître la vérité des motifs qui lui servent de fondement, *ibid.*, et suiv.

Raison, non-seulement n'est pas contraire, mais de plus, est très favorable à la foi chrétienne, t. XIII, p. 25, 31, 34.

Est en droit de discuter les preuves de notre croyance, t. XIII, p. 24.

Peut-elle être le mobile de l'homme, elle qui n'éclaire que pour égarer, qui n'agit que pour détruire? S. Chrysost., t. XI, p. 208.

Sa foiblesse quand elle est réduite à ses propres lumières. S. Augustin, t. XXI, p. 32, 116 et suiv. (Voy. les mots *Idolâtrie. Philosophes. Sagesse humaine.*)

Ses méprises journalières dans l'interprétation des choses de la nature. S. Chrysost., t. XI, p. 223, *ibid.*, p. 229.

Raison, dangereuse non par elle-même, mais par l'abus que l'on en fait. S. Chrysost., t. X, p. 220, 221.

Ramus, persécuté pour avoir combattu l'enseignement d'Aristote, t. XXIV, p 383 (note.)

Raoul prédicateur. Son zèle sanguinaire réprimé par saint Bernard, t. XXV, p. 213 (note.)

Raoul Ardent Prédicateur, t. XXIV, p. 398.

Ratherius, évêque de Vérone. Son *Agnosticon*, t. XXIV, p. 316-318. — Portrait de cet écrivain, *ibid.*, p. 317 (note.)

Ratramne. Son démêlé avec Paschase Radbert sur l'eucharistie, t. XXIV, p. 257, *ibid.*, p. 559, 260.

Raymond Lulle. Ses écrits théologiques, t. XXV, p. 42-44.

Raymond de Pignafort, canoniste, t. XXIV, p. 332, 333.

Raulin (Jean), religieux de Cluny. Ses prédications, t. XXV, p. 536. — Ses lettres, *ibid.*, p. 538.

Razias, Juif du temps des Machabées se donnant la mort, t. XXII, p. 289, 290 et (note). Les Donatistes s'en autorisent pour justifier leurs entreprises contre leur propre vie. Réponse de saint Augustin, *ibid.* p. 293, 294.

Rebaptisation des hérétiques (Question de la). T. IV, p. 274. — Décret à ce sujet, t. XIX, p. 505; t. XXII, p. 258, 259, 267 (et note). — Traité de saint Augustin : *Du baptême contre les Donatistes*, *ibid.*, p. 267-275.

Réconciliation (Grâce de la). Ne doit être accordée qu'avec de sévères précautions, t. IV, p. 235, 236 (et note), 237, 249 et suiv., 267.

Reconnoissance due aux bienfaits de Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 479. (Voy. *Dieu. Ses bienfaits.*)

Rédemption (Dogme de la). Il y a dans l'Ecriture bien des pages et bien des livres; tout vient s'y réduire à ce mot : Il falloit que Jésus-Christ souffrît et qu'il ressuscitât le troisième jour. S. Augustin, t. XXI, p. 388.

Fut rigoureusement nécessaire pour sauver le monde. S. Ephrem, t. VIII, p. 284. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 403 — S. Proclus de Constantinople, t. XIX, p. 342, 343. — S. Augustin, t. XXI, p. 509.

Ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour nous racheter. S. Irénée, t. I, p. 170. S. Chrysost., t. XII, p. 410 et suiv. — S. Bernard, t. XXV, p. 371 (Voy. *Jésus-Christ. Son amour pour les hommes*, et plus haut, p. 344, 346.)

Bienfait de la rédemption divine. S. Chrysost., t. XIV, p. 269 et suiv., 349, *ibid.*, p. 272, 275-278-318.—S. Anselme, t. XXIV, p. 431. — S. Bernard, t. XXV, p. 371.

Il n'y avoit que Jésus-Christ qui pût opérer la rédemption du genre humain. S. Basile, t. VII, p. 181, 182.

A quelle gloire elle a élevé notre nature. S. Chrysost., t. XIII, p. 124.

Vertu de la rédemption. Qu'y a-t-il de si mortel qui ne puisse être réparé par la mort de Jésus-Christ? S. Bernard, t. XXV, p. 485.

Régale (Droit de), t. XXV, p. 512.

Régénération. S. Justin, t. I, p. 307. (Voy. *Baptême.*)

Reginon; son ouvrage de la discipline ecclésiastique et de la morale chrétienne, t. XXIV, p, 332.

Reinhard, écrivain calviniste. Son livre intitulé : *Essai sur le plan formé par le fondateur de la religion chrétienne pour le bonheur du genre humain*, t. X, p. 15 (note).

Religieux (Conseils donnés aux). S. Jérôme, t. XX, p. 100, 103. (Voy. *Vie religieuse.*)

Conseils de discipline donnés aux religieux. S. Basile, t. VII, p. 447. — Plaintes contre la vie errante de quelques-uns, t. XIX, p. 395. (Voy. *Moines.*)

Religieuses. Règle proposée par saint Augustin, t. XXII, p. 353-355.

Religion; sa nécessité avouée par tous les peuples, t. III, p. 278. — Le but de la religion est de nous unir à Dieu, puisque c'est de là qu'elle prend son nom; et c'est par là qu'elle est définie religion, parce qu'elle nous lie au Dieu tout puissant. *Religio quod nos religet omnipotenti Deo.* S. Augustin, t. XXI, p. 132. — Culte intérieur et extérieur. Lactance, t. III, p. 373. (Voy. le mot *Culte.*)

Otez dans Dieu la colère et l'amour, plus de religion; et par une conséquence nécessaire, plus de société : elle n'est plus qu'un théâtre de crimes et de brigandage. Lactance, t. III, p. 464.

En ruinant avec la religion le fondement des bonnes mœurs et de toute justice, on renverse jusqu'aux fondements de l'empire. S. Augustin, t. XXI, p. 298.

La connoissance de la religion exige des études préliminaires, t. I, Disc. prélim., p. 12.

Science de la religion nécessaire à tous. Origène, t. II, pag. 19. — Tertullien, t. III, p. 292, 293. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 135.

Dans quel esprit l'étudier, t. I, p. 391, 416.

Avec quel respect et quelle discrétion l'on doit parler des sujets religieux. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 57, 58.

Enseignement de la religion, t. XXIV, p. 209 et suiv.

Le but que se proposent la piété et la religion, c'est le repos éternel qui nous est promis au sein de Dieu; le commencement de la vie, c'est-à-dire de l'éternité, voilà notre fin. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 424.

Histoire de la religion. Dans les commencements, Dieu parloit de sa propre bouche aux patriarches. S. Chrysost., t. XI, p. 376 et suiv. — Loi écrite donnée à Moïse, *ibid.*, p. 377.

Son économie. S. Cyprien, t. IV, p. 11, 12. — Sagesse du souverain Législateur dans cette progressive économie. S. Chrysost., t. XIII, p. 57, 58.

Conduite de Dieu pour l'établissement de la religion chrétienne. Combien admirable. S. Augustin, t. XXI, p. 152, 153.

Religion mosaïque, fondement de la religion chrétienne. Tertullien, t. II, p. 366 et suiv. — Origène, *ibid.*, p. 54. (Voy. *Moïse.*)

Religion chrétienne, son établissement. S. Chrysost., tom. XIII, p. 33. — Instituée par Jésus-Christ, fils de Dieu, Dieu lui-même. (Voy. *Jésus-Christ.*) — Prêchée par les Apôtres. S. Chrysost., t. XV, p. 1 et suiv.; t. I, p. 247. (Voy. *Apôtres.*)

Le premier fondement de cette religion est l'histoire et la prophétie qui nous découvrent la conduite de la divine Providence dans le cours des temps, pour la réparation et la rédemption du genre humain; le second, ce sont les préceptes divins qui doivent régler notre vie. S. Augustin, t. XXI, p. 131.

Manifestée dans le cours des siècles, par les prophéties et les figures. S. Chrysost., t. XIII, p. 38 et suiv. (*ibid.*, p. 396 et suiv.

Combattue par les Juifs, les païens et les philosophes, pères des hérésies, t. I, p. 252.

Accusée de nouveauté, t. I, p. 256. — Défendue par Théophile, *ibid.*,

p. 360. — Arnobe, t. III, p. 352, 353 ; t. IV, pag. 451-454. — Son antiquité. Tertullien, t. II, p. 366 ; t. IV, p. 452.

Accusée d'être impraticable par sa perfection même, t. I, p. 254.— S. Augustin, t. XXII, p. 473. — Accusée de clandestinité, à cause du secret de ses mystères, t. I, p. 259 ; t. II, p. 14, 18.

Que seroit-ce qu'une religion sans mystères ? S. Chrysost., t. XIII, p. 27, 28 (et notes). — Sa perpétuité depuis la naissance du monde, t. XIII, p. 31 et suiv.

Dévouée à tous les supplices, s'établit malgré tous les obstacles. S. Chrysost., t. XV, p. 127 et suiv. (Voy. *Persécution. Eglise. Martyrs.*) T. I, p. 262-268, 270 ; t. II, p. 399.

Propagée par ses martyrs, t. I, p. 167. — Arnobe, t. III, p. 344. — S. Antoine, t. V, p. 403.

Sa divinité prouvée par les vertus surnaturelles qu'elle a introduites dans le monde. S. Chrysost., t. XV, p. 150 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 164, 165 (Livre *Des mœurs de l'Eglise catholique.*) (Voy. *Vierges. Solitaires. Premiers chrétiens.*)

La société chrétienne possède encore une immense quantité d'hommes de la plus haute vertu, répandus dans tous les lieux du monde. S. Augustin, t. XXI, p. 164, 165.

Révolution qu'elle a faite dans le monde. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 133. — S. Clément, pape, t. I, p. 121, *ibid.*, p. 253. — Origène, t. II, p. 31, 33, 93, 109, 126, 140, 268. — Tertullien, *ibid.*, p. 126, 268, *ibid.*, 410 ; t. III, p. 407 ; t. IV, p. 441 et suiv. ; t. V, p. 145 et suiv.

Il étoit réservé à nos saintes Ecritures de soumettre à la législation de l'Evangile des milliers de Grecs et de Barbares ; il étoit réservé à ces divins livres d'obtenir de peuples entiers le sacrifice de leurs anciennes coutumes, de tous leurs préjugés héréditaires en fait de religion, de tous les intérêts, pour une religion nouvelle qu'ils ne pouvoient embrasser sans s'exposer à la haine des infidèles et au danger de perdre la vie. Et pour peu qu'on réfléchisse sur la rapidité avec laquelle cette doctrine s'est répandue et s'est établie dans le monde, à travers les persécutions qui menaçoient de l'anéantir à sa naissance, on ne pourra s'empêcher de recon-

notre qu'un progrès si étonnant étoit au-dessus des forces humaines. Origène, t. II, p. 283, 284.

Si notre religion corrige et rend meilleurs ceux qui la professent, il faut en conclure qu'elle est la vraie religion, et que toute religion qui lui est opposée est fausse. Tertullien, t. IV, p. 442.

Preuves et caractères de sa divinité. (Voy. *Jésus-Christ. Evangile.*) Livre de la vraie religion par saint Augustin, t. XXI, p. 121 et suiv.

Merveilleuse propagation de la foi chrétienne, t. I, p. 220, 221; t. II, p. 399; t. III, p. 311. — Eusèbe de Césarée, t. V, p. 139, 144, 145. — S. Athanase, *ibid.*, p. 185 et suiv. — S. Antoine, *ibid.*, p. 402; t. X, p. 25, 26; t. XV, p. 80; t. XVI, p. 516-521; t. XIX, p. 469. — A quelles causes doit être rapportée, t. X, p. 25, 26. — Manifestement l'œuvre de la puissance divine, t. I, p. 226; t. III, p. 347.

Etendue et rapidité de la prédication évangélique. S. Chrysost., t. XI, p. 94, 95; t. XIII, p. 108, 110, 115 et suiv.; t. XVI, p. 514 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 164, 165. (Livre *Des mœurs de l'Eglise catholique.*)

Elle est la seule école qui nous apprenne à connoître Dieu et nos devoirs. S. Augustin, t. XXI, p. 246.

La religion chrétienne est si bien prouvée, que si par impossible nous étions trompés à ce sujet, il faudroit s'en prendre à Dieu lui-même de notre erreur. Hugues de Saint-Victor, t. XXV, p. 23.

Apologistes de la religion chrétienne, t. I, p. 61; t. V, Disc. prélim., p. 27. — Apologistes grecs, t. I, p. 271 et suiv.; t. II, p. 1-315. — Latins, *ibid.*, p. 316 et suiv.; t. III, IV, p. 1 et suiv. — Supplément aux apologistes grecs et latins, *ibid.*, p. 323-347.

Apologies de Quadrat, t. I, p. 273. — D'Aristide, *ibid.*, p. 274. — D'Agrippa-Castor, p. 275. — D'Ariston de Pelle, *ibid.* — De S. Justin, *ib.*, p. 276 et suiv. — De S. Méliton, p. 324. — De Tatien, p. 326. — De S. Apollinaire, p. 335. — D'Athénagore, p. 336. — De Théophile d'Antioche, p. 344. — D'Hermias, p. 361. — De S. Clément d'Alexandrie, p. 373 et suiv. — D'Origène, t. II, p. 6 et suiv. — De Tertullien, *ibid.*, p. 323-346. — De Minucius Félix, t. III, p. 269-328. — D'Arnobe, *ibid.*

p. 329-364. — De Lactance, *ibid.*, p. 370 et suiv. — De S. Cyprien, t. IV, p. 13-30. — D'autres, *ibid.*, p. 324-327. — D'Eusèbe de Césarée, t. V, p. 133-142. — De S. Athanase, *ibid.*, p. 178-189. — De S. Grégoire de Nazianze (Disc. contre Julien), t. VI, p. 150-195. — De S. Ambroise, t. IX, p. 325-335. — De S. Jean Chrysost., toute la première partie qui traite de la foi, t. XI, p. 73-478; t. XII, XIII, XIV, XV, jusqu'à la page 177. De S. Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 380-386. — De S. Augustin, t. XXI, p. 183-309; t. XXII, p. 473 et suiv.

Apologie de la religion chrétienne prouvée par les effets sensibles de l'Esprit et de la puissance de Dieu (I Cor. I. 24), c'est-à-dire : 1° par les prophéties qui rendent témoignage à son auteur; 2° par les miracles opérés, tant par Jésus-Christ que par ses apôtres. Plan d'Origène dans sa réponse à Celse, t. II, p. 14.

Nous, dans la cause de la religion, nous avons à produire tout à la fois et les témoignages les plus décisifs et les arguments les plus invincibles. Lactance, t. III, p. 414.

Elle est la vraie sagesse. Lactance, t. III, p. 372, — la vraie et unique philosophie, t. I, p. 395, 403, 409; t. II, p. 23. (Voyez *Philosophes.*)

Sagesse chrétienne opposée à la sagesse philosophique et mondaine. Origène, t. II, p. 115 et suiv. — Lactance, t. III, p. 370.

L'artisan le plus grossier, mieux instruit sur les vérités principales de la religion que les plus subtils philosophes de l'antiquité païenne, t. I, p. 253; t. II, p. 421. — S. Ephrem, t. VIII, p. 208.

Est-il vrai que le christianisme n'admette que des esprits foibles et crédules? Origène, t. II, p. 113; *ibid.*, p. 121. — Quelle est la philosophie dont il détourne ses disciples? Origène, *ibid.*, p. 129.

Préjugé en faveur du christianisme par le nombre et les talents de ses écrivains. Arnobe, t. III, p. 353.

Unité de religion, t. III, p. 412.

Religion ne peut se contraindre. Cassiodore, t. XXIII, p. 369. — Tertullien, t. II, p. 380. — S. Athanase, t. V, p. 198.

Religion chrétienne comparée avec toutes les autres religions, t. XIII, p. 18 et suiv.

Fausses religions. Leurs conséquences naturelles, t. III, p. 392 et suiv., 410. — S. Augustin. (Voy. *Cité de Dieu.*) T. XXI, p. 208.

Reliques des saints. Culte qui leur a toujours été rendu dans l'Eglise catholique, t. I, p. 181. (Livre des *Const. apostoliques.*) — S. Astère, t. V, p. 338. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 73-75 (note). — S. Gaudence, *ibid.*, p. 459. — S. Jérôme, t. XX, p. 174, 175 (*Réponse à Vigilance*), 382, *ibid.*; p. 444.

Reliques des martys. Soins des fidèles à les recueillir et à les conserver, *ibid.*, S. Augustin, t. XXII, p. 318.

Ne manquez pas de marquer exactement le jour où sont morts nos saints confesseurs, afin que nous puissions en célébrer la mémoire. S. Cyprien, t. IV, p. 200.

Les tombeaux des martyrs guérissent les maladies, mettent en fuite les démons vaincus et rugissant de leurs défaites; ils jettent l'épouvante au cœur des plus fiers monarques, ils renversent les idoles et opèrent les œuvres les plus surnaturelles. S. Cyprien, t. IV, p. 151.

Culte qui leur est dû. S. Jean Damascène, t. XIX, p. 450 et suiv. Bérengose, t. XXIV, p. 439. — S. Chrysost., t. XVI, p. 563 et suiv. (*Panégyriques des saints martyrs.*)

Miracles opérés par leur intercession. S. Ephrem, t. VIII, p. 222, 223. — S. Augustin, t. XXI, p. 298, 299.

Fausses reliques, t. XXIV, p. 283, *ibid.*, p. 487 (note.)

Remontrances. Dans quel esprit doivent être faites. S. Ambroise, t. IX, p. 178. (Voy. *Correction fraternelle. Charité.*)

Remords des réprouvés, t. IV, p. 83 (note). (Voy. *Péchés.*)

Remi (S.), archevêque de Reims, confère le baptême au roi Clovis, t. XXIII, p. 84. — Ecrit à ce sujet au pape saint Hormidas, t. XXIII, p. 498. — Sa lettre à Clovis pour le consoler de la mort de sa sœur, *ibid.*, p. 88. — Son testament, *ibid.*, p. 90 (et note) Son panégyrique, *ibid.*, p. 91.

Remi (S.), archevêque de Lyon, t. XXIV, p. 275 (note).

Renommée, bruit public. Ce qu'il en faut penser, t. II, p. 340, 346, 347; t. III, p. 307 et suiv.

Repparatus (Le saint diacre), l'un des confesseurs de la foi dans la persécution de Hunéric, à qui ce prince fit couper la langue, et

qui n'en parlèrent pas moins qu'auparavant pour rendre hommage à la divinité de Jésus-Christ, t. XXIII, p. 516.

Résidence (Loi de la), t. V, p. 448, t. XXIV, p. 43.

Résignation. (Voy. *Patience chrétienne. Abandon à la conduite de Dieu.*) Tertullien, t. II, p. 402. — S. Cyprien, t. IV, p. 129, 130, 140 et suiv.

Respect humain (Contre le), t. II, p. 464, 522; t. III, p. 92, 93. — S. Cyprien, t. IV, p. 89.—S. Chrysost., t. XVIII, p. 112-119. (Voy. *Crainte du Seigneur.*) — Salvien, t. XXIII, p. 148. — S. Augustin, t. XXII, p. 36, 37.

Foiblesse d'esprit. S. Chrysost., t. XVIII, p. 118.

Restitut, prêtre catholique. Violences exercées contre lui par les Donatistes, t. XXII, p. 489.

Restrictions mentales (Contre). S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 66. — Tertullien, t. II, p. 466. (Voy. *Mensonge.*) — S. Cyprien, t. IV, p. 50.

Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ. (Voy. *Jésus-Christ.*)

Résurrection de la chair. Dogme professé dans tous les siècles chrétiens, t. IV, p. 404. Témoignage de S. Clément, pape, t. I, p. 119-120. — S. Ignace d'Antioche, *ibid.*, p. 141. — S. Théophile, *ibid.*, p. 351 et suiv. — Origène, t. II, p. 183 et suiv. 252. —Tertullien, *ibid.*, p. 428, 453; t. III, p. 27, 53.—Minucius-Félix, *ibid.*, p. 285, 287. — Traités à ce sujet dans les temps apostoliques, par Athénagore, t. I, p. 343. — Tertullien, t. III, p. 27 et suiv. — Suite des témoignages. Lettres de S. Cyprien aux saints confesseurs, t. IV, p. 193, 115. — Eusèbe de Césarée, t. V, p. 158. — S. Athanase, *ibid.*, p. 186. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 119. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 52 et suiv., 55, 61 (et notes). — S. Ephrem, *ibid*, p. 213, 216. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 413 et suiv. — S. Zénon de Vérone, *ibid.*, p. 471. — S. Chrysost., t. XII, p. 143, 398 et suiv.; t. XV, p. 245; t. XVI, p. 258, 274 et suiv., 301, 304. — Ruffin, t. XX, p. 40. — S. Jérôme, *ibid.*, p. 181 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 300. — Uni au dogme de l'immortalité de l'âme et du dernier jugement. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 88, 89. (Voy. *Immortalité de l'âme et Jugement dernier.*)

La résurrection de Jésus-Christ a été le gage de celle qui nous est promise. Eusèbe, t. V, p. 158. — S. Augustin, t. XXI, p. 292. (Voy. *Résurrection de Jésus-Christ.*)

Preuves sensibles et naturelles de la future résurrection des corps. Tertullien, t. II, p. 428, 453; t. III, p. 35. — Minucius Felix *ibid.*, p. 318. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 415. (XVIIIe Catéchèse.)

Le dogme de la résurrection vient-il de l'opinion de la métempsycose? Origène, t. II, p. 253.

Comment elle s'exécutera. S. Chrysost., t. XVI, p. 279.

Nos corps renaîtront pour être renouvelés. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 52, 61. — S. Augustin, t. XXI, p. 300, 305. — S. Jérôme, t. XX, p. 181.

Réponse à l'objection : Quand a-t-on vu des morts revenir du tombeau? S. Chrysost., t. XV, p. 245. — S. Augustin, t. XXI, p. 352, 357.

Exemples de morts en effet ressuscités. S. Irénée, t. I, p. 164, t. VIII, p. 416.

Différence que la résurrection établira entre les bons et les méchants. S. Cyprien, t. IV, p. 29. — S. Cyrille de Jérusalem; t. VIII, p. 416 (Voy. *Jugement dernier.*)

Résurrection spirituelle. S. Augustin, t. XXI, p. 352, 356, 357.

Retraite (Avantages et douceurs de la). S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 94, 95. — Est-il toujours convenable de l'embrasser? S. Chrysost., t. XV, p. 54. (Voy. *Vie religieuse.*) — Ne convient pas à tous. S. Bernard, t. XXV, p. 171, 172.

Les solitudes de nos forêts en apprennent bien plus que tous les livres. S. Bernard, t. XXV, p. 161.

Révélation (Fondement de la). Dieu a-t-il parlé aux hommes? t. XIII, p. 7.

Nécessité de la révélation, t. III, p. 46, 393, 394.

Aveu de Platon, t. XIII, p. 4, 5; t. I, p. 252 et suiv.

Nécessité d'une révélation céleste pour dissiper la nuit profonde où tout le genre humain s'est trouvé plongé jusqu'à l'avénement de Jésus-Christ, t. IV, p. 389, 390; t. V, p. 150-157, *ibid.*, p. 180 et suiv. (Voy. *Bienfaits de la divine incarnation.*)

Sans la révélation, l'homme est incapable de s'élever par lui-même à la connoissance des premières vérités, t. II, pag. 159; t. III, pag. 393.

Nous avons, quant à la différence des temps, deux révélations, une première et une seconde loi, l'ancien et le nouveau Testament. Moïse a donné la première, Jésus-Christ a établi la seconde; pour mieux dire, c'est lui qui les a établies toutes deux. S. Chrysost., t. XIII, p. 387. — Trois révélations; la première, faite aux patriarches, c'est la loi de nature; la seconde, donnée à Moïse, c'est la loi écrite; la troisième, apportée par Jésus-Christ. Saint Chrysost., t. XIII, p. 44, 45.

Révélation faite à Moïse. S. Chrysost., t. XIII, p. 62, 63. (Voyez *Moïse. Loi mosaïque.*)

Insuffisance de la révélation donnée au peuple juif. S. Chrysost., t. XIII, p. 39-40; *ibid.*, p. 441, 442.

Comme il n'y a qu'un seul Dieu, de même il n'y a qu'une seule révélation, une même loi. S. Chrysost., t. XIII, p. 383.

Le mystère de la révélation chrétienne annoncé au monde. S. Chrysost., t. XIII, p. 404.

Révélation chrétienne; c'est Dieu qui en est l'auteur. S. Chrysost., t. XI, pag. 215. (Voy. *Jésus-Christ. Evangile. Apôtres. Religion chrétienne.*)

Ce qu'elle a appris au monde. S. Augustin, t. XXI, pag. 125-127, 251. — Ses bienfaits, t. I, p. 168, *ibid.*, p. 384; t. III, p. 377; t. IV, p. 440 et suiv.; t. V, p. 141, 148, 155, *ibid.*, p. 185 et suiv., 244. — S. Chrysost., t. XI, p. 149, 151. — Le premier bienfait de la révélation chrétienne, c'est de nous avoir affranchis du joug de l'idolâtrie, et de nous avoir appelés à la connoissance de la vérité. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 384.

Difficultés contre la révélation. A quoi elles viennent se réduire, t. XIII, p. 10. — Réponse, *ibid.*, et p. 23. (Voy. *Mystères. Foi. Raison.*)

Nous ne défendons pas que l'on aille à l'école de la raison, mais la révélation, c'est Dieu qui nous la donne. S. Chrysost., t. XIII, pag. 40.

La révélation chrétienne a établi avec précision le dogme de l'im-

mortalité des âmes et de la résurrection de la chair, tom. XII, p. 401, 402 (et notes).

A manifesté sa divinité, en triomphant de tous les obstacles qui s'opposoient à son établissement. S. Chrysost., t. XIII, p. 284.

Révolte. N'est jamais permise sous aucun prétexte. Tertullien, t. II, p. 423. (Voy. *Princes. Autorité.*)

Reims (Eglise de). A qui elle doit le privilége de sacrer nos rois? t. XXIII, p. 85.

Rhétorique de la chaire. T. I, Disc. prélimin., p. 3.—S. Augustin, *ibid.*, p. 31; t. XXI, p. 96 et suiv.

Rhodon, écrivain ecclésiastique. T. IV, p. 325.

Ribadeneira, jésuite célèbre. Ses écrits, t. XXV, p. 567.

Richard de Saint-Victor. T. XXV, p. 26. — Jugement sur cet écrivain, *ibid.*

Richard-Simon. Ses attaques contre saint Athanase, t. V, p. 222.— Contre saint Basile, t. VII, p. 401. — Contre saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 93. — Contre saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 341 et suiv.

Injustice de ses attaques contre les Bénédictins, éditeurs de saint Augustin, et contre saint Augustin lui-même, t. XXI, p. 27 (note).

Censure la nouvelle édition de saint Ambroise par les Bénédictins, t. IX, p. 4 (note).

Richelieu (Le cardinal de). T. XXIV, p. 179, 205.

Riche (Quel est le vrai). S. Chrysost., tom. XV, pag. 370; t. XIX, p. 131—142.

Quel est le riche qui peut être sauvé? S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 433. (Traité sur cette question).

Les riches ne sont que les économes des pauvres. S. Léon, t. XXIII, p. 425.

Portrait d'un riche orgueilleux. S. Chrysost., t. XVIII, p. 342, 343.

Dureté du riche. S. Gaudence, t. VIII, p. 461. (Voy. *Avarice.*)

La dureté du riche est un blasphème contre la Providence. S. Ambroise, t. IX, p. 110.

Sa prospérité n'est jamais de longue durée. S. Chrysost., t. XVIII, p. 348; t. XIX, p. 53 et suiv.

Crime de la dureté des riches envers les pauvres. Lactance, t. III, p. 442. — S. Basile, t. VII, p. 300 et suiv. — S. Gaudence, t. VIII, p. 461. — S. Chrysost., t. XIX, p. 57, 80, 84.

Riches, envahisseurs du bien d'autrui. Salvien, t. XXIII, p. 173. — Echappent rarement à la vindicte des lois. Salvien, *ibid.*, p. 147 et suiv.

On doit les plaindre plutôt que de leur porter envie. S. Chrysost., t. XVIII, p. 350; t. XIX, p. 59.

Riches et pauvres nécessaires l'un à l'autre. S. Clément pape, t. I, p. 122. Hermas, *ibid.*, p. 178. — S. Chrysost., t. XIX, 51. — S. Augustin, t. XXI, p. 392, 432, 433.

Tributaires l'un de l'autre. S. Paulin, t. XX, p. 426—431.

Biens qui leur sont communs. S. Chrysost., t. XII, p. 104, 123, 138, 149, 167—169; t. XIX, p. 50. 51.

Image du riche et du pauvre, t. I, p. 178. — S. Ambroise, t. IX, p. 89, 90 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 366.— S. Chrysost., t. X. p. 345; t. XIV, p. 257, 262; t. XVIII, p. 342—374; t. XIX, p. 83.— S. Augustin, t. XXII, p. 9, 62.

Pourquoi rarement exaucés dans leurs prières. S. Augustin, t. XXI, p. 442, 443.

Riches *du siècle présent.* Ceux-là que l'Apôtre appelle de la sorte. S. Chrysost., t. XVI, p. 45.

Richesse. Usage et abus de la richesse, t. I, p. 110, 122, 178, 425, 431, 433. — Traité de l'emploi des richesses. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 433 et suiv., 440. — S. Chrysost., t. XVI, p. 48 et suiv.; t. XIX, p. 125, 126. — N'est qu'un dépôt, non une propriété. S. Cyprien, t. IV, p. 85. — S. Astère, t. V, p. 318, 323. — S. Chrysost., t. XIX, p. 29, 30, 31, 42, 57, 58.

Vanité des richesses. S. Cyprien, t. IV, p. 178. — S. Chrysost., t. XIX, p. 53, 55, 58, 59, 87 (et note). (Voy. *Biens du monde.*)

Ce que saint Jean Chrysostôme appelle les épines du siècle, t. XVIII, p. 348, 362.

La source en est presque toujours injuste. S. Ambroise, t. IX, p. 454, 457.

Richesse, dangereuse au salut. Origène, t. II, p. 213. — Tertullien, t. III, p. 109. — S. Astère, t. V, p. 387. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 342, 343. S. Ambroise, t. IX, p. 456.

Obstacle de salut pour ceux qui en abusent, moyen de salut pour ceux qui en font un bon usage, *ibid.*

Malédiction secrète attachée aux richesses. Salvien, t. XXIII, p. 247

Explication du mot : Qu'il est plus facile à un chameau d'entrer par le trou d'un aiguille, qu'à un riche de posséder le royaume du ciel. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 178, 179. — Origène, t. II, p. 213. — Tertullien, t. III, p. 109. — S. Ambroise, t. IX, p. 178, 179. — S. Augustin, t. XXI, p. 514. — S. Jérôme, t. XX, p. 354. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 343, 354.

Traité de Salvien contre l'amour des richesses, t. XXIII, p. 212-265.

La richesse n'est pas condamnable en soi, t. VIII, p. 479

N'exclut pas l'espérance du salut, *ibid.*, p. 387.

Saint usage des richesses. S. Cyprien, t. IV, p. 76 et suiv. — S. Augustin, t. XXI, p. 389.

Richesse vraie, t. I, p. 430 ; t. V, p. 383, 392. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 348, 357 ; t. XIX, p. 76 ; *ibid.*, p. 102. — S. Augustin, t. XXII, p. 43. — S. Eucher, t. XXIII, p. 52 et suiv. Salvien, *ib.*, p. 116.

Mauvais riche. Parabole du Lazare et du mauvais riche. Quel fut le crime du mauvais riche? L'Evangile ne lui fait pas d'autre reproche que d'avoir été riche. S. Chrysost., t. XIV, p. 244, *ib.*, p. 227—268. — Salvien, t. XXIII, p. 245. — S. Pierre Chrysologue, *ib.*, p. 328—330, 242 ; t. XIX, p. 34, 82. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 108 — S. Eucher, t. XXIII, p. 33. — Ses secrètes inquiétudes. S. Chrysost., tom. XIV, p. 234.

Châtiment réservé aux mauvais riches. S. Chrysost., t. XIV, p. 266 ; t. XIX, p. 84, 85.

Rivaux (Histoire du concile de). S. Jérôme, t. XX, p. 368, 397 —

Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 275.—S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 355; *ibid.*, p. 449.

Rire. Explication du mot de l'Evangile : *Malheur à vous qui riez*, t. VII, p. 430 (note).

Rhaban-Maur, archevêque de Maïence. T. XXIV, p. 242 — 248. — Ses homélies, *ib.*, p. 247.

Robert, parent de saint Bernard. Lettre que le saint abbé lui adresse pour le ramener en religion, t, XXV, p. 104 et suiv.

Robert de Courçon, légat en France, interdit dans nos écoles la lecture des livres d'Aristote, t. XXIV, p. 195 (et note). (Voy. *Scolastiques.*)

Rodriguez (Alphonse), écrivain ascétique. Son éloge, t. XXV, p. 566.

Roger Bacon. Son génie, t. XXV, p. 45.

Roger, roi de Sicile. Lettres adressées à ce prince par Pierre-le-Vénérable, t. XXV, p. 2. — S. Bernard, *ib.*, p. 182, 189.

Rogations (Processions des). Leur institution, t. XXIII, p. 29 (note) et 30. (Voy. *Claudien Mammert.*)

Rois (Le livre des). T. XX, p. 82.

Rois. Nous confessons hautement que les souverains ont reçu leur puissance du Dieu tout-puissant, de qui il dépend de les élever sur le trône ou de les en faire descendre. Origène, t. II, p. 271.

Justiciables de Dieu seul. S. Ambroise, t. IX, p. 115.

Autorité dont ils sont revêtus. S. Ambroise, t. IX, p. 467. — S. Chrysost., t XVIII, p. 316—327.

Leur pouvoir prend en Dieu son principe et son image, *ibid.*, p. 331.

La puissance royale est appelée par Tertullien la religion de la seconde majesté, t. II, p. 395.

Le pouvoir dont ils sont dépositaires n'a rien de tyrannique, rien d'arbitraire ; il est réglé par les lois. Tertullien, t. II, p. 332. — Cassiodore, t. XXIII, p. 370.

Différence entre le roi et le tyran. Synésius, t. IX, p. 471.

Rois chrétiens. Leurs devoirs. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 122, 123.

Conseils donnés aux rois, t. IX, p. 471., 473; t. XXIV, p. 271.
Pères communs des orphelins. Cassiodore, t. XXIII, p. 369.
Ce qui en constitue la félicité sur la terre. S. Augustin, t. XXI, p. 233, 234 (et notes).
Les princes n'ont rien à craindre de la religion chrétienne, qui ordonne de les honorer et de leur obéir. Origène, t. II, p. 271.
Rois de la terre. Dépendance de leur condition. S. Chrysost., t. XV, p. 307, 308.
Misères de leur condition. S. Chrysost., t. XVIII, p. 331, 332.
Dangers qui menacent leur salut. S. Augustin, t. XXI, p. 504.
Les rois chrétiens doivent-ils sévir contre les perturbateurs de la société? S. Augustin, t. XXII, p. 511—530.
Méchants rois, Dieu les donne aux peuples dans sa colère. S. Augustin, t. XXII, p. 46. — La puissance souveraine n'est donnée à de tels monstres par la Providence de Dieu, que quand elle juge que les peuples méritent d'avoir de tels maîtres. S. Augustin, t. XXI, p. 231. — Obéissance qui leur est due, *ibid.*, pag. 47, 48. — Seule limite de cette obéissance, *ibid.*, p. 49.
Les princes chrétiens sont tenus de réprimer les entreprises contre la religion. S. Augustin, t. XXI, p. 347; t. XXII, p. 242.
Rois de France ne peuvent être atteints par l'excommunication, t. XXIV, p. 268, 269. — L'excommunication des princes entraîne-t-elle la déposition? *ibid.*, p. 349.

Rollin, ce qu'il dit de la manière de traduire, t. XI, p. 30, 31. — Différence entre traduction et version, *ibid.*, p. 33, 34. — Jugement qu'il porte des traductions de saint Jean Chrysostôme, publiées jusqu'à lui, *ibid.*, 39 (note).

Romain (S.), confesseur sous Julien, t. VI, p. 175 (note).

Romains. Leur piété les a rendus maîtres du monde, t. III, p. 288, t. II, p. 281.
Peuple choisi comme instrument des vengeances du ciel. S. Augustin, t. XXI, p. 231. — République romaine, quand a commencé à dégénérer. S. Augustin, t. XXII, p. 482. — Révolutions dans l'empire romain, t. XX, p. 280, 281. — Désastres et calamités publiques, *ibid.*, p. 283. — S. Augustin, t. XXI, p. 188 et suiv., *ibid.*, p. 201, 202, 208, 214. — Salvien, t. XXIII, p. 211

et suiv. — Empire romain s'écroulant de toutes parts. Saint Eucher, t. XXIII, p. 69, 70. — S. Jérôme, t. XX, p. 110 et suiv. — Sa chute, t. XX, p. 55.

Assiégé de toutes parts par des nations étrangères, t. XX, p. 110, 111, 113. — Injustice et violence de leurs victoires, *ib.*, p. 206; *ibid.*, 218. — Leurs prospérités nécessaires aux vues de Dieu sur son Église, *ibid.*, p. 224, 225; *ibid.*, p. 231. — Misère profonde qui y régnoit. Salvien, t. XXIII, p. 191, 211. — Corruption profonde des mœurs chez les Romains. S. Augustin, tom. XXI, p. 201, 202, 209; t. XXII, p. 482, 484. — Salvien, t. XXIII, pag. 191, 211.

Romanien, ami de saint Augustin, l'un des interlocuteurs de son Traité contre les académiciens, t. XXI, p. 29. — Le saint évêque lui adresse son livre de la vraie religion, *ibid.*, p. 121.

Romans de chevalerie, t. XXIV, p. 372.

Rome, ce qu'elle étoit devenue au temps de saint Jérôme, tom. XX, pag. 55, 109, 110, 281, 283. — Assiégée par Alaric, réduite à se racheter à prix d'or, *ibid.*, 113.

Rome païenne adoptoit tous les cultes étrangers, t. III, p. 277. — Ses superstitions, *ibid.*

Son histoire n'est qu'un long enchaînement de perfidies et de cruautés, t. III, p. 303; t. XXI, p. 206.

Situation politique de cette ancienne capitale du monde, à l'avénement de saint Grégoire-le-Grand au pontificat, t. XXIV, Disc. prélim., p. 6, 7.

Sauvée, par saint Léon, des fureurs d'Attila et de Genseric, t. XXIII, p. 419.

Sa chute préparée. Salvien, t. XXIII, pag. 169. — Causes qui la précipitèrent, t. XXIV, p. 4.

Sa ruine, en 396, par Alaric, t. XXII, pag. 348, 349. — Rome chrétienne toujours ferme dans sa foi. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 34.

Romulus. S. Augustin, t. XXI, p. 295.

Roscelin, ses nouveautés dangereuses, t. XXIV, p. 362, 414.

Rothade de Soissons, son démêlé avec Hinckmar de Reims, t. XXIV, pag. 276.

Roswide, son recueil de vies des pères du désert, t. XX, p. 44 (note).

Roswide, religieuse, son panégyrique d'Othon, poème en vers héroïques, t. XXIV, p. 316. — Autres ouvrages, *ibid.*, et p. 520.

Royaume de Dieu, t. I, p. 295; t. IV, p. 62. — *Royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde.* Origène, t. II, p. 44, 45. — Royaume du ciel. *Cherchez d'abord le royaume du ciel, et tout le reste vous viendra par surcroît.* S. Chrysost., t. XVIII, p. 232, 233. — *Que votre règne arrive.* S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, pag. 14, 15, *ibid.*, p. 436. — S. Chrysost., t. XVII, p. 158, 159.

Royaume du ciel. L'Évangile a révélé au monde qu'il y avoit un autre royaume, un autre peuple que ceux que nous voyons sur la terre; qu'il existe un royaume du ciel où Dieu siége sur un trône de gloire, où il a sa cour et sa milice. S. Augustin, t. XXI, p. 251.

Rue (La), son sermon sur la Providence, t. XII, p. 4.

Sa manière de citer les saints Pères, t. V, Disc. prélim., p. 70.

Ruffin, prêtre d'Aquilée. Notice de sa vie et de ses ouvrages, t. XX, p. 23 et suiv. — Sa querelle avec saint Jérôme, à l'occasion d'Origène, *ibid.*, p. 25-30, 63. — Son éloge, *ibid.*, p. 26 (note). — Son commentaire sur divers livres de l'ancien Testament, *ibid.*, p. 30-34. — Son explication du Symbole, *ibid.*, p. 34-42.—Son histoire ecclésiastique, *ibid.*, p. 43.— Ses Vies des Pères du désert, *ibid.*, p. 44. —Ses traductions d'auteurs grecs, *ibid.*, pag. 42. —Lettres que lui adresse saint Jérôme, *ibid.*, p. 135 et suiv. — Éloge donné par Tillemont à son commentaire sur les prophètes, *ibid.*, pag. 33. — Saint Jérôme blâme la liberté de ses traductions, t. XI, pag. 29 (et note). — Service que son Histoire ecclésiastique a rendu aux Latins, t. XX, p. 43.

Ruffin, l'un des ministres de Théodose, tombé dans la disgrâce, t. XVI, p. 1 et suiv. Homélie de saint Jean Chrysostome à ce sujet, *ibid.* — Vengeance tirée de ses exactions, t. XX, p. 280 (et notes).

Rufiat (L'abbé), t. XXV, p. 14-22. — Ses écrits, *ibid.*, pag. 15 et suiv.

Rustique de Narbonne veut se démettre de son siége, saint Léon l'en détourne, t. XXIII, p. 483.

Rutu (Le livre de), t. XX, p. 81.

Rutilius, martyr, t. III, p. 149 (et note).
Rutilius (Saint), confesseur. Tertullien, t. III, p. 149.

S.

Sabbat du chrétien. S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 391.
Sabellius, prédécesseur d'Arius dans son impiété, t. V, p. 86 (note). — Son hérésie, t. X, p. 419, 421, 423. — Attaque le dogme fondamental du christianisme, t. V, p. 86 (note), 350.
Sabinien. Sa chute. Lettre que saint Jérôme lui écrit à cette occasion, t. XX, p. 131-134.
Sacerdoce. Son excellence. Si l'on vient à réfléchir que c'est un mortel enveloppé dans la chair et le sang qui peut ainsi se rapprocher de la nature divine, on concevra quelle est la dignité dont la grâce de l'Esprit Saint a honoré les prêtres, puisque c'est par leur ministère que s'opèrent ces merveilles, et d'autres encore non moins intéressantes pour la gloire et le salut des hommes. S. Chrysost., t. X, p. 270, 271; t. XVIII, p. 385.
Ministère saint, intermédiaire entre le ciel et la terre. S. Chrysost., t. XVIII, p. 398.
Se confère par l'onction sainte. S. Ephrem, t. VIII, p. 335; t. XXIV, p. 112 (et note). — Différenee entre les prêtres et les laïques établie par la tradition, t. X, p. 331, 332.
Hiérarchie sacerdotale ou différents degrés dans le Sacerdoce. (Voy. *Hiérarchie*.) Sentiment de S. Jérôme, t. XX, p. 399. — De S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 134, 135, 137.
Sa nécessité. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 93.
Rien de plus grand que le Sacerdoce; rien aussi de plus terrible que la chute du prêtre. S. Jérôme, t. XX, p. 349.
Le Sacerdoce chrétien a son origine dans le ciel. S. Chrysost., t. X, p. 266.
Sa supériorité sur le Sacerdoce lévitique. S. Chrysost., t. X, p. 267 (et notes), 273 et suiv.
Art des arts et science des sciences. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 106, 142; t. X, p. 277. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 111.

Devoirs qu'impose le Sacerdoce. S. Polycarpe, t. I, p. 136 et suiv.; *ibid.*, p. 156, 181; t. VI, p. 98, 109. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 374-442. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 398. — S. Grégoire-le-Grand, tom. XXIV, pag. 115. (Voy. *Prêtres. Evêques.*)

Nécessité d'une vocation spéciale au Sacerdoce. S. Chrysost., t. XVIII, p. 388.

S'éprouver long-temps avant de s'y engager. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 102. (Tout le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme, t. X.)

A quels malheurs s'expose celui qui n'y est pas appelé. S. Chrysost., t. XVIII, p. 392, 393.

Le neuvième canon du concile de Nicée prive du Sacerdoce celui qui y aura été élevé sans examen, ou qui dans l'examen se sera avoué coupable de quelque crime, parce que l'Eglise catholique ne veut pour ministres que ceux qui sont irrépréhensibles, t. V, p. 448.

Science nécessaire dans l'exercice du Sacerdoce. S. Chrysost., t. X, p. 395. (Voy. *Science ecclésiastique.*)

Vices contraires à la dignité du Sacerdoce. S. Chrysost., t. XVIII, p. 403; t. X, p. 282 et suiv. — Plaintes de saint Grégoire de Nazianze contre la témérité de ceux qui s'ingèrent dans le Sacerdoce sans y avoir été appelés, t. X, p. 209.

Ecrits des saints Pères sur le Sacerdoce. S. Grégoire de Nazianze, Discours sur l'excellence du Sacerdoce, t. VI, p. 138 et suiv. — Le Traité de saint Jean Chrysostôme sur le Sacerdoce, t. X. — Le Pastoral de saint Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 110. — S. Bernard, Livres de la consideration adressés au pape Eugène, t. XXV, p. 220 et suiv. — Traité des mœurs et des devoirs des évêques, *ibid.*, p. 251 et suiv. — Traité du même, de la réforme des clercs, *ibid.*, p. 256.

Ecrivains modernes qui ont traité des devoirs du Sacerdoce, t. X, p. 218 (et notes répandues dans la traduction du Sacerdoce de saint Jean Chrysostôme.)

Sacre de nos rois est-il le privilége exclusif de l'évêque de Reims? t. XXIV, p. 409

Sacrements (Uniformité de créance sur les), t. XXIV, p. 237, 249.

Sources de vie qui ont jailli du sang de Jésus-Christ pour le salut des hommes, t. IV, p. 426. — Ont découlé avec le sang de Jésus-Christ de son côté ouvert. S. Chrysost., t. XIV, p. 400.

Sous les signes extérieurs, graces invisibles qui agissent sur les âmes. S. Chrysost., t. XII, p. 423.

Sacrements (Doctrine des temps apostoliques sur les), t. IV, p. 426. — Doctrine de saint Augustin, t. XXII, p. 545. — De saint Léon, t. XXIII, p. 474. — Du maître des sentences, t. XXIV, p. 451-453.

La vertu du sacrement ne vient pas des hommes, mais de celui qu'on y invoque. S. Chrysost., t. XIII, p. 236. — Un homme ne peut pas par soi-même donner ce qui est divin. Ce n'est pas l'homme, c'est Dieu qui, après avoir crée l'âme, la lave de ses taches et de ses souillures. S. Optat., t. V, p. 275. — Les sacrements ne tirant leur institution que de Jésus-Christ, la foi du ministre ne préjudicie point à leur efficacité, pas plus que l'état de péché où il se trouvoit en les conférant. S. Augustin, t. XXII, p. 274.

Les prêtres sont les dispensateurs des sacrements. S. Chrysost., t. X, p. 275, 277.

Parfaite conformité de notre créance actuelle avec les traditions primitives sur les sacrements, t. VIII, p. 419.

Sacrement de baptême. Qui donne le baptême n'est que ministre; celui au nom de qui il est donné, c'est Dieu lui-même qui y remet les péchés. S. Chrysost., t. XIII, p. 235. (Voy. *Baptême.*)

Sacrement de confirmation. T. IV, p. 426. S. Chrysost., XVII, p. 340, 431. — L'administration en est réservée aux évêques seuls, *ibid.*, p. 350; t. XXIII, p. 495.

Sacrement de pénitence. T. IV, p. 427, 428. (Voy. *Pénitence*).

Les trois sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie conférés à la fois, t. VIII, p. 419, 431. — S. Chrysost., t. XVII, p. 298, 340.

Sacrement de l'Eucharistie. T. IV, p. 432-435 (Voy. *Eucharistie*).

Sacrement de l'Extrême-onction. (Doctrine des temps apostoliques), t. IV, p. 432. (Voy. *Extrême-onction.*)

Sacrement de l'ordre. T. IV, p. 428. (Doctrine des temps apostoliques.) (Voy. *Sacerdoce*.) — Hiérarchie ecclésiastique, *ibid*., p. 429, 430.

Sacrement de mariage. T. IV, p. 430, 431. (Voy. *Mariage*.)

Sacrement (Saint-). Conservé dans nos églises. Usage qui remonte au IVe siècle. S. Basile, t. VII, p. 437.

La fête du Saint-Sacrement, instituée par le pape Urbain IV, est confirmée par le quinzième concile général tenu à Vienne, t. XXV, p. 517.

Sacrifice (Le saint). (Voy. les mots *Liturgie*. *Messe*.)

Sacrifices humains chez tous les peuples idolâtres, t. I, p. 378, 379 (note); t. II, p. 351; t. III, p. 387; t. V, p. 156; t. VIII, p. 106. — Sacrifices humains dans les Gaules. Tertullien, t. II, p. 351. — Même à Rome, *ibid*.

Sacrifices des païens comparés avec celui des chrétiens, t. IV, p. 305. — Evocations magiques, t. VI, p. 162 et suiv. (Voy. *Julien*. *Taurobole*.)

Sacrifice de la nouvelle alliance combien l'emporte sur tous ceux de l'ancienne. S. Chrysost., t. XII, p. 428 et suiv.

Sacrifices lévitiques réprouvés. S. Chrysost., t. XIII, p. 366.

Sage. Sa traduction de la Bible recommandée, t. I, p. 103 (note).

Saholet (Le cardinal). Son éloge, t. XXV, p. 555-557.

Saint, évêque et martyr. T. I, p. 266 (note).

Sage (Portrait du vrai). S. Ambroise, t. IX, p. 64, 65, 68, 69. (Voy. *Chrétien*.)

Sagesse. En quoi elle consiste. Lactance, t. III, p. 399.

La vraie sagesse opposée à la fausse. Lactance, t. III, p. 372.

La sagesse humaine manque également de sanction et d'autorité. Tertullien, t. II, p. 417. — Trop souvent équivoque. S. Ambroise, t. IX, p. 211. (Voy. *Vertus philosophiques*. *Morale*.)

Ce n'est point la sagesse mais l'ignorance qui fait l'erreur. Origène, t. II, p. 118.

Saisons. Sa raison. S. Augustin, t. XXI, p. 216, 217.

Sainteté, vraie grandeur. S. Chrysost., t. XI, p. 91, 92. (Voy. *Morale et vie chrétienne*.)

Saints. Dieu *admirable dans ses saints*, t. XXIII, p. 481 (note).

En récompensant leurs mérites, Dieu couronne ses propres dons. S. Augustin, t. XXI, p. 358.

Nécessité d'être saint. Tertullien, t. II, p. 464, 472. (Voy. *Salut.*)

Les saints dans le ciel s'intéressent à nous. S. Ephrem, t. VIII, p. 209, 210. —S. Bernard, t. XXV, p. 337, 352.

L'union des saints avec nous consiste en ce que nous les félicitons sur leur bonheur, et qu'ils compâtissent à nos maux. S. Bernard, t. XXV, p. 353.

Intercèdent pour nous auprès de Dieu. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 435.

Nous devons les invoquer. S. Augustin, t. XXII, p. 123-125. — S. Ambroise, t. IX, p. 241. — S. Ephrem, t. VIII, p. 339. — S. Bernard, t. XXV, p. 352, 353.

Différence du culte qui leur est rendu avec celui que nous rendons à Dieu. S. Augustin, t. XXII, p. 124. — Nous ne les adorons point. S. Augustin, t. XXI, p. 241, 242 (et note). — Trois considérations importantes dans les fêtes des saints; leurs secours, leurs exemples, notre confusion. S. Bernard, t. XXV, p. 338.

De tout temps éprouvés. Pourquoi? S. Augustin, t. XXII, p. 434. (Voy. *Justes de tout temps persécutés.*) — Les saints sur la terre ne sont pas insensibles. S. Chrysost., t. XII, p. 219. — S. Augustin, t. XXI, p. 522-525. — S. Bernard, t. XXV, p. 449.

Exemple des saints, règle de notre conduite, t. IX, p. 227.

Exposés aux mêmes foiblesses que nous. S. Chrysost., t. XVI, p. 471. — Hommes comme nous. S. Bernard, t. XXV, p. 338.

Les fautes qu'ils ont pu commettre nous ont été transmises pour nous servir de leçons. S. Chrysost., t. XIII, p. 75, 76.

Pourquoi Dieu permet qu'ils tombent dans des fautes graves? S. Ambroise, t. IX, p. 111, 112.

Les saints sur la terre, quelquefois obligés de parler d'eux-mêmes. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 87.

Ce que l'apôtre entend par les saints en faveur de qui il réclame l'assistance des fidèles. S. Chrysost., t. XVIII, p. 448.

Saligny, traducteur de Cassien. Nom supposé de Nic. Fontaine, t. IX, p. 481.

Salmeron, jésuite. Ses ouvrages, t. XXV, p. 547.

Salomon. Son éloge, t. II, p. 114. — Salomon ou recueil des livres sapientiaux. S. Jérôme, t. XX, p. 86. — Ses cantiques. S. Bernard, t. XXV, p. 398.

Salvien, prêtre de Marseille, t. XXIII, p. 91 et suiv. — Extraits de son Traité de la Providence; du Traité de l'avarice ou esprit d'intérêt, p. 212-265. — Jugement sur cet ouvrage, *ibid.*, p. 265. — Ses lettres, *ibid.*

Salut. Doctrine de S. Barnabé sur le salut, t. I, p. 104 (note.) — Traité de S. Clément d'Alexandrie : Quel est le riche qui peut être sauvé? *ibid.*, p. 433.

En quoi consiste le salut? S. Chrys., t. XII, p. 555. — S. Bernard, t. XXV, p. 387, 388.

Importance du salut. — S. Chrysost., t. XII, p. 471. — S. Bernard, t. XXV, p. 166, 258, 371. — Hugues de S. Victor, *ibid.*, p. 23. — S. Eucher, t. XXIII, p. 44 et suiv.

Quelle estime Dieu fait de notre salut. S. Chrysost., t. XII, p. 336, 337, *ibid.*, p. 553, 554, *ibid.*, 557. — Quelle différence entre la manière dont Dieu a travaillé à notre salut, et celle dont nous y travaillons nous-mêmes. S. Chrysost., t. XII, p. 559.

Soin du salut. t. III, p. 75. Salvien, t. XXIII, p. 221, 229, 242, 252, 255, 258.

Salut. L'opérer avec crainte et tremblement. S. Chrysost., t. XII, p. 472.

Ne jamais désespérer du salut. S. Chrysost., t. XVII, p. 121.

Seul bien nécessaire. S. Cyprien, t. IV, p. 37. — S. Basile, t. VII, p. 295. — S. Chrysost., t. XII, p. 563, 572.

La nécessité de se sauver s'applique à tous. S. Chrysost., t. XII, p. 555.

Il dépend de nous de nous sauver ou de nous perdre. S. Chrysost., t. XII, p. 556.

Perte du salut, malheur affreux, irrémédiable. S. Chrysost., t. XI, p. 180 et suiv.; t. XII, p. 564 (et note), t. XV, p. 319, 320. S. Augustin, t. XXII, p. 55, 43.

Indifférence de la plupart des hommes pour le salut. Tertul., t. III, p. 154, 155. — S. Cyprien, t. IV, p. 52, 121. — S. Ephrem, t. VIII, p. 167, 168, 277, 309. — S. Chrysost., t. XI, p. 182 et suiv., 185-187, 189, 562-586; t. XIII, p. 262, 263. — S. Augustin, t. XXII, p. 43, 44.—S. Bernard, t. XXV, p. 376.

Ce qui nous en détourne. S. Chrysost., t. XII, p. 580-585.

Tiédeur dans l'affaire du salut, ses dangers. S. Chrysost., t. XII, p. 534, 551, 562, 585.

Ne pas s'arrêter dans le chemin du salut. S. Chrysost., t. XII. p. 579. — S. Bernard, t. XXV, p. 134, 156, 198.

Difficultés du salut. S. Cyprien, t. IV, p. 121 168. — S. Chrys., t. XII, p. 561, 574, 595 et suiv. — S. Léon, t. XXIII, p. 430, 431. — S. Bernard, t. XXV, p. 334, 475.

Comment elles s'applanissent. S. Chrysost., t. XII, p. 560.

Ennemis que nous rencontrons dans la voie du salut. S. Chrysost., t. XII, p. 579. (Voy. les articles *Démon. Amour des richesses.*)

Moyens de salut. S. Chrysost., t. XII, p. 586-597.

Est accessible à tous. S. Chrysost., t. XII, p. 558.

On peut se sauver dans toutes les professions. S. Chrysost., t. XII, p. 586 et suiv.

Samuel (Le livre de), t. XX, p. 82.

Samuel (Le prophète). Ses épreuves. S Chrysost., t. XII, p. 257, 258. Son âme a-t-elle été évoquée par la Pythonisse? T.V, p. 409 (note)

Sardique (Concile de). T. V, p. 440, 446.

Sara, femme d'Abraham. S. Ambroise, t. IX, p. 52. (Voy. *Abraham. Mariage.*) S. Chrysost., t. XIX, p. 281.

Sarragosse, ses dix-huit martyrs, célébrés par Prudence, tom. XX, p. 465. — Eloge de cette ville, *ibid.*, p. 468.

Sarrasins. Invasion de ces peuples dans les Gaules, t. XXIV, p. 13, *ibid.*, p. 33.

Satan. Sa révolte contre Dieu, t. II, p. 222, 259. — Fut d'abord un Ange de lumière, t. IV, pag. 310; t. VI, p. 231. — S. Bernard, t. XXV, p. 281. — Prince des Démons, t. XXV, p. 281.

Ce que c'est que les œuvres et les pompes de Satan, t. VIII, p. 421. — On y a renoncé dans le baptême. (V. *Baptême.*) — Toujours conspire contre le salut des hommes. (Voy. *Démon.*)

Satisfaction, condition nécessaire au sacrement de pénitence. Saint Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 360, 361.

Satyre (Saint), frère de saint Ambroise, t. IX, p. 215 (note). — Son Oraison funèbre, par saint Ambroise, t. IX, p. 389 et suiv.

Savonarole, religieux de l'ordre de saint Dominique, prédicateur. Jugement sur ses sermons, t. XXV, p. 531-533.

Saül, roi d'Israël, comment il parvint à la royauté. S. Chrysostôme, t. X, p. 378. — Ce prince, devenu infidèle, tombe par degrés dans l'abîme du péché, *ibid.*, p. 23, 24.

Persécuteur de David. S. Chrysost., t. XVI, p. 429-431. — David lui pardonne, *ibid.*, t. XVI, p. 429, 432-436. (Voy. *David*.)

Saurin, prédicateur protestant, cite quelquefois les saints Pères, t. V, Disc. prélim., p. 72. — Comment? *ibid.*

Saxon le grammairien, historien. Son style, t. XXIV, p. 170.

Sazime. Saint Basile nomme saint Grégoire de Nazianze évêque de cette ville, t. VI, p. 513, 515. — Ce qu'elle étoit, *ibid.*, p. 29.

Scaliger, mépris qu'il affecte pour les saints Pères, t. V, Disc. préliminaire, p. 71 (note).

Scandale (Définition du), t. III, p. 97. — Scandale (Crime du). S. Chrysost., t. XVIII, p. 119-124. — Ses caractères et ses conséquences, *ibid.* — Explication du mot de l'Evangile : *Il est nécessaire qu'il arrive des scandales*. S. Chrysost., t. XVIII, p. 121 et suiv. (et note). — Avec quel soin l'on doit éviter tout ce qui peut être pour le prochain un sujet de scandale. Saint Chrysost., t. XVIII, p. 270, 291.

Scandales publics, t. II, p. 440; t. III, p. 153, 174; t. IV, p. 21, 22, 135 et suiv., 172 et suiv., 176, tom. XXIII, pag. 133, 134; t. XXV, p. 335. — Indifférence des chrétiens dans les scandales publics, t. IV, p. 153; t. VI, pag. 154. — S. Chrysost., t. XII, p. 508, 568.

Etouffent jusqu'aux remords dans les âmes criminelles, tom. II, pag. 440.

Est-il permis au chrétien de voir de sang-froid les scandales publics? S. Chrysost., t. XII, p. 508, 568-570. (Voy. *Zèle*.)

Si votre œil droit est un sujet de scandale et de chute, arrachez-le. S. Chrysost., t. XIX, p. 185-187.

Supporter ceux que l'on ne peut empêcher. S. Augustin, t. XXII, pag. 19. — Scandales, persécution journalière. S. Augustin, t. XXI, p. 546. — S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 91, 92.

Scapula, proconsul d'Afrique. Extraits de la lettre que Tertullien lui adresse en faveur des chrétiens, t. II, p 440.

Schisme (Crime et danger du.) Doctrine de S. Clément, pape, t. I, p. 115. — De S. Ignace d'Antioche, *ibid.*, p. 139. — De S. Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 200. — De Tertullien et de S. Cyprien, t. III, p. 213 et suiv., 233, 241, 261 ; t. IV, p. 256, 288, 294. — S. Optat, t. V, p. 262. — S. Chrysost., t. XIII, p. 141-151. — S. Augustin, t. XXII, p. 278 et suiv.

Ce qui produit les schismes, t. III. p. 213, 216, 224; t. IV, p. 223, 224, 241, 255 et suiv.

Les malheureuses divisions qui se sont élevées dans l'Eglise m'ont paru plus funestes que les guerres excitées dans l'état. Parole de Constantin, t. V, p. 171.

Déchirer l'Eglise par le schisme, n'est pas un crime moindre que celui de la corrompre par l'hérésie. S. Chrysost., t. XIII, p. 239.

Caractères du schisme. S. Optat, t. V, p. 261.

Faux zèle engage dans le schisme. S. Cyprien, t. IV, p. 256.

Le mépris des supérieurs est le commencement des schismes et des hérésies. C'est par là qu'on sort de l'Eglise, que l'on élève hors de son sein un autel profane, que l'on se met en révolte contre l'unité que Dieu lui-même a voulu établir dans son Eglise. S. Cyprien, t. IV, p. 263.

Tout souffrir plutôt que de rompre l'unité de l'Eglise. S. Denys d'Alexandrie, t. I, p. 200.

Il n'y a nulle juste nécessité de diviser l'unité. — S. Augustin, t. XXII, p. 278. (Voy. le traité *De l'unité de l'Eglise* de saint Cyprien, t. III, p. 236 et suiv., les lettres du même saint sur le schisme, t. IV, p. 254 et suiv.) — Aveux des protestants, t. XXII, p. 278 (note).

Discours contre le schisme. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 228 et suiv., 272 et suiv.

Crime tel que le martyre même ne sauroit l'expier. S. Chrysost., t. XIII, p. 141, 142, *ibid.*, p. 239, 240 (et note.) — S. Denys

d'Alexandrie, t. I, p. 201. — S. Cyprien, t. III, p. 237 et suiv. — S. Pacien, t. V, p. 283. — S. Augustin, t. XXII, p. 269 (et note), *ibid.*, p. 278.

Du schisme à l'hérésie il n'y a qu'un pas, t. XXII, p. 256.

Avec quel soin on doit l'éviter. S. Ignace d'Antioche, t. I, p. 138. — Ce qui doit être l'objet de nos plus constants efforts, c'est de maintenir l'unité qui nous a été recommandée par notre Seigneur et par les apôtres. S. Cyprien, t. IV, p. 293.

Schisme du temps de saint Paul entre les Juifs et les gentils qui avoient embrassé le christianisme. Prétentions des uns et des autres, t. XI, p. 110 (et notes) 114, 116.

Schisme de Novat, t. I, p. 201; t. IV, p. 222. — De Novatien, *ibid.*, p. 233 (et note), 254, 260; t. V, p. 258. 262. — Des Novatiens, *ibid.*, p. 279.

Schisme à l'occasion de saint Mélèce et de saint Paulin, t. VI, p. 41, 70 (note); t. XX, p. 168 (et note). — Discours de saint Grégoire de Nazianze à ce sujet, t. VI, p. 73 et suiv.

Le grand schisme d'Occident, t. XXIV, p. 172, 198; t. XXV, p. 518.

Efforts des conciles pour l'extinction du grand schisme d'Occident, t. XXIV, p. 518.

Schismatiques des temps modernes, t. XIII, p. 243 et suiv. (note).

Schisme de 1791 et 1792 produit en France par l'acte de Constitution civile du clergé, t. XIII, p. 243, 244.

Que faut-il faire quand une foible partie de l'Église se sépare de la communion du reste des fidèles? Réponse par Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 274.

Vaines objections des schismatiques. S. Chrysost., t. XIII, *ibid.*, p. 144 (et notes).

Conduite à l'égard des schismatiques revenus à l'unité, t. IV, p. 247 et suiv., 260 et suiv. 288.

Est-il permis de communiquer avec les schismatiques? Examen d'un passage de saint Jean Chrysostôme à ce sujet, t. X, p. 119 (note).

Science (Définition de la) S. Augustin, t. XXI, p. 32.

Ses avantages, t. VI, p. 467, 468. — Dans quelle vue la demander au Seigneur. S. Augustin, t. XXII, p. 34.

Ne s'y livrer qu'avec modération. S. Ephrem, t. VIII, p. 248.

Cherchons la vie avant la science. Une bonne vie sans science a bien son mérite; la science sans une bonne vie est insuffisante. S. Ambroise, t. IX, p. 136.

Ses écueils. S. Ephrem, t. VIII, p. 207, 208.

Combien bornée ici-bas. S. Chrysost., t. XI, p. 292 et suiv.

Quelque avancé que vous soyez dans la science, il vous restera toujours à apprendre, tant que vous serez sur la terre. S. Ambroise, t. IX, p. 452.

De la vraie et fausse science. S Bernard, t. XXV, p. 462.

La vraie science nécessaire à tous. Origène, t. II, p. 114 et suiv.

Vraie science. S. Augustin, t. XXI, p. 32; *ibid.*, p. 54. — La vraie science est d'ignorer ce que l'on ne peut connoître. S. Chrysost., t. XIII, p. 192. — Celui-là est savant qui ne sait pas seulement où il faut s'avancer, mais où il faut s'arrêter. S. Chrysost., t. XI, p. 214.

Fausse science. S. Chrysost., t. XII, p. 133, 134.

Sciences humaines comment on doit les apprécier, t. I, p. 146, 418.

Science ecclésiastique. Combien nécessaire au prédicateur, t. I, Disc. prélimin., p. 12, 13 (notes), 15 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 349.

Pour l'acquérir, l'étude des saints Pères est indispensable, t. I, Disc. prélimin., p. 19, 24. — Nécessaire au prédicateur, *ibid.*, p. 12 et suiv.; t. IV, p. 297.

Scolastique. Son histoire, t. V, p. 5, 53; t. XXIV, p. 195, 196 (et notes); *ibid.*, p. 353-357, 560, 367, 414, 415.—Jugement du chancelier Bacon sur la scolastique, t. XXIV, p. 357.— De Melchior Cano, t. XXV, p. 42.

Discours sur la théologie scolastique, t. XXIV, p. 363 et suiv.

Idée de la scolastique, t. V, Disc. prélimin., p. 5 (note).

Reproches légitimes faits à cette méthode, t. XXIV, p. 196. — Avantages qu'elle peut offrir, *ibid.*, p. 197, 367, 368 (note).

Domine dans nos écoles, t. XXIV, p. 193; *ibid.*, p. 196, 357, 369.

— Y introduit une double innovation dans l'enseignement, *ib.*, p. 361; *ib.*, p. 366.

Se joue du vrai et du faux, *ibid.*, p. 365 (et notes).

S'est conservée dans la prédication moderne, *ibid.*, p. 369.

Envahit l'éloquence et l'anéantit, t. V, Disc. préliminaire, p. 53, t. XXIV, p. 359. — Corrompt la théologie elle-même, *ibid.*, p. 362.

S'alimente par les disputes qu'amène le grand schisme d'Occident et la réforme de Luther, *ib.*, p. 837 et suiv.

Différence entre la théologie et la scolastique, t. XXIV, p. 353. — Ses premiers écrivains, *ibid.*, p. 415, *ib.*, p. 447. — Son invasion dans l'éloquence, t. X, p. 55; t. XXIV, p. 39; *ibid.*, p. 353, 359 et suiv., 384-388 — Dans la philosophie, *ib.*, p. 357, 361, 375, 380; *ib.*, p. 442. — Dans la religion, *ib.*, p. 363. — Dans la morale publique, *ib.*, p. 367, 363 (et notes); *ib.*, p. 494.

Trois âges marqués dans l'histoire de la scolastique, *ib.*, p. 364. Principaux écrivains qui s'y sont livrés, *ib.*, p. 377. 378. 394. Pierre Lombard, appelé le père de la théologie scolastique, *ib.*, p. 447. (Voy. *Aristote. Théologie.*) — Avantages dont cette méthode est susceptible, t. XXIV, p. 368 (et notes).

Scolastiques. On appelle ainsi les théologiens qui traitèrent de la doctrine de l'Écriture et des Pères par la forme et les organes de la dialectique et de la métaphysique tirées des écrits d'Aristote. — Docteurs scolastiques. Les plus célèbres. Épithètes fastueuses ajoutées à leurs noms, t. XXIV, p. 382 (note) — Aujourd'hui tombés dans l'oubli, *ibid.*, p. 373.

Se partagent en sectes diverses et ennemies, *ibid.*, p. 362, 392.

Scot (Jean). Origène, t. XXIV, p. 389. — D'où lui vient ce nom, *ibid.* (note). — Ses livres sont condamnés, *ibid.*, p. 390, 391. — Leur obscurité, p. 378 (note).

Sébastien (Le duc), persécuteur des catholiques, t. V, p. 211.

Sécurisse (Description d'une). S. Basile, t. VII, p. 334 et suiv.

Second, père de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 68.

Secundus, Manichéen. Livre de saint Augustin contre, t. XXII, p. 131.

Séleucus (Reproche de) fait aux chrétiens, t. IV, p. 371, 374. — (a

reproche n'est applicable qu'aux sectes hérétiques. S. Chrysost., t. XIII, p. 220 et suiv.

Sévèrement condamnée par l'Evangile et par l'exemple de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XVIII, p. 327. — Sédition ou révolte d'Antioche. (Voy. *Antioche.*)

Sédulius, poète chrétien. Son article, t. XX, p. 474. — Son *Carmen paschale.* Extraits, *ibid.*, p. 475, 476.

Segneri (Paul), jésuite, prédicateur italien. Jugement sur son éloquence, t. XXV, p. 560-564.

Seigneur. Ce titre n'appartient qu'à Dieu. Tertullien, t. II, p. 392, 393.

Sémi-Pélagiens. S. Prosper, t. XXIII, p. 387; t. XIX, p. 459 (note). (Voy. *Grâce. S. Augustin.*)

Senault (Jean-François), prêtre de l'Oratoire, réformateur de la prédication française, t. XXV, p. 595-597.

Sénèque (Le philosophe) n'a pas cru l'immortalité de l'âme, t. III, p. 28.

Septante (Version des), t. II, p. 276. — S. Augustin la croit d'inspiration divine, t. XXI, p. 272. — Estime particulière qu'il en fait, *ibid.*, p. 94.

Sépulcre (Le saint). Chaque année, au jour du samedi saint, un feu miraculeux descendoit du ciel et allumoit à la vue de milliers de spectateurs les lampes disposées autour du saint sépulcre, t. XXV, p. 12 (et note).

Sépultures. Les premiers chrétiens ne brûloient point leurs morts, t. III, p. 286.

Chrétiens restés sans sépulture. S. Augustin, t. XXI, p. 193 et suiv.

Contre le luxe et l'orgueil des sépultures. S. Chrysost., t. XV, p. 201-203; *ibid.*, p. 365, 366 (et notes); t. XVIII, p. 356, 357. — S. Augustin, t. XXI, p. 490.

Sérapion (S.), martyr d'Alexandrie, t. I, p. 195.

Sérénus, évêque de Marseille, consulte saint Grégoire, pape, sur le culte des images. Réponse du saint pontife, t. XXIV, p. 224. (Voy. *Images et reliques des saints.*)

Serment (Toute espèce de promesse faite par) lie celui qui l'a fait. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 66, 67.

Contre les serments. S. Chrysost., t. XII, p. 492—513; t. XVI, p. 40, 44.

Témérité de ceux qui provoquent au serment. S. Chrysost., t. XII, p. 497-499, 511.

Serment défendu par la loi chrétienne, t. XXIII, p. 160 et suiv. — S. Chrysost., t. XII, p. 486, 487. — S. Jérôme, t. XX, p. 353 (et note).

Objections contre les rigueurs du précepte résolues par saint Chrysostôme, *ibid.*, p. 488, 494 et suiv., 499.

Les prédications à ce sujet aujourd'hui trop négligées, t. XII, p. 498 (note).

Sur les paroles : *Le Seigneur a juré : son serment.* S. Augustin, t. XXII, p. 32.

Contre l'usage des serments ou jurements. S. Chrysost., t. XII, p. 492 et suiv.; t. XVI, p. 40-44. — Jurements introduits jusques dans les conversations les plus indifférentes. S. Chrysost, t. XII, p. 509.

Avec quelle facilité ou les prodigue. Salvien, t. XXIII, p. 129; *ibid.*, p. 162.

Serments se confondent avec le blasphème. Son crime. S. Chrysost., t. XII, p. 489 et suiv. (Voy. *Blasphèmes.*) — Avec quelle sévérité châtiés dans l'ancienne loi, *ibid.*, p. 493 (et note).

Serment indiscrètement donné n'oblige pas, t. V, p. 201.

Sermonaires protestants. Manière dont ils traitent les sujets de l'Ecriture sainte, t. V, p. 328 (note).

Serpent. Histoire du serpent, tentateur d'Eve, interprétée allégoriquement par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 19. (Voy. *Satan Démon Anges rebelles.*)

Serpent d'airain. Figure de la rédemption par Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIII, p. 423-425

Serviteurs (Devoirs des) à l'égard de leurs maîtres. S. Ambroise, t. IX, p. 77.

Servitude. Est-elle dans la nature? S. Chrysost., t. XVIII, p. 606. Il en est de diverses sortes. S. Chrysost., t. XI, p. 86, 87

Sévère (L'empereur), favorable aux chrétiens. Tertullien, t. II, p. 445; t. V, Disc. prélimin., p. 27, 29.

Sévère, évêque du parti de Théophile d'Alexandrie, persécuteur de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 126.

Sévère, aveugle guéri par l'intercession des saints Gervais et Protais; t. IX, p. 360.

Sévérien, évêque de Gabales, prédicateur de cour, t. X, p. 108, t. XIX, p. 328 (note).

Sévérité excessive. Ses dangers. S. Chrysost., t. X, p. 226.

Sidoine Apollinaire (S.), évêque de Clermont, orateur et poète chrétien. Son article, t. XX, p. 479-482. — Incorrection de son style, t. XXIV, p. 9, 10 (et notes).

Siècle. (Voy. *Monde.*) — Fausse sagesse du siècle, folie devant Dieu. S. Chrysost., t. XVIII, p. 150.

Silence (Il n'est pas permis de garder le), quand la foi est compromise, t. XIX, p. 357.

Siméon-le-Métaphraste. Ses vies des saints, t. XIX, p. 471.

Similitudes ou comparaisons. Celles que fait l'Ecriture. S. Augustin, t. XXI, p. 543.

Simon-le-Cyrénéen, portant la croix de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIV, p. 426.

Simon-le-Magicien, imposteur, t. II, p. 42, 208, 210; t. III, p. 347 (note).

Victoire de l'apôtre saint Pierre sur cet imposteur, t. III, p. 347, 348 (note).

Simonie (Contre la). S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 101.

Simonie dans les Gaules combattue par les décrets du pape saint Léon, t. XXIII, p. 483; t. XXIV, p. 158, 259 (note), 315; *ibid.*, p. 494. — Peines portées contre la simonie par Justinien, t. XXIV, p. 44.

Simplicien. Lettre célèbre que lui adresse saint Ambroise, t. IX, p. 385 et suiv.

Successeur de saint Ambroise à l'évêché de Milan, t. XXII, p. 390. — Livres que saint Augustin lui adresse, en réponse aux difficultés qui lui avoient été proposées, *ibid.*, p. 239, 241.

Simplicité de coeur. Vertu chrétienne. Son prix. S. Chrysost.

t. XVIII, p. 173. — Son alliance avec la prudence, *ibid.*, p. 174. Simplicité, vrai caractère de l'éloquence chrétienne. S. Jérôme, t. XX, p. 124-127.

Siricе (S.) pape. Ses décrétales, t. IX, p. 487 et suiv., 495. — Son éloge, *ibid.*, p. 496.

Sirmich (Formule de), t. V, p. 298. — Combattue par saint Phébade d'Agen, t. V, p. 297. S. Hilaire de Poitiers, *ibid.*, p. 356.

Sixte, prêtre de l'Église de Rome, depuis pape sous le nom de Sixte III, s'empresse de condamner les erreurs de Pelage, t. XXII, p. 147. — S. Augustin lui écrit à ce sujet, *ibid.*, p. 148.

Smyrne (Église de). Son éloge, t. I, p. 141.

Sobriété fait la santé de l'âme. Salvien, t. XXIII, p. 103, 105. — De même que la sobriété est la mère de la Foi, de même l'intempérance est la source de la licence. S. Ambroise, t. IX, p. 85.

Société humaine. S. Chrysost., t. XVIII, p. 299 et suiv. — A Dieu pour auteur. Liée par la communauté des besoins, des intérêts et des services, *ibid.*, p. 307-315.

Ne fait qu'un seul corps, qui se compose de l'union de tous les membres, *ibid.*, p. 310.

Tous se doivent un secours mutuel. S. Chrysost., t. XVII, p. 45. — A pour principe la fraternité humaine, *ibid.*, p. 49 et suiv., 65, 66, 69.

Motifs qui unissent les hommes entre eux. S. Chrysost., t. XVIII, p. 303 et suiv., 312; t. I, p. 122; t. II, p. 167, 168.

C'est Dieu qui l'a fondée et qui en soutient l'harmonie, par la différence des conditions. S. Clément, pape, t. I, p. 122, 123.

Est-il vrai que les chrétiens s'isolent de la société? T. I, p. 295, 319; t. II, p. 419 (et notes); t. IV, p. 373.

Comment le chrétien la sert. Origène, t. II, p. 272.

Chrétiens fidèles aux lois qui régissent la société. S. Justin, t. I, p. 295, 300, 319. — Athénagore, p. 338, 342.

Tableau de la société humaine. S. Chrysost., t. XVII, p. 287, 288.

L'homme et la femme en société. S. Chrysost., t. XIX, p. 264 (Voy. *Mariage.*), *ibid.*, 286-292.

Société chrétienne, tous les membres en sont unis par une commune dépendance. S. Chrysost., t. XVIII, p. 321 et suiv., *ibid.*,

230-232; *ibid.*, 363-365. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 281; t. XIII, p. 133-141.

Tous les hommes y sont égaux devant Dieu. S. Chrysost., t. XI, pag. 91.

Quels sont ceux avec qui les chrétiens ne font point société, t. II, pag. 260.

Se compose de bons et de méchants. S. Augustin, t. XXI, p. 488, 489; t. XXII, p. 19-24; *ibid.*, p. 263-267.

Sociniens ont reproduit les blasphèmes de l'Arianisme, contre la divinité de Jésus-Christ, t. V, p. 226, 227, 435 (note).

Socrate, athénien. Comparaison de ce philosophe avec Jésus-Christ. S. Justin, t. I, p. 317.

Sa réponse sur la nature des dieux, t. III, p. 298.

Jugement de Minucius Félix sur ce philosophe, t. III, p. 327. — Socrate à ses derniers moments, comparé avec nos saints confesseurs. S. Chrysost., t. XV, p. 148-150.

Sa mort; son prétendu héroïsme à ses derniers moments. Tertullien, t. III, p. 45.

Il fut condamné comme corrupteur de la jeunesse. Tertullien, t. II, pag. 422.

Socrate n'a fait qu'entrevoir le dogme de l'immortalité de l'âme, t. XII, p. 403 (et notes).

Socrate et Platon. Monstrueuse contradiction de ces philosophes. S. Chrysost., t. XI, p. 104, 106.

Socrate, historien, t. XIX, p. 422.

Soldat chrétien, t. XXIII, p. 335. — Ses devoirs. S. Bernard, t. XXV, p. 266, 267.

Soliloques de saint Augustin, t. XXI, p. 65 et suiv. — De saint Isidore de Séville, t. XXIV, p. 139. — D'Hugues de Saint-Victor, t. XXV, p. 25. (*Dialogues entre l'homme et l'âme.*)

Solitaire (Eloge de la vie). S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 228, 229. — Apologie de la vie religieuse et solitaire. S. Chrysost., t. XVIII, p. 247 et suiv. — S. Thomas d'Aquin, t. XXV, p. 60 et suiv.

Comparaison d'un roi et d'un solitaire. S. Chrysost., t. XVIII, p. 262—264.

Vie angélique des solitaires. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 45, 46. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 234, 252, 257. — S. Epiphane, t. XX, p. 28, 30. — Eloge de ceux de Bethléem. S. Jérôme, t. XX, p. 331 — De ceux de l'Egypte, *ibid.*, p. 229-231. — S. Chrysost., t. XV, p. 157—171.

Occupés du travail des mains. Ruffin, t. XX, p. 44, 45.

Idée qu'en donne Cassien, t. IX, p. 478.

Description qu'en fait saint Jean Climaque, t. XXII, p. 147—149.

Le solitaire mourant. S. Chrysost., t. XVIII, p. 263.

Services rendus à la société par les saints solitaires, t. VI, p. 168, 169.

Quittent leur retraite pour venir demander la grâce des habitants d'Antioche. S. Chrysost., t. X, p. 93.

Leur dévoûment en faveur des habitants d'Antioche, *ibid.*, t. XVI, p. 155. — Leur conduite, comparée avec celle des philosophes, *ibid.*, p. 157.

Vies des Pères du désert par Théodoret, t. XIX, p. 103. — Ruffin, t. XX, p. 44 (et notes.) Roswide, Arnaud d'Andilly. (Voy. ces mots.)

Solitude. Ses avantages, t. VII, p. 443. (Voy. *Retraite.*)

Ne convient pas à tous. S. Augustin, t. XXII, p. 22-24.

Solitude du cœur. On peut s'en faire une au sein même du monde. S. Chrysost., t. XII, p. 586, 590; t. XVII, p. 420, 421.

Sommeil. De trois sortes, selon saint Grégoire-le-Grand; celui des morts, celui des justes et celui des pécheurs, t. XXIV, p. 64, 65.

Songes. Quelquefois secrets avertissements du ciel, t. III, p. 329 (note). — S. Augustin, t. XXII, p. 565.

Sophonie. Traduit du grec le Traité de saint Jérôme sur les écrivains ecclésiastiques, t. XX, p. 371.

Sophrone de Jérusalem (S.) Sa Vie de sainte Marie l'Egyptienne, t. XIX, p. 472. — Sa lettre contre l'erreur du monothélisme approuvée dans le concile général de Constantinople, *ibid.*, p. 511.

Sorbon (Robert). Fonde la Sorbonne, t. XXIV, p. 99. — Son article, *ibid.*, p. 488—491. — Ses écrits, *ibid.*, p. 489 et suiv.

Appelée long-temps avant Massillon Concile permanent des Gaules, t. XXIV, p. 193.

A toujours respecté le dépôt sacré de la foi, *ib.*, p. 194, 195 (et note.)

Son zèle infatigable à maintenir les libertés de l'Eglise gallicane, t. XXIV, p. 297.

Maison de Sorbonne rendue à l'enseignement de la théologie, t. XXIV, p. 177.

Histoire prétendue *de la Sorbonne*, publiée sous le nom de l'abbé Duvernet, *ibid.*, p. 185 (note).

Sorciers (Opinion superstitieuse en faveur des). T. XXIV, p. 304. — Combattue par Agobard, *ibid.*

Sort. Est-il permis de consulter le sort? Dans quelles circonstances? S. Augustin, t. XXII, p. 576, 577.

Sozime (Le pape). Surpris par les artifices des Pélagiens, t. XXII, p. 134, 135, 210. — Justifié par saint Augustin, *ibid.*, p. 213.

Sotade, méchant écrivain, d'origine égyptienne, t. V, p. 225 (note).

Soter (Le pape saint). Son éloge, t. I, p. 185.

Sotère (Sainte), vierge et martyre sous Dioclétien, t. IX, p. 215 (note).

Souffrances. T. II, p. 313, t. III, p. 322; t. IV, p. 119 et suiv. (Voy. *Afflictions. Providence. Maux.*)

Dieu les envoie aux hommes pour trois raisons, pour les corriger, pour les purifier et les éprouver. S. Gaudence, t. VIII, p. 460. — Dieu a voulu éprouver la fidélité des uns, et châtier le relâchement des autres. S. Cyprien, t. IV, p. 33.

Les souffrances que nous éprouvons nous viennent de nous-mêmes, du prochain ou de Dieu. S. Bernard, t. XXV, p. 339.

Il faut choisir : ou souffrir dans ce monde, pour être heureux dans l'autre, ou bien avoir à souffrir dans la vie présente, pour être consolé dans l'autre. S. Chrysost., t. XV, p. 422.

Nécessité de souffrir, *ibid.*, p. 423 (note).

Tous les hommes sujets à la souffrance. S. Chrysost., t. XV, p. 495, 496.

Malheur à qui ne souffre pas dans ce monde. S. Chrysost., t. XII, p. 563.

Qui n'a pas été exercé à la souffrance s'effraie aisément à l'apparence des moindres disgrâces. S. Chrysost., t. XV, p. 263

Résignation dans les souffrances. S. Chrysost., t. XII, p. 82 et suiv., 149. (Voy. *Espérance chrétienne.*) — S. Cyprien, t. IV, p. 28 et suiv. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 244—249. S. Augustin, t. XXII, p. 29, 30.

Souffrances donnent droit à la récompense. S. Chrysost, t. XV, p. 501. — Bonheur promis à ceux qui souffrent. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 29. (Voy. *Béatitudes. Bonheur du ciel.*)

Quelques puissent être nos souffrances ici-bas, elles n'égaleront jamais celles de Jésus-Christ. S. Augustin, t. XXI, p. 453, 454.

Souffrances, épreuve du chrétien. Minucius Félix, t. III, p. 322. S. Cyprien, t. IV, p. 125.

Souffrances font la vie du chrétien. Arnobe, t. III, p. 354. — Et son triomphe, t. III, p. 322.

Sozomène, historien, t. XIX, p. 423.

Spectacles. Doctrine de Tatien, t. I, p. 331. — D'Athénagore, *ib.*, p. 343. — De saint Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 353, 359. — De saint Clément d'Alexandrie, *ibid.*, p. 431. — De Tertullien, t. III, p. 155 et suiv. (Traité à ce sujet.) — De saint Cyprien, *ib.*, p. 164, et t. IV, p. 131, 174 et suiv. — De Minutius Félix, t. III, p. 325. — D'Arnobe, *ibid.*, p. 359. — De Lactance, t. III, p. 448 et suiv., 460 et suiv. — De saint Cyprien, t. IV, p. 134-136, *ib.*, 173, 174. — S. Basile de Séleucie, t. XIX, p. 418. — S. Chrysost., t. XV, p. 387-414. — S. Augustin, t. XXI, p. 205-207, t. XXII, p. 376. — Salvien, t. XXIII, p. 117, 189. — S. Jérôme, t. XX, p. 336. — Objections refutées, t. III, p. 171, 175, 184, 191, 193, 194, 197. — Autorisés par les lois civiles. Réponse à l'objection. S. Chrysost., t. XV, p. 404 et suiv. (et note).

Sont-ils approuvés par les livres saints? t. IV, p. 133 et suiv. — Tous criminels. S. Cyprien, t. IV, p. 138.

Source de corruption particulière et de libertinage public. Salvien,

t. XXIII, p. 174-178. — Condamnés par les païens eux-mêmes. S. Augustin, t. XXI, p. 206.

Les nôtres sont-ils moins répréhensibles que ceux du cirque et de l'amphithéâtre? T. III, p. 175, 194.

Comédies et tragédies. Tertullien, t. III, p. 177. — Lactance, *ib.*, p. 461 (Voy. *Fictions poétiques.*); t. IV, p. 137 (et note).

L'amour des spectacles porté jusqu'à la fureur chez les Romains. Salvien, t. XXIII, p. 174. — A Carthage, *ibid.*, p. 183. — A Trèves, à Cologne, etc., *ibid.*, p. 185-190.

Réponse à la question : *Quelle est l'influence des spectacles sur les mœurs du peuple?* T. III, p. 179 (note). — Ont introduit le paganisme au sein de la société chrétienne. S. Cyprien, t. IV, p. 134.

Auteurs anciens qui ont écrit contre les spectacles, t. III, p. 204.

Traité sous le nom de saint Cyprien, t. IV, p. 131.

Spectacles du chrétien. Tertullien, t. III, p. 198 et suiv. — Saint Augustin, t. XXI, p. 475.

Sperone Speroni, prédicateur italien, t. XXV, p. 558.

Speusippe, disciple de Platon, tué en commettant un adultère. Tertullien, t. II, p. 422.

Spiridion (Saint), évêque, t. V, p. 428.

Stagire, religieux pour qui saint Jean Chrysostôme compose son *Traité de la Providence*, t. X, p. 78. — Son histoire, *ibid.*, et suiv. — Tourmenté par le Démon, *ibid.*, t. XII, p. 207 (note).

Style (Mérite du), t. I, Disc. prélim., p. 32. — Caractères du style des principaux Pères, *ibid.*, p. 33.

Style épistolaire (Règles du), tracées par saint Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 48.

Studius. Lettre de saint Ambroise à ce magistrat, t. IX, p. 375.

Suger (L'abbé), t. XXV, p. 26-33. — Son éloge par saint Bernard, *ibid.*, p. 27. — Comparé avec saint Bernard, *ibid.*, p. 28. — Calomnie contre sa mémoire, repoussée par un écrivain de nos jours, *ibid.*, p. 32, 33. — Lettre de saint Bernard à l'abbé Suger, sur la réforme qu'il avoit mise dans ses mœurs et dans sa communauté, *ibib.*, p. 146-152. — Autre lettre du même saint à Suger, atteint de la maladie dont il mourut, *ibid.*, p. 203 et suiv.

Suicide. Condamné par la morale chrétienne, t. I, p. 315. — S. Augustin, t. XXI, p. 199, 200. (Voyez les mots *Lucrèce*, *Brutus*, *Caton d'Utique*.) — Suicide (Exemple de) Razias, t. XXII, p. 289-290 (et note). — Condamné par la patience de Job, *ibid.*, p. 293, *ibid.*, p. 319, 320.

Sulpice-Sévère, historien ecclésiastique. Son article, t. XX, p. 449-458. — Sa vie de saint Martin, *ibid.*, p. 452 — Jugement de saint Paulin, évêque de Nole, sur cet ouvrage, *ib.*, p. 453. — Son éloge et extraits, *ib.*

Superflu. De ce que vous retranchez à votre table, faites-en la part du pauvre. S. Léon, t. XXIII, p. 427. — Salvien, *ibid.*, p. 250.

Appartient au pauvre. Ce qui excède le nécessaire, fait le superflu, et devient inutile. C'est le bien du pauvre. S. Chrysost., t. XIX, p. 61; *ibid.*, t. XVI, p. 50; t. XVII, p. 36; t. XIX, p. 59, 60, 61, 125, 126, 156.

Support mutuel. S. Chrysost., t. XVII, p. 44, 68, 71, 72; t. XIX, p. 171-175; *ibid.*, p. 235, 236. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 289, 290. — S. Augustin, t. XXII, p. 19-24.

Supplices déployés contre les chrétiens, t. I, p. 265 et suiv. (notes); t. III, p. 142, 288; t. IV, p. 23, 24, 192; *ibid.*, p. 316. — S. Chrysost., t. XV, p. 127, 128, 141.

Sybilles (Livres des), t. I, p. 207 (note); t. III, p. 471, t. XXI, p. 239.

Sylvestre, diacre. Un des premiers disciples de saint François d'Assise, t. XXIV, p. 497, 500

Symbole de profession de foi. S. Irénée, t. I, p. 162, 175, 294, 298, 319, 41, 346, 355, 381, 418, 423, 424 — Tertullien, t. III p. 4, 6, 7, 219 — S. Cyprien, t. IV, p. 384 et suiv. — S. Athanase, t. V, p. 233, 238 — Les Pères du concile de Nicée, *ibid.*, p. 436 — S. Basile, t. VII, p. 191, 192. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 374 et suiv. — S. Ambroise, t. IX, p. 308. — S. Augustin, t. XXII, p. 107, 108; *ibid.*, p. 193-195.

Est-il l'ouvrage des apôtres? Ruffin tient pour l'affirmative, t. XX, p. 35 (et note).

Symbole attribué à saint Athanase, t. VI, p. 562 (note)

Symbole de Nicée, t. V, p. 436. — Est-il l'ouvrage de saint Athanase ou d'Osius? *ibid.*, p. 175 (note).

Symbole de profession de foi demandé aux catéchumènes, t. VIII, p. 421. — Récité par chacun d'eux, *ibid.*, p. 424. — S. Chrysost., t. XII, p. 598 et suiv.

Le symbole qui se dit à la messe, rédigé par les Pères du concile général de Constantinople, t. VIII, p. 485.

Pourquoi on a réduit à un petit nombre les articles de foi, t. VIII, p. 381, 382.

Explication du symbole par saint Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 382 (VIe Catéchèse et suiv.). — S. Chrysost., t. XVII, p. 337. — Ruffin, t. XX, p. 34-42. — Eloge de cet ouvrage. Son analyse, *ibid.*, p. 37 et suiv.

Symmaque, traducteur des livres saints en langue grecque, t. II, p. 276 (note).

Symmaque, beau-père de Boëce, mis à mort par l'ordre de Théodoric, t. XXIII, p. 350 (note).

Symmaque (Le pape) défendu par saint Alcime Avite, t. XXIII, p. 21, 22.

Symmaque, préfet de Rome. Attaché opiniâtrément au paganisme, écrit en sa faveur, t. IX, p. 7. — Demande le rétablissement de l'autel de la Victoire, *ibid.*, p. 318, 325 et suiv. — Extrait d'une de ses harangues, t. I, p. 247 (note).

Réfuté par saint Ambroise, t. IX, p. 7.

Synagogues. Est-il permis à des chrétiens d'y assister? S. Chrysost., t. XIII, p. 330 et suiv., 337 et suiv., 377. — Peut-on contraindre les chrétiens à fournir aux frais de l'érection d'une synagogue? t. IX, p. 365.

Synésius, archevêque de Ptolémaïde. Son article, t. IX, p. 463 et suiv. — Jugement sur cet évêque, *ibid.* (et notes). — Pensées extraites de ses lettres, p. 466. — Sa fermeté contre des entreprises iniques, p. 468. — Se déclare en faveur de saint Jean Chrysostôme, persécuté par Théophile d'Alexandrie, p. 469, 470. — Ses hymnes et autres ouvrages, p. 470 et suiv.

Ses opinions philosophiques l'ont rendu justement suspect, t. XIX,

p. 490, 491. — Pourquoi? *ibid.*, p. 492. — Fragments de ses poésies, *ibid.*

Synodes. Histoire des synodes ou conciles de Séleucie et de Rimini par saint Athanase, t. V, p. 238. (Voy. *Conciles.*)

Traité des synodes, par saint Hilaire de Poitiers, t. V, p. 355, 356.

Syrien (Le duc), persécuteur des catholiques, t. V, p. 206 et suiv.

Suzanne. Son éloge. S. Chrysost., t. XVI, p. 437-445. — S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 339.

Lettre d'Origène en réponse à Jules Africain, sur l'histoire de Suzanne, t. II, p. 278.

Homélie sur cette héroïne de la chasteté. S. Astère, t. V, p. 328.

T.

Tacite (L'historien). Comment il parle des chrétiens et de la persécution suscitée contre eux par Néron, t. I, p. 215.

Talmud des Juifs, t. X, p. 14 (note).

Tatien, écrivain ecclésiastique, t. I, p. 306.

Taurobole et Criobole, sacrifices païens inventés par opposition avec le baptême chrétien, t. IV, p. 305 et suiv.

Taylor (Jérémie), prédicateur anglais, t. XXV, p. 371.

Te Deum. Histoire de cet hymne, t. IX, p. 446.

Tempérance dans les mœurs et dans le langage, t. I, p. 424. — Saint Ephrem, t. VIII, p. 262. — S. Chrysost., t. XV, p. 458. — Saint Paulin, t. XX, p. 428. — S. Augustin, t. XXI, p. 157.

En quoi elle consiste. S. Bernard, t. XXV, p. 229.

Source de vrais plaisirs. S. Chrysost., t. XVIII, p. 352 et suiv.

Temple (Ordre militaire des chevaliers du). S. Bernard, t. XXV, p. 266, 267.

Templiers. Ils sont condamnés dans plusieurs conciles, t. XXV, p. 517.

Temps (Définition du), t. XXI, p. 62.

C'est nous autres hommes qui désignons le temps par la succession des époques; l'éternité n'en a pas. Arnobe, t. III, p. 354.

Comparaison de l'homme et du temps. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 42. — Temps comparé avec l'éternité. Tertullien, t. II, p. 483. — Lactance, t. III, p. 436. — S. Augustin, t. XXI,

p. 62 (note). — S. Eucher, t. XXIII, p. 71. — Perte du temps, t. IX, p. 452.

Tentations. S. Chrysost., t. XVII, p. 275-279. — Origène, t. II, p. 314. — Tentations, autant de vagues qui nous menacent, tandis que Jésus-Christ semble dormir sur le vaisseau de l'Eglise. Saint Augustin, t. XXI, p. 516, 517, *ibid.*, 538.

Pourquoi Dieu les permet, t. VIII, p. 281. — S. Chrysost., t. XII, p. 195; t. XIV, p. 48; t. XVII, p. 275-276, 279. — S. Grégoire-le-Grand, t. IX, p. 166.

Que veut dire que le Seigneur tenta Abraham? S. Chrysost., t. XI, p. 194.

Comment Dieu tente ses serviteurs. S. Ambroise, t. IX, p. 46, 47.

Tentations les plus ordinaires auxquelles nous sommes exposés, *ibid.*, p. 52. — Moyens d'y résister, *ibid.*, 53 et suiv.

Dieu ne permettra pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces. S. Augustin, t. XXI, p. 343. — Utilité des tentations. S. Ambroise, t. IX, p. 166. —S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 89.

Tentation au désert. S. Ambroise, t. IX, p. 164. — S. Chrysost., t. XIV, p. 48-56.

Terre (Formation de la). S. Ambroise, t. IX, p. 20, 23 et suiv.

Ses productions. S. Basile, t. VII, p. 103-112.

Tertullien, prêtre de Carthage, apologiste. Notice, t. II, p. 316. — Ses ouvrages, *ibid.*, p. 223-527. — Suite, t. III, p. 1-268.

Jugements sur ce Père, t. II, p. 318; t. III, p. 267. — Par saint Jérôme, t. XX, p. 192. —Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 286, 287. — Ses erreurs, t. III, p. 44, 52, 77, 97, 100, 113, 115, 147, 264. — Réflexions sur ses erreurs, t. III, p. 263 et suiv. — Jugement sur ce grand homme, *ibid.*, p. 267.

Traductions publiées de son *Apologétique*, t. II, p. 320 (note).

Dessein de son ouvrage intitulé : *Des prescriptions*, t. III, p. 204 et suiv.

Le livre des *Prescriptions*, rapproché de celui de saint Cyprien, de l'*Unité*, *ibid.*, p. 210-262

Testament. Les deux Testaments. Ancien Testament. Calomnies de Celse contre l'ancien Testament, réfutées par Origène, tom. II,

p. 156 et suiv. — Attaqué par Marcion, vengé par Tertullien, t. II, p. 479 et suiv.

Les Manichéens accusent l'ancien Testament d'être en opposition avec le nouveau. Réfutés par saint Augustin, t. II, p. 105 et suiv.

Livres de l'ancien Testament. S. Jérôme, t. XX, p. 80 et suiv. S. Augustin, t. XXI, p. 268 et suiv.; *ibid.*, p. 309 et suiv., 326.

Réunis à ceux du nouveau, forment ce qu'on appelle l'Ecriture canonique. S. Augustin, t. XXI, p. 252. (Voy. *Ecriture.*)

Travaux d'Origène et de saint Jérôme sur les livres de l'ancien Testament. (A leur article.)

Folie des hérétiques qui n'y croient pas. S. Chrysost., tom. XI, p. 381.

Source féconde ouverte à la prédication, t. V, p. 327, 328.

Accord des deux Testaments. S. Irénée, t. I, p. 167. — S. Justin, *ib.*, p. 285. — Origène, t. II, p. 219, 247 et suiv., 294; t. IV, p. 452. — S. Chrysost., t. XIII, p. 59, 381, 407, 447. (Voy. *Loi ancienne, Moïse, Jésus-Christ.*)

Accord des deux Testaments. S. Chrysost., t. XIII, p. 381-390. Produit par le même Esprit de Dieu, *ibid.*, p. 380; *ib.*, p. 440, 456 et suiv.

Leurs différences et leurs rapports. S. Chrysost., t. XIII, p. 390, 392 (et note); *ibid.*, p. 442.

Nulle différence dans la doctrine; il n'y en a que dans les temps. S. Augustin, t. XXII, p. 129.

En quoi diffèrent l'ancien et le nouveau Testament. S. Augustin, t. XXI, p. 446; t. XXII, p. 122.

Dieu qui a fait annoncer par ses prophètes la future économie a marqué également en quoi la nouvelle différeroit de l'ancienne. Tertullien, t. II, p. 515.

Dieu a voulu distinguer les temps de l'ancien et du nouveau Testament. On ne promet dans l'ancienne alliance que les biens de la terre, et dans la nouvelle, que le royaume des cieux. Ces deux Testaments ont presque les mêmes lois et les mêmes ordonnances.

pour ce qui regarde le culte de Dieu et la règle des mœurs. Mais, quoique les promesses y paroissent différentes, on voit bien que l'autorité du Maître qui commande est la même. Les promesses faites aux enfants du siècle sont terrestres, mais elles étoient figuratives. S. Augustin, t. XXI, p. 445, 446. — S. Chrysost., t. XII, p. 407 et suiv.

Pourquoi ces différences entre les deux Testaments? Origène, t. II, p. 251.

Tout dans l'ancien Testament fut l'image et la prophétie de l'avenir. S. Augustin, t. XXI, p. 321. — Tertullien, t. III, p. 8; t. IV, p. 437, 438. — S. Chrysost., t. XIII, p. 381 et suiv.

Figures de l'ancienne loi se rapportent toutes à Jésus-Christ. Tertullien, t. II, p. 505. — S. Ambroise, t. IX, p. 133. — S. Chrysost., t. XIII, p. 311 et suiv., 407 (note). — S. Jean Damascène, t. XIX, p. 449. — S. Augustin, t. XXI, p. 321.

Figures principales de l'ancien Testament appliquées au nouveau. *Adam.* S. Chrysost., t. XIII, p. 407 et suiv.

Noé, t. IV, p. 283; t. IX, p. 49.—Son arche, figure de l'Eglise. S. Gaudence, t. VIII, p. 463.

Abraham et Isaac. Son sacrifice, figure non sanglante de la sanglante immolation du Calvaire. S. Ambroise, t. IX, p. 50, 51 (et notes); t. XIX, p. 413.

Melchisédech. S. Chrysost., t. XIII, p. 413; t. IV, p. 277, 278.

Piscine de Siloé, figure du baptême. S. Astère, t. V, p. 331. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 440.

Josué et Jonas. S. Chrysost., t. XIII, p. 427—430.

Moïse sur le haut de la montagne, priant les bras étendus, figure de Jésus-Christ sur le Calvaire. S. Barnabé, t. I, p. 110. — *Passage de la mer Rouge*, figure du baptême. S. Chrysost., t. XIII, p. 415. — *Agneau paschal*, t. IV, p. 285; t. VI, p. 367. — S. Gaudence, t. VIII, p. 451.

Serpent du désert, figure de Jésus-Christ sur la croix. S. Chrysost., t. XIII, p. 423. — S. Maxime de Turin, t. XXIII, p. 340.

Nouveau Testament. S. Chrysost., t. XIII, p. 58. — S. Jérôme, t. XX, p. 87.

Prédit par les prophètes anciens. S. Chrysost., t. XIII, p. 391.

Thalès. Son système, t. I, p. 366; t. III, p. 298.

Thalie, titre d'un libelle composé par Arius, t. V, p. 225 (note).

Théâtres, chaire de pestilence. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 431. — Leur corruption. S. Chrysost., t. XVII, p. 368 et suiv. (Voy. *Spectacles*.)

Thècle (Sainte), vierge et martyre, t. IX, p. 232 et suiv., 258.

Théган. Annalistes sous le règne de Louis-le-Débonnaire, t. XXIV, p. 170.

Théodas, faux prophète, t. II, p. 208.

Théodore de Mopsueste, son hérésie, t. XIX, p. 359; *ibid.*, p. 406, 407. — Jugement sur cet écrivain, *ibid.*, p. 406 et suiv.

Théodore studite, t. XIX, p. 445.

Théodore, évêque de Thyane, t. VI, p. 40 (note).

Théodore, depuis évêque de Mopsueste. Saint Jean Chrysostôme lui adresse son livre des *Consolations*, t. X, p. 76, 77.

Théodore (Saint), martyr. Son panégyrique par saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 72. — Miracles opérés par son intercession, *ibid.*, p. 75.

Théodore. Exhortation à ce solitaire après sa chute. S. Chrysost., t. XV, p. 279-298.

Théodore Prodrome. Ses poésies, t. XIX, p. 495, 496.

Théodoret, évêque de Cyr, t. XIX, p. 397-407. — Son éloge, *ibid.*, p. 397 (et notes). — Ses ouvrages, *ib.*, p. 398-405. — Ses lettres, *ib.*, p. 403. — Préventions de l'empereur Justinien contre lui dans l'affaire des Trois-Chapitres, t. XXIV, p. 45, 46.

Théodoric, roi d'Italie. Influence de ses institutions sur la décadence des lettres en Italie, t. XXIV, p. 8. — Injustice et violence de sa conduite à l'égard de Boèce, t. XXIII, p. 349, 350 (note). — Son châtiment, *ibid.*

Théodose-le-Grand, empereur. Son attachement à la foi catholique, t. VI, p. 60, 61 (note). — Calomnié par l'historien Zosime, *ibid.*

Sa victoire sur le tyran Maxime. Sa clémence dans la victoire. Son éloge par Pacatus, t. V, Disc. prélim., p. 37 et suiv., 43, 44.

Visite les solitaires d'Egypte, t. XX, p. 47, 48.

Sa piété après une victoire. S. Chrysost., t. XVIII, p. 337.
Ses lois contre les hérétiques, t. VI, p. 61.
Vengeance qu'il tire des habitans d'Antioche, t. X, p. 89. — Se relâche de sa sévérité. Accorde le pardon de cette ville à l'éloquence de saint Jean Chrysostôme, *ibid.*, p. 92, 95; t. XVI, p. 20 et suiv.
Ordonnne le massacre de Thessalonique. Saint Ambroise lui refuse l'entrée de l'Eglise, t. IX, p. 12, 13.
S. Ambroise lui écrit pour faire révoquer l'ordre par lui donné à l'Evêque Callinique de rebâtir une synagogue incendiée par les chrétiens, t. IX, p. 361 — Le même saint lui écrit après le massacre de Thessalonique, *ibid.*, p. 368 et suiv. — Sa pénitence, *ibid.*, p. 371, 372 (et note), 40 et suiv. — Discours funèbre sur sa mort, p. 435. — Ses vertus, 439 et suiv.
Saint Paulin de Nole avoit composé son panégyrique, t. XX, p. 100, 101, 413.
Théodose-le-Jeune convoque le concile général d'Ephèse, t. XIX, p. 498. — Se laisse prévenir contre les évêques catholiques, *ibid.*, p. 500. — Accorde à Eutychès la révision des actes du concile par qui il avoit été condamné, *ib.*, p. 501.
Théodulphe d'Orléans. Son Capitulaire, t. XXIV, p. 234. — Ses poésies, *ibid.*
Théologie n'est pas la scolastique. Jugement de Diderot, t. V, Disc. prélimin., p. 5 (note). — Envahie par la scolastique, *ibid.*, p. 53.
L'étude de la théologie négligée au grand préjudice de la religion et de la science ecclésiastique, t. XXI, p. 1-4. (Voy. *Scolastiques.*)
Nécessaire au prédicateur, t. I, Disc. prélimin., p. 12 et suiv.
Point de théologien ni d'orateur sans la connoissance approfondie des saints Pères, *ibid.*, p. 16.
Comment les anciens la divisoient, t. III, p. 301 (note).
Faculté de Théologie de Paris est l'âme des conciles de Bâle, de Pise et de Constance, t. XXIV, p. 198.
Sa doctrine sur la suprématie romaine, *ibid.*
Suite de grands hommes qui l'ont illustrée, *ibid.*, p. 199-201, 207.
Rétablie par M. Emery, supérieur-général de Saint-Sulpice, t. XXIV, p. 207 et suiv. — A fourni les noms les plus illustres

à l'épiscopat français, *ibid.*, p. 201. — Hommage qu'elle reçoit de Luther, *ibid.*, p. 202, — et de nos plus grands rois, *ibid.*, p. 202-206.

Théodotion, juif, traducteur de la Bible, t. II, p. 276 (note).

Théophane-Cérarius, t. XIX, p. 441.

Théophile d'Alexandrie, persécuteur de saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 38, 98 et suiv. — Lettre que lui adresse Synésius, t. IX, p. 469. — Son portrait, t. X, p. 109 et suiv. (note), 147; t. XIX, p. 329 (note). — Persécute les solitaires d'Egypte, *ibid.*, p. 111 et suiv. — Sa conduite étrange à l'égard de saint Jean Chrysostôme, *ibid.*, p. 112 et suiv. — Réussit à le faire condamner au conciliabule du Chêne, *ib.*, p. 115. — Se porte aux dernières violences contre sa personne et contre ses partisans, *ib.*, p. 116, 117. — L'oblige à s'éloigner de Constantinople, p. 119.

Théophore. Surnom de saint Ignace d'Antioche, t. I, p. 131 (et note).

Théophilacte, patriarche de Constantinople. Ses profusions, t. XIX, p. 336; *ibid.*, p. 442.

Thémistius, orateur païen, t. V, Disc. prélimin., p. 35.

Thérapeutes chez les Juifs, t. II, p. 193 (note).

Thérèse. T. II, p. 103 (note).

Thérésia, épouse de saint Paulin. Imite ses vertus, tom. IX, p. 379.

Thérèse (Sainte). Ses écrits, t. XXV, p. 566.

Theudas, faux prophète chez les Juifs, t. II, p. 41.

Théurgie. Ce que c'est dans les idées de Porphyre et d'Iamblique, t. I, p. 255 (note).

Les Démons ont essayé de contrefaire les œuvres surnaturelles de Jésus-Christ par des prestiges imposteurs, dont Porphyre a voulu faire un art particulier sous le nom de théurgie. Il se trahit lui-même par ses contradictions et ses aveux. S. Augustin, t. XXI, p. 248. (Voy. *Porphyre. Apollonius de Thyane.*)

Accréditée sous le nom de Mercure Trismégiste. S. Augustin, t. XXI, p. 250. (Voy. *Magie.*)

Thomas (L'apôtre S.). Son incrédulité est devenue la preuve la plus irrécusable de la résurrection de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIV, p. 480-486.

Thomas d'Aquin (S.). Prodige d'érudition et de sagacité, t. XXIV, p. 374, 381. — Précis de sa vie et de ses ouvrages, t. XXV, p. 55-84. — Son *Apologie des religieux*, contre Guillaume de Saint-Amour, *ibid.*, p. 60 et suiv. — *Somme de la foi catholique contre les gentils*, *ib.*, p. 65 et suiv. — Eloge de ce livre, *ib.*, p. 66. — *Commentaire sur toutes les Epîtres de saint Paul*, *ib.*, p. 66. — Jugement sur cet ouvrage, *ib.*, p. 67. — Traité contre les Grecs, les Arméniens et les Sarrasins, *ib.*, p. 71. — *Chaîne d'or sur les Evangiles*, *ib.*, p. 72. — *Somme de saint Thomas*, *ib.*, p. 73. — Idée de cet ouvrage. Ses sermons, *ib.*, p. 77. — Autorité du saint docteur, *ib.*, p. 80. — Son éloge, *ib.*, p. 81-83. — Hommage qui lui est rendu par l'Université de Paris, *ib.*, p. 85-88. —Reproches qui lui sont faits, t. XIX, p. 356 (note); t. XXIV, p. 199. — Ses poésies, *ib.*, p. 526.

Thomas (S.) de Cantorbéry. Sa vie, t. XXIV, p. 441 (note).
Se déclare contre les dispositions de l'assemblée de Clarendon, t. XXIV, p. 511.

Thomas a Kempis, auteur du livre de l'Imitation, t. XXV, p. 51; *ibid.*, p. 522 (et note).

Thomas (S.) de Villeneuve, archevêque de Valence en Espagne. Ses sermons, t. XXV, p. 539-541.

Thomas (L'académicien), auteur de l'*Essai sur les éloges*. Fausseté de ses jugements, t. X, p. 30, 32.

Thurificati. Apostats qui avoient offert de l'encens aux idoles. S. Cyprien, t. IV, p. 235.

Tibère. Se montre favorable au christianisme. Tertullien, t. II, p. 340.

Tiédeur (Contre la). S. Chrysost., t. XVIII, p. 265, 281 et suiv.

Tien et Mien. Ces mots devroient être bannis de la société chrétienne. S. Chrysost., t. XVIII, p. 307, 308.

Tigrius, prêtre attaché à saint Jean Chrysostôme, et persécuté pour sa cause, t. X, p. 133.

Tillemont. Jugement sur ses *Mémoires ecclésiastiques*, t. I, Disc. prélimin., p. 78.

Tillotson, archevêque de Cantorbéry, t. XXV, p. 572. — Jugement sur ses sermons, *ibid.*

Timasius. Sa disgrâce, t. XX, p. 280.

Timothée, disciple de saint Paul. Son éloge. S. Chrysost., t. XV, p. 453 et suiv. — Salvien, t. XXIII, p. 104.

Tobie. Histoire du saint patriarche. Eloge de sa charité, de sa résignation dans ses maux. S. Ambroise, t. IX, p. 97.

Torquemada, prédicateur espagnol, t. XXV, p. 544.

Tostat, évêque d'Avila, t. XXV, p. 541. — Son éloge, *ibid.*, p. 532. — Ses ouvrages, *ibid.*, p. 543.

Tractatus. Ce que veut dire ce mot chez les Pères, t. I, Disc. prélimin., p. 7.

Tradition. Parmi les dogmes qui se conservent dans l'Église et que l'on y prêche, il en est qui nous sont enseignés à la lettre par l'Ecriture; mais il y en a d'autres qui ne nous viennent que de la tradition apostolique. Les uns et les autres ont une égale autorité pour ce qui concerne la religion. S. Basile, t. VII, p. 423, 424.

Son fondement, t. IV, p. 364 (et notes), 414, 415.

Se compose des écrits des saints Pères, t. I, Disc. prelim., p. 10, 16.

Chaîne sacrée qui remonte jusqu'à la révélation, t. V, Disc. prélim., p. 47.

Quant aux institutions qui nous viennent de tradition et sans qu'il y ait rien d'écrit; si elles s'observent par toute la terre, nous devons croire qu'on les a trouvées établies et ordonnées par les apôtres ou par les conciles généraux. S. Augustin, t. XXII, p. 455, 456.

L'on croit avec fondement que plusieurs choses qui ne se trouvent point dans les épîtres des apôtres ni dans les conciles tenus depuis, et qui néanmoins s'observent par toute l'Eglise, remontent jusqu'aux apôtres. S. Augustin, t. XXII, p. 271.

Supplément nécessaire à la doctrine écrite, t. IV, p. 361, t. XIII, p. 270.

Accord de l'Ecriture et de la tradition, t. I, p. 165.

Témoignages de S. Polycarpe, t. I, p. 152. — De S. Irénée, *ibid.*, p. 165, 166. — De S. Papias d'Hiérapole, t. II, p. 182, 183. — De Tertullien, *ibid.*, p. 460; t. III, p. 12, 13. — De S. Cyprien, t. IV, p. 364. — De S. Pacien, t. V, p. 280. — De S. Phébade, t. VII, p. 301. — De S. Basile de Césarée, t. VIII

p. 405, 406, 424, 425. — De S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 90. — De S. Ephrem, *ib.*, p. 205. — De S. Chrysost., t. XIII, p. 208, 270, 274. — De S. Denis l'Aréopagite, t. XIX, p. 479. — De S. Jérôme, t. XX, p. 400. — De S. Epiphane, *ib.*, p. 16. — De S. Augustin, t. XXI, p. 115; t. XXII, p. 227, 236. — De Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 276-278. — De S. Bernard, t. XXV, p. 179

Son autorité démontrée par le fait de l'uniformité de créance sur tous les dogmes chrétiens parmi les diverses églises répandues dans tout le monde, t. IV, p. 361-363, 368, 369, 425; t. VIII, p. 430 (note). — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 292.

Là où se rencontrent l'ancienneté, la perpétuité, l'unanimité, là aussi doit être la vérité. Tertullien, Vincent de Lérins, Saint-Augustin, t. IV, p. 414. — Vincent de Lérins, t. XXIII, p. 301.

Source et aliment de l'éloquence chrétienne, t. V, Disc. prélim., p. 57, 58.

Connaissance de la tradition nécessaire au prédicateur, t. I, Disc. prélim., p. 9 et suiv.; t. V, Disc. prélim., p. 60.

Qui l'abandonne s'expose à un naufrage inévitable, t. XIII, p. 208.

Combien les prédicateurs protestants ont nui à leur éloquence en abandonnant la tradition, t. V, Disc. prélim., p. 58.

Traduction. Sentiment de S. Jérôme, t. I, p. 87. — De Huet, *ibid.*, p. 95. — De Tourreil et de Rollin, *ib.*, p. 96. — Difficulté de l'art de traduire, *ib.*, p. 91, 92, 96.

Traductions faites des saints Pères, t. I, p. 97. — Combien insuffisantes pour les connoître, *ibid.*, p. 59.

N'équivalent jamais les originaux. S. Chrysost., t. XIII, p. 438.

Trajan (L'empereur). Persécution sous son règne, t. I, p. 128, 129 (note); *ibid.*, p. 256 (note).

Transubstantiation. Témoignage en faveur de ce mot, t. XXV, p. 513. — (Le terme de transubstantiation consacré par le concile de Latran (XIIe OEcuménique), a toujours été depuis employé par les théologiens catholiques, pour signifier le changement qui s'opère au sacrement de l'eucharistie. (Lanfranc s'en étoit déjà servi contre Bérenger.)

Trasamond, roi des Vandales, persécuteur des catholiques, t. XXIII, p. 17.

Travail. Sa nécessité. S. Chrysost., t. XII, p. 109, 191.

Devoir de travailler imposé à tous les hommes. S. Chrysost., t. XVIII, p. 124, 127 et suiv., 130. — S. Cyprien, t. IV, p. 104, 105.

Rien ne s'acquiert que par le travail. S. Chrys., t. XVIII, p. 132.

S'il y a du mal à ne rien faire, il n'y en a pas moins à s'occuper d'une manière stérile. S Chrysost., t. XVIII, p. 127, 129, 131, 132.

Il n'est permis à personne de rougir du travail (exemple de saint Paul). S. Chrysost., t. XVIII, p. 333; t. XXIV, p. 23, 24 (note).

Travail des mains imposé aux solitaires. S. Augustin, t. XXII, p. 349-353. — (*Traité de l'ouvrage des moines.*) S. Jérôme, t. XX, p. 105, 106, 234. — S. Epiphane, *ibid.*, p. 18.

Toute espèce de travail et d'industrie est-elle permise au chrétien? Tertullien, t. II, p. 459.

Trève de Dieu, t. XXV, p. 509

Trèves (Les mœurs dissolues des habitants de) punies par le désastre de leur ville. Salvien, t. XXIII, p. 183, 185, 187, 188.

Tribulations. De deux sortes : celles qui viennent de Dieu, celles qui viennent du monde, t. VIII, p. 282. (Voy. *Afflictions. Epreuves.*)

Tribut. Fidélité du chrétien à payer le tribut à César. S. Justin, t. I, p. 300. — S. Chrysost., t. XVII, p. 323-327. — Il appartient au prince. S. Ambroise, t. IX, p. 340, 343. (Voy. *Princes.*) — Exemple de Jésus-Christ payant le tribut au prince, *ibid.*, p. 168.

Tricalet. Sa *Bibliothèque portative des Pères.* Jugement sur cet ouvrage, t. I, p. 84.

Trigèce et Licent, disciples de saint Augustin. Anecdote qu'il raconte, t. XXI, p. 40.

Trinité. Dogme fondamental de notre foi chrétienne. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 89. — Un seul Dieu en trois personnes. Père, Fils, Saint-Esprit, sont trois personnes, mais ne forment qu'une même substance et une seule Divinité. C'est pourquoi la très sainte et consubstantielle Divinité n'est qu'un seul Dieu. S. Ephrem,

t. VIII, p. 334. — S. Cyrille de Jérusalem, *ibid.*, p. 374. (Ve Catéchèse.) — S. Chrysost., t. XI, p. 322, 411; t. XIV, p. 525-528.

Dans l'Eglise chrétienne, tout se fait au nom de la très sainte Trinité. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 91. —La foi de la Trinité est le fondement sur lequel pose toute l'Eglise. Origène, t. II, p. 291.

Le dogme de la sainte Trinité cru et professé invariablement dès l'établissement du christianisme, et dans toute la suite des siècles, t. IV, p. 387, 388. — Témoignages de S. Justin, t. I, p. 298 (et note). — Athénagore, *ibid.*, p. 342. — Théophile d'Antioche, *ibid.*, p. 345. — Origène, t. II, p. 291, 292 (et notes). — Tertullien, t. III, p. 4, 6, 7. — S. Hilaire de Poitiers, t. V, p. 343. (*Traité de la Trinité*), *ibid.*, p. 344. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 369 et suiv. — S. Basile, t. VII, p. 195. — Les Pères du concile de Rome de 379, t. VIII, p. 480-482. — S. Denys l'Aréopagite, t. XIX, p. 485

La Trinité commence à se manifester au moment de la création, t. III, p. 7; t. IV, p. 387; t. VII, p. 133; t. VIII, p. 334; t. XXI, p. 253.

Le dogme de la très sainte Trinité n'a été clairement exposé au monde que depuis la venue de Jésus-Christ, t. XXII, p. 90, 91. —S. Augustin, t. XXI, p. 370; t. XXII, p. 87.—(Traité sur la Trinité), *ibid.*, p. 88-99, 457-464. — (Lettre à Cousentius sur le mystère de la Trinité). S. Léon, t. XXIII, p. 475, 476.

Mystère au-dessus de toutes les intelligences. S. Chrysost., t. XIV, p. 307. — Origène, t. II, p. 293. — S. Hilaire, t. V, p. 348.

Point d'expressions ni de similitudes qui puissent nous donner une idée simple d'un aussi profond mystère; tout au plus quelques comparaisons imparfaites. S. Augustin, t. XXII, p. 108.

Sectes hérétiques qui le combattent, t. III, p. 4, 5, 8; t. VII, p. 403, 419; t. VIII, p. 89 et suiv.; t. X, p. 421; t. XXII, p. 81 et suiv.

Attaquée par Sabellius, ensuite par Arius, t. V, p. 86 (note). — Par Praxéas et Noët du siècle précédent. Dans quelles vues, *ibid*, p. 343. — Réfutation qu'en a faite saint Hilaire de Poitiers dans ses douze livres sur la Trinité, *ibid.*, p. 344 et suiv.

Trinité créée dans nous, image de l'incréée, t. IX, p. 448. — S. Augustin, t. XXI, p. 253.

Tristesse. Ses dangers, t. I, p. 177.

Celle qui provient du théâtre ou des lectures passionnées. S. Augustin, t. XXII, p. 376.

Tristesse chrétienne ou selon Dieu. S. Basile, t. VII, p. 256. — S. Chrysost., t. XV, p. 487 et suiv.; t. XVII, p. 425 et suiv.; (Voy. *Componction.*) t. XVIII, p. 187.

Tristesse, seule légitime. S. Chrysost., t. XVI, p. 111.

Troncs placés dans les églises. Pourquoi? S. Paulin de Nole, t. XX, p. 423, 424.

Tropinus, évêque libellatique pénitent, t. IV, p. 244.

Tryphilius. T. V, p. 430.

Typhon, juif, avec qui saint Justin engage sa conférence sur le christianisme, t. I, p. 292.

Tyrgius, évêque de Parme. Ses homélies, t. XVIII, p. 315.

U.

Ulphilas (S.), évêque goth. Traduit les saintes Ecritures, t. XXIV, p. 25.

Union de la nature divine avec la nature humaine. (Voy. *Incarnation. Jésus-Christ.*)

Union chrétienne. Combien recommandée. S. Clément, pape, t. I, p. 118. — S. Ignace d'Antioche, *ibid.*, p. 139. — S. Denis d'Alexandrie, p. 260. — S. Chrysost., t. XIII, p. 184-190. — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 228 et suiv. (Voy. *Charité. Société humaine. Support mutuel.*) — S. Cyprien (*Traité de l'unité de l'Eglise*), t. IV, p. 30 et suiv.; *ibid.*, p. 224 et suiv., 454.

Unité dans l'Eglise catholique. S. Augustin, t. XXI, p. 368, 388, 389. (Voy. *Schisme. Eglise catholique.*)

Unité de l'épiscopat, t. III, p. 238.

Université de Paris. Ses commencements, t. XXIV, p. 30, 31. — Son histoire sommaire, *ib.*, p. 180 et suiv. — Doit-elle son établissement à Charlemagne? *ib.*, p. 183 (note). — ou à Philippe-

Auguste? *ibid.* — Ses accroissements, *ibid.*, p. 184. — N'a jamais existé sans une école de théologie, *ibid.*, p. 179. — Autres études qui s'y enseignoient, *ib.*, p. 186. — Autorité et réputation dont elle a joui, *ibid.*, p. 187-189. — Ses savants, *ibid.*, p. 190. — Etude que l'on y faisoit, *ibid.*, p. 191. — Ses historiens, *ibid.*, p. 185 (note).

Eloges que lui ont donnés les souverains pontifes, *ibid.*, p. 191 (note).

Théologie enseignée dans l'Université de Paris, t. XXIV, p. 179; Aprouve l'enseignement de la philosophie d'Aristote, t. XXIV, p. 382-384. (Voy. *Pierre de Courçon. Aristote. S. Thomas d'Aquin.*)

Université d'Oxfort, fondée par Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre, t. XXIV, p. 242, 243; *ibid.*, p. 493.

Urbain II (Le pape). Ordonne la première croisade. Son discours au concile de Clermont, t. XXIV, p. 411 et suiv.

Urbicus, préfet de Rome. Sa persécution donne lieu à l'une des Apologies de saint Justin, t. I, p. 314.

Ursace, évêque arien, t. V, p. 81 (note).

Usage (Prétexte de l'). T. III, p. 184.

Usure (Crime de l'). Combattu par saint Basile, t. VII, p. 160-169. Doctrine de la tradition à ce sujet. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 109. — S. Ambroise, t. IX, p. 98-107. — S. Jérôme, t. XX, p. 347, 348. — S. Augustin, t XXII, p. 57. S. Chrysost., t. XVIII, p. 61-65. — S. Léon, t. XXIII, p 431.

Egalement pernicieuse à celui qui la fait, et à celui qui la reçoit. S. Chrysost., t. XVIII, p. 61.

La loi de Moïse défendoit l'usure; la loi de Jésus-Christ nous apprend à la sanctifier; l'une en déclaroit la pratique injuste; l'autre enseigne le moyen de la rendre légitime. Donnez votre argent à Jésus-Christ; mais donnez-le à Jésus-Christ: votre usure sera innocente. S. Paulin, t. XX, p. 425.

V.

VALENS (L'empereur). Se déclare contre la foi de la sainte Trinité, t. VI, p. 484, 485, 498. — Persécute les évêques catholiques, p. 177, 501. — Ses nouvelles dispositions en faveur de saint Basile, p. 505.

VALENS, évêque arien. T. V, p. 81 (note); t. XX, p. 393.

VALENTIN. Son hérésie, t. X, p. 418.

VALENTINIENS, hérétiques des premiers siècles. T. I, p. 161; t. III, p. 1. — Histoire de cette secte, *ibid.*, p. 2.

VALENTINIEN (L'empereur). Essaie de réunir les catholiques aux Ariens, t. V, p. 357. — Sa mort tragique, t. XX, p. 278.— Discours de saint Ambroise à son sujet, t. IX, p. 491 (et note) — Son éloge, *ibid.*, p. 425—427.

VALÈRE, évêque d'Hippone. Ordonne Augustin prêtre, t. XXI, p. 15. — Lui confie l'administration de son église, *ibid.*, pag. 16, 19, 20.

VALÉRIEN, ami de saint Eucher, qui lui adresse sa lettre sur la solitude, ou mépris du monde, t. XXIII, p. 42. — Fruits qu'il en recueille, *ibid.*, p. 179.

VALÉRIEN (S.). Préside le concile d'Aquilée, t. IX, p. 493.

VALÉRIEN (L'empereur), persécuteur des chrétiens. Châtié par la justice du ciel, t. V, p. 170

VALLADIER, prédicateur français. T. XXV, p. 577. — Son Oraison funèbre du roi Henri IV, *ibid.*

Vanité des choses humaines. S. Chrysost., t. XV, p. 330 et suiv.; *ibid.*, p. 337, 338; t. XVI, p. 1—30 (sur la disgrâce d'Eutrope); *ibid.*, p. 46 (Voy. *Biens du monde.*) — Homélie sur ces paroles *Cependant l'homme se fatigue et se trouble vainement lui-même*, t. XV, p. 330 et suiv.

Vanité des richesses et de la gloire humaine. (Voy. ces mots. — Vanité dans l'amour des louanges, t. I, p. 459; t. III, p. 84 et suiv. — S. Chrysost., t. XV, p. 340-371.

Qu'est-ce que s'attacher à la vanité? S. Augustin, tom. XXI, p. 418.

Vanité secrète dans les bonnes œuvres en détruit le mérite. S. Jérôme, t. XX, p. 212.

Vandalbert. Ses poésies, t. XXIV, p. 510.

Vandales. Leur irruption dans les provinces romaines, dirigée par les secrètes vengeances du ciel irrité. Salvien, t. XXIII p. 200—203.

Varron. Système de Varron et de Cicéron sur les dieux du paganisme, réfuté par saint Augustin, t. XXI, p. 216; *ibid.*, p. 236, 238.

Vassoult, traducteur de l'*Apologétique* de Tertullien. Jugement sur cette version, t. II, p. 320 (note).

Vengeance. Interdite au chrétien, t. II, p. 265, 398, 399; t. III, p. 128 et suiv.; t. IV, p. 67, 70. — S. Chrysost., t. XII, p. 169, 170; t. XIX, p 214.

N'est jamais permise, même contre ses plus ardents persécuteurs. Tertullien, t. II, p. 399. S. Cyprien, t. IV, p. 98 et suiv. — S. Augustin, t. XXII, p. 30, 31.

Appartient à Dieu seul. Tertullien, t. III, p. 128. — Attente aux droits de Dieu. S. Chrysost., t. XIX, p. 219 et suiv., 225.— S. Augustin, t. XXI, p. 404.

Qui ne pardonne pas renonce à être pardonné, *ib.*, p. 232 et suiv., 236—238, 241, 252. (Voy. *Oraison Dominicale.*)

Prétextes allégués par le vindicatif, *ibid.*, p. 221, 246.

Révolte formelle contre l'ordonnance de Jésus-Christ. S. Chrysost., t. XIX, p. 228. (Voy. *Amour des ennemis.*)

Crime odieux. S. Chrysost., t. XIV, p. 186.

Se venger n'est pas une action de force ni de grandeur, mais de bassesse et de lâcheté. S. Ambroise, t. IX, p. 191.

Qui se venge, Dieu se vengera de lui, t. IX, p. 242, 243.

Pardonner à l'exemple de Jésus-Christ pardonnant à ses bourreaux, *ibid.*, p. 244 et suiv., 251; t. IV, p. 98; t. XIV, p. 319, 320, 358, 359. — Du saint patriarche Joseph, t. XIX, p. 247. — De David, *ib.*, p. 248. (Voy. *David.*) — S. Basile de Séleucie, *ib.*, p. 417. (Voy. *Pardon des injures.*)

La vengeance a-t-elle été permise par l'ancienne loi? t. II, p. 265, 398. S. Chrysost., t. XIII, p. 447—452. — Interdite par la loi

de Moïse comme par celle de l'Evangile. Tertullien, t. II, p. 503, 518, 519, 251. S. Chrysost., t. XIX, p. 214. — La loi nouvelle recommande le pardon des injures avec bien plus de précision et d'autorité que l'ancienne. S. Chrysost., t. XIII, p. 447-452.

Désir de vengeance rend aussi coupable que l'exécution elle-même. S. Isidore de Peluze, tom. XIX, pag. 393. Tertullien, t. III, p. 128.

De quelle manière les chrétiens se vengent de leurs persécuteurs, t. VI, p. 215, 216.

Il est une colère légitime; il n'y a point de vengeance permise. S. Chrysost., t. XVIII, p. 86.

Verbe. Diverses acceptions de ce mot. S. Jérôme, t. XX, p. 77. — Appliqué spécialement à Jésus-Christ. Tertullien, t. II, p. 367.

Diverses formes sous lesquelles le Verbe s'est fait voir à ceux qui suivent sa doctrine. Origène, t. II, p. 143.

Verbe (Eternité du). S. Basile, t. VII, p. 211 et suiv., 409, 415. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 399. — S. Proclus de Constantinople, t. XIX, p. 349, 350. — S. Augustin, t. XXI, p. 487. — S. Chrysost., t. XIII, p. 493; t. XIV, p. 285 et suiv. (Voy. *Jésus-Christ Messie.*)

Vérité. Etrangère ici-bas. Tertullien, t. III, p. 323.

Les hommes la trouvent aimable lorsqu'elle leur montre la lumière; elle leur est odieuse lorsqu'elle leur fait voir leurs imperfections. S. Augustin, t. XXII, p. 413.

La vérité est ennemie de toute dissimulation. S. Chrys., t. XVIII, p. 107. — Son autorité, *ibid.*, p. 108.

Vérité opposée au mensonge. Doctrine de S. Augustin, t. XXI, p. 173. — Est-il permis d'y manquer, dans quelles circonstances? S. Augustin, t. XXII, p. 340 et suiv. (*Livres à Consentius*); t. X, p. 195; *ibid.*, p. 169. (Voy. *Mensonge.*) — S. Ephrem, t. VIII, p. 258, 259.

Vérité, plus ancienne que l'erreur. Tertullien, t. II, p. 427, 506; t. III, p. 95.

Le mensonge date de loin; la vérité étonne toujours par un air de nouveauté. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 375

Vérité; comment se montre à nos regards, t. XXIII, p. 353.

L'ancienne philosophie avoit entrevu quelques rayons de la vérité. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 382.

Connoissance de la vérité réservée au temps du Messie, t. III, p. 411.

La vérité chrétienne a triomphé de tous les obstacles. S. Augustin, t. XXI, p.. 296. (Voy. *Propagation évangélique. Apôtres. Martyrs.*)

Il n'y a que Dieu qui puisse nous faire connoître la vérité. Tertullien, t. III, p. 46.

Jésus-Christ vérité essentielle. S. Irénée, , t. I, p. 168. — Tertullien, t. III, p. 218. — Donne la vie à ceux qui s'y soumettent, et la mort à ceux qui y résistent. S. Gaudence, tom. VIII, pag. 460.

Recherche de la vérité. S. Augustin, t. XXI, p. 34.

Nous n'avons plus besoin de curiosité avec Jésus-Christ, ni de recherches après l'Evangile. Tertullien, t. III, p. 219

Jusqu'où doit être porté l'amour de la vérité, t. XXII, p. 342, 343.

Verneuil (Dom), bénédictin de Saint-Maur, avoit préparé une édition nouvelle des OEuvres de saint Grégoire de Nazianze, projet non exécuté.

Version italique de l'Ecriture. S. Jérôme, t. XX, p. 56, 57 (et notes). — S. Augustin, t. XXI, p. 94; *ibid.*, p. 328.

Vertu. Sa définition. S. Chrysost., t. XII, p. 157 et suiv.; t. XVIII, p. 136; *ibid.*, p. 137, 138, 142.

Le sentiment de la vertu est inné dans nous. S. Chrysost., t. XVIII, p. 139. (Voy. *Conscience. Loi naturelle.*)

Son autorité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 20.

Comparaison de l'homme vertueux avec celui qui ne l'est pas, *ib.*, p. 146.

Toute vertu qui n'a point pour but la béatitude éternelle n'est pas vraie. S. Augustin, t. XXII, p. 222.

Vertus sans la foi, feuilles stériles. Saint Ambroise, tom. IX, pag. 126

La vertu n'est autre chose qu'un souverain amour de Dieu. S. Augustin, t. XXI, p. 157.

Consiste à aimer tout ce que Dieu aime, à haïr tout ce que Dieu hait. S. Chrysost., t. XVIII, p. 136.

Ce que l'on appelle vertu, c'est un ensemble de qualités vertueuses. S. Ephrem, t. VIII, p. 269. — Toutes les vertus se tiennent. S. Chrysost., t. XVIII, p. 137.

Sa force. A quelle élévation elle porte l'homme. S. Chrysost., t. XVII, p. 240 et suiv.

Tend toujours à la perfection, *ib.*, p. 148. — Comparée à l'échelle de Jacob. S. Ambroise, t. IX, p. 123.

L'exercice de la vertu ne fut jamais sans combats. S. Chrysost., tom. XVII, pag. 248, 215 et suiv., 369; tom. XVIII, p. 145, 147.

Son joug n'est dur qu'à ses commencements, *ibid.*

Le vice avoisine de près la vertu. S. Chrysost., t. XVIII, p. 230 et suiv.

Diverses sortes de vertus, *ib.*, p. 152.

Son imperfection et sa foiblesse. S. Grégoire de Nazianze, t. VII, p. 32.

Son caractère. S. Augustin, t. XXI, p. 398. — Ce qui distingue la vertu chrétienne, c'est le mépris qu'elle fait de toutes les choses de la terre. S. Chrysost., t. XVIII, p. 139.

Veut être pratiquée pour elle-même. S. Chrysost., t. XV, p. 344; t. XVIII, p. 142.

Vertus cardinales. S. Ambroise, t. IX, p. 191. — S. Bernard, t. XXV, p. 229. S. Augustin, t. XXI, p. 157.

Vertus théologales. Toute science et toute interprétation des Ecritures est fondée sur ces trois choses : la foi, l'espérance et la charité. S. Augustin, tom. XXI, pag. 91; *ibid.*, p. 168—179. — S. Chrysost., t. XI, p. 7, 8.

Vertus humaines. Fausses. Origène, t. II, p. 302. — S. Ambroise t. IX, p. 152, 153. — Stériles pour les récompenses du ciel. S. Augustin, t. XXI, p. 374, 424, 425, 426. — Vices colorés, qui en imposent par un vain simulacre de probité. S. Augustin, t. XXII, p. 35.

Vertus philosophiques. Leur vanité, t. I, p. 140, 383, 384, t. III, p. 48. — S. Eucher, t. XXIII, p. 73. — S. Augustin, t. XXI, 227, 228 (note), 423, 425. — t. XXII, p. 35, 104 (note); *ibid.*, 223. — Julien Pomère, t. XXIII, p. 104. — S. Chrysost., t. XV, p. 415 et suiv.

Vestales. (Voy. au mot *Virginité.*) — Demande en leur faveur. S. Ambroise s'y oppose, t. IX, p. 319.

Veuves. Saintes veuves de l'ancien Testament. S. Ambroise, t. IX, p. 239.

Mérite de cette profession. S. Chrysost., t. XV, p. 154 et suiv.

Veuves chrétiennes. Tertullien, t. III, p. 204, 105, 110.—S. Bernard, t. XXV, p. 210.

Saint Augustin n'approuve point celles qui se remarient, t. XXII, p. 334.

Règles de conduite pour les veuves chrétiennes. S. Augustin, *ibid.* — S. Ambroise (Livre *des Veuves*), t. IX, p. 238 et suiv.; t. III, p. 104 —Traité de Tertullien à sa femme, *ibid.*, p. 203 et suiv. — S. Jérôme, t. XX, p. 220—223.

Défauts où elles peuvent tomber. S. Chrysost., t. X, p. 313 et suiv.

Embarras où la jette la séparation d'un mari, t. X, p. 175; *ibid.*, p. 204 (note.)

Veuve de Sarepta. S. Chrysost., t. t. XIX, p. 137-140.

Viatique (Le saint), ou l'Eucharistie portée aux malades, t. V, p. 443; t. VIII, p. 108; t. X, p. 551. — Les veuves, les malades, les prisonniers, ceux que la persécution tient éloignés de leurs maisons ne doivent point être abandonnés, ni privés de la communion. S. Cyprien, t. IV, p. 200.

Vice et Vertu. Représentés allégoriquement, t. I, p. 428.

Tout vice est une maladie de l'âme, comme la vertu en est la santé. S. Basile, t. VII, p. 131.

Répandu partout, t. III, p. 275.

Nous pouvons tomber dans le vice par la voie même de la vertu. S. Paulin de Nole, t. XX, p. 422.—Le vice avoisine de près la vertu. S. Chrysost., t. XVIII, p. 230—232; *ibid.*, l'article

Morale chrétienne, *Vices et Vertus*, p. 1 et suiv. (Voy. *Péchés.*)

Se défier même des plus indifférents, t. III, p. 448. (Voy. *Fautes légères.*)

Vices des grands. Salvien, t. XXIII, p. 137, 146, 147.

Vicissitudes humaines. S. Jérôme, t. XX, p. 280; *ibid.*, p. 338. — S. Eucher, t. XXIII, p. 55. — S. Chrysost., t. XV, p. 302 et suiv.; t. XVI, p. 1 et suiv.

Victoire. Les Romains en avoient fait une déesse, t. IX, p. 333. — Constance avoit fait enlever son autel, *ibid.*, p. 334. — Eugène en accorde le rétablissement, *ibid.*, p. 373. — Requête du sénateur Symmaque en faveur de l'autel de la Victoire, t. IX, p. 7, 318. — — Réfutée par saint Ambroise, *ibid.*, p. 325, — et par Prudence, t. XX, p. 469.

Victoires du peuple romain, à quelles causes les rapporter. S. Augustin, tom. XXI, pag. 220, 227, 230. — Tertullien, tom. II, p. 382.

Victor de Vite. Sa relation de la persécution exercée contre les catholiques d'Afrique par Hunéric, roi des Vandales, t. XXIII, p. 511—518.

Victor de Garbie, évêque donatiste. T. V, p. 267.

Victor. Ecrit d'une manière peu ménagée à saint Augustin, qui lui répond, t. XXI, p. 44 et suiv., 47 et suiv.

Victorin d'Afrique. Son éloge, t. XX, p. 485. — Ses écrits, *ibid.*, p. 487. — Ses traductions, t. I, p. 94. — Avoit été l'un des maîtres de saint Jérôme, t. XX, p. 51 (note); *ibid.*, p. 191.

Vie présente et vie future. Tel est le partage que Dieu a établi entre la vie présente et la vie future. Dans la première, tout passe bien vite, et les biens et les maux; dans la vie future, les biens et les maux seront éternels, parce qu'elle ne finira jamais. Lactance, t. III, p. 436. — S. Chrysost., t. XV, p. 181; *ibid.*, p. 302 et suiv.

La vie présente ne fait que nous conduire à une vie meilleure. S. Basile, t. VIII, p. 352, 353.

Vie présente comparée à l'éternité. S. Chrysost., t. XVI, p. 301, 304.

Vie humaine. Ses misères. S. Ambroise, t. IX, p. 107. — S. Eucher, t. XXIII, p. 51. — S. Bernard, t. XXIV, p. 356, 363, 367, 369. S. Chrysost., tom. XV, pap. 303. — S. Augustin, tom. XXII, p. 432.

Est-elle un songe ou une réalité ? t. III, p. 363.

Ses vicissitudes. S. Ephrem, t. VIII, p. 185 et suiv., p. 222. — S. Eucher, t. XXIII, p. 55. — S. Basile, t. VII, p. 2 et suiv.; *ibid.*, p. 30, 260.

N'est qu'un mélange de biens et de maux. S. Gaudence, t. VIII, p. 460. — Semée d'écueils et de dangers. S. Chrysost., t. XV, p. 302—305, 312, 315 et suiv.

Ses traverses avant d'arriver au tombeau S. Ephrem, t. VIII, p. 239, 249. — S. Chrysost., t. XV, p. 320-330 (Homélie *sur les vanités des choses de ce monde*). — Comment s'y préparer. S. Ephrem, t. VIII, p. 283.

Brièveté de la vie; conséquence qu'il en faut tirer. S. Chrysost., t. XVI, p. 226.

Ses continuelles agitations. S. Chrysost., t. XVI, p. 230, 231.

Mort de tous les jours. S. Cyprien, t. IV, p. 152.

Vie, voyage. S. Chrysost., t. XVI, p. 222, 223. — Fleuve qui qui s'échappe à chaque instant. S. Augustin, tom. XXI, p. 538.

Vie humaine, sa fragilité. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 411. S. Basile, t. VII, p. 105, 260, 290, 297, 311.

Chemin qui se termine au tombeau. S. Basile, t. VII, p. 153-156. (Imitation par Bossuet). — S. Ambroise, t. IX, p. 125. — Lactance, t. III, p. 434. S. Augustin, t. XXII, p. 40, 41; *ibid.*, p. 443.

Aboutit à un double abîme. Lactance, t. III, p. 435 — S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 59.

Chemin où les biens et les maux passent également. S. Chrysost., t. XII, p. 84.

Faites moi connoître, ô mon Dieu, le nombre de mes jours, qui est et qui subsiste (Paraphrase éloquente de ces paroles). S. Augustin, t. XXI, p. 565—568.

Vie éternelle. S. Chrysost., tom. XVII, pag. 456. (Voy. *Salut. Royaume du ciel.*)

Vie éternelle, ou royaume de Jésus-Christ; à quel prix on peut l'acquérir. S. Ephrem, t. VIII, p. 270.

Vie de l'âme et vie du corps. S. Augustin, t. XXI, p. 386.

Vie de la chair et vie de l'esprit. S. Chrysost., t. XVIII, p. 206-208.

Ce que l'Apôtre appelle *Vie de la chair*. S. Chrysost, t. XVII, p. 271. (Opposée à la vie de l'esprit); *ibid.*, p. 273.

Vie chrétienne. S. Paulin, t. XX, p. 417. — S. Jérôme, *ibid.*, p. 145—156, 302. — L'Evangile tout entier nous prêche le renoncement à nous-mêmes, le mépris de la vie chrétienne pour une vie meilleure. Origène, t. II, p. 280 — S. Chrysost., t. XVII, p. 238—275. — N'admet nul partage. S. Clément d'Alexandrie, t. I, p. 438, 439 — Tertullien, t. II, p. 462 S. Cyprien, t. IV, p. 50. — S. Ambroise, t. IX, p. 88, 130, 148, 149. — S. Chrysost., t. XII, p. 50 et suiv.; t. XVII, p. 403, 404.

Exhortation à la vie spirituelle, c'est-à-dire à la pratique de tous les devoirs de la vie chrétienne. S. Ephrem, t. VIII, p. 267 et suiv. — S. Augustin (Enchiridion), t. XXI, p. 167 et suiv. — S. Eucher, t. XXIII, p. 40.

Détachement qu'elle exige. S. Jérôme, tom. XX, pag. 145—156, 302.

Vivre de la vie de Jésus-Christ. Ce que c'est. S. Chrysost., t. XVIII, p. 200-215.

Vie mondaine. S. Chrysost., t. XIV, p. 288 et suiv. (Voy. *Monde. Vices. Péchés.*)

Vie civile. Ses devoirs. La morale chrétienne les recommande et les prescrit. S. Jérôme, t. XX, p. 210 (et note).

Vie heureuse. S. Augustin, t. XXII, p. 412. — Livre du même *sur la vie heureuse*, t. XXI, p. 34 et suiv. (Voy. *Bonheur.*)

Vie solitaire ou vie commune. Laquelle est préférable? tom. VI, p. 393, 515; t. XX, p. 104, 105. — Est-il toujours convenable de l'embrasser? S. Chrysost., t. XV, p. 34.

Vie solitaire, moins exposée aux dangers qui menacent le salut. S. Chrysost., t. X, p. 473 et suiv., 479 et suiv., 485. — Ses avantages. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 23.

Vie monastique, règles de discipline, t. VII, p. 447. — S. Augustin, t. XXII, p. 353.

Vie religieuse. S. Chrysost., t. XVIII, p. 232; *ibid.*, p. 247-262. — Son apologie par saint Jean Chrysostôme, t. X, p. 76. — Par S. Thomas d'Aquin, t. XXV, p. 60-65. — Par S. Jérôme, t. XX, p. 386.

Vie religieuse. Différence entre l'action et la contemplation. S. Augustin, t. XXI, p. 280.—Traité de Julien Pomère sur la vie contemplative, t. XXIII, p. 392-409.

Vieillards débauchés. S. Chrysost., t. XVII, p. 283—286.

Vienne (Eglise de). Témoignage rendu à la dignité de son siége, t. XXIII, p. 21. — Concile de Vienne, où l'ordre des Templiers est aboli, t. XXIV, p. 517.

Vierges. Conseils donnés aux vierges chrétiennes. Voy. les Traités de Tertullien, *de la pudeur*, et que *les vierges doivent être voilées*, t. III, p. 80, 108. — Le Traité de saint Cyprien *De bono pudicitiæ*, t. IV, p. 74. — Tiennent dans l'Eglise le second rang après les saints confesseurs, *ib.*, p. 82. — Eloge des vierges, *ibid.*, p. 103; t. IV, p. 73. (Voy. *Virginité.*)

Vierges et veuves indigentes entretenues aux dépens des Eglises, t. X, p. 363, 369.

Vigilance, hérétique. Attaque le culte des saintes images, et les reliques des martyrs. Combattu par saint Jérôme, t. XX, p. 173, 382.

Vigilantius d'Arles. Décrétale du pape saint Léon, adressée à cet évêque (contre la simonie), t. XXIII p. 483.

Vigile (Le pape). Sa conduite dans l'affaire des trois chapitres, t. XIX, p. 509; t. XXIV, p 46.

Vigor (Simon), recteur de l'Université de Paris, tom. XXV, p. 548.

Vincent (S.), martyr. Prudence, t. XX, p. 467.

Vincent. De la secte des Rogatistes. T. XXI, p. 45.

Vincent de Lérins. Son *Commonitorium*, ou Avertissement,

t. XXIII, p. 269 et suiv. — Jugement sur cet ouvrage par saint Eucher, *ibid.*, p. 270. — Extraits de cet ouvrage, *ibid.*, p. 271-305. — Son éloge par Bossuet, *ibid.*, p. 307.

Son second avertissement, *ibid.*, p. 305; *ibid.*, p. 271 (note).

Vincent Ferrier (S.). Ses sermons, t. XXV, p. 524-528. — Succès extraordinaire de ses prédications, *ibid.*, p. 527.

Vincent de Beauvais. T. XXIV, p. 483. — Ses ouvrages, *ibid.*

Vindémialis (S.), confesseur d'Afrique. T. XXIII, p. 516.

Virginité. Vertu nouvelle établie avec le christianisme. S. Chrysost., t. XV, p. 150; t. XVIII, p. 235.

Pourquoi ne fut pas prescrite dans l'ancienne loi. S. Chrysost., t. XVIII, p. 241, 242.

Éloge de la virginité. Tertullien, t. III, p. 103, 112. — S. Cyprien, t. IV, p. 82; 162. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 27; t. IX, p. 221 et suiv., 245, 256. — S. Bernard, t. XXV, p. 168.

Virginité consacrée par l'exemple de Jésus-Christ, t. III, p. 117. — Jésus-Christ vierge, Marie vierge ont consacré dans les deux sexes la virginité. S. Jérôme, t. XX, p. 380.

Héroïsme de la virginité chrétienne. S. Cyprien, t. IV, p. 82. — S. Chrysost., t. XV, p. 151; t. XVIII, p. 245.

Vierges qui s'étoient donné la mort pour sauver leur chasteté, t. IX, p. 537. — S. Chrysost., t. XVI, p. 576.

La pureté évangélique de nos vierges chrétiennes, preuve de la divinité du christianisme. S. Chrysost., t. XV, p. 151.

Estime que les païens eux-mêmes ont accordée à la virginité. S. Athanase, t. V, p. 209. — S. Ambroise, t. IX, p. 243. — S. Jérôme, t. XX, p. 375.

Avec quelle sévérité ils punissoient leurs vestales quand elles avoient violé la chasteté. Exemple de la vestale Minucia, enterrée vive. S. Jérôme, t. XX, p. 375.

Vestales romaines, comparées aux vierges chrétiennes. S. Ambroise, t. IX, p. 329.

Il n'appartient qu'à l'Église, vierge sacrée, l'unique épouse de Jésus-Christ, d'engendrer des vierges sacrées. S. Augustin, t. XXII, p. 327.

Mœurs des vierges chrétiennes. S. Ambroise, t. IX, p. 329. — S. Chrysost., t. XV, p. 150 et suiv.

A quoi s'exposent ceux qui la décrient. S. Chrysost. t. XVIII, p. 243. — Contre les détracteurs de la vie religieuse, *ibid.*, p. 247-262.

Objections contre la virginité, *ib.*, p. 242.

Avantages de la virginité sur le mariage. S. Chrysost., t. XVIII, p. 264-266. — Préférable au mariage. S. Jérôme, t. XX, p. 204 et suiv.; *ib.*, p. 373, 380. — Si le mariage est bon, la virginité est encore meilleure. S. Augustin, t. XXII, p. 324, *ibid.*, p. 328.

L'éloge de la virginité ne doit pas s'étendre jusqu'au blâme du mariage. S. Chrysost., t. XVIII, p. 238, 239.

La haine du mariage n'est pas l'amour de la virginité. S. Chrysost., t. XVIII, p. 236, 237 (et note).

A quoi elle engage. S. Ambroise, t. IX, p. 259. — S. Cyprien, t. IV, p. 74, 76 et suiv., 80, 82. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 294.

Conseils donnés aux vierges chrétiennes. S. Jérôme, t. XX, p. 194 et suiv. (Lettre à Eustochium.) — S. Bernard, t. XXV, p. 168-171.

De l'âge nécessaire pour contracter l'engagement de la virginité, t. IX, p. 247, 248.

Toute vierge ne doit pas seulement être chaste, mais le paroître, et en avoir la réputation. S. Cyprien, t. IV, p. 74.

Modestie qui doit régner dans tout leur extérieur, t. X, p. 516.

Délicatesse de sa pudeur. S. Ambroise, t. IX, p. 155. — S. Cyprien, t. IV, p. 74.

La virginité n'est pas toujours la chasteté: celle-ci appartient à l'âme, l'autre au corps. S. Augustin, t. XXII, p. 223.

Dangers qui l'assiègent. S. Chrysost., t. X, p. 321; t. XVIII, p. 243.

Virginité telle que l'Evangile la recommande. S. Chrysost., t. XVIII, p. 246, 247, 264, 265; t. XIX, p. 5. (Voy. *Charité.*)

La vertu de l'humilité recommandée particulièrement aux vierges.

S. Augustin, t. XXII, p. 332. — S. Bernard, t. XXV, p. 285, 464, 470. (Voy. *Humilité.*)

Moins vaut la virginité orgueilleuse que le mariage obéissant; car le mariage n'est condamné nulle part dans l'Écriture, et la désobéissance l'est partout. S. Augustin, t. XXII, p. 327.

Vierges ne doivent point habiter avec les hommes. S. Chrysost., t. X, p. 322, 323; t. XIX, p. 184 (Voy. *Fuite des occasions*); t. XVIII, p. 268 et suiv. (Traité à ce sujet.)

Vierges sous le nom de *Sous-introduites*. S. Chrysost., t. X, p. 368; t. XVIII, p. 189, 288—294.

Plaintes de saint Jean Chrysostome sur le relâchement des mœurs parmi celles de son temps, t. X, p. 320 et suiv.; t. XVIII, p. 280-282.

Celles qui ont manqué à leurs devoirs s'exposent à de rigoureux châtiments. Quelle pénitence doit-on leur imposer. S. Basile, t. VII, p. 434. — S. Ambroise, t. IX, p. 257 et suiv.

Avis de saint Basile à une vierge qui s'étoit rendue criminelle, t. VII, p. 458.

Combien elle s'est avilie. S. Chrysost., t. XVIII, p. 267, 268, 283.

De l'éducation d'une vierge. Traité de saint Ambroise adressé à la vierge Ambrosia, t. IX, p. 251, 252 (note).

Discours pour une profession religieuse. S. Ambroise, t. IX, p. 256. — S. Augustin, t. XXII, p. 327—334.

Traités sur la virginité. S. Ambroise, t. IX, p. 327 et suiv. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 236 et suiv. —S. Augustin, t. XXII, p. 327—334.

Les vierges folles. S. Chrysost., t. XIV, p. 201-211. — Différence entre les vierges sages et les vierges folles, *ibid.*, p. 203. — Leur crime fut de manquer à la charité. S. Chrysost., t. XIV, p. 207, 209; t. XIX, p. 40, 41.

Vierge. La sainte vierge Marie, mère de Jésus-Christ, déclarée pleine de Dieu. Doctrine des temps apostoliques, t. IV, p. 435. — Témoignages de saint Ignace d'Antioche, t. I, p. 133.— De saint Denis d'Alexandrie, t. I, p. 206 — Alléguée par les Pères du con-

cile d'Ephèse, t. XIX, p. 499, 500. — De saint Alexandre d'Alexandrie, t. V, p. 106. — De saint Athanase, *ibid.*, p. 230, 246, 252. — De saint Epiphane, t. XX, p. 17-22 (et note). —De saint Jérôme, *ibid.*, p. 207, 404, 409. — De saint Cyrille d'Alexandrie, t. XIX, p. 359, *ibid.*, p. 371, 373, 499. — De saint Augustin, t. XXII, p. 107. — De Georges de Nicomédie, t. XIX, p. 437. — De saint Jean de Damas, *ibid.*, p. 453, 454. — De Chrysippe de Jérusalem, t. XXIII, p. 518. — S. Ildephonse, t. XXIV, p. 142. — Le vénérable abbé Godefroi; *ibid.*, p. 457. — Pierre Comestor, *ibid.*, p. 466. — De saint Bernard, t. XXV, p. 292, 341 (et note). — De saint Chrysostôme, t. XIV, p. 539-543. — De saint Ambroise, t. IX, p. 157 et suiv. — Jacques de Voragime, t. XXV, p. 487. — L'abbé Rupert, *ibid.*, p. 19, 20.

Sa virginité vengée contre les calomnies de Celse. Origène, t. II, p. 32; t. III, p. 25, 26. — De Jovinien, t. XX, p. 207, 371, 380.

Mère de Dieu, en demeurant toujours vierge. Les mêmes. Saint Paulin de Nole, t. XX, p. 429, 430. — S. Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 393, 401. — S. Gaudence, *ibid.*, p. 457. — Saint Grégoire de Nysse, *ibid.*, p. 41, 42, 43; t. XXIII, p. 79, 80 (note). — S. Basile, t. VII, p. 188. — S. Bernard, t. XXV, p. 292, 301. — Calomnies d'un écrivain moderne, contre le dogme de la maternité divine, t. XIX, p. 371 (note). — Doctrine de saint Cyrille d'Alexandrie, contre Nestorius, *ib.*, p. 359, 371, 373, 499. — Saint Ambroise cité par le pape saint Célestin, t. XX, p. 490. — Les Pères du troisième concile œcuménique d'Ephèse, t. XIX, p. 499.

Comparée avec Eve. Réparatrice du genre humain dont Eve fût la corruptrice. S. Epiphane, t. XX, p. 22 (et note). — S. Jérôme, *ibid.*, p. 207. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 44, 45.

Marie *pleine de grâce*. S. Athanase, t. V, p. 252. — S. Ambroise, t. IX, p. 156, 157, 251. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 42.

Est l'accomplissement de toutes les prophéties. S. Bernard, t. XXV, p. 292, 341.

Ses perfections. S. Ambroise, t. IX, p. 157-159, 228, 229 (note).

— S. Bernard, t. XXV, p. 290, 345, 470. — S. Augustin, t. XXII, p. 328.

Bienheureuse par l'accomplissement fidèle de la volonté de Dieu, S. Chrysost., t. XVIII, p. 141.

Ses grandeurs. S. Bernard, t. XXV, p. 344.

Marie, sanctuaire de la Divinité, choisie pour être l'instrument de notre salut. S. Ephrem, t. VIII, p. 250.

Sainte avant sa naissance. S. Bernard, t. XXV, p. 181. — Saint Augustin croit pouvoir affirmer que seule, de tous les enfants d'Adam, Marie est née sans péché, t. XXII, p. 146 (et note).

Annonciation de la Vierge. S. Grégoire de Nysse, tom. VIII, p. 43.

Sa chasteté s'effraie à la vue de l'Ange. S. Ambroise, t. IX, p. 156. — S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 42, 43 (et note).

Son inaltérable pureté. S. Ambroise, t. IX, p. 251, 253.

Décret de la Faculté de théologie de Paris, concernant la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, t. XXV, p. 519.

Fête de la Conception de la sainte Vierge était nouvelle au temps de saint Bernard. Motifs du saint docteur pour n'en pas approuver l'institution, t. XXV, p. 178-180 (et note), p. 179.

Témoignages rendus par saint Bernard à la gloire de Marie, *ibid.*, p. 180.

Sa visite à sainte Elisabeth. S. Ambroise, t. IX, p. 160. — Saint Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 43.

Fête de la purification. Homélie attribuée à saint Cyrille de Jérusalem, t. VIII, p. 441.

Marie au Calvaire. Georges de Nicomédie, t. XIX, p. 438. — S. Ambroise, t. IX, p. 183, 184 (et note); *ibid.*, p. 428; *ibid.*, p. 229-231, 253 (et note). — S. Bernard, t. XXV, p. 345

Homélie pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. S. Bernard, t. XXV, p. 339-346. — S. Epiphane, t. XX, p. 16, 17.

Son pouvoir auprès de son divin Fils, t. VIII, p. 450.

Mère de Dieu et des chrétiens. S. Jérôme, t. XX, p. 408.

La sainte Vierge Marie, modèle du chrétien. S. Ambroise, t. IX, p. 228, 231, 255.

Comment nous devons célébrer ses fêtes. S. Jérôme, t. XX, p. 407.

Vigilance chrétienne (Exhortation à la). Homélie de saint Basile à ce sujet, t. VII, p. 235 et suiv; *ibid.*, p. 255; t. IX, p. 379.

Visites oiseuses T. IX, p. 190; t. XIX, p. 190. (Voyez *Conversations.*)

Visions fréquentes dans l'Eglise primitive, t. III, p. 329 (note); t. IV, p. 190 (et note).

Vivès (Jean Louis). Ses ouvrages, t. XXV, p. 550.

Vocation des gentils. Son accomplissement. Argument invincible en faveur du christianisme, t. IV, p. 437 et suiv. (Voy. les Homélies de saint Jean Chrisostôme sur l'Epître aux Romains, t. XI, p. 83 et suiv.; le même, t. XV, p. 110 et suiv.)

Deux sortes de vocations. S. Augustin, t. XXII, p. 234. — Distincte de l'élection à la gloire éternelle, *ibid.*, p. 176-178.

Vocation des élus. S. Prosper, t. XXIII, p. 385.

Contre les vocations forcées. Salvien, t. XXIII, p. 237. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 258, 259.

Voeu. De quelle lourde chaîne on se charge, quand on fait à Dieu des promesses que l'on ne tient pas. S. Ambroise, t. IX, p. 181. — Le saint évêque n'approuve pas que l'on en fasse légèrement, t. IX, p. 205.

Voie large et voie étroite. S. Paulin, ,. XX, p. 423. — Voie étroite. S. Chrysost., t. XVII, p. 242 et suiv., 247; *ibid.*, p. 259-265.

Voix de Dieu. Par combien de voix Dieu nous parle. S. Chrysost., t. XII, p. 339, 340 (et note).

Volonté libre n'est pas dépendante de la nécessité. S. Bernard, t. XXV, p. 498. (Voy. les mots *Grâce. Liberté.*)

Conformité du chrétien à la volonté de Dieu. S. Cyprien, t. IV, p. 63 et suiv., 129, 160. — Abandon à la volonté de Dieu. S. Basile, t. VIII, p. 16. — S. Augustin, t. XXII, p. 16. (Voy. *Vie chrétienne. Souffrances.*)

La plupart des hommes se perdent moins par faute de connoître Dieu ou de tomber dans une coupable dépravation, que pour ne

vouloir pas soumettre leur volonté à celle de Dieu. S. Basile, t. VII, p. 427.

Volupté. Ses piéges séducteurs. S. Ambroise, t. IX, p. 33, 34. (Voy. *Plaisirs des sens.*) — L'histoire du serpent tentateur expliquée allégoriquement par les piéges de la volupté. S. Grégoire de Nysse, t. VIII, p. 19.

Vulgate par S. Jérôme, t. XX, p. 56, 57; t. XXI, p. 328.

W.

Walafride Strabon. Son livre *De l'origine et des progrès des choses ecclésiastiques*, t. XXIV, p. 318. — Ses poésies, *ibid.*, p. 516, 517.

Warnefride. T. XXIV, p. 511. — Ses poésies.

Wicentini (Zacharie Benoît). Son poème, t. XXIV, p. 521, 522.

Wiclef. Ses erreurs condamnées par un concile de Londres, de 1382, t. XXV, p. 518.

Winkelman. Assertion hasardée de cet écrivain, t. XVII, p. 303.

Wulfade, archevêque de Bourges, t. XXIV, p. 285. — Instruction pastorale adressée par lui à ses diocésains.

X.

Xerxès, roi de Perse. Son expédition contre la Grèce, tom. VI, p. 499.

Ximénès (Le cardinal). Son éloge, t. XXV, p. 548, 549.

Y.

Yves de Chartres. T. XXIV, p. 402-410. — Son Homélie pour le jour des Rameaux, *ibid.*, p. 409. — Plus célèbre comme canoniste que comme prédicateur. Son *Décret*, *ibid.*, p. 411. Autres Traités de jurisprudence ecclésiastique, *ibid.* — Ses lettres, *ibid.*, p. 405 et suiv.

Z.

Zacharie, père de saint Jean-Baptiste. T. II, p. 467.

Zébédée (Les enfants de). S. Chrysost., t. XVIII, p. 158 et suiv., 164.

Zèle. T. IV, p. 153, 211, 230, 298 ; t. IX, p. 147.

Zèle pour la cause de Dieu. S. Ambroise, t. IX, p. 141, 142. — S. Grégoire de Nazianze, tom. VI, pag. 153. — S. Chrysost., t. XII, p. 505, 516; t. XVIII, p. 216-219, 220-226.

Combien le défaut de zèle dans les chrétiens discrédite le christianisme dans l'esprit des infidèles, *ibid.*, p. 219.

Zèle pour la discipline. S. Cyprien, tom. IV, pag. 265, 298; *ibid.*, p. 154.

Qu'est-ce qu'être *dévoré du zèle de la maison du Seigneur?* S. Augustin, t. XXI, p. 345.

Jésus-Christ modèle du zèle pour la gloire de la maison de Dieu. S. Chrysost., t. XVIII, p. 474.— S. Jean-Baptiste dans S. Augustin, t. XXII, p. 126.

Zèle de saint Chrysostôme, t. XIII, p. 146, 147-151, 159. — De S. Ambroise, t. IX, p. 290; *ibid.*, p. 325 et suiv.

Le zèle de la justice doit être tempéré par la clémence, t. VII, p. 63. (Voy. les articles *Charité. Censures. Excommunication.*)

Discrétion qui lui est nécessaire. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 58, 59.

Ses précautions. S. Basile, t. VIII, p. 365.

Doit toujours être dirigé par la charité. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 273, 287 et suiv. — S. Chrysost., t. XVIII, p. 226, 227.

Zèle pharisaïque. S. Grégoire de Nazianze, t. VI, p. 273. — Secrète envie qui l'anime. S. Jérôme, t. XX, p. 335.

Zèle outré, t. I, p. 288. (Voy. *Novatien.*) — S. Ephrem, t. VII, p. 282. — S. Ambroise, t. IX, p. 288.

Différence entre la colère et le zèle. S. Grégoire-le-Grand, t. XXIV, p. 67-69.

Zénon, le philosophe. Son système de théologie, t. II, p. 129.

Zénon (S.), évêque de Vérone. Jugement sur ses Homélies, t. VIII, p. 465 (note). — Extraits, *ibid.* et suiv. — Imitations qui en ont été faites, *ibid.*, p. 470. — Doutes à l'occasion de ses ouvrages, *ibid.*, p. 472, 473.

Zéphirin, pape. Son témoignage au sujet des Apôtres saint Pierre et saint Paul, t. I, p. 186.

Zonaras, historien, t. XXIV, p. 427. — Poète, *ib.*, p. 495.

Zozime, historien. Injustice de ses préventions, t. XVI, p. 159 (et note).

JUGEMENTS

PORTÉS SUR CET OUVRAGE

DANS LES FEUILLES PUBLIQUES OU IL EN A ÉTÉ RENDU COMPTE, DEPUIS L'AN 1824 JUSQU'EN 1828

ANNÉE 1824.

LA FRANCE CHRÉTIENNE.

(IVe Année, tom. I, pag. 2 et suiv.)

Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine, traduite en français, par M. M.-N.-S. Guillon, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Paris, prédicateur ordinaire du Roi; etc.

Nous allons jouir enfin de cet important ouvrage, qui sera compté parmi les plus riches trésors de l'Eglise chrétienne. Il est achevé complétement. L'auteur a consacré à ce travail trente années d'une vie donnée tout entière à l'étude et à l'exercice des devoirs du saint ministère. Un pareil monument supposeroit une nombreuse association de savants; il n'en existe plus. La tempête révolutionnaire n'a laissé que quelques ruines éparses, isolées, auxquelles on peut appliquer la belle expression de Bossuet : « Qu'elles attestent la magnificence de « l'antique édifice, mais qui ne le réparent pas. » Honneur au laborieux et savant écrivain qui seul a pu l'exécuter!

On l'a dit des milliers de fois, et, plus que jamais, il est devenu nécessaire de le répéter : les vraies sources de l'éloquence du prédicateur sont l'Ecriture sainte et les saints Pères.

L'orateur chrétien est le ministre de la parole de Dieu. C'est donc des Livres saints dictés par Dieu même qu'il doit tirer la substance de ses discours; mais, dit le célèbre auteur de l'*Essai sur l'Eloquence de la chaire*, la Bible, qui doit être l'âme de son éloquence, ne suffit

même pas à son ministère, si, à cette sève vivifiante de l'Ecriture, il n'ajoute encore la connoissance profonde de l'esprit et de la morale du christianisme, dont la doctrine ne se trouve entièrement développée que dans la tradition des Pères de l'Eglise.

Un autre avantage qui en rend l'étude également intéressante et nécessaire, c'est que la divine Providence qui nous les a conservés à travers tant de siècles et de révolutions, pour être les canaux de notre tradition catholique, en a fait aussi les modèles du langage seul convenable aux ministres du Dieu qui s'appelle lui-même le *Dieu des sciences*, dispensateurs d'une parole sainte, qui, comme celle du maître dont ils sont les organes, ne doit s'énoncer qu'avec magnificence. Il n'est point de prédicateur, point d'orateur sacré, sans l'étude des Pères.

Ce sont eux qui ont fait, parmi nous, les Bourdaloue, les La Rue, les Massillon, les Bossuet; eux qui ont fourni à ces grands maîtres de notre chaire française, les conceptions vastes, les magnifiques développements, les expressions éclatantes que nous admirons dans leurs discours, le plus noble patrimoine des temps modernes. Là, toutes les questions qui intéressent le dogme, la discipline, les mœurs, sont discutées avec un caractère de perfection qui n'a laissé aux siècles d'après que l'honneur de les reproduire. Là, une conviction profonde amène, sans nul effort, toutes les richesses du raisonnement, de l'imagination et du pathétique. Il est bien facile de reconnoître qu'ils ont tous puisé à une source commune où il n'y a rien d'humain.

En présence des trophées de gloire que le génie des orateurs avoit accumulés autour du trône de Louis XIV, La Bruyère a dit : « Quel étonnement pour tous ceux qui se sont fait une idée des Pères si éloignée de la vérité, s'ils voyaient dans leurs ouvrages plus de tour et de délicatesse, plus de politesse d'esprit, plus de richesse d'expression et plus de force de raisonnement, des traits plus vifs et des grâces plus naturelles que l'on n'en remarque dans la plupart des livres de ce temps! Surtout on n'y soupçonne pas le mérite d'élocution qui se compose de la pompe et du pittoresque des images unies à la vigueur de la dialectique et à la chaleur des mouvements, et qui seul entre puissamment dans les esprits et dans les cœurs. »

Ce mérite, il est vrai, s'éclipse presque tout entier sous le voile épais dont les traductions les couvrent pour la plupart. Tantôt, sous

le nom des Pères, on a publié des abrégés informes, des extraits infidèles, de vicieuses mutilations qui les ont défigurés, ou des parodies plus coupables encore qui, dérobant le caractère des pensées et du génie de ces admirables originaux, n'en laissent voir que le squelette sans mouvement et sans vie.

Aussi, qui ne les connoit que par ces versions misérables, s'étonne de leur renommée, et ne pense guère à remonter à la source. On en auroit le courage, des difficultés nouvelles, vraiment insurmontables, en auront bientôt arrêté la lecture. Aujourd'hui, la plupart des jeunes prêtres qui se destinent à la prédication manquent et des moyens nécessaires pour se procurer les nombreuses collections des Pères, et du temps qu'il faudrait pour les bien lire. Ils l'auroient, nous avons la franchise d'en convenir, ce seroit pour eux un sacrifice à peu près perdu. Le moyen de lire, de manière à en recueillir du fruit, cette énorme quantité de volumes écrits dans des langues étrangères et souvent altérées? C'est un Océan immense à parcourir. Traduire, extraire, analyser; la vie entière n'y suffiroit pas. On s'attacheroit de préférence à quelques-uns : quel vaste champ ouvert à l'érudition et à la critique! Ira-t-on s'y engager? que de controverses embarrassantes commandées pour le temps où ils écrivoient, par le besoin des circonstances, mais qu'aujourd'hui l'on peut négliger sans préjudice pour la science! Que de landes à traverser, de digressions à franchir, de détails prolixes et minutieux, de redites, peut-être d'inutilités réelles à dévorer! C'est ce qu'exprimoit l'assemblée du clergé de France de 1770, dans sa délibération du 27 août, pour inviter les ecclésiastiques, amis de la religion et des lettres, à s'occuper de la traduction des Pères. Elle avoit senti tout à la fois et la nécessité de les reproduire dans notre langue, et l'importance d'y faire un choix. L'auteur de la Bibliothèque choisie s'est conformé à ce plan, et l'a rempli avec le discernement et la supériorité qu'il sembloit plus facile de désirer que d'espérer.

Son ouvrage se partage en quatre classes qui embrassent la vaste chaîne de nos docteurs chrétiens, depuis l'établissement de l'Eglise jusqu'au XVe siècle. Premièrement, *les Pères apostoliques*, ceux qui vécurent le plus près des Apôtres, et dont les écrits empreints, selon l'expression de Bossuet, de la première sève du christianisme, nous ont été conservés par un miracle de la Providence. Secondement, les

Pères apologistes qui publièrent, du pied des échafauds, ces lumineuses défenses du christianisme, encore aujourd'hui si propres à confondre ses modernes adversaires. Troisièmement, *les Pères dogmatiques*, tous ceux de qui les discours ou traités contiennent les plus riches développements de la foi et de la morale évangélique. Quatrièmement, *les Pères controversistes*, ceux qui florissoient à l'époque où la controverse commença à prévaloir sur l'éloquence, et qui, dans la décadence du goût, firent briller encore quelques étincelles du feu sacré, que saint Bernard, au XIIe siècle, ralluma pour un moment.

Chacun des articles est précédé d'un discours préliminaire sur le caractère du temps ou des principaux ouvrages qui s'y trouvent exposés soit par des traductions complètes, soit par des extraits, soit par des analyses, selon l'importance de chacun d'eux. Le discours préliminaire qui ouvre la nouvelle bibliothèque, a été apprécié par tous ceux qui l'ont lu, ou l'avaient entendu lire dans une des séances publiques du cours d'éloquence sacrée, où l'auteur le prononça. *Il est admirable*, nous disoit à nous-même un juge sévère et délicat, dont l'admiration ne se prodigue pas.

L'érudition et la critique ne pouvoient rester étrangères à un ouvrage de la nature de celui-ci. M. l'abbé Guillon, connu depuis quarante ans par des ouvrages où elles se montroient avec tant d'éclat, en a répandu toutes les richesses dans les savantes notes dont il a enrichi ses traductions.

Ce qui rend cette bibliothèque plus précieuse encore, c'est le rapprochement des imitations que les Pères ont fournies à nos prédicateurs français. Bossuet, Bourdaloue, n'ont été, à proprement parler, que les traducteurs de la vénérable antiquité. Sous plus d'un rapport, cet ouvrage manquoit donc à l'Eglise de France, aux lettres, à la société tout entière. Bien que l'éloquence y soit le but principal que l'auteur s'est proposé, on entrevoit aisément de quelle utilité il peut être pour toutes les classes de lecteurs. Les fidèles y trouveront abondamment de quoi se fortifier dans la foi et s'exercer à la piété. Le sacerdoce ne manquera pas d'accueillir un ouvrage qui met dans ses mains, à si peu de frais, des richesses qui sont pour lui une propriété de famille, une source inépuisable de doctrine et d'éloquence. Le simple laïque, pour peu qu'il soit sensible aux charmes du vrai beau,

ne goûtera pas moins une collection qui lui offre une magnifique galerie de chefs-d'œuvre dans tous les genres. Quel est le littérateur qui ne soit pas jaloux de posséder dans sa bibliothèque un Tertullien, un saint Grégoire de Nazianze, un saint Jean Chrysostôme, au moins à côté de Démosthènes et de Cicéron?

Les deux premiers volumes commencent à paraître, et forment la moitié de la première partie, comprenant les *Pères apostoliques* et les *Pères apologistes* grecs et latins.

L'AMI DE LA RELIGION ET DU ROI.

(8 mai.)

Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise grecque et latine, ou *Cours d'éloquence sacrée*, par M.-N.-S. Guillon, etc.

Les Pères ont toujours joui d'une grande autorité dans l'Eglise, et l'étude de leurs écrits a fait dans tous les siècles l'occupation des théologiens, des controversistes, des orateurs, de tous ceux qui connoissoient le prix de l'antiquité, et qui songeoient à se former sur les meilleurs modèles. « Ce sont eux, dit M. l'abbé Guillon, qui ont fait parmi nous les Bourdaloue, les Massillon, les Bossuet; ce sont eux qui ont fourni à ces grands maîtres de notre chaire française, et la substance de leur doctrine, et les conceptions vastes, les magnifiques développements, les expressions éclatantes que nous admirons dans leurs discours, le plus noble patrimoine des temps modernes. Là, toutes les questions qui intéressent le dogme, la discipline et les mœurs, sont discutées avec un caractère de perfection qui n'a laissé aux siècles venus après que l'honneur de les reproduire. Là, une conviction profonde, etc. (*Bibliothèque choisie*, *Epître dédicatoire*, au 1er vol.)

M. l'abbé Guillon commence son *Cours d'Eloquence sacrée* par un *Discours préliminaire* qu'il a prononcé à l'ouverture de ses leçons en Sorbonne. Ce *Discours* est aussi très convenablement placé à la tête du nouvel ouvrage. L'auteur, après avoir retracé l'importance du ministère de la parole, montre qu'on n'y peut réussir sans avoir étudié

l'Ecriture et les Pères. Les Pères sont les véritables interprètes de l'Ecriture. « Le Sauveur, dit M. l'abbé Guillon, les a donnés à son Eglise pour en être les conseillers; au monde, pour qu'ils en fussent les oracles et la lumière. En les dispersant dans les différents siècles, pour combattre les nouveaux abus et les nouvelles erreurs, il a voulu, non-seulement qu'ils éclairassent les nations et leur siècle, mais que leur doctrine, consignée dans des écrits excellents, parvînt aux races futures, et qu'ils fussent encore après leur trépas les apôtres de tous les pays et de tous les temps. Nous les appelons nos Pères dans la foi, parce que leurs écrits, pleins de la science du salut, se sont répandus, dit saint Augustin, comme une rosée abondante dans le champ de l'Eglise, pour y faire fructifier les germes de vie que Jésus-Christ et ses premiers disciples y avoient laissés, afin qu'ils nourrissent les âmes de la plus pure substance de la vraie doctrine. Ce sont eux qui ont apporté dans la construction de l'édifice sacré le ciment et les riches décorations dont se fortifie et s'embellit l'Eglise bâtie par Jésus-Christ. Unis à l'Ecriture, leurs ouvrages, consacrés par la sanction que l'Eglise leur a donnée, ajoutent à l'autorité de la parole divine, immédiatement émanée de l'Esprit Saint, le poids imposant d'une inspiration au moins indirecte qui les a produits, et l'efficacité d'une grâce toute particulière, qui les distingue si éminemment de toutes les compositions humaines. Ils composent cette chaîne auguste de la tradition dont la majestueuse unité s'est soutenue inébranlable à travers les chocs des révolutions, les attaques du schisme et de l'hérésie, les ruines du temps, les ténèbres de l'ignorance et les ravages des mauvaises mœurs. Ils fondent les titres de notre croyance, nous montrent à chaque siècle d'illustres témoignages de la foi contemporaine, impriment à notre doctrine le sceau de la vérité, et remontent ainsi jusqu'à la source même de l'infaillibilité divine. » (*Ibid.*, Disc. prélim., p. 8-10.)

Les plus grands hommes des temps modernes, les écrivains les plus estimables, les juges les plus éclairés, ont célébré à l'envi l'autorité, les talents et les services des Pères. Les protestants mêmes ont rivalisé à cet égard avec les catholiques, et, à l'exception de quelques déclamateurs emportés, tels que Jurieu, leurs plus sages théologiens, Basnage, Cave, Grabe, Bingham, Mosheim, ont parlé avec estime et admiration des Pères. M. l'abbé Guillon cite leurs témoignages, et y

joint de judicieuses réflexions sur l'étude des Pères. Il montre quels secours on trouve dans leurs écrits pour traiter les matières de dogme, de morale et de discipline. On y trouve aussi des modèles d'éloquence; c'est dans cette étude que s'étoient formés nos plus illustres orateurs. Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, s'étoient bien pénétrés des sucs de la vénérable antiquité, et ils ont reproduit dans leurs ouvrages l'abondance, la vigueur, la sagesse, l'élévation qui brillent dans les écrits des plus célèbres docteurs de l'Eglise.

M. l'abbé Guillon discute quelques prétextes mis en avant, dit-il, par la paresse et la frivolité, pour se dispenser d'étudier les Pères. Les uns les trouvent trop éloquents, les autres les accusent d'être trop simples : double reproche qui se contredit mutuellement, et que M. Guillon réfute néanmoins de toute la force de son talent. Il fait remarquer que la différence des temps et des mœurs ne doit point empêcher de consulter les Pères; que, si toutes leurs compositions n'offrent pas le même caractère de perfection, on y trouve du moins des beautés qui appartiennent à tous les temps, des raisons, des preuves, des mouvements faits pour être appréciés dans tous les pays. « On se plaint, dit-il, de la décadence de l'éloquence de la chaire; faut-il s'en étonner, si l'étude des Pères est négligée, et si l'on ne puise plus à cette source féconde? On sait qu'il exista autrefois un saint Cyprien, un saint Augustin, un saint Jean Chrysostôme; mais on ne lit plus leurs ouvrages. Comment pourroit-on se livrer à cette étude immense, quand le ministère quotidien absorbe tout le temps des prêtres, et quand d'ailleurs ils ne pourroient se procurer ces volumineuses collections qui nous restent de l'antiquité?» C'est donc pour répondre à ces plaintes trop légitimes dans l'état actuel du clergé, que M. Guillon a conçu le projet d'une *Bibliothèque choisie des Pères*. Depuis trente ans qu'il étudie ces grands modèles, il a cru être en état d'en donner une idée, et de présenter ce qu'il y a de plus utile dans leurs écrits, sous le rapport de l'éloquence.

Dans un autre article, nous parlerons de son plan, de la division qu'il a adoptée, et du commencement d'exécution de l'ouvrage. Déjà deux volumes paroissent, et on en annonce deux autres. Aujourd'hui nous nous sommes bornés à considérer le *Discours préliminaire* qui ouvre l'entreprise. Ce *Discours*, écrit avec noblesse et chaleur, est digne

d'un homme qui donne des leçons d'éloquence sacrée. On sait que M. l'abbé Guillon est professeur à la Faculté de théologie de Paris ; et il ne doit pas être confondu avec un ecclésiastique du même nom, qui a publié des ouvrages dans un autre genre. M. M.-N.-S. Guillon est auteur, entre autres, de la *Collection ecclésiastique* (12 vol. in-8°), attribuée à l'abbé Barruel, et de la *Collection des brefs de Pie VI* (2 vol. in-8°); il a publié aussi différents Discours, et passe pour un des ecclésiastiques les plus versés dans l'étude de l'antiquité. Tout ce qu'il dit, dans son Discours préliminaire sur les Pères et sur la lecture de leurs écrits, fait honneur à son goût et surtout à son zèle pour la religion et pour les études graves et solides.

JOURNAL DE PARIS.

(25 décembre.)

L'éloquence de la chaire a jeté un éclat si vif dans les premiers temps du christianisme et sous le règne de Louis-le-Grand, que l'Eglise peut opposer avec avantage ses orateurs aux orateurs les plus fameux de l'antiquité païenne. Si la Grèce a produit Eschyne et Démosthènes, si Rome cite avec un juste orgueil ses Hortensius et ses Cicéron, la divine religion de Jésus-Christ a trouvé des défenseurs et des apologistes non moins illustres par leurs talents que par leurs vertus. Ne pouvant les rappeler tous ici, il nous suffira de nommer saint Jean Chrysostôme, saint Cyprien, l'éloquent évêque d'Hippone, Origène, saint Grégoire de Nazianze, Tertullien, et dans les temps modernes Bourdaloue, Massillon, Fléchier, Bossuet et Fénelon.

L'étude des Pères de l'Eglise, loin d'être aride, comme le répètent les esprits superficiels et mondains qui ne les ont jamais lus, offre un charme qui remplit le cœur d'étonnement et d'admiration. On trouve dans les ouvrages de ces confesseurs de Jésus-Christ, une dialectique forte et serrée, un choix d'expressions et d'images admirables, des pensées grandes et généreuses, et les principes éternels de cette morale évangélique qui fait descendre la charité dans la cabane du pauvre, la

paix dans le cœur du pénitent et l'espérance sur le lit du mourant : place des consolations à côté de chaque infortune, donne aux privations les plus riches indemnités, aux pleurs des joies ineffables, à la souffrance des douceurs, à la mort elle-même des arrhes d'immortalité, et fait monter la bénédiction jusque sur les échafauds. Si l'étude des saints Pères est profitable à tous ceux qui s'y livrent, elle est d'une nécessité absolue pour les ecclésiastiques. » Quelque sujet que le prédicateur ait à traiter, dit le modeste et savant Rollin, dans son *Traité des études*, il a un vaste champ ouvert dans les écrits des Pères grecs et latins, où il est sûr de trouver tout ce qu'on peut dire de plus solide sur cette matière. Non-seulement les principes et leurs conséquences, les vérités et leurs preuves, les règles et leur application, mais encore les pensées et les tours. » Sans cette étude, point de prédicateur, point d'orateur sacré. C'est elle qui a formé, et l'aigle de Meaux et le vertueux archevêque de Cambrai ; c'est à elle que monseigneur l'évêque de Troyes, monseigneur l'évêque d'Hermopolis, et M. l'abbé Guillon, qui tiennent une place si distinguée parmi les orateurs sacrés du dix-neuvième siècle, ont dû leurs plus touchantes et leurs plus nobles inspirations.

Les traductions des Pères de l'Église qui ont été publiées jusqu'à ce jour, sont pour la plupart à une grande distance des originaux. Tantôt, sous le nom de traductions des Pères, on a fait paroître des abrégés informes, des extraits infidèles, de vicieuses mutilations, qui les ont défigurés, ou des parodies plus coupables encore, qui, dérobant le caractère des pensées et le génie de ces écrivains, n'en faisoient voir que le squelette sans mouvement et sans vie.

M. Guillon a donc rendu un service signalé à la religion et à la littérature, en publiant sur cette matière un ouvrage correct, élégant, uniforme, auquel il a consacré quarante ans de sa vie. Avec le discernement et le goût qui le distinguent, il a senti que, s'il est indispensable, pour former l'orateur chrétien, de se bien pénétrer des Pères, tout n'ayant pas d'une égale importance dans leurs ouvrages, il falloit y apporter un choix judicieux. Dès son enfance, il fut ouvert à leur école, et personne plus que lui n'étoit capable de remplir cette tâche. Ainsi la *Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins*, considérée sous le rapport de l'éloquence, contiendra

les excellents écrits de ces pieux écrivains, dégagés des redites et des longueurs que parfois on y trouve.

Dans un Discours préliminaire, aussi bien pensé que bien écrit, et qui sert comme de péristyle au vaste monument qu'il élève à la gloire de la religion chrétienne, M. Guillon fait ressortir avec force l'excellence des saints Pères, qui sont l'explication la plus simple et la plus vraie de l'Evangile. Il trace ensuite en maître habile les devoirs du prêtre et de l'orateur, examine les diverses traductions ou extraits qu'on a donnés des Pères, les juge avec une impartialité digne d'éloges; et finit par exposer de quelle manière on doit traduire les anciens. Nous engageons les jeunes ecclésiastiques, à qui ce discours est adressé, à le méditer profondément; ils y trouveront d'excellents préceptes et un jugement sain, revêtus de tous les agréments du style.

Le travail immense de M. Guillon embrasse une période de quinze siècles. On est frappé d'étonnement, quand on pense que de veilles, que de fatigues, que de soins il a fallu pour mettre à fin une aussi vaste entreprise; et l'on auroit peine à croire que la vie d'un homme pût y suffire, si l'on ne savoit de quels efforts est capable celui qu'animent un zèle éclairé pour la religion et le désir d'être utile à ses semblables.

M. Guillon a divisé les écrits des Pères en quatre classes, etc.

La première livraison de cet important ouvrage, que nous avons sous les yeux contient les écrits des deux saints Clément, de saint Irénée, de saint Denis d'Alexandrie, de saint Justin, d'Origène, de Tertullien, de saint Cyprien, de Lactance et d'autres Pères des trois premiers siècles, avec le tableau général des persécutions, et le jugement porté sur chaque orateur. Nous aurons occasion d'y revenir, en rendant compte des livraisons subséquentes, à mesure qu'elles paroîtront; d'avance nous pouvons assurer que les ouvrages des saints Pères n'ont rien perdu de leur force et de leur beauté sous la plume élégante du nouveau traducteur.

Si M. Guillon conserve quelque doute sur le succès de son entreprise laborieuse, nous pouvons le rassurer; elle est d'une trop grande utilité à toutes les classes de lecteurs, pour qu'il y ait la moindre crainte à cet égard. Mais déjà M. Guillon a reçu la récompense la

plus flatteuse et le plus honorable encouragement qu'un écrivain puisse ambitionner ; le Roi a daigné accepter la dédicace de son ouvrage (*). Nous sommes certains que le sacerdoce et un grand nombre de fidèles et de littérateurs s'empresseront de joindre leur suffrage à l'auguste suffrage d'un prince, protecteur éclairé de tout ce qui est utile, et dont le règne, à peine commencé, a déjà pourtant réalisé tant d'espérances.

ANNÉE 1825.

GAZETTE DE FRANCE.

(11 février.)

Cet ouvrage, comme l'a dit le savant auteur dans son épître dédicatoire, adressée à S. M. Louis XVIII, est le fruit de plus de trente années de travail. Quels monuments plus capables de fixer les regards d'un monarque très chrétien, que les écrits immortels de ces grands hommes, puissants en œuvres et en paroles, non moins illustres dans l'art de bien dire que dans l'art de bien faire, et dont les chefs-d'œuvre, médités et étudiés dans la paix de la solitude et dans l'éloignement des embarras du siècle, ont créé parmi nous les Bourdaloue, les Bossuet, les Massillon? Il n'existe aucune autre nation chez laquelle le génie et les productions des Pères de l'Eglise aient inspiré d'une manière aussi féconde les orateurs chrétiens ; c'est donc parmi nous qu'il convenoit de les célébrer par un monument digne tout à la fois et de la science et des talents de ces saints personnages et des sublimes inspirations dont nous leur sommes redevables. Le recueil important que M. l'abbé Guillon a préparé depuis longues années, et dont nous voyons déjà une partie, doit être regardé comme un hommage national destiné à rappeler les sources fécondes d'où est émanée cette éloquence de la chaire qui nous a placés au premier rang parmi les peuples modernes.

Les travaux qui, depuis des siècles, ont été entrepris dans cette

(*) Accepté par Sa Majesté Louis XVIII, elle fut présentée à son successeur Charles X.

carrière, sont d'une immense étendue ; M. l'abbé Guillon, en nous en donnant une idée, nous prouve, dès le commencement de son premier volume, qu'il lui appartenoit de refaire une pareille entreprise, et de la perfectionner. Eusèbe de Césarée fit, sous Constantin, pour les écrivains ecclésiastiques ce que Cicéron avoit fait pour les orateurs, et Suétone pour les grammairiens. Saint Jérôme, venu un siècle après Eusèbe, ajouta à l'ouvrage de celui-ci, et composa son traité : *De Scriptoribus ecclesiasticis*, qui n'est qu'un catalogue, comme il l'appelle lui-même. C'est un ouvrage incomplet, auquel saint Augustin reproche des omissions, mais qui a donné lieu à des productions plus étendues, remarquables sous le rapport de la critique et de l'érudition. L'immense *Bibliothèque de Photius* contient des extraits de plus de deux cent quatre-vingts auteurs qu'elle a tirés de l'oubli. Tous ces auteurs, tels que Théopompe et Hypérides, n'appartiennent pas à la religion chrétienne; les extraits ou les morceaux que Photius a cités ne sont pas de nature à enrichir le domaine de l'éloquence de la chaire. Ceux qui peuvent avoir rapport à la religion se trouvent aussi comme perdus dans la foule d'objets étrangers à l'éloquence.

Marguerin de la Bigne, docteur de Sorbonne, publia en latin, dans le XVIe siècle, une *Bibliothèque sacrée des anciens Pères*, qu'il augmenta de son vivant, et qu'il fit réimprimer en neuf volumes in-folio en l'année 1589, que l'on croit être celle de sa mort. Ce recueil, déjà si considérable, fut porté jusqu'à 27 volumes in-folio, qui parurent à Lyon en 1677, et dont le P. Philippe de Saint-Jacques a donné un abrégé en 1719. On joint ordinairement à cette vaste collection l'*Index locorum scripturæ sacræ* de Siméon de Sainte-Croix, et l'*Apparat du P. Nourry*, religieux bénédictin. M. Guillon regrette que le savant P. Nourry n'ait pas exécuté le projet qu'il sembloit avoir formé d'une nouvelle édition de l'ouvrage de Marguerin de la Bigne.

La célèbre *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, de Du Pin, justement critiquée d'abord par le P. Petit Didier, dénoncée à l'archevêque de Paris par Bossuet, qui en trouvoit la *doctrine insupportable*; flétrie enfin par l'autorité ecclésiastique, n'a d'autre mérite que celui d'être agréable aux protestants, et ne donne point une idée de l'éloquence des saints Pères. L'auteur paroît s'être attaché plutôt à les déprécier qu'à les faire connoître. Le savant D. Cellier a refait en

entier l'ouvrage de Du Pin, ou, pour parler plus exactement, a composé un nouvel ouvrage sur un plan plus étendu, car il traite des livres historiques de l'ancien et du nouveau Testament. Son *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, qui a mérité d'ailleurs les suffrages des savants par la pureté de la doctrine et la saine critique qui la distinguent, ne peut donner une idée de l'éloquence des Pères de l'Église. D. Ceillier se contente d'exposer sommairement les sujets de leurs discours et de leurs traités, et d'en citer les passages les plus remarquables. La Bibliothèque des Pères, ou l'ouvrage des prédicateurs (*Bibliotheca Patrum concionatoria*), que le P. Combefis, dominicain, publia en 1662, semblait, par son titre même et par son objet, devoir être un monument érigé à la gloire de l'éloquence sacrée : on y trouve des extraits et des morceaux des saints Pères sur les divers sujets de dogme et de morale dont il peut être question dans les chaires chrétiennes; mais, comme le remarque M. l'abbé Guillon, l'ouvrage du P. Combefis n'est qu'une lourde compilation, hérissée d'incorrections, de redites, de fautes de toute espèce.

« C'était, dit ce savant ecclésiastique, à feu M. l'évêque de Senez, « J.-B.-Ch. Marie de Beauvais, qu'il semblait être réservé l'honneur de « nous faire bien connaître les Pères, sous le rapport de l'éloquence. « Il avait prouvé dans ses belles compositions oratoires, surtout dans « ses oraisons funèbres, combien il s'était pénétré de leur esprit et « de leur sainteté. Libre des soins de l'épiscopat par la démission de « son évêché, il voulut étendre encore les bienfaits de son apostolat, « en consacrant, dans sa solitude du Mont-Valérien, ses études et ses « talents à l'instruction des nouveaux Timothées qui se destinent à « l'œuvre la plus importante du saint ministère. C'était à une époque « où la décadence du goût et de la véritable éloquence s'était intro- « duite jusque dans la chaire chrétienne, d'où elle avait banni presque « entièrement l'Écriture et ses saints docteurs. » Pour composer cet ouvrage, qui devait embrasser tous les monuments et toutes les sources de l'éloquence sacrée, M. de Senez s'était associé une sorte de conseil composé des savants les plus distingués. La révolution, qui a tout dévoré, jusqu'aux germes des productions qui n'avaient, en quelque sorte, besoin que de l'avenir, a privé le clergé d'une entreprise aussi importante. Il ne reste de l'*Orateur sacré*, commencé par M. l'évêque

de Senez, que quelques fragments manuscrits qui sont de peu d'importance. La *Bibliothèque portative des Pères*, que Tricalet publia trente ans avant la révolution, n'avoit fait que rendre plus sensible encore la nécessité d'un ouvrage plus étendu ; elle n'est qu'un abrégé de D. Ceillier.

C'est après tous ces écrivains qu'il a consultés, dont il a reconnu les imperfections, que M. l'abbé Guillon parcourt la même carrière, ayant à se préserver des chutes et des fautes qui ont signalé les travaux de ses devanciers. La sécheresse des uns, la prolixité des autres, le défaut de choix, de goût, de méthode, voilà ce qu'il falloit, avant tout, éviter pour créer un ouvrage nouveau, et pour offrir un attrait à la jeunesse ecclésiastique qui se dévoue à l'éloquence de la chaire. Mais ces précautions ne suffisoient pas encore ; il falloit présenter sous leur véritable physionomie les grands personnages dont les écrits doivent servir de modèle ; il falloit que ces écrits fussent connus, sans être publiés en entier ; qu'ils fussent traduits sans être défigurés, et revêtus d'un idiôme étranger sans être méconnaissables. A ce mérite, qui ne peut se trouver que sous la plume d'un savant et d'un littérateur, il falloit joindre un mérite plus rare peut-être, je veux dire l'art de la critique et ce discernement sûr qui démêle ce qui est authentique de ce qui ne l'est pas, qui range les temps, les hommes et les choses à leur place, qui lie ensemble les monuments et les écrits, selon qu'ils se suivent ou se conviennent, et réunit tous les documents, toutes les beautés, toutes les imitations, les citations et les circonstances qui peuvent contribuer à faire ressortir encore davantage l'excellence et l'utilité de ces grands modèles. Voilà ce que nous remarquons dans la *Bibliothèque choisie*.

Je ne suis plus étonné de l'intérêt toujours croissant qui s'attache à la lecture de ce savant ouvrage, dont l'auteur a déjà publié les quatre premiers volumes. A mesure qu'on s'éloigne de ces premiers jours remplis de tant de gloire et de tant d'éclat, par les merveilles qui les ont accompagnés, et qui ont été léguées aux générations suivantes, mais aussi devenus, par cela même, plus difficiles à distinguer et à bien connoître, parce qu'ils ont été plus féconds en actions qu'en écrits; à mesure qu'on s'approche de ces temps de calme et de triomphe qui, précédés par des siècles de persécution, se trouvent déjà si riches

de monuments inspirés par l'héroïsme de la foi, dans des intervalles de repos et de sécurité; enfin, à mesure que les siècles se déploient et accomplissent les grandes destinées promises à l'Église, le génie des Pères suit la marche des événements et des conquêtes de la foi; et, tandis que le paganisme épuisé ne donnoit plus au monde que des sophistes, des rhéteurs et des rapsodes, le christianisme, plein de force et de vie, avoit des orateurs éloquents, des poètes élégants, des philosophes sublimes.

Avant d'arriver au siècle des Chrysostôme, des Augustin, des Athanase, des Grégoire de Nazianze, quels monuments précieux avoient déjà laissé à l'Église des hommes tels que saint Clément de Rome, saint Ignace, saint Polycarpe, saint Irénée, saint Justin, Athénagore, saint Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance? Tous les écrits de ces hommes célèbres ne sont pas sans doute également précieux pour l'éloquence de la chaire; mais il en est beaucoup qui doivent enflammer et exalter le talent des jeunes orateurs chrétiens; le choix que M. l'abbé Guillon a fait des morceaux les plus intéressants, en épargnant des recherches à celui qui veut en profiter, donne un plus libre accès à l'imagination, et ménage l'emploi d'un temps où elle doit plus facilement se développer. Ces premiers défenseurs de la foi qui, pour la plupart, l'ont scellée de leur sang, se trouvoient dans des circonstances dont le souvenir seul excite encore aujourd'hui notre étonnement et notre admiration. Au milieu de la corruption d'un monde abruti par des siècles d'impiété et de libertinage, des hommes simples élèvent, par leur pensée et par leur courage, la nature humaine au-dessus de sa propre foiblesse. Ils révèlent à des philosophes superbes des vérités que ceux-ci n'avoient pu même soupçonner, et prouvent leur conviction par leur dévoûment, et la vérité de leur doctrine par l'éclat d'un héroïsme miraculeux. Livrés à de terribles épreuves, des chrétiens mal affermis encore peuvent succomber dans une lutte dont l'idée seule effraieroit aujourd'hui les plus intrépides. Que l'on ne croie pas cependant que le calme des chefs du troupeau se trouble en aucune manière, que leur fermeté plie, que leur éloquence devienne muette. C'est au milieu de ces défections que les chefs des courageux combattants deviennent plus hardis encore, plus confiants dans leurs propres ressources, plus fiers et plus re-

braulables en présence de l'ennemi. Avec quelle force ils relèvent les courages abattus, et reprennent celui qui a le malheur d'abandonner les rangs de cette milice de héros ?

« Quoi! dit saint Cyprien, en parlant d'un de ces chrétiens coupa-
» bles, quand il venoit librement acquiescer au plus énorme de tous
» les attentats, ses pieds n'ont pas commencé à chanceler, ses regards
» à se troubler, ses entrailles à se soulever, ses mains à retomber sous
» leur propre poids? Quoi! ses sens n'ont pas été glacés d'épouvante?
» Sa langue tremblante a pu proférer les paroles de l'apostasie? Un
» serviteur de Dieu a pu soutenir une contenance ferme, ouvrir la
» bouche pour renoncer à Jésus-Christ, lui qui avoit renoncé au démon
» et au monde? Quoi! dans cet autel où vous alliez sacrifier votre
» âme, vous n'avez pas vu votre bucher funèbre? N'auriez-vous pas dû
» fuir avec horreur cet antre du démon où vous aviez vu fumer aupa-
» ravant un sacrilége encens, plutôt que d'y porter votre âme en
» holocauste? Qu'aviez-vous besoin d'y porter une victime, quand
» vous deveniez vous-même la victime du sacrifice? Ces flammes im-
» pies allumées par vos mains ont dévoré votre salut, vos espérances,
» votre foi. »

Massillon a imité ces mouvements éloquents dans son sermon sur la rechute; ce discours si remarquable de saint Cyprien, de *Lapsis*, a fourni de beaux morceaux à plusieurs autres de nos orateurs sacrés. C'est par ces sortes de citations et de rapprochements que M. l'abbé Guillon fait ressortir le mérite qui distingue les chefs-d'œuvre des Pères, et qu'il rattache l'éloquence de la chaire, telle qu'elle a brillé parmi nous, aux beaux modèles qui l'ont inspirée

Le savant auteur de la *Bibliothèque choisie* n'excite pas un intérêt moins vif, lorsqu'il nous peint le caractère, les sentiments et la vie des Pères de l'Eglise, que lorsqu'il nous fait connoître leurs écrits. Tel est le portrait qu'il trace, entre autres, de Tertullien : « Saint
» Augustin et saint Jérôme ont vanté la prodigieuse érudition de cet
» auteur, son éloquence mâle et généreuse, toute en raisonnements,
» en images, en mouvements pathétiques. Fière et imposante, elle
» attache l'esprit par l'élévation des principes, la profondeur, quel-
» quefois même la hardiesse des pensées, et le cœur par une sorte de
» de mélancolie sombre et presque dramatique, qui la rend plus inté-

» ressante encore ; c'est celle du héros calme, mais sensible, qui » marche à la mort en bravant ses assassins, mais en déplorant l'iniquité de ses juges. Jamais auteur ne s'est mieux peint dans ses ouvrages que Tertullien. On sait que saint Cyprien, qui l'appeloit son » maître, ne passoit pas un jour sans le lire ; et dans un siècle plus » récent, notre Bossuet a bien fait voir quels disciples un tel maître » pouvoit former. Vincent de Lérins se plaît à louer sa vivacité d'esprit, la véhémence entraînante de sa dialectique toujours irrésistible, » soit dans l'attaque, soit dans la défense, l'énergie inimitable de son » style et l'éclat de ses sentences. Sa plume est la foudre : elle brille, » elle tonne, elle renverse, et ne laisse dans les lieux qu'elle frappe » que des ruines (1)... »

Les quatre premiers volumes de la *Bibliothèque choisie* se terminent par des *Considérations sur les trois premiers siècles*. C'est un tableau imposant de la foi, de la doctrine, des mœurs de la primitive Eglise, de l'héroïsme des martyrs, de l'unité des croyances, de la chaîne des traditions, de la discipline, du culte, des combats suscités par les païens, les Juifs et les hérétiques, et des triomphes de la religion. Quels hommes admirables que ceux qui, comme le remarque Origène, pouvoient dire à leurs ennemis : Celui qui érige en l'honneur de Jésus-» Christ le plus magnifique édifice, c'est celui qui approche le plus » près des vertus dont il nous a laissé l'incomparable modèle. Vivre » dans l'innocence, c'est le prier ; pratiquer la justice, c'est lui faire » des libations, s'abstenir du mal, c'est lui faire une offrande agréable, sauver la vie à un autre homme, c'est égorger en sa faveur la » plus grasse des victimes ; voilà notre culte, voilà nos sacrifices. Le » plus juste parmi nous est le plus religieux. »

L'ÉTOILE.

(2 avril.)

L'utilité de l'ouvrage que nous annonçons ne se borne pas à l'éloquence de la chaire. En effet, ce n'est pas seulement comme interpré-

(1) Tout cet article se trouve reproduit dans les *Tablettes du clergé*, même année, juillet, pag. 17 et suiv.

tes des saintes Ecritures que les ouvrages des Pères de l'Eglise sont précieux pour nous ; comme monuments de littérature, ils appellent aussi nos études, et ont droit à la plus sincère admiration. Examinons-les d'abord comme étant pour ainsi dire l'âme de l'éloquence chrétienne. C'est dans ces immortels écrits, où les preuves de notre religion sont si bien exposées, que l'orateur doit aller puiser, avant tout, la connoissance de l'esprit et de la morale du christianisme. Lorsque ces saints docteurs raisonnent sur des matières qui touchent aux intérêts si chers de notre âme, ce n'est point avec la subtilité du doute, ni avec une méthode chancelante, c'est avec une sûreté de conviction qui accable, et avec cette sagacité et cette pénétration qui voit sur-le-champ la vérité. Ajoutez à cette vigueur de dialectique, à cette profondeur de pensées qui s'empare de l'avenir, à ce langage divin qui s'adresse toujours au cœur de l'homme, et l'attaque par les endroits les plus sensibles, tout ce que l'éloquence offre à la fois de plus gracieux, de plus fleuri, de plus sublime ; et vous conviendrez qu'on ne peut lire de tels orateurs, sans se sentir élever l'esprit et agrandir l'âme.

Car c'est à tort qu'on leur a reproché de n'avoir pas répandu dans leurs écrits, avec autant de goût et d'abondance que les écrivains du paganisme, les grâces et les ornements du style. Que vouloient ces saints docteurs ? Ils vouloient enseigner la vérité, et, pour la faire entendre, il suffisoit de lui prêter le plus souvent un langage simple et naturel, comme la religion au nom de laquelle ils parloient. Ne croyons pas cependant que ces ouvrages soient dépourvus de cette chaleur, de ces pathétiques mouvements, de ces figures vives et touchantes, de ces tours heureux qui nous transportent d'admiration, en lisant Démosthène et Cicéron. Bossuet, dont l'éloquence est si souvent inspirée par celle des Pères de l'Eglise, suffit pour nous montrer tout le parti que peuvent tirer de cette lecture ceux qui se destinent à la chaire. Plus on les approfondit, et plus on se convainc qu'ils peuvent nous initier à tous les secrets de l'art oratoire. En effet, chacun d'eux a un caractère d'éloquence à part. « Le mérite du style, dit M. Guil-» lon, dans son discours préliminaire, se rencontre, à peu d'exceptions » près, dans les Pères de l'Eglise grecque et latine. Dans tous, émané » de cette plénitude de doctrine et d'onction puisée dans la longue étude

» de l'Ecriture, qui leur fournissait les vérités les plus précieuses, ren-
» dues avec les traits les plus forts, il se signale, spécialement dans saint
» Jean Chysostôme, par la magnificence; dans saint Cyprien, par une
» vigueur mâle et qui respire la magnanimité; dans Tertullien, par une
» verve toujours pittoresque; dans saint Grégoire de Nazianze, par une
» véhémence impétueuse; dans saint Basile, par une gravité imposante;
» dans saint Jérôme, par une concision sévère et sententieuse; enfin
» par tous les charmes de l'esprit et du pathétique, dans ce grand évê-
» que d'Hippone, que Bossuet lisait assidûment, et dans qui seul il
» retrouvait l'antiquité tout entière. » (Tom. I, p. 34, 35.)

Cet aveu du savant évêque de Meaux, qui doit suffire pour exciter l'émulation des jeunes prédicateurs, est d'un bien plus grand poids encore que celui de La Bruyère, qui ne craignoit pas de comparer les Pères aux plus grands orateurs de l'antiquité profane. Si nous joignons à ces autorités celles de Fénelon et de l'abbé Fleury, qui ont démontré tous les avantages qu'offre l'étude des Pères aux orateurs chrétiens, nous imposerons à ces derniers, dans l'intérêt de leur ministère, l'obligation de se nourrir continuellement de leurs écrits. Les lire, c'est lire l'Ecriture, accompagnée du plus savant commentaire; ils l'expliquent en interprètes habiles et inspirés. *Un prêtre et un évêque*, dit le pape Clément XIV, se plaignant de l'oubli où ils étoient tombés de son temps, *se faisoient autrefois un devoir de lire les Pères de l'Eglise, comme de dire leur Bréviaire; et aujourd'hui on ne les connoît pour ainsi dire que de nom.*

Ce reproche ne pourra plus être appliqué à notre jeune clergé, depuis que M. Guillon a exécuté le projet de donner sa *Bibliothèque choisie*. Excellente idée qui ôte désormais toute excuse à ceux qui rejetoient leur ignorance sur l'immense collection des écrivains sacrés, et sur la difficulté de se les procurer, ou de les expliquer dans leur langue! Ils trouveront dans le recueil dont nous parlons, un choix nécessaire et toujours fait avec goût, une traduction fidèle et élégante, et des réflexions destinées à faire apprécier le mérite de ces grands écrivains.

JOURNAL DES DÉBATS.

(3 avril.)

L'auteur de ce bel ouvrage, M. l'abbé M. N. S. Guillon, poursuit avec un zèle infatigable la glorieuse tâche qu'il s'est imposée. Les quatre premiers volumes, qui ont déjà fait apprécier le mérite de cette collection, renferment l'analyse et quelquefois la traduction fidèle des *Pères apostoliques* et des *apologistes* grecs et latins. Les deux volumes aujourd'hui publiés ouvrent la série des *Pères dogmatiques ;* le sixième est entièrement consacré à saint Grégoire de Nazianze. Des discours préliminaires pleins de goût, d'instruction et de variété, des notices historiques d'un grand intérêt, d'utiles analyses, de bonnes traductions, des notes où sont indiqués avec soin tous les passages empruntés des Pères de l'Eglise, par nos grands orateurs évangéliques, recommandent assez un tel travail à tous les amis de la religion et des lettres. L'ouvrage, dont le manuscrit est terminé, n'aura pas plus de vingt-quatre volumes (1). Nous reviendrons, à une époque plus favorable, sur ce magnifique monument de piété et de savoir, qui sera sans doute accueilli avec reconnoissance par le clergé français, et même par tous ceux qui attachent encore quelque prix aux nobles inspirations de l'éloquence et de la vertu.

GAZETTE DE FRANCE.

(14 mai.)

Nous avons déjà parlé de la *Bibliothèque choisie* (2). Quoique nous nous occupions aujourd'hui de cette importante entreprise, il n'est pas question cependant de revenir sur une production dont nos lecteurs auroient déjà pu se former une idée. Ici chaque nouvelle livraison est un nouvel ouvrage; et les siècles, en se déroulant à nos yeux, nous montrent de nouveaux génies et de nouveaux chefs-d'œuvre

(1) Faute d'impression. L'auteur a toujours annoncé vingt-cinq volumes, suivis d'un volume de tables.

(2) *Supra*, pag. 577 et suiv.

suscités par une Providence admirable, qui a toujours soutenu et glorifié son Eglise.

Nous avons vu quels ont été les défenseurs de la foi sous le fer des bourreaux, et lorsqu'on ne pouvoit s'engager dans la hiérarchie sacerdotale sans prendre l'engagement, et se dévouer, en quelque sorte, à la certitude de répandre son sang pour le nom de Jésus-Christ. Le monde n'avoit pas encore été témoin de cet héroïsme, et cet héroïsme dura pendant trois siècles, et il étoit commun à tous les rangs et à tous les âges, et des millions de chrétiens en ont donné l'exemple. Si ce tableau offre quelque chose de divin dans son ensemble, il n'est pas moins étonnant dans ses détails, surtout dans ceux qui ont rapport au gouvernement et aux chefs intrépides de ces héros chrétiens. Quel calme au milieu de tant d'orages! quelles études profondes au sein des agitations et des vicissitudes! quelle éloquence noble et simple dans des circonstances aussi terribles et si capables de troubler la sérénité des âmes les plus élevées! Il s'agissoit alors de défendre la religion au dehors par une fermeté inébranlable, par de savantes apologies, par une présence d'esprit inaltérable au milieu des apprêts de la mort; il falloit la défendre au dedans par une surveillance toujours armée contre le relâchement de la discipline, contre le venin des doctrines nouvelles, contre les élans même d'un zèle pieux qui, parce qu'il pouvoit être porté à l'excès, étoit dangereux pour la religion. Rien de tout cela n'a manqué à l'Eglise dans les trois premiers siècles, et c'est ce que nous avons pu remarquer en parcourant les quatre premiers volumes de la *Bibliothèque choisie*.

Mais enfin la persécution cesse, un nouvel ordre de choses établit de nouveaux rapports entre les pasteurs et les fidèles, entre les princes de la terre et les princes du sacerdoce. Le culte saint, relégué naguère dans des souterrains, dans des catacombes, déploie une majesté imposante. Des bouches éloquentes font retentir les oracles de la sagesse; elles, en présence de nombreux auditoires, dans des temples magnifiques, où se trouvent réunis tout à la fois les grands et le peuple, les riches et les pauvres, image sensible et prélude sacré de cette demeure indestructible, de cette Jérusalem céleste qui rassemble dans son sein des enfants de toute nation et de toute tribu.

Mais, comme le remarquoient les Tertullien, les Cyprien et d'au-

tres illustres docteurs, déjà le démon de la superstition, « chassé de » ses sanctuaires, s'étoit fait de l'hérésie un nouveau rempart. Battu » au dehors, il a porté ses coups au dedans, et, parce qu'il n'avoit » pu vaincre l'Eglise chrétienne par les persécutions, il a essayé de » l'affoiblir en la divisant. » Une nouvelle carrière sembla donc s'ouvrir pour les véritables adorateurs du Très-Haut. Ils avoient triomphé de l'étranger, de l'ennemi du dehors; ils alloient être livrés désormais à des guerres intestines, non moins redoutables. Tant il est vrai que la vie de l'homme vertueux sur la terre, comme le dit le plus ancien de nos poètes sacrés, n'est qu'un combat, et que ses jours, comme ceux du mercenaire, ne sont que des jours de travaux et de peines.

« La divine Providence veilloit sur son ouvrage, dit M. l'abbé » Guillon; elle multiplie les défenseurs et les talents; les docteurs » remplacent les martyrs. Tout ce qu'il faut croire, tout ce qu'il faut » pratiquer, est fixé avec précision, développé avec toute la majesté » de l'éloquence. L'histoire de l'Eglise offrira donc désormais l'exem- » ple unique d'une société immortelle d'hommes succédant au mi- » nistère des anciens prophètes, alliant les plus héroïques vertus aux » plus éminentes qualités de l'esprit; un saint aréopage toujours sub- » sistant, proclamant toutes les vérités, repoussant toutes les erreurs, » abaissant toute hauteur qui s'élève contre la vraie science, cour- » bant sous la règle du devoir tout ce qui s'en écarte, énonçant » les oracles du Ciel avec l'autorité qui fait reconnoître que sa mis- » sion lui vient du Roi des rois. Cette brillante époque commence avec » le quatrième siècle. » (Tom. V, Disc. prélimin., pag. 3.)

C'est alors que l'on voit ces savants défenseurs des traditions primitives, ces docteurs éloquents et habiles que nous désignons sous le titre de *Pères dogmatiques*. Une émulation générale avoit porté tous les esprits vers l'étude de la philosophie; celle de Platon, surtout, jouissoit d'un si grand crédit, que ses partisans et ses disciples portoient leur admiration jusqu'à l'enthousiasme. Nos saints docteurs ne voulurent point rester étrangers à une opinion devenue presque universelle, avant et depuis le commencement du quatrième siècle. Déjà leurs devanciers s'étoient servis des armes de la philosophie pour faire triompher la vérité. Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, les plus illustres d'entre les Pères voulurent payer au Moïse athénien, ainsi qu'ils l'ont appelé,

le tribut d'estime qui lui étoit dû. Ils étudièrent donc sa doctrine et ses écrits ; mais ils montrèrent l'abus qu'en avoient fait les hérétiques des premiers siècles, en cherchant à l'introduire dans la religion. Saint Augustin, qui ne craignoit pas de donner à Platon le nom de divin, avoit soin d'avertir « qu'on chercheroit en vain dans ce philosophe » l'humiliation et l'incarnation du Verbe, et la puissance de la grâce » divine, et cette humble piété et le sacrifice d'un cœur contrit, et tant » d'autres vérités qui ne se rencontrent que dans le christianisme. »

Les Pères de l'Église chrétienne envisageoient donc la philosophie des Grecs, surtout celle de Platon, seulement comme une avenue qui pouvoit conduire au sanctuaire de la vérité ; mais ils se gardèrent bien de la considérer comme possédant elle-même la vérité, c'est-à-dire les dogmes de la vraie religion. Leur estime pour les plus sages des philosophes païens a égaré quelques sceptiques et quelques hérésiarques des derniers siècles, qui ont osé affirmer que c'étoit à cette source que les saints docteurs avoient puisé leur doctrine et l'enseignement de l'Église, dont ils étoient cependant les organes et les ministres, et non les arbitres. Il est évident au contraire que, si les Pères ont voulu connoître les opinions des philosophes, c'étoit, ou pour les combattre, ou pour y trouver des témoignages en faveur de la vérité, et non pour y puiser des vérités que la révélation contenue dans nos livres saints avoit annoncées aux hommes, bien long-temps avant la philosophie païenne. Ils se gardoient bien de mettre sur la même ligne et le disciple d'une philosophie humaine, et le disciple de la sublime sagesse : « Comment, disoit Tertullien, peut-on comparer un philosophe » avec un chrétien, un disciple de la Grèce avec un disciple du ciel, » un homme qui n'est occupé que de sa gloire, avec celui qui n'a » que son salut à cœur; un homme qui parle en sage, avec un homme » qui vit en sage ; un homme qui détruit tout, avec un homme qui » établit ou maintient tout? Comment pouvez vous comparer le par- » tisan et l'adversaire de l'erreur, le corrupteur et le vengeur de la » vérité, celui qui l'a dérobée et celui qui en est le possesseur et le » gardien de tout temps? Qu'y a-t-il de commun entre deux hommes » si opposés? » (*Bibliothèque choisie*, tom. III, pag. 219.)

Si la philosophie sublime des *Pères dogmatiques* a son caractère propre, si elle n'a emprunté aucune vérité au paganisme, puisque la

religion chrétienne leur offroit elle-même la source de toutes les vérités, nous devons dire que leur littérature et leur éloquence avoient aussi un caractère particulier, qu'on ne retrouve ni dans aucun des auteurs contemporains étrangers au christianisme, ni parmi les écrivains de l'antiquité profane. Après la conversion de Constantin, tous les arts furent appelés à concourir au triomphe de la religion; ce célèbre empereur cultiva lui-même avec succès les talents de l'esprit. L'Eglise ne tarda pas à opposer au paganisme des hommes d'un génie supérieur, qui rappeloient les beaux jours d'Athènes. Julien l'Apostat, effrayé de cette supériorité qui rendoit impossible l'exécution de ses projets, voulut priver les chrétiens des ressources de l'ancienne littérature, et les condamner à l'ignorance et à la barbarie. Les sophistes qui entouroient ce prince ne pouvoient supporter de se voir effacés par saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase, les deux Apollinaire et Diodore de Tarse, maître de saint Chrysostôme. La courte durée du règne de Julien permit au christianisme de suivre la nouvelle route que lui avoit ouverte la divine Providence. Les plus célèbres d'entre les orateurs païens du quatrième siècle, Libanius, Thémistius et Pacatus, littérateurs et philosophes quoique liés avec plusieurs des docteurs de l'Eglise, et formés à la même école, ne purent jamais être leurs rivaux.

On cite une belle harangue de Pacatus, adressée à l'empereur Théodose, après la défaite du tyran Maxime. Il ne nous reste qu'une partie de ce beau discours, et l'on ne peut raisonnablement comparer un seul morceau détaché, avec cette multitude de chefs-d'œuvre dont la religion s'est enrichie dans ce siècle si glorieux pour elle. « Selon » l'équitable règle de critique proposée par Fénelon, dit M. le cardi» nal Maury, et judicieusement observée par Fleury, quand on veut » apprécier le mérite des Pères de l'Eglise, il ne faut pas oublier le » temps et le pays où ils ont vécu; il faut les confronter avec leurs » contemporains les plus célèbres; saint Ambroise avec Symmaque, » saint Basile avec Libanius; et alors on voit combien ils ont été supé» rieurs à leur siècle. »

Ces observations sont tirées du Discours préliminaire, que M. l'abbé Guillon a mis à la tête du cinquième volume de sa *Bibliothèque choisie*, et c'est dans ce discours, où l'on aime à reconnoître le talent

et l'érudition de cet habile écrivain, que nous devons nous former une idée du génie et des productions qui distinguent les Pères de l'Église de la troisième époque. Cette époque contient quatre siècles, qui commencent à l'année 306, marquée par la conversion de Constantin. Aucun des auteurs ecclésiastiques de ces temps féconds en hommes savants et habiles n'est oublié; et le même livre qui nous fait connoître saint Athanase, Osius, Eusèbe et saint Hilaire, nous donne une idée du talent de Constantin, de Marcel d'Ancyre et de Lucifer de Cagliari. Les conciles paroissent aussi dans cet important recueil; les écrivains hérétiques, les auteurs païens eux-mêmes trouvent leur place: là, on apprend à connoître les écrits des Chrysostôme, des Jérôme, des Ambroise et des Augustin.

Ce qui nous paroît surtout important pour le jeune orateur sacré, qui a besoin d'apprécier et de suivre des modèles, c'est de savoir comment on les a imités; et, sous ce rapport, la collection de M. l'abbé Guillon présente un avantage qu'on rechercheroit en vain dans les autres ouvrages de ce genre qui ont paru avant celui-ci. « Les Pères sont » nos guides et nos oracles, dit ce savant écrivain: quelque sujet que » nous ayons à traiter, il nous y ont devancés. Pas un point de la car- » rière où ils n'aient laissé sur chacun de leurs pas des traces d'une lu- » mière, qui, non-seulement nous dirige, mais nous éclaire et nous » échauffe. C'est en les imitant que nous parviendrons à les égaler. » Nous avons à notre disposition tous leurs trésors: c'est pour nous » qu'ils furent éloquents. Les Lingendes, les Joli, les Fromentières, » les Bourdalone, les La Rue, les Bossuet ne sont grands, que parce » qu'ils ont ajouté aux richesses de leur propre génie toutes les ma- » gnificences du génie des Pères. D'où vient à la chaire protestante » cette sécheresse qu'on lui a de tout temps reprochée? C'est que la » dédaigneuse éloquence des ministres de la réforme a enveloppé » dans une même proscription et la doctrine et le langage des Pères. » D'où vient que parmi nous l'éloquence a dégénéré, et qu'avec tous » les raffinements du bel esprit, quelquefois même avec tous les ef- » forts du zèle, mais d'un zèle qui n'est pas selon la science, nos ora- » teurs chrétiens ont encouru le blâme de n'être que de froids académi- » ciens ou d'emportés déclamateurs? C'est parce que, au jugement » de tous les appréciateurs du vrai beau, on s'est éloigné des Pères. »

» Orateur évangélique, vous, à qui une voix éclatante comme le ton-
» nerre crie sans cesse du haut du ciel : *Gardez bien le dépôt qui vous*
» *a été confié ; évitez soigneusement toute profane nouveauté dans le*
» *langage ;* ne paroissez aux yeux des peuples que revêtu, non pas
» seulement de la doctrine, mais *de la personne même de Jésus-Christ.*
» Que faites-vous, qu'avez-vous à faire, pour vous acquitter d'une
» aussi auguste mission ? C'est de prêcher l'Évangile par l'Evangile
» même, interprété par les Pères ; c'est d'annoncer les vérités éter-
» nelles avec ces paroles de vie, qui ne se trouvent point ailleurs qu'à
» cette source incorruptible, et dans les écrits des Pères qui en furent
» les premiers canaux. Voilà ce que les peuples attendent de vous, car
» les peuples veulent des prophètes et des Apôtres. » (*Ibid.*, p. 57-60.)

La *Bibliothèque choisie* contribuera, nous l'espérons, a reporter les études ecclésiastiques vers leur plus important objet, c'est-à-dire, les écrits des Pères qui nous font connoître tout à la fois et le vrai sens de l'Ecriture Sainte, et la manière dont le génie sait profiter de cette source sacrée, pour annoncer aux hommes, et leur rendre sensibles les vérités les plus sublimes. Avec quel intérêt nous suivons ces grands hommes dans leurs travaux apostoliques, dans les détails de leur vie particulière, et dans les immortels ouvrages sortis de leurs mains ? Quels siècles pourroient nous fournir des hommes tels qu'un Athanase, qui, selon la remarque de l'abbé de La Bletterie, « lutta près de cin-
» quante ans contre une ligue d'hommes subtils en raisonnements,
» profonds en intrigues, courtisans déliés et maîtres du prince, ar-
» bitres de la faveur et de la disgrâce, calomniateurs infatigables,
» barbares persécuteurs. Il les déconcerta, les confondit, et leur
» échappa toujours, sans leur donner la consolation de lui voir faire
» une fausse démarche ; il les fit trembler, lors même qu'il fuyoit de-
» vant eux, et qu'il étoit enseveli tout vivant dans le tombeau de son
» père. »

Les autres saints docteurs qui viennent ensuite, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, ne sont pas moins étonnants par l'élévation de leur caractère, et ils sont plus remarquables encore par leurs écrits. Ces deux illustres élèves de l'école d'Athènes, condisciples de Julien, qui ne fut jamais assez élevé pour être leur rival, unis dès l'âge le plus tendre d'une étroite amitié qu'ils ont consignée dans leurs écrits,

ont laissé d'immortels monuments de ce que peut inspirer le talent fécondé par une conviction profonde des vérités du christianisme. Les ouvrages de saint Grégoire de Nazianze surtout sont admirables par leur variété, par l'élévation des sentiments, par cette teinte religieuse et austère, que l'on ne retrouve que dans les poëtes et les orateurs chrétiens. M. l'abbé Guillon a consacré son sixième volume en entier à ce saint docteur. Nous ne connoissons aucun livre qui soit plus digne de fixer l'attention et l'intérêt des amis des lettres et de la religion.

LE DRAPEAU BLANC.

(25 mai.)

Nos lecteurs se sont étonnés peut-être, en nous voyant, il y a quelque temps, signaler à l'attention publique, par une simple annonce de libraire, l'utile et important ouvrage de M. l'abbé Guillon, mais ils n'ont pas pensé sans doute que ce laconisme fût une preuve d'indifférence ou de dédain. Au nombre des devoirs que s'est imposés le *Drapeau blanc*, il faut placer en première ligne celui de propager les saines croyances, de faire fleurir les doctrines religieuses, et tout écrit qui peut concourir à ce louable but doit nécessairement attirer nos regards. C'est donc à la multiplicité des matières et à l'exiguité de nos colonnes qu'il faut attribuer les retards dont nous nous rendons parfois et involontairement coupables. Pouvons-nous laisser sans réponse les insinuations perfides, les odieuses calomnies que répandent chaque matin des feuilles inspirées par le génie du mal? Ne faut-il pas enfin consacrer quelques lignes à ces compositions fugitives que le talent recommande, mais dont au bout de huit jours on ne pourroit plus parler que pour faire leur épitaphe? Quoi qu'il en soit, et au milieu de tant d'articles qui se pressent, une place se trouve libre aujourd'hui, et nous nous hâtons de la prendre.

S'il est un ouvrage dont la mission soit noble et digne de respect, c'est sans contredit l'ouvrage sacré; mais à lui aussi sont imposés les plus grands, les plus impérieux devoirs. Un froid rhéteur, un enthousiaste

ignorant, seroient déplacés dans la chaire évangélique. Riche des dons de la nature, le prédicateur doit encore s'enrichir de toutes les ressources de l'art; chez lui doivent s'allier l'inspiration et le raisonnement, l'éloquence et la dialectique. Ministre d'un Dieu de paix, que sa voix douce et pénétrante console celui qui pleure, soutienne celui qui souffre ; ministre d'un Dieu de justice, que ses accents mâles et énergiques arrêtent le foible et effraient le méchant ; mais surtout que jamais son discours ne sente la recherche et l'afféterie. Simple et noble à la fois, que la parole évangélique soit intelligible pour tous, et révèle cependant sa céleste origine.

Quand la prédication exige, dans celui qui s'y livre, tant de qualités diverses, combien l'enseignement d'une pareille science doit être difficile ! M. l'abbé Guillon n'a pas reculé devant les obstacles, et les succès qu'il obtient depuis long-temps dans la Faculté de théologie de Paris, ont justifié une audace qui n'étoit que la conscience de sa force. Il lui restoit encore cependant un service à rendre : c'étoit de réunir, en un corps d'ouvrage, ses savantes leçons ; il l'a fait, et nous sommes heureux d'annoncer en même temps l'apparition et le succès de son livre. Sage et modeste comme tous les hommes de talent, M. l'abbé Guillon n'a point prétendu tirer de son propre fonds tous les trésors dont il vouloit nous doter, et, après avoir, dans un discours préliminaire, tracé les règles et les conditions premières de l'éloquence sacrée, il nous a offert pour modèles les écrits des Pères de l'Eglise, de ces hommes qui « furent éloquents à la manière des prophètes ; qui, » comme eux, furent graves, sententieux, rapides, entraînants, » pleins d'images vives et grandes, de comparaisons et de similitudes » pittoresques, de sentiments tendres et généreux, d'expressions hardies et pathétiques. » (*Biblioth. chois.*, t. I, *Disc. prélim.*, p. 41.)

(Division générale de l'ouvrage, telle qu'elle se trouve dans le Discours préliminaire de l'auteur, tom. I, pag. 61.)

Guidé par un goût sûr, M. l'abbé Guillon a extrait de tous ces illustres écrivains ce qu'il y avoit de beau et de vraiment supérieur ; il y a joint des réflexions sur le caractère distinctif de chaque orateur, et des notes explicatives des textes cités. Rien ne manque à cette belle entreprise.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, qui doit trouver des souscrip-

teurs dans toutes les classes, puisqu'il offre au sacerdoce de précieuses leçons, aux littérateurs des chefs-d'œuvre d'éloquence, et à tous les bons chrétiens les doctrines les plus pures, embellies par tout ce que le style peut avoir de force et d'éclat.

JOURNAL DES DÉBATS.

(25 juin.)

Voilà un de ces ouvrages pour lesquels une simple annonce devroit suffire, si le bruit des réputations éphémères ne parvenoit pas quelquefois à étouffer, pour ainsi dire, la publicité d'un ouvrage sérieux et durable, qui ne peut avoir d'ordinaire qu'un petit nombre de juges. Nous éprouvons même un certain embarras à parler ici des Pères de l'Eglise. Quel critique, en effet, ne se trouveroit incompétent, lorsqu'il s'agit d'examiner, comme un livre nouveau, ces puissants ouvrages qui ont changé le monde? N'est-ce pas les faire déchoir de leur antique majesté, que de les soumettre à un jugement littéraire? Tertullien a dit : « Qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Sion, entre l'Académie et l'Eglise? » Cependant nous devons compte au public de notre opinion sur une entreprise importante qu'il est appelé à seconder; et ceux de nos lecteurs qui ont étudié déjà ces immortels monuments de la régénération chrétienne sauront bien pénétrer, par la pensée, au-delà d'une froide analyse; ils nous excuseront d'avoir essayé du moins de propager un bon livre. Nous n'avons d'ailleurs à faire connoître ici que la traduction nouvelle de ces éloquents plaidoyers : la cause qu'ils défendent est connue depuis dix-huit siècles.

Plusieurs tentatives avoient été faites en France pour mettre à la portée de tous cette collection unique dans l'histoire de l'esprit humain, divers motifs ont rendu ces efforts presque infructueux. La *Bibliothèque* de L. E. du Pin, en 58 volumes in-8°, a été condamnée par Bossuet, comme dangereuse et téméraire, et par le public, comme illisible. L'ouvrage du même genre, commencé par le bénédictin Dom Ceillier, et interrompu après le vingt-cinquième volume in-4°, passe pour être d'une exécution médiocre, qui répond mal aux vues saines

de l'auteur et à la grandeur du sujet. La compilation à demi barbare du P. Combéfis, est bien moins utile encore à ceux qui veulent puiser dans les sources de l'éloquence chrétienne. Ils ne liront pas avec beaucoup plus de fruit vingt autres compilations qui n'ont que l'avantage d'être plus courtes, ni surtout les *Philosophes des trois premiers siècles*, où l'abbé Nonotte, que cet ouvrage seul n'auroit pu rendre si célèbre, nous atteste *qu'il a voulu éviter d'être un copiste servile, ou un écho ennuyant* (c'est là son style); où il déclame fort éloquemment contre le *renégat* Julien, et contre *tant d'autres que le siècle a vomis et qu'on ne doit regarder que comme des émissaires infernaux.* Ce n'est point là, certes, l'éloquence apostolique. On en trouve bien mieux le charme et l'onction dans quelques parties des savants recueils que nous venons de citer; mais trop souvent ces érudits profonds, ces commentateurs patients des grands orateurs de l'Eglise, ont mérité que l'on comparât leurs ouvrages à ces lampes qui brûlent près des morts : elles éclairent leur cendre, et ne la raniment pas. L'éloquent prédicateur qui leur succède aujourd'hui sera plus heureux : il est venu à son tour visiter ces illustres morts dans leurs tombeaux; sa voix, accoutumée aux triomphes de la chaire évangélique, leur a prêté ses accents, et, par l'organe d'un tel interprète, il semble qu'ils nous parlent encore.

Les nombreux essais qui ont précédé l'ouvrage de M. l'abbé Guillon, prouvent assez et l'utilité d'un pareil travail, et les difficultés qu'il présente. L'utilité est incontestable, puisque les jeunes élèves du ministère sacré ne sauroient prêcher avec succès, avec dignité, une religion dont ils n'auroient pas étudié les titres. On peut mettre au nombre des principales difficultés, les études préliminaires qu'exige la lecture des textes originaux, le talent oratoire que demandent la traduction, et l'abondance même de ces trésors religieux, qui s'accroissent et se perpétuent, à travers les vicissitudes des âges, depuis les temps apostoliques jusqu'aux Hilaire, aux Bernard, éclatantes lumières de l'Eglise gallicane.

La Bibliothèque générale des Pères grecs et latins, commencée à Lyon en 1677, forme aujourd'hui trente-un volumes in-folio, et elle n'est point complète. Pour la réduire à vingt-cinq volumes in-8°, sans en altérer le caractère primitif, sans rien retrancher de ce qui intéresse

ou l'éloquence ou la tradition, un plan méthodique et analytique étoit indispensable. Tantôt le nouvel interprète donne une traduction exacte et fidèle ; tantôt il résume, avec autant de force que de clarté, les riches développements, les longues homélies, les subtiles argumentations : partout il fait précéder de notions historiques ses traductions ou ses analyses, partout il multiplie au bas des pages les notes pleines de goût et de savoir, où les jeunes prédicateurs s'empressent de consulter avec curiosité, avec reconnoissance, le parallèle que l'auteur ne cesse d'établir entre les Pères de l'Eglise grecque et latine, et les orateurs qui ont élevé si haut dans notre France le ministère de la parole. Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, La Rue, Neuville, Fromentières, etc., sont toujours là pour commenter ces infaillibles témoins des anciens dogmes, et pour faire ressortir encore plus, par les expressions ou les mouvements qu'ils leur empruntent, l'éclat et l'autorité de cette éloquence qu'on peut regarder, humainement parlant, comme la plus persuasive qui ait jamais pénétré dans les cœurs, puisqu'elle a remporté le plus de victoires.

On jugera de l'importance de cette publication par l'ensemble des six volumes qui ont paru jusqu'à présent. Le premier offre successivement un discours préliminaire, remarquable par la justesse et l'élévation des idées, l'analyse des *Pères apostoliques*, analyse difficile, qui demandoit beaucoup de critique et d'érudition, un second discours, où sont retracées les persécutions des trois premiers siècles, enfin, une partie de ces illustres *apologistes*, qui répondirent aux persécuteurs par la force des preuves, par l'autorité des faits, et quelquefois par le témoignage de leur mort : Saint Justin, d'abord philosophe des écoles grecques, ensuite chrétien et martyr ; Tatien, qui se souvint trop long-temps du platonisme ; Athénagore, qui avoit été aussi, avant d'être catéchumène, le disciple des philosophes ; Théophile d'Antioche, trop porté à exercer son imagination brillante dans les interprétations allégoriques ; Clément d'Alexandrie, qui, pour empreinter les paroles d'un orateur célèbre dont les discours viennent d'être publiés, « possédé d'un désir immense de savoir, voyage dans la Grèce, dans l'Asie, dans la Syrie, dans l'Egypte, y voit les hommes les plus habiles dans chaque genre, et termine ses courses savantes à Alexandrie, là il se livre à l'étude de la religion, et devient le chef de l'Académie chrétienne. »

On trouve, dans les trois volumes suivants, les autres *apologistes*, traduits ou analysés d'après la même méthode : Origène, cet infatigable défenseur du culte naissant, qui repoussa tous les doutes, toutes les attaques, toutes les menaces, et dont les volumineux ouvrages nous étonnent encore, même dans leurs débris Tertullien, qui, malgré son style *de fer*, a mérité d'être appelé, par M. de Châteaubriand, le *Bossuet des Pères de l'Eglise latine;* Minutius Felix, qui parvint à imiter quelquefois, dans son *Octavius*, les formes élégantes des dialogues de Cicéron; Arnobe, moins habile écrivain que son disciple Lactance; Cyprien, auquel Fénelon ne craint pas d'accorder « une magnanimité et une véhémence qui ressemblent à la vigueur de » Démosthène. » Ce recueil des anciens apologistes, si riche, si varié, et que tout homme instruit doit avoir lu, est terminé par des *Considérations sur les trois premiers siècles;* brillante récapitulation, où M. l'abbé Guillon s'applique à prouver, par la comparaison des textes et des croyances, l'unité et la perpétuité de la Foi.

Après nous avoir montré l'Eglise des Apôtres dans ses monuments les plus authentiques, et rassemblé les principales œuvres des apologistes, qui furent quelquefois martyrs, l'auteur commence, dans son cinquième volume, à faire connoître l'Eglise des docteurs, ou les *Pères dogmatiques*. Un nouveau discours préliminaire expose tout le plan de cette troisième époque. Il est suivi de la traduction ou de l'analyse des Pères du quatrième siècle, entre lesquels on distingue le savant Eusèbe et l'intrépide Athanase. « Louer Athanase, c'est louer la vertu elle-même », a dit saint Grégoire de Nazianze, qui remplit tout le sixième volume, le dernier publié, de ses éloquentes homélies, de ses attaques contre l'arianisme et contre Julien, de ses harangues politiques, de ses oraisons funèbres.

Nous pourrions nous arrêter ici, car il n'est point de meilleure recommandation, pour un ouvrage d'un ordre si respectable et si élevé, que l'exposition exacte et simple des choses qui s'y trouvent; mais peut-être n'est-il pas inutile de prouver au savant et pieux auteur, par quelques observations critiques, le soin avec lequel nous l'avons étudié. Nous voulons que ces remarques soient à ses yeux comme un nouvel hommage rendu à ses excellents travaux.

Le traducteur des Pères s'élève souvent contre ce qu'il appelle les *énigmes* de Platon et les *sophismes* de Socrate. Il ne pouvoit cepen-

dant avoir oublié cette phrase d'Athénagore, quoiqu'il ne l'ait point traduite : « Princes, disoit-il à Marc-Aurèle et à Commode, si Platon, » en proclamant un seul Dieu, créateur et conservateur du monde, » n'est pas un impie, nous ne sommes pas non plus des impies en » adorant, dans un seul Dieu, le Verbe qui a créé et l'Esprit qui » conserve. » Il ne pouvoit surtout avoir oublié que saint Augustin lui-même, dans les hautes pensées de la philosophie platonique, reconnoissoit aussi les inspirations de la Providence, *qui ne fut jamais sans témoignage parmi les hommes*. Que l'auteur nous pardonne cette défense d'un sage qui a fait depuis quinze années l'objet de nos études. Sans doute on ne sauroit immoler au christianisme une plus grande victime, mais le christianisme n'en a pas besoin.

C'est peut-être aussi pour cette raison que nous voudrions trouver ici plus de détails sur le livre d'Hermas, que la plupart des savants font remonter aux temps apostoliques, et qu'on lisoit encore publiquement, au siècle de saint Jérôme, dans les assemblées des fidèles. Le *Pasteur*, attribué à saint Hermas, recueil de paraboles et d'emblèmes, singulier mélange de l'imagination platonique et de la gravité chrétienne, est continuellement cité par Clément d'Alexandrie. Quoique l'ouvrage, écrit d'abord en grec, n'existe plus qu'en latin, on entrevoit encore l'originalité de ce livre qui, sans être canonique, est un des précieux monuments de l'Église naissante. Il étoit simple que les premiers chrétiens se fissent les protecteurs de la philosophie de Platon, la plus religieuse de l'antiquité.

Les traductions de M. l'abbé Guillon sont élégantes, et généralement exactes; mais quelquefois les détails du texte ne nous semblent pas reproduits avec assez de scrupule. Le système d'analyse admet, il est vrai, cette liberté; mais, lorsque l'habile interprète suit de plus près l'original, peut-être renonce-t-il trop aisément à en offrir une version fidèle et précise. Ainsi, dans ses extraits de Minutius Felix, arrivé à ces mots : *Quæ tota* (*Platonis Oratio*) *esset cœlestis, nisi persuasionis civilis non nunquam admixtione sordesceret*, il avoue qu'il n'entend point ce que veut dire l'auteur, et il lui fait dire autre chose (1). M. Perisaud, qui a donné à Lyon, en 1823, une traduc-

(1) On peut voir la pag. 301 du troisième volume de la *Bibliothèque classique* de l'auteur.

tion estimée de l'*Octavius*, a fort bien saisi la pensée du texte : *Ses discours nous paroîtroient divins, s'il n'y avoit pas mêlé quelques opinions populaires.* Souvent, chez les Pères latins, *persuasio* signifie croyance, et nous en pourrions citer de nombreuses preuves. Cependant il est juste de dire que cette extrême fidélité auroit été plus nécessaire, si l'on avoit donné les textes en regard, et qu'elle n'étoit ici de rigueur que dans les passages où il s'agit du dogme, et qui font autorité.

Mais de légères inexactitudes qui ne viennent presque jamais de l'auteur, et quelques omissions peu importantes dont il ne nous appartient même pas de nous constituer les juges, ne sauroient déparer une vaste et magnifique collection, ouvrage de trente années de travaux, et que des suffrages bien plus graves que les nôtres s'empresseront de recommander sans doute aux jeunes disciples de l'éloquence sacrée; car il seroit trop pénible de prendre à la lettre ces tristes paroles qu'on lit vers la fin de la Préface du cinquième volume : « L'unique encouragement que j'aie recueilli jusqu'à cette heure, et que je dois bientôt emporter dans la tombe, est l'espérance que cet ouvrage, consacré à la seule gloire de la religion, ne sera pas sans quelque fruit pour la postérité. » Pourquoi donc en appeler à la postérité, quand c'est un devoir pour tous les jeunes ecclésiastiques d'environner des témoignages de leur reconnoissance la vieillesse de l'éloquent théologien, qui leur donne à la fois et de grands modèles et de sages leçons?

Il nous semble, en effet, que leur vénérable maître leur offre un double exemple : il leur apprend à renouer ainsi par l'étude la chaîne de la tradition apostolique, et à rester toujours fidèles à cette modération sainte, qui est en même temps une vertu chrétienne et un moyen de persuasion. Un tel ouvrage, exécuté avec persévérance au milieu des diverses fortunes que la religion publique a subies depuis trente ans, et des contrariétés particulières qui sont presque inséparables d'un long travail, nous rappelle ces hommes pleins de science et de douceur qui, dans les anciens temps de l'Église, passoient toute leur vie à instruire et à toucher les âmes. C'est une éloquente et immortelle protestation contre les emportements ou les erreurs du siècle, contre la passion qui oublie la parabole du Samaritain, pour ne se

souvenir que des excès du faux zèle, et contre l'ignorance souvent plus funeste que la passion.

Nous continuerons, à l'occasion des volumes qui doivent suivre, de faire connoître les différentes parties de cet ouvrage. L'auteur nous montre déjà dans le lointain les imposantes figures des Basile et des Chrysostôme. Leur voix éloquente, après avoir retenti victorieusement dans les temples de Constantinople et de Césarée, sembloit s'être perdue dans l'intervalle des siècles : leur digne interprète nous rendra bientôt toutes leurs inspirations, et il saura nous redire, dans la langue que leurs successeurs parloient devant Louis XIV, ces discours qui ont éclairé et fléchi Théodose. J. V. (*).

LE MONITEUR.

(22 juillet.)

S'il peut appartenir aux doctes théologiens d'une nation de donner des préceptes de l'éloquence sacrée, et d'élever un monument à ce genre de gloire littéraire, c'est assurément à un Français ; car, après les Pères grecs et latins, quel peuple a fourni à la doctrine évangélique de plus éloquents, de plus profonds défenseurs, que la patrie des saint Remi, des saint Bernard, des Bossuet, des Fénelon, des Bourdaloue, des Fléchier ?

L'accomplissement d'une si belle tâche appartenoit sans doute à M. l'abbé Guillon comme orateur, comme érudit, aussi distingué par la pureté de sa doctrine et l'élévation de son caractère que par l'éclat de son talent. Mais c'est peu d'avoir reçu de la nature les dons les plus heureux pour briller dans la chaire ou dans l'école, si l'on ne possède cette puissance de travail qui seule peut mettre fin à de longues entreprises, et cette conscience littéraire, qui porte un auteur à ne livrer son travail au public, que quand il est bien convaincu d'avoir atteint la limite de sa propre capacité. Tous ceux qui ont l'honneur de connoître M. l'abbé Guillon, qui, depuis quarante ans, supporte avec tant de zèle *le poids du jour* dans le champ du divin maître, tous ceux qui ont suivi ses nom-

(*) M. J. V. Leclerc, professeur à la faculté des lettres, éditeur et traducteur de Platon, de Cicéron, etc.

breux travaux, soit comme traducteur intrépide des Brefs et Lettres de Pie VI, en présence de ses persécuteurs, soit comme collaborateur de plusieurs autres écrits destinés à rallumer en France le flambeau de la foi, soit enfin comme chargé de nourrir de la parole de Dieu une jeunesse pour laquelle ce langage étoit si nouveau; tous ceux-là, dis-je, n'auront pas besoin d'avoir lu la *Bibliothèque des Pères* pour être assurés du mérite de cet ouvrage : ils lui supposeront sans peine la beauté du style, la profondeur des recherches, l'élévation des pensées, la nouveauté des aperçus; et quand ils auront lu le livre, en reconnoissant que le vénérable docteur s'est surpassé lui-même, ils proclameront avec plaisir qu'il a mis le sceau à sa propre gloire, en attachant si dignement son nom à des noms qui ne périront jamais.

Ce que je présente ici comme une supposition s'est déjà réalisé : la *Bibliothèque des Pères de l'Eglise* a reçu les suffrages les plus hauts, les plus honorables, et le ministre de la religion et de l'instruction publique a fait une chose agréable à tous ceux qui n'aiment point que les récompenses honorifiques soient prodiguées, en obtenant du roi, pour M. l'abbé Guillon, la décoration de la Légion-d'honneur.

La révolution, qui a laissé tant de ruines sur son passage, sembloit avoir enseveli pour jamais dans ces mêmes ruines les écrits des premiers défenseurs de cette religion chrétienne qu'elle vouloit anéantir.

Depuis plus d'un demi-siècle, l'étude de ces divins orateurs étant abandonnée, leur gloire étoit sans cesse attaquée par de prétendus philosophes, qui prouvoient par là qu'ils ne les avoient pas lus; et disons-le, avec une sorte de honte, alors les Pères de l'Eglise trouvoient des détracteurs, et peu de voix, même dans le clergé du dix-huitième siècle, s'élevoient pour les défendre. Honneur donc à l'écrivain qui vient exhumer pour la génération présente le cortége imposant de ces athlètes du christianisme, et ressusciter dans notre langue leurs écrits, leur éloquence et leur génie! Le mouvement actuel des esprits qui se reporte vers les doctrines, vers les sources religieuses, ne peut manquer de contribuer au succès d'une aussi belle, d'une aussi utile entreprise. Déjà n'avons-nous pas vu un orateur, connu par de si brillants succès académiques, M. Villemain, trouver dans la lecture des Pères les plus heureuses inspirations sous le rapport littéraire? Ne sait-on pas l'approbation qu'obtient chaque jour dans nos écoles publiques, l'extrait judicieux qu'un de nos plus respectables univer-

sitaires, M. Planche, a fait des plus beaux morceaux de saint Chrysostôme, de Grégoire de Nazianze, et de leurs plus illustres émules? Mais l'ouvrage de M. l'abbé Guillon s'adresse à toutes les classes de lecteurs : aux hommes du monde comme aux savants ; aux fidèles un peu lettrés comme aux ecclésiastiques ; et, grâce à lui, il n'est personne qui ne pourra désormais connoître les Origène, les Tertullien, les Cyprien, les Chrysotôme, les Ambroise, les Augustin, et tous ces grands auteurs qui furent les lumières de l'Eglise naissante.

L'ouvrage est précédé d'un Discours préliminaire, dans lequel M. l'abbé Guillon expose les études et les devoirs de celui qui se destine à l'éloquence sacrée ; car la prédication n'est pas seulement un art, elle est encore un ministère, qui exige de celui qui s'y engage, qu'à l'exemple du divin auteur du christianisme, il instruise par sa vie autant que par ses discours. Dessinant à grands traits les principes fondamentaux de la rhétorique et de l'éloquence sacrée, l'orateur indique, comme source principale de cette étude, après la lecture assidue de l'Ecriture, celle des saints Pères. « Point de meilleur guide, » dit-il, pour nous introduire dans la science de la religion que les » écrits de ces hommes par la bouche desquels la religion elle-même » semble s'être exprimée. Personne n'a pénétré plus avant dans l'in» telligence des divines Ecritures qui en sont le fondement. L'appli» cation qu'ils en font en a déterminé le véritable sens, et leurs ou» vrages ne sont, en effet, que l'Evangile expliqué. Tel écrit des » saints Pères nous fournira plus de cette première sève du christia» nisme, que nous n'en trouvons dans beaucoup de volumes des inter» prètes modernes. » (*Bibliothèque chois.*, t. I, *Disc. prelim.*, p. 16.)

Mais ce n'est point là un langage, un éloge convenu. Les protestants eux-mêmes ont parlé des Pères comme les catholiques. « Leurs » ouvrages, ajoute M. Guillon, nous présentent un arsenal inépui» sable où l'Esprit Saint a ramassé toutes les armes nécessaires contre » les ennemis du salut ... Point d'étude plus propre à enflammer de » l'enthousiasme de la vertu et du génie. Bourdaloue, Bossuet lui» même, ne sont grands que par eux. L'antiquité profane, ni les » temps modernes n'ont point de chefs-d'œuvre qui parlent avec plus » de puissance au raisonnement, à l'imagination, au sentiment. » (*Ibid.*, p. 25.)

En acceptant sans restriction cet éloge des Pères, le savant doc-

teur me permettra de n'être pas de son avis sur l'assertion qui concerne Bossuet. Quoi! l'aigle de Meaux ne seroit grand que par les Pères de l'Église! Quoi! les saintes Écritures n'auroient pas suffi pour échauffer son cœur, et pour remplir sa bouche de la parole divine! Ah! si l'on pouvoit prouver une telle assertion, alors il faudroit blâmer comme d'insignes flatteurs ceux qui ont proclamé Bossuet le dernier des Pères de l'Église!

Mais, à part ce léger écart, qu'il faut sans doute plus attribuer à la chaleur de la composition, qu'à une conviction réfléchie, combien M. l'abbé Guillon se montre judicieux, en démontrant tous les avantages qu'on peut tirer, pour l'art oratoire, de la lecture des Pères, en indiquant par aperçu les trésors immenses et trop peu connus qu'ils offrent à la méditation des hommes studieux.

L'éloquent écrivain ne se montre pas moins vrai dans la réfutation des accusations diverses, dont la paresse et la frivolité ont eu grand soin de se prévaloir, pour se soustraire aux laborieuses études qu'exige la connaissance des Pères.

Ces reproches se réduisent à ceux-ci : On dit qu'ils sont trop éloquents ou qu'ils ne le sont pas assez ; tantôt qu'ils sont trop simples, tantôt qu'ils sont trop recherchés. M. Guillon combat avec avantage ces reproches, dont les deux premiers impliquent contradiction. Il a toujours paru plus difficile de repousser le dernier. C'est avec raison qu'on accuse la plupart des saints Pères d'une recherche de style, défaut le plus choquant de tous quand on professe les vérités évangéliques ; et bien préférable seroit sans doute une simplicité trop nue. Au reste, on doit à notre auteur la justice de reconnoître qu'il est loin de défendre les défauts réels de ses écrivains de prédilection. « Tous les bons esprits, dit-il, conviennent qu'ils s'y trouvent (dans » certains Pères), etc. (Tom. 1, *Disc. prélim.*, pag. 53, 54.)

Après avoir ainsi développé les vues générales et les principes littéraires qui lui ont inspiré la pensée de son ouvrage, M. l'abbé Guillon en trace ainsi le plan :

« Nous embrassons, dit-il, la vaste chaîne de nos écrivains depuis » les temps apostoliques jusqu'au quinzième siècle. La connaissance » du dogme, de la morale, de la discipline, vient d'elle-même se » réunir à l'histoire de leur génie. » (*Ibid.*, p. 56.)

Que de richesses inattendues l'auteur a su tirer d'un sujet déjà si fécond par lui-même! Par exemple, il fait précéder ce second livre d'un tableau général des persécutions contre les chrétiens. Ce morceau, qui offre le résultat des plus exactes recherches, est plein de force et de vie : l'éloquence du savant docteur s'élève à la hauteur de son sujet : il rappelle les premiers temps de la religion chrétienne, d'abord obligée de cacher dans l'ombre ses mystérieuses solennités, mais bientôt osant élever, en faveur de l'innocence, et de la vérité une voix courageuse, jusqu'à ce qu'enfin elle eût obtenu, même sur l'orgueil des Césars, un triomphe pacifique.

« Mais, dit l'auteur, jusqu'au moment où cette paix achetée si » chèrement lui devait être enfin accordée, timide, cachée dans les » antres profonds, soigneuse de dérober à l'œil des profanes le secret » de ses mystères, heureuse de mêler, durant le silence des nuits, » l'hymne de la piété et la lecture des saints livres aux accents de la » prière et aux gémissements des mourants, du pieds des autels érigés » à la hâte sur les corps des martyrs égorgés la veille, et toujours » prête à cimenter de son sang la pierre du nouveau temple, l'Eglise » de Jésus-Christ osa enfin élever en faveur de l'innocence une voix » suppliante : et la vérité courageuse unie au talent, produisit ces élo- » quentes apologies, où le christianisme est vengé si puissamment » des outrages de la calomnie et des préventions de l'ignorance.

» Il devenoit impossible de se défendre sans attaquer à son tour. » Pour que le christianisme accomplît ses destinées et l'emportât sur » la synagogue, sur l'idolâtrie, sur la fausse sagesse du siècle, il fal- » loit tout abattre, tout anéantir autour de lui; et cette entreprise, le » christianisme osa la concevoir. Il l'a exécutée dans un temps où les » dieux du paganisme étoient assis encore sur le même trône que les » Césars, où les Césars eux-mêmes reconnoissoient ne régner que par » la faveur de ces dieux protecteurs de leur empire. Cette Eglise, re- » gardée dans le monde comme une étrangère, et n'étant à ses propres » yeux qu'un néant, la voilà descendue dans une arène toute entière » fumante du sang de ses martyrs, et là, pâle, tremblante, traînant » pour ainsi dire après soi les lambeaux des bûchers dont la main » leur a laissé reconnoître, portant encore sur le front les décrets » qui la condamnoient à l'infâmie ou au supplice, on la voit fièrement

» engager le combat contre tout l'univers, provoquer à la fois les » Juifs, les païens et les philosophes, rétorquer avec autant d'érudi- » tion que de vigueur et d'habileté, contre les adversaires du christia- » nisme, leurs propres arguments; et tandis que, d'une main, elle » sape jusque dans leurs fondements tous les autels de la superstition » et toutes les écoles de la sagesse humaine, de l'autre, elle élève au » seul Dieu de l'univers un temple tout rayonnant du génie et de la » gloire de ses prédicateurs. » (*Biblioth. chois.*, t. I, p. 224-226.)

Après avoir donné une connoissance suffisante des écrivains qui ont combattu le christianisme, et à la tête desquels on compte Celse, Lucien et l'empereur Julien, M. Guillon, d'après la même méthode qu'il a suivie dans son premier livre, passe successivement en revue les premiers apologistes grecs. Le plus ancien est Quadrat, disciple des Apôtres; les plus illustres sont saint Justin et saint Clément d'Alexandrie; moins connu, Hermias est peut-être le plus piquant dans ses écrits. Sa *Critique des philosophes* est un chef-d'œuvre. Critique fine et délicate; style précis, clair et enjoué; élocution pleine de feu et de mouvement, tout s'y trouve. Lucien lui-même n'auroit pas désavoué un pareil écrit; mais ce que *la Critique* présente de plus piquant, c'est le rapprochement qu'elle met à même de faire entre les systèmes ridicules des philosophes de l'antiquité, et ceux des philosophes du dix-huitième siècle.

Le ton que prend Clément d'Alexandrie pour combattre les mystères presque toujours honteux du paganisme, est d'un autre genre. Partout c'est le langage d'une indignation profonde. Admirable comme orateur, il est précieux sous le rapport de l'érudition sacrée et profane. Clément d'Alexandrie peut être considéré, pour ainsi dire, comme le Varron de l'Eglise naissante; et des érudits, qui ont médité ses écrits dans l'intérêt de la science, ne doutent point qu'il n'ait eu une connoissance assez positive du sens des hiéroglyphes égyptiens.

Origène, prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, vient immédiatement après Clément; son article remplit la moitié du second volume de la Collection. On ne se plaindra pas de sa longueur; et après l'avoir lu et médité, il ne restera plus rien à apprendre sur ce célèbre docteur.

M. l'abbé Guillon passe ensuite aux apologistes latins, Tertullien, Cyprien, Lactance, Minucius Felix, Arnobe, quels grands noms! quelle heureuse alliance de la vertu et du génie! que notre auteur les a bien lus, combien il les a *médités*! On voit, qu'à l'exemple de Plutarque pour ses grands hommes, il a pour ainsi dire vécu avec eux. Il seroit impossible d'analyser son travail sur chacun de ces apologistes. Ce sont de savantes analyses : analyserions-nous aussi bien? Ce sont d'habiles et éloquentes traductions : serions-nous assez heureux pour faire le meilleur choix parmi ce qui nous a paru excellent? Continuons la tâche plus facile d'exposer le plan général de cette Collection, qui aura 25 volumes.

Les apologistes grecs et latins remplissent les quatre premiers volumes. Viendront ensuite :

Les *Pères dogmatiques*, tous ceux de qui les discours ou traités contiennent les plus riches développements de la foi et de la morale évangelique.

Les *Pères controversistes*, ceux qui florissoient à l'époque où la controverse commença à prévaloir sur l'éloquence, et qui, dans la décadence du goût, firent briller encore quelques étincelles du feu sacré que saint Bernard, au douzième siècle, ralluma pour un moment. (*Bibliothèque choisie*, t. I, p. 60, 61.)

Tel est le plan, simple mais imposant, d'un ouvrage qui, en prenant une place distinguée dans toutes les bibliothèques, dédommagera le public de la difficulté qu'il trouve à se procurer, et même à lire avec intérêt, une foule d'écrivains dont les ouvrages volumineux sont très rares, très coûteux, et dont le sens est assez difficile à saisir dans le texte souvent altéré. « L'ambition du prêtre, dit M. l'abbé » Guillon, ne doit pas se borner à être simplement utile, mais à » l'être le plus possible. » Sans doute il n'a pas manqué ce but; mais ce n'est pas seulement à la gloire des travaux utiles qu'il peut aspirer, c'est à celle du savoir le plus profond, joint à une éloquence pleine d'onction, et pour ainsi dire *nourrie de la sève du christianisme*. (M. Ch. Du Rozoy, professeur de la faculté des lettres.)

L'ARISTARQUE FRANÇAIS.

(7 octobre.)

La quatrième livraison de la *Bibliothèque des Pères de l'Église grecque et latine*, par M. l'abbé M.-N.-S. Guillon, vient de paroître chez Méquignon-Havard, libraire, rue des Saints-Pères, n° 10. Elle forme les tomes sept et huit de l'ouvrage. Elle comprend la suite de la troisième partie, c'est-à-dire des Pères dogmatiques. Les analyses et les dissertations renfermées dans ces deux nouveaux volumes, semblent acquérir, pour les amateurs de la haute littérature, une importance encore plus grande que celle des volumes précédents. C'est maintenant, en effet, que M. l'abbé Guillon a atteint au point où se rencontrent, dans le cours des opérations de l'éloquence sacrée, les incomparables chefs-d'œuvre des Grégoire de Nazianze, des Basile, des Ephrem, des Cyrille, etc. Nous ne pouvons dire aujourd'hui tout ce que nous ont inspiré d'admiration les nouveaux efforts de M. l'abbé Guillon pour reproduire dans notre langue tant de belles conceptions, tant de pensées sublimes, tant de nobles sentiments, tant d'entraînement et de pathétique, en un mot tant d'éloquence. Nous regrettons par dessus tout, de ne pouvoir signaler pour le moment que l'admirable paraphrase, ou plutôt l'exposition oratoire qu'a faite M. Guillon après saint Ephrem, Rollin et Hersan, du cantique de Moïse : *Cantemus domino, gloriose enim magnificatus est; equum et ascensorem dejecit in mare.* (Tom. VIII, pag. 130—175.)

Mais ce que nous ne faisons pas aujourd'hui, nous osons le promettre à nos lecteurs, c'est-à-dire quand les travaux de M. Guillon sur saint Jean Chrysostôme, auront été mis au jour : alors il nous sera facile de démontrer, si du moins il nous est permis d'en juger par ce que nous avons vu déjà, il nous sera facile de démontrer que l'entreprise de M. Guillon est le résultat le plus original et en même temps le plus beau des efforts combinés de l'éloquence antique et de l'éloquence moderne.

LA QUOTIDIENNE.

(28 novembre 1824.)

Dans un temps où la littérature est si peu de chose, et où la politique est tout, lorsque les esprits ne sont occupés que de chartes, de constitutions, de lois générales et financières, et des moyens de faire accorder entre elles l'autorité des souverains avec la liberté des peuples, n'y a-t-il pas de la témérité à produire en public, au milieu de ces longs et bruyants débats, un ouvrage qui nous reporte tout à coup aux premiers siècles du christianisme, nous offre des sujets si loin de nos idées, de nos mœurs et de nos habitudes? Ces sujets, il est vrai, sont d'une toute autre importance que ceux qui nous agitent et nous tourmentent aujourd'hui; et les orateurs qui les traitent valent bien sans doute nos orateurs de tribune ou nos écrivains polémiques. Mais telle est ou notre ignorance ou notre présomption, qu'au seul nom de Pères de l'Église nous sourions dédaigneusement, et que, d'après nos préjugés, nous condamnons, sans les connaître, des génies à qui les Bossuet, les Bourdaloue, les Massillon, les Fénelon, durent presque toute leur gloire. La révolution, qui a tant répandu de ruines autour de nous, semblait avoir enseveli pour jamais sous ces ruines mêmes les écrits des premiers apologistes, des premiers défenseurs de cette religion qu'elle voulut anéantir; et voilà qu'après tant d'efforts inutiles, après tant de ravages exercés de toutes parts, un écrivain généreux et modeste vient, au bout de quarante ans de veilles et de travaux, présenter au siècle étonné le cortège imposant des athlètes du christianisme, et ressusciter dans notre langue leurs écrits, leur éloquence et leur génie. Désormais les hommes du monde comme les ecclésiastiques, les philosophes comme les simples fidèles, pourront connaître les Origène, les Tertullien, les saint Cyprien, les saint Chrysostôme, les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Augustin, et tous ces illustres morts qui furent les lumières de l'Église naissante. Depuis Eusèbe de Césarée jusqu'à M. de Beauvais, évêque de Senez, plusieurs auteurs avaient entrepris des collections plus ou moins incomplètes, plus ou moins informes des *Pères de l'Église*, d'autres en avaient pu-

blié des abrégés ou des extraits infidèles, ou des parodies plus coupables encore qui déroboient le caractère des pensées et du génie de ces écrivains, et n'en faisoient voir que le squelette sans mouvement et sans vie. L'entreprise de M. de Senez, sous le titre d'*Orator Sacer*, sembloit devoir l'emporter sur toutes celles qui l'avoient précédée; mais la révolution vint, et elle dévora tout son travail. Il étoit réservé à M. l'abbé Guillon d'élever à la gloire littéraire du christianisme un monument plus solide et plus durable.

Dans son discours préliminaire, où l'éloquence est jointe à la plus profonde érudition, l'auteur nous trace ainsi le plan de son ouvrage :

« Nous embrassons, dit-il, la vaste chaîne de nos écrivains depuis » les temps apostoliques jusqu'au quinzième siècle, etc. » (*Biblioth. chois.*, t. I, p. 56.)

L'auteur partage ensuite les saints Pères en quatre classes : *les apostoliques*, *les apologistes*, *les dogmatiques*, *les controversistes*.

Les Pères apologistes sont ceux qui publièrent, du pied des échafauds, ces lumineuses défenses du christianisme, encore aujourd'hui si propres à confondre ses modernes adversaires. M. l'abbé Guillon fait précéder le second livre, où il analyse ou traduit ces écrivains, d'un tableau général des persécutions exercées contre les chrétiens. Ce morceau, plein de force et de vérité, respire l'éloquence antique dont l'auteur nous reproduit si bien les modèles. Le nombre des chrétiens s'étant multiplié en proportion du nombre des bourreaux, ils se sentoient enfin assez forts pour se défendre :

« Mais, dit l'auteur, il devenoit impossible de se défendre sans » attaquer à son tour. Pour que le christianisme accomplît ses des- » tinées et l'emportât sur la synagogue, sur l'idolâtrie, sur la fausse » sagesse du siècle, il falloit tout abattre, tout anéantir autour de lui. » Et cette entreprise, le christianisme osa la concevoir. Il l'a exécu- » tée dans un temps où les dieux du paganisme étoient assis encore » sur le même trône que les césars; où les césars eux-mêmes recon- » noissoient ne régner que par la faveur de ces dieux protecteurs de » leur empire... Cette Église, regardée dans le monde comme une » étrangère, et n'étant à ses propres yeux qu'un néant, la voilà des- » cendue dans une arène tout entière fumante du sang de ses martyrs; » et là, pâle, tremblante, traînant pour ainsi dire après soi les lam- » beaux des bûchers dont la seule lueur la faisoit reconnoître, portant

» encore sur le front les écriteaux qui la condamnoient à l'infamie ou » au supplice, on la voit engager fièrement le combat contre tout » l'univers, provoquer à la fois les juifs, les païens et les philosophes, » retorquer avec autant d'érudition que de vigueur et d'habileté con- » tre les adversaires du christianisme leurs propres arguments; et » tandis que d'une main elle sape jusque dans leurs fondements tous les » autels de la superstition et toutes les écoles de la sagesse humaine, de » l'autre elle élève au seul Dieu de l'univers un temple, tout rayonnant » du génie et de la gloire de ses prédicateurs. » (*Ibid.*, p. 224-226.)

On ne peut rendre sous une image plus belle et plus vraie les premiers combats des généreux athlètes du christianisme. C'est surtout au second siècle que fleurirent les Pères apologistes. Les uns combattirent les philosophes païens; les autres les hérétiques chrétiens. Parmi les premiers, nous distinguerons Hermias, qui s'attacha à tourner en ridicule tous les systèmes des philosophes de l'antiquité; systèmes que les philosophes du dix-huitième siècle ont reproduits avec plus ou moins de talent et de succès.

Suit une longue citation de l'écrit d'Hermias, que nous renvoyons à l'ouvrage même. (T. I, p. 364 et suiv.)

Hermias poursuit son examen des différents systèmes philosophiques sur la nature de Dieu et sur l'organisation des êtres, et il les bat en ruine avec le même ton de plaisanterie et la même vivacité. Tout ce morceau est plein de sel, de grâce et de feu. Mais un autre apologiste, saint Clément d'Alexandrie, s'élève avec indignation contre les mystères du paganisme; il les accuse de n'être que des écoles d'infamie et de la plus monstrueuse licence. Après en avoir énuméré tous les genres de turpitude, il tonne contre les sacrifices humains qui partout ensanglantoient les autels du paganisme, sacrifices qui accusent d'une manière si humiliante la raison humaine.

Mais le plus célèbre des apologistes est ce Tertullien dont saint Augustin et saint Jérôme ont vanté la prodigieuse érudition, l'éloquence mâle et généreuse, toute en raisonnements, en images et en mouvements pathétiques. Saint Cyprien l'appeloit son maître, il ne passoit pas un jour sans le lire et le méditer. Vincent de Lérins se plaisoit à louer la vivacité de son esprit, sa dialectique entraînante, l'inimitable énergie de son style et l'éclat de ses sentences. Lactance,

qui le jugeoit plus sévèrement, admiroit néanmoins sa science prodigieuse. On a reproché à Tertullien d'être dur à force de vigueur, obscur à force de précision ; mais ces défauts tenoient peut-être autant à son pays (il étoit Africain), qu'à son propre génie. Un écrivain moderne a dit en parlant de lui : « Avouons aux plus délicats que son style est de fer ; mais qu'ils nous avouent aussi que de ce fer il a formé d'excellentes armes, et qu'il a défendu l'honneur et l'innocence du christianisme. » Tertullien a fait de nombreux ouvrages, dont le plus remarquable est son *Apologétique*. L'abbé Fleury la regardoit comme la plus ample et la plus fameuse des apologies des chrétiens. Ses livres contre les Juifs et contre Marcion ne se distinguent pas moins par la force du raisonnement, par l'énergie et par la magnificence du style. Dans le premier de ces ouvrages, on lit, sur la propagation évangélique, un tableau dont nous citerons ici quelques traits :

« Salomon a régné, dit Tertullien, mais sur la Judée seulement, » et sa vaste domination, qui s'étendoit de Bethsabée jusqu'à Dan, » n'alloit pas plus loin. Darius commandoit aux Babyloniens et aux » Parthes ; il ne comptoit point tous les peuples du monde au nombre » de ses sujets. Pharaon, et, après lui, tous les souverains de ce » nom, régnèrent sur l'Egypte, mais sur l'Egypte seule. Nabucho- » donosor, aidé de ses lieutenants, poussa ses conquêtes de l'Inde à » l'Ethiopie : là aussi expiroit sa puissance. Alexandre de Macédoine, » maître un moment de l'Asie entière et des autres contrées, ne laissa » point son empire à ses successeurs. Le Germain indomptable ne » permet pas à l'étranger de franchir ses frontières ; le fier Breton est » gardé par l'Océan qui l'entoure ; le barbare Gétule et le Maure im- » patient de se répandre, est contenu à peine par les légions romaines » qui le brident de toutes parts ; et ces Romains eux-mêmes, qui n'ont » pas de trop de toutes leurs légions pour garder leurs frontières, et » pour conserver leur empire, le voient s'arrêter au-devant de ces na- » tions inaccessibles à tous leurs efforts. Pour Jésus-Christ, sa puis- » sance a pénétré avec son nom dans tous les lieux du monde. Partout » on croit à lui, partout on obéit à sa loi, partout on l'invoque, » on l'adore, partout on lui paie un tribut égal. Point de roi qui » trouve auprès de lui plus ou moins de faveur ; point de barbares qui » s'applaudissent de se soustraire à sa domination ; point de priviléges, » de rang et de naissance pour s'affranchir de son autorité. Le même

» pour tous, il commande également à tous; seul roi, seul juge, » seul Seigneur, maître de l'univers.» (*Biblioth. chois.*, t. II, p. 476.)

A côté de ce tableau de l'empire du Christ, nous placerons une description d'un autre genre, qui a été suggérée à Tertullien à l'occasion de la naissance d'un ennemi de ce même Christ. C'est celle du Pont-Euxin. On y verra la variété de tons et de couleurs que cet éloquent Père de l'Eglise savoit employer tour à tour.

« Cette contrée, dit-il, est habitée par des peuples nomades, les » plus féroces des nations reculées à cette extrémité de la terre, » si toutefois c'est habiter que d'être toujours errant sur des chariots. » Point de demeure fixe; les mœurs les plus brutales; hommes et » femmes pêle-mêle, s'y montrent sans pudeur à découvert, et se » prostituent réciproquement à la plus infâme prostitution. Ils se » nourrissent de la chair de leurs parents égorgés, qu'ils mêlent dans » leurs repas à celle des animaux. Ce seroit un malheur de mourir de » mort naturelle, et sans emporter l'espérance d'être dévoré par les » siens. Les mères ne savent ce que c'est que d'allaiter leurs enfants; » elles préfèrent la guerre à toutes les douceurs du lien conjugal. Le » ciel y est de fer comme les cœurs; là, la lumière du jour ne perce » qu'à travers d'épais brouillards; le soleil n'y laisse parvenir ses » rayons qu'à regret; l'air chargé de vapeurs sombres et froides y fait » régner l'hiver pendant toute l'année. Point d'autre vent que celui » des frimats et de la tempête. Les fleuves disparoissent sous les glaces » qui les arrêtent, et les neiges amoncelées couvrent les montagnes. » Rien qui annonce le mouvement et la vie; rien qui y semble animé » que la barbarie: aussi la fable a-t-elle choisi cette région pour en » faire le théâtre des effroyables catastrophes dont la scène s'est em- » parée; mais de toutes les productions sorties de cette malheureuse » contrée, la plus funeste est Marcion. » (*Ibid.*, p. 480.)

On ne s'attendoit pas sans doute à une terminaison si terrassante contre cet hérésiarque. Tertullien attaque tout de suite, et détruit la chimère du double principe que Marcion faisoit revivre; il poursuit avec vigueur ses contradictions sur la nature de Dieu. Marcion ne trouvoit rien de merveilleux dans les ouvrages de la création. Tertullien lui oppose le témoignage des anciens philosophes qui ont exprimé sur ce sujet leur admiration dans les termes les plus pompeux.

« Abaissez, lui dit-il ensuite, abaissez vos regards sur ce qui semble » leur échapper. La fleur cachée dans le buisson, comme celle qui » émaille nos prairies; le plus petit des coquillages, comme celui qui » nous donne la pourpre; l'aile du dernier des insectes, comme la ma- » gnifique parure du paon, vous montrent-ils dans le Créateur un » ouvrier si méprisable? Vous qui souriez de pitié sur ces mêmes in- » sectes dont la merveilleuse main qui les a faits a réparé la foiblesse » par l'adresse ou la force dont elle les a doués; imitez, s'il vous est » possible, les constructions de l'abeille, les greniers de la fourmi, » le venin de la cantharide, l'aiguillon de la mouche, la trompette et » la lance du moucheron..... Ce ciel que vous dépréciez, vous aspirez » à l'habiter un jour, quand vous serez affranchi des liens du corps; » cette terre, elle fut votre berceau : vous obtenez de son sein déchiré » les aliments qui vous nourrissent. Vous réprouvez les ondes; oui, » sauf leurs productions, qui vous donnent ce que vous appelez un » aliment plus sain. Que je vous présente une rose, osez calomnier le » Créateur! » (*Ibid.*, p. 486.)

Il étoit impossible de terminer ce morceau par une idée plus agréable et plus fraîche.

Nous bornerons là nos citations pour dire que M. l'abbé Guillon, qui se montre toujours, dans sa traduction, au niveau de son sujet, et en harmonie avec le style de ses originaux, a enrichi son ouvrage des préceptes les plus sûrs et les plus vrais, et qu'il ne manque jamais d'indiquer les emprunts que tous nos orateurs sacrés modernes ont faits à ces éloquents défenseurs de la primitive Eglise, travail qui a nécessité une immense lecture et des recherches qui attestent à la fois sa patience et son zèle.

L'extrait que nous venons de présenter à nos lecteurs ne porte que sur les deux premiers volumes des quatre que nous annonçons; les deux suivants ne nous offriront pas des sujets moins propres à piquer notre curiosité et à faire naître notre admiration. Les livraisons subséquentes, et que rien ne peut plus interrompre puisque tout l'ouvrage est entièrement terminé, nous fourniront d'abondantes et riches matières pour de nouveaux articles. La France, et nous pouvons le dire, la chrétienneté posséderont une mine féconde, où les orateurs sacrés pourront aisément puiser tout ensemble des textes, des pré-

ceptes, des ornements et des traits de la plus haute éloquence. Les jeunes ecclésiastiques y trouveront des leçons instructives, un cours complet d'éloquence, l'exposition des dogmes, de la morale et de la discipline de l'Église ; en un mot, l'histoire abrégée des progrès du christianisme et des savants écrits qui l'ont défendu. (M. De B...)

LA QUOTIDIENNE.

(15 septembre 1825.)

En annonçant les deux premières livraisons de cet important ouvrage, nous en avons fait connoître le plan, le but et l'utilité. Nous en avons suffisamment fait pressentir le mérite, par des citations prises dans l'auteur lui-même et dans les Pères qu'il a traduits, ou extraits, ou analysés. Nous avons fait voir avec quel talent il a reproduit, dans notre langue, les premiers apologistes de la religion; et le public éclairé, si nous en croyons au succès de l'ouvrage, a souscrit aux éloges que nous lui avons donnés. Les deux nouvelles livraisons que nous annonçons aujourd'hui nous paroissent mériter les mêmes suffrages et la même estime. On y trouve la même érudition, le même travail, les mêmes doctrines littéraires, la même élocution de la part de l'auteur, et dans les Pères qu'il passe en revue, une éloquence, une dialectique, des mouvements oratoires qui ne le cèdent en rien aux premiers défenseurs de la foi. Ce n'est plus contre les attaques de l'idolâtrie, contre les persécutions du paganisme agonisant, que ces orateurs sacrés élèvent la voix, c'est contre les fureurs de l'hérésie, contre les sophismes des novateurs, contre l'orgueil ambitieux des hérésiarques, que l'éloquence chrétienne est occupée à se défendre pendant quatre siècles.

Dans cette nouvelle lutte, les efforts des *Pères dogmatiques* ne sont ni moins généreux ni moins pénibles que ne le furent ceux des *Pères apologistes*. L'éloquence avoit plus de ressources, plus d'inspiration, plus de facilité même à combattre les mensonges de l'idolâtrie, les tourments de la violence, les barbaries de la persécution, qu'elle ne devoit en avoir contre les subtilités de l'esprit, les détours de la mauvaise foi, l'hypocrisie des faux chrétiens et les erreurs du faux savoir

Cependant elle se montre à cette époque plus féconde peut-être, plus animée, plus forte, plus véhémente, et, nous ne craignons pas de le dire, plus brillante que dans les premiers âges du christianisme. Personne n'ignore que, sous le règne heureux et paisible des Antonin, l'éloquence latine, loin de se relever de la chute où l'empire des successeurs d'Auguste l'avoit précipitée, continua de rester dans son état de dégradation. Les distinctions flatteuses et utiles qui d'ordinaire encouragent l'émulation et fécondent le génie des écrivains, ne purent exciter l'une ni rallumer l'autre. M. l'abbé Guillon, dans un discours préliminaire, explique judicieusement pourquoi pas un auteur de ce temps n'a laissé un monument digne des regards de la postérité. Le règne des Antonin fut celui de la philosophie païenne; et ce n'est pas avec cette philosophie toute seule qu'on pouvoit être éloquent; il faut, pour l'être véritablement, que l'orateur ait des *sujets qui l'échauffent, et dont la flamme jaillisse sur le peuple qui l'écoute, pour l'enflammer à son tour. C'est là ce qui manque à la foule des compositions les plus ingénieuses publiées à cette époque.*

L'héritage de l'ancienne gloire littéraire passa donc tout entier à l'Église chrétienne, parce que l'éloquence trouva dans les disputes et les controverses qui s'y élevèrent des sujets propres à la faire naître, à la nourrir, à la faire briller d'un nouvel éclat. « Le christianisme, » dit saint Jean Chrysostôme, fut donné à la société humaine comme » le soleil à l'univers, pour y développer et pour y entretenir à jamais » les germes de la vie et de la fécondité; tout ce qui n'est pas éclairé » de sa lumière, échauffé de sa chaleur, est mort ou reste froid..... » Partout on verra, ajoute ici M. l'abbé Guillon, le christianisme re- » pousser les ténèbres et la barbarie, animer de sa vivifiante influence » les sciences et les arts, en recueillir dans ses sanctuaires les étin- » celles éparses et menacées de s'éteindre; s'associer aux nobles et » grandes institutions; devancer et étendre les découvertes utiles; » enfanter les productions durables, leur imprimer le sceau de sa » propre immortalité. » (*Biblioth. chois.*, t. V, p. 23 et suiv.)

Cependant on ne peut le dissimuler, l'éloquence des *Pères dogmatiques* ne fut point exempte de défauts. Ces Pères n'avaient eu, pour la plupart, d'autres maîtres que des rhéteurs vides d'idées, des sophistes adroits qui faisoient consister le talent à plaider le pour et le contre, et qui confondoient l'éloquence avec l'élégance affectée, ou

avec la pureté de la diction. On a reproché avec raison aux orateurs chrétiens de ces temps de la diffusion, des digressions trop fréquentes et l'abus de l'érudition; mais ces défauts tenoient au goût dominant du siècle; et lorsque le faux goût est universel, il est difficile de n'y pas céder. Les sages mêmes y sacrifient pour se faire mieux écouter. En abrégeant ces orateurs, on leur ôte leurs défauts; en ne leur laissant que leurs beautés, on les rend classiques. (*Ibid.*, p. 46.)

Tel a été le plan de M. l'abbé Guillon; la manière dont il l'a exécuté doit en assurer le succès.

Au milieu de cette foule de *Pères dogmatiques* qu'il abrège, ou traduit dans ces quatre volumes, il est difficile de faire un choix. Ils sont pour la plupart si forts de raisonnement, si brillants d'éloquence, si riches d'idées saines et lumineuses, si pleins d'une morale évangélique, qu'on est embarrassé à qui donner la préférence : nous citerons donc pour ainsi dire au hasard.

Nous trouvons dans le tome sixième un discours de saint Grégoire de Nazianze, prononcé en présence de cent cinquante évêques réunis à Constantinople, dans la grande église de cette ville; le saint évêque avoit demandé sa retraite, motivée sur son grand âge et sur ses infirmités. On sait qu'il avoit beaucoup souffert de la persécution des Ariens. Après avoir rendu compte de la manière dont il s'étoit conduit dans son administration, après avoir expliqué la foi qu'il avoit constamment prêchée, il termine son discours par une péroraison qu'on pourroit croire imitée de la *Milonienne*, et qui l'a été elle-même plus d'une fois par les orateurs français.

« Recevez donc et mes adieux, dit le vénérable pontife, et les » dernières paroles que je vous adresse. Adieu, adieu, Anastasie » (*église catholique bâtie sur l'emplacement de la maison qui lui avoit* » *servi de retraite durant la persécution des Ariens*), vous qui reçûtes » votre nom de la piété! c'est vous qui avez ressuscité de ses ruines » la saine doctrine tombée dans l'avilissement. Vous êtes le trophée » de la victoire, une autre Sion, où s'est d'abord arrêtée l'arche » sainte, après avoir long-temps erré dans le désert. Temple à jamais » célèbre! Vous devez votre grandeur à la doctrine du salut que vous » avez recueillie dans votre enceinte. Si foible à vos commencements, » vous êtes devenue, par nos soins, une Jérusalem nouvelle. Adieu,

» auguste basilique, qui le disputez presque à celle-ci en magnifi-
» cence; vous, liens sacrés qui unissez toutes les parties de la ville !
» grâces à la bonté divine, vous avez obtenu de moi, dans des cir-
» constances, ce semble, désespérées, les ministres nécessaires à tous
» vos besoins. Adieu, saints Apôtres, qui, du ciel que vous habitez,
» m'avez servi de guides dans mes combats !.... Adieu, chaire pon-
» tificale, trône éclatant, mais périlleux et trop exposé aux regards
» de l'envie ! Adieu, pontifes, prêtres, plus vénérables encore par
» vos vertus que par votre âge ; vous tous ministres des sacrés autels,
» qui avez l'honneur d'approcher si près du Dieu vivant! Adieu,
» chœur de Nazaréens, douceur de la psalmodie, stations nocturnes,
» vierges chastes, femmes si modestes, assemblée des veuves et des
» orphelins, pauvres qui avez toujours les yeux tournés vers Dieu et
» vers moi, hôpitaux où moi-même j'ai trouvé un asile dans mes
» infirmités ! Adieu, auditeurs si empressés à m'entendre, que l'on
» vous voyoit accourir de loin pour recueillir mes paroles et les con-
» signer par écrit ! Adieu, empereurs, palais, courtisans ! cette voix
» qui vous sembloit si redoutable, la voilà qui désormais va être con-
» damnée au silence; mais si ma langue est muette, mes écrits
» du moins et ma plume sauront toujours bien combattre pour la
» vérité !.... Trinité sainte, objet de mes pensées et de ma gloire, que
» mon peuple vous soit toujours fidèle ! conservez-le, il sera toujours
» mon peuple chéri, dans quelque situation que je me trouve. Puissé-
» je apprendre qu'il se rend de jour en jour plus illustre par ses
» vertus, par la régularité de ses mœurs ! Adieu, mes enfants ! gardez
» bien le dépôt qui vous est confié; souvenez-vous de mes souffrances ;
» que la grâce du Seigneur soit avec nous tous. »

M. l'abbé Guillon, comparant cette péroraison avec celle de Cicéron pour Milon, n'hésite pas à donner la préférence à la première. « La péroraison latine, dit-il, se réduit à cette seule pensée, que Mi-
» lon ayant dédaigné de descendre au rôle de suppliant, Cicéron le
» prend pour lui-même; par là nécessairement l'intérêt s'affoiblit en se
» divisant. Dans la péroraison grecque, point d'intermédiaire; saint
» Grégoire parle dans sa propre cause en réunissant les plus puissants
» intérêts, non-seulement sur sa personne, mais sur tant d'objets divers
» que sa retraite va laisser dans le deuil ; bien loin de s'affoiblir, l'émo-

» tion se propage et s'accroît. Quelle différence, d'ailleurs, entre les » deux causes ! celle de Milon étoit perdue lorsque Cicéron composa ce » discours qui ne fut point prononcé. En le lisant, on n'a qu'un regret, » c'est que l'orateur ne l'ait pas débité et n'ait pas ajouté un nouveau » triomphe à tant d'autres qu'il avoit remportés. C'est plus pour lui- » même qu'on s'intéresse que pour son client. Saint Grégoire, au con- » traire, parlant lui-même et de lui seul, dut arracher des larmes à tous » ses auditeurs. » (*Biblioth. ohois.*, t. VI, p. 309 et suiv.)

Un orateur sacré, qu'on cite rarement dans nos chaires et dont les ouvrages sont aussi ignorés que les actes de sa vie, saint Astère, archevêque d'Amasée, dans le Pont, a particulièrement fixé notre attention. Ses homélies sont empreintes d'une éloquence antique, que la chaleur des mouvements, l'éclat des images et le pathétique des contrastes distinguent éminemment. L'avarice est la passion contre laquelle il s'élève avec plus de force. Il y revient dans presque tous ses discours. Il la dénonce non-seulement à la religion, mais à l'humanité tout entière.

« Les autres passions s'affoiblissent avec les années, dit ce saint » évêque, celle-ci, loin de diminuer avec le temps, ne fait que se for- » tifier. Le libertinage s'épuise par ses excès; l'intempérance s'use » avec le corps qu'elle accable; l'ambition s'éteint quand elle est par- » venue à ce qui fit l'objet de ses vœux; l'avarice ne dit jamais : c'est » assez. Telle que ces plantes parasites qui s'attachent à des arbres » dont elles pompent la substance, vous n'arrêtez leurs progrès qu'en » les coupant avec le fer. Voyez l'avare : odieux à tout ce qui l'en- » toure, à charge à sa propre famille, à lui-même, il traîne dans des » soucis continuels sa misérable vie. Au sein de l'abondance, il gémit » de manquer de tout; ce qu'il a, il n'en jouit pas; ce qu'il n'a pas, il le » convoite, il le dévore des yeux. A peine ses étables peuvent contenir » de nombreux troupeaux, et qu'il aperçoive dans le troupeau du voisin » une brebis qui lui semble belle, cela seul le rend malheureux. Quel » plaisir peut entrer dans ce cœur qui est un gouffre insatiable? Sa » maison a l'air d'un sépulcre où l'or et l'argent que l'on y enferme ne » servent point à celui qui l'habite. Son argent lui est plus cher que » lui-même; et qu'on vienne lui parler, quand il est malade, d'un » remède qui lui rendra la santé, il est toujours trop cher. Ce qui fait

» ses délices, ce sont les malheurs publics, parce qu'il espère alors » acheter à vil prix. Aussi, avec quelle curiosité il interroge les mou- » vements du ciel, pour y chercher les pronostics de quelque fléau » qui pourra l'enrichir, en réduisant les autres à la misère! Je vous le » demande, une telle existence n'est-elle pas le comble de la misère ? » Vous m'allez dire que, pour ne pas profiter de votre or, vous n'en » avez pas pour cela moins de plaisir à le considérer. Que n'allez-vous » le voir dans la boutique de l'orfèvre ou du joaillier ? là, du moins, » la vue ne vous en coûtera rien.....

» Qui est-ce qui a fait parmi nous tant d'apostats, après qu'un em- » pereur infidèle (Julien), jetant enfin le masque, se fut déclaré pour » le culte des idoles ? qui ? si ce n'est l'amour de l'or ? On se laissa » prendre à cet appât; et de nouveaux Judas désertèrent en foule les » étendards de Jésus-Christ, pour suivre leur prince et son exécra- » ble doctrine. » (*Biblioth. chois.*, t. V, p. 321-323.)

Saint Ephrem, diacre d'Edesse et docteur, fut à l'Eglise de Syrie ce que saint Augustin fut à celle d'Afrique, et saint Jean Chrysostôme à l'Église grecque. On admire dans ses écrits le pathétique profond avec lequel il remue et persuade; l'agrément de son élocution et une onction affectueuse qui ne tarit jamais. Ces qualités, qui le rendent vraiment original, étonnent d'autant plus qu'il n'eut point, comme les autres, les secours que donnent l'étude et l'exercice public de la prédication. Saint Ephrem ne fut qu'un solitaire enseveli dans son désert, environné d'un petit nombre d'auditeurs que le désir de la perfection religieuse rassembloit autour de lui. Aucun écrivain des temps anciens et modernes n'offre avec autant d'énergie et de variété des peintures plus éloquentes de la fragilité de la vie, du néant des biens terrestres, des terreurs de la mort, du jugement qu'elle amène et de ses formidables suites. Nous voudrions pouvoir citer pour exemple le passage tiré de de son commentaire sur le psaume quatrième, où le prophète parle des vanités et des afflictions du monde, mais il faudroit remplir plusieurs longues colonnes de notre journal pour donner une idée juste de l'éloquence de tous les orateurs chrétiens qu'on dédaigne aujourd'hui avec tant d'injustice. Nous osons toutefois assurer que l'entreprise de M. l'abbé Guillon les vengera de notre dédain, et ce sera un beau titre de gloire pour lui d'avoir ressuscité

leur mémoire en s'associant à leurs travaux et à leurs talents (M. De B...)

LE GLOBE.

(8 décembre.)

Au moment où les études religieuses reprennent faveur, où, pour attaquer comme pour se défendre, il est nécessaire de connoître l'histoire du christianisme, on ne pouvoit rendre à la philosophie et à la religion un plus grand service que de mettre entre les mains de tous une collection des Pères de l'Église grecque et latine. L'ignorance et la moquerie légère du dix-huitième siècle avoient tellement détourné de recourir aux sources que, parmi les prêtres catholiques eux mêmes, bien peu connoissoient les Pères de leur Église; et l'abbé Maury a remarqué avec raison que c'étoit là une des principales causes de la décadence de l'éloquence de la chaire. M. Guillon vient donc à propos au secours des séminaires, et en même temps il fournit au philosophe une instruction qui, nous le croyons, lui donnera des armes bien plus sûres que le dédain. En parcourant cette Bibliothèque, on suit le développement du christianisme, et la division seule en explique les progrès. L'auteur a divisé son travail ainsi : première partie, *des Pères apostoliques*; seconde partie, *des apologistes*; troisième partie, *des Pères dogmatiques*. Dans un discours préliminaire placé en tête de chaque partie, M. Guillon caractérise l'ensemble des travaux des Pères qu'il examine ensuite en détail. Les ouvrages de chaque auteur sont analysés avec soin et fidélité; de nombreux extraits, traduits avec une rare élégance, les font mieux apprécier encore, et des jugements, pleins de goût autant que de science, servent de règle aux lecteurs. Il ne faudroit pas croire que les prêtres ou les écrivains philosophes seuls puissent en profiter et se plaire à une telle lecture; l'homme du monde y trouve la véritable instruction chrétienne, et des leçons de goût et d'éloquence. En effet, quel tableau plus imposant et plus instructif à la fois qu'un ouvrage où passent sous vos yeux les Jérôme,

les Origène, les Tertullien, les Lactance, les Athanase, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostôme, etc., etc., chacun avec leur caractère, et avec les opinions de leur temps. Pour bien juger un tel livre, il faut du temps et de l'étude. Nous l'examinerons avec tout le soin qu'inspire un travail fruit de longues années de professorat. Peut-être aurons-nous à adresser quelques reproches à M. Guillon; exclusivement occupé de rechercher les passages éloquents des Pères du premier et du second siècle, il nous semble qu'il a trop négligé de faire connoître leurs opinions métaphysiques, et les divers systèmes de philosophie auxquels ils étoient attachés. Sans se laisser entraîner trop loin, il devoit des éclaircissements sur un point si important, et la *Bibliotheque* n'en eût été que plus complète. Du reste, il élève un grand et utile monument.

ANNÉE 1826.

GAZETTE DE FRANCE.

(25 mars.)

Chaque volume de cet important ouvrage fourniroit une ample matière à une analyse particulière, tant le sujet est instructif et fécond par lui-même, tant les vérités et les leçons renfermées dans les immortels écrits des Pères de l'Église sont nécessaires aux hommes de tous les rangs et de tous les âges, surtout dans les siècles où ces sublimes écrivains sont moins consultés et moins connus.

Au commencement du sixième volume paroît saint Grégoire de Nazianze, que les scolastiques ont surnommé le *Théologien*, à cause de l'exactitude et de la pureté de sa doctrine dans les matières de foi, mais qui, aux yeux de l'homme de goût, est un des premiers orateurs de son siècle, l'un des plus brillants élèves de l'école d'Athènes, poète aimable et plein de verve, écrivain élégant, surnommé l'*Isocrate* des Pères grecs, et non moins classique, peut-être, que le célèbre disciple de Prodicus. Retiré du monde, dont il redoutoit et les maximes et les exemples, sévère pour les autres, bien plus sé-

vère encore pour lui-même, consumant ses jours dans les austérités de la pénitence, saint Grégoire de Nazianze n'a paru quelques instants sur le grand siége de Constantinople, que pour y donner des preuves non équivoques du mépris de tout ce que les hommes recherchent et admirent, se trouvant heureux de pouvoir renoncer à une aussi haute dignité, pour aller, dans sa chère solitude, goûter le repos du cœur, et se livrer à l'étude, aux délassements que lui procuroient les travaux du jardinage.

De tels hommes doivent être connus. Leur caractère et la trempe de leur esprit sont assez extraordinaires, dans un siècle aussi matériel que le nôtre, pour exciter notre curiosité et nous inspirer le désir de les juger aussi par leurs ouvrages. Saint Grégoire de Nazianze s'est dépeint dans ses écrits comme il se faisoit connoître par son extérieur et par son genre de vie. « Mes vêtements, disoit-il de lui-même, annoncent le deuil de mon âme; j'offre au Dieu de miséricorde mon » silence et mes douleurs. » Tant d'écrivains qui s'ingèrent aujourd'hui de traiter des matières de religion, et qui n'ont pas l'humilité ni la science de saint Grégoire, devroient bien enfin offrir aussi leur *silence* au Dieu de miséricorde ?

« Enveloppé de ténèbres impénétrables, dit ailleurs ce pieux philosophe, je roule de désirs en désirs, sans pouvoir m'arrêter à rien » de ce qui fait l'objet de mes vœux, pas même les illusions d'un » songe. Cette chair où nous sommes devenus captifs intercepte tous » les rayons de la vérité. J'existe ! Que veut dire ce mot? Apprenez-le-moi. Déjà une partie de mon être m'a échappé. Je ne suis plus » ce que j'étois. Que serai-je, si je dois être quelque chose? Je ressemble à l'onde d'un fleuve, qui va toujours coulant, sans s'arrêter : » dans un moment, je ne serai plus le même; il faudra me donner » un autre nom. Vous me saisissez; prenez garde, je vais vous échapper... Onde fugitive, vous ne traverserez pas deux fois l'espace que » vous avez parcouru, et le même homme une fois disparu ne pourra » plus se remontrer à nos regards. » (T. VII, p. 35.)

On croiroit que ces saints personnages sont quelquefois favorables aux idées d'indépendance et d'égalité, dont l'impiété moderne s'est fait une arme contre la religion elle-même, tant ils étoient détachés du monde et étrangers à ces distinctions sociales si importantes aux

yeux des enfants de la terre, et si frivoles aux yeux des vrais chrétiens. « On vous reproche vos vices, votre sottise, dit saint Grégoire de Na- » zianze: à quoi bon recourir à vos aïeux? à quoi bon remuer la cendre » des morts?... Quel beau sujet de gloire! Des ancêtres morts depuis » long-temps, des traditions incertaines, fabuleuses, des contes ridi- » cules : plaisante vanité! Que nous fait tout cela? C'est de vous seul » qu'il s'agit. Etes-vous vertueux ou méchant? tout se réduit là. Re- » montons à notre première origine : que sommes-nous? un peu de » boue; un tissu également frêle sert d'enveloppe à nos membres. » Foibles créatures, soyons fiers après cela de nos richesses, de notre » gloire, de l'illustration de notre patrie. Que peut donc me faire » votre généalogie? Moins de futilité, grave personnage. Des fables, » des tombeaux ne m'en imposent guère; c'est vous seul que j'appré- » cie. Nous sommes tous la même poussière; nous sommes tous des » vases fragiles, échappés des mains du même ouvrier. C'est l'orgueil, » ce n'est pas la nature, qui a mis entre les hommes cette ligne de » démarcation. Croyez-moi; l'esclave, c'est le méchant; l'homme » libre, c'est l'homme vertueux. La naissance inspirer de l'orgueil! » Quelle inconséquence!.,.. La vertu sans noblesse vaut mieux que la » noblesse sans vertu. » (*Ibid.*, p. 43.)

Saint Grégoire de Nazianze avoit été le condisciple, et fut toute sa vie l'intime ami de saint Basile, que son génie et ses vertus ont fait surnommer *le Grand*. Cet immortel archevêque de Césarée occupe un rang illustre parmi les grands personnages qui ont honoré l'Église et l'humanité tout entière. « Erasme, dit M. l'abbé Guillon, ne lui trou- » voit point de rivaux dans l'art oratoire, et M. Rollin, qui avoit si » bien médité ses principes d'éducation, le propose à la jeunesse » comme un des plus habiles maîtres de l'éloquence. » — « Il est » grave, dit Fénelon, sentencieux, austère même dans la diction. » — « Quiconque, dit Photius, aspire à devenir un orateur accompli, » n'aura besoin ni de Platon, ni de Démosthène, s'il prend Basile » pour modèle. » (*Ibid.*, p. 69.)

« Saint Basile, ajoute M. Guillon, a trouvé un panégyriste plus » digne encore de lui. Saint Grégoire de Nazianze l'a loué avec l'en- » thousiasme de l'amitié et du talent. L'éloge qu'il en a composé le

» suit depuis son berceau jusqu'à sa mort. Les mouvements de la plus » vive sensibilité, assortis aux détails d'une narration qui embrasse » tout l'ensemble de la vie publique et privée du saint archevêque, » répandent sur cette belle composition un intérêt qui se soutient avec » une égale chaleur, et confond le héros et le panégyriste dans un » même sentiment d'admiration et d'amour. » (*Ibid.*, p. 70, 71.)

Ce n'est pas dans le cadre étroit d'un article de journal, consacré d'ailleurs à plusieurs écrivains illustres, que nous pouvons nous flatter de réunir même les traits essentiels au portrait du grand archevêque de Césarée, dont saint Grégoire de Nazianze a fait ce bel éloge : « C'est » être savant que de le bien posséder, éloquent que de le bien répéter. » Il peut seul tenir lieu de tous les autres livres. » Au milieu de ces beaux morceaux d'éloquence et de philosophie que l'on trouve dans les écrits de saint Basile, je me plais à citer un passage d'autant plus remarquable, qu'il a inspiré au grand Bossuet un des tableaux les plus éloquents qui existent dans aucune langue.

« Chacun de nous, engagé dans la vie, dit saint Basile, fournit sa » course et avance vers le terme. Vous n'êtes ici-bas que voyageurs ; » tout passe, tout fuit derrière vous ; vos regards s'arrêtent un moment » sur l'herbe ou le ruisseau de la prairie, sur les objets divers qui vous » enchantent ; vous avez goûté quelque plaisir à les voir, et bientôt » déjà vous avez passé outre. A la suite de ces aspects brillants, des » rochers, des ravins, des précipices, des sentiers raboteux, escar- » pés, quelquefois des animaux féroces, des bêtes venimeuses, des » épines qui déchirent, des rencontres funestes : on s'en désole un » moment, et bientôt tout a disparu... » (*Ibid.*, p. 153.)

Cette allégorie a été reproduite ailleurs par saint Basile, avec quelque différence dans l'expression. C'est ainsi que Bossuet, dans un morceau qu'on ne sauroit trop citer, s'est approprié la pensée d'un grand maître, et l'a élevée jusqu'au plus haut degré du sublime.

« La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un » précipice affreux. On nous en avertit dès le premier pas, mais la loi » est portée : il faut avancer toujours. Je voudrois retourner en ar- » rière : marche, marche. Un poids invincible, une force irrésistible » nous entraînent, il faut sans cesse avancer vers le précipice. Mille » peines, mille traverses nous fatiguent et nous inquiètent dans la

» route. Encore si je pouvois l'éviter ce précipice affreux ! Non, non, » il faut marcher, il faut courir. Telle est la rapidité des années. On se » console pourtant, parce que de temps en temps on rencontre des » objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleuves qui pas- » sent. On voudroit s'arrêter : marche, marche. Et cependant on voit » tomber derrière soi tout ce qu'on avoit passé : fracas effroyable, in- » évitable ruine. On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs » cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains, du matin » au soir, et quelques fruits qu'on perd en les goûtant : enchantement ! » illusion ! Toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux : déjà » tout commence à s'effacer ; les jardins moins fleuris, les fleurs moins » riantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins brillantes, les » eaux moins claires; tout se ternit, tout s'efface. L'ombre de la mort » se présente; on commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il » faut aller sur le bord. Encore un pas : déjà l'horreur trouble les sens, » la tête tourne, les yeux s'égarent : il faut marcher. On voudrait re- » tourner en arrière : plus de moyen ; tout est tombé, tout est éva- » noui, tout est échappé (*). »

C'est par de tels rapprochements qu'on peut apprécier les grands génies dont s'honore l'Église. L'érudition classique de M. l'abbé Guillon donne à sa *Bibliothèque des Pères* un avantage qui avoit manqué aux différents recueils de ce genre; il ne laisse rien échapper de ce qui peut contribuer à faire connoître d'aussi beaux modèles.

Saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, est connu par ses vertus, par son zèle et par sa science; il jouissoit d'une grande considération, et il est cité avec respect par plusieurs conciles. Il y a dans ses écrits des morceaux qui méritent d'être cités ; mais on ne peut le comparer avec les deux illustres docteurs auxquels il étoit uni par le sang et par l'amitié.

Saint Ephrem étoit aussi contemporain de saint Basile, qui avoit pour lui une grande estime; il est le seul des Pères de l'Eglise qui ait écrit en langue syriaque. Passant sa vie au milieu des pâtres et des solitaires de la Mésopotamie, il n'en étoit pas moins un modèle d'éloquence et un théologien instruit. Son tableau du jugement dernier est un chef-d'œuvre : ses écrits respirent surtout un grand désir du ciel et

(*) Bossuet, *Serm.*, t. VIII, p. 236.

l'ennui des choses de la terre. Il y règne un ton de piété et de mélancolie qui en rend la lecture très attachante. C'est saint Ephrem qui a dit : « Le rire détruit la *béatitude de l'affliction et du deuil.* » Nos écrivains mélancoliques, si fort à la mode il y a quelques années, auroient voulu avoir trouvé ce mot là ; mais cette mélancolie, qui est sublime lorsqu'elle est inspirée par la religion et par la connoissance de soi-même, n'est que niaise et ridicule, lorsqu'elle n'a pour base que le vide du cœur, ou, comme le disent ces messieurs, *le vague de la vie.*

Saint Cyrille de Jérusalem est connu par ses *Catéchèses.* « Monu-» ment authentique de la foi, dit M. l'abbé Guillon, l'un des plus » précieux dépôts des traditions apostoliques, le précis de notre » croyance, l'abrégé et le modèle des instructions que nous devons » aux peuples sur les vérités chrétiennes. » C'est à tort que le P. Beauregard a dit qu'il n'existoit dans l'antiquité aucun catéchisme pour les enfants. Les *Catéchèses* de saint Cyrille, et le livre de saint Augustin, *de Catechizandis rudibus*, démentent cette assertion. Un des caractères particuliers de l'Eglise catholique a toujours été de pouvoir offrir des instructions et des modèles pour tous les rangs et pour tous les âges.

LE DRAPEAU BLANC.

(20 juin.)

Les presses libérales vomissent chaque jour des pamphlets séditieux, des brochures impies, et l'on voit des spéculateurs qui mettant la contagion en entreprise et la peste au rabais, multiplient à bas prix les éditions des œuvres d'un philosophe corrupteur, pour qu'il puisse pénétrer jusque dans la chaumière du pauvre. Mais, de tous côtés, l'antidote se montre à côté du poison, et le brillant succès des pieuses et utiles entreprises prouve qu'une immense population est encore avide des aliments substantiels et salutaires que fournissent les bons livres, et particulièrement ceux qui semblent avoir été inspirés par un génie supérieur à celui de l'homme. Il a de nobles droits à la reconnoissance publique, l'écrivain qui élève le

monument sur lequel nous appelons l'attention de tous les hommes de bien, de tous les amis de la religion et de la vraie philosophie. « L'éloquence n'a jamais plus de chaleur et de puissance que quand, » du haut de la tribune sacrée, elle joint à l'autorité imposante d'un » enseignement dont la source n'est pas sur la terre, la majesté d'une » élocution qui semble elle-même descendre du ciel. » Ces paroles de l'auteur du précieux ouvrage dont nous annonçons une nouvelle livraison, expriment le caractère et font en même temps l'éloge de sa publication.

S'il est vrai, en effet, que les plus grands orateurs de l'antiquité païenne ont laissé échapper quelques rayons lumineux d'une inspiration presque divine, lorsqu'ils parlent d'un Dieu qu'ils semblent deviner, et de cette morale universelle dont ils ne pouvoient déterminer la sanction, quel empire ne doivent pas exercer tout à la fois sur notre cœur et sur notre esprit des hommes qui, avec autant de génie que leurs prédécesseurs, ont eu l'avantage de remonter, par une voie sûre, jusqu'à l'auteur de tout bien, de puiser à la source, ces mystères ineffables, ces dogmes sublimes, origine céleste, base unique de la morale de l'Evangile.

Il appartenoit à un Français, à un des plus doctes ministres de notre religion, de faire revivre parmi nous le goût de l'éloquence sacrée, par un choix aussi sage que savant des plus beaux, des plus précieux morceaux d'éloquence des orateurs du christianisme et des Pères de l'Eglise.

Cependant, il eût manqué une partie essentielle à un ouvrage d'un si haut intérêt, si l'on se fût contenté de n'offrir que des discours et des discussions, sans les mettre à la portée de tout homme de bonne foi, et surtout si l'on eût oublié de les environner de tout ce qu'il y a de plus grave en polémique sacrée. M. l'abbé Guillon a évité ce double écueil ; il ne s'est pas borné à exciter en nous une admiration stérile ; il a voulu nous instruire. L'éloquence sacrée paroît s'embellir encore sous sa plume, et la dialectique des Pères de l'Eglise devenir plus sévère et plus concluante. Un tribut unanime d'éloges a été payé à la partie qui a paru de ce travail, fruit de plus de vingt années d'étude, et les volumes qui ont précédé ceux que nous annonçons formoient déjà un magnifique préliminaire aux œuvres de l'orateur célèbre à qui

son éloquence et la prodigieuse fécondité de son génie ont fait donner le surnom de Chrysostôme ou *Bouche d'Or*. Ses contemporains disoient de lui : « Plutôt le soleil soit détaché du firmament, que la » bouche de Chrysostôme soit réduite au silence! »

Tous les siècles chrétiens ont confirmé cet éloge. Bossuet appelle saint Jean Chrysostôme *l'incomparable*. La nouvelle traduction lui a conservé toute la magnificence de son talent.

Cette riche collection avoit manqué jusqu'ici à notre littérature, elle intéresse également toutes les classes de la société, qui y trouveront d'admirables modèles d'éloquence, de bon goût et de vraie philosophie.

LE CONSTITUTIONNEL.

(21 juin)

Les ouvrages des Pères de l'Église n'appartiennent pas seulement à l'histoire du christianisme et à la science ecclésiastique, ils sont encore, à beaucoup d'égards, sinon des modèles achevés, du moins des monuments très précieux d'éloquence et de savoir. Leur lecture, nécessaire au théologien, à l'orateur sacré, est très utile au littérateur, auquel ces compositions révèlent des beautés d'un genre particulier, et au philosophe, qui peut y étudier l'histoire de l'esprit humain. Sous un autre rapport, la lecture des Pères de l'Église convient à l'époque où nous vivons, parce qu'elle remet sous nos yeux les sources de la religion catholique dans sa pureté primitive, et montre combien les passions et l'ignorance ont souvent dénaturé ce culte fondé sur la morale et la liberté.

Le peu de mots qui précèdent suffit pour faire connoître l'importance et l'utilité du magnifique ouvrage que M. l'abbé Guillon publie sous le titre de *Bibliothèque des Pères de l'Église* ou *Cours d'éloquence sacrée*, et dont il a déjà paru douze volumes. Les hommes instruits apprécieront combien a dû coûter de veilles et de savoir une entreprise dont la vaste étendue et les incroyables difficultés sembloient surpasser les forces d'un seul homme. Extrait de l'immense

collection des Pères de l'Église tout ce qui est vraiment instructif, vraiment éloquent, analyser le reste, élaguer les détails oiseux, les éternelles redites, tout ce qui est empreint de la scolastique du moyen âge, tout ce qui appartient à la décadence du goût, à la barbarie des époques, et de plus de six cents in-folios composer trente volumes, dans lesquels les matières sont habilement coordonnées, et qui abondent en notices biographiques, en morceaux d'histoire, en notes, éclaircissements et commentaires de tout genre; telle est la tâche que M. l'abbé Guillon a entreprise, et dont l'accomplissement ne lui a pas coûté moins de trente années d'un travail opiniâtre.

Les douze volumes déjà publiés nous ont paru répondre à l'importance du sujet; le discours préliminaire est d'un orateur et d'un bon écrivain; la note bibliographique sur les diverses éditions des Pères qui existent, est d'un profond érudit. La traduction toute nouvelle appartient, à très peu d'exceptions près, à M. l'abbé Guillon, et le choix qu'il a fait parmi les ouvrages des docteurs de l'Eglise nous a semblé en général judicieux et éclairé. La *Bibliothèque des Pères de l'Eglise*, qui peut tenir lieu des anciennes et illisibles collections, offre une lecture instructive et variée; on y parcourt tous les sujets; on y trouve des exemples de tous les genres d'éloquence, depuis l'onction et la simplicité élégante de saint Augustin, jusqu'à l'audace figurée et l'énergie souvent exagérée de Chrysostôme et de Tertullien, créateurs d'un genre dont les missionnaires ont trop abusé, et qu'on peut appeler le romantisme de la chaire. Enfin la collection publiée par M. Guillon ne mérite pas moins une place dans la bibliothèque de l'homme de lettres que dans celle du théologien.

LA QUOTIDIENNE.

(12 juillet.)

Cette grande et belle entreprise, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, se poursuit avec activité; chaque livraison offrant au public de nouvelles richesses littéraires, réclame de nouveaux droits à la reconnoissance des lecteurs, et ajoute quelque chose de plus à l'honorable réputation de M. l'abbé Guillon. On retrouve toujours

en lui un traducteur fidèle des premiers orateurs sacrés. Mais ce qu'on doit surtout remarquer, c'est la vaste et profonde érudition qu'il déploie dans chacun de ses volumes; c'est cette critique lumineuse qui éclaire chacune des parties de son ouvrage.

Il faut en convenir aussi, les orateurs qu'il passe en revue sont bien propres à soutenir et à enflammer son courage. Les noms si célèbres d'un saint Ambroise, d'un saint Jean Chrysostôme, offrent à l'esprit du lecteur les plus beaux modèles de l'éloquence chrétienne, et ces noms ont dû toujours inspirer un noble enthousiasme à l'écrivain qui entreprend de les traduire ou de les analyser. Aussi ne doit-on pas être surpris que nos meilleurs orateurs modernes aient puisé à cette source féconde ces grands aperçus, ces vérités hardies, ces beaux mouvements, cette force, cette pureté de langage qui leur ont valu de si honorables triomphes dans la chaire évangélique. Aussi les Bossuet, les Massillon, et tant d'autres prédicateurs célèbres ont-ils dû une portion de leur renommée à la fidélité avec laquelle ils ont souvent reproduit les pensées, les sentiments de l'archevêque de Milan et du patriarche de Constantinople.

« Saint Ambroise, a dit un écrivain moderne, s'est étudié, dans son admirable explication des psaumes, à faire paroître tout ce que l'éloquence a de plus noble et de plus brillant dans les pensées, dans les sentiments et les expressions. Juste dans le choix des comparaisons, plus merveilleux encore dans les descriptions, il charme et entraîne l'esprit par la beauté, la vivacité, l'élégance des traits. On y voit régner partout les maximes de la plus saine morale et la doctrine la plus pure, une piété tendre et éclairée, un zèle ardent, une rare modestie, jointe à un grand savoir. Les instructions en sont belles, solides et importantes; les vices y sont représentés avec tous leurs dangers et leurs suites funestes, les vertus chrétiennes y paroissent avec tous les traits qui en font sentir le prix et la nécessité. »

A l'appui de ce témoignage, nous citerons un passage tiré de la paraphrase du psaume où saint Ambroise parle des dangers de la vie :

« La vie est un chemin où vous marchez, à chaque pas que vous y « faites, vous voyez les objets s'éloigner et fuir derrière vous. Vous « les voyez qui passent, et vous passez avec eux. Vous avez vu des « arbres riants, des prairies verdoyantes, des fontaines d'une eau

» transparente, et cent objets qui nous divertissent : on veut les voir ; » on s'arrête à les considérer ; vous y fixez la vue, et vous voilà passé. » Au milieu, rochers escarpés qu'il faut gravir, chemins raboteux à » traverser ; montagnes, forêts à franchir ; ennuis, dégoûts. On le » dit, et déjà l'on est au bout de la route : telle est la vie humaine. » Rien de constant ni dans le bien ni dans le mal. Voyageur d'un » moment, ne vous laissez donc pas enfler par la prospérité, ni dé- » courager par l'adversité ; marchez au but, ne vous arrêtez pas, si » vous voulez arriver. Seulement choisissez bien le sentier par où » vous devez marcher ; il y en a deux : l'un d'iniquité, l'autre de » justice. Vous avez la liberté du choix : le dernier plus étroit, l'autre » plus large : dans le premier, carrière ouverte aux passions, ban- » quets, divertissements, joyeux concerts ; dans l'autre, abstinences, » larmes, gémissements ; aussi le dernier est-il moins battu. On pré- » fère la douce pente qui entraîne dans le mal. » (T. IX, p. 125.)

« Est-ce à saint Ambroise ou à saint Basile : demande M. l'abbé Guillon, à propos de ce passage, est-ce à son propre génie que Bossuet doit la pensée de son fameux morceau : *La vie humaine est semblable à un chemin*, etc. ? » (Voy. plus haut, p. 625.)

Le second évêque, saint Jean Chrysostôme, rappelle à lui seul tout ce que l'éloquence chrétienne eut jamais de plus riche et de plus fécond.

Nous aurons plus d'une occasion de remarquer toutes les qualités de l'éloquence de saint Chrysostôme, dans les livraisons suivantes. Mais pour montrer ici combien l'éloquence chrétienne l'emporte nécessairement sur l'éloquence des anciens, nous ferons remarquer avec M. l'abbé Guillon la différence qui existe entre l'une et l'autre.

« Les harangues des orateurs d'Athènes et de Rome n'embrassoient » que des intérêts particuliers, toujours circonscrits dans les limites » étroites du temps.... l'éloquence des anciens n'alloit pas jusqu'à ces » hautes spéculations qui ramènent les hommes à la connoissance et » à la pratique des devoirs ; elles étoient réservées aux méditations so- » litaires de la philosophie toujours bornée aux simples éléments » d'une sagesse humaine. Ceux-là même qui faisoient profession d'en- » seigner cette dernière science ouvroient des écoles, mais auxquelles » le peuple étoit étranger. Platon, sur le cap Sunium, dissertoit au » milieu de ses disciples. » (*Biblioth. chois.*, t. X, p. 7, 8.)

On peut dire que, sous ce rapport, l'éloquence des anciens étoit bornée, comme les mystères du paganisme, à un petit nombre d'initiés. L'antiquité ne connut rien de semblable à l'institution de réunir les peuples dans les édifices sacrés, pour leur enseigner les dogmes de la théologie et les préceptes de la morale. Il étoit réservé au christianisme d'ouvrir un nouveau champ à l'éloquence et de la rendre populaire, en étendant son influence sur toutes les classes de la société. Dans cette carrière nouvelle, saint Jean Chrysostôme occupe sans contredit le premier rang. On a toujours regardé comme le chef-d'œuvre de ses ouvrages, son *Traité sur le Sacerdoce*. Pas un seul reproche ne s'est mêlé aux louanges qui lui ont été données, tant pour la forme que pour le fond. Différentes traductions en ont été faites en latin et dans d'autres langues. Il en manquoit une bonne en françois. M. l'abbé Guillon l'a entreprise, et s'est acquis par là un nouveau droit à la reconnoissance publique.

On voit dans les notes dont le traducteur a accompagné son travail tout ce que Massillon doit à saint Chrysostôme; et de même que le *Traité du Sacerdoce* est le chef-d'œuvre du père grec, de même les conférences ecclésiastiques de l'évêque de Clermont sont devenues le chef-d'œuvre de ses sermons par l'heureux usage qu'il a fait de ce traité.

Nous voudrions pouvoir comparer ici saint Chrysostôme et Massillon, et faire voir ce que l'un doit à l'autre et ce qu'ils doivent tous deux à eux-mêmes; mais l'espace nous manque. Nous terminerons cet article par l'éloge que saint Chrysostôme fait de saint Paul, dont quelques-uns contestoient l'éloquence.

« Puisqu'il devient constant que saint Paul, avant de faire des mi-
» racles comme dans le temps qu'il en opéroit, n'a pas cessé de parler
» aux peuples, osera-t-on avancer que cet apôtre fût un ignorant, lui
» qui s'est attiré l'admiration universelle par ses prédications et ses
» controverses? Les Lycaoniens crurent voir en lui leur Mercure. A ne
» voir que ses miracles et ceux de saint Barnabé, ces peuples idolâtres
» pouvoient les prendre pour des dieux; mais en prenant saint Paul
» pour Mercure, c'étoit rendre hommage à son éloquence. En effet,
» n'est-ce pas en cela même qu'il a surpassé les autres apôtres? N'est-ce
» pas sur cela qu'est fondée la réputation dont il jouit dans tout le

» monde ? N'est-ce pas le talent de la parole qui l'a fait admirer par-
» ticulièrement, non-seulement des chrétiens, mais des juifs et des
» païens ? Avec quelle force ne se manifeste-t-il pas dans ses épîtres,
» source inépuisable d'instruction pour tous les hommes, tant pour
» ceux à qui elles furent adressées que pour nous qui les lisons, et pour
» toutes les générations qui se succéderont jusqu'au dernier des jours ?
» Ces admirables écrits sont comme une muraille de diamant qui en-
» toure et protége toutes les églises du monde. Il en est en quelque
» sorte le champion immortel ; toujours armé pour sa défense, assu-
» jétissant encore aujourd'hui toutes les pensées des hommes sous
» l'obéissance de Jésus-Christ, détruisant tous les conseils et abattant
» toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu. » (*Ibid.*, p. 403.)

Fénelon dans ses dialogues sur l'éloquence, Bossuet dans son panégyrique de saint Paul, Fossard dans son discours sur la sainteté du ministère, ont fait de ce grand apôtre un éloge à peu près semblable.

LE DRAPEAU BLANC.

(7 août.)

Une nouvelle livraison de la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise*, par M. l'abbé Guillon, vient d'être publiée. Elle se compose des tomes XIII et XIV, et ne mérite pas moins d'éloges que les précédentes sous le rapport des œuvres qu'elle contient. Ces œuvres sont celles de saint Jean Chrysostôme. Qui ne connoît la réputation étonnante de ce célèbre orateur de l'antiquité ?

Cette partie traite des plus hautes vérités de la religion : Dieu, les preuves de son existence, la Providence, les fondements de la foi révélée, Jésus-Christ, sa vie, ses miracles, etc. ; tels sont les grands objets qui y sont développés avec cette supériorité de talent et de savoir qui caractérise cet illustre Père, et dont les morceaux choisis nous transmettent fidèlement, sous la plume éloquente du traducteur, toute la grandeur de l'original, embelli et relevé par un écrivain, qui joint à une profonde érudition toutes les grâces du style.

L'ARISTARQUE FRANÇAIS.

(8 août.)

C'est un bien long et bien déplorable période que celui qui s'étend depuis la translation de l'empire romain à Constantinople, jusqu'à la conquête de cette ville par Mahomet. Jamais tableau plus funèbre, plus fatigant et plus monotone ne pourra être offert à l'humanité. On ne sauroit comparer aux rebutantes annales du Bas-Empire que celles des successeurs d'Alexandre. Des deux côtés, on trouvera mêmes séries de catastrophes, d'ambitions cruelles, de forfaits épouvantables, d'usurpations, de parricides et de tyrannies sans cesse renouvelées. Heureusement que l'histoire de l'Eglise s'est incorporée à celle des successeurs de Constantin ; que l'étude des grands caractères, des grands génies qu'elle a enfantés, peut dédommager la postérité des espaces sanglants qu'il lui faut traverser pour arriver au dernier terme de la civilisation de l'Orient, et à l'invasion définitive de la barbarie la plus stupide et la plus implacable.

Oui, ce sont les Pères de l'Eglise grecque qui, pendant la dégradation des races antiques, ont continué dans la vieille patrie des lettres, des sciences et des arts, la chaîne des âmes grandes et élevées. C'est dans leurs ouvrages immortels qu'il faut aller admirer la tradition non interrompue des inspirations magnifiques ; c'est dans l'histoire de leur vie qu'il faut puiser les preuves de cette vérité : qu'il n'y a pas de tyrannie, de coutumes, d'institutions, de lois, de mœurs, qui puissent lutter contre la puissance d'une doctrine génératrice, étouffer la force d'âme qu'elle communique, et ne faire naître que des esclaves là où elle doit produire nécessairement des héros.

Quels hommes, en effet, que *tous ces saints* archevêques de Constantinople, qui osèrent, à l'aide de leur religion et de l'austérité de leur morale, résister aux hypocrites passions de la cour de Byzance, braver les idoles de leur que le plus souvent un maître faisoit asseoir sur la pourpre impériale, et (ce qui est le suprême effort du zèle et du courage) faire entendre la loi de l'Evangile à des monarques qui ne portoient la croix sur leurs étendards et leur diadème que pour mieux fouler aux pieds tous les préceptes de Jésus-Christ ! Tyrans

ombrageux, avares, cruels ; pénitents ambitieux, fourbes, superbes, impudiques ; théologiens ignorants, despotiques, opiniâtres ; fléaux des peuples, fléaux de la religion, fléaux des sciences, fléaux des mœurs ; et cependant s'inscrivant en tête des lois et des édits avec des titres qui devroient, à nos yeux, les faire prendre pour *des Dieux incarnés*.

Parmi ces grands hommes enfantés par l'Eglise pour l'honneur de l'humanité, saint Jean Chrysostôme est sans doute celui dont le nom réveille les plus grands souvenirs, et dont le génie surtout est consacré à l'admiration de la postérité la plus reculée. Retiré dans un désert, où il passa deux ans dans les travaux de l'étude et les exercices de la pénitence, il se prépara, sans y songer, à cette carrière glorieuse et pénible qu'il a parcourue. A peine eut-il commencé à annoncer l'Evangile, que son éloquence touchante et persuasive enfanta des miracles. Souvent, au milieu même des temples, le peuple d'Antioche l'interrompit par des acclamations et des battements de mains. Placé sur le siége de Constantinople, son premier soin fut de réformer le clergé ; il donna lui-même l'exemple, surtout pour les œuvres de charité. Son application infatigable à remplir ses devoirs lui gagnèrent bientôt l'amour et la confiance de son troupeau. Constantinople changea de face.

Cependant la véhémence avec laquelle il parloit contre l'orgueil, le luxe et la violence des grands, son zèle pour la réformation du clergé, lui attirèrent une foule d'ennemis. Eutrope, favori de l'empereur ; le tyran Gaïnas, auquel il refusa une église pour les Ariens ; Théophile d'Alexandrie, partisan des origénistes (1) ; les sectateurs d'Arius ; enfin, l'impératrice Eudoxie, l'ennemie la plus implacable du saint archevêque, se liguèrent contre lui, et le firent envoyer en exil. Rappelé une première fois, il y fut renvoyé une seconde. L'occasion en est remarquable : on venoit d'élever une statue à l'impératrice ; l'inauguration fut accompagnée de réjouissances extraordinaires, mêlées de superstitions ; il y eut des danses, des farceurs qui s'attiroient de grands applaudissements, et des cris dont le service divin étoit troublé.

(1) Faute d'impression ; il faut lire persécuteur acharné de ceux qu'il appeloit origénistes.

Le pontife s'éleva contre ces scandales. Eudoxie offensée jura sa perte: et, loin de chercher à retenir sa colère, Chrysostôme commença un sermon par ces mots : Voici encore Hérodiade en furie ; elle danse, et demande encore la tête de Jean (1). Comme on menoit le pontife en exil à Pilioute sur le Pont-Euxin, il fut si maltraité des soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin, à Comane. L'Église grecque a conservé une si grande vénération pour lui, qu'elle a érigé en fêtes la plupart des événements de sa vie.

On peut regarder cet illustre Père comme le Cicéron de l'Église grecque : son éloquence ressemble beaucoup à celle de ce prince des orateurs latins. C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même richesse d'expression, la même hardiesse dans les figures, la même force dans les raisonnements, la même élévation dans les pensées. Quelque grand homme que soit saint Augustin, on n'a pas assez loué saint Chrysostôme en le comparant à lui, du moins pour l'éloquence de la chaire. Celle du Père latin est défigurée quelquefois par les pointes, les jeux de mots, les antithèses qui faisoient le goût dominant de son pays et de son siècle. Celle du Père grec auroit pu être entendue à Rome et à Athènes, dans les plus beaux jours de ces deux républiques. Il est vrai, dit Fleury, que saint Chrysostôme n'est pas si serré que Démosthènes, il montre son art; mais dans le fond, sa conduite n'est pas moindre. Il sait juger quand il faut parler ou se taire; de quoi il faut parler, et quels mouvements il faut apaiser ou exciter. Voyez comme il agit dans l'affaire des statues : il demeure d'abord sept jours en silence pendant le premier mouvement de la sédition, et interrompt la suite de ses homélies à l'arrivée des commissaires de l'empereur; quand il commence à parler, il ne fait que compatir à la douleur de ce peuple affligé, et attend quelques jours pour reprendre l'explication ordinaire de l'Écriture. Voilà en quoi consiste le grand art de l'orateur, et non pas à faire une transition délicate, ou une prosopopée.

Un aussi beau génie méritoit bien, sans doute, une place distinguée dans le long travail que M. l'abbé Guillon a entrepris sur l'éloquence

(1) Ce sermon n'est pas du saint patriarche; on peut en voir la preuve au tom. XIII de la *Bibliothèque choisie des Pères*, pag. 171.

sacrée. C'est pourquoi, sur quatorze volumes, qui ont déjà paru de ce travail, saint Chrysostôme en occupe cinq à lui seul, et la matière n'est pas encore épuisée. On ne peut que louer M. l'abbé Guillon de son extension et de cette prolixité heureuses. Bien plus, on pourroit lui reprocher de n'avoir pas gardé une mesure assez exactement proportionnée aux mérites de quelques autres pères, tels que saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, dont la place, dans la Bibliothèque sacrée, nous semble un peu trop étroite, et que, du reste, il seroit si facile d'élargir dans une seconde édition.

« Les traductions ressemblent aux originaux, à peu près comme les momies ressemblent aux corps vivants. Rollin l'a remarqué en particulier, pour celles de saint Jean Chrysostôme, qui existoient de son temps : ce ne sont que d'infidèles parodies, et presque des satires contre ce grand homme.

» De tous les traducteurs modernes de saint Chrysostôme, l'abbé Auger est le plus renommé. Il avoit préludé par la traduction de Démosthène et des autres orateurs grecs. Son admiration pour ces grands hommes l'a mal servi, quand il a fallu en reproduire les chefs-d'œuvre. Pour faire passer dans une autre langue les beautés d'un écrivain, il faut, comme l'a dit madame Dacier, que l'âme, pleine des beautés qu'on veut imiter, et enivrée des heureuses vapeurs qui s'élèvent de ces sources fécondes, se laisse ravir et transporter par cet enthousiasme étranger, qu'elle se le rende propre, et qu'elle produise ainsi des expressions et des images très différentes, quoique semblables. Je ne sais si madame Dacier étoit enivrée de ces heureuses vapeurs dont elle parle quand elle traduisoit l'*Iliade;* mais je sais bien que l'abbé Auger ne l'étoit pas du tout; et, quoiqu'il se sentît né pour faire un grand orateur, comme il le dit lui-même, et que, pour atteindre ces hautes destinées, il eût cru nécessaire de traduire les chefs-d'œuvre de l'éloquence antique, il ne sut se rendre propres ni le génie, ni les expressions, ni les images des grands orateurs de l'antiquité sacrée et profane, ni rien de semblable à ce qu'il vouloit pourtant leur emprunter. Ecrivain laborieux, mais sans goût, sans chaleur et sans force, il n'a que des yeux qui s'éblouissent aisément sur les beautés des originaux : nul tact pour les saisir, nul sentiment pour les rendre. On l'a dit avec raison de son Démosthènes : il sait

le grec; que ne sait-il le français? La critique a trouvé encore plus beau jeu sur ce qu'il appelle *Extraits de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme*, dont l'éloquence tient à la pompe de leur élocution autant qu'à la force du raisonnement et l'éclat des images. » (*Bibliothèque choisie*, t. XI, p. 44.)

Le travail que M. l'abbé Guillon offre au public a d'abord l'avantage de rassembler un plus grand nombre de matériaux. Il ne traduit pas saint Chrysostôme tout entier; mais il s'attache à faire connoître tout ce que la collection renferme de convenable au ministère ecclésiastique, pour lequel, surtout, la *Bibliothèque des Pères* a été faite plus spécialement. Quant au mérite de l'exécution, nous pouvons assurer que la traduction de saint Chrysostôme occupera une place d'autant plus distinguée dans la *Bibliothèque sacrée*, que le génie, le style et la manière de concevoir les sujets dans l'archevêque de Constantinople, est assez analogue au talent bien connu du traducteur, et à la trempe habituelle de son style. M. l'abbé Guillon, doué de cette imagination féconde qui présente toutes les idées sous une expression figurée, a pu faire passer dans notre langue les richesses de son original. Il n'a eu qu'à suivre pour cela la manière habituelle de sa composition; il a fait pénétrer dans les fragments dont se compose sa collection, cette douce chaleur et ce mouvement rapide qui distinguent les conceptions les plus tranquilles de l'orateur grec. Car saint Chrysostôme, quoique la véhémence soutenue ne soit pas le caractère dominant de son éloquence, n'en répand pas moins dans tous ses discours un sentiment vif et entraînant, tempéré quelquefois par une couleur de tristesse évangélique, qui fait le principal charme de son éloquence. Nous avons été quelque temps à nous demander pourquoi M. l'abbé Guillon avoit divisé tout son travail sur saint Jean Chrysostôme en trois parties distinctes : foi, espérance, charité, lesquelles se divisant et se subdivisant encore en une multitude de petits paragraphes et de sections, ont l'air de réduire saint Chrysostôme en un assez systématique, et donnent, pour ainsi dire, l'arbre généalogique de ses ouvrages. Est-il possible, nous disons-nous, de diviser ainsi le génie, de classer des milliers de discours créés selon les besoins des temps et des circonstances, et de trouver un ordre et une analogie dans des matériaux tout-à-fait incomplets et isolés?

Cette conception singulière est cependant heureuse; nous l'avons admirée, après avoir été prévenus contre elle. Elle distingue et caractérise tout-à-fait ce travail de M. Guillon, et doit faire de ses extraits de saint Chrysostôme un cours complet de christianisme, en forme oratoire : elle a le mérite d'avoir réduit à un ordre certain des ouvrages entassés les uns à côté des autres, sans dessein, sans précision, sans but, et dont l'esprit général étoit impénétrable. M. Guillon a élevé un édifice dont saint Jean Chrysostôme forme tous les éléments, et il seroit à désirer que cet ouvrage, tel que M. Guillon l'a conçu, fût séparé de la Bibliothèque générale des Pères, comme la plus parfaite, la plus belle et la plus éloquente apologie du christianisme. Nous engagerions pourtant encore M. Guillon à bien examiner tous les morceaux qu'il a essayé de coordonner pour compléter l'ordre autant que possible, élaguer ce qui est faussement incorporé, ou le transporter ailleurs, et essayer de faire entrer le traité du sacerdoce dans un ensemble général. Il pourroit rapporter à cet œuvre les divers discours préliminaires qu'il a fait entrer dans la collection de saint Chrysostôme. Celui qui est en tête du dixième volume est un véritable cours historique d'éloquence sacrée, qui doit être lu par tous les littérateurs qui aiment à connoître à fond les diverses parties de la littérature, et surtout par ceux qui voudront mettre à l'épreuve les talents critiques de La Harpe et des autres rhéteurs. Ils y verront combien superficiel est le jugement de ces esprits qui n'ont jamais lu les Pères que dans des extraits ou des traductions ; combien les orateurs sacrés sont différents de ce que ces gens-là les ont faits; combien fausses sont la plupart de ces traditions littéraires qui roulent d'école en école, d'âge en âge, préjugés conçus et énoncés par des maîtres demi-ignorants, demi-fanatiques, demi-prévenus, et surtout fort empressés à parler de ce qu'ils n'ont jamais pu apprécier à une juste valeur, dépourvus qu'ils étoient des moyens et des facultés nécessaires! (M. l'abbé Cabanès.)

L'ÉTOILE.

(2 décembre.)

Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs la huitième livraison formant les tomes XV et XVI de la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, par M. l'abbé Guillon (en 25 vol in-8°).

Cette grande et belle entreprise, tout à la fois religieuse et littéraire, se poursuit avec activité et le plus grand succès.

L'éloge que nous pourrions en faire ne pourroit rien ajouter à sa réputation, et nous apprenons, sans en être étonnés, que déjà elle a franchi nos frontières et pénétré jusque dans la capitale du monde chrétien, où des traductions fidèles lui préparent un nouveau succès.

Il nous suffit donc, pour attirer particulièrement sur cette livraison tout l'intérêt qu'elle mérite, de rappeler à nos lecteurs le nom de saint *Jean Chrysostôme* et ses immortels ouvrages, dont cette livraison contient la suite.

On y trouvera tout ce que l'éloquence chrétienne et la parole évangélique ont jamais produit jusqu'à nos jours de plus sublime et de plus excellent.

(Durant le cours de la même année et des suivantes, il a paru dans les feuilles publiques d'autres articles, tous contenant les mêmes suffrages, et les exprimant dans les mêmes termes; pour éviter les répétions, nous avons cru devoir nous borner aux articles les plus importants par leur étendue et le caractère de leur jugement.)

ANNÉE 1827.

L'INDÉPENDANT (Journal de Lyon).

(4 janvier.)

Il est des prêtres qu'on ne sauroit trop respecter; ceux-là, je ne dis point qu'ils font exception à la règle; j'aime à croire, je suis même sûr qu'ils forment la majorité. Je voulois dire seulement que le hasard me les fait rencontrer beaucoup moins souvent que les autres.

M. l'abbé Guillon est du nombre de ces vénérables ecclésiastiques... C'est un homme de sens et de paix, qui prie et qui travaille, ne connoît que l'église et son cabinet d'étude. L'ouvrage que je me fais un plaisir d'annoncer est un des plus beaux monuments qu'on ait jamais élevés à la religion et à la littérature.

C'est aussi l'œuvre d'une vie entière. Parcourir, compulser un amas de volumes, devant lesquels eût reculé la patience d'un bénédictin, comparer les textes, traduire, analyser, commenter, escorter tout cela de notes, de citations, examiner parmi les orateurs modernes ceux qui, ayant médité les Pères, ont extrait de certains passages de leurs écrits les imitations les plus remarquables ou les développements les plus heureux : tel a été le travail de M. Guillon, travail dont on doit lui savoir d'autant plus de gré, qu'il devoit peu compter sur l'attention et sur la reconnoissance de ses compatriotes.

Un des volumes que j'ai sous les yeux contient l'admirable traité de saint Chrysostôme sur les devoirs du sacerdoce. Que ceux qui voudroient réduire les prêtres à un état permanent d'imbécillité méditent les pages dans lesquelles il démontre la nécessité où ils se trouvent de s'éclairer pour instruire; et ils verront si l'éducation superficielle de nos *petits séminaires* lui eût semblé de nature à leur faire atteindre ce but honorable.

Un autre passage, le seul que l'espace me permette de citer, donnera au lecteur une idée de l'éclat et de la vivacité de son style. Il parle des motifs qui lui firent refuser l'episcopat. (*Longue citation extraite* du tom. X, p. 503 et suiv.)

Quelle conscience du péril ! quelle honorable pusillanimité !

Dix volumes de cette importante collection ont déja paru. Nous en recommandons la lecture aux jeunes ecclésiastiques qui ont la modestie de croire qu'une éducation vraiment digne de leur état, n'est pas complétement terminée au sortir du séminaire. Ils connoîtront alors ce que c'est que l'éloquence sacrée : et peut-être s'abstiendront-ils enfin de ces déclamations bourgeoises, de ces personnalités triviales, de ces figures grotesques, dont leur auditoire a si souvent déploré le scandaleux emploi. Ils verront aussi que les prédicateurs de cette époque n'étoient pas, comme quelques-uns d'aujourd'hui, des tribuns frénétiques; comment ils savoient concilier la modération et l'indépen-

dance, en ne plaçant la religion, ni au-dessus, ni au-dessous de l'autorité humaine, mais l'en séparant avec un louable discernement, afin d'éviter à l'autorité, aussi-bien qu'à la religion, les inconvénients et les embarras d'une lutte dangereuse, et d'une comparaison déplacée. Ils apprendront alors qu'il n'appartient pas au vicaire d'un village d'être plus exigeant qu'un Chrysostôme et qu'un Tertullien. Ils prêcheront mieux, ils agiront mieux, ils seront de véritables prêtres et de véritables citoyens, ils verront que ces grands hommes n'ont remué si profondément les esprits que parce qu'ils en ont bien su comprendre les dispositions, et que l'adversaire de son siècle n'entraînera jamais son siècle.

En effet, on nous parle tous les jours de l'établissement rapide du christianisme : on en revient sans cesse à l'histoire des douze pêcheurs qui ont converti l'univers, on prétend nous faire crier au miracle ; le vrai miracle eût été que le christianisme enseigné de cette manière ne fût point parvenu à s'établir. Quand on songe à cette succession de grands hommes, en qui tout se réunissait à la fois, conviction, génie, vertu, pourrait-on s'étonner raisonnablement de l'influence qu'ils exercèrent? Qu'eussent répondu les augures, les flamines, les dialis, avec leurs superstitions décrépites et tout l'attirail d'une mythologie fanée? Le christianisme devenait alors l'expression des besoins les plus délicats de la société, telle que Socrate et Platon avoient commencé de la faire. La société reconnut en lui son véritable organe. De toutes parts on s'empressa, on dut s'empresser de recueillir les touchantes paroles émanées de lèvres aussi pures. L'homme crut avoir acquis un sens nouveau. Depuis, l'Église, si belle à sa naissance, si imposante au milieu des combats que sa jeunesse eut à soutenir ; l'Église, n'ayant plus d'obstacle à vaincre, s'endormit au sein de la paix... Survint alors l'hérésie, guerre civile de la religion (*). Alors l'éloquence tomba. La grande charte du genre humain, le testament de Jésus-Christ fut méconnu...

(*) Nous supprimons des assertions auxquelles nous croyons avoir répondu dans les *Considérations sur les premiers siècles*, qui se lisent au quatrième volume de cet ouvrage. Le correctif de certaines opinions qui sont ici hasardées se trouve à la page 649 du présent volume. Au reste, nous n'avons conservé cet article qu'à cause de la réflexion

Je reviens à mon sujet. Le recueil du respectable M. Guillon a été fait en conscience. La traduction qu'il nous donne des morceaux les plus remarquables des Pères, ne manque ni de précision ni d'énergie. Le style pourroit être un peu plus coloré, mais il est clair ; c'est, au dix-neuvième siècle, le grand moyen de se montrer original.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LYON.

(27 mars.)

La neuvième livraison de l'important ouvrage que nous annonçons vient de paroître. Nous nous bornerions à présenter l'analyse des XVII et XVIIIe volumes qui la composent, si déjà nous eussions parlé de ceux auxquels ils succèdent ; mais commencées en 1824, les premières publications de la *Bibliothèque des Pères* ont devancé l'existence de ce journal, qui n'a rendu compte encore d'aucune d'entre elles. Notre premier soin devra donc consister à faire connoître le but général et l'ensemble de cette grande entreprise ; il nous suffira pour y parvenir, de parcourir rapidement le discours préliminaire, par lequel M Guillon ouvre avec tant d'éclat et de noblesse son *Cours d'éloquence sacrée*.

« Le cercle des préjugés particuliers, dit Laharpe, rétrécit telle-
» ment les idées, qu'on s'étonne d'entendre citer les Pères ailleurs
» que dans les chaires évangéliques, et de voir placer au rang des
» successeurs de Cicéron et de Démosthènes, des hommes en qui l'on
» est accoutumé à ne voir que les successeurs des apôtres (*). » La prévention que signale le célèbre critique est si générale, et l'opinion qui fait envisager les Pères seulement comme d'austères théologiens et de froids raisonneurs, fait chaque jour tant de progrès, que nous avons

critique qui nous est adressée dans ses dernières lignes, et dont nous remettons le jugement au lecteur. Du moins on ne nous accusera pas de n'avoir inséré que les éloges.

(*) *Cours de littérature*, t. III (édit. de Toulouse), deuxième partie, *Discours sur l'état des lettres en Europe*, dans *Biblioth. chois.*, t. VII, pag. 1 et suiv.

lieu de penser que tous nos lecteurs n'auront pas su s'en affranchir. Plusieurs d'entre eux, en jetant les yeux sur les premières lignes de cet article, seront tentés sans doute de les en détourner, et nous reprocheront d'avoir oublié que nous n'écrivons pas uniquement pour les chapitres et les séminaires. Cependant, ajoute Laharpe, « les » lettres réclament à leur tour les Pères, et s'applaudissent d'avoir » été pour quelque chose dans le bien qu'ils ont fait à l'humanité, et » d'être encore aux yeux du monde une partie de leur gloire. Elles » aiment à se couvrir de l'éclat qu'ils ont répandu sur leur siècle, et » se croiront toujours en droit de dire qu'avant d'être des confesseurs » et des martyrs, ils ont été de grands hommes, qu'avant d'être des » saints, ils ont été des orateurs. » Avant lui, La Bruyère, comparant leurs productions à celles du grand siècle, et s'adressant à l'opinion que nous combattons, avoit dit : « Quel étonnement pour tous » ceux qui se sont fait des Pères une idée si éloignée de la vérité, s'ils » voyoient dans leurs ouvrages plus de tour et de délicatesse, plus » de politesse et d'esprit, plus de richesse d'expressions et plus de » force de raisonnement, des traits plus vifs et des grâces plus natu- » relles que l'on n'en remarque dans la plupart des livres de ce temps, » qui sont lus avec goût, et qui donnent du nom et de la vanité à » leurs auteurs (*). » Il nous seroit facile de multiplier les citations, et de prouver que les Pères ont eu pour admirateurs tous ceux qui ont étudié leurs ouvrages, et en qui le sentiment de l'éloquence et des beautés littéraires a manifesté quelque empire. « Ce n'est point là, » dit M. Guillon, un langage de convention, et, pour ainsi dire, de » famille. » Car, si l'on oublie quelques ministres protestants qui se sont emportés contre les Pères, et dont l'injustice et la violence ont été condamnées même par les membres de leur communion, on trouvera que le culte de leur génie n'a jamais eu d'autres contradicteurs que l'ignorance. (*Bibliothèque choisie*, t. I, p. 16 et suiv.)

En relevant les titres qu'ont incontestablement les Pères à la gloire littéraire, nous prétendons seulement montrer qu'aucun genre d'illustration ne leur fut étranger ; car cette gloire n'est à nos yeux ni leur unique, ni même leur principal mérite. Ces martyrs de l'Évangile, ces

(*) Chapitre *des Ouvrages de l'esprit*, dans *Bibliothèque choisie*, t. I, p. 282.

nobles confidents de la sagesse éternelle, ne nous paroîtront jamais plus dignes de nos hommages, que lorsque nous les considérerons sous ce double rapport; et quand nous voudrons les recommander à la vénération publique, nous rappellerons surtout que la religion nous montre en eux ses organes et nos modèles; « qu'ils composent cette » chaîne auguste de la tradition, dont la majestueuse unité s'est sou- » tenue inébranlable à travers les chocs des révolutions, les attaques » du schisme et de l'hérésie, les ruines du temps, les ténèbres de » l'ignorance et les ravages des mauvaises mœurs; qu'ils fondent le » titre de notre croyance, impriment à notre doctrine le sceau de la » vérité, et remontent jusqu'à la source de l'infaillibilité divine. » Et cependant voilà les hommes que l'on oublie. « On sait qu'il exista » autrefois un saint Cyprien, un saint Augustin, un saint Jean Chry- » sostôme, mais on ignore leurs ouvrages. Ils dorment dans la pous- » sière des bibliothèques, comme leurs auteurs au fond de leurs » sépulcres. Semblables à des voyageurs que la curiosité appelle dans » les catacombes, après une visite rapide, nous laissons le flambeau » sur le seuil de la porte, et nous nous hâtons d'oublier ces illustres » morts dont nous connoissons à peine les noms. » (*Ibid.*, p. 10, 57.)

Ces reproches, M. Guillon les adresse à tous les chrétiens, mais surtout à ceux que le ministère sacerdotal appelle plus particulièrement à recueillir l'héritage des Pères. Il attribue à une indifférence trop commune pour les richesses qu'on y rencontre, la foiblesse reprochée à la prédication de nos jours, et la stérilité de la parole sainte. Le savant professeur appuie son opinion sur les plus graves autorités, et sur les plus solides raisonnements; mais comme il n'est guère possible de dire aussi bien que lui les choses qu'il a déjà dites, nous le laissons parler lui-même. « L'Ecriture, dit-il au prédicateur, » doit être l'âme de tous nos discours. Qui la néglige, trahit sa mis- » sion; il n'est plus que l'apôtre de la vanité, un déclamateur sans » fruit pour les autres et pour lui-même. Mais, pour bien connoître » l'Écriture, pour se pénétrer efficacement de son esprit et de son » langage, il faut ajouter à son étude celle des saints Pères, qui en » sont les véritables interprètes. Point de meilleurs guides pour nous » introduire dans la science de la religion, que les écrits de ces » hommes par la bouche desquels elle-même semble s'être exprimée.

« Tel écrit des saints Pères nous fournira plus de cette première sève « du christianisme, que nous n'en trouvons dans beaucoup de volumes « des interprètes modernes. C'est qu'après tout, ajoute l'illustre Bos- « suet, ces grands hommes sont nourris de ce froment des élus, de « cette pure substance de la religion, et que, pleins de cet esprit « primitif qu'ils ont reçu de plus près, et avec plus d'abondance, de « la source même, souvent ce qui leur échappe, et qui sort naturelle- « ment de leur plénitude, est plus nourrissant que ce qui a été médité « ailleurs. » (*Ibid.*, p. 16.)

De semblables opinions se justifient elles-mêmes; mais quelle conviction ne produisent-elles pas, lorsque, magnifiquement développées, elles sont encore soutenues par l'autorité de l'exemple? M. Guillon affirme que tous les hommes qui ont illustré la chaire dans les derniers temps, ont « lié leur génie à celui des Pères; que Bourdaloue, Massillon, Bossuet lui-même, ne sont grands que par eux, et que la prédication n'a commencé à s'affoiblir en France, que lorsqu'on est allé chercher ailleurs que dans leurs ouvrages les sources de l'inspiration. La partie de son travail, destinée à justifier la première de ces assertions, a dû lui coûter d'immenses recherches et suppose une vaste érudition. Elle se compose de notes, dans lesquelles il signale les imitations infinies qui ont été faites par les orateurs modernes des différents textes des Pères.

Après avoir démontré tout le fruit que l'on doit attendre de l'étude de ces incomparables docteurs, M. Guillon se propose les objections diverses que l'on allègue pour s'en dispenser. Quelques-uns disent : La parole divine n'exige pas tant d'apprêts. « L'Evangile doit être an- « noncé comme il est écrit; des ornements étudiés, des périodes ca- « dencées, et tout l'étalage académique, ne conviennent qu'à une école « de déclamateurs et de sophistes. Oui, leur répond le judicieux pa- « négyriste des Pères, mais la piété qui s'alarme pour la religion, « plaide sans s'en douter la cause de leur éloquence. S'ils n'avoient été « éloquents qu'à ce prix, bien loin d'avoir été trop éloquents, ils ne « l'auroient pas été. Ils furent éloquents, oui sans doute, mais à la « manière de nos saintes Ecritures, où l'on admire à la fois une force « impétueuse qui subjugue, une onction touchante qui attendrit, « une douceur agréable qui console, une majesté pompeuse qui sou-

» prend, et tout cela mêlé à la plus ravissante simplicité, à une fami-
» liarité, j'ai presque dit à une naïveté noble, dont l'imitation est le
» dernier effort de l'esprit humain » D'autres prétendent que les soins ordinaires du sacerdoce absorbant aujourd'hui tout le temps de ceux qui en sont revêtus, on ne peut exiger d'eux qu'ils se consacrent à une longue étude; que le plus grand nombre d'ailleurs ne pourroit se procurer ces volumineuses collections que nous a léguées l'antiquité. C'est pour répondre à ce qu'il y a de légitime dans ces plaintes, que M. Guillon a conçu le projet d'une *Bibliothèque choisie des Pères*, considérés sous le rapport de l'éloquence. Trente ans d'études sont le seul titre qu'il fait valoir pour se justifier d'avoir entrepris dans cette traduction une tâche immense, nous dirons presque redoutable; les citations que nous avons faites, prouvent qu'il en a d'autres, que sa modestie a pu seule lui cacher. Nous répétons qu'il recommande la lecture des Pères, non-seulement aux hommes engagés dans les fonctions sacerdotales, mais encore à tous les fidèles. « Ils y trouve-
» ront abondamment de quoi se fortifier dans la foi et s'exciter à la
» piété; et s'ils sont sensibles aux charmes du vrai beau, ils voudront
» placer dans leur bibliothèque un saint Grégoire de Nazianze, un
» Tertullien, un saint Jean Chrysostôme au moins à côté de Démos-
» thènes et de Cicéron. » (*Biblioth. chois.*, t. I, p. 57-64.)

Qu'il nous soit permis d'unir nos espérances à celles de l'éloquent admirateur des Pères, et de hâter par nos vœux le moment où la méditation de leurs ouvrages reprendra le rang qu'elle n'auroit jamais dû cesser d'occuper dans les études graves et sérieuses. Riches de toutes les beautés qui nous attachent aux plus célèbres d'entre les auteurs profanes, les Pères sont encore contre nous-mêmes les défenseurs de nos plus chers intérêts; ils nous offrent d'importantes leçons, et nous rappellent les plus touchantes vertus; ils furent de sublimes génies, des héros de la charité, des hommes enfin vraiment évangéliques, surtout parce qu'ayant compris toute l'étendue de ce titre, ils ont mérité de ne point le recevoir de nos modernes penseurs. On sait à quelles conditions ils l'accordent, avec quelle hauteur ils jugent ce qu'ils appellent nos querelles religieuses, et combien ils se félicitent d'avoir entrepris de dégager la morale chrétienne de l'alliage impur de tous ces dogmes qui l'embarrassent. Il faut en convenir, les Pères

n'ont jamais tant osé ; leur timide admiration pour l'Evangile a tout confondu, et ils ont embrassé, dans un même culte, les règles qu'il impose à notre croyance, et celles qu'il établit pour nos mœurs. Croyant, sur la parole de leur maître, que la loi ne peut souffrir le retranchement d'un seul iota, on les voit veiller avec un inquiet empressement sur cet édifice sacré, protéger avec un égal respect les plus importantes et celles qui paroissent les moindres de ses parties, faire retentir la terre de leurs cris d'alarme lorsqu'il est menacé, et provoquer la même indignation contre ceux qui veulent le détruire et ceux qui prétendent le réformer. Tant et de si étranges sollicitudes font aujourd'hui sourire, et l'on ne sait si l'on doit encore admirer le génie des Pères, quand on le voit se consumer en de semblables travaux. Et nous aussi nous nous étonnons, mais c'est de l'inconcevable légèreté de leurs détracteurs. Ont-ils donc pensé que cette morale chrétienne, qu'ils exaltent avec tant de raison, mais avec une affectation si remarquable, auroit été puissante pour la réforme du genre humain, si elle n'eût été soutenue par la foi, si elle n'eût offert d'autres motifs et d'autre sanction que l'admiration des philosophes ? Eh quoi ! l'autorité même de Dieu, ses promesses, ses menaces n'ont pu toucher le plus grand nombre ; et l'on suppose que, dépourvu de tous ces secours, le christianisme auroit fait sentir son influence, que la recommandation des sages auroit suffi pour lui soumettre les cœurs, qu'elle seule auroit lutté contre les ténèbres de l'idolâtrie, l'emportement des passions, l'aveuglement et la corruption générale ! Mais encore il eût fallu que le zèle des propagateurs de l'Evangile triomphât d'autres obstacles, et qu'il prévînt de faciles méprises. Il eût été nécessaire qu'ils distinguassent, comme on le fait aujourd'hui, ce qu'il y a d'essentiel et d'indifférent dans la loi, qu'ils traçassent d'une main ferme la ligne qui sépare le dogme et la morale, qu'ils aidassent même à reconnoître dans celle-ci l'exagération qu'ils reprochent à quelques-uns de ses points ; enfin, qu'ils publiassent d'une voix haute : Ici, le Fils de Marie a parlé en sage, là en aveugle enthousiaste. Parmi ses enseignements, ceux-ci commandent la soumission, et ceux-là le mépris. Or, il est permis de penser que cet important travail eût été entouré de quelques difficultés, et que de semblables commentaires auroient peu contribué à rendre populaires l'intelligence de la loi et le respect dû au législateur.

Avouons-le : une si grande entreprise étoit digne du dix neuvième siècle, et lui étoit réservée. Confiée aux premiers âges du christianisme, elle eût probablement échoué, et il est heureux qu'ils ne l'aient pas tentée. Mais à présent que, profondément empreintes dans nos mœurs, les vérités pratiques de l'Évangile n'ont plus d'atteinte à redouter, maintenant que le seul nom de la morale chrétienne fait couler de tous les yeux des larmes d'admiration et d'attendrissement, il est temps de rompre le lien honteux qui la soumet à son indigne alliée, et de montrer enfin quel est son éclat, lorsque la foi ne vient pas la ternir. Il y a quelques années que l'exécution d'un si noble projet eût été contrariée peut-être par un souvenir fâcheux. On se rappeloit alors que, pour avoir voulu quelque chose de semblable sur la fin du dernier siècle, on avoit obtenu d'assez tristes résultats; mais depuis dix ans que n'a-t-on pas oublié ? et d'ailleurs il paroît que les sages de nos jours ont plus de garanties de succès que n'en avoient leurs prédécesseurs. Et quand de plus favorables circonstances pourroient-elles protéger l'accomplissement de leurs desseins ? Grands et petits, princes et sujets, amis et autrefois ennemis, tous sourient à leurs efforts; la raison fait chaque jour d'importantes conquêtes sur le domaine des préjugés; devenue elle-même moins rigoureuse et moins tranchante, elle sait reconnoître un principe, sans adopter ses conséquences; dociles à ses leçons, toutes les opinions sont aujourd'hui flexibles et condescendantes; elles sont parvenues à se dépouiller de cette chaleur de conviction si justement décriée sous le nom de fanatisme; et si elles se permettent quelquefois un peu de violence, c'est toujours dans l'intérêt des réformateurs et pour la confusion de leurs ennemis. Qu'ils prennent donc courage les modernes apôtres de la morale évangélique, lorsque de si heureuses dispositions viennent accueillir leurs vues bienfaisantes : et si leur ardeur peut être encore excitée par le doux aiguillon de la louange, qu'ils prêtent l'oreille à celle-ci. Nous avons parlé des Pères dans les termes d'une assez vive admiration, pour qu'il dût nous suffire de leur comparer ceux que nous voulons louer dignement; eh bien! nous nous empressons de reconnoître que, ni leur génie, ni leur zèle à propager les vertus chrétiennes n'ont égalé ceux que suppose l'entreprise que nous encourageons. Dépourvus de cet esprit conciliateur, caractère touchant de notre âge, incapables de cette tolérance de doctrines qui sait tout sa-

crifier à la paix, même la vérité, enfin guidés par une raison sauvage et intraitable, les Pères n'eussent pas même compris la grande division des deux Evangiles. S'ils se prosternoient devant le Testament de Jésus-Christ, c'est parce qu'ils y reconnoissoient l'œuvre du Verbe divin; mais s'ils eussent découvert une autre origine à cet objet sacré de leur culte, ils l'eussent repoussé avec indignation. Le mépris de son auteur eût succédé à l'adoration qu'ils lui avoient vouée; avant de reconnoître en lui un sublime philosophe, ils y eussent vu un audacieux intrigant, et toute l'excellence de sa doctrine n'auroit pu leur faire oublier les détestables prétentions de son orgueil. Quant à nous, héritiers des préjugés et de la rudesse des Pères, si nous avions le malheur de ne point croire à la religion revelée, et de refuser au Christ des hommages qu'il nous demande comme Dieu, nous nous écrierons sans hésiter : Brûlez, brûlez ce livre dont un imposteur est le héros, la vérité, pour se faire entendre au monde, n'a pu choisir un tel interprète, et Dieu n'a pas communiqué sa sagesse à la plus indigne de ses créatures, à un homme souillé d'une monstrueuse et sacrilège ambition. C'est pour sa querelle qu'a déjà coulé le sang le plus pur qui ait jamais arrosé la terre; c'est assez de onze millions de martyrs pour attester les funestes succès d'un impie, et notre sotte crédulité!.... On recule quand il faut tracer de semblables lignes; mais elles ne sont que la conséquence naturelle de la doctrine qui oseroit dire : Jésus-Christ ne fut qu'un sage; Jésus-Christ n'est pas Dieu.

Nous ne prétendons point borner ici le compte que nous nous sommes proposé de rendre de la *Bibliothèque choisie des Pères*, et nous communiquerons à nos lecteurs les impressions qu'aura produites en nous une lecture plus attentive des différentes parties qui la composent. Nous ne terminerons pas cependant cet article sans payer à l'exécution typographique de ce bel ouvrage le tribut d'éloges qu'elle mérite. Il étoit juste que les nobles et utiles productions des Pères ne fussent pas plus mal traitées, sous ce rapport, que cette foule d'écrits qu'enfante ou reproduit chaque jour la licence, et qui nous révèlent à la fois les progrès de l'imprimerie et la décadence de la société.

JOURNAL DES DÉBATS.

(25 mai.)

Depuis le compte que nous avons rendu des six premiers volumes de cet ouvrage, si digne d'attention, l'auteur a continué, avec la même persévérance et le même succès, l'honorable travail qu'il s'est imposé. Il a commencé, avec le dixième volume, de traduire ou d'analyser les œuvres de saint Jean Chrysostôme, qui ne sont pas encore achevées avec le seizième, et qui méritent en effet d'occuper une grande place dans ces archives de l'éloquence chrétienne. Il est bien difficile, parmi les discussions du jour, de suivre pas à pas les détails d'une telle publication, et il seroit plus difficile encore d'en parler avec toute l'étendue et toute la gravité que réclament de si grands noms, et surtout de si grands intérêts. Nous nous proposons cependant d'examiner plus tard, dans un article spécial, la traduction nouvelle de saint Chrysostôme, et nous allons aujourd'hui indiquer seulement les matières comprises dans les trois volumes qui précèdent les OEuvres de l'éloquent archevêque de Constantinople ; l'idée que nous voulons donner de cette Bibliothèque sacrée seroit trop incomplète, si nous passions entièrement sous silence des volumes qui portent les noms de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, et qui recommandent à notre vénération et à notre étude beaucoup d'autres modèles d'éloquence évangélique, de profond savoir, d'originalité quelquefois sublime ; monuments précieux sans doute pour l'histoire particulière des traditions religieuses, mais non moins nécessaires à l'histoire générale de l'esprit humain.

Il n'est peut-être pas inutile de dire qu'il nous faudroit des lumières qui nous manquent pour considérer ce recueil autrement que sous le point de vue littéraire, et que c'est un devoir pour nous de laisser à d'autres le jugement théologique des opinions et des dogmes. Si Tertullien s'est égaré, si Cassien a été accusé de *semi-pélagianisme*, si Athanase lui-même n'a pas été à l'abri des censures et des doutes (*), abandonnons cet examen délicat à l'érudition et à l'impartialité de ceux qui ont mission pour prononcer dans de telles controverses, et faisons des vœux pour qu'ils daignent enfin s'en occuper. Les choses

(*) Nous sommes loin de partager cette prévention.

de ce monde les ont assez distraits, il est temps que les choses du ciel, que les graves et saintes études succèdent pour eux à des prétentions toutes profanes, et qu'ils aillent puiser dans les sources les plus pures les traditions incontestables de cette religion, dont ils frémiroient de se faire un instrument de pouvoir et de conquête, s'ils la connoissoient mieux; et quand même les écrits des Pères ne leur enseigneroient pas l'humilité, la résignation, le détachement de toutes les vanités mondaines; ils trouveroient un grand avantage dans cette lecture si pénible et si longue; elle calmeroit l'effervescence de leur esprit; les treize volumes *in-folio* de Chrysostôme ou d'Augustin tempéreroient un peu leur fougue, et les heures s'écouleroient pour eux d'une manière plus paisible et plus sainte qu'au milieu des petites manœuvres de la haine, ou des misérables trames de l'ambition.

Nous recommandons particulièrement aux jeunes ecclésiastiques, assez sages pour préférer des études solides à des querelles indignes d'eux, la vie modeste et simple de Grégoire de Nazianze, et le charmant recueil de ses poésies grecques, dont M. Guillon n'a traduit qu'une partie, mais qu'ils doivent lire tout entier.

Souvent, au quatrième siècle, la poésie grecque emprunte ainsi de ses brillantes couleurs les plus redoutables mystères. Un contemporain de saint Grégoire, Synésius, philosophe platonicien, évêque de Ptolémaïs, a laissé des hymnes qui offrent aussi quelquefois une grande élévation de style et de pensées. M. Guillon, toujours sévère pour le platonisme, nous semble parler de Synésius avec trop de dédain dans son neuvième volume, et il n'extrait qu'une phrase de ses hymnes, qui ont si heureusement inspiré M. Villemain dans ses dernières *Mélanges*. Peut-être ce titre de philosophe a-t-il effarouché le pieux et savant prédicateur; nous voudrions qu'il eût été moins timide. Il sait beaucoup mieux que nous que le silence n'est pas un jugement, et il lui eût été facile de démêler, parmi *quelques erreurs*, tout ce qu'il y a d'imposant et de vrai dans les expressions et dans les images. Le christianisme est fort éloigné, nous vous le croire, de condamner l'enthousiasme, les hardiesses mêmes de la lyre, et l'orthodoxie la plus pure n'a jamais regardé la poésie comme un crime. (*) Il n'est

(*) Nous croyons avoir répondu à ces observations d'une manière assez solide pour convaincre que nous ne sommes pas plus ennemis

certainement pas de rigoriste qui osât proscrire ce chant triomphal sur la résurrection, où Synésius, en digne élève des écoles littéraires et saintes d'Alexandrie, se sert de la langue mélodieuse des Pindare pour exprimer les révélations des prophètes et les merveilles des évangiles :

« Fils éternel de la vierge de Solyme, toi qui chassas le serpent ter-
» restre des jardins de ton père, je célèbre aujourd'hui ton glorieux
» retour dans les cieux..... Lorsque tu rappelas ta vie du fond de
» l'abîme, ô mon roi, la foule des mauvais génies qui peuplent les
» airs trembla devant toi, le chœur immortel des astres fut étonné
» de ton passage, et l'Ether lui-même, père de l'harmonie, souriant à
» ce nouveau miracle, fit entendre sur sa lyre à sept cordes un chant
» de victoire. »

M. Guillon, qui paroît s'appliquer surtout à rassembler des matériaux pour les jeunes orateurs de la chaire, est peut-être excusable d'avoir négligé la plupart de ces poésies sacrées des Pères grecs, que jamais les anciens poètes de l'Eglise latine n'ont égalées : à plus forte raison devoit-il ne rien dire des hymnes attribuées à saint Ambroise, dont les ouvrages en prose lui ont fourni, au contraire, un assez grand nombre d'extraits. En général, ces analyses des Pères latins satisfont beaucoup mieux l'esprit, et il semble que l'auteur y soit plus à l'aise : il n'a pas à lutter contre cette admirable fécondité de la langue grecque, contre ce goût, ordinairement si pur, que conservoient encore Athènes, Constantinople, Nicomédie, Césarée; contre cette imagination riche et attrayante que les grands écrivains de l'Eglise orientale savent répandre sur les idées les plus graves, et qui, à cette époque mémorable de victoires religieuses, semble avoir été un des caractères de leur génie, une des conditions de leurs triomphes. On perd beaucoup moins à lire dans une traduction saint Gaudence, saint Zénon, et même Ambroise et Cassien.

En parlant de celui-ci, l'auteur ne craint pas de dire que les opinions de Cassien, sur la grâce et sur le libre arbitre, ont besoin d'explication pour n'être pas condamnées, et il s'exprime ainsi d'après les

de la poésie que de l'éloquence, quand elle se rencontre sous la plume d'un saint Grégoire de Nazianze et de Synésius lui-même.

meilleurs juges. Il n'essaie donc pas de le justifier de s'être un peu trop rapproché des Pélagiens. Si quelqu'ami de l'antiquité chrétienne s'intéressoit à la gloire du savant prêtre de Marseille, nous lui indiquerions une excellente apologie de ce père, imprimée à Rostock, en 1824, et où M. Wiggers, recteur de l'Université de cette ville, examine tous les points de la question. Cassien n'est pas indigne du soin que l'on prend pour sa défense. Il fut, dit-on, « à la tête de cinq mille moines, et cependant il prêchoit sans cesse le travail. « Un homme » occupé, s'écrioit-il, n'est tenté que d'un seul démon ; un homme » qui ne fait rien est souvent possédé de toute une légion. » Il faut croire que ses cinq mille moines faisoient quelque chose.

Peut-être doit-on regretter aussi que, pour l'analyse des Pères grecs, l'habile traducteur n'ait pu profiter des nouveaux textes d'Eusèbe, de Théodore de Mopsueste, et de plusieurs autres écrivains sacrés, publiés à Rome, par M. Mai, en 1825, d'après les manuscrits du Vatican. Ce magnifique volume in-4°, de plus de 700 pages, lui auroit fourni, outre des faits ignorés, un certain nombre de pages éloquentes (*).

Entre les orateurs de cette série qui honorèrent le plus l'Eglise grecque, il en est deux qui se distinguent par l'éclat de leur génie. L'un est fort connu, ou du moins fort souvent cité ; il mérite sa renommée par un noble caractère, un esprit énergique, une imagination à la fois brillante et sage, et plusieurs compositions qui sont des chefs-d'œuvre : c'est saint Basile, moins abondant, moins riche que saint Chrysostôme, mais qui, selon nous, l'emporte sur lui par la perfection du goût et du style. L'autre est bien moins célèbre, et à peine ceux qui ont écrit sur la littérature sacrée ont-ils prononcé son nom. Originaire de Nisibe en Mésopotamie, saint Ephrem vécut longtemps solitaire au milieu des montagnes voisines d'Edesse, il visita ensuite les déserts de la Thébaïde, et revint enfin, à Césarée, les éloquents discours de saint Basile, avec lequel il se lia de la plus étroite amitié. Il refusa la dignité épiscopale, et se contenta d'évangéliser les peuples d'Asie, où il paroît qu'on l'appelle encore à présent le *docteur du monde*, le *prophète de Syrie*. Ses ouvrages, écrits en Syriaque et en grec, traduits en arabe, en copte, en arménien, ressemblent

(*) Un ouvrage composé depuis plus de vingt ans ne pouvoit prévoir les importantes découvertes de MM. Wiggers et Mai.

quelquefois à des inspirations prophétiques, à de sublimes révélations. Souvent même il invoque sa lyre comme un poète. « Retentis, » ô ma lyre! il ne te conviendroit pas de garder le silence. » Nous ne citerons de lui qu'un morceau plein de simplicité et de grâce, plus honorable peut-être pour sa mémoire que les transports les plus poétiques de son éloquence orientale.

« Dieu est charité, et qui demeure dans la charité, demeure en » Dieu. L'homme qui possède la charité est comme Dieu même; in- » accessible à la crainte, car la charité exclut la crainte; sans dédain, » sans aigreur, égal pour tous, se sacrifiant à tous. Loin d'attenter à » la réputation des autres, il ne donne au médisant nul accès auprès » de lui. Nulle envie, nul emportement; l'aspect du malheur d'au- » trui l'afflige, et ne lui laisse d'autre sentiment que le besoin de faire » le bien. Il ne connoît point d'étrangers, il regarde tous les hommes » comme ses frères; patient, résigné dans les maux, miséricordieux » pour les autres, il n'est sévère que pour lui-même. »

Nous ne devons point dissimuler, tout en rendant justice et hommage à de si utiles travaux, les inconvénients de ces discours morcelés, de ces lambeaux d'orateurs, de cette méthode qui procède par résumés et par extraits. Des Pères de la primitive Eglise, des écrivains qui appartiennent aux temps apostoliques, et dont les ouvrages sont d'une grande importance pour le dogme et pour la tradition (*), se trouvent ici réduits à quelques pages. N'est-il pas à craindre que des lecteurs peu instruits n'en prennent dans ces abrégés qu'une idée incomplète et même fausse? Sans parler des opinions douteuses qu'expriment quelquefois les Pères anté-nicéens, et qu'il auroit fallu non supprimer, mais discuter; sans rappeler même tant de passages controversés, soumis tous les jours à de nouvelles interprétations, et sur lesquels il étoit bon d'éclairer l'inexpérience des jeunes ministres de la parole, ne seroit-il pas juste de dire qu'un petit nombre de citations oratoires ne leur feront jamais connoître et saint Justin, philosophe qui fut martyr, qui prêcha la nouvelle loi sans quitter le manteau des stoïciens, et dont le dialogue avec Tryphon, si on vouloit réellement le comprendre, pourroit à peine être traduit et interprété dans un seul vo-

(*) Le sont-ils également pour l'éloquence, objet spécial s'il n'est pas exclusif de nos études?

volume ; et saint Clément d'Alexandrie, savant et infatigable disciple du *Musée* des Ptolémées, dont les *Stromates* nous représentent tour à tour ou l'imagination d'un sage d'Athènes, ou l'érudition mystérieuse d'un prêtre de Memphis; et Origène, souvent condamné par des juges sévères, mais toujours absous par son génie et sa gloire ; et Athanase, un des plus puissants fondateurs du christianisme, intrépide, invincible, et dont *l'opiniâtreté* ne peut être égalée que par ses talents et ses vertus?

M. l'abbé Guillon nous répondroit peut-être qu'il a voulu former ici, non des théologiens ou des controversistes, mais des orateurs, et qu'il s'est justifié d'avance, en donnant pour second titre à son ouvrage, *Cours d'éloquence sacrée*. Nous pourrions répliquer à notre tour que des volumes composés quelquefois, surtout les premiers, de pensées détachées et de courtes analyses, formeroient difficilement des orateurs, et que peut-être des discours complets (1), choisis avec goût dans ces vastes recueils, et traduits avec énergie et précision, auroient été plus propres à leur enseigner l'enchaînement des preuves, la fécondité des développements, le secret du pathétique, en un mot, le grand art de la composition. Mais nous aimons mieux reconnoître que, si l'auteur a voulu donner une idée intéressante de presque tous les ouvrages, plutôt que d'en interpréter complétement quelques-uns, il a exécuté ce plan avec un rare succès, et que son livre, entre autres mérites, aura surtout l'immense avantage de faire comprendre aux jeunes élèves du sanctuaire qu'il ne leur suffit pas d'être pieux, mais qu'ils doivent parcourir tout entière cette route ouverte devant eux, et aller puiser eux-mêmes à ces inombrables sources du savoir théologique et de l'éloquence chrétienne.

Il y a donc ici fort peu de discussions, et l'auteur de ces annales oratoires parle ordinairement en orateur ; peut-être même serions-nous en droit d'exiger de lui quelques détails plus précis sur les écrivains, des recherches plus neuves, une critique moins indolente et moins facile, mais ce qui est certain, ce qui est honorable surtout aujourd'hui, c'est qu'il reste partout fidèle à cette modération qui est la plus

(1) Nous l'avons fait pour les grands ouvrages d'Origène, de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jean Chrysostome, de beaucoup d'autres.

belle couronne du sacerdoce, et même, si nous osons le dire, la plus puissante de ses armes. Il est beau, il est digne d'une âme chrétienne, dans ces temps de divisions et de haines, d'avoir échappé toujours à la funeste influence des partis, et d'avoir publié déjà seize volumes sur des matières si épineuses, et en apparence si favorables aux déclamations et aux invectives, sans avoir cédé une seule fois à la tentation de crier contre le siècle, à la vanité de foudroyer les dissidents, au malin plaisir de damner son prochain. Notre temps a eu la gloire de donner encore d'autres exemples de cette modération et de cette douceur vraiment évangéliques. On aime à voir nos prélats intituler leurs controverses, *Discussion amicale;* on remarque avec joie que les plus éloquents de nos orateurs sacrés sont aussi presque tous les plus indulgents pour ceux qui se trompent, les plus dociles à l'éternelle loi de la charité. O vous qui prétendez parler au nom du Ciel, voilà les modèles que vous devez suivre! Loin de vous le langage et les passions de la terre! Craignez que, dans l'apôtre de la parole sainte, on ne voie plus qu'un homme qui parle au nom des hommes; craignez qu'on ne se souvienne que l'ambition, l'orgueil, la vengeance, sont des foiblesses humaines qui ne doivent pas approcher du sanctuaire, et qui flétriroient de leur caractère profane vos plus nobles inspirations. Les douces vertus de Fénelon, et son affectueux langage, ont fait plus de chrétiens que n'en feront jamais vos anathèmes.

Plus tard, en examinant la traduction des œuvres de saint Jean Chrysostôme, nous trouverons un admirable modèle de cette sagesse si digne d'être aimée, de cette bonté persuasive, dans la vie et dans les discours de l'élève de Libanius, de l'ami de saint Basile, de l'homme modeste et humble qui s'enfuit dans le désert lorsqu'on voulut le nommer évêque, et ne céda depuis qu'à un stratagème, et presque à la violence; qui n'eut de revenus que pour les pauvres, et reçut d'eux le glorieux surnom de Jean l'*Aumônier;* qui ne mérita celui de *Chrysostôme*, que pour faire le bien par la parole; qui désarma la sédition, triompha de la révolte; qui ne maudit personne, et ne donna jamais que des exemples de génie et de vertu.

Nous avons déjà, dans la collection nouvelle, sept volumes des œuvres choisies de ce grand homme : lorsque cette partie de l'ouvrage sera terminée, nous jetterons un coup-d'œil rapide sur ces immor-

telles archives de la religion et de l'éloquence, et nous prouverons alors sans peine que le traducteur, qui nous donne ici un bien plus grand nombre de Discours et de Traités complets, satisfait encore mieux les exigences un peu sévères de notre critique, qu'il n'est pas au-dessous de sa longue et difficile tâche; enfin, que sa traduction seule de saint Chrysostôme suffiroit à sa gloire.

(J.-V. Victor Le Clerc.)

GAZETTE UNIVERSELLE DE LYON.

(14 juin.)

Dans un premier article que nous a déjà fourni le bel ouvrage dont nous venons entretenir nos lecteurs, nous avons cru devoir faire précéder de quelques considérations générales l'analyse que nous allons entreprendre. Recueillir les titres précieux qui doivent à jamais assurer aux Pères la reconnoissance et la vénération des chrétiens, faire valoir les droits non moins incontestables qu'ils ont à l'admiration de tous les amis de l'éloquence, tel avoit été le premier soin de M. Guillon, tel devoit être aussi le nôtre. Nous l'avions vu appliqué, dans son discours préliminaire, à combattre tout à la fois l'ignorance qui dispute aux Pères la gloire qui leur est due et l'indifférente légèreté qui leur dispute leurs disciples, et nous avions cru bien mériter de la religion et des lettres, en nous associant à lui dans une lutte qu'elles encouragent également. Il nous reste maintenant à parcourir la *Bibliothèque choisie des Pères*; nous le ferons avec le regret de ne pouvoir donner à notre examen toute l'étendue que réclameroient et l'importance de l'ouvrage et le nom de son auteur.

Nous l'avons déjà dit, c'est surtout sous le rapport de l'éloquence que M. Guillon a prétendu considérer les Pères; cependant, comme il le remarque lui-même, la connoissance du dogme, de la morale et de la discipline vient d'elle-même se réunir à l'histoire de leur génie; mais, sans s'embarrasser dans des discussions théologiques qui auroient ralenti la marche de son travail, le savant professeur a relégué dans des notes nombreuses, toutes les difficultés que font naître les textes qu'il a dû citer.

Obligé, pour mettre l'ordre dans sa volumineuse collection, de se tracer une règle et d'adopter des divisions, M. Guillon a choisi celles que la nature de son sujet sembloit lui conseiller, puisque, sans interrompre la succession des siècles, elles donnent cependant à chaque partie de son ouvrage une physionomie particulière.

Chaque partie de la *Bibliothèque choisie* est précédée d'un discours préliminaire sur le caractère de l'époque ou des principaux ouvrages qui y sont exposés ; une courte notice sur chacun des écrivains cités accompagne leurs œuvres.

C'est de la première et de la seconde partie que nous nous occuperons aujourd'hui.

Un demi-volume comprend tous les écrits des temps apostoliques, que M. Guillon a traduits ou analysés. L'un des monuments les plus précieux qu'il a recueillis parmi eux, est sans contredit l'incomparable épître qu'adresse saint Ignace d'Antioche aux Romains. Le saint évêque, condamné à mourir et destiné à l'amphithéâtre, a appris que les fidèles de Rome s'efforcent, les uns par leur crédit, les autres par leurs prières, de l'arracher à la mort ; il leur écrit pour les conjurer de ne point l'*aimer à contre temps*, en écoutant les conseils d'une fausse compassion.

« Vous ne portâtes jamais envie à personne, leur dit-il, ne m'en» viez donc pas ma félicité..... Que j'aille servir de pâture aux lions » et aux ours ! ce sera un chemin plus court pour arriver au ciel. Je » suis le froment de Dieu. Puissé-je être moulu par les dents des » bêtes, pour devenir un pain digne de lui être offert !... Laissez-moi » la liberté d'imiter les souffrances de mon divin maître ; laissez-moi » courir vers sa pure et vive lumière !... Ne m'empêchez pas de vivre » en m'empêchant de mourir. Je connois mes intérêts.... Dieu veuille » que *je jouisse des bêtes* qui me sont préparées, que je les trouve ar» dentes et avides de leur proie !... Mais si, étant arrivé près de vous, » j'allois me laisser intimider par l'appareil du supplice, soutenez » mon courage, rappelez-vous seulement ce que je vous écris à cette » heure dans une pleine liberté d'esprit, et n'aspirant qu'à mourir. » Ce n'est pas seulement de l'éloquence, dirons-nous après M. Guillon, c'est du ravissement et de l'extase, c'est le sublime du sentiment et de l'expression ! (*Biblioth. chois.*, t. I, p. 145.)

L'illustre évêque de Lyon, l'ornement de l'Église gallicane, qu'il a fondée par son sang et par sa doctrine, saint Irénée, occupe une place honorable parmi les docteurs des premiers temps. Le plus important de ses ouvrages, le *Traité des hérésies*, est analysé et cité succinctement dans la *Bibliothèque des Pères*, et ce ne sera pas un médiocre sujet de joie pour les habitants de ce diocèse, d'apprendre que l'un de ses premiers évêques a posé d'une main si ferme les barrières qui défendent le champ de la vérité, qu'il a mérité qu'on lui rendît le témoignage qu'il s'*était chargé à lui seul de la cause de l'Église contre toutes les hérésies*.

La deuxième partie de l'ouvrage de M. Guillon, où sont réunis les Pères apologistes, est bien plus considérable que la première; elle s'étend jusqu'à la fin du troisième siècle, et contient près de quatre volumes. Un éloquent tableau des premières persécutions qui firent couler le sang chrétien, précède et explique les brûlantes apologies où les défenseurs de la loi nouvelle la vengent contre l'injustice et la fureur de ses ennemis. Mais que pouvoient la vérité et la raison aux prises avec les passions humaines? « La persécution, qui avoit commencé » par faire du maître sa première et sa plus éclatante victime, s'acharne » contre les disciples. Autorisée par les pontifes, arbitres suprêmes de » la religion, commandée par les Césars qui croyoient devoir aux » dieux du Capitole la prospérité de l'empire, attisée par toutes les » passions que l'Évangile venoit détrôner, elle reçoit des arrêts de la » politique une sanction légale et du fanatisme des peuples les plus » barbares développements.... La mort toute seule seroit trop douce » pour des hommes réputés ennemis des dieux et de l'état. Il faut la » multiplier, la prolonger lentement, la recommencer plusieurs fois, » en sorte qu'elle n'arrive qu'à force de tortures. Ce n'est point là » une simple période de quelques jours, de quelques mois, de quel- » ques années; le même système de persécution et de barbarie persé- » vère durant trois siècles; et pendant tout ce temps, on ne peut » suivre l'Église de Jésus-Christ qu'à la trace du sang qu'elle répand, » et à la lueur des bûchers allumés contre elle. » (*Ib.*, p. 211 et suiv.)

Cependant

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter les complots

Il a fécondé le sang des martyrs et confondu leurs tyrans ; il a tourné contre eux jusqu'aux efforts de leur colère sacrilége, puisque c'est elle qui a produit ces éclatants manifestes de la foi chrétienne, éternel honneur de ceux qui surent mourir pour elle, éternel monument de la honte de ses ennemis.

Avec les Césars et leurs échafauds, l'Eglise naissante avoit encore à combattre l'orgueil de la philosophie païenne, et les sophistes qu'il soulevoit contre elle. M. Guillon rappelle ceux qui se distinguèrent le plus dans cette lutte funeste, et analyse rapidement leurs ouvrages ; il fait ensuite paroître les apologistes : leur nombre est considérable, mais, entre tous, on remarque saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Origène, Lactance, saint Cyprien, et pardessus tout, Tertullien. C'est un grand et magnifique spectacle que celui que présente cette foule d'hommes illustres luttant, par la double influence de la vertu et du génie, contre les préventions de la haine et les derniers efforts d'une raison délirante, renversant d'une main les idoles que les passions adorent, et, de l'autre, élevant au vrai Dieu le temple auguste où se précipite la multitude, et qu'ils cimentent de leur sang! La légèreté de notre esprit, et peut être aussi l'habitude de l'appliquer souvent à une méditation imparfaite de ce grave sujet, peuvent seules nous rendre insensibles à ce qu'il présente d'étonnant et de décisif en faveur de la religion chrétienne ; mais nous ne craignons pas d'affirmer que celui qui l'approfondira dans la disposition d'un jugement calme et impartial, ne demandera plus rien, pour l'affermissement de sa foi, aux miracles ni aux prophéties.

L'obscurité, les contradictions, et les monstrueux écarts de tous les systèmes philosophiques, comparés à l'éclat, à l'harmonie et à la perfection des enseignements que les interprètes de l'Evangile font découler de ce nouveau code, suffiroient seuls pour établir la divinité du législateur des chrétiens ; mais le sentiment de sa céleste origine ne peut plus s'accroître, lorsqu'on reconnoît que ses leçons, admirables par leur sagesse, le furent encore par leurs effets, qu'il se saisit des cœurs et qu'il les change; qu'à sa voix les passions vaincues devinrent le germe des plus généreux sentiments, et qu'enfin l'enthousiasme et l'héroïsme de la vertu dominèrent là où tous les efforts de la philosophie n'avoient pu déraciner un seul vice.

Les premiers écrivains du christianisme n'avoient pas seulement à la défendre contre la violence des persécutions et les sophismes de l'idolâtrie expirante; il falloit encore qu'ils le protégeassent contre les déchirements domestiques qui menaçoient d'altérer la pureté de ses dogmes par les hérésies, ou la sainteté de sa morale par le relâchement. Aussi la plupart des apologistes ont-ils laissé des traités composés dans ce double intérêt, où ils s'appliquent tantôt à rassembler les traits de la véritable Église pour la rendre reconnoissable à tous les fidèles, tantôt à développer les divers points de la loi pour ne laisser aucun prétexte à la prévarication confondue. Ainsi que les apologies, ces derniers ouvrages ont trouvé leur place dans la *Bibliothèque des Pères*, où ils sont traduits ou analysés; nous n'avons pu les parcourir sans apprécier davantage toutes les garanties que nous offre la parfaite unité des doctrines catholiques, qui, communes aux premiers siècles et à tous ceux qui les ont suivis, ont réglé la croyance des uns et des autres, et n'ont laissé aux temps et aux mœurs d'autre influence que celle qui s'exerce sur des réglements et des usages reconnus variables dès le commencement.

La seconde partie de la *Bibliothèque des Pères* se termine par la touchante épître des Églises de Lyon et de Vienne, à celles d'Asie et de Phrygie, une courte notice sur les conciles des trois premiers siècles, et enfin, un discours fort remarquable, où l'auteur se livre aux grandes pensées que fait naître le christianisme naissant, considéré dans ses doctrines et dans ses progrès.

Nous regrettons de ne pouvoir, en multipliant les citations, faire apprécier à nos lecteurs le système de la *Bibliothèque des Pères*; ce seroit là sans doute la plus digne manière de le louer. Toujours abondant et pur, nous avons vu M. Guillon se plier à toutes les convenances des sujets qu'il avoit à traiter, et s'élever autant que les beaux génies dont il s'efforçoit de reproduire les pensées et les sentiments. Il nous faudroit une connoissance plus approfondie des Pères, pour nous expliquer sans réserve sur le mérite et la fidélité de sa traduction. Mais nous pourrons du moins affirmer qu'on y trouvera cette qualité essentielle de tout homme qui devra réussir dans une semblable entreprise, un sentiment vif et profond des beautés morales et littéraires, une admiration savante et réfléchie pour ces modèles

Il nous suffiroit sans doute, pour justifier nos éloges, d'emprunter au hasard quelques fragments de son bel ouvrage. Nous citerons un passage du traité où Tertullien s'élève avec son éloquence ordinaire contre les cirques et les théâtres.

« Si tu demandes des spectacles sanglants, le sang de Jésus-Christ » coule encore. Te parlerai-je d'une pompe qui ne se fera pas long- » temps attendre, de l'arrivée du Seigneur annoncée par tant de si- » gnes incontestables, dans tout l'éclat de la gloire et du triomphe » le plus magnifique? Contemple ces légions d'anges empressés autour » de lui, tous les saints ressuscités pour l'immortalité, et le règne des » justes commencé pour ne finir jamais; une Jérusalem nouvelle qui » s'élève ! Mais voici encore d'autres scènes qui s'ouvrent à tes re- » gards ! Ce jour, le dernier des jours, jour sans lendemain, du » dernier jugement qui viendra inopinément pour les nations les » surprendre au milieu de leurs dérisions impies, où jaillira un feu qui » dévorera dans un même incendie et les antiques monuments du » globe, et les créations nouvelles de la main des hommes. Alors » quel spectacle ! quelle vaste scène ! quels objets et quels contrastes » faits pour exciter tout à la fois et la surprise et l'admiration, et la » joie et la risée ! Tous ces potentats que l'on nous disoit être les ci- » toyens du ciel, gémissant au fond des ténébreux abîmes avec leur » Jupiter et ses complices; tous les persécuteurs du nom chrétien, » tombés de leur tribunal de sang pour brûler dans un feu bien plus » dévorant que les flammes des bûchers allumés contre leurs victimes; » à leur suite, ces sages, ces philosophes, en présence de leurs » disciples condamnés aux mêmes supplices que leurs maîtres, associés » à leur éternelle confusion !.... Ils le verront ce fils du charpentier et » d'une pauvre ouvrière, ce destructeur du sabbat, ce samaritain, ce » possédé du démon, ce Jésus trahi par Judas, outragé, insulté, » chargé de coups, couvert de crachats infâmes, abreuvé de fiel et » de vinaigre, alors établi juge suprême des vivants et des morts. » Ah ! ce spectacle de triomphe, nous en jouirons sans en avoir l'o- » bligation à la libéralité d'un préteur ou d'un consul ! Nous en jouis- » sons dès maintenant par l'espérance et par la foi qui en anticipent » la consolante représentation. Et quel sera le dénoûment du drame? » des béatitudes que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point en-

» tendues, que l'esprit de l'homme ne conçevra jamais ! Voilà, ce me » semble, des spectacles bien autrement intéressants que tous vos » cirques et vos théâtres, et vos décorations.... » (*Ibid*, p. 201.)

Nous sera-t-il maintenant permis d'avouer qu'en parcourant les pages brillantes que M. Guillon a empruntées aux Pères, nous avons souvent désiré les voir embrasser une plus grande partie de leurs œuvres? Les analyses qui succèdent fréquemment au texte interrompu, ne nous ont pas toujours paru offrir une compensation suffisante des passages qu'elles étoient appelées à remplacer; quelquefois même, en nous indiquant les développements retranchés, elles n'ont servi qu'à exciter en nous un regret plus vif de leur suppression. Nous n'oublions pas cependant que M. Guillon n'a point prétendu donner une traduction complète des Pères, qu'il a voulu seulement publier une *Bibliothèque choisie*, un *Cours d'éloquence sacrée*; mais considéré même sous ce dernier rapport, son ouvrage n'eût-il pas atteint plus sûrement le but désiré, en supposant à plusieurs de ses parties une plus grande étendue? De beaux discours, traduits plus ordinairement dans leur intégrité, n'auroient-ils pas honoré davantage leurs auteurs et mieux initié le lecteur dans le grand art de la composition, que des fragments détachés, souvent considérables, mais quelquefois très courts, surtout dans les premiers volumes? M. Guillon nous répondra sans doute qu'il entroit dans son plan de donner une connoissance générale de presque tous les travaux des Pères; qu'en livrant à quelques-uns d'entre eux une place trop considérable dans sa collection, il eût été obligé de refuser à d'autres celle qui leur étoit due, ou de donner à son entreprise une immense étendue; qu'il s'est efforcé de proportionner l'importance de ses développements à celle des auteurs et de leurs œuvres, et qu'enfin, contraint de se borner et de choisir, il doit compte des préférences qu'il a accordées plutôt que des retranchements qu'il a consentis. Nous ne nous dissimulons point tout ce qu'il peut y avoir de solide dans une semblable réponse; et sans la discuter, nous nous bornerons à regretter qu'un ouvrage aussi remarquable que le sien ne soit pas plus complet ou ne puisse pas l'être. Si M. Guillon se plaint encore de l'exigence de notre critique, nous lui rappellerons que c'est à lui-même et à l'intérêt qu'il a su répandre sur son travail, qu'il doit l'imputer. Ce n'est pas à un écri-

vain médiocre que l'on demande plus de 26 volumes ; on le tient quitte à beaucoup moins. (P. F.)

ANNÉE 1828.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LYON.

(14 février.)

La onzième livraison de la *Bibliothèque des Pères* vient de paroître. Nous éprouvons quelque embarras à en faire l'annonce, car l'activité qu'elle atteste dans la publication de cet important travail, accuse trop hautement nos lenteurs à en poursuivre l'examen. Plusieurs obstacles ont concouru à nous en empêcher ; mais ne voulant point ajouter à nos torts celui de paroître les dissimuler, nous consentons à passer pour coupables, espérant que nos lecteurs trouveront dans l'expression sincère de nos regrets, une expiation suffisante pour une négligence plus apparente que volontaire.

Dans les premiers articles que nous avons publiés sur le bel ouvrage qui nous occupe aujourd'hui, nous avons signalé le but de son auteur, les divisions qu'il a adoptées, la méthode suivant laquelle il procède, et enfin nous avons manifesté notre opinion et sur le plan général de l'entreprise et sur son exécution. Sans répéter ici les témoignages de notre sincère admiration, non plus que les timides observations qu'une connoissance plus approfondie des Pères auroit rendues peut-être ou plus sévères ou plus bienveillantes encore, nous nous bornerons à jeter un coup-d'œil sur le vaste champ d'éloquence qui nous est ouvert.

Les trois premiers siècles du christianisme ont déjà passé rapidement sous nos yeux, et nous ont montré les Pères apostoliques et les Pères apologistes. Nous allons maintenant aborder le grand âge de la littérature chrétienne. Mais avant d'y entrer, écoutons le guide que nous avons choisi ; il nous dira la nouvelle destinée de l'Eglise, et les nouveaux triomphes qu'elle demande à ses ministres. « Après trois » siècles de la haine la plus effrénée dans ses calomnies contre le nom » chrétien, si elle ne le fut pas toujours également dans ses violences, » la paix est enfin donnée au christianisme. Constantin, vainqueur par

» la croix, fait hommage de sa victoire à ce même Dieu crucifié, » dont le nom n'étoit la veille encore prononcé que pour faire des » martyrs. Les cachots et les mines rendent à leurs peuples les con- » fesseurs que le glaive ou la famine n'ont point consumés. Jésus- » Christ est reçu en triomphe dans le palais des Césars. Des constitu- » tions bienfaisantes cicatrisent les plaies de l'Eglise. L'éloquence » chrétienne ne fait plus retentir les gémissements de la souffrance et » les chaînes de la servitude ; sortie des catacombes, elle proclame ses » oracles sous les voûtes de ses basiliques, devant les peuples assem- » blés.... Tout ce qu'il faut croire, tout ce qu'il faut pratiquer est fixé » avec précision, majestueusement développé. L'histoire de l'Eglise » offrira donc désormais une société immortelle d'hommes succédant » au ministère des anciens prophètes, alliant aux plus héroïques » vertus les plus éminentes qualités de l'esprit, un saint aréopage » toujours subsistant, proclamant toutes les vérités, repoussant toutes » les erreurs, abaissant toute hauteur qui s'élève contre la vraie » science, courbant sous la règle du devoir tout ce qui s'en écarte. » (*Disc. préliminaire*, t. V, p. 1.)

Nous remarquons dans le même discours la phrase suivante : « Bossuet prêchant son éloquent discours sur l'unité de l'Eglise est » l'orateur en quelque sorte œcuménique, entouré des saints docteurs » de tous les siècles et de toutes les Eglises sortis de leurs tombeaux, » pour venir s'asseoir à ses côtés et proclamer tous ensemble le double » dogme de la suprématie romaine et des libertés de notre Eglise de » France. » Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur les libertés et les maximes de l'Eglise gallicane, opinion que nous n'entendons en aucune façon discuter ici, il faut bien reconnoître que la qualification de *dogme* ne leur est point applicable, même dans la liberté du style oratoire. S'il y a quelque sévérité à relever ici une expression qui échappe, M. Guillon nous la pardonnera par estime pour l'exactitude en matières de doctrine.

Cette brillante époque commence avec le quatrième siècle. Que de pensées ce souvenir réveille ! que de grands hommes il produisit ! que de talents il révéla au monde ! quelle glorieuse alliance il vit se former entre la vertu, le génie et la vérité !

L'une des plus grandes figures que nous y remarquerons, est celle de saint Athanase, de cet illustre défenseur de la croyance catholique...

contre le déisme d'Arius, et dont la fermeté et le courage furent inébranlables comme la foi. Nous regrettons de ne pouvoir analyser ici les fragments de ses ouvrages que M. Guillon nous a livrés; nous y trouverions, ainsi que dans l'histoire de sa vie, le secret de cette admiration si unanime que son siècle lui avoit vouée, et dont les plus brillants génies se firent à la fois les organes.

A côté de saint Athanase, paraissent chez les Grecs, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Jean Chrysostôme, et chez les Latins, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme. Le nombre des écrivains ecclésiastiques qui figurent sur le second plan est beaucoup plus considérable, et tous ont trouvé une place dans la *Bibliothèque des Pères*. On comprend assez que l'espace que chacun y occupe est mesuré sur son importance relative et sur la nature de ses travaux. Les historiens, par exemple, ne pouvoient, dans un cours d'éloquence, être traités avec une faveur aussi grande que les orateurs, et Eusèbe n'a obtenu que quelques pages là où des volumes ont été prodigués à saint Jean Chrysostôme. Ce grand homme étoit bien digne sans doute d'une préférence; il nous paroît cependant que celle dont M. Guillon l'a rendu l'objet, n'est pas exempte du reproche d'exagération. Certes, nous nous féliciterons toujours de rencontrer neuf volumes pleins de saint Jean Chrysostôme, mais il nous sera permis de regretter qu'un tiers de la *Bibliothèque des Pères* lui soit exclusivement consacré.

Ce seroit donner une idée trop imparfaite de l'ouvrage que nous analysons, que de nous borner à en indiquer l'ordonnance sans en faire connoître l'exécution, et le mérite du style est une condition trop essentielle de son succès, pour que nos lecteurs n'aient pas le droit d'exiger que nous le leur fassions connoître. Mais quel parti prendre dans l'embarras où nous jette le choix que nous avons à faire? Quels écrivains devons-nous citer parmi tant d'écrivains supérieurs, et quelles pages extraire de tant de pages éloquentes? Dans l'impuissance de nous déterminer par d'autres motifs, nous aurons égard à l'ordre que M. Guillon a suivi lui-même, et nous donnerons aujourd'hui quelques fragments de sa traduction des œuvres de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile. Peut-être ces deux illustres amis applaudiront-ils au soin que nous apportons à les réunir ici, et se réjouiront-ils de voir leur mémoire confondue dans un même senti-

ment d'admiration et de reconnoissance. Tous les deux font naître en nous ce double sentiment, par une éminente sainteté, par de grands talents et d'immenses travaux ; mais de notables différences distinguent leur génie et leur caractère. Dans l'un, l'imagination est plus vive, dans l'autre, plus soumise ; l'un est plein de mouvement et de poésie, l'élévation de l'autre est calme et majestueuse, les écrits de l'un révèlent une âme inquiète, passionnée, sublime ; les écrits de l'autre nous le montrent maître absolu de la sienne, et ne laissent apercevoir en lui que la constante uniformité d'une haute raison et d'une égale vertu.

Peut-être saint Grégoire avoit-il jugé ainsi que nous les titres qu'avoit saint Basile à son affectueuse confiance, lorsqu'il lui disoit avec autant de grâce que de modestie : « Montrez-nous la voie, marchez » à la tête du troupeau et des pasteurs ; nous sommes bien résolus de » vous suivre. Enseignez-nous à imiter la charité qui vous anime pour » vos ouailles, l'empire que vous donnez à l'esprit sur la chair, cet » heureux mélange de sévérité et de douceur, cette tranquillité d'âme » que rien ne trouble, qualité peut-être la plus rare de toutes. Dites- » moi à quels pâturages, à quelles sources d'eaux vives je dois mener » le troupeau qui m'est confié, quels sont ceux dont je dois l'écarter, » dans quelles circonstances il faut employer ou la houlette ou la voix, » le mener dans la prairie, ou l'en tenir éloigné ; comment l'on doit » s'y prendre, soit pour le garantir des attaques de l'ennemi des trou- » peaux, soit pour se ménager avec les pasteurs de nos jours. »

Les compositions oratoires de saint Grégoire de Nazianze embrassent tous les sujets qui peuvent appartenir à la chaire évangélique. Le dogme et la morale lui doivent de magnifiques développements, et plusieurs oraisons funèbres attestent la souplesse de son talent, à quelque genre qu'il l'appliquât. Voici en quels termes il rappelle les circonstances de la mort d'une sœur bien aimée. « Gorgonie touchoit au » dernier moment. Autour d'elle étoient rangés en grand nombre ses » parents, ses domestiques, des étrangers même, venus payer à la » piété chrétienne le tribut accoutumé, sa mère d'un âge si avancé, » dans les déchirements d'une séparation qu'elle eût voulu partager. » Toutes les âmes étoient en proie à la plus vive douleur, avides d'en- » tendre sortir de ses lèvres quelque parole qui pût être par la suite

» un gage de souvenir. On eût désiré lui adresser quelques mots, mais » on étoit retenu par la crainte. Partout des larmes muettes, le pres- » sentiment d'une affliction inconsolable, le secret reproche de plaindre » une si belle fin, un silence profond. Cette mort, dans son auguste » appareil, avoit l'air d'une cérémonie sacrée. Elle cependant, à juger » par ce que l'on voyoit, ne respiroit point; plus de mouvement, plus » de voix. Cette apparente immobilité laissoit croire qu'elle n'étoit » plus, quand tout à coup le saint pasteur qui l'assistoit, attentif à » tout ce qui se passoit sous ses yeux, s'aperçut d'un léger mouvement » sur ses lèvres. Il approche son oreille avec la sainte confiance que » lui donnoient et son caractère et l'état de son cœur. Mais que ne » prenez-vous vous-même la parole pour nous expliquer ce mystérieux » silence ! Personne ne suspectera votre récit. C'étoit une psalmodie » qu'exprimoit sa bouche mourante, une psalmodie du genre de » celles dont nous accompagnons le départ de la vie, et bien vérita- » blement le témoignage de l'entière liberté avec laquelle elle la quit- » toit. Heureux ! heureux celui à qui il sera donné d'expirer au milieu » de semblables paroles. Qu'étoient-elles donc ? les voici : *In pace in* » *idipsum dormiam et requiescam.* C'est pour cela que je dormirai dans » la paix, et que je me reposerai. Tel fut le cantique que vous fîtes » entendre, ô héroïne incomparable, et ce cantique étoit votre pro- » pre histoire, c'étoit là l'épitaphe que vous-même imprimiez sur la » pierre de votre sépulcre.... Votre mort ne fut que le sommeil où » dorment les amis de Dieu. » (Tom. VI, pag. 429.)

Saint Grégoire n'a pas été seulement théologien et orateur. Son âme ardente et sensible s'est encore répandue dans de charmantes poésies où tantôt il nous retrace les événements de sa vie, tantôt il nous associe à ses pieuses rêveries, aux contemplations de sa foi, à la tristesse de ses pensées, aux plus furtives émotions qui l'agitent. Un attrait inexprimable de mélancolie religieuse attache à la lecture de ces méditations poétiques, que d'imparfaites citations feroient mal apprécier.

Saint Basile n'a pas fait de vers, mais fort versé dans la littérature profane, il a laissé des règles excellentes pour la cultiver utilement en échappant à ses dangers. « La vertu propre des arbres, dit-il » quelque part, est de porter du fruit mûr dans la saison, mais ils re-

» çoivent une sorte de parure du feuillage qui s'agite autour de leurs » branches. Il en est ainsi de l'âme. Quoique son fruit essentiel soit la » vérité, on ne le dépare point en la revêtant d'une sagesse étrangère, » comme d'un feuillage qui recouvre le fruit et lui donne un aspect » plus agréable. » (*Ibid.*, p. 354.)

L'imagination brillante et féconde de saint Basile colore de teintes variées tous les sujets dont elle s'empare, et soit que par la contemplation des créatures il entreprenne de glorifier leur auteur, soit qu'il s'efforce d'arracher à ses vices une ville que mille passions agitent, soit enfin qu'il sollicite la pitié en faveur des pauvres, ses meilleurs amis, il trouve toujours dans son heureux génie les inspirations les plus éloquentes, ou les plus touchantes images. Quel homme colère, quel riche égoïste devoient rester insensibles aux tableaux suivants :

« Un furieux vous a outragé ; arrêtez le mal par votre silence. Le » faites-vous ? non, vous ouvrez dans votre cœur un accès à la colère. » Elle y pénètre comme le flot qui, soulevé par le vent, renvoie en » dehors l'agitation qu'il a reçue. Quoi ! vous prenez leçon de celui » que vous regardez comme votre ennemi ! Son aspect vous inspire » de l'horreur, et vous voulez lui ressembler ! Cette image vous sem- » ble horrible, et vous allez la refléchir ! Voyez cette rougeur qui » anime ses traits, regardez-vous ; les vôtres sont-ils moins sinistres ? » ce sang qui nage dans ses yeux ; les vôtres sont-ils plus calmes ? » Vous vous effrayez de cette voix rude et menaçante, la vôtre est- » elle plus tranquille ? L'écho du désert ne renvoie pas aussi fidè- » lement les sons dont il est frappé, que l'injure ne revient à celui » qui l'a proférée, ou plutôt l'écho ne fait que rendre les mêmes » sons, au lieu que l'invective revient avec de nouveaux accroisse- » ments. C'est une funeste émulation à qui enchérira l'un sur l'autre, » c'est une grêle de traits qui se décochent et se renvoient. Des ou- » trages de parole, on en vient aux voies de fait. . Les coups volent, » se pressent ; la douleur est surmontée par la haine. Peu importe » que l'on souffre, pourvu que l'on fasse souffrir. La soif de la ven- » geance absorbe tout autre sentiment. Oh ! mes frères, gardez-vous » bien de chercher jamais à guérir le mal par le mal. Dans ces sortes » de défis le plus à plaindre est toujours celui qui triomphe. »

(*Ibid.*, p. 361.)

— « Quel tableau puis-je vous faire de la misère du pauvre? Il » promène ses regards autour de lui ; sa maison dépouillée ne lui » laisse entrevoir aucune ressource. Pas une pièce d'argent, pas même » l'espérance de pouvoir s'en procurer. Tout son mobilier, tous ses » vêtements consistent en misérables lambeaux qu'il ne vendroit pas » quelques oboles. Quel parti prendre? et ses yeux se sont détournés » sur ses enfants..... S'il alloit les exposer sur la place publique, et » trouver un acheteur : peut-être ce secours suspendroit-il la mort qui » le menace. — Il s'y rend. — Arrêtons-nous un moment, pour » contempler le combat qui déchire ce malheureux partagé entre la » faim qui le presse et l'affection paternelle. La faim se présente à lui » avec les angoisses de la mort ; la nature réclame, elle veut qu'il » meure avec ses enfants. Tantôt c'est l'une, tantôt c'est l'autre qui » triomphe ; enfin le poids de la nécessité l'entraîne. Il cède en gémis- » sant. Mais quelle incertitude nouvelle plus accablante encore ! De » ces enfants lequel vendrai-je le premier ? Pour qui seront les préfé- » rences de cet homme qui (comme le riche de l'Evangile) a du blé » à vendre ? Sera-ce l'aîné ? Mais son droit d'aînesse demande grâce. » Sera-ce le plus jeune? mais serai-je sans pitié pour un âge si tendre » qui ne sent point encore son malheur. Celui-ci retrace chacun des » traits de ceux qui lui ont donné le jour ; celui-là la nature l'a fait » pour les sciences. Affreuse perplexité ! Que devenir ? infortuné, à » qui m'en prendre ? auxquels des animaux féroces vais-je ressembler ? » oserai-je étouffer le cri de la nature? Mais si je veux les conserver » tous, je les verrai tous périr de faim. Si j'en livre un seul, de quels » yeux verrai-je les autres. Eux-mêmes, hélas ! de quel œil verront- » ils un père dont ils n'auront que trop le droit de suspecter les senti- » ments ? Comment habiterai-je ma maison, pour n'y plus revoir un » fils que tout m'accusera d'avoir perdu moi-même? Comment irai-je » m'asseoir à une table où le pain que je mangerai m'aura coûté mon » fils ?.... Et le malheureux est parti en versant un torrent de larmes ; » il s'est déterminé, dans la nécessité qui le presse, à vendre le plus » chéri de ses enfants... C'est à vous qu'il vient l'offrir... (*Ib.*, p. 305.)

Il est temps de mettre fin à cet article déjà trop long. Nous eussions cependant désiré pouvoir l'étendre par des citations plus nombreuses. M. Guillon est du nombre de ces auteurs que l'on sert plus

utilement en les faisant connoître, qu'en prodiguant pour eux toutes les formules de la louange.

JOURNAL DES DÉBATS.

(3 mars.)

Diderot avoit dit, dans le siècle précédent : Les Pères ont assurément autant d'esprit que les plus beaux génies d'Athènes et de Rome ; et le siècle présent vient de confirmer son jugement par l'accueil qu'il a fait à la traduction qu'en publie en ce moment M. l'abbé Guillon, et dont déjà la deuxième édition est sous presse. C'est un nouveau service que cet estimable auteur, dont le zèle et le beau talent sont également connus, rend, non-seulement aux jeunes prêtres, qui manquoient de moyens suffisants pour se procurer la nombreuse collection des Pères, mais encore à l'homme du monde, qui ne lui saura pas un moindre gré d'avoir reproduit dignement dans notre langue les incomparables pages qui eussent seules immortalisé un saint Cyprien, un saint Jérôme, un saint Jean Chrysostôme, un saint Ambroise, un saint Augustin, un saint Bernard, si l'éclat de leur vertu ne les eût immortalisés aussi d'une manière d'autant plus honorable qu'elle laisse apercevoir ce premier titre de gloire. Cet ouvrage est donc également utile à toutes les classes de lecteurs, puisqu'il fournit à toutes des modèles de la plus sublime éloquence, et les leçons de la plus parfaite philosophie.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LYON.

(6 septembre.)

« Si les Pères de l'Eglise revenoient au monde, et qu'ils prêchassent ces éloquents discours qu'ils faisoient aux peuples, et que nous avons encore dans les mains, je ne sais s'ils seroient écoutés. » Voilà ce que disoit Bourdaloue dans son sermon sur la parole de Dieu, voilà ce que nous nous disions à nous-mêmes, en parcourant le beau

monument que M. Guillon a élevé à la gloire des illustres fondateurs de l'Eglise grecque et latine. En reportant notre pensée vers les temps où ils ont vécu, nous trouvons une lutte ardente entre un bon et un mauvais principe, entre le vrai et le faux, entre le christianisme et le paganisme, entre le ciel et l'enfer. Le bien, le vrai, la croix et le ciel ont triomphé, la lumière de l'Evangile a éclairé l'univers. Aujourd'hui, on redoute même le combat de l'esprit contre l'esprit ; l'Eglise doit être muette, et c'est dans un morne silence qu'elle entendra les prédications privilégiées de l'impiété. Ses ministres seront bâillonnés, leurs plumes brisées, leurs écoles de lévites dispersées, et on se parera d'une fière indépendance parce qu'on aura fui sa propre conscience en se bouchant les oreilles, parce qu'on aura imité le stupide animal du désert, qui se croit en sûreté lorsqu'il a caché sa tête derrière un arbre.

Voilà ce qui caractérise notre siècle, siècle d'insensibilité et de surdité, dans lequel il n'y a ni courage intellectuel, ni force morale, où l'erreur se soutient, non comme autrefois par la dispute, mais par la violence, par l'abus de la puissance et par des sentences de juges ; siècle tout négatif, qui s'enfonce de plus en plus dans l'ignorance et dans les ténèbres, et où la lutte n'est point entre les doctrines, mais plutôt entre les forces matérielles.

Au milieu de ce désordre, les croyances se conservent pures dans le sanctuaire comme un feu sacré. C'est un flambeau divin qui a passé de mains en mains, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, sans que sa flamme ait cessé un seul instant de briller du plus vif éclat. Un seul homme, animé d'une foi affermie, suffiroit sur la terre pour garder ce précieux dépôt ; et lorsque les peuples, fatigués de tant d'extravagances et d'erreurs, voudroient enfin se reposer dans l'auguste vérité, ce flambeau éclaireroit encore l'univers et guideroit les hommes dans les voies de la seule sagesse.

Parmi les écrivains qui, de nos jours, se sont voués à cette mission glorieuse, se place avec distinction l'auteur de la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise*. Résumer dans un corps complet d'ouvrage, et d'après une méthode indiquée par la nature du sujet, la doctrine, l'esprit et la sagesse profonde de ces grandes lumières du christia-

nisme, recueillir et présenter la substance de tout ce qu'ils ont conçu pour l'instruction des hommes, l'affermissement de la foi et l'unité de l'Eglise, voilà une de ces entreprises dont l'homme de la religion et l'homme de la science ont également à s'applaudir. Ce sont des richesses éparses que ses mains ont rassemblées dans un trésor commun. Grâces à ses soins, un petit nombre d'années de lecture et de méditations suffira pour se pénétrer de ce qu'une vie entière n'aurait pas permis de saisir dans la vaste collection des écrits des saints docteurs.

Nous avons, à diverses époques, parlé de cette importante publication, qui vient d'arriver à son terme. Nous nous arrêterons un moment sur les tomes XXI et XXII, consacrés à l'analyse et à l'examen des ouvrages de saint Augustin, cet illustre disciple d'Ambroise, le vainqueur de Pélix, qui jeta tant d'éclat sur la chaire épiscopale d'Hippone, et dont les livres ont le privilége d'avoir été adoptés par le monde chrétien, à cause de son zèle et de sa charité pastorale, et par le monde profane, comme des modèles d'éloquence, de pénétration d'esprit et de force de raisonnement.

Plusieurs Pères de l'Eglise peuvent avoir plus de perfection comme orateurs, mais aucun n'a été plus pathétique, plus tendre, et n'a mieux trouvé le chemin du cœur. Quelle idée sublime il nous donne de celui duquel il a dit :

« Vous êtes infiniment grand, infiniment bon, infiniment miséricordieux, infiniment juste, votre beauté est incomparable, votre force irrésistible, votre puissance sans bornes. Toujours en action, toujours en repos, vous soutenez, vous remplissez, vous conservez l'univers; vous aimez sans passions, vous êtes jaloux sans trouble, vous changez vos opérations et jamais vos desseins ... »

Cette peinture est bien digne de celui qui a ainsi défini la prière : « La prière est un entretien avec Dieu. Dieu nous parle dans son Ecriture, et nous parlons à Dieu dans la prière. »

Rien de plus touchant et de plus vrai en même temps pour une âme chrétienne que cette définition du ciel indiquée comme la patrie commune du genre humain. « Quelque bien que vous possédiez sur la terre, vous n'y êtes qu'un étranger, loin de cette patrie céleste,

» qui doit faire l'unique objet de nos vœux. Qui se plaît dans l'exil » n'aime pas sa patrie. »

Saint Augustin, selon Fénelon, a un talent singulier pour la persuasion ; il raisonne avec force, est plein d'idées nobles, et connoît à fond le cœur de l'homme. Il est poli et attentif à garder dans ses discours la plus étroite bienséance, et il s'exprime presque toujours d'une manière tendre, affectueuse et insinuante. On lui a reproché quelques jeux d'esprit qui tenoient au génie de son siècle : mais il les corrige par la naïveté de ses mouvements et de ses affections.

ANNONCES DE LA NOUVELLE ÉDITION DU FORMAT IN-DOUZE.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LYON.

(7 novembre.)

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de la belle entreprise conçue et exécutée par M. l'abbé Guillon. Résumer dans un nombre peu considérable de volumes, l'esprit, la doctrine et les écrits les plus remarquable des Pères de l'Eglise, offrir en même temps les plus beaux préceptes de la morale chrétienne et de l'éloquence sacrée, puisée dans ce que nous ont laissé les grandes lumières du catholicisme, voilà ce qu'a réalisé un des hommes les plus éclairés et les plus laborieux de notre époque, avec un succès qu'a obtenu de nos jours un bien petit nombre d'ouvrages.

Peu de philosophie écarte des croyances ; beaucoup de philosophie y ramène. Cette grande vérité est développée, et reçoit une juste application dans le recueil de M. l'abbé Guillon. Il n'est pas en effet de système philosophique ancien et moderne, qui ne se trouve exposé dans les écrits des Pères de l'Eglise, soit pour y être éclairé et fortifié, s'il est conforme à la révélation, soit pour être combattu et anéanti, s'il s'écarte de la vérité révélée. Cette vérité, d'anciens philosophes l'ont entrevue à travers les nuages du paganisme; Platon et

Ils non furent de ce nombre. D'autres l'ont aperçue aussi, mais ils l'ont repoussée et combattue, par suite de cet esprit pervers qui a produit de tout temps des sophistes, tels qu'Epicure, Sénèque et Epictète. Les Pères ont tiré la lumière des ténèbres, l'évidence des contradictions; ils ont mis toutes les doctrines en regard, les ont pesées, confrontées, épurées, et en ont obtenu cette conclusion sublime et juste: Que le christianisme a réuni à lui tout ce qu'il y avoit de pur et de vrai dans la science humaine, et rejeté tout ce qu'elle avoit de faux et de contraire à la nature de Dieu et de l'homme.

Les écrits des saints Pères renferment donc toute la philosophie proprement dite, dans l'acception la plus naturelle du mot, philosophie qui se résout par la théologie ou la connoissance de Dieu, qui est le centre de toutes les vérités. Ils contiennent ainsi en eux de quoi confirmer dans les croyances ceux qui y sont entrés, de quoi y ramener ceux qui en ont été éloignés.

M. l'abbé Guillon a presque rempli son but, cette utile entreprise touche à sa fin; mais si la magnifique édition qu'il nous a donnée a satisfait son esprit, son zèle a cru n'avoir pas fait assez. Cette nourriture spirituelle, qu'il a élaborée, devoit être distribuée aux foibles comme aux forts, aux indigents comme aux riches. Tandis que l'impiété multiplie avec profusion les moyens de corrompre les esprits, il convient que les hommes de la religion multiplient de leur côté tout ce qui peut remédier au mal ou prévenir l'invasion des plus funestes doctrines. C'est dans ce dessein que, de concert avec les estimables éditeurs de la première publication, il offre aujourd'hui ce beau monument, dont la gloire de la religion est le but, à la jeunesse studieuse, aux jeunes prêtres, voués à un ministère pénible et rempli de privations, aux dignes ecclésiastiques qui se livrent à la prédication ou à l'enseignement de la théologie.

La *Bibliothèque choisie*, réduite à un plus petit format, imprimée avec moins de luxe, mais toujours digne par l'exécution des grands écrivains sacrés dont elle rappelle la vie et les travaux, va se trouver ainsi à la portée des plus humbles ministres de l'Eglise, et servira, entre leurs mains, à éclairer les fidèles confiés à leurs soins. C'est de la reconnoissance qui est due aux éditeurs; car le but qu'ils se proposent n'est qu'une spéculation de la conscience et de la foi. Et

sèment la vérité, et ne veulent recueillir que l'estime des hommes de bien.

GAZETTE DE FRANCE.

(22 novembre.)

Cet ouvrage, entrepris pour satisfaire aux vœux de toute l'Eglise de France, est devenu nécessaire pour le temps où nous sommes; il peut être regardé comme terminé, le vingt-sixième et dernier volume devant paroître à la fin de décembre.

L'auteur de la *Bibliothèque choisie* l'a dit, et tout le monde en convient : « Il n'est point de prédicateur, point d'orateur sacré sans l'étude des Pères. Ce sont eux qui ont fait parmi nous les Bourdaloue, les La Rue, les Massillon, les Bossuet; eux, qui ont fourni à ces grands maîtres de notre chaire française les conceptions vastes, les magnifiques développements, les expressions éclatantes que nous admirons dans leurs discours, le plus noble patrimoine des temps modernes. Là, dit encore M. l'abbé Guillon, toutes les questions qui intéressent le dogme, la discipline, les mœurs, sont discutées avec un caractère de perfection, qui n'a laissé aux siècles d'après que l'honneur de les reproduire; là, une conviction profonde amène sans nul effort toutes les richesses du raisonnement, de l'imagination et du pathétique. Il est bien facile de reconnoître qu'ils ont puisé à une source commune où il n'y a rien d'humain. »

Mais c'est une autre vérité, également triste et incontestable, que l'étude des Pères a été négligée parmi nous, au grand préjudice de la religion et de l'éloquence. On sait qu'il exista autrefois un saint Cyprien, un Lactance, un saint Augustin, un saint Jean Chrysostôme; on ignore complétement leurs ouvrages.

Comment remédier à un aussi grand mal? Quelques personnes ont imaginé que, pour les faire mieux connoître, il suffiroit de les réimprimer. Ce ne sont pas les livres qui nous manquent, mais les lecteurs. Les jeunes prêtres, sortis du séminaire, n'ont pas les moyens suffisants pour se procurer la nombreuse collection des Pères déjà existante,

ni le temps nécessaire pour se livrer à des études peu compatibles avec les fonctions si multipliées du ministère des paroisses. On ne va guère les étudier dans leurs langues; on gagne bien peu, en général, à les lire dans les foibles et prolixes traductions qui les reproduisent en entier, avec plus ou moins de fidélité. D'ailleurs, tout est-il également parfait, intéressant dans les Pères? L'abbé Fleury et Fénelon, qui les admirent avec tant de franchise, demandent que pour les lire avec fruit, on les lise avec choix. En les abrégeant, vous leur ôtez leurs défauts, en ne leur laissant que leurs beautés, qui les élèvent au-dessus de toute comparaison, vous en faites les premiers de nos classiques.

Telle est la méthode qu'a suivie M. l'abbé Guillon. Ce n'est point une collection nouvelle des Pères qu'il a promise; les savantes éditions des Bénédictins et autres sur cette matière, rendoient inutile une semblable entreprise; mais une *Bibliothèque choisie* qui les offrît aux études et à l'émulation des prédicateurs, comme les vrais modèles de l'éloquence évangelique. Sous ce point de vue, l'ouvrage de M. l'abbé Guillon est absolument neuf. Certes, on ne dira pas qu'il ait travaillé sur le plan d'aucun de ses devanciers. Cet ouvrage, a dit le rédacteur de *La France chrétienne*, sera compté parmi les plus riches trésors de l'Eglise chrétienne. C'étoit donc un service des plus précieux rendu à la religion, à l'éloquence, aux lettres, à la société tout entière, aux saints Pères eux-mêmes, de les reproduire de la manière à la fois la plus économique et la plus utile, en les présentant dans ce qu'ils ont de plus nécessaire pour la pleine connoissance du dogme et de la morale, revêtus de toutes les richesses de l'art oratoire.

La *Bibliothèque choisie des Pères*, en ramenant leur vaste collection à 26 vol in-8°, met toutes les classes de lecteurs à même de connoître en peu de temps, et sans beaucoup de sacrifices, tout ce que notre vénérable antiquité renferme de chefs-d'œuvre pour la défense et la gloire de la religion. Cette observation n'a pas échappé aux journalistes qui on rendu compte de l'ouvrage. «Bien que l'éloquence y soit » le but principal que l'auteur s'est proposé, on entrevoit aisément, ont-» ils dit avec M. l'abbé Guillon, de quelle utilité il peut être pour toutes » les classes de lecteurs. Les fidèles y trouveront abondamment de quoi » se fortifier dans la foi et s'exercer à la piété; le sacerdoce ne trou-

» quera pas d'accueillir un ouvrage, qui met dans ses mains à si peu » de frais des richesses qui sont pour lui une propriété de famille, une » source inépuisable de doctrine et d'éloquence; le simple laïque, pour » peu qu'il soit sensible aux charmes du vrai beau, ne goûtera pas » moins une collection qui lui offre une magnifique galerie de chefs- » d'œuvre dans tous les genres. Quel est le littérateur qui ne soit pas » jaloux de posséder dans sa bibliothèque un Tertullien, un saint Gré- » goire de Nazianze, un saint Jean Chrysostôme, à côté de Démosthène » et de Cicéron? »

Bibliothèque ecclésiastique, ou *Collection des ouvrages les plus utiles au clergé*, publiée avec l'approbation des évêques, et sous la direction d'une société d'ecclésiastiques.

PROSPECTUS.

Dépositaire et gardien de la vérité, le prêtre est établi pour enseigner, et, en conséquence de la mission auguste qu'il a reçue, son esprit doit être orné par la science, et son cœur rempli par le feu sacré de la charité.

Mais s'il fut une époque où la science a été un devoir rigoureux pour le prêtre, c'est bien celle dans laquelle nous avons le malheur de vivre. L'ignorance des vérités saintes règne partout, et la science de l'impiété est descendue jusque sous le chaume. Là, comme dans les classes les plus élevées, l'esprit est livré aux ténèbres les plus grossières. Mélange affreux de corruption et d'ignorance, la société n'offre plus que le désolant spectacle d'un peuple savant dans toutes les erreurs, habile dans tous les vices, que toute vérité indigne et qui repousse toute doctrine. Le clergé a donc besoin plus que jamais de se revêtir de cette lumière qui donne tant de puissance à son ministère, et de cette science qui prête tant de force à sa parole; car dans ces jours mauvais, l'autorité des exemples ne suffit plus : la vertu est comme muette, et la bonne odeur d'une vie pure ne va plus remuer la conscience coupable obscurcie par l'ignorance.

C'est la conviction profonde de ces pensées qui nous a inspiré le projet de reproduire la collection de ces ouvrages immortels où la re-

ligion brille du double éclat du génie et du savoir. Pour préluder dignement aux vastes projets que nous avons conçus, pour montrer tout à la fois et l'esprit qui nous anime, et le discernement qui présidera à notre Collection, notre première publication sera composée de la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise*, 36 vol. in-12.

Annoncer un ouvrage d'une si haute importance, un ouvrage encouragé par les suffrages les plus augustes, et recommandé par deux éditions consécutives, c'est pour notre entreprise une assurance de succès, et le gage le plus certain que le clergé s'associera à nos efforts

---

PROSPECTUS DE L'ÉDITION QUI SE PUBLIE DANS LES PAYS-BAS.

La première et seule édition de la *Bibliothèque choisie des Pères de l'Eglise*, publiée en France, vient d'y obtenir un succès prodigieux : en nous décidant à en faire une réimpression, nous cédons en quelque sorte aux instances réitérées qui nous ont été faites par le clergé des Pays-Bas.

Le mérite de cet ouvrage, fruit de trente années de travail, est généralement reconnu, sa réputation est également faite et incontestable ; mais, pour mettre nos lecteurs à même d'en apprécier tous les avantages, nous emprunterons ici les expressions de son illustre auteur

Cet auteur a dit, et tout le monde en convient, etc.

Tout ce qui suit dans le Prospectus se retrouve textuellement, soit dans le Discours préliminaire du 1er volume de la *Bibliothèque*, soit dans l'article de la *Gazette de France*, inséré plus haut, pag. 678 ;

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VINGT-SIXIÈME VOLUME.

Pages.

Table générale des vingt-six volumes composant la Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins.... 1

Table chronologique des principaux écrivains cités dans l'ouvrage..... 41

Table des auteurs et ouvrages mentionnés dans l'ouvrage 63

Table générale des matières contenues dans les vingt-cinq volumes de cette Bibliothèque choisie..... 113

Jugement portés sur cet ouvrage..... 567

FIN DE LA TABLE DU VINGT-SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ quam reddet mihi Dominus in illa die justus judex : non solum autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus.

II. *Timoth.* IV. 6-8.

BQ CE
0142
.G8 1824 V0026

GUILLON, MARIE NICOLAS SILVESTRE
BIBLIOTHEQUE CHOISIE DES P

1516354

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

APR 01 1997

a39003 011257408b
GUILLON, MARIE NICOLAS
BIBLIOTHEQUE CHOISIE D